Ignace Dalle

Hassan II
entre tradition et absolutisme



fayard

Ignace Dalle

Hassan II
entre tradition et absolutisme



fayard

Couverture : Atelier Didier Thimonier
Photo © Patrick Robert / Sygma / CORBIS

ISBN : 978-2-213-66458-3

DU MÊME AUTEUR

Au nom de la Palestine, Éditions Denoël, 1975.

Juifs et Arabes en Palestine (en collaboration avec Jean-Paul Kauffmann), Éditions du Centurion, 1976.

L'Envers des pyramides, Éditions le Sycomore, 1984.

La Syrie du général Assad, Éditions Complexe, 1991.

Hassan II. Une espérance brisée, Éditions Maisonneuve et Larose, 2001.

Les Trois Rois. La monarchie marocaine de l'indépendance à nos jours, Fayard, 2004.

Un Européen chez les Turcs. Auger Ghiselin de Busbecq (1521-1591), Fayard, 2008.

Maroc, histoire, société, culture, Éditions La Découverte, 2008.

« Il reste d'un homme ce que donnent à songer son nom, et les œuvres qui font de ce nom un signe d'admiration, de haine ou d'indifférence. »

Paul Valéry

Table des matières

Introduction

C’est en juillet 1965, à Fès, que j’ai pour la première fois véritablement entendu parler de Hassan II. Des amis marocains, étudiants à Lille, m’avaient invité dans leurs familles. En fin d’après-midi, la chaleur étant plus supportable, nous nous retrouvions avec leurs camarades fassis dans les cafés-terrasses de la ville européenne. Pendant des heures, nous discutions de la situation, de l’état d’exception qui venait d’être proclamé. Quelques mois plus tôt, en effet, le roi avait ordonné à Oufkir d’écraser les jeunes manifestants de Casablanca. On sait aujourd’hui que près de mille personnes, dont de nombreux jeunes, y laissèrent la vie sous les coups de boutoir de soldats et de policiers impitoyables. Autant dire que Hassan II faisait alors à peu près l’unanimité contre lui au sein de la jeunesse estudiantine marocaine.

L’enlèvement et la disparition de Mehdi Ben Barka, trois mois plus tard, en région parisienne, ne firent que conforter mes réserves envers un autocrate qui semblait ne reculer devant rien pour éliminer ses opposants.

Pendant une dizaine d’années, le jeune souverain marocain – il avait trente-deux ans en montant sur le trône – ne fit, si j’ose dire, qu’aggraver son cas. Contrairement aux espoirs de certains, la fin de l’état d’exception, en juillet 1970, soixante et un mois après sa proclamation, ne changea rien. Bien au contraire, la nouvelle Constitution, selon les termes mêmes de Driss Basri, fidèle parmi les fidèles, « cristallisait, figeait l’état d’exception (…). Le roi redevenait un monarque absolu[1] ».

Le royaume entre dès lors dans un engrenage infernal, les deux tentatives de coup d’État de 1971 et 1972 traduisant un ras-le-bol général des Marocains vis-à-vis d’un despote arrogant et largement indifférent aux difficultés et souffrances de son peuple.

L’implacable répression qui suit ne redore pas l’image de Hassan II qui, cependant, rebondit miraculeusement en 1975 grâce à la Marche verte, une idée féconde, mais aussi en raison d’une conjoncture économique favorable et d’un appareil répressif de plus en plus sophistiqué et efficace.

Son trône sauvé, Hassan II continue pendant une quinzaine d’années à tenir les rênes du pays d’une main de fer, affaiblissant, manipulant ou récupérant avec autant de brio que de cynisme les principaux dirigeants des partis dits historiques

et des centrales syndicales.

Pour parvenir à cet objectif, le roi, qui a peu ou pas d'illusions sur le genre humain, n'hésite pas à recourir aux moyens les plus douteux, voire criminels : corruption, chantage, prébendes, passe-droits, torture, répression, liquidations… Ce sont les fameuses « années de plomb » que son fils Mohammed VI a partiellement soldées en indemnisant une partie des victimes ou leurs familles, mais sans que soient sanctionnés les principaux responsables.

La sortie, à l'automne 1990, du livre de Gilles Perrault, *Notre ami le roi*, brise net l'offensive de charme pour le moins prématurée que venait d'engager un régime convaincu, à tort, d'avoir passé le cap le plus difficile. Même si ce brûlot a pu être jugé excessif par certains, l'auteur y mettait en lumière la face la plus répugnante et les pratiques les plus détestables du règne hassanien. Le monarque, qui, dans un premier temps, vit très mal cette lourde mise en cause, a l'intelligence de comprendre qu'il ne doit pas se braquer, mais au contraire donner des gages aux militants des droits de l'homme et, plus généralement, à tous ceux que gêne la brutalité de son pouvoir. Sans jamais renier ses idées ni renoncer à ses convictions, Hassan II saura, au cours des dernières années de sa vie, prendre les initiatives et trouver les mots susceptibles d'apaiser ses sujets et ses partenaires européens.

En dépit d'un bilan très médiocre sur les plans économique et social, nombreux sont les Marocains qui pleurent sa mort, le 23 juillet 1999, tandis que ses multiples amis occidentaux, à commencer par Jacques Chirac qui l'a invité quelques jours auparavant à assister au défilé du 14 juillet à Paris, déplorent la perte d'un « ami fidèle ».

Même si les musulmans se montrent souvent plus indulgents que les autres hommes devant la mort, partant du constat qu'il n'y a plus rien à dire et que le défunt se trouve désormais face à son Créateur, on a du mal à ne pas s'étonner devant l'ampleur des démonstrations de tristesse ou le déluge d'éloges auxquels a droit le souverain disparu. Pareille démesure traduit sans doute le chagrin et l'inquiétude d'un peuple soudainement privé d'un père et d'un guide. Mais elle montre aussi les limites d'un système dans lequel le peuple marocain ne cesse de se prosterner devant un maître sans qui il n'a pas d'existence réelle. Il y avait probablement enfin, chez beaucoup de Marocains, le soulagement de voir s'achever une longue période souvent ténébreuse, et l'espoir de voir s'ouvrir une ère meilleure.

En Europe où, généralement, les politiques savent faire la part des choses et

éviter les dithyrambes superflus ou déplacés, nombre de réactions sont surprenantes : ainsi celle de Jean-Paul II, ordinairement mieux inspiré, estimant que Hassan II avait « guidé les destinées de son pays, avec dignité, sur la voie du progrès spirituel et matériel » ; celle de Pierre Mauroy, qui ne passe pourtant pas pour un habitué de la Mamounia, comme certains de ses camarades socialistes, et qui n'hésite pas à affirmer que le souverain défunt laisse à Mohammed VI « un Maroc ami, modernisé et grandement ouvert aux évolutions politiques, économiques et sociales » ; ou celle de son successeur à Matignon, Laurent Fabius, selon qui Hassan II, « construisant les fondements d'une vraie démocratie, avait encore une fois, ces dernières années, cherché à répondre aux attentes et espoirs du peuple marocain ».

Curieusement, c'est peut-être la droite française, ou du moins deux de ses représentants les plus proches du monarque disparu, qui ont le mieux résumé ce que ce dernier a véritablement apporté au Maroc : Charles Pasqua, en évoquant « l'œuvre considérable d'un homme qui est parvenu à doter son pays d'institutions solides » ; et Valéry Giscard d'Estaing, le « copain », en soulignant « l'homme exceptionnel qui a donné au Maroc une physionomie, un rôle, une organisation politique ».

Hassan II, en effet, et personne ne le contestera, a d'abord conforté l'institution monarchique, servi en cela à plusieurs reprises, dans la première partie de son règne, par la chance, la « baraka », puis, dans la seconde partie, en se jouant d'une classe politique qu'il a manœuvrée d'autant plus aisément qu'elle était plus ou moins consentante, et que, dans une monarchie absolue, les règles du jeu n'ont rien à voir avec celles qui prévalent dans les démocraties.

Paradoxalement, cet homme qui s'est souvent comporté de façon inhumaine, que ce soit avec les bagnards de Tazmamart, la famille Oufkir et tant d'autres victimes oubliées de tous, a conservé une bonne image au Maroc comme à l'étranger. Dix ans après sa disparition, de plus en plus de Marocains et d'étrangers regrettent que le Maroc n'ait plus à sa tête un homme d'État pouvant peser sur certaines décisions de politique internationale et régionale, ou jouer utilement les médiateurs.

C'est que Hassan II, à la différence d'un tyran sanguinaire et impitoyable comme Saddam Hussein, ou de dictateurs à courte vue comme le monde en a tant connu, est une personnalité complexe. Son enfance et sa jeunesse de prince choyé, l'attention toute particulière portée à son éducation par son père, les rencontres étonnantes que le jeune Hassan fit aussi bien avec les grands de ce monde qu'avec un corps professoral de qualité, ont contribué à

forger une personnalité riche, à des années-lumière de celle d'un Ben Ali, dictateur au petit pied et inculte.

Grâce aux bons soins de son ancien ministre de l'Intérieur Driss Basri, fidèle parmi les fidèles, l'observateur, qu'il soit historien, essayiste ou journaliste, dispose d'un *Registre du génie hassanien et de son œuvre bénéfique*. Au-delà du caractère grotesque de la formule, le contenu de ces dix mille pages, réparties en une quinzaine de volumes, n'a rien à voir avec les « idées » d'un Kim Il Sung, « soleil de la pensée mondiale ». Il s'agit en fait, pour l'essentiel, des discours et interviews de Hassan, prince héritier jusqu'en 1961, puis roi du Maroc pendant trente-huit ans. On peut effectivement sourire, au début de « cette œuvre si noble et généreuse », en découvrant dans un album de photos « Son Altesse royale, sur sa bicyclette, qui éclate d'un rire manifestant toute l'innocence de l'enfance ». Ou encore l'adolescent confessant composer des vers qu'il « déchire » parce qu'ils ne lui « plaisent pas ». Mais le *Registre* n'en est pas moins fort instructif. Dès 1947, à Tanger, l'adolescent montre de nobles ambitions au service de la dynastie alaouite : « Si, parmi les rois, il y en a qui se sont adonnés aux plaisirs de la vie, laissant leurs sujets sombrer dans l'ignorance et traîner les carcans de la misère, votre roi œuvre à ce que vous recouvriez votre droit à la vie en tant que peuple musulman et arabe qui n'accepte pas d'autre alternative à la place de l'islam et de l'arabité[2]… »

En juillet 1948, dans un petit discours prononcé à l'occasion de son succès à la seconde partie du baccalauréat, il rend hommage à la modernité de son père qui a fait de sa sœur Lalla Aïcha « un exemple à suivre pour la jeune fille marocaine émancipée (…). Il a placé ainsi la question de la scolarisation des jeunes filles dans son véritable contexte, dévoilant les préceptes de la *charia* qui ne pouvaient pas empêcher la moitié de l'*oumma* mohamédienne d'acquérir le savoir et de s'éclairer des lumières de la science et de la connaissance ».

Au fur et à mesure que les années passent, on voit apparaître sinon une véritable doctrine, du moins les grandes lignes d'un projet politique pour le Maroc. Ses trois livres, *Le Défi* (1976), *La Mémoire d'un roi* (1993) et *Le Génie de la modération* (posthume), complètent la vision hassanienne.

Discours et interviews soigneusement collectés par les archivistes de Si Driss ne reflètent pourtant qu'une partie de la réalité. Les Archives du Département d'État américain, consultables jusqu'en 1974, même amputées de nombreux documents relatifs aux affaires « sensibles », fourmillent d'informations sur les bases américaines au Maroc. Bien qu'il s'agisse, et de loin, du principal sujet de discussion entre Washington et Rabat, et d'une préoccupation majeure pour

Hassan, il n'y a pas une seule ligne sur la question dans les quelque dix mille pages du fameux *Registre du génie hassanien* !

La même remarque peut être faite à propos de l'émigration vers Israël des Juifs marocains. Totalement occultées par Hassan, les négociations à ce sujet débouchent pourtant assez vite sur une coopération étroite entre Rabat et Tel-Aviv dans le domaine sécuritaire.

C'est dire combien, chez Hassan, le fossé pouvait parfois être grand entre la politique, ou les convictions affichées, et la réalité. Personnalité complexe, à la fois généreuse et cupide, sensible et cruelle, visionnaire et bornée, Hassan était aussi charmant qu'insupportable, aussi séduisant qu'odieux. Il a laissé peu de monde indifférent, a suscité de véritables passions et des haines inextinguibles.

À examiner de près sa manière de gouverner et de se comporter publiquement, on découvre un animal à sang-froid, aimant donner du temps au temps. Il est rancunier, n'oublie rien, pardonne rarement. La spontanéité n'a jamais été son fort. Froid calculateur, il se plaît à créer des rapports de force à condition d'en sortir vainqueur. En monarchie absolue, c'est assez facile, et il ne s'en est jamais privé. À l'exception des deux ou trois dernières années de sa vie où, usé, fragile et solitaire, il n'y trouve plus guère de plaisir, Hassan a été un manipulateur, *a skillfull manipulator*, selon l'expression de diplomates américains qu'il a séduits autant qu'agacés.

Encouragé par un certain nombre de lecteurs d'un précédent ouvrage, *Les Trois Rois*, consacré à l'histoire de la monarchie marocaine depuis l'indépendance, j'ai pris ici la décision de concentrer mes recherches sur le seul Hassan.

J'ai bien conscience que mon travail aurait gagné en précision si j'avais pu moi-même rencontrer le souverain. Mais, au moment où l'idée de cette biographie, évidemment non autorisée, m'est venue, il était décédé depuis quelques années. Cependant, avant de mourir, Hassan II a eu la bonne idée de laisser pour la postérité ou l'Histoire des mémoires, des tonnes de discours et d'interviews, ainsi que des milliers de bons ou mauvais souvenirs chez ses contemporains. Il y a donc déjà là matière à mieux cerner le personnage.

Si l'on y ajoute les archives déclassifiées de la France et des États-Unis, ses deux principaux partenaires sur les plans économique, militaire et diplomatique, et les passages le concernant des mémoires de tous ceux qui, à un moment ou à un autre, l'ont pratiqué, on peut encore affiner le profil.

Malheureusement, les archives françaises ou américaines, même déclassifiées, sont incomplètes. Rien, par exemple, sur l'affaire Ben Barka chez les Américains comme chez les Français, sinon de rares lieux communs. En revanche, quelques historiens israéliens apportent des informations intéressantes puisées notamment dans les archives du Mossad ou de leur ministère des Affaires étrangères.

Quant aux vingt dernières années du règne hassanien, il faudra encore patienter pour que Paris et Washington déclassifient leurs documents. C'est sans doute moins grave puisque, redevenu fréquentable, Hassan II inquiète et intrigue moins, et les diplomates ou agents occidentaux ont moins de méchancetés à proférer sur son compte…

Plus gênante est évidemment l'impossibilité de consulter les archives marocaines, dont personne au demeurant n'a pu me dire où elles se trouvent – ministère des Affaires étrangères, Palais royal, DGED, etc. ? – et quand elles seront éventuellement consultables.

Cependant, pas plus aujourd'hui qu'il y a quelques années, je n'ai la prétention de me comporter ici en historien. Comme je viens de le dire, un travail exhaustif n'est toujours pas possible, faute d'un certain nombre de sources accessibles, et supposerait en tout état de cause des années de travail supplémentaires.

C'est donc une esquisse de biographie que je propose en reprenant quelques informations contenues dans *Les Trois Rois*, mais en apportant beaucoup d'autres témoignages qui devraient permettre de brosser un portrait plus abouti.

Dans la première partie, nous nous consacrerons d'abord à l'éducation d'un prince qui, très jeune, rêve d'être roi et qui, un peu moins jeune, s'inquiète d'avoir un père pas beaucoup plus âgé que lui… Doté d'une vive intelligence, Hassan bénéficie de conditions exceptionnelles pour son éducation. Malheureusement, dès son enfance et son adolescence, il lui manque quelques véritables amis pour lui dire ses quatre vérités. Toute sa vie, il est entouré de courtisans qui l'éloignent souvent de la réalité. Ses caprices d'enfant gâté dérapent parfois, le conduisant à faire montre de comportements inhumains et de colères jupitériennes qui terrorisent son entourage. Ses dons multiples ne feront, hélas ! pas oublier ce sombre aspect de sa personnalité.

Ensuite, nous évoquerons ses rapports au Maroc et aux Marocains. Plus précisément, comment il parvient en une quinzaine d'années, après avoir frôlé bien plus que la correctionnelle, à asseoir son autorité sur un pays qui l'aimait

d’autant moins qu’il s’était mal remis de la disparition prématurée de son père.

Avant comme après la Marche verte, Hassan ne montre guère de goût pour l’intendance, même s’il a quelques idées arrêtées sur la manière de développer le royaume. L’alternance qu’il impose après trente-sept ans d’un règne sans partage n’apporte rien de vraiment nouveau. Il a tellement *makhzénisé*[3] les dirigeants des partis historiques que ceux-ci, tétanisés, se cantonnent dans des mini-réformes, bien loin des attentes des Marocains qui croient encore aux vertus de la politique. Dix ans après sa mort, son fils Mohammed VI n’a pas modifié un mot de la Constitution léguée par son père. Comme ce dernier, l’actuel roi règne et gouverne en monarque absolu.

Hassan II se sent probablement trop à l’étroit dans son royaume. L’idée qu’il a de sa personne, sa capacité à jauger les rapports de force et à bien réagir dans les moments difficiles, la situation stratégique du Maroc – à l’entrée de la Méditerranée – au temps de la guerre froide, sa lucidité font de lui sinon un partenaire incontournable, du moins un interlocuteur précieux et écouté. Ce costume d’homme d’État qu’il s’est taillé sur mesure fera l’objet de la deuxième partie.

Plutôt que de nous disperser sur les quatre continents et les multiples centres d’intérêt de Hassan, nous nous limiterons volontairement aux relations qu’il a entretenues avec quatre pays :

La France, d’abord, parce qu’il a noué, toute sa vie, un rapport très fort avec elle, à la fois conflictuel et amical.

L’Algérie, encore. Auteur du désormais classique *Le Fellah défenseur du trône*, Rémi Leveau, disparu prématurément, pensait que, pour bien comprendre Hassan II et sa politique, il fallait se pencher en priorité sur sa relation avec l’Algérie. Dans les dernières années de sa vie, Hassan voit son envahissant voisin empêtré dans une terrible guerre civile. Même s’il a pu craindre un effet de contagion, ces événements tragiques le convainquent que le Maroc, sous sa houlette, a su gérer convenablement l’espace religieux et éviter le pire en rejetant le parti unique.

Les États-Unis également, dont il a vaguement songé, quoi qu’il en ait dit, à ce qu’ils prennent la place de la France, dans les années soixante. Tentation qui n’a guère duré longtemps, en raison du manque d’enthousiasme de l’administration américaine, puis de la démission de De Gaulle, remplacé par un Pompidou sinon bien disposé, du moins réaliste… Néanmoins, le royaume a été particulièrement choyé par l’Amérique, qui lui a apporté pendant plusieurs

décennies une assistance militaire et économique sans équivalent en Afrique.

Israël, enfin, dont la création perturbe fortement le royaume en poussant par vagues successives la quasi-totalité de ses 250 à 300 000 Juifs à émigrer vers la « Terre promise » ou le monde occidental. L'exil de cette communauté dynamique et industrieuse, venant s'ajouter au départ des Français, constitue un handicap supplémentaire pour le Maroc au lendemain de l'indépendance. Mais, à la différence d'autres pays arabes où se trouvaient implantées d'importantes communautés juives, le Maroc, après quelques années de tensions, réussit à garder de bonnes relations avec « ses » Juifs. Ces derniers permettent à Hassan de jouer un rôle non négligeable dans la recherche d'une solution pacifique au conflit israélo-arabe. La coopération entre Rabat et Tel-Aviv a aussi, on le verra, d'autres conséquences beaucoup plus discutables – notamment sur le plan sécuritaire – que Hassan masqua consciencieusement.

Derrière les relations du Maroc et de son souverain avec ces quatre pays apparaîtront en filigrane d'autres rapports. Ainsi, dans les années soixante et soixante-dix, les bases américaines au Maroc n'ont pas d'autre justification que de répondre à la présence soviétique en Méditerranée. Hassan, aussi discret sur ce plan qu'avec Israël, joue avec brio de cette concurrence, non sans irriter ses amis américains. Qui se souvient que Moscou, au grand dam de Washington, a livré, au début des années soixante, des Mig et des tanks *made in URSS* à un Maroc non aligné ?

L'Afrique sera également présente dans cette partie, parce que Rabat et Alger se disputent les faveurs du continent dans le dossier du Sahara occidental. À plusieurs reprises aussi, à la demande de Paris ou de Washington, ou du moins avec leur accord, des troupes marocaines sont dépêchées en divers points d'Afrique. Mais il s'agit là d'un travail diplomatique de second ordre, conditionné par les relations du royaume avec Alger, Paris et Washington…

Une fois établi son bilan politique et diplomatique de roi et de chef d'État, il faudra encore, dans une dernière partie, se pencher sur l'homme. L'homme public, d'abord, soucieux jusqu'à l'obsession de donner au royaume un cadre institutionnel, à commencer par une Constitution faite sur mesure et régulièrement revisitée. Juriste de formation, ayant au départ élaboré la Loi fondamentale avec l'aide de constitutionnalistes chevronnés, on aurait pu s'attendre à ce que le royaume, sous sa houlette, évolue tranquillement vers une monarchie constitutionnelle. Ce ne fut pas le cas. Hassan n'a cessé, au contraire, de renforcer ses pouvoirs déjà considérables, et la lecture très particulière qu'il eut toute sa vie de la Constitution l'a conduit à se comporter en monarque

absolu, voire en tyran, durant de longues années. Le cas de l'autorité judiciaire, « indépendante du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif », selon l'article 82, montre mieux que beaucoup d'autres à quel point la Loi fondamentale du pays a pu – et continue d'ailleurs à – être allégrement malmenée.

Si Hassan, esprit curieux, s'est intéressé à mille sujets dans sa vie publique, il faut cependant accorder une attention particulière à deux questions qui, durant son existence, ont été constamment au centre de sa réflexion : l'agriculture, à commencer par les barrages, et la gestion de l'espace religieux. Un chapitre sera aussi consacré aux Marocaines, Hassan II estimant que, en tant que « commandeur des croyants », il était de son devoir et de sa responsabilité de trouver des solutions pour doter les femmes, dans un cadre islamique, d'un statut.

L'homme privé, ensuite : le père ou l'oncle, terriblement exigeant, mais aussi laxiste, le grand-père affectueux, l'« ami » attentionné, le monarque obsédé par l'étiquette et prêt à tout, même au pire, pour qu'elle soit respectée !

Hassan II n'était pas du genre à s'épancher, à livrer ses états d'âme, encore moins à reconnaître ses erreurs, même si, en de très rares occasions, comme au lendemain des deux tentatives de coup d'État de 1971 et 1972, il ne put faire autrement, quoique de mauvaise grâce…

Nous ne nous étendrons pas trop sur sa vie « privée », ses dons pour la musique et la danse, l'équitation et le golf, ou encore le plaisir qu'il éprouvait à animer jusque dans les moindres détails les soirées de son harem. Divers auteurs en ont fort bien parlé en mettant l'accent sur l'archaïsme, voire la cruauté, de pratiques moyenâgeuses auxquelles, fort heureusement, son fils Mohammed VI a mis fin. En revanche, les témoignages ou le regard de personnes qui l'ont connu, pour le meilleur comme pour le pire, compléteront utilement les réactions glanées tout au long de sa vie publique.

En conclusion, nous verrons que, aux yeux de beaucoup, Hassan II a sans doute mieux servi le Maroc que les Marocains.

1- Entretien avec l'auteur.

2- *Registre*, t. I, p. 99.

3- Voir glossaire p. 668.

Première partie

Le prince qui rêvait d’être roi

Chapitre premier

L’enfance d’un chef

« Dans ce bel après-midi du 9 juillet 1929, ruisselant d’un soleil vivifiant, un enfant poussa son premier cri au Palais impérial de Rabat. Sa naissance se déroula dans les meilleures conditions sanitaires et de la façon la plus naturelle. Les cris de joie des femmes jaillirent aussitôt comme un chant choral merveilleux en signe de réjouissance. On saluait l’événement. Même la Résidence générale en paraissait heureuse. » Ces quelques lignes dues à la plume d’Issa Babana el Alaoui[1], l’un des hagiographes de Hassan II, expriment parfaitement l’euphorie officielle qui règne à l’époque. La plupart des informations disponibles sur la petite enfance et l’adolescence du futur Hassan II sont de la même veine. Qu’il s’agisse du *Registre du génie hassanien*[2] ou d’autres sources, tout concourt à donner du jeune prince une image idyllique. Curieusement, c’est Hassan II en personne qui tempérera ce tableau complaisant en évoquant, par exemple, la rigueur de son père qui n’hésitait pas à le fustiger. Dans les archives françaises, notamment militaires, on trouve aussi quelques photos de Moulay Hassan : en 1931, à l’Exposition coloniale universelle de Paris, dont la direction avait été confiée au maréchal Lyautey[3], ou, quelques années plus tard, sur les genoux de Charles Noguès, résident général au Maroc de 1936 à 1943.

Parfois, le hasard permet d’affiner le portrait. Ainsi, l’écrivain et psychiatre Jean Thuillier, auteur d’une remarquable histoire de la folie[4], se rappelle avoir joué au foot avec Hassan entre La Rochelle et Royan, juste avant la Seconde Guerre mondiale. Fort de ce souvenir et passionné par l’âme humaine, il s’interrogera beaucoup plus tard sur le profil psychiatrique du souverain.

Pour cette période si importante de la vie, nous nous sommes donc résigné pour l’essentiel à tirer nos informations des thuriféraires du monarque, qui n’avaient pas tous, loin de là, « la grâce, l’adresse et l’expérience » de courtisans consommés, selon le mot de Mérimée.

En ce début d’été de 1929, le sultan Mohammed Ben Youssef, qui a épousé trois années plus tôt Abla, une Berbère aussi intelligente que jolie, se trouve en

France en visite officielle. À Bagnères-de-Luchon, très précisément. Ne pouvant regagner immédiatement Rabat, il demande qu'on donne au nouveau-né le prénom de Hassan : Hassan, comme le petit-fils du Prophète, mais surtout comme son arrière-grand-père, Moulay Hassan Ier. Le message qui accompagne sa requête est d'ailleurs explicite : « Implorez Dieu qu'en Son infinie miséricorde, Il fasse suivre au prince qui vient de naître la même voie que son aïeul, afin qu'il l'égale en mérite dans ce monde aussi bien que dans l'autre[5]. » Trente-cinq ans plus tard, Hassan II, comme on le verra, ne bénéficiera pas de la même latitude pour donner à son fils aîné, l'actuel roi, le prénom qu'il souhaitait[6].

Langé avec des couches parisiennes

Dans un entretien accordé à la revue *Point de vue. Images du monde*[7] à l'occasion de son soixantième anniversaire, Hassan II a voulu souligner les circonstances novatrices de sa naissance : « Mon père a tenu à ce que je sois élevé dès ma naissance de façon moderne (…). Il a tenu à ce que ce soit non pas une sage-femme traditionnelle qui assiste à l'accouchement, mais le médecin français et la sage-femme française. Je considère que c'était la première révolution : personne n'y a fait attention, mais c'était la première révolution. Tous mes langes portaient des étiquettes de magasins français. Je crois que j'ai été le premier Marocain, dès l'âge de zéro heure, à être langé par une Française avec des langes qui n'étaient pas fabriqués au Maroc, mais qui étaient achetés à Paris. Je crois que c'est avec moi qu'est entré le premier biberon. Et, dans la vie de mon père – que Dieu ait son âme ! –, je crois que c'est à partir de ce moment-là qu'il a voulu commencer à faire la révolution à l'intérieur du Palais et des traditions du Palais. Maintenir les coutumes et les traditions, mais s'ouvrir et évoluer. »

Né sous le signe du Cancer moins de vingt ans après son père, l'enfant, si l'on en croit Issa Babana el Alaoui, se porte comme un charme, « éclatant de santé et admirable par sa beauté. Il ravissait tous ceux qui le voyaient avec son gentil et gracieux visage (…). Le bébé chérifien était ambré des plus suaves parfums de l'époque, rayonnant dans son très joli berceau tout neuf ».

Le moins qu'on puisse dire est que le bambin n'eut guère à souffrir de la terrible crise économique qui débuta le 24 octobre 1929, trois mois après sa naissance, avec le krach de la Bourse de New York, et qui n'épargna aucun

pays…

Sans doute convaincu que les voyages forment la jeunesse, le sultan envoie son fils en France dès l'âge de deux ans. Un précepteur français, M. Deville, et deux gouvernantes venues de l'Hexagone permettent au fils aîné du sultan de parler dès cette époque un français sans accent, comme les petits Parisiens. À juste titre, le sultan estimait aussi que son fils, en parlant le français, serait beaucoup mieux armé pour lutter contre la France, puissance occupante…

Quand Édouard Herriot jouait avec le petit Hassan

En 1932, le jeune prince est à nouveau à Paris. Édouard Herriot est alors président du Conseil et détient également le portefeuille des Affaires étrangères. À ce titre, il s'occupe du sultan et de son fils, et pousse même la gentillesse jusqu'à accompagner Hassan aux Magasins du Louvre pour lui montrer quelques jouets. Une petite voiture à deux places retient l'attention du garçonnet, qui se met au volant. Le corpulent Herriot lui propose de s'installer à ses côtés. « Non, non, elle va tomber ! » réplique l'enfant[8].

Les années se suivent et se ressemblent. En 1933, durant l'été, le souverain alaouite emmène son fils à Nice. Devant le palace où ils sont descendus se pressent, en début de soirée, des curieux, « fascinés par le charme naturel du prince » et venus l'applaudir. Ému par ces « ovations », Moulay Hassan « ôta de suite son tarbouche et le lança à la foule en guise de reconnaissance[9] ».

L'année suivante, il accompagne son père à Thorey, en Lorraine, où le maréchal Lyautey s'est retiré. Alors que le prince va sur ses cinq ans, le vieil homme, qui mourra quelques mois plus tard, déplace sa main pour tenir légèrement le bras gauche de Hassan. Ce dernier n'oubliera jamais cette rencontre et, toute sa vie, restera fidèle à Hubert Lyautey, monarchiste convaincu, il est vrai, et profondément respectueux de la dynastie marocaine.

C'est dans l'école coranique créée par son père au Palais royal de Rabat que le jeune Hassan apprend à lire et à écrire l'arabe en s'imprégnant du Coran. Selon Mohammed el Fassi, l'un des premiers ministres de l'Éducation nationale du Maroc indépendant, le petit Moulay Hassan aimait prendre les devants et, en rentrant de l'école, il lui arrivait de temps à autre d'inviter son père à l'écouter réciter les nouveaux versets qu'il avait appris par cœur, ou d'anciens versets qu'il avait mémorisés. Ces « vertueuses initiatives » ravissaient le sultan, qui

approuvait volontiers la requête filiale[10]…

En réalité, si l'on en croit Hassan II lui-même, c'est à coups de trique que le petit prince mémorisait progressivement le Livre saint. « Jusqu'à l'âge de dix ou douze ans, confie-t-il à Éric Laurent, j'ai reçu des coups de bâton et j'étais heureux que ce soit mon père qui me les donne plutôt qu'un autre. Vous savez, aujourd'hui encore, dans les écoles coraniques, le *fqih* possède toujours un bâton. On l'applique de préférence sur les poignets. J'ai fait preuve de la même sévérité parentale envers mes propres enfants et, grâce à Dieu, je n'ai pas eu avec eux de problèmes d'éducation[11]. »

À l'âge de cinq ans, soucieux de lui faire découvrir de nouveaux horizons, le sultan emmène son fils en Suisse. « Du parc anglais au lac Léman, en passant par les berges verdoyantes, il respirait l'air infiniment léger et pur de Genève. Il était si fascinant, avec son doux sourire, lorsque quelqu'un ou quelque chose lui plaisait ! Mais son regard devenait grave et perçant lorsqu'il affichait un air méfiant. Il se gonflait même les joues aimablement lorsqu'on lui déplaisait ou lorsqu'on le contrariait[12]. »

La réalité, de l'aveu même qu'en fit Hassan II beaucoup plus tard, est moins idyllique : loin de gonfler ses petites joues, l'enfant, puis l'adolescent, pouvait avoir des accès de colère épouvantables. À Éric Laurent qui lui demande d'évoquer ses « points faibles », il répond : « Mon père avait coutume de me dire : "Lorsque je fais ma prière cinq fois par jour face à La Mecque, je prie Dieu de limiter vos emportements." J'avais, c'est vrai, des emportements terribles, qui ont brusquement disparu. Du jour au lendemain[13]… »

Au moment où son fils atteint l'âge de six ans, le sultan, estimant sans doute que son précepteur Si Mohammed Akesbi, qui lui faisait réciter le Coran, était un peu limité, fait appel à quelques professeurs d'arabe afin de lui donner de solides bases dans cette langue. Parallèlement, selon Abdelwahab Mansour, principal historiographe du règne hassanien[14], Mohammed Ben Youssef pousse son fils à pratiquer différents sports : natation, équitation – il passait pour un excellent cavalier –, tir, escrime, football. En ce qui concerne cette dernière discipline, Hassan II, parlant de lui à la troisième personne lors d'une conférence de presse[15], confie que « le prince héritier a eu la chance de jouer au football pendant cinq ans durant toutes les vacances scolaires, sur la plage d'Ain Diab. Il a donné des coups de pied dans les tibias des garçons avec lesquels il jouait, et en a reçu beaucoup de leur part ».

En 1935, si l'on en croit Issa Babana el Alaoui, toujours prêt à s'extasier

devant les « exploits » du petit prince, ce dernier « obtint dans une épreuve de natation un prix qui n’est accessible qu’aux adolescents de treize ans ». Dans cette compétition organisée par l’Association française de natation et de secourisme, sous la direction du colonel Cahussac, venu spécialement de France, Moulay Hassan nagea cent mètres « sans discontinuer et sans peine », suscitant l’« épatement » des spectateurs et, parfois, leur « stupéfaction »… Ne reculant devant rien pour souligner l’ampleur de la performance, l’hagiographe ajoute : « D’excellents nageurs parmi les jeunes participants étrangers, qui avaient réalisé pourtant de notables exploits, n’en étaient pas moins étonnés de se voir surpassés par le fils du sultan marocain. »

C’est également en 1935 que naît Moulay Abdallah, son jeune frère, avec lequel il se montrera si dur plus tard. Mais, à l’époque, d’après les historiens officiels, « il ne put cacher sa joie d’enfant, ni s’empêcher de toucher son frère avec une extrême attention (…). Il se penchait sur lui en souriant pour lui donner tendrement de courtes bises, tout en se gardant de l’incommoder16 ».

Commence alors véritablement l’école. Les horaires sont lourds : « À sept ans, affirme Hassan II, j’étudiais de 6 à 11 heures du matin et de 14 à 18 h 30 : cinq heures d’arabe et trois heures de français, que je parlais du reste couramment depuis l’âge de deux ans grâce à mes gouvernantes, puis à mon précepteur français, M. Deville17. »

Sept ans et un peu suffisant

Président d’honneur à l’âge de quatre ans du mouvement scout marocain créé en 1933 à Salé, colonel de la Garde sultanienne à l’âge de sept ans, le jeune prince a tendance à se prendre un peu au sérieux. Il le reconnaît volontiers : « L’uniforme était magnifique et, en vérité, je paradais avec quelque suffisance, sans comprendre que mon père m’imposait là des épreuves et qu’il m’observait18. » De fait, le sultan ne ménage guère le prince : « Mon fils, me dit-il, je t’ai observé tout à l’heure lorsque tu traversais la place [devant le Palais] et que tu tendais ta main à baiser. Tu ne semblais pas ressentir la moindre gêne et, au contraire, y prendre du plaisir. À l’avenir, n’oublie jamais de retirer la main que l’on veut embrasser. Sache que l’attachement témoigné à notre famille étant d’ordre spirituel et moral, il ne saurait être exprimé par un baisemain19. » Si l’on en croit le souverain disparu, son père le titillait souvent pour le pousser à l’excellence. Un vendredi, avant la prière, le sultan se tourne vers son fils âgé de

huit ans : « “Aimeriez-vous que quelqu’un soit meilleur que vous en tout ?” J’ai répondu : “Je ne préférerais pas.” Il m’a repris : “Si. S’il s’agissait de votre fils ! Alors, dites-vous bien une chose. J’aime être le premier, mais je deviendrai le plus heureux des hommes le jour où vous serez meilleur que moi[20].” »

En cette même année 1937, le prince accompagne une nouvelle fois le sultan en France. Précédée par des motards, la voiture qui les transporte traverse à toute allure un Paris presque désert. Hassan, dont la curiosité est immense, se renseigne auprès d’un responsable français : « Il m’a expliqué, inquiet, qu’on prévoyait de grandes manifestations organisées par les mouvements de gauche en faveur du Front populaire, ainsi que des contre-manifestations, dues cette fois à des partis de droite[21]. »

L’enfant découvre le monde de la politique internationale. Les tensions ne cessent de monter en Europe, à tel point qu’il va devoir, en raison de la Seconde Guerre mondiale, renoncer à étudier au célèbre collège des Roches, non loin de la Suisse. Contraint de rester au Maroc, Moulay Hassan, qui a dix ans au moment où commence la guerre, est rapidement initié aux subtilités de la diplomatie mondiale par son père. Celui-ci, à la différence de certains responsables arabes qui soutiennent Hitler en tant qu’ennemi des puissances coloniales, a bien compris que le Maroc n’avait rien à attendre de l’idéologie nazie. Le combat pour l’indépendance du royaume passe à ses yeux par la lutte contre le Führer. Une quarantaine d’années plus tard, Hassan II, marqué par cette époque, évoquera avec lyrisme le comportement des Britanniques et de leur famille royale : « Nous gardons en mémoire le souvenir du Royaume-Uni qui, dans la tourmente et dans les larmes, au milieu du feu et des destructions, avait su, avec un esprit de sacrifice étonnant, résister à tous les assauts pour que triomphent la liberté et la dignité, et que soient anéanties les forces du mal qui menaçaient alors l’humanité. Plus particulièrement, nous gardons vivace dans notre esprit le souvenir de la famille royale qui, refusant de quitter Londres tout le temps que durèrent les bombardements allemands, tint à rester au milieu de son peuple pour en partager plus intimement et plus profondément les épreuves et les souffrances, exemple vivant de l’union et de la symbiose entre la monarchie et le peuple qui font les grandes nations[22]. »

C’est peut-être parce que la musique adoucit les mœurs qu’en ces temps de guerre le sultan autorise son fils, alors âgé de dix ans, à étudier le piano et à apprendre le solfège. Mais, contrairement à ce que prétendent certains de ses hagiographes, Moulay Hassan, quels qu’aient été ses dons musicaux, n’a jamais été un « remarquable pianiste[23] ». Tout simplement parce que Mohammed Ben

Youssef a mis rapidement un terme à cette passion naissante ! Pétri de regrets, Hassan II s'est clairement expliqué sur ce point : « Je dois dire que, dans le domaine artistique, j'ai été victime de ma formation. Mon père m'a vu tâter d'un certain nombre de choses, et particulièrement de la musique. Cependant, à partir de l'âge de onze ans, il me fut interdit de toucher à un instrument de musique. Quand je lui ai demandé une explication, il m'a dit : "J'ai senti que si vous vous adonniez à un art, il serait de nature à éclipser l'art dont je voudrais qu'il soit le vôtre, celui de gouverner[24]." » Les injonctions paternelles, comme on le verra, n'empêcheront pas Hassan de rester toute sa vie un amateur éclairé de musique. Dès cette époque, d'ailleurs, il s'essaie avec un certain bonheur à l'accordéon[25].

Le 9 juillet 1941, à douze ans, Hassan II obtient son certificat d'études primaires. Cette « première grande réussite scolaire », qui procure une « immense satisfaction » à son père, précède de quelques mois l'inauguration, le 20 janvier 1942, du Collège impérial à Rabat, voulu par le sultan et consacré à l'enseignement des enfants de la famille royale et de quelques brillants élèves marocains triés sur le volet pour accompagner le cursus des princes, invités à partager le quotidien d'enfants issus du peuple…

Le bâtiment, dont la construction a duré onze mois, comporte un rez-de-chaussée avec les classes, les salles de lecture, de jeux et de prière, et le réfectoire. À l'étage se trouvent le dortoir et les chambres des princes Hassan et Abdallah ainsi que de leurs camarades. L'objectif de cet enseignement bilingue est de préparer ces jeunes gens au baccalauréat français et à la licence d'arabe. Professeur agrégé de lettres classiques, Maurice Duval, venu d'Algérie, est le premier directeur du Collège.

Un des camarades de Hassan se souvient de cette époque : « Dans ce Collège au régime d'internat, nous vivions comme de jeunes soldats, sauf que, pour nous, le Palais était une caserne dorée. Moulay Hassan était un garçon gentil, pas du tout le fils à papa que je m'attendais à rencontrer (…). Le prince a longtemps partagé notre dortoir, puis on lui a donné sa propre chambre que nous occupions avec lui à tour de rôle (…). Le prince était un bon élève. On le sanctionnait parfois parce qu'il répondait aux professeurs ou parce qu'il avait été mal noté. Il lui était alors interdit d'aller voir sa mère le vendredi et le dimanche. Lorsque nous faisions les imbéciles, il était puni avec nous (…). Le sultan se tenait au courant de nos résultats scolaires et passait nous voir tous les soirs après les cours. Il nous apportait parfois des balluchons de beaux habits[26]. »

Le collégien Hassan donne satisfaction au sultan sur le plan scolaire. En 1942, il remporte les prix d'excellence et d'honneur, et, en langue française, le prix

spécial offert par le résident général Noguès. La courtisanerie la plus plate ne s'est pas encore généralisée au Palais, et ces résultats n'ont rien de surprenant. Contrairement à ses petits camarades, le jeune prince parle le français depuis la petite enfance et l'a appris avec des ressortissants français. Il n'est pas encore cet adolescent turbulent et un peu voyou dont les médiocres résultats scolaires irriteront le sultan[27].

Néanmoins, les mauvaises habitudes se mettent en place si l'on en croit M[e] Maurice Buttin, l'avocat de la famille Ben Barka, né au Maroc un an avant Hassan et qui, en 1942 ou 1943, est invité à jouer au tennis avec l'héritier du trône. « Je joue assez mal et le prince ne sera sans doute guère intéressé par nos échanges de balles, répond Buttin.

– Bien sûr que si, réplique l'émissaire du Palais, car le prince ne joue que depuis peu. Mais une condition s'impose. Si vous acceptez de jouer avec lui, vous devrez le laisser gagner !

– Prince ou pas, il n'en est pas question », rétorque sèchement le jeune Buttin[28].

Collégien et témoin d'événements historiques

Tout collégien qu'il soit encore, le prince Hassan, par la force des choses, est le témoin d'événements considérables. Peu d'enfants de son âge auront approché autant de grands dirigeants politiques. « J'eus l'occasion, écrit-il trente ans plus tard, de connaître quelques-uns des chefs militaires américains les plus fameux : le général Eisenhower, les généraux Bradley, Clark, Patton – ce dernier me parut très sympathique –, auxquels mon père me présenta. Ces généraux se firent un plaisir de nous montrer leurs armes les plus perfectionnées, des navires spéciaux, des péniches de débarquement, etc. La puissance offensive de cette armée parut à mon père et à ses conseillers irrésistible : elle l'était réellement[29]. » Hassan ne se contente pas d'écouter. En compagnie de Patton et du résident général Noguès, il monte dans une Jeep et passe en revue des chars américains stationnés près de Casablanca. Puis un pilote américain le fait monter dans le cockpit d'un avion de chasse dont il lui énumère les principales caractéristiques.

Mais c'est sans aucun doute la rencontre d'Anfa, le 22 janvier 1943, qui marquera le plus Hassan. Invité avec son père par le président Franklin Roosevelt, le garçon, qui n'a pas encore quatorze ans, se retrouve à la même

table que l'homme le plus puissant du monde. Il y a là également le légendaire Premier ministre britannique Winston Churchill, le général George Catlett Marshall, chef d'état-major de l'armée américaine, à qui l'on devra le plan du même nom quatre ans plus tard, le général George Smith Patton, ami du précédent et qui commandait les troupes américaines ayant débarqué au Maroc lors de l'opération « Torch ». Ces deux officiers supérieurs très cultivés – Patton parlait un excellent français et lisait aussi dans le texte Jules César et Thucydide – impressionnent Hassan. Si, selon celui-ci, « rien d'important ne pouvait être dit durant le dîner30 », c'est néanmoins « après l'entrevue d'Anfa et les promesses qui lui furent faites que mon père engagea résolument le peuple marocain sur le chemin de l'indépendance ». Hassan II rapporte également un passage d'un livre écrit par Elliott Roosevelt, fils de Franklin et présent au même dîner : « Tout en jouant négligemment avec sa fourchette, mon père fit observer qu'après la guerre la situation se trouverait profondément modifiée, surtout en matière coloniale31. »

À ce repas sans vin ni alcool, par respect pour le souverain marocain, participaient aussi le résident général Noguès, le grand vizir el Mokri, presque centenaire, et Si Maameri, chef du protocole.

L'anticolonialisme de Roosevelt, ouvertement exprimé durant ses échanges avec le sultan, agace Churchill, alors à la tête du plus grand empire du monde. Dans son livre, Elliott Roosevelt raconte que Sir Winston « mordait son cigare d'un air renfrogné ». Puis, quand le président américain affirma que « le système colonial était périmé », le Premier ministre britannique souligna qu'un tel point de vue méritait d'être nuancé et, tentant de dédouaner la Grande-Bretagne, rappela qu'après la conquête de l'Algérie par la France, son pays s'était fait pendant un demi-siècle « le gardien de l'intégrité de l'empire chérifien ». Roosevelt, provocateur, répliqua que l'on n'était plus en 1830, et émit l'espoir, une fois la guerre terminée, de voir le Maroc accéder rapidement à l'indépendance32. Ainsi s'explique la « mauvaise humeur » de Churchill, relevée par Hassan II qui le qualifie de « personnage pas rigolo33 ». Dans son livre, Elliott Roosevelt évoque la conversation qu'il eut avec le jeune Hassan : « En parlant avec lui, on aboutit à la conclusion que c'est un prince qui a la conscience de son destin de roi. S'il arrive à l'être, il fera du Maroc un État moderne. De ses paroles, de son regard profond jaillit un monde intense. Je dirais qu'il a l'air d'un poète incrusté sur un Machiavel arabe de la Renaissance34. » Selon l'historiographe Abdelwahab Benmansour, en rentrant à Rabat après cette journée historique, le sultan prit son fils à part et, solennellement, lui dit : « Je te promets que tu seras mon successeur. Je t'ai

amené à cette rencontre qui ne regroupait que de vieux dirigeants et hauts responsables, parce que je veux t'habituer à l'exercice de la responsabilité et te faire connaître les grandes personnalités. Tu vas regagner ta place au Collège impérial. Tes professeurs et tes camarades te demanderont où tu as passé l'après-midi et la soirée de ce vendredi. Prends garde de les informer de ce que tu as vu ou entendu (…), ou de leur en insinuer la moindre chose (…). Je testerai ta discrétion[35]. »

Toujours selon Benmansour, ses jeunes camarades lui demandèrent effectivement où il était allé : « Je leur donnai des réponses vagues et les renvoyai avec douceur. Pourtant, il y avait parmi eux de vrais confidents. Néanmoins, je sus garder le secret jusqu'à la diffusion officielle de la nouvelle. En vérité, ce fut une dure expérience pour moi. Depuis ce jour-là, j'ai commencé à apprécier la responsabilité à sa juste valeur et j'ai saisi le sens de la discrétion[36]. »

Proche du Palais royal, l'universitaire américain Rom Landau écrit à propos des relations entre le sultan et le prince : « Leurs rapports étaient si fructueux qu'il était rare d'en trouver de comparables entre un père et son fils. » Puis Landau, comme s'il avait compris la complexité de cette relation dont le caractère sulfureux sera révélé plus tard, ajoute : « Chacun d'eux percevait le côté faible et le côté fort de l'autre[37]. » Quoi qu'il en soit, et quelles qu'aient pu être les motivations du souverain, ce fut tout bénéfice pour Hassan, qui le confessa plus tard : « L'on peut imaginer qu'en présence de ces hommes prestigieux, j'ouvrais bien grands mes yeux et mes oreilles[38]. » Le prince, qui n'a pas encore quatorze ans, est pourtant vite ramené aux dures réalités : « Les grands principes démocratiques évoqués à Anfa et les chaleureuses promesses qu'on y avait formulées furent oubliés, note-t-il trente ans plus tard. Nous comprîmes bientôt qu'en janvier 1943 il s'agissait, pour Roosevelt et Churchill, non pas de "libérer le Maghreb du joug colonialiste", mais bien de neutraliser le Maroc afin que le maréchal Rommel fût battu et que le débarquement en Italie pût avoir lieu. Logistique d'abord[39]. » Cependant, même si Hassan a appris très jeune à ne plus rêver, cette expérience unique lui sera fort utile, comme l'a justement souligné l'un de ses plus proches conseillers, Ahmed Réda Guédira : « Le seul fait qu'il ait eu à parler aux plus grands du monde d'alors devait aussitôt en faire un symbole et lui conférer, dans l'image romantique que la jeunesse se fait de la politique, une stature internationale[40]. »

C'est aussi à cette époque que le futur Hassan II prend conscience du poids des États-Unis dans le monde et, surtout, du rôle qu'ils pourraient être amenés à

jouer en Afrique du Nord, en particulier au Maroc.

Poids qui n'est pas seulement politique et militaire, mais aussi culturel. Si l'un ou l'autre de ses hagiographes s'est plu à noter pour l'anecdote que le cinéma parlant était apparu en 1929, année de la naissance de Hassan, c'est encore pendant la Seconde Guerre mondiale que le prince et ses camarades du Collège impérial découvrent le septième art avec la bénédiction du sultan, à condition naturellement de bien travailler… Les westerns avec Gary Cooper[41] et John Wayne, les films comiques avec Charlie Chaplin, mais aussi les films historiques plaisent particulièrement au jeune garçon. Cette passion du cinéma ne le quitta jamais. Comme Anouar el-Sadate et, sans doute, bien d'autres chefs d'État, arabes ou non, Hassan II avait sa salle de projection où passaient en avant-première – en tout cas bien avant les salles des grandes villes du royaume – les meilleures productions ou celles dont on parlait le plus.

Un garçon épuisé

Cependant, la volonté du sultan d'impliquer très tôt son fils dans les affaires publiques a de sérieuses conséquences sur l'état général de Hassan. Ce dernier a beau être intelligent et doté d'un bon sens politique, il n'a que quatorze ans. Alors que la guerre fait rage dans le monde, ce qu'il a entendu l'a profondément affecté. Il est épuisé. Maurice Duval, directeur du Collège impérial, est le premier à tirer la sonnette d'alarme : « Je crains, dit-il, que l'extrême nervosité où est maintenu le prince n'ait une fâcheuse influence non seulement sur ses études, mais aussi sur sa santé. » L'inquiétude du directeur est d'autant plus vive que, l'année précédente, Hassan lui a donné presque entière satisfaction. M. Duval avait ainsi conclu l'année 1941-1942 par cette appréciation sur son livret scolaire : « Très bon élève, intelligence curieuse, vive, spontanée. Capable d'être subtil et brillant[42]… »

L'avertissement du directeur est entendu. Hassan est ménagé par son père. Ses déplacements publics sont réduits au maximum. Il prend des fortifiants, est invité à dormir davantage et à faire plus de sport. C'est un autre Français, M. Mial, qui le prend en charge dans ce domaine. C'est à cette époque qu'il devient bon cavalier, grâce aux conseils exigeants du sous-lieutenant Laforêt, père de la chanteuse, Marie.

En janvier 1944, alors que le résident général Gabriel Puaux[43], qui a succédé à Noguès, fait arrêter plusieurs dirigeants de l'Istiqlal, quelques jours après que

le Manifeste de l’Indépendance a été rendu public, Moulay Hassan et ses condisciples, si l’on en croit Édouard Sablier, « grimpent chaque jour sur le mur du Collège impérial et crient leurs encouragements aux manifestants, reprenant leurs mots d’ordre et exigeant la libération des prisonniers politiques[44] ».

Hassan II a apporté des précisions sur son attitude en ces temps difficiles : « Notre solidarité envers les leaders nationalistes incarcérés ne se bornait pas à une simple critique dirigée contre les autorités françaises, ni à une dénonciation des mesures vexatoires qu’elles commençaient à prendre à l’endroit de mon père, et de l’oppression qu’elles exerçaient sur mon peuple. C’est plutôt par un arrêt total de notre activité au Collège impérial que nous exprimâmes un jour notre soutien (…). En fait, cette grève scolaire marqua profondément le résident général et ses collaborateurs. Et une enquête fut ouverte pour savoir jusqu’à quel point je m’entendais avec les nationalistes, alors que je n’avais pas encore quinze ans[45]. » Curieusement, même si l’on peut comprendre l’inquiétude d’un père, le patriotisme de son fils irrite le sultan. Hassan II en parle assez longuement : « Mon geste avait profondément déplu à la Résidence. Paris a même dépêché un colonel appartenant au deuxième bureau, qui a enquêté pendant trois semaines sur les activités et les sentiments antifrançais du prince Moulay Hassan. Mon père, très ennuyé, m’a dit : “Est-ce que les soucis que j’ai ne vous suffisent pas ? Puisque vous voulez jouer le leader politique, eh bien, vous irez vous aussi en prison.” J’ai tenté de me justifier : “Mais enfin, sire…” Il m’a interrompu : “Non, ne me dites rien. Vous apprendrez ainsi que ce n’est ni gratuit, ni facile.” Il m’a renvoyé au Collège et, pendant trois mois et demi, j’ai été privé de toute sortie. En fait, le pauvre se faisait beaucoup de souci pour moi[46]. »

Première rencontre avec de Gaulle

Les tensions qui apparaissent déjà entre le père et le fils n’empêchent pas le sultan d’associer le prince à la plupart de ses déplacements ou de ses entretiens, y compris à l’étranger. Le 8 mai 1945, alors que Keitel signe la capitulation de l’Allemagne à Berlin, les deux hommes évoquent longuement avec Charles De Gaulle l’avenir des relations franco-marocaines. Coiffé d’un tarbouche rouge, portant des lunettes de soleil, Moulay Hassan, qui n’avait pas encore seize ans, assiste ce jour-là, aux côtés de De Gaulle et de son père, au défilé de la Victoire. Entre le chef de la France libre et le sultan, le courant passe de mieux en mieux. Déjà, lors d’une récente visite du Général au Maroc, le souverain lui a décerné le

grand ouissam alaouite, la plus haute décoration du royaume. En faisant le sultan Compagnon de l'ordre de la Libération, le 18 juin 1945, à l'occasion du cinquième anniversaire du célèbre appel, de Gaulle ne fait en quelque sorte que rendre la politesse à un homme dont les sujets ont contribué « avec héroïsme » à la défaite du nazisme.

On sait moins que, lors de cette émouvante cérémonie, de Gaulle remit personnellement « le ceinturon (*sic*) de la Légion d'honneur » à Moulay Hassan, qui en fut très touché : « Imaginez un jeune de quinze ans jouissant de cette distinction », dira-t-il un jour en rendant hommage au Général[47].

Avec les principaux protagonistes de la rencontre d'Anfa, le général de Gaulle, du fait de sa proximité avec son père, est sans doute l'homme qui a le plus marqué le futur Hassan II. Le 26 juin 1963, lors du dîner de gala offert en son honneur par le président français, le jeune roi le rappellera avec une certaine solennité : « Je n'oublierai pas, étant encore adolescent, avec quelle sincérité et quel plaisir profond vous avez fait de mon père un Compagnon de la Libération. Je sais aussi avec quelle parcimonie, bien justifiée du reste, cet ordre est distribué en France, et surtout à l'étranger. Votre geste fut considéré par tous comme un hommage à celui qui avait voulu rester juste jusque dans les moments pénibles que traversait un pays ami. »

À seize ans, alors qu'il poursuit ses études au Collège impérial, Hassan, si l'on en croit un de ses proches, Ahmed Réda Guédira, est encore un garçon fréquentable que les honneurs et le pouvoir n'ont pas perverti : « Il venait d'avoir seize ans (…). J'eus d'abord à me rendre compte de sa vivacité au cours des jeux – éminemment intellectuels – que le directeur du Collège organisait (…). Sa participation à ces jeux était totale et son intégration, au sein du petit groupe que nous formions, était tout à la fois touchante et attrayante. À aucun moment et en toutes circonstances il ne donnait l'impression qu'il appartenait à une caste, à une classe ou à une catégorie différente. À aucun moment, et en toutes circonstances, il ne laissait naître en nous le sentiment que sa qualité de prince héritier lui conférait quelque privilège particulier. Il était l'un de nous dans le plein sens du terme. Ce fut sans nul doute l'un de ses côtés les plus attachants[48]. »

Même si Ahmed Réda Guédira, la bête noire de l'opposition historique marocaine, passe pour avoir été l'un des très rares intimes de Hassan à oser lui dire de temps à autre le fond de sa pensée, il ne faut pas pour autant prendre pour argent comptant ce beau compliment. Dire de vive voix et en tête à tête à Hassan II ses quatre vérités est une chose, l'écrire en est une autre. Sans être

forcément dupe, le souverain n'a pratiquement connu de son entourage que flatteries et flagorneries.

Notre scepticisme repose en effet sur un certain nombre de témoignages et d'observations recueillis par les fonctionnaires français chargés à cette époque de surveiller le prince, ou tout simplement de gérer ses déplacements ou ses activités. Or, le moins qu'on puisse dire est que le jeune Hassan, loin de se fondre dans le collectif, a très tôt eu une conscience aiguë de son importance et de sa destinée. Comment d'ailleurs aurait-il pu en être autrement, nous disait un ancien directeur du Collège impérial, quand, à l'âge de treize ans, vous entendez des courtisans et des bouffons déclamer des poèmes à votre gloire, où l'insignifiant le dispute au grotesque ?

Intelligent et doté de solides connaissances, Moulay Hassan l'est certainement. Il lui arrive pourtant de parler pour ne rien dire. En juillet 1946, il se déplace avec une douzaine de ses camarades du Collège impérial et quelques personnalités, dont le caïd Si Brahim, dans la région de Taliouine, à une centaine de kilomètres au sud de Ouarzazate. Le lieutenant-colonel Albouy, qui supervise ce déplacement pour la Résidence générale, note que « Son Altesse se montre aimable, mais fait preuve d'une méconnaissance totale du Sud marocain, discutant comme un gamin des questions d'hydraulique[49] ». L'un des buts de ce voyage est que tout ce petit monde puisse chasser à Tibhart, à quelques kilomètres de Taliouine. À lire Albouy, on découvre que le prince commence déjà à prendre de mauvaises habitudes. Plus exactement, on le pousse à en prendre. En effet, comme la première battue ne donne rien, « une gazelle est finalement attrapée à la main avant d'être relâchée et abattue à coups de fusil au milieu de rabatteurs résignés aux risques d'un ricochet[50] ! » Ces parties de chasse, qui se transforment en petits massacres, deviendront par la suite monnaie courante et permettront aux chantres du régime d'ajouter quelques titres de gloire à la liste déjà longue des « exploits » de leur chef : pianiste virtuose, champion de natation et de golf, tireur d'élite, etc.

Mais ce n'est pas tout. Négligé, fêtard, le prince choque les élites locales, toujours selon Albouy. Hassan – qui, grâce à Smalto, son grand couturier italien, passait, devenu roi, aux yeux de ses admirateurs, pour l'un des hommes « les mieux habillés de notre planète » – n'a pas toujours été un modèle d'élégance : « La tenue de Moulay Hassan a beaucoup choqué : "tenue de graisseur", ont dit les indigènes. Il n'avait pas de coiffure et portait un pantalon de toile, une chemisette ouverte et une veste de toile très légère, le tout fripé et mal tenu », précise l'officier français avant d'ajouter que, chaque fois que l'occasion s'en

présentait, il n’hésitait pas à prendre le tambourin, à danser et à chanter. Hassan II a d’ailleurs confirmé le fait en affirmant que c’était à Ben Barka qu’il devait d’avoir modifié son comportement vestimentaire[51].

À Tibhart, « devant les Aït Azilel un peu arriérés, il a joué à toutes sortes de jeux avec ses camarades, dont le jeu de saute-mouton, pour la grande joie du public. Mais, en agissant ainsi, les notables du cru ont eu l’impression qu’il se conduisait “en gamin et non en fils du sultan”. Le caïd Si Brahim aurait même été agacé par son “attitude enfantine”, allant jusqu’à lui reprocher son ton persifleur et son comportement à l’égard d’un de ses camarades dont il voulait faire dire du mal[52] ! »

À cette époque, le sultan est visiblement irrité par le comportement de son aîné. À tel point qu’il fait faire une enquête sur ses relations et demande à l’Office chérifien des PTT de lui communiquer la liste détaillée de toutes les communications interurbaines du prince durant le mois d’août. Suivi par les services français, il l’est aussi par les hommes de son père. En janvier 1948, découvrant qu’il est « espionné », « il entre dans une violente colère et a une explication orageuse avec Sa Majesté[53] ».

Quelques mois plus tard, une note de renseignements concernant les « proches parents du sultan », sans indulgence pour Hassan, fait à nouveau état de son arrogance et de sa légèreté : « Malgré l’intervention de leaders nationalistes, la cote du prince Moulay Hassan serait en nette régression depuis Ramadan. On lui reprocherait entre autres son attitude fière et dédaigneuse, alors qu’on le juge d’une intelligence tout à fait moyenne. Le comportement général de sa vie privée est aussi critiqué et jugé indigne de l’héritier du trône. » La note se termine par une comparaison peu flatteuse pour l’aîné du sultan : « Par contre, la princesse Lalla Aïcha serait appréciée comme étant une femme de tête, intelligente et unanimement estimée dans les milieux nationalistes[54]… »

Le sultan et Hassan à Tanger

En avril 1947, le voyage à Tanger de son père marque profondément Hassan. À l’époque, le gouvernement français avait remplacé le très médiocre et borné résident général Gabriel Puaux par Eirik Labonne, qui, en tant que secrétaire général du Protectorat de 1926 à 1928, avait déjà donné une vigoureuse impulsion à l’économie locale, notamment au secteur minier. Hassan II n’a jamais caché son admiration et son respect pour ce libéral haï par les

colonialistes : « C’était un économiste hardi, doublé d’un technocrate imaginatif, qui se faisait une haute idée de sa mission. Il prétendait reprendre en main l’administration et la mettre au pas, afin de libéraliser le régime et de réaliser de vraies réformes économiques, politiques et sociales. » De fait, Labonne donne l’ordre de libérer les deux grandes figures du nationalisme, Allal el Fassi, déporté au Gabon, et Ahmed Balafrej, éloigné en Corse. Il les invite même à sa table. En juillet 1946, son plan de développement de trois ans, qui vise à développer la production proprement marocaine, scandalise la grande majorité des colons.

Cependant, avant d’être mis à l’écart par le gouvernement français, Labonne autorise le sultan à se rendre à Tanger, où aucun souverain ne s’était rendu depuis 1899. « Afin d’affirmer l’indivisibilité de la souveraineté marocaine, écrit Hassan II, mon père déclara à Eirik Labonne qu’il désirait aller à Tanger et y parler en roi. Le voyage devait avoir lieu le 10 avril 1947, mais, le 7, une rixe en apparence insignifiante éclata à Casablanca entre Marocains et tirailleurs sénégalais. Cette sinistre affaire dégénéra en massacre, les tirailleurs ayant mitraillé la foule sans que les officiers français intervinssent pour que cessât la tuerie (…). Ainsi, le voyage à Tanger s’effectua sous le signe du sang de nos compatriotes assassinés. Je dois dire que mon père fut accueilli en zone française comme en zone espagnole et internationale avec une ferveur et un enthousiasme que nous n’avions pu imaginer. J’étais présent à la tête de nos scouts, qui constituaient la garde d’honneur du roi. Ma sœur, la princesse Lalla Aïcha, qui parut devant la foule le visage découvert, et moi-même parlâmes simultanément à la jeunesse marocaine accourue. Écoutant les paroles d’espérance du souverain, une immense multitude donna libre cours à une exaltation à la fois patriotique et religieuse. C’est là que j’eus la certitude que la marche de notre peuple vers l’indépendance était irrésistible[55]. »

Pour reprendre les termes de l’historiographe de Hassan II, les quelques jours qu’il passa à Tanger « furent les plus fertiles de sa vie, malgré son jeune âge. C’était une période chargée d’activités politiques, de contacts avec les milieux de la jeunesse, avec les cercles nationalistes et les classes éclairées du peuple marocain dans les diverses régions de l’Empire démembré[56] ».

« Mon fils, tes notes sont médiocres »

L’important déplacement tangérois du sultan et de ses deux aînés, Hassan et

Aïcha, intervient quelques mois après que des tensions assez fortes sont survenues entre le père et le fils. Hassan II en parle assez longuement dans *Le Défi* :

« Je devais entrer dans ma dix-huitième année lorsque mon père me fit comparaître devant lui : “Mon fils, me dit-il, si j’ai décidé que ta présence à mes côtés était publiquement nécessaire en certaines circonstances décisives pour l’avenir de notre peuple, c’est que je désirais que, déjà, tu prennes conscience de tes responsabilités d’héritier du trône. Or, depuis quelque temps, tu sembles oublier les obligations qui sont celles d’un futur souverain : au collège, tes notes sont médiocres et tu délaisses tes études pour des occupations frivoles. Tu aurais des excuses si, pour toi, le Ciel avait été avare de ses dons. Ce n’est pas le cas. En 1942, tu avais remporté les prix d’excellence et d’honneur, et, en langue française, le prix spécial offert par le résident général, le général Noguès. Malheureusement, tu n’as pas continué. Sache-le, ton rôle n’est ni de parade, ni de figuration, ni de divertissement, car le jour où Dieu jugera que mon temps terrestre est révolu, c’est sur tes épaules qu’en principe reposera le fardeau que je porte. Tu dois comprendre dès à présent combien il est lourd (…). La valeur d’un homme ne se juge point d’après sa naissance, mais bien selon son mérite et son caractère : je te l’ai dit souvent. Tu n’es nullement obligé, tu le sais, d’être prince héritier, et que tu ne le fusses point ne constituerait pas une anomalie dans l’histoire de notre dynastie. C’est à moi d’en juger. Si tu ne te sens pas capable, dès maintenant, de réformer ta conduite, si la volonté nécessaire à l’accomplissement de tes devoirs présents et futurs te fait défaut, tu dois le reconnaître et le dire franchement. Je te donne quarante-huit heures pour réfléchir et te décider. Mon fils, deux chemins s’ouvrent devant toi. L’un est facile et tu y trouveras tous les agréments de la jeunesse et de la fortune ; tu pourras sans contrainte courir le monde, suivre ton penchant pour les beaux-arts et la littérature. L’existence sera pour toi riante, et sois certain que je ferai de mon mieux pour que tu sois heureux autant qu’on peut l’être ici-bas. L’autre chemin est bien différent. Le moindre faux pas peut y être fatal. Il est difficile, plein de risques inconnus, semé d’embûches. On voudrait parfois s’arrêter, se reposer, mais il faut avancer toujours. C’est tout un peuple, ne l’oublie pas, que l’on guide vers l’indépendance et le progrès, la justice et la paix sociales (…). Tu es devant deux routes. C’est à toi de choisir librement celle que tu veux suivre[57].” »

À Jacques Chancel, Hassan II, une trentaine d’années plus tard, a livré de la scène une version quelque peu différente. Il venait alors de « rater les deux simili-bacs [bacs blancs] d’une façon effroyable », à quelques mois de l’examen.

Son père le convoque et lui rappelle l'histoire de Moulay Slimane, qui transféra la couronne à son neveu plutôt qu'à son fils : « "Pensez-vous que je serais incapable de faire la même chose ? Vous avez trois jours pour réfléchir et vous décider à travailler. Ou alors vous serez un gentleman-farmer et vous tournerez le dos aux affaires publiques !" Il m'a alors bouclé au collège comme interne pendant trois mois. C'est comme cela que j'ai eu mon baccalauréat[58]. »

Avec ce mélange de culot et de mauvaise foi qu'on lui découvrira petit à petit, Hassan II affirme que, « après deux jours de réflexion », il choisit « le chemin le plus difficile ». Disposé à l'« aider », le sultan entraîne aussitôt son fils dans la pièce où il vivait, au Collège impérial, et la débarrasse « en un clin d'œil » des fusils de chasse, fleurets, raquettes, attirail de pêche, livres et magazines, radio, tourne-disques, bref, de tout ce qui était susceptible de le distraire. Le père conclut ce grand moment par une sentence définitive : « Je crois qu'à présent tu vas pouvoir travailler[59] ! »

De fait, Hassan, surveillé de près et bientôt encadré par un secrétaire particulier, Ahmed Aouad, est soumis à une stricte discipline qui ne lui plaît guère – « Je mentirais si je disais qu'au début cet emploi du temps me semblait agréable », confessera-t-il –, mais qui lui permettra de passer sans difficulté les deux parties du baccalauréat français en 1947 et 1948.

Cependant, très vite, le jeune homme frivole et jouisseur reprend le dessus. Entre la voie facile et la voie difficile, Hassan n'a jamais su ni voulu trancher. Assoiffé de pouvoir, il ne renoncera pas pour autant aux plaisirs de l'existence, fussent-ils en contradiction totale avec les exigences de sa charge.

Parfois, les observations des policiers français qui le surveillent prêtent à sourire. À la fin du mois de novembre 1947, ceux-ci signalent l'arrivée à Casablanca de Mme Mevrel, cinquante-neuf ans, qui va s'occuper de Moulay Abdallah, alors âgé de douze ans. Toutefois, poursuit l'auteur de la note, visiblement embarrassé, « on ne sait pas encore qui sera chargé de Moulay Hassan, car on craint que Mlle Buterol, âgée seulement de vingt-quatre ans, qui avait été primitivement prévue, ne puisse avoir toute l'autorité nécessaire et ne soit l'objet de trop de prévenance de la part du prince[60] »…

Toute sa vie est d'ailleurs une suite de contradictions. Ulcéré à juste titre par la brutalité des troupes coloniales à Casablanca en avril 1947, il n'hésitera pas, par exemple, dix-huit ans plus tard, à envoyer au même endroit la troupe mater les émeutiers… Mais, à cette époque, l'adolescent n'a pas encore les moyens de ses ambitions.

Durant l'été 1947, un avion militaire français s'écrase près de Témara, à une vingtaine de kilomètres au sud de Rabat, sur la côte. Avant de disparaître dans la lagune, l'appareil arrache les fils téléphoniques, puis blesse grièvement deux personnes à bord d'un canoë. Devant l'impossibilité d'appeler les secours par téléphone, l'ingénieur en chef des Travaux publics Treillet tente de trouver une voiture pour aller chercher de l'aide à la poste de Témara : « Avisant alors des automobilistes indigènes qui arrivaient à cet instant sur les lieux de l'accident, je leur demandai de m'emmener immédiatement à la poste pour chercher du secours. L'un d'eux me répondit que l'on pouvait téléphoner du café du Casino, mais, comme je leur faisais remarquer que le téléphone était coupé, il ajouta : "Je refuse, monsieur, je refuse catégoriquement !" » L'ingénieur Treillet trouve finalement un camion militaire qui le conduit à Témara, d'où il peut téléphoner, ce qu'il explique à son chef, avant d'ajouter : « Si je puis me louer du geste du chauffeur du camion militaire et de celui du receveur de la poste de Témara qui m'a donné la priorité, en revanche je me permets, monsieur le Chef des services municipaux, d'attirer votre attention sur l'attitude de l'automobiliste indigène qui opposa un refus formel à ma demande de secours. Renseignements pris, il s'agirait d'une automobile appartenant au parc de Sa Majesté le sultan61. »

Le même jour, dans une note adressée aux autorités françaises et marocaines, le contrôleur civil Vallat apporte quelques précisions et y va lui aussi de son commentaire : « D'après les renseignements sûrs que j'ai moi-même recueillis sur place, il s'agissait du prince Moulay Hassan, qui conduisait lui-même une petite voiture de marque anglaise portant le sceau de Salomon62. Le prince était accompagné de trois jeunes Marocains. L'attitude de l'héritier présomptif a profondément choqué les témoins, assez nombreux, de l'accident, et fait l'objet de commentaires indignés de la population française63. »

La presse française de droite s'en donne évidemment à cœur joie. *L'Aurore* datée du 29 juillet titre : « L'Altesse impériale ne se dérange pas pour des vies humaines », tandis que *L'Aube* du même jour ironise en titrant : « Un geste sérénissime ».

Huit jours plus tard, un « politique » du ministère de l'Intérieur revient sur cet incident et fait état, cette fois, des réactions marocaines. Il note d'abord « qu'aucune rectification provenant du Palais n'a été publiée et que, par ailleurs, les familiers du prince ou ceux qui l'approchent de près ne nient pas l'incident, se bornant à excuser son auteur et même à le justifier. Ils prétendent en effet que M. Treillet s'est adressé de façon incorrecte à Moulay Hassan, disant : "Ya Ahmed ! Prête-moi ta voiture !" Dans certains milieux nationalistes de Rabat, on

a même répandu le bruit que l'un des deux officiers pilotes tués dans l'accident avait récemment déclaré que si les Marocains se révoltaient, il était prêt à les écraser avec son avion, et que le prince était au courant de cette déclaration. Cette dernière information, du fait qu'elle paraît bien fantaisiste, contribue à prouver que les milieux dévoués au prince ne cherchent nullement à nier les faits, mais tentent par tous les moyens d'excuser son attitude déplacée[64] ».

En attendant, les belles promesses faites à son père ne sont que partiellement tenues, et les matériels de pêche et de chasse confisqués par ce dernier n'empêchent pas Hassan de se livrer à ses distractions favorites. Le 24 décembre 1947, pendant les vacances de Noël, Moulay Hassan, accompagné de sa sœur Aïcha et de deux camarades du Collège impérial, Moulay Ahmed Ben Khallouk et Moulay Hassan Ben Ahmed el Alaoui, arrive à Ifrane dans un convoi comprenant six véhicules et une trentaine de personnes : un chef cuisinier européen et son épouse, deux gouvernantes européennes, trois précepteurs marocains, deux cuisiniers, une quinzaine de serviteurs marocains et quelques responsables. Tout ce monde loge à l'hôtel des Lilas, mais prend ses repas au palais d'Ifrane. Après avoir passé une partie de l'après-midi au casino, puis pris l'apéritif à la brasserie Félix, le prince, qui n'a pas renoncé à ses pratiques douteuses, part « chasser le lièvre aux phares[65] ».

Dans la soirée du 27, Moulay Hassan veut se rendre seul au bal des Anciens Combattants qui a lieu à la brasserie Félix. Sa jeune sœur, Lalla Aïcha, entend l'accompagner. Devant le refus de Hassan, « elle menace de tout dire à Sa Majesté ». Le prince renonce finalement à sortir[66].

L'égoïsme du prince est parfois confondant. En janvier 1948, l'inspecteur chef de la brigade de sûreté d'Ifrane remarque que « Moulay Hassan a fait bloquer à son profit, sans en aviser quiconque, les seuls mille litres d'essence disponibles à la pompe du garage Balima. Des protestations se sont élevées et un inspecteur de Meknès de la Compagnie des pétroles a fait une enquête et a fini par distribuer l'essence[67] ».

Cependant, alors qu'il est supposé préparer la seconde partie du baccalauréat, le prince se montre politiquement très actif. Recevant quelques personnes à dîner dans sa villa de l'Oasis, dont au moins une rapporte ses propos aux services français, il tient un discours quasi révolutionnaire et assez remarquable pour un garçon qui n'a pas encore dix-neuf ans : « Pour passer à l'action, déclare-t-il, nous attendons l'ouverture de la crise ministérielle qui paraît imminente en France. Cette période d'instabilité sera favorable à la réalisation de nos desseins. Nous avons des armes, nous nous en servirons ! Si nous ne nous sentions pas

assez forts, nous ferions appel aux USA, dont l'appui nous est acquis. En attendant que cette action générale puisse être déclenchée, il nous faut maintenir une certaine agitation en créant simultanément des incidents isolés sur tous les points du territoire. La réaction des autorités françaises a été prévue. Elle sera annihilée par les campagnes du parti communiste. Nous nous servirons de ce groupement jusqu'au jour où ses membres seront à leur tour chassés de notre sol. La participation des Berbères à notre mouvement est cependant incertaine. Les Français font preuve d'une grande maladresse en renvoyant les Sénégalais, au lieu d'éloigner les troupes marocaines qui nous seront d'un précieux secours, le moment venu68. »

Dans ces propos qu'aurait sans doute désavoués son père en raison de leur tonalité guerrière et du recours aux armes invoqué, le prince montre qu'il suit de près le jeu politique français et qu'il en a bien compris les tenants et les aboutissants. Il est d'autant plus remonté contre la France que le résident général Alphonse Juin conduit à l'époque une politique favorable aux ultras de la droite française. Il n'a pas non plus oublié le carnage des tirailleurs sénégalais, un an plus tôt, à Casablanca, et, non sans cynisme, il critique la « grande maladresse » des Français qui ont renvoyé les Sénégalais… En revanche, Hassan s'illusionne quand il se dit convaincu que les États-Unis sont acquis à la cause des nationalistes marocains, et les appuieront69. Enfin, le futur Hassan II, manipulateur cynique, pointe le nez quand il évoque l'utilité – et donc l'utilisation – des communistes avant de les chasser du sol marocain…

À dix-huit ans, Hassan voulait faire Navale

Dans les archives diplomatiques françaises, on trouve, datée du 31 mai 1948 et adressée à un certain M. Vallat, sans autre précision, une curieuse missive dont l'origine est qualifiée de « sûre » : « Le prince Moulay Hassan voudrait faire l'École navale. Le sultan en est tout étonné. (…) Sa maîtresse, qui doit épouser bientôt le jeune Mouline, lui déconseille Navale : “Pour servir le pays, il faut faire le droit70.” Le prince s'est vanté auprès d'elle de ses qualités de don juan : “Dans trois ans, j'irai à Londres et la reine Élisabeth, je le jure au nom de Dieu, sera à moi” (*sic*). Enfantillages, vantardise et prestige de la marine… », conclut l'auteur du texte.

Très lucide sur les atouts et les faiblesses de son fils aîné, mais aussi conscient de ses propres limites, d'où son désir d'en faire son plus proche collaborateur,

Mohammed Ben Youssef avait compris qu'il serait difficile, pour Hassan, de mener de front la préparation de la seconde partie du baccalauréat et son travail de prince héritier proche du sultan. Pour cette raison, à la fin de 1947, il fait appel à Ahmed Aouad, un des rares étudiants marocains en France, qu'il oblige à interrompre ses études à Paris afin de servir Moulay Hassan. Secrétaire particulier, Aouad répond au courrier de son jeune patron, fixe les rendez-vous, communique quotidiennement avec le souverain qu'il tient informé de l'évolution de son fils.

Pour lui permettre de prendre un peu de recul par rapport aux affaires de l'État, le sultan incite aussi son fils, à peu près au même moment, à acquérir davantage d'autonomie. Ce dernier quitte donc le Palais en compagnie de son secrétaire et s'installe dans une villa d'un beau quartier. Sans rompre avec ses amis, ses camarades, sa famille ou même ses habitudes, il est progressivement conduit à changer de comportement, à se rapprocher des préoccupations de ses compatriotes, en s'éloignant quelque peu de celles de ses proches. Dans *Le Défi*, Hassan II évoque cette période sensible durant laquelle les autorités françaises semblent découvrir l'influence croissante du prince héritier sur son père : « Mes sentiments nationalistes étant bien connus, la censure résidentielle veilla à ce que les journaux et la radio fussent empêchés de parler du "prince héritier Moulay Hassan", bien que ce titre de prince héritier m'eût été officiellement décerné depuis 1931 et que, depuis, j'eusse toujours été désigné comme tel dans les prières du vendredi[71]. »

Alors que les relations franco-marocaines ne cessent de se tendre sous le résident général Alphonse Juin, exécré par Moulay Hassan, la situation du prince devient pénible, à l'en croire : « Je vécus bientôt sous un régime de haute surveillance. Ma correspondance et mes relations furent étroitement surveillées. Mon père et moi-même échappâmes, par chance, à des tentatives d'assassinat. Des pamphlets injurieux et grossièrement calomniateurs, visant l'honneur de notre famille, furent distribués par l'entremise de certains fonctionnaires résidentiels qui furent pris la main dans le sac[72]. » « J'ai été traité de bicot, de sale Arabe, pendant des années », confiera-t-il un jour à une radio française. Ce qu'il confirme dans *La Mémoire d'un roi*[73].

À plusieurs reprises, on le verra, il fait l'objet de sarcasmes, subit des humiliations ou des camouflets de la part de Français comme d'Américains, mais, conscient des rapports de force et ayant constamment à l'esprit l'intérêt de la monarchie et du royaume, Hassan sait garder de la hauteur : « Cependant, bien loin de haïr la France, nous pensions que ceux qui nous traitaient si souvent avec

iniquité n'étaient que des Français subalternes, que les loups ne pouvaient pas être français », écrira-t-il au milieu des années soixante-dix[74].

Familier de la Cour marocaine dans les années cinquante et soixante, l'historien américain Rom Landau, également auteur d'une biographie fort aimable de Hassan II, résume bien l'attitude du fils du sultan : « Le prince avait compris que la France et la civilisation française étaient deux choses dignes d'admiration et d'amour, et que la colonisation française, telle qu'elle était instaurée en Afrique du Nord, était autre chose, toute différente[75]. »

Mention bien au bac philo

Presque harcelé par un père qui souffrait de ne pas avoir fait de véritables études, Hassan II passe donc avec succès la seconde partie du baccalauréat – mention bien, série philosophie – à la fin du mois de juin 1948. Abdelwahab Benmansour affirme que les notes du prince, qui termina brillamment ses études secondaires « en éclipsant tous les élèves de sa classe », étaient « élevées dans la plupart des matières (…). Il excella particulièrement en littérature française, où il décrocha la note de 18 sur 20 après avoir disserté sur le héros cornélien[76] ».

Benmansour se veut aussi rassurant à l'endroit de ceux qui s'interrogeraient sur une éventuelle complaisance des examinateurs : « Le comité qui supervisa les examens était un comité purement académique, apolitique et sans relation avec le gouvernement. Il n'englobait aucun des professeurs du prince, et n'y figurait aucun des fonctionnaires de l'administration marocaine. Tous ses membres y étaient détachés par l'université de Bordeaux pour contrôler spécialement les examens du Collège impérial (…). Ils étaient extrêmement objectifs et nul parmi eux n'eut l'idée de complaire au prince[77]. »

De fait, quelques mauvais esprits crurent pouvoir mettre en doute, à l'époque, les conditions dans lesquelles Hassan fut reçu. Ainsi, alors que le fils du sultan était interrogé à l'oral, un certain Winter, âgé d'une vingtaine d'années, se promenait dans la partie de la salle réservée au public en déclarant à haute voix : « Il ne peut pas répondre, mais il sera reçu quand même ! » Censeur au Collège impérial, M. Vors invite le trublion à « plus de discrétion ». Peu de personnes « ont remarqué l'incident », note l'auteur du télégramme, qui le conclut en signalant que le sultan « a assisté incognito à un interrogatoire de son fils[78] ».

Le 3 juillet 1948, le sultan fête somptueusement l'événement au palais de

Rabat, tandis que les messages de félicitations affluent de tous les coins du royaume. L'euphorie est cependant de courte durée. Ainsi que le note Rom Landau, « le sultan se souciait de l'enseignement supérieur de son fils davantage que de ses études antérieures[79] ».

Hassan II évoquera une trentaine d'années plus tard la discussion assez vive qu'il eut avec son père à ce sujet : « Lorsque j'eus obtenu ma deuxième partie du baccalauréat, mon regretté père m'interrogea sur le genre d'études universitaires que je souhaitais poursuivre. J'avais un penchant pour les études d'histoire et je le lui ai dit ; il s'opposa vivement à ce choix, m'expliquant son attitude : “Tu trouveras ceux qui creuseront les canalisations ou qui bâtiront les ponts et les barrages. Mais, pour défendre ta patrie fermement et continuellement, tu ne trouveras que toi-même et ta connaissance du droit international[80].” »

Entré à l'Institut des études juridiques de Rabat, rattaché à la faculté de droit de Bordeaux et alors seul établissement d'études supérieures au Maroc, Hassan s'ennuie ferme. Amateur de littérature et de philosophie, les sciences juridiques ne l'intéressent guère. Hajj M'hammed Bahnini, fin lettré et juriste issu d'une grande famille, réussit cependant à lui donner le goût de ces matières, en tout cas suffisamment pour lui permettre d'entamer dans de bonnes conditions ses études de droit.

En dépit des rappels à l'ordre de son père, très respectueux de la loi et de la réglementation, le jeune bachelier continue à « déraper » de temps à autre. Au début du mois de juillet 1948, un inspecteur de police écrit à son supérieur hiérarchique qu'un certain Antoine Cerrian est venu lui signaler que, quelques jours auparavant, sa fille Gisèle, âgée de huit ans, a été victime d'un accident de la circulation, avenue Marie-Feuillet, à hauteur de la rue de Nevers, à Rabat. L'auteur de l'accident, « après avoir marqué un arrêt de quelques secondes, a continué son chemin sans s'inquiéter autrement de l'enfant ». « L'enquête à laquelle j'ai immédiatement procédé, poursuit l'inspecteur, me permit d'établir qu'il s'agit d'une voiture automobile, marque Citroën “Traction avant”, conduite intérieure de couleur grise, portant sur la plaque minéralogique l'étoile du Palais impérial. D'après les témoins, le conducteur de ce véhicule ne serait autre que Son Altesse impériale Moulay Hassan, qui se trouvait seul à bord. Les contusions reçues par la jeune Gisèle Cerrian ne présenteraient, pour l'instant, aucun caractère de gravité[81]. »

D'autres rapports de police font état à peu près à la même époque de comportements indisciplinés, teintés d'insolence, du prince : « Il fait toujours l'enfant gâté et fuit le travail. Il s'entoure d'une bande de jeunes gens qui ne

valent pas la corde pour les pendre », souligne l'un d'entre eux[82].

En mai 1950, un policier indique à sa hiérarchie avoir « sifflé une voiture qui s'engageait à vive allure en sens interdit, boulevard du Général-Leclerc », à Rabat, en fin d'après-midi. « La voiture, poursuit l'agent, s'est arrêtée, puis a fait marche arrière, manquant de me renverser si je ne m'étais pas écarté. Je me suis approché du conducteur, l'ai salué et lui ai dit : "Monsieur, vous ne voyez pas la plaque de sens interdit ?" Ce monsieur m'a répondu d'un ton arrogant : "Non, je ne la vois pas, et si je l'avais vue, qu'est-ce que vous voulez ?" Devant l'attitude de ce monsieur, je l'ai invité à se ranger à droite et à me présenter ses papiers. Il s'agissait de Son Altesse impériale Moulay Hassan, fils héritier du sultan. Je lui ai rendu son permis, m'excusant de ne pas l'avoir reconnu. Il est reparti en empruntant le sens interdit[83]. »

Passionné par l'automobile – il possédait à la fin de sa vie plusieurs centaines de belles voitures –, Hassan prenait en revanche les plus grandes libertés avec le code de la route et se payait ouvertement la tête des policiers français. En février 1951, au point kilométrique 69 de la route Casablanca-Rabat, il est arrêté par deux gardiens de la paix assermentés. Sa Cadillac roule en effet avec un éclairage non réglementaire : des phares blancs. Les agents dressent alors procès-verbal au conducteur, qui ne fait pas connaître sa qualité de prince héritier, et relèvent toute une série d'autres infractions : défaut de plaque d'identité, de présentation de permis de conduire, de carte grise et de quittance d'assurance… Puis, laissant de marbre les deux policiers, le jeune homme décline l'identité suivante : Hassan Ben Mohammed Ben Youssef, Marocain, né le 9 juillet 1929 à Rabat et domicilié au Palais impérial. Ce n'est que lorsque les agents eurent terminé les formalités que « le contrevenant déclara avec le plus grand calme : "Je reconnais les infractions relevées. L'État, c'est mon père, et vous direz à M. Leussier [chef de la police] que le prince lui transmet ses meilleurs souvenirs[84] !" »

En avril 1949, l'étudiant en droit organise une partie de pêche à Ras el Ma, à mi-chemin entre Ifrane et Azrou. Il y a convié M. Scafino, professeur au Collège impérial, Félix Noble, un Français, hôtelier à Ifrane, et une dizaine de camarades marocains. En tournée à cet endroit, le brigadier des Eaux et Forêts Gilbert Berjoan, qui n'a pas reconnu Moulay Hassan, rappelle à M. Noble l'interdiction de pêcher dans ce qui constitue une réserve protégée, et s'apprête à saisir les « engins utilisés à l'encontre du règlement ». Le prince intervient alors et « engage une discussion sur un ton très vif » avec le brigadier, auquel il finit par dire : « Je vous ferai jeter à l'eau par mes sujets ! » L'incident est jugé

suffisamment sérieux pour que le résident général Juin soit mis au courant et demande au sultan de faire à son fils les « remontrances nécessaires ». Dans le courrier qu'il adresse au directeur de l'Intérieur, le général Leblanc, chef de la région de Meknès, estime cependant « peu opportunes » des poursuites contre Félix Noble, car, « intervenant contre le seul Européen pris en défaut, elles ne manqueraient pas de provoquer des commentaires déplacés et de donner une importance exagérée à un incident peu important en soi[85] ».

En d'autres termes, il ne faut surtout pas que l'héritier du trône alaouite, à l'origine de ce différend, puisse se gausser de divisions entre Français !

Dépité de ne pas avoir été informé par Félix Noble de la présence de Hassan dans cette histoire clochemerlesque, le brigadier Berjoan s'était fendu, quelques jours auparavant, d'une longue lettre de justification à l'inspecteur en chef des Eaux et Forêts à Azrou, où il fournit nombre de détails sur les réactions de Moulay Hassan. Le brigadier ayant saisi les cannes à pêche de M. Noble et de deux autres personnes, un « musulman » – il s'agit de Moulay Hassan, mais le brigadier ne le sait pas encore – intervient, affirmant que ces cannes appartiennent au Palais, qu'il n'a pas le droit de les saisir et que, de toute façon, il sera dans l'obligation de les rendre au Palais. C'est à ce moment précis que le professeur Scafino, après avoir parlé de « malentendu » au prince qu'il appelle « Monseigneur », se tourne vers le brigadier et lui dit : « Vous feriez mieux de vous taire, votre carrière pourrait en souffrir ! »

« Si le général Juin venait pêcher, est-ce que vous l'en empêcheriez ? »

Mais laissons Gilbert Berjoan poursuivre : « Le jeune homme [Moulay Hassan] s'approche à nouveau de moi et me dit qu'après tout il en avait assez, que, le matin, il s'était fait "engueuler" comme un "poisson pourri" (*sic*) par un agent de police, et que je lui faisais un affront que "ses sujets mêmes" n'auraient pas osé se permettre. Incontinent, il me posa la question suivante : "Si le général Juin venait pêcher, est-ce que vous l'en empêcheriez ?" Je répondis que le général Juin faisait toujours consulter le service forestier lorsqu'il désirait se rendre à la pêche, et que jamais il ne pêchait dans le parc où sont déposés les reproducteurs utilisés par la station de pisciculture d'Azrou. Sa Majesté le sultan également pêche à l'aval et recommande toujours au gardien de bien veiller à ce que personne de sa suite ne pêche dans la pièce d'eau. À ce moment-là, le prince

me cria que si j'insistais encore, je lui ferais commettre la folie de me faire jeter à l'eau par ses sujets (*sic*). En même temps, il reprit les cannes à pêche que j'avais remises au caporal et invita les membres de sa suite à reprendre la pêche. » Résigné, le brigadier se retire alors, laissant sur place son adjoint qui, par téléphone, lui fera savoir dans la soirée que dix-sept truites avaient été capturées86…

René Midhat Bourequat a bien connu le prince Hassan et son entourage à cette époque, son père étant proche de la famille royale :

« En ce temps-là, nous voyions le prince surtout le vendredi et le dimanche, où nous allions au bal. Moulay Hassan devait toujours attendre le fils d'une personnalité riche, car le sultan avait très peu d'argent à lui donner. On jouait aussi au foot sur la plage avec Moulay Youssef Alaoui, dont le père était le frère de Mohammed V. À l'époque, Hassan était de compagnie agréable. Il aimait plaisanter, mais il n'aimait pas qu'on parle à une fille qui l'intéressait. Il était aussi très susceptible. Même avant d'être roi, il aimait manger sur une table plus élevée que celles des autres. Nombreux étaient ceux qui l'appelaient le “Marrakchi”. Il y avait plusieurs raisons : d'abord, il était mat de peau ; ensuite, comme les Marrakchis, il aimait boire du vin mélangé à du Pepsi-Cola. Il n'avait que très peu de rapports avec son frère Abdallah en raison de leur différence d'âge. Ils n'avaient pas les mêmes relations, ne vivaient pas dans le même monde. Hassan ne voulait surtout pas que son frère le voie boire ou draguer. Une de ses copines à l'époque était une Juive d'Algérie dont le père était bijoutier à Rabat. Il venait la chercher. À ses amis, elle disait que c'était quelqu'un d'important, mais très peu de monde le connaissait. Il a aussi fréquenté la fille de Bresson, chargé des relations diplomatiques à la Résidence. Il en était très amoureux.

« Quelques années plus tard, avant l'exil du sultan et de sa famille à Madagascar, j'ai retrouvé Hassan. Je travaillais aux Télécoms. Son père lui avait construit une villa au Souissi. Il y avait beaucoup de courrier pour lui. La villa était encore à la campagne et le téléphone – pour lui comme pour les autres résidents de ce quartier – ne marchait pas bien. Un jour, il a envoyé un émissaire pour protester en disant que le téléphone lui était absolument indispensable. À vrai dire, sur ordre de la Résidence, le service sabotait un peu sa ligne. Ces manipulations m'écœuraient : c'était mesquin. Ben Barka aussi était surveillé de près.

« Quand l'émissaire est venu, j'ai promis qu'on allait essayer d'améliorer les choses. J'ai donné mon nom. L'émissaire l'a transmis au prince. Un peu plus

tard, un collègue m'a dit : "On te demande au téléphone." C'était Moulay Hassan, furieux du mauvais fonctionnement de sa ligne téléphonique. De fait, il avait de dix à quinze télégrammes à envoyer chaque jour. Toutes ses amies, toutes ses relations, je les connaissais alors… Il était assez bizarre, à l'époque. Hautain. Tout le monde devait être disponible. Il n'aimait pas attendre. »

Toujours selon René Bourequat, Hassan « a été mal élevé. C'est un enfant qui a manqué de tendresse, comme ses frères et sœurs. Dès la naissance, il a eu une nurse[87] ».

Cependant, en dépit de ses frasques et de la mauvaise image qu'il peut avoir dans certains milieux, le prince reste une valeur sûre pour certains commerçants. Ainsi, le 7 mars 1949, Samuel Ben Abbou, marchand de cycles à Rabat, offre à Moulay Hassan une motocyclette d'une valeur de 160 000 francs de l'époque. Pour le remercier, celui-ci lui remet « sa carte de visite avec une mention manuscrite ». Pour sa part, M. Ben Abbou expose dans sa vitrine, devant une moto identique, une pancarte signalant que le fils du sultan roule sur cet engin[88]…

À bord du navire-école *Jeanne d'Arc*

Durant l'été 1949, Hassan, ayant réussi sa première année de droit, est autorisé par son père à faire pendant six semaines un stage à bord du navire-école *Jeanne d'Arc*. Le sultan est convaincu que la vie de soldat, la discipline militaire et ses contraintes feront le plus grand bien à son aîné. Sur cette courte période, les avis divergent. Tandis qu'Issa Babana el Alaoui souligne l'« admirable ardeur » avec laquelle le prince participa « aux opérations de tir, de navigation, de débarquement et d'incursion, diurnes et nocturnes », montrant ainsi aux officiers de marine français « ses capacités intellectuelles » ainsi que « la force de son patriotisme[89] », l'attaché militaire près le consulat général de France à Tanger est nettement moins enthousiaste : « D'une source occasionnelle de première main et de sincérité certaine, j'ai recueilli les renseignements suivants : le prince Moulay Hassan a été très mécontent de sa croisière sur la *Jeanne d'Arc*. Il pense que les élèves officiers avaient été prévenus contre lui. Il prétend avoir été traité grossièrement par eux et avoir entendu des mots malsonnants comme celui de "bicot". Il estime avoir eu à se plaindre particulièrement du lieutenant de vaisseau Mas, dont l'attitude aurait été "hostile"[90]. »

De fait, Hassan se montre intransigeant sur son patriotisme. Avant d'enfiler l'uniforme français qu'on lui remet, il y accroche un écusson marocain afin de bien fixer les limites de sa collaboration. Le 14 juillet 1949, alors que le navire-école fait escale à Oran, il refuse de participer avec ses camarades français à la parade militaire organisée dans la ville à l'occasion de la fête nationale française. « Le prince ne cachait nullement ses opinions politiques et ne dissimulait point ses ardents sentiments envers la cause de son pays », affirme de son côté Abdelwahab Benmansour, tandis que Rom Landau cite un officier de la *Jeanne d'Arc* avouant être farouchement opposé à la vision politique de Moulay Hassan, « qui se montrait à l'époque un nationaliste enthousiaste, ne cachant pas ses véritables points de vue à l'égard de ses instructeurs français, maritimes et civils[91] ».

La « baraka », déjà !

Le futur Hassan II aurait pourtant eu de bonnes raisons de se montrer joyeux au terme de son stage. On a souvent parlé de sa « baraka », mais peu de gens savent que, durant cette croisière un peu particulière, Moulay Hassan a échappé à une mort certaine. Il a raconté à l'un de ses hagiographes français, Bernard Lugan, cet étonnant épisode alors que la *Jeanne* venait de mouiller à Agadir et que les élèves officiers avaient débarqué dans la ville : « Je dormais avec mes camarades dans une des chambrées de la caserne de cette ville. Une nuit, je fus si indisposé par les ronflements d'un jeune militaire et par la chaleur ambiante que je décidai d'aller dormir en plein air. Je pris une couverture et allai m'étendre sur le sable de la plage, où je ne tardai pas à dormir profondément. Or, cette nuit même, mes camarades furent tirés de leur sommeil et embarqués dans un hydravion pour un exercice de routine. L'appareil tomba en mer et tous les passagers furent noyés. Les responsables du stage furent bouleversés : ils croyaient en effet que je faisais partie des victimes et ne savaient comment faire part de cette triste nouvelle à mon père[92]. »

Capricieux, soupe au lait, lunatique, versatile, charmant un jour, odieux le suivant : innombrables sont les témoignages décrivant un Hassan aussi imprévisible que fatigant. Dans un long télégramme diplomatique relatant l'arrivée à Brest de la *Jeanne d'Arc* au terme du stage princier, puis une tournée semi-officielle de Hassan en France et en Espagne, M. Rabeuf remarque que ce dernier est « fermé et tendu (…), vexé d'avoir été traité en "midship" [simple

passager] et non en “prince impérial”[93] ».

Sensible aux honneurs

Invité ensuite à visiter l’Anjou, la Touraine et la région parisienne, le prince est alors accueilli avec tous les honneurs dus à son rang, et il se montre aussitôt charmant : « Les belles réceptions d’Angers, de Tours et de Saumur ont le meilleur effet sur le comportement du prince, et il est rapidement conquis par l’accueil qui lui est réservé », souligne Rabeuf, avant d’ajouter : « Paris finira de le détendre. On a l’impression qu’il ne s’attendait pas à être l’objet de telles marques de considération[94]. »

Comme beaucoup d’autres, ce télégramme jette un éclairage intéressant sur la personnalité de Hassan. Ainsi, à Fontainebleau, le conservateur du château ne cache pas son étonnement devant ses connaissances en histoire de France. Après avoir rendu hommage au rôle de ses précepteurs et professeurs français dans son éducation, Moulay Hassan ajoute que l’instruction qu’il leur devait « n’était d’ailleurs que celle que tout prince devait posséder[95] ».

Mais, avec Hassan, l’arrogance ou la suffisance ne sont jamais bien loin. Il profite de l’occasion pour lancer une pique à l’encontre des fils du bey de Tunis, s’étonnant devant les membres de la délégation qui l’accompagne de « l’ignorance totale qu’il a constatée chez les princes beylicaux lors de son séjour à Tunis[96] ».

Cyclothymique ou pour le moins inconstant, l’héritier du trône alaouite l’est sans aucun doute. Si, pendant son règne, il se montra parfois terriblement rancunier, Hassan, jeune homme, pouvait passer rapidement d’un sentiment à un autre, insupportable un jour, charmant le lendemain. Ainsi, toujours selon l’attaché militaire français à Tanger, « pendant son séjour en France, le prince, accompagné de treize personnes de sa suite, dont M. Pékin, a été reçu pendant deux ou trois jours dans une famille française. Il y a donné l’impression d’un jeune homme aimable, modéré, assez cultivé. Sans idées préconçues, sans partis pris politiques et sans connaissance du Maroc, ses hôtes ont cru sincèrement qu’il était un ami de la France, rebuté par la maladresse du personnel de la Résidence générale et des administrations françaises du Protectorat ». À Évian, en revanche, la personnalité capricieuse ou complexe du prince apparaît clairement : « Il peut vraiment se reposer, note Rabeuf. Il se baigne, fait du ski nautique et joue au tennis. Invité par le propriétaire des eaux d’Évian, ami du

commandant Moulay Hafid, il est désagréable pendant tout le repas ; la mauvaise impression qu'il a donnée sera rachetée le jour suivant où, au cours d'une nouvelle invitation, il sera charmant. Par l'intermédiaire de Moulay Hafid, je lui fais part des réflexions de ses hôtes : heureux de l'avoir vu sous un jour meilleur que la première fois. Il en discute avec moi ; il est très sensible à l'opinion qu'on peut avoir de lui[97]. »

Même s'il constitue un moment particulièrement délicat des relations franco-marocaines, vu la brutalité et les maladresses du résident général Alphonse Juin, cet été 1949 paraît avoir marqué le prince. Dans une note des Renseignements généraux en date du 16 septembre, l'auteur, se fondant sur « une source généralement sérieuse », écrit que Moulay Hassan aurait déclaré à des amis venus le saluer à son retour que la France était « une grande nation », que « son degré de civilisation et de progrès est extraordinaire ». « Avant mon voyage en France, a-t-il ajouté, je m'imaginais qu'il fallait vingt ans au Maroc pour évoluer et se moderniser. J'ai compris maintenant que cent ans au moins sont nécessaires à cette tâche. »

Dans sa note, le fonctionnaire des RG précise : « Les nationalistes, mécontents du voyage, sont maintenant furieux des résultats ; certains estiment que le prince va complètement se détacher d'eux, beaucoup pensent que la mission de Si M'hamed Bahnini, envoyé en France pour chapitrer Moulay Hassan, a complètement échoué. »

Dans son long compte rendu du tour de France princier, Rabeuf n'est pas loin de penser la même chose : « À Biarritz, où il s'est "remarquablement bien tenu", le prince ne s'est jamais départi de son rôle de "prince héritier" pour lequel il tient à ce qu'on le prenne au sérieux. Il a eu plusieurs fois l'occasion d'être reçu chez des particuliers, ce qui lui a permis de se former une opinion sur notre pays et ses habitants, que la clientèle habituelle des palaces est loin de représenter. Il semble que le prince, s'il ne s'était tout de même pas un peu senti surveillé par son entourage, se serait peut-être laissé gagner davantage par l'ambiance française et aurait sans doute laissé percer avec moins de réticence les impressions qu'il ressentait. Il donne l'impression d'avoir tiré des enseignements favorables de ce voyage. Il a pu constater la vitalité indéniable de la France. On a insisté fréquemment pour bien lui montrer le travail qui s'y fait dans tous les domaines. Il a pu apprécier en particulier notre merveilleux réseau routier (*sic*). Il a été très compréhensif aux questions "finances" de la mission et, de lui-même, a cherché à réduire les dépenses du voyage. Cependant, il est dominé par l'idée de paraître à la hauteur de son rôle dans les hôtels où il passe[98]. »

Hassan agace les Espagnols

Après la France, c'est un tour d'Espagne qui est organisé en l'honneur du prince. Mais, peut-être poussé par son secrétaire particulier, Ahmed Aouad, qui ne cache pas son hostilité envers la France et l'Espagne, Moulay Hassan n'est pas loin de se montrer odieux et agace prodigieusement aussi bien ses hôtes espagnols que la délégation française qui l'accompagne.

« En Espagne, souligne ainsi Rabeuf, le caractère du prince se modifie nettement. Il devient nerveux, inquiet, et montre son impatience en toute occasion. Ce ne sont que continuelles conversations téléphoniques avec le Palais. » Selon le fonctionnaire français, la cause en est la fatigue du voyage, mais aussi le fait que « le prince s'imaginait que le général Franco allait l'inviter et lui ferait rencontrer le roi Abdallah de Jordanie. Il avait demandé à ce sujet quelle serait sa position vis-à-vis de ce souverain, aussi s'est-il trouvé un peu mortifié qu'il n'en ait rien été ».

Autre déception : il pensait aussi que le *khalifa* de la zone espagnole[99] l'inviterait dans sa résidence d'été en Espagne, et c'est pourquoi il avait demandé au sultan de prolonger de deux jours son séjour en Espagne. Or le *khalifa* ne s'est nullement manifesté.

À Jerez, le prince décline l'invitation qui lui est faite de visiter les caves Domecq, et « se formalise de nous y voir aller sans lui », relève encore Rabeuf. Hassan « semble prendre ombrage de voir les membres français de la délégation qui l'accompagnait s'entendre fort bien avec la mission espagnole ».

À Algésiras, un général espagnol vient saluer le prince à son départ d'Espagne et met à sa disposition une vedette pour lui permettre d'arriver à temps à Tanger. « Les Espagnols, notent les Français, ont extrêmement bien reçu le prince et la mission qui l'accompagnait. Nous avons été constamment leurs hôtes, et toutes nos dépenses dans la Péninsule – y compris les nombreux appels téléphoniques de Moulay Hassan – ont été réglées par eux sur le budget de la zone espagnole au Maroc. De très belles réceptions ont été ménagées au prince à Cordoue, Grenade, Séville, de même qu'à Jerez, et pourtant le prince n'a pas eu l'air d'apprécier comme il convenait tout ce qui était fait en son honneur. » Rabeuf regrette que Moulay Hafid[100], « complètement axé sur les possibilités de commerce en Espagne, et qui aurait dû intervenir auprès du prince, comme à

l'habitude, n'en a rien fait. Peut-être le prince, habitué en France à plus d'égards, a-t-il pu se trouver choqué par la façon beaucoup plus familière et bonhomme avec laquelle il a été reçu en Espagne. De leur côté, les Espagnols se sont trouvés indisposés par les sautes d'humeur et les caprices continuels de leur hôte, et le colonel qui nous accompagnait n'a pas caché son plaisir de voir sa mission s'achever ».

Rabeuf termine son rapport en délivrant un satisfecit à M'hamed Bahnini, juriste proche de la famille royale, dont « la parfaite attitude durant tout le voyage » lui a « facilité » la tâche auprès du prince. « Il s'est montré de tous, ajoute-t-il, celui qui prenait le plus d'intérêt à tout ce qu'il voyait ; il est certainement aussi celui qui en aura tiré le plus de profit. » En revanche, il décerne un mauvais point à Ahmed Aouad, le secrétaire de Hassan, qui, « jamais satisfait, s'est toujours efforcé de découvrir le détail désagréable pouvant être signalé au prince[101] ».

Moulay Hassan a donc vingt ans. Il vient d'entamer sa deuxième année de droit. Son caractère, c'est le moins qu'on puisse dire, n'est pas facile. Il peut être charmant, séduisant, pourvu qu'on lui manifeste tous les égards – et même un peu plus – auxquels il estime avoir droit. Dans le cas contraire, il peut se montrer parfaitement odieux, et ses caprices insupportent son entourage ou ses hôtes. C'est un trait marquant de son caractère dont il ne se départira plus.

Poussés jusqu'à l'absurde, cette susceptibilité maladive et cet orgueil démesuré le conduiront même à des comportements criminels. Le sort qu'il réserva aux officiers subalternes impliqués dans les deux coups d'État de 1971 et 1972, la mort à petit feu des bagnards de Tazmamart, les disparitions d'opposants, les tortures systématiques, la déportation inhumaine de Mme Oufkir et de ses enfants, sont autant de pages sombres dans l'histoire moderne du royaume, dont Hassan II – parfaitement informé, quoi qu'il ait pu dire – est au premier chef responsable. Ses hagiographes n'évoquent jamais ces tristes dérives. Celles-ci sont pourtant fondamentales pour comprendre comment il a pu se maintenir près de quarante ans au pouvoir. Hassan II n'a certainement pas besoin de circonstances atténuantes, mais ce n'est pas non plus un hasard s'il s'est comporté presque toute sa vie en autocrate caractériel. Ancien secrétaire d'État à l'Éducation, ancien directeur du Collège royal, Mohammed Chafiq, brillant berbériste, esprit libre et conteur plein d'humour, n'est pas étonné par la manière dont a régné Hassan II : « Il était, dit-il, le produit d'une histoire et d'une culture arabo-islamiques qu'il est indispensable de connaître pour le

comprendre. Or, cette culture est une culture de l'exagération, du panégyrique, de l'enfant gâté. Elle s'oppose à la culture occidentale. J'ai ici un poème, un panégyrique de Hassan II composé alors qu'il avait treize ans : un poète marocain clame son bonheur d'avoir pu embrasser la main du prince ! Comment voulez-vous qu'il en sorte indemne à l'âge adulte ? Hassan II est aussi la victime de la culture de son pays102. »

À peine entré dans l'âge adulte, Hassan va vivre aux côtés de son père quelques-unes des années les plus difficiles de son existence. Celles-ci sont marquées par la confrontation directe avec la Résidence, à la tête de laquelle le très réactionnaire général Alphonse Juin a succédé au libéral Labonne, puis, à partir de l'été 1953, par l'exil en Corse et à Madagascar.

Alphonse Juin, l'ennemi du prince

Nommé résident général le 14 mai 1947, Alphonse Juin, qui a l'appui des colons les plus conservateurs, est à l'origine d'une dégradation accélérée des relations franco-marocaines. Dès le début du mois de décembre 1947, le sultan s'en plaint amèrement auprès de Vincent Auriol, président de la République française. Le 18 novembre 1949, Juin évoque à l'Académie des sciences coloniales, dont il est membre, la « cosouveraineté franco-marocaine », mais, devant l'émoi suscité, il est rapidement obligé de reconnaître « qu'il n'y a au Maroc qu'un seul souverain, le sultan103 ».

Pour tenter de détendre l'atmosphère, Auriol et le nouveau président du Conseil, René Pleven, invitent à l'automne 1950 le sultan et son fils. Avant de se rendre à Paris pour rencontrer les plus hautes autorités françaises, Hassan reçoit, le 9 octobre 1950, « son premier diplôme d'étudiant en droit » – bachelier en droit – des mains du doyen Poplawski. Selon la tradition, ses camarades étudiants bordelais lui offrent une faluche d'honneur (sorte de béret). Dans la foulée, le doyen élève le sultan au rang de docteur *honoris causa*. Hassan II a conservé toute sa vie un excellent souvenir de la faculté de droit de Bordeaux104 où, après avoir obtenu sa licence à Rabat en 1951, il a soutenu avec succès, en 1952, les épreuves du diplôme d'études supérieures de droit public alors qu'il était étudiant en doctorat. Hassan II aimait rappeler la blague de potache que, avec son accord, certains de ses professeurs avaient faite au doyen à cette époque. Persuadé que son illustre étudiant allait triompher sans peine à cet examen, Poplawski avait préparé une brillante réception. Or, plusieurs

enseignants, la mine attristée, firent croire au doyen que Hassan risquait fort d'être ajourné ! Poplawski se lamentait pour sa réception et son discours[105].

Mais, une fois passés ces bons moments, les dures réalités se rappellent au père et au fils. À Bordeaux même, ils élaborent avec les conseillers du sultan un mémorandum destiné au gouvernement français. « La réponse qui nous fut faite était aussi vague que dérisoire », affirme Hassan II. Les deux hommes rédigent une nouvelle note, remise le 2 novembre 1950 au gouvernement français par le directeur du cabinet impérial, M'hamed Bahnini. Cette note précise que « seule une réforme de structure, qui mettrait fin au régime du Protectorat, pouvait donner aux rapports maroco-français une base plus solide et plus saine (…). Ainsi seulement pourrait être constitué au Maroc un gouvernement libre, ayant la confiance du peuple marocain et capable de satisfaire ses légitimes aspirations[106] ».

Selon Hassan II, c'est en décembre 1950 qu'intervient « la rupture définitive entre les autorités du Protectorat et ceux qui représentent l'espérance nationale ». Les militants de l'Istiqlal siégeant au « prétendu Conseil de gouvernement » quittent la salle de séances en signe de solidarité avec Mohammed Laghzaoui, rapporteur du budget des Travaux publics, que Juin vient d'expulser sans ménagements parce qu'il ne supportait pas ses critiques.

Puis Juin fait appel au Glaoui, pacha de Marrakech, son homme de main, pour tenter de déstabiliser le sultan : « Tu n'es plus le sultan du Maroc ! Tu es le sultan de l'Istiqlal, communiste et athée ! » s'écrie ainsi le pacha avant d'être chassé du Palais. Écoutons l'analyse de Hassan II : « À partir de ce jour se trama contre le peuple et le roi du Maroc une vaste conjuration dont tous les fils aboutissaient à la Résidence. Le général Juin croyait que le pacha de Marrakech n'était qu'un pantin dont il tirait les ficelles. Or, dans beaucoup de cas, c'était le contraire qui était vrai. Il était pour moi, jeune Marocain, infiniment révélateur de voir le général Juin et Thami el Glaoui à la tête d'un tel complot. Le premier symbolisait le colonialisme borné qui était à son apogée sous la reine Victoria et Armand Fallières. Le second représentait cette féodalité anachronique, férocement égoïste et capable de tout pour défendre ses privilèges. Le pacha était en outre un homme dévoré d'ambition, aspirant à un pouvoir qu'il ne pouvait exercer lui-même[107]. »

Hassan veut tuer Juin…

Au mois de février 1951, la tension est à son comble. Vincent Auriol, donnant raison à Juin, souligne que « le sultan doit s'incliner ». Puis le résident général, après avoir donné l'ordre d'encercler le Palais afin de le protéger « contre une révolte berbère », fait désarmer la Garde royale. Le 25 février, il adresse un ultimatum à Ben Youssef, l'obligeant à déclarer qu'il s'est « toujours tenu au-dessus des partis politiques » et qu'il procéderait « dans les délais les plus brefs au règlement des questions en litige ». Selon Hassan, un avion militaire serait même alors « prêt à emmener le sultan vers une destination inconnue ».

Pour l'héritier du trône alaouite, c'en est trop : « La nouvelle me bouleversa littéralement. Je n'admettais pas qu'on puisse humilier mon père. » *Via* « un ami au cabinet de Juin », le colonel Ledon, Hassan obtient un rendez-vous avec le résident général : « Rendez-vous est pris pour 19 heures. Je rentre chez moi me changer. Je revêts une djellaba, j'ouvre le tiroir de ma table de nuit et je prends le revolver 6,35 que j'y avais placé. J'étais animé d'une rage froide, je pensais : “Juin a humilié ton père, tu vas le tuer.” J'appelle mon conseiller, M. Aouad, qui était aussi mon secrétaire : “Viens tout de suite, tu m'accompagnes à la Résidence.” Nous prenons place à l'arrière de la voiture, mais la djellaba, vous le savez peut-être, est un vêtement assez large. En s'asseyant, Aouad sent un objet dur : il s'agissait du pistolet. Il ne bronche pas, mais se tourne vers moi : “Et si nous passions d'abord voir Sa Majesté pour prendre les dernières instructions ?” Je le regarde, interloqué : “Mais, Aouad, tu sais très bien que mon père ignore que je vais là-bas, et peut-être même ne m'y autoriserait-il pas.” Il insiste : “Je crois quand même qu'il faudrait que nous allions le voir.” Ça m'a sauvé la vie. J'aurais très certainement été abattu par les gardes du corps de Juin. Arrivé au Palais, lorsque nous nous sommes retrouvés seuls, Aouad s'est penché vers mon père : “Sire, votre fils a un revolver dans sa poche.” Mon père est resté sans voix, sans réaction. Je ne l'avais jamais vu ainsi[108]. »

Éric Laurent demande alors à Hassan II : « Vous auriez vraiment tiré ? – Sans aucun doute. Si on considère que ma déclaration est une tentative criminelle, je pense qu'il y a depuis prescription, et même une certaine légitime défense. » Curieusement, la version donnée par Hassan II dans *Le Défi*, dix-sept années plus tôt, est sensiblement différente : loin de rester « sans voix, sans réaction », le sultan « désarma lui-même » son fils et lui « fit promettre de ne plus jamais penser à accomplir de tels gestes qui ne pouvaient que le desservir et nuire à notre cause ». « Tu as d'autres devoirs, mon fils, me dit-il. L'espérance ne doit jamais abandonner le cœur d'un prince[109] ! »

…mais aussi sa sœur et Bahia, le grand amour de son père !

Sauvé d’un désastre par son secrétaire, Hassan, à la même époque, frôle à plusieurs reprises la correctionnelle – pour ne pas parler des assises – en des circonstances liées non plus à la politique, mais à la sphère privée de la famille royale.

En mai 1952, un haut responsable de la police française à Oujda relate qu’un déplacement du WAC (un club de football) dans cette ville lui « a permis d’apprendre un scandale touchant la famille du sultan » :

« Un ami et pourvoyeur en femmes de Moulay Hassan a ramené il y a quelques jours de Casablanca deux Européennes qu’il a déposées chez le prince. Dans la soirée, Moulay Hassan leur proposa de les emmener aux *Sables d’Or*, près de Témara, sur la côte, à une dizaine de kilomètres au sud de Rabat. En arrivant, Moulay Hassan fut absolument médusé d’apercevoir dans la salle sa sœur, Lalla Aïcha, en train de danser. Entrant dans une colère violente, il sortit son revolver pour abattre sa sœur. Mais un “nègre” (*sic*) qui les accompagnait intervint pour l’empêcher de tirer et parvint à le maîtriser en lui faisant entendre qu’abattre sa sœur, c’était commettre un geste qui pourrait coûter le trône à son père par les répercussions profondes qui pourraient en résulter dans le monde islamique et en France. Lalla Aïcha profita de la confusion qui suivit pour disparaître avec son amant et filer à toute vitesse sur Rabat. Lalla Aïcha alla trouver sa mère et lui raconta qu’elle était sortie prendre l’air avec sa gouvernante française et qu’au cours de la promenade elle avait rencontré Moulay Hassan en état d’ébriété, en compagnie de deux femmes de Casablanca qu’il avait amenées avec lui dans une voiture du Palais dont elle donna le numéro. La mère prit fait et cause pour sa fille et se rendit chez le sultan, qu’elle informa du scandale. Le sultan fit mander sur-le-champ Moulay Hassan et lui adressa les pires reproches. Il fut invité à rejoindre son domicile et mis en demeure de ne plus revoir sa sœur. Dans la bagarre, Moulay Abdallah prit lui aussi le parti de Lalla Aïcha. L’affaire fit beaucoup de bruit à Casa, où l’incident est connu dans tous les milieux bourgeois[110]. »

En 1953, quelque temps avant le départ en exil, le très irascible Hassan est à nouveau sur le point de commettre une grosse bêtise. Cette fois, ce n’est plus sa sœur qui est en cause, mais la concubine préférée de son père, Bahia, si l’on en croit l’inspecteur des RG qui rédigea la note suivante :

« Le sultan avait depuis longtemps pour maîtresse une jeune fille prénommée

Bahia, blanche, d’une grande beauté, et que lui aurait procurée le pacha de Mogador. Celui-ci, depuis longtemps, est un pourvoyeur de femmes pour le sultan. Une maison où habitent ses filles servirait de lieu de rendez-vous pour le souverain. Un jour, la mère des princes, jalouse de la faveur accordée par le sultan à cette jeune fille, fit une scène très dure au sultan, lui reprochant notamment de ne pas avoir une tenue digne d’un souverain. Le sultan, de son côté, répondit par des injures, au point que Moulay Hassan intervint, allant jusqu’à prendre son père au collet et lui déchirant sa djellaba. Celui-ci le repoussa d’un coup de poing, le traita d’ivrogne – injure que son fils lui retourna aussitôt –, au point que les femmes présentes durent intervenir pour séparer les antagonistes. Moulay Hassan, furieux, prit alors un revolver avec l’intention très nette de tuer la jeune fille. Celle-ci, pour éviter d’être tuée, s’échappa du Palais et resta introuvable pendant plusieurs jours. Le sultan et ses serviteurs se mirent à sa recherche, se rendirent notamment chez une voyante d’Akkari où l’on prétendait qu’elle s’était réfugiée. Finalement, la jeune fille fut retrouvée et ramenée au Palais. Mais, pour éviter que le bruit du scandale ne soit connu par une nouvelle escapade, et aussi pour empêcher Moulay Hassan et sa mère d’assouvir leur vindicte à son égard, le sultan décida de l’épouser et, sans tarder, fit venir les *adoul* – sorte de notaires, en islam – pour inscrire légalement le mariage. On comprend ainsi que le sultan n’ait donné aucune publicité à ce mariage et que les milieux nationalistes se montrent très discrets à ce sujet[111]. »

Il faut naturellement ne pas prendre pour argent comptant toutes les notes, tous les bulletins et autres rapports des fonctionnaires de police du Protectorat. Le comportement du prince agaçait beaucoup de monde et pouvait conduire certains à le charger excessivement. Il n’en reste pas moins que l’accumulation de textes – plus « confidentiels » les uns que les autres – qui mettent en cause un héritier du trône fêtard invétéré ou franchissant allégrement les bornes de la légalité ne peut être le fruit du hasard. Les tensions entre le père et le fils, qui n’ont pas cessé de s’accroître jusqu’à la mort de Mohammed V, ne sont pas non plus nées de l’imagination de ceux qui ont bien connu la famille royale. Hassan II a d’ailleurs été le premier à en faire état, même si, une fois son père disparu, il a totalement réécrit et revu un scénario où il ne figurait guère à son avantage.

Études, business et petites femmes

La préparation de son diplôme d’études supérieures de droit public et ses

responsabilités politiques n’empêchent pas le prince de faire des affaires, ou du moins d’essayer. En avril 1952, un certain Mohammed Goujane, « familier » de Hassan, retient l’attention des services français parce qu’il se rend souvent en France pour diverses affaires dans lesquelles le prince est intéressé, et aussi pour lui procurer des maîtresses : « Récemment, Goujane aurait reçu de Baruk Dahan, frère du président des communautés israélites, la somme de 6 millions de francs pour obtenir une licence d’exportation de déchets de cuivre. Cette somme devait être remise à Moulay Hassan pour prix de son intervention auprès du service de commerce. L’affaire n’ayant pas encore abouti, Baruk Dahan se rendit chez le prince pour lui demander des explications. Celui-ci reconnut n’avoir touché que 3 millions sur les 6 remis à Goujane. Ce dernier, convoqué, dut reconnaître qu’il en avait gardé 3 pour lui, en attendant la suite des événements[112]. »

À la fin de l’année 1952, le prince, toujours à court d’argent, écrit au directeur d’une société d’import-export à propos d’opérations commerciales portant sur de très grosses quantités de thé vert. Dans cette lettre, il déclare qu’une fois connues et acceptées par lui les conditions du contrat, il indiquera par lettre séparée le nom de la personne ou le nom de la firme qui opérera en son nom, car il lui serait « extrêmement désagréable de figurer personnellement dans une affaire commerciale ». « On voit que le jeune prince se prépare dignement aux fonctions de sultan qui lui seraient peut-être échues un jour », ironise l’auteur de la note, avant d’ajouter : « Le plus grave est sans doute que la société en question, selon des informations jamais démenties, est une filiale de la Banque commerciale pour l’Europe du Nord, celle-là même que dénonçait Jules Moch[113] à l’Assemblée nationale en décembre 1948, propriété du gouvernement soviétique et banque du parti communiste et de la CGT ! À supposer que le jeune prince ignore tout cela, on voit avec qui sa passion du gain l’a amené à se compromettre[114] ! »

Un quart de siècle plus tard, Hassan II rejettera cependant ces accusations : « Je n’ai pas non plus trafiqué sur le thé de Chine pour servir des intérêts communistes. Tout ceci est absurde et passablement sordide[115]. »

Le train de vie de Hassan, qui roule à bord de grosses voitures américaines et qui est fréquemment aperçu dans les boîtes à la mode en compagnie de jeunes femmes plus ou moins sérieuses, européennes ou non, et de bambochards de la bourgeoisie locale, fait beaucoup jaser. Il indispose aussi nombre de nationalistes, souvent conservateurs sur le plan des mœurs, qui n’apprécient guère un tel comportement alors que le pays vit une occupation de plus en plus pesante. Pendant toutes les années qui précèdent l’exil de la famille impériale,

nombreux sont les rapports des services français faisant état du « malaise », de la « gêne », des « commentaires offusqués », de l'« étonnement » ou de l'« embarras » des nationalistes. Apparemment, le prince s'en moque, comme il se moquera toute sa vie de l'opinion peu flatteuse, voire désastreuse, de certains de ses sujets devant ses caprices, ses colères ou ses dérapages.

En août 1952, alors que le climat est de plus en plus tendu sous la férule du nouveau résident, le général Augustin Guillaume, les services français notent : « Depuis quelque temps, les nationalistes commentent beaucoup les frasques du prince, qui semble se complaire particulièrement dans la compagnie d'homosexuels. […L'un d'eux] serait chargé, dit-on, de lui procurer de jeunes Européens. Tous deux ont été aperçus dans certains établissements de nuit où se rencontrent surtout des invertis. Le 15 août, Moulay Hassan a passé la soirée et une partie de la nuit au domicile d'Ahmed Ben Hadj Saïd Lahriki […]. Des jeunes femmes de Fès et des jeunes gens, notamment Mustapha Ben Hadj, Driss Touimi et Abderrahmane Ould Cadi Ben Driss, invités par Lahriki, ont participé également à cette soirée. Vers trois heures du matin, bruyamment et titubant, le prince s'est retiré116. »

La surveillance assidue dont est l'objet l'héritier du trône permet aussi de découvrir un Hassan sportif. Il joue régulièrement au tennis et, apparemment, n'a pas la langue dans sa poche. En avril 1952, à l'issue de la partie, il dit à son partenaire français : « "Nous jouons sur le fait que les gouvernements français se succèdent l'un l'autre ; la France ne peut avoir une politique suivie. Nous obtiendrons bientôt notre indépendance, et alors nous traiterons les Français comme des juifs." Le partenaire répondit qu'étant lui-même français, il ne pouvait plus jouer avec le prince117. »

Les relations du prince avec son père restent compliquées. Au début du mois de mars 1953, le sultan insiste auprès de son fils, qui va avoir vingt-quatre ans, pour qu'il se marie. Mais, note le fonctionnaire français, « Moulay Hassan attache trop d'importance à l'indépendance que lui laisse sa situation de célibataire pour accepter ces propositions de mariage118 ».

En avril 1953, alors que, selon ses propres dires, « la conspiration contre le trône et le peuple marocains est entrée dans sa troisième et dernière phase119 », le prince mène une importante activité politique sans renoncer, loin de là, à jouir des plaisirs qu'offre le royaume aux âmes très bien nées…

Sur cette époque, nous disposons du témoignage de Marvine Howe, jeune journaliste américaine installée à Rabat :

« Le prince, dont j'avais fait la connaissance alors que je travaillais à Radio Maroc, était un garçon fort intéressant. Il passait pour un play-boy, et l'était effectivement avec ses copains du Palais. Mais, en même temps, c'était un nationaliste sérieux. Souvent, lors de réceptions chez des amis, quand, en tant que journaliste débutante, je lui posais des questions sur la portée des événements politiques, il évitait de me répondre et s'en tirait par une pirouette, préférant blaguer avec ses copains ou en rester à des conversations superficielles. Il me disait que j'étais trop sérieuse, et m'expliquait qu'ayant travaillé toute la journée, il voulait se détendre avec ses amis quand il en avait terminé.

« Le seul moyen que j'avais trouvé pour m'entretenir sérieusement avec lui, c'était pendant les leçons d'équitation. Nous étions en effet en tête à tête et il n'y avait pas de copains farceurs pour l'entourer. Il me laissait alors entendre qu'il était le bras droit de son père, et même plus que cela, puisqu'il connaissait bien la politique et les politiciens français, avec toutes leurs nuances. Très sûr de lui, il affirmait souvent qu'il était plus fort en politique que Ben Barka. Parmi les nationalistes, il n'avait beaucoup de respect que pour Aberrahim Bouabid, parce que lui aussi connaissait bien les Français. Hassan était d'ailleurs en ce temps-là complètement absorbé par les relations avec la France : comment répondre à la politique du gouvernement, comment bénéficier des appuis de la gauche intellectuelle et des catholiques libéraux ? Le monde musulman n'était pas alors sur son écran radar. Il montrait aussi de la curiosité pour la politique américaine concernant les questions coloniales, mais pensait que, malgré les promesses de Roosevelt, les États-Unis ne feraient rien pour contrecarrer leur allié français dans ce domaine120. »

De fait, s'il s'amuse la nuit, Hassan travaille le jour. Le 8 avril 1953, il prend la parole devant une vingtaine de délégués des Comités consultatifs : « Depuis décembre dernier, les Français nous oppriment plus que jamais. Il n'y a rien d'étonnant à cela, voici quarante ans qu'ils resserrent leur étreinte sur ce pays, mais, grâce au parti de l'Istiqlal, notre cause est maintenant bien défendue, son action à l'extérieur a été la plus efficace. Nous jouissons maintenant de très forts appuis étrangers, même en France où les grands organes de presse sont désormais pour nous. Nous demandons à chacun que, dans la mesure de ses moyens, il s'efforce de prendre contact avec les étrangers qui vivent au Maroc pour leur faire connaître la vérité sur la situation de ce pays : l'énorme différence entre la vie des Français du Maroc et celle des Marocains – habitat, niveau de vie, etc. ; l'injuste répartition des terres qui laisse aux Français la plus grande partie des terres exploitables et réduit le fellah à une condition misérable ;

l'injuste répartition du budget, dont les recettes proviennent des Marocains et dont les dépenses servent presque aux seuls Français[121]… »

Mais cet activisme, qui le conduit aussi à rencontrer au célèbre café *Balima* de Rabat le libéral français Robert Barrat, ne l'empêche pas de se comporter comme un vulgaire « groupie ». Le 31 juillet 1953, il adresse ainsi une lettre expresse à la danseuse étoile de l'Opéra de Marseille ; il la signe « Jalil » et la fait poster à Fès par le directeur d'un hôtel. Trois jours plus tôt, il s'est fait livrer à Ifrane, par Abraham Israël, commerçant portugais installé à Tanger, une Buick portant drapeau et étoiles marocains.

Ainsi, quelques semaines avant le douloureux départ pour l'exil, Hassan a manifestement trouvé le moyen d'adoucir une existence tourmentée. Les devoirs de sa charge ne l'empêchent pas de jouir de tous les plaisirs qui s'offrent à sa portée. « Depuis quelque temps, notent les RG français, Moulay Hassan descendrait au moins deux fois par semaine à Casablanca pour participer à des surprises-parties organisées soit chez Yacoubi, avenue Meinier, soit chez Boukali, boulevard Bonaparte. Pour ce faire, il utiliserait une Buick bleu ciel appartenant à Boukali. De nombreuses femmes seraient conviées à ces parties fines, et notamment les filles de Salah Rachid, Tunisien domicilié à Rabat, et une certaine [blonde] qui serait la femme d'un maître nageur du Lido. Auparavant, le prince se rendait souvent en soirée chez Benjelloun, président du WAC, mais, à la suite d'un différend survenu entre ce dernier et Maurice, le tailleur du prince, Moulay Hassan aurait cessé ses relations d'amitié avec Benjelloun. En effet, ce Maurice, de confession israélite, serait l'homme de confiance et le courtier du prince dans les affaires. C'est ainsi que Moulay Hassan aurait pu faire quelques transactions fructueuses à la suite d'obtention de licences[122]… »

Toujours à cette époque, il exprime le souhait d'adhérer au Yacht-Club de Rabat, mais la colonie française, majoritairement remontée contre la famille impériale, ne donne pas suite à sa demande. Fort heureusement pour lui, la passion du cheval lui permet d'oublier de tels camouflets. Il s'entraîne alors régulièrement aux arènes de Casablanca en vue de participer à un concours international hippique.

Au mois d'août 1953, les événements se précipitent. Quarante ans plus tard, dans ses entretiens avec Éric Laurent, Hassan II analyse avec justesse cette période où les responsables français font preuve d'un aveuglement total en s'alignant sur les colons les plus bornés ou en s'appuyant sur des féodaux arriérés comme le Glaoui. Ma génération, dit-il, a été « fertilisée par la bêtise des résidents généraux. Elle représentait un terreau extraordinaire, permettant une

prise de conscience et une maturation[123] ».

Le 20 août, après avoir encerclé le palais de Rabat, le général Guillaume, résident général, y pénètre, fait désarmer la Garde royale et entre dans le salon d'audience en compagnie du général Duval, commandant des troupes françaises au Maroc, dont les méthodes répressives brutales auraient inspiré l'un de ses officiers marocains, Mohammed Oufkir. Écoutons Hassan II :

« La chaleur est étouffante. Le résident s'adresse brièvement au souverain :

– Le gouvernement français, pour des raisons de sécurité, vous demande d'abdiquer. Si vous le faites de plein gré, vous pourrez, vous et votre famille, vivre en France librement, et hautement considérés.

« Mon père, très calme, refuse et dit :

– Rien dans mes actes et mes paroles ne saurait justifier l'abandon d'une mission dont je suis le dépositaire légitime. Si le gouvernement français considère la défense de la liberté et du peuple comme un crime qui mérite châtiment, je tiens cette défense pour une vertu digne d'honneur et de gloire.

« Guillaume reprend la parole :

– Si vous n'abdiquez pas immédiatement de votre plein gré, j'ai mission de vous éloigner du pays afin que l'ordre public soit maintenu. »

De fait, moins de deux heures plus tard, le sultan et ses deux fils, Hassan et Abdallah, sont embarqués à bord d'un appareil militaire et s'envolent pour la Corse. Cette triste page de l'histoire coloniale de la France est suffisamment connue pour que nous ne nous y attardions pas. Laissons cependant Hassan II évoquer les conditions humiliantes de ce départ précipité en exil :

« J'y ai d'abord vu une injustice. On n'embarque pas un homme comme mon père, à trois heures de l'après-midi, sans un verre d'eau, dans un DC3 non pressurisé qui ne disposait que de petites banquettes le long de la carlingue, destinées aux parachutistes qui s'y asseyaient avant de sauter. L'avion a mis sept heures pour arriver à Ajaccio, et mon père, qui était claustrophobe, n'a même pas reçu une aspirine ou un morceau de pain. Pendant tout le voyage, il tenait son chapelet entre ses mains et n'a pas ouvert une seule fois la bouche. Des policiers français chargés de notre surveillance passaient sans un regard, tenant à la main des sandwiches au jambon. Bref, ça sentait le troufion, ça sentait le résident Guillaume[124]. »

1- *La Dimension d'un roi, Hassan II*, Éditions Souffles et Fabert, Paris, 1999, p. 21.

2- Qui regroupe en 15 volumes la plupart des discours et interviews de Hassan II. C'est à Driss Basri, à l'origine de l'initiative, qu'on doit cette formule.

3- Avec son palais, ses cours, ses jardins et son canal, le pavillon du Maroc était remarquable.

4- *La Folie. Histoire et dictionnaire*, Robert Laffont, Paris, 1992.

5- Hassan II, *Le Défi*, Albin Michel, Paris, 1976, p. 23.

6- Voir troisième partie, chap. 6, p. 616.

7- N° 2149, 6 octobre 1989.

8- Ce premier « bon mot » est tiré de *La Dimension d'un roi*, *op. cit.*, p. 27.

9- *Ibid.*, p. 31. On admirera la précocité de l'enfant…

10- Entretien avec Issa Babana el Alaoui, *ibid.*, p. 32.

11- *La Mémoire d'un roi*, entretiens avec Éric Laurent, Plon, Paris, 1994.

12- *La Dimension d'un roi*, *op. cit.*, p. 34.

13- *La Mémoire d'un roi*, *op. cit.*, pp. 50-51.

14- 1920-2008. Nommé à cette fonction en 1963 par Hassan II.

15- Le 13 décembre 1962.

16- *La Dimension d'un roi*, *op. cit.*, p. 36.

17- *Le Défi*, *op. cit.*, p. 23.

18- *Ibid.*, p. 24.

19- *Ibid.*

20- *La Mémoire d'un roi*, *op. cit.*, p. 23.

21- *Ibid.*, p. 7.

22- Discours à Rabat, le 27 octobre 1980.

23- *La Dimension d'un roi*, *op. cit.*, p. 45.

24- Interview à la télévision française, le 15 juillet 1979.

25- *La Dimension d'un roi*, *op. cit.*, p. 50.

26- Bernard Violet, *L'Affaire Ben Barka*, Fayard, Paris, 1991, p. 99.

27- Voir *infra*, première partie, chap. 1, p. 44.

28- Cité par Me Buttin dans son livre *Hassan II, de Gaulle, Ben Barka, ce que je sais d'eux*, Éditions Karthala, Paris, octobre 2010.

29- *Le Défi*, *op. cit.*, p. 31.

30- *Ibid.*, p. 32. Aux yeux de Hassan, cela est d'autant plus vrai que Roosevelt parlait français avec un fort accent américain qui donnait parfois à ses propos « un tour singulier ».

31- *Ibid*.

32- Elliott Roosevelt, *As he saw it*, Sloan and Pearce, New York, 1946, et Hassan II, *Le Défi*, *op. cit.*, p. 33. Notons cependant, pour être tout à fait complet, que, selon Si Maameri, chef du Protocole, qui était présent à Anfa, Roosevelt n'aurait pas eu « la moindre conversation politique » avec le sultan. Il demanda si les Français avaient instauré le système métrique au Maroc et posa des questions sur le statut de la propriété au Maroc.

33- *La Dimension d'un roi*, *op. cit.*, p. 66.

34- E. Roosevelt, *op. cit.*, p. 20.

35- Abdelwahab Benmansour, *Hassan II, sa vie, son combat et ses réalisations*, Imprimerie royale, Rabat, 1969, p. 88.

36- *Ibid.*, p. 83.

37- Rom Landau, *Hassan II, King of Morocco*, G. Allen & Unwin, Londres, 1962, p. 54.

38- *Le Défi*, *op. cit.*, p. 33.

39- *Ibid.*, p. 34.

40- *Édification d'un État moderne. Le Maroc de Hassan II*, Albin Michel, Paris, 1986, p. 27.

41- Rappelons aux amateurs de cinéma que le grand acteur tourna également en 1930 *Morocco* (*Cœurs brûlés*), avec Marlene Dietrich, l'histoire d'un légionnaire amoureux d'une fille facile. Le film fut tourné en studio et non à Marrakech, comme l'aurait voulu le Glaoui, pacha de la ville…

42- *La Dimension d'un roi*, *op. cit.*, p. 75.

43- Ce fut encore pire avec lui qu'avec Noguès, dira plus tard Hassan II.

44- *Hassan II*, Éditions Jeune Afrique.

45- A. Benmansour, *op. cit.*, p. 93.

46- *La Mémoire d'un roi, op. cit.*, pp. 14-15.

47- Cela ne l'empêcha pas, en arrivant à Tanger avec le sultan, d'enlever la rosette du revers de son veston – « ce qui prouve que le fils du sultan est hostile à la France », note le fonctionnaire des RG.

48- *La Dimension d'un roi*, *op. cit.*, p. 105.

49- Télégramme du lieutenant-colonel Albouy en date du 16 août 1946.

50- *Ibid*.

51- Voir *infra*, chap. 1, Hassan II, la France et les Français, p. 333.

52- Notes de renseignements du 31 août 1946 et du 27 janvier 1948.

53- *Ibid*.

54- Note de renseignements « sur la famille du sultan » du secrétariat politique de la Résidence, en date du 16 novembre 1946.

55- *Le Défi*, *op. cit.*, pp. 39-40.

56- A. Benmansour, *op. cit.*, p. 103.

57- *Le Défi*, *op. cit.*, pp. 154-156.

58- Interview avec Jacques Chancel sur France Inter, le 20 novembre 1976.

59- *Le Défi*, *op. cit.*, p. 156.

60- Note du secrétariat politique de la Résidence, datée du 25 novembre 1947.

61- Lettre de Treillet à son chef à Rabat, datée du 25 juillet 1947.

62- Signe distinctif des voitures du Palais royal.

63- Courrier daté du 26 juillet 1947.

64- Note confidentielle datée du 4 août 1947.

65- La chasse « aux phares », qui consiste à aveugler le gibier la nuit et à le paralyser, est une pratique strictement interdite.

66- Bulletin de renseignements du district d'Ifrane adressé à la Direction de l'Intérieur, daté du 29 décembre 1947.

67- Note de renseignements datée du 5 janvier 1948.

68- Rapport d'un correspondant des RG évoquant d'« importantes conversations » du prince (20 août 1948).

69- Il le reconnaîtra d'ailleurs trente ans plus tard. Voir la réflexion faite par Hassan II in *Le Défi*, *op. cit.*, p. 16.

70- À quelques semaines du bac, Hassan réfléchissait à son avenir. Il est également vrai que les questions militaires l'ont toujours intéressé.

71- *Le Défi*, *op. cit.*, p. 43.

72- *Ibid.*

73- *La Mémoire d'un roi*, *op. cit.*, pp. 12-13.

74- *Le Défi*, *op. cit.*, p. 27.

75- R. Landau, *op. cit.*, p. 53.

76- *Op. cit.*, p. 78.

77- *Ibid.*

78- Télégramme du 24 juin 1948 adressé au directeur de la Sécurité publique.

79- R. Landau, *op. cit.*, p. 45.

80- *Le Défi*, *op. cit.*, p. 156.

81- Courrier de l'inspecteur-chef J. Lavin au commissaire divisionnaire, chef de la Sûreté régionale, en date du 7 juillet 1948.

82- Note signée par un certain Fines en date du 2 décembre 1949.

83- Rapport du gardien de la paix René Leclerc au commandant des gardiens de la paix, daté du 2 mai 1950.

84- Courrier de la direction de l'Intérieur, daté de Rabat, le 5 février 1951.

85- Courrier du général de brigade Leblanc, daté du 5 mai 1949.

86- Rapport du brigadier Berjoan à son chef de service à Azrou, daté du 20 avril 1949.

87- Entretien avec l'auteur. Pour des raisons qui n'ont jamais été clairement établies, René Midhat Bourequat et deux de ses frères, en dépit de leur proximité avec la famille royale, ont disparu en 1973 et ont été détenus pendant plus de dix-huit ans, dont une dizaine d'années à Tazmamart, dans des conditions épouvantables. Largement indemnisés par Hassan II en 1992, ils vivent aujourd'hui en France et aux États-Unis (Ali).

88- Télégramme des RG de Rabat daté du 17 mars 1949.

89- *La Dimension d'un roi*, *op. cit.*, p. 137.

90- Note de l'attaché militaire du consulat de Tanger en date du 20 septembre 1949.

91- R. Landau, *op. cit.*, p. 49.

92- Bernard Lugan, *Histoire du Maroc, des origines à nos jours*, Critérion, Paris, 1992, p. 174.

93- Note de M. Rabeuf en date du 3 octobre 1949 sur le voyage du prince en France et en Espagne.

94- *Ibid*.

95- *Ibid*.

96- *Ibid*.

97- *Ibid*.

98- *Ibid*.

99- Haut fonctionnaire administratif.

100- Le fameux Moulay Hafid, âme damnée de Hassan, « collabo » des Français avant d'être l'exécuteur des basses œuvres hassaniennes.

101- Dans ses mémoires, *Mohammed V, Hassan II, tels que je les ai connus*, Éditions Tarek, Casablanca, 2003, le docteur Dubois-Roquebert est beaucoup plus aimable avec Aouad, « ce jeune homme d'origine modeste, intelligent, travailleur et dévoué à la famille royale ».

102- Entretien avec l'auteur.

103- *Le Défi*, *op. cit.*, p. 43.

104- Le 25 juin 1963, lors de sa première visite officielle en France, c'est par Bordeaux qu'il tint à entamer ce séjour officiel. Il y fut à son tour élevé au rang de docteur *honoris causa* de l'université.

105- Marc Malherbe, *La Faculté de droit de Bordeaux, 1870-1970*, disponible sur Internet, pp. 152 et 233.

106- *Le Défi*, *op. cit.*, p. 43.

107- *Ibid*., p. 47.

108- *La Mémoire d'un roi*, *op. cit.*, p. 28.

109- *Le Défi*, *op. cit.*, p. 46.

110- Note de renseignements (confidentiel et secret) du chef de la région d'Oujda datée du 21 mai 1952. Le chef de la police de la région de Rabat confirme l'incident dans un bulletin de renseignements daté du 1er juin 1952.

111- Note de renseignements du 8 avril 1953.

112- Note de renseignements datée du 26 avril 1952.

113- Une des figures de la SFIO, alors ministre de l'Intérieur, très anticommuniste.

114- Note de renseignements du 5 décembre 1952.

115- *Le Défi*, *op. cit.*, p. 58.

116- Note de la Direction de l'Intérieur, région de Casablanca, datée du 21 août 1952.

117- Notes de renseignements du 22 avril 1952 et du 5 mars 1953.

118- Note de renseignements du 6 mars 1953.

119- *Le Défi*, *op. cit.*, p. 52.

120- Entretien avec l'auteur.

121- Note de renseignements de la section politique du secrétariat général de la Résidence, datée du 7 avril 1953.

122- Note de la Direction de l'Intérieur de Casablanca, datée du 24 juillet 1953.

123- *La Mémoire d'un roi*, *op. cit.*, p. 29.

124- *La Mémoire d'un roi*, *op. cit*., pp. 30-31.

Chapitre II

L’exil

Après sept heures de vol, l’avion atterrit à Ajaccio où l’accueil du préfet, « un homme charmant », selon Hassan, réconforte les passagers. Les honneurs sont rendus au souverain et le représentant de l’État français offre un grand dîner. Affamé, le prince dévore tous les plats, ce qui a le don d’agacer son père : « Mais vous n’avez aucun amour-propre, comment vous et votre frère pouvez-vous trouver le moyen de manger comme des ogres dans des circonstances pareilles, ce n’est pas croyable ! » Hassan s’en sort par une pirouette : « Écoutez, sire, ils ont voulu nous tuer avec ce voyage en avion, je ne vais pas leur donner en plus le plaisir de mourir de faim[1]. »

De Zonza à L’Île-Rousse

Après une nuit passée dans la maison du préfet, le sultan et ses fils sont conduits à Zonza, à 800 mètres d’altitude, au sud-est de l’île, au milieu de forêts de chênes et de pins maritimes. Ils s’installent à l’hôtel du Mouflon d’Or, où ils ne resteront que quelques semaines. Se plaignant du froid, ils seront alors transférés dans le nord, à L’Île-Rousse, dont le climat, le plus chaud de Corse, leur conviendra mieux. À Zonza, il n’y a pas que le froid qui est pénible : il y a aussi un geôlier, ex-contrôleur civil au Maroc, qui n’a rien trouvé de mieux que d’éclairer, la nuit venue, les fenêtres de l’hôtel par de puissants projecteurs. « Ce jeu de lumière assez sinistre », raconte le docteur Dubois-Roquebert qui rend visite à son ami le sultan à cette époque, « n’avait d’autre résultat que de gêner le sommeil de ceux qui s’y reposaient[2] ».

À L’Île-Rousse, la méfiance envers Hassan est telle que le contrôleur civil Surugue écrit que le prince « entretiendrait une correspondance suivie avec les leaders de l’Istiqlal par l’intermédiaire d’une “courtisane” qu’il rencontrerait dans une maison[3] ».

Les rumeurs vont d’ailleurs bon train, l’une des plus insistantes faisant état

d'une « tentative de la Ligue arabe de faire évader Moulay Hassan pour l'installer à Tanger afin qu'il forme un gouvernement de résistance[4] ».

En d'autres occasions, la Ligue arabe, qui apporte son soutien aux « frères » sous domination française, sera dans le collimateur des autorités coloniales. En 1955, André Soucadaux, qui a succédé en octobre 1954 à Pierre Bargues comme haut-commissaire à Madagascar, s'inquiète des initiatives que pourrait prendre l'organisation panarabe afin d'appuyer les ambitions de Hassan : « On peut penser, écrit-il, que Moulay Hassan, dont l'ambition est extrême, soit désireux de jouer un rôle et tenté de quitter la terre malgache pour se rendre dans un des pays musulmans du Proche-Orient afin d'y entretenir une agitation antifrançaise, et il n'est pas exclu que la Ligue arabe, qui dispose de moyens financiers puissants, lui apporte toute l'aide nécessaire. Certes, toute tentative d'évasion ne pourrait se réaliser qu'à la condition d'une préparation très minutieuse, avec des complicités sûres et nombreuses. » L'opinion de Soucadaux, qui entend « prévoir toute éventualité », est d'autant plus intéressante que ce libéral, respecté des Malgaches dont il a accompagné intelligemment l'indépendance, pouvait passer pour tout, sauf pour un excité[5].

Même s'il faut encore plusieurs heures d'avion pour relier Rabat à la Corse, le gouvernement français estime, en cette fin d'année 1953, que l'île de Beauté est beaucoup trop proche du royaume, et qu'il sera difficile, sinon impossible, d'empêcher le sultan et ses proches de communiquer avec le Maroc ou les autres pays d'Afrique du Nord. Les services français songent donc à les envoyer à l'autre bout de la planète, à Tahiti précisément. Une escale d'un mois est prévue à Madagascar. Mais le surcoût représenté par ce long transfèrement, ainsi que l'impossibilité de trouver dans l'archipel une demeure suffisamment vaste pour la famille impériale, conduisent les autorités françaises à se raviser : Ben Youssef et les siens ne bougeront plus de Madagascar. Selon les confidences de Joseph Laniel à Georgette Elgey, c'est Pierre July, envoyé en inspection en Corse, qui recommande l'éloignement à Madagascar. Il craignait en effet qu'un coup de main ne puisse être tenté à partir de l'Espagne pour libérer le sultan[6].

De gros soucis financiers

Quoique beaucoup plus court que l'exil à Madagascar, le séjour en Corse de la famille impériale a laissé un très mauvais souvenir au sultan et à son fils aîné. « En notre triple qualité de bannis, de proscrits et de déportés, il nous était

impossible de ne pas évoquer l'île d'Elbe et Sainte-Hélène, écrira Hassan II. Nous étions prisonniers, mais à nos frais. Le souverain devait payer notre prison, le personnel de l'hôtel et nos gardiens. Nous passâmes trois mois à L'Île-Rousse, et le gouvernement français préleva "sur les biens personnels du sultan", mis sous séquestre, la modique somme de 90 millions de francs, qui servit à payer la note de l'hôtelier ainsi que l'entretien des soldats et policiers qui, autour de nous, faisaient vigilance. Un million par jour[7] ! »

Comme il lui arrive assez souvent, Hassan, brouillé avec les chiffres, exagère quelque peu. Directement impliqué dans la gestion de la fortune du sultan qui, à la veille de sa déposition, lui avait confié toutes les liquidités dont il disposait, le docteur Dubois-Roquebert ne parle, lui, que de 500 000 francs (de l'époque) par jour, somme qu'il juge néanmoins « exorbitante » et bien supérieure à ce que le souverain dépensait quotidiennement pour les siens au Maroc.

La défense de ses intérêts privés, a noté Dubois-Roquebert, « a représenté un véritable cauchemar pour Sidi Mohammed Ben Youssef durant toute la durée de l'exil, d'autant plus que le gouvernement français avait toujours considéré qu'une menace sur ses biens pouvait constituer un atout appréciable en cas de négociation[8] ».

Déjà frappé au portefeuille en Corse, le souverain est encore plus inquiet pour l'avenir. Connu pour être très économe, voire pingre, il est obnubilé par le sort qui sera réservé aux biens qu'il a laissés au Maroc. C'est d'ailleurs le principal sujet de ses entretiens avec le représentant du ministère des Affaires étrangères, le comte Clauzel, venu lui annoncer son transfèrement à Madagascar. Il est d'autant plus crispé que des articles de la presse française réclament la confiscation totale ou partielle de ses biens qui, par un *dahir* (décret) du 10 octobre 1953, avaient été placés sous un régime d'administration particulier.

Devant la volonté manifeste de certains responsables français de s'attaquer aux biens du sultan, le docteur Dubois-Roquebert se tourne vers Robert Lacoste qui, en mai 1954, a remplacé à la Résidence le général Guillaume, honni par les nationalistes. Avec l'aide d'avocats, Mes Izard et Weill, il parvient à régulariser la situation patrimoniale et financière du sultan. Moulay Hassan se félicite d'ailleurs du travail accompli par les deux juristes et confie à Dubois-Roquebert : « Je suis de plus en plus persuadé que le tandem Weill-Izard ne peut donner que de bons résultats ! Attendons la moisson[9]. »

Arrivée à Madagascar

Le 28 janvier 1954, après un périple de plus de 7 000 kilomètres et plusieurs escales, un avion *Skymaster* de la présidence du Conseil atterrit à Tana-Arivonimano, l'aéroport de Tananarive. À bord de l'appareil se trouvent le sultan, ses deux fils, sa seconde épouse, Bahia, et huit concubines. Les hommes sont en tenue européenne et les femmes en tenue traditionnelle. Il y a également le comte Clauzel, inspecteur général des postes diplomatiques, un médecin militaire et quelques fonctionnaires. Le groupe est accueilli par le colonel Rocaboy, chef du cabinet du HCRF (haut-commissaire de la République française), et par le colonel Touya, chef de la section de coordination.

Un peu plus tard, ce petit monde monte dans un DC3 pour Antsirabé, à l'époque station thermale de 30 000 habitants située à 1 600 mètres d'altitude. Les habitants de la capitale, à trois heures de route, viennent s'y reposer et profiter des sources aux eaux bicarbonatées et sodiques découvertes en 1878 : d'où le nom de « Vichy malgache[10] »… Encore faut-il tempérer cette belle image. Spécialiste de l'île, le professeur Jean Fremigacci compare Antsirabé à Clermont-Ferrand en hiver. La petite ville est alors vraiment froide, mais pas encore assez pour qu'on y installe le chauffage. Une des causes principales de mortalité y était les affections pulmonaires, les habitants y vivant presque nus. L'insurrection de 1947, rappelle le professeur, fut d'ailleurs provoquée en partie par la pénurie de cotonnades.

Arrivé en fin d'après-midi, le cortège gagne le centre d'accueil militaire, vidé de ses occupants habituels. C'est en effet un lieu de vacances pour les militaires et leurs familles. L'ordinaire a été amélioré : vaisselle, argenterie, linge, ainsi que du personnel comorien aux cuisines. Mais, avant même l'arrivée, le 7 février, d'Abla, la première épouse, et de ses trois filles, l'endroit se révèle trop exigu et « inadéquat » pour la suite du sultan. Les autorités françaises se rabattent donc sur l'hôtel thermal d'Antsirabé, appelé aussi hôtel des Thermes ou hôtel Terminus, qui fait l'affaire. Le 1er février 1954, le sultan donne son accord pour cette solution qui deviendra définitive et permettra de fournir un espace raisonnable aux trente-cinq personnes de sa suite. Hassan, lui, n'est guère enthousiaste et parle d'un « établissement » qui lui « semblait évadé d'un roman de Joseph Conrad annoté par Marcel Proust[11] » !

Le sultan et son harem étonnent les Malgaches, peu habitués à voir tant de femmes tourner autour d'un seul homme. Mais l'immense majorité n'a aucune idée de ce qu'il représente. Beaucoup pensent qu'il s'agit « du Négus, ou du roi Farouk[12] ».

Huit jours après leur arrivée, Jacques Vandenboomgaerde, qui sera le principal interlocuteur de la famille impériale durant son séjour malgache, rédige un long rapport à l'intention du haut-commissaire de la République et des plus hautes autorités françaises. Parfait représentant de l'époque coloniale, ce diplomate courtois, qui établira progressivement des relations de confiance avec le sultan, remonte le moral de ce dernier, très abattu les premiers temps. Outre, naturellement, ce début d'exil difficile à vivre, l'annonce de l'arrivée prochaine d'un officier des Affaires musulmanes en compagnie du reste de sa famille déprime le sultan. Il convoque aussitôt Vandenboomgaerde et s'en plaint vivement en arabe. C'est Hassan qui assure la traduction de cette intervention :

« Sa Majesté vous remercie du fond du cœur pour ce que vous avez fait afin de faciliter son séjour. Elle ne l'oubliera jamais. Elle vous prie de remercier M. le Haut-commissaire pour les attentions dont elle est l'objet. Sa Majesté revit, son désir est de demeurer à Antsirabé. Elle donne sa parole de ne rien faire qui puisse gêner de quelque façon que ce soit les autorités françaises. Sa Majesté est très émue par la nouvelle que vous lui avez fait annoncer. Si l'arrivée des membres de sa famille le réjouit, par contre la venue d'un officier des Affaires musulmanes l'inquiète, et elle ne comprend pas la raison de cette mesure. Non, l'arrivée d'un spécialiste des questions marocaines ne nous satisfait pas. Ça ne peut être qu'un représentant de Rabat. S'il prend votre place, toute bouchée de pain sera amère, toute goutte d'eau empoisonnée, toute minute de sommeil un cauchemar. Sa Majesté vous demande d'insister auprès de M. le Haut-commissaire pour que rien ne soit changé aux dispositions qu'il a prises. Nous avons quitté le Maroc avec l'intention de vivre en France. Le destin ne l'a pas voulu ainsi. Nous sommes à Madagascar, où nous désirons séjourner. Sa Majesté est heureuse dans le relatif, et elle ne veut plus traîner de séquelle marocaine. Si l'officier des Affaires musulmanes venait à Antsirabé, elle se considérerait comme prisonnière et vivrait enfermée dans les pièces qui lui sont réservées. Ce que Sa Majesté vient de vous dire ne change en rien le sens de la protestation qu'elle a élevée auprès du gouvernement français, mais il y a les principes et les faits. Les faits, c'est notre séjour ici, vous l'avez rendu aussi agréable que possible. Encore une fois, nous vous demandons d'insister pour que rien ne soit changé[13]. »

Ainsi, dès le début du séjour de la famille impériale marocaine à Madagascar, les responsables français relèvent la différence de tempérament entre le père et le fils aîné. Courtois, extrêmement formaliste, même si la traduction très libre et un peu ampoulée de Hassan accentue – volontairement, sans doute – la détresse du

souverain, Mohammed Ben Youssef est loin d'avoir la pugnacité de son fils. Même si ce dernier se montre encore obéissant, son attitude plus offensive et, disons-le, sa personnalité plus forte le conduiront à exercer une influence de plus en plus grande sur le sultan.

Dès les premiers jours de son arrivée à Antsirabé, Hassan perturbe du reste les policiers chargés de le surveiller. L'un d'entre eux, Lucien Morin, inspecteur principal, attire l'attention du directeur de la Sûreté générale sur le prince, « qui paraît connaître la manipulation et pourrait aisément détenir un poste émetteur dans sa chambre. Il a d'ailleurs fait installer cette semaine des antennes extérieures. À ce sujet, nous n'avons aucun moyen de contrôle sur les membres de la famille, l'accès de leurs appartements nous étant interdit[14] ».

L'éventuelle utilisation d'un poste émetteur par Hassan n'empêche pas Jacques Vandenboomgaerde d'affirmer que le sultan et ses fils semblent vouloir couper tout lien avec le Maroc :

« D'après leurs dires, le séjour dans la Grande Île ne leur paraîtra supportable que s'ils n'ont plus de rapports, même indirects, avec le Maroc. Est-ce à dire qu'ils s'en désintéressent ? Les questions que pose le fils cadet pour avoir les longueurs d'onde de la radio du Caire prouvent le contraire. Mais, en gardant probablement le secret espoir que le cours des événements rétablira leur situation, ils ne paraissent pas vouloir se mêler, tout au moins pour le moment, à des intrigues plus ou moins ténébreuses. Il est bien entendu que cette impression ne doit entraîner aucun relâchement dans la surveillance, car si l'ex-sultan donne l'impression de se désintéresser de tout, sauf de ce qu'il appelle sa vie familiale, le désœuvrement dans lequel il paraît se complaire lui laisse le temps de méditer sur le passé, de réfléchir au présent et de spéculer sur l'avenir. Sait-il ce qu'il veut ? Regrette-t-il son attitude, cause de ses malheurs ? Je ne peux le dire. Par contre, le prince Hassan est beaucoup moins énigmatique. C'est l'un de ces évolués que nos facultés fabriquent en série : la tournure d'esprit aimable, le raisonnement séduisant, mais mal équilibré, le désir de briller en étalant le savoir et en employant le mot quelque peu savant tendant à prouver que l'on connaît "les subtilités et les précisions de la langue française" ; cela est commun à tous les "évolués" que j'ai rencontrés, qu'ils soient tunisiens, algériens ou malgaches, et, en écoutant le prince Hassan, je crois parfois entendre l'ex-député de Madagascar Jacques Rabemananjara, condamné pour faits de rébellion. La France ? Pour le prince Hassan comme pour tous les autres, c'est quelque chose d'abstrait. On vante la beauté de ses sites, la douceur de son climat et le charme de ses mœurs, mais on ne l'identifie à rien de concret, si ce n'est aux "Grands

Principes”. Autant que je puisse en juger après huit jours de contacts journaliers, le sens de la mesure manque au prince Hassan. Il est vrai que Clemenceau plaignait un de ses adversaires de n’avoir pas été révolutionnaire à vingt ans. Mais Clemenceau était un Français de vieille souche. Les “évolués” possèdent des diplômes. Malheureusement, le savoir ne peut remplacer du jour au lendemain les réflexes ancestraux résultant de l’empreinte de deux mille ans d’histoire. Des événements du Maroc, le prince Hassan ne parle qu’avec réserve. D’après lui, deux hommes seulement ont compris son pays : le maréchal Lyautey et le général Noguès. »

Dans ce morceau d’anthologie où l’observation et l’écoute attentives de Moulay Hassan font un peu oublier les préjugés, les jugements péremptoires et l’ignorance de la longue histoire du Maroc, Vandenboomgaerde donne un éclairage intéressant sur le regard que le prince porte sur le passé récent de son pays et sur le comportement des résidents français les plus connus. Avec Lyautey et Noguès, « le contrôle, estime-t-il, n’est jamais devenu administration directe ». Vis-à-vis d’Alphonse Juin, avec lequel il sera extrêmement sévère en d’autres occasions15, Hassan, en ce début d’exil malgache, se montre plutôt indulgent : « Nous n’étions pas d’accord sur le plan politique, mais s’il nous avait exilés, notre départ de Rabat aurait été entouré d’égards. Sa Majesté me disait ces jours derniers que si le maréchal était encore résident général, il serait venu nous voir en Corse. Le maréchal Juin est un monsieur ! » En revanche – et il n’a jamais changé d’avis à son sujet –, Hassan n’a que mépris pour le général Guillaume. « C’est un grand malade », se borne-t-il à dire au diplomate français.

À l’égard du fils cadet Abdallah, Vandenboomgaerde se montre plutôt positif : « Il semble se désintéresser de la politique, mais il sait écouter, et ses remarques ne manquent pas de bon sens. » Il est possible que cette opinion plutôt flatteuse ait contribué à inspirer l’idée, auprès de certains responsables français, qu’Abdallah pourrait constituer un recours.

Pour éviter toute mauvaise surprise, les Français, qui ont « décelé une tentative des nationalistes de prendre contact clandestinement » avec le sultan, ont instauré de très strictes mesures de sécurité.

Mais, après l’hiver austral qui s’étend de juin à octobre, le sultan regrette vivement d’avoir donné son accord, et il ne cessera plus de réclamer avec insistance de quitter Antsirabé pour aller vivre dans les environs de Tananarive. Il étaie sa demande de diverses motivations transmises par le chef de la sécurité de l’hôtel à Jacques Vandenboomgaerde, le diplomate en charge de sa personne. Il affirme d’abord avoir éprouvé « une grande gêne respiratoire », comme

plusieurs personnes de sa suite, notamment parmi ses concubines, prises de malaises. Il s'attend à un deuxième hiver très rigoureux et le redoute d'autant plus que l'hôtel des Thermes est, selon lui, « quasi impossible à chauffer, en raison des grandes dimensions des salles et des pièces ». Il s'inquiète aussi des « dépenses considérables » occasionnées par le chauffage de l'aile de l'hôtel où il est installé, et qui vont lui incomber, car « on ne peut chauffer l'établissement qu'au moyen de radiateurs électriques ». Il estime encore que l'hôtel ressemble à « une caserne à caractère impersonnel ». C'est pourquoi, il souhaite disposer d'une vraie maison où il pourra vivre « dans une ambiance familiale intime » qui lui fait actuellement défaut. Il consent d'ailleurs à supporter le loyer de la demeure qu'on pourra lui affecter s'il doit quitter Antsirabé.

En mai 1955, il va même jusqu'à se plaindre de la présence de nombreux rats et d'une énorme quantité de puces. Enfin, il déplore de ne pas pouvoir mieux s'occuper de l'éducation de ses enfants, car il ne trouve à Antsirabé que « des professeurs de fortune, peu qualifiés[16] ».

S'étonnant de l'inquiétude pour sa santé que manifeste soudainement Ben Youssef, Vandenboomgaerde juge ses craintes « peu motivées, le dernier hiver – celui de 1954 – s'étant bien passé ». Le diplomate signale également que tout est fait pour améliorer l'éducation des enfants, et qu'« un jeune sous-chef de service a bien voulu donner des leçons particulières de latin et de français à Abdallah ».

Les autorités françaises entendent d'autant moins satisfaire les revendications du sultan qu'ils estiment la capitale trop dangereuse, avec ses 200 000 habitants et ses bandes de voyous français, violents et racistes. L'historien Jean Fremigacci, spécialiste de Madagascar, confirme qu'il régnait bien dans l'île, après la Seconde Guerre mondiale, « un climat délétère ». Il y eut alors, dit-il, « une flambée de corruption avec de nombreux truands, le pourri numéro un, ajoute-t-il en riant, étant le gouverneur Devaux de Saint-Mart ». Ce fonctionnaire « indigne », joueur de cartes invétéré, avait pour principaux partenaires les grosses fortunes indiennes qui le laissaient gagner… À la différence des autres colonies françaises en Afrique noire, les petits Blancs, créoles ou européens, n'avaient pas, culturellement, le niveau de la bourgeoisie malgache. Ces « marécageux », comme on les appelait aussi, se comportaient durement avec la population malgache[17].

Forte fièvre pour Hassan

Le voyage a été particulièrement éprouvant pour Moulay Hassan, qui débarque dans l'île avec une fièvre de cheval. Médecin militaire, François Cléret se souvient de cette journée qui va changer sa vie :

« Mohammed V est arrivé vers 18 heures à Antsirabé avec une partie de sa famille, dont son fils Hassan, malade avec 40° de fièvre. À l'époque, j'étais médecin de la garnison et du centre de convalescence. À 18 h 30, la famille royale arrive dans le centre, qui a été réquisitionné pour elle. Elle est reçue par le capitaine en charge du centre qui, vers 21 heures, m'appelle pour me dire que le sultan voudrait que j'examine son fils. Je réponds que je ne suis pas autorisé et qu'il a un médecin militaire à sa disposition. “Oui, mais il n'a pas confiance en lui”, me répond le capitaine. J'ai considéré cela comme une urgence, et je suis venu. Je vois d'abord un monsieur en djellaba usée, un monsieur qui ne se présente pas. Je l'ai pris pour un serviteur. Hassan, lui, brûlait de fièvre et se trouvait dans un état second. Je l'ai ausculté avec soin, puis j'ai pris une cuillère et, en lui ouvrant la bouche, j'ai découvert deux amygdales purulentes. Jusqu'à présent, il était soigné par un médecin qui s'en foutait et qui n'avait aucune envie de rester à Madagascar. Il lui donnait des piqûres de quinine comme s'il avait le paludisme ! Je lui ai fait des piqûres d'un mélange de streptomycine et de pénicilline. Celui que je prenais pour un domestique m'a demandé si c'était encore de la quinine… De quoi se mêle-t-il ? ai-je pensé tout bas. Je lui ai dit : “Ne vous en faites pas, demain il sera guéri !”

« Par conscience professionnelle, je suis retourné le lendemain. Le prince était assis en train de prendre un petit déjeuner copieux. Le “serviteur” était radieux. “Vous êtes un sorcier”, m'a-t-il dit avant d'ajouter qu'il était le sultan et le père. Devant mon air incrédule, Hassan a confirmé : “Oui, oui, c'est mon père !” Puis le sultan m'a dit : “Je vous demande de bien vouloir soigner toute ma famille !” Je lui ai répondu que je n'avais pas l'autorisation pour cela. “Qu'à cela ne tienne, à qui dois-je faire la demande ?” a-t-il repris. Il s'est immédiatement adressé au représentant du haut-commissaire et, à 11 heures du matin, un télégramme de Tananarive arrivait, disant qu'à compter de ce jour j'étais officiellement chargé de la santé de la famille du sultan. L'autre médecin a été renvoyé aussi sec en France.

« Je suis convaincu que Hassan n'a jamais oublié ces moments. Je me demande même si, au moment où il a essayé de me liquider[18], il n'a pas eu un sursaut de conscience en souvenir de cette soirée. En tout cas, depuis ce jour, j'ai été l'un des rares qu'il respectait. Par exemple, il courait derrière toutes les femmes, sauf la mienne[19]… »

Dans les archives diplomatiques, il n’est pas fait état d’autres ennuis de santé de Hassan à Madagascar, à une exception près, en avril 1955, qui révèle une fois de plus la personnalité complexe, pour ne pas dire tordue, du prince. Souffrant d’ennuis intestinaux, il est examiné par le docteur Cléret, auquel il demande de lui fournir un certificat attestant qu’il a contracté une dysenterie à Madagascar. Voulait-il plus tard se retourner contre l’État français pour l’avoir rendu gravement malade ? Le médecin de la famille impériale indique qu’il s’est « borné à l’écouter »…

L’une des interventions les plus importantes du docteur Cléret se produit dix semaines après l’arrivée à Madagascar du sultan. Le 14 avril précisément, Lalla Bahia, la seconde épouse, donne naissance à Amina à l’hôpital mixte d’Antsirabé. Des enfants du sultan, elle sera la seule à avoir des papiers français. C’est le docteur Dubois-Roquebert, ami du sultan, qui accouche la jeune femme avec l’aide du docteur Cléret. Un demi-siècle plus tard, ce dernier est encore révolté par l’attitude des médecins militaires français, ses supérieurs hiérarchiques, qui ont refusé d’évacuer Bahia sur Tananarive, alors que l’enfant présentait des signes de souffrance : « Il y avait de leur part du mépris à la fois pour la famille du sultan et pour l’Eurasien que j’étais : qu’il se débrouille avec eux ! » Avec les moyens du bord, Cléret monte en urgence un semblant de salle d’opération. Un dentiste malgache sert d’anesthésiste pour permettre à Dubois-Roquebert, chirurgien de talent, de pratiquer une césarienne. Tout se passe finalement bien. Le sultan est fou de joie. Mais, quinze jours après sa naissance, le bébé souffre d’une occlusion intestinale. Le docteur Cléret découvre qu’on a fait avaler à Amina des olives ! Seule une épouse jalouse ou une de ses servantes, pense-t-il, a pu ainsi vouloir nuire à l’enfant d’une rivale…

La hiérarchie médicale militaire fera longtemps payer au jeune médecin la relation de confiance et d’amitié qu’il a réussi à nouer avec Mohammed Ben Youssef. En octobre 1954, Vandenboomgaerde est même obligé d’intervenir auprès du haut-commissaire à la suite d’une décision du médecin général, directeur des Affaires sanitaires, interdisant à Cléret d’avoir une clientèle dans la ville d’Antsirabé, et le contraignant à ne pas quitter son cabinet pendant les heures de bureau. En outre, Cléret se voit refuser l’usage d’une Jeep militaire pour ses déplacements en ville. « Ces mesures prises par le médecin général (…) touchent en particulier le sultan et sa famille, souligne Vandenboomgaerde. Le prince Moulay Hassan n’a pas manqué de me faire part, après M. Bœuf, de la vive émotion de son père, dont la santé est délicate et que le docteur Cléret soigne depuis son arrivée à Antsirabé. Sidi Mohammed Ben Youssef a une

absolue confiance dans ce jeune praticien. Il ne voudrait en rien être obligé de changer de médecin. Sa famille elle-même, après une longue période d'"apprivoisement", si j'ose dire, a fini par accepter de se faire examiner par le docteur Cléret, et c'est là un facteur non négligeable. Le cas de l'ex-sultan du Maroc mérite, à mon avis, un examen tout à fait particulier pour des raisons politiques qu'il est inutile de développer. C'est pourquoi je me permets de vous demander de bien vouloir faire accorder au médecin-commandant Cléret une dérogation pour les soins à donner à Sidi Mohammed Ben Youssef et aux siens[20]. » Ce qui fut fait.

Ambiance monotone, voire déprimante

Un mois de travaux aura néanmoins été nécessaire pour que le sultan et les siens puissent vivre décemment à l'hôtel des Thermes. Une vingtaine de domestiques, malgaches et comoriens, encadrés par un intendant et un maître d'hôtel européens, s'occupent de la suite du sultan.

Des véhicules en nombre suffisant sont mis à la disposition de ce dernier. Parmi les loisirs proposés aux Marocains figurent les randonnées, la natation, l'équitation et le tennis. C'est là aussi que Hassan découvre les joies de la voile. Il reprend aussi le ski nautique. Mais ce programme, qui pourrait faire penser à un séjour de vacances attrayant, s'accompagne de mesures de coercition rigides. L'installation d'une TSF compense mal l'absence totale – du moins au début – de correspondance et de journaux de langue arabe. Hassan et son père en particulier le supportent mal.

Chargés de la sécurité intérieure, le commissaire Bœuf et cinq inspecteurs assurent une surveillance « discrète et efficace », selon le colonel Touya. Pour les policiers français, ce n'est pas vraiment une sinécure : « La famille chérifienne, habituée à vivre sa vie comme il lui plaît, ignore totalement les horaires en usage chez les Occidentaux, souligne Vandenboomgaerde. Les heures habituelles de sortie vont de 11 h 30 à 13 h 30 et de 18 à 23 heures. C'est dire que les heures des repas sont toujours compromises. Il faut jouir d'une solide santé pour faire face à de telles obligations (…). Or nous ne pouvons, sans courir de très graves risques, négliger la surveillance de l'ex-sultan et de ses trublions d'enfants[21] ! »

La sécurité extérieure, elle, est assurée par deux autres équipes de policiers dirigés par le commissaire Macé et le lieutenant de gendarmerie Boin. Les

portraits des enfants, leur signalement sont diffusés auprès des chefs de province et de district. L'administration redoute en particulier une évasion de Moulay Hassan, qu'on soupçonne de vouloir rejoindre un pays musulman. Si cela devait arriver, la formule retenue est : « *Vous prie de rechercher colis perdu…* »

Les responsables français ont en effet quelques raisons de s'inquiéter. Au Maroc, en juillet 1954, la police du Protectorat découvre ainsi, un peu par hasard, qu'un aventurier anglais, Edward Chapman, a été chargé, à la demande de nationalistes marocains et pour la somme de 150 000 livres sterling, d'enlever le sultan et de le conduire en Égypte. Mais Chapman est finalement expulsé du Maroc après avoir réussi à soutirer 3 000 livres à ses commanditaires pour couvrir ses premiers frais… L'hypothèse d'un coup audacieux n'est donc pas totalement farfelue.

Toute sa vie, Hassan a eu de la chance. Le docteur Cléret, qui l'a côtoyé presque quotidiennement pendant quatorze ans, raconte qu'au début de l'année 1955 deux Français venus du Maghreb lui proposèrent de liquider Moulay Hassan « contre une somme d'argent mirobolante ». « Pour la droite française la plus dure, explique le médecin, le sultan exilé était sous l'influence de son fils. Les gens se rendaient compte qu'il était plus facile de discuter avec le père qu'avec le fils aîné, à l'époque très antifrançais[22]. »

Une autre fois, poursuit le praticien, Moulay Hassan s'est fait piéger par un réparateur de poste émetteur clandestin qui l'a attiré dans une zone militaire strictement interdite à toute personne étrangère : « Il était à la merci du premier soldat de garde qui avait l'ordre de tirer. Par chance, je passais par là et l'ai tiré de ce mauvais pas. Je n'eus pas à le sermonner. Il avait compris et ne l'a jamais oublié[23]. »

Quelques semaines plus tard, au début de l'automne, Vandenboomgaerde attire à plusieurs reprises l'attention de Hassan sur les dangers qu'il court « en faisant des sorties trop fréquentes et trop voyantes », aussi bien à Tananarive qu'à Antsirabé, en raison notamment de l'hostilité croissante des colons français qui suivent avec inquiétude l'évolution des événements au Maroc. Un étrange incident le conforte dans ses craintes. Un gendarme chargé de la sécurité du sultan et de sa famille fait en effet état du comportement curieux d'un automobiliste qui s'est présenté à la barrière d'entrée de l'hôtel des Thermes et lui a demandé : « Le type est toujours là ? Il y a un mois, j'étais à Rabat. » Puis la voiture, immatriculée au Maroc – 8587 MA 17 –, est repartie. Cet incident, que Vandenboomgaerde communique immédiatement au prince, « jeta l'intéressé dans une inquiétude non dissimulée, car Hassan est un fat, pas très

courageux ».

Le courrier est surveillé de près. Mais les Français sont sans illusions. Gouverneur de la France d'outre-mer, Camille Bailly attire l'attention de son ministre sur la difficulté de la tâche, en raison du respect du secret de la correspondance : « La surveillance qui doit être exercée sur les correspondances de la famille chérifienne est en effet facilement déjouée si certaines d'entre elles passent par les avocats (…). Les lettres adressées par l'ex-sultan à ses avocats seraient, depuis peu, relativement volumineuses (…). On aurait, en palpant l'enveloppe extérieure, la sensation que d'autres enveloppes de formats moindres y seraient enfermées… »

En mai 1955, le sultan se plaint de la longueur des délais d'acheminement des journaux et du courrier. Il reçoit des lettres de son ami Pierre Clostermann. *L'Humanité* est le seul journal qui n'entre pas à l'hôtel des Thermes. Enfin, les Français ont de la peine à trouver des traducteurs de l'arabe. Deux fonctionnaires d'origine syro-libanaise, le commissaire principal Lucien Azam et le capitaine Zouine, un Syrien à la retraite, s'en chargent. Moulay Hassan joue fréquemment, lui aussi, les intermédiaires.

Il convient également de signaler que la présence de la famille impériale marocaine n'est pas du goût de tout le monde. Ainsi, les élus d'Antsirabé protestent contre cette présence, car ils craignent que le tourisme n'en pâtisse. Jules Castellani, sénateur de Madagascar, fait même une démarche en ce sens auprès du ministre de la France d'outre-mer…

L'inquiétude de quelques notables français tranche sur l'indifférence de la population malgache à l'égard du sultan et de sa famille. Dans ce pays à majorité chrétienne, la seule chose qui excite la curiosité est le nombre de femmes du souverain… Seuls les plus cultivés ou les plus politisés des Malgaches se montrent sensibles à l'exil du souverain, car il leur rappelle celui de la dernière reine malgache, Ranavalona III, à la Réunion, puis à Alger, où elle est décédée en 1917.

Hassan paraît avoir été aussi indifférent à l'égard de la population malgache que celle-ci a pu l'être envers la famille impériale. Si l'on en croit les archives coloniales, il ne s'est intéressé aux autochtones qu'une seule fois, quelques jours après son arrivée. Il discute alors avec Saïd M'loza, employé au centre d'accueil, et lui demande le nombre de musulmans à Antsirabé et si tous les Comoriens sont musulmans. Satisfait par la réponse, il dit : « C'est bien[24] ! »

De son côté, un certain Soupault, un des adjoints du haut-commissaire à

Madagascar, affirme, dans un bilan du séjour dans l'île du sultan et de sa famille, que « le seul Malgache à avoir rendu visite à la famille chérifienne est le photographe Julien Rakotomanonjy, connu pour ses positions antifrançaises (…). Moulay Hassan, pour sa part, n'a pas caché, durant son séjour, son mépris et son arrogance à l'égard des autochtones, et ses conversations avec eux n'ont été qu'accidentelles et limitées[25] ».

À noter également que, quelques jours après l'arrivée de Ben Youssef, le haut-commissariat s'inquiète d'une éventuelle solidarité des musulmans comoriens et indiens installés sur l'île, et de la possibilité que Moulay Hassan et sa sœur Lalla Aïcha exploitent des mouvements d'opinion en leur faveur.

La vie du sultan s'organise progressivement autour des prières à la mosquée et de promenades ne dépassant jamais trois heures. Les enfants, eux, jouent au tennis, vont à la piscine et au cinéma. En hiver, il fait tellement froid dans la salle de projection que les princes Hassan et Abdallah installent des brûleurs catalytiques pour se réchauffer. Après les séances de projection privée, « les jeunes princes se plaisent à finir la soirée au cercle de la ville d'Antsirabé, qu'ils ne quittent que vers 3 heures du matin[26] ».

En novembre 1954, un des inspecteurs chargés de la sécurité de la famille impériale signale à sa hiérarchie que « garçons et filles consultent chaque semaine, très régulièrement, une cartomancienne libanaise établie à Antsirabé et en qui ils ont pleine confiance. La "voyante" aurait prédit à Moulay Hassan son accession possible au trône. Le prince aurait alors apostrophé en arabe son jeune frère dans les termes suivants : "Les Français ont pensé à toi parce que tu es une tête vide. Mais sache bien que si tu ne suis pas notre ligne de conduite, nous t'abattrons (*sic*)[27]" ».

Contrairement à son père, toujours courtois et mesuré, ou à son frère et à ses sœurs, peu politisés, Hassan a une opinion arrêtée sur presque tous les sujets et n'hésite pas à la livrer publiquement avec, souvent, une bonne dose de provocation. Il sait toucher là où ça fait mal. En juin 1954, après avoir écouté la radio du Caire et entendu Jacques Vandenboomgaerde parler des attentats perpétrés au Maroc, il déclare : « Bientôt, nous assisterons aux incendies des récoltes ! » L'éviction du général Guillaume en mai 1954 – remplacé par Robert Lacoste – le remplit de joie.

Le colonel Touya, auquel Hassan rendra plus tard hommage, trouve l'ambiance « monotone, voire déprimante ». Il note déjà l'influence exercée par Hassan sur son père. Il est également impressionné par la solide culture, très

occidentalisée, du futur roi du Maroc, « propre aux évolués (*sic*) que la France a formés »… Lui aussi compare Moulay Hassan au poète et nationaliste malgache Jacques Rabemananjara.

De son côté, Jacques Vandenboomgaerde ne cache pas une certaine admiration pour le prince : « Hassan, il faut bien le reconnaître, a une culture occidentale indéniable. Il rédige avec élégance. » Il critique cependant son attitude à l'égard d'Abdallah, pour lequel « il montre une pointe de mépris assez marquée ».

Petite sœur de Hassan, N'zha va dans une école tenue par des religieuses catholiques, les sœurs de la Providence. Apparemment, la stricte morale chrétienne ne l'influence pas trop, puisque le docteur Cléret se souvient d'une gamine un peu effrontée qui n'avait pas hésité à lui faire des avances ! Quant à ses prestations scolaires, elles sont du niveau de celles d'Abdallah et n'impressionnent guère les responsables français : « La faible ardeur au travail de cette jeune fille n'a d'égale que la répugnance à l'effort qui caractérise le prince Abdallah ! »

Moulay Abdallah et Lalla Malika sont internes, également dans des collèges religieux, le premier chez les pères jésuites de Saint-Michel, la seconde chez les sœurs de Notre-Dame-de-Cluny. Ils ne supportent pas longtemps l'internat et quittent très vite ces établissements pour suivre des cours particuliers.

La mauvaise image de Hassan

Hassan, l'aîné des enfants, se partage entre les loisirs et le suivi des affaires politiques. L'image qu'il donne de sa personne n'est pas meilleure à Madagascar qu'au Maroc. Il continue à se prendre très au sérieux, aime la provocation, n'hésitant pas à susciter des conflits. Parfois aussi il franchit allégrement la ligne rouge, quand ses besoins d'argent se font trop pressants. Des Français, pourtant particulièrement bien disposés à l'égard du Maroc et de son souverain, portent des jugements sévères sur ce garçon de vingt-cinq ans qui fascine son père autant qu'il l'exaspère.

Dans la nuit du 5 au 6 janvier 1955, Moulay Hassan, son frère Abdallah et leur cousin Moulay Ali se trouvent dans une boîte de nuit de Tananarive, *Le Madrigal*. Il est 2 h 30 du matin. Les trois princes sont attablés près de l'orchestre : une place de choix. Une certaine Jeannette Malbezin, déjà bien

imbibée, leur demande de lui offrir le champagne. Le trio accepte. Sur ce, un certain Gautret, qui accompagne Jeannette et qui, lui aussi, est passablement éméché, traite cette dernière de « maîtresse de bicots », puis se met à insulter les fils du sultan : « Il m'a été permis d'entendre "sales bicots" et "bicots de putain" », rapporte l'inspecteur Mercuriny, chargé d'assurer la sécurité des trois cousins. Le patron de l'établissement, M. Denis, intervient alors, priant Gautret et Jeannette de quitter les lieux. Ce qu'ils font, non sans que Jeannette couvre d'injures Hassan et ses deux compagnons. Passablement gêné, le policier invite les princes à rentrer à leur hôtel pour éviter des « suites fâcheuses ». Il conclut que leur tenue a été « correcte » et « qu'aucune provocation n'a été faite de leur part ».

À la suite de cet incident, Jacques Vandenboomgaerde met une nouvelle fois en garde Moulay Hassan contre ses fréquentations : « Je lui répétai ce que je lui avais déjà dit sur l'inopportunité, pour lui et pour son frère, de fréquenter des lieux comme *Le Madrigal* où il courait le risque de rencontrer des individus, hommes ou femmes, en état d'ébriété, toujours capables de créer des incidents plus ou moins graves. Chargé d'assurer la sécurité de son père, de la sienne et de tous leurs parents, j'avais l'impérieux devoir d'attirer son attention sur la nécessité de prendre toutes les précautions indispensables. J'ajoutai avoir ouï dire que des jeunes gens de Tananarive profiteraient d'une occasion quelconque pour susciter des incidents semblables à ceux du *Madrigal*. Il semble que mes conseils aient quelque peu ébranlé Hassan, qui, au fond, est un jeune homme couard. Il m'a dit : "En effet, il faut faire attention !" J'ai donné des instructions au commissaire Azam pour qu'il tienne des propos semblables aux miens. Peut-être à la longue arriverons-nous à faire naître chez Hassan et son frère une sorte de crainte, sinon de désaffection, des boîtes de nuit tananariviennes où les rencontres dangereuses sont assez fréquentes. M. Azam et moi avons l'impression que les visites des jeunes princes à la capitale vont quelque peu s'espacer, au moins pendant un certain temps. »

À la mi-mars, Vandenboomgaerde exprime à nouveau son inquiétude : « Nous venons d'être informés par la direction de la Sûreté que quelques jeunes Européens, des anciens d'Indochine notamment, devant les effets du terrorisme au Maroc, seraient décidés à créer des incidents à l'ancien sultan et aux siens (…). Si on reconnaît la discrétion de l'ancien souverain, on souligne par contre la personnalité du fils aîné, son air hautain et le rôle qu'il a joué au Maroc. On ne peut cacher l'antipathie des gens à son égard. On est moins catégorique sur le compte du fils cadet. Au sujet de l'ex-sultan, on peut toujours craindre des incidents possibles, surtout qu'il s'agit d'éléments jeunes s'excitant

mutuellement, *a fortiori* quand l'effet de libations abondantes s'ajoute à l'excitation collective. » Le diplomate estime en conclusion qu'il faut éviter que les princes aillent les samedis et dimanches à Tananarive[28].

Quelques semaines plus tard, Vandenboomgaerde se félicite : « L'avertissement récemment donné par l'administrateur en chef Rivière à l'ancien sultan au sujet du comportement de ses fils semble, au moins pour le moment, avoir porté ses fruits. En effet, contrairement à leur habitude, les jeunes princes se sont abstenus depuis jeudi dernier de sortir le soir. Ils n'ont pas assisté à la soirée dansante donnée à l'occasion de la Mi-Carême au cercle civil d'Antsirabé, alors qu'ils aiment particulièrement assister à de telles manifestations, entourés de quelques jeunes femmes faciles de la ville[29]. »

Trois jours plus tard, Vandenboomgaerde revient sur les relations qu'entretiennent les deux fils du sultan avec « quelques femmes européennes faciles », mais rassure son interlocuteur : « Rien d'inquiétant, toutefois, de ce côté-là. »

De temps à autre, Hassan et Abdallah rient de bon cœur des mésaventures de leur cousin Moulay Ali. En juillet 1955, ce dernier est « rossé » par un certain Jean Glinz, « alors qu'il s'occupait avec une assiduité un peu trop persistante » de la fille de ce résident d'Antsirabé, « individu bien connu pour son penchant à l'intempérance, penchant que partage également son épouse (…). La fille de M. Glinz, qui évolue dans ce triste milieu, est considérée comme étant très hospitalière, et le prince Moulay Ali pouvait s'attendre à un consentement généralisé. Malheureusement, M. Glinz, qui tolère beaucoup de choses sous son toit, ne s'est pas trouvé honoré, ce jour-là, de l'attention du prince Moulay Ali pour sa fille ! Les enfants de l'ex-sultan s'en amusèrent beaucoup[30]… ».

Le diplomate note encore avec satisfaction que les deux jeunes gens « commencent à s'acquitter des dettes qu'ils ont contractées sur la place d'Antsirabé. Elles sont nombreuses et importantes (costumes, postes de radio, ardoises dans les cafés, etc.). En effet, las de réclamer vainement le paiement de leurs créances, quelques commerçants ont prié l'huissier d'Antsirabé de servir des commandements au prince Moulay Hassan. C'est peut-être cela qui a provoqué chez ce dernier et chez son frère le désir de liquider leurs dettes ». En revanche, le commissaire Azam est obligé de se montrer pressant pour que Hassan rembourse une somme empruntée aux religieuses de Faravohitra…

Le prince est tout aussi désinvolte avec les livres de la bibliothèque des officiers, qu'il tarde à rendre ou ne rend pas du tout. Après une année d'emprunt,

il finit par restituer deux biographies de Vercingétorix, la première due à la plume de Camille Jullian, la seconde à celle de Maxime Gorce, ouvrages que lui avait confiés le colonel Alfred Touya. Deux autres biographies du même Vercingétorix, qui décidément passionne le prince, n'avaient toujours pas été rendues à la même époque.

À la décharge de Hassan et d'Abdallah, on peut comprendre que, la vie à Antsirabé étant ennuyeuse, ils aillent se défouler à Tananarive, la capitale. On peut aussi comprendre qu'ils prennent quelques libertés avec les commerçants français installés sur une île occupée par la France et où ils ont été contraints de s'exiler. Mais le sultan, qui aurait encore bien plus de raisons que ses fils d'en vouloir à la France, ne se comporte pas de cette façon et s'agace fréquemment des dérapages de son aîné, lequel évite soigneusement de le provoquer, comme le montre l'histoire suivante.

En juin 1955, Hassan fait l'acquisition à Tananarive d'une Renault *Frégate* qui est facturée 551 000 francs au nom de l'ancien sultan. Ce dernier remet la somme à son fils, mais Hassan, au lieu de régler la compagnie Madagascar Automobiles, garde l'argent pour la « satisfaction de ses menus plaisirs ». La firme créancière adresse alors trois lettres recommandées au sultan, mais celles-ci restent sans réponse. Lasse d'attendre, Madagascar Automobiles demande à la mi-avril 1955 à l'huissier d'Antsirabé de délivrer une sommation à Mohammed Ben Youssef. Informé de la démarche imminente de l'officier ministériel auprès de son père, Hassan – « effrayé, car il craint l'auteur de ses jours » – se rend auprès de l'huissier et le prie de surseoir à la remise de l'acte. Me David lui accorde un délai de vingt-quatre heures. « Hassan, poursuit Jacques Vandenboomgaerde, à la suite d'on ne sait quelles démarches, réussit à réunir la somme, qu'il remit à l'huissier avec un retard de douze heures. » « Il faut reconnaître, conclut le diplomate, que la crainte des foudres de son père amena Hassan à être quelque peu modeste à l'égard des fonctionnaires du service de sécurité. Cela durera-t-il ? C'est douteux. »

À Madagascar comme au Maroc ou ailleurs, les besoins d'argent du prince héritier sont permanents. À la fin du mois de juin 1955, une superbe Buick importée du Maroc par le sultan est volée à Tananarive. Curieusement, Hassan l'avait assurée quelques jours auparavant auprès de la compagnie Descours et Cabo. Très rapidement, l'héritier du trône se rend dans la capitale malgache et réclame à la compagnie d'assurances la somme de 1,8 million de francs. Cette dernière refuse en arguant du fait que la voiture, au moment du vol, ne valait pas plus de 1,2 million. Néanmoins, soucieux de faire un geste, l'assureur se montre

disposé à verser immédiatement 1,5 million de francs. Satisfait de cet arrangement, Moulay Hassan acquiesce, mais demande en contrepartie que les papiers établis ne fassent état que d'un remboursement de 1,1 million. Pour quelle raison ? Parce que, comme il le déclare un peu plus tard, « cette différence me permettra ainsi de régler quelques dettes ». « Le prince, conclut l'auteur de cette note, a évidemment demandé à la personne qui a bénéficié de ses confidences de faire preuve de la plus grande discrétion, notamment vis-à-vis des membres de sa famille. »

Mais l'affaire n'est pas terminée… Pour les policiers français, très méfiants envers Hassan, il ne fait guère de doute qu'on est en pleine escroquerie à l'assurance. Les inspecteurs le soupçonnent en effet de s'être mis en cheville avec un homme d'affaires français véreux, un certain Laudier. Dans un courrier adressé au chef de la Sûreté de Tananarive, juste avant qu'un compromis soit trouvé entre le prince et l'assureur, le commissaire Michel, qui surveille de près le fils du sultan, écrit : « Je crois qu'il serait peut-être utile de vérifier ce que fut l'emploi du temps du nommé Laudier le jour où cette voiture a disparu. Cet individu, qui est capable de "menées commerciales" assez curieuses lorsqu'il s'agit de placement de voitures d'occasion, est peut-être capable de plus. D'autre part, les liens apparemment amicaux qui l'unissent au fils du sultan pourraient ne pas être oubliés dans cette affaire. Il m'a également été rapporté que l'assurance de ce véhicule avait été faite à la maison Descours et Cabo, société qui emploierait le nommé Laudier. Je vous serais également reconnaissant de me faire savoir si ce véhicule n'avait été assuré que pour un mois[31]… »

Néanmoins, en dépit de quelques dérapages, au fur et à mesure que le temps passe – et peut-être parce que le « dossier Maroc » évolue sensiblement –, les princes Hassan et Abdallah semblent se calmer. À la fin du mois de mai 1955, Vandenboomgaerde note : « Les jeunes princes sont moins attirés par la ville, qu'ils délaissent désormais au profit du billard, autour duquel ils se rencontrent avec les fonctionnaires de police à l'hôtel des Thermes. L'esprit de camaraderie sportive sort renforcé entre "gardiens" et enfants de Sidi Mohammed, ces derniers regardant les fonctionnaires d'un œil beaucoup plus courtois. »

Les voitures ont toujours occupé une place importante dans la vie de Hassan, prince héritier ou monarque. Avant l'exil, sa façon de (se) conduire lui avait déjà valu quelques ennuis avec la police. À Madagascar, son comportement ne semble pas s'être sensiblement modifié. Début 1955, un rapport des services français indique : « Le bruit court à Tananarive que la population autochtone d'Antsirabé ne cache pas son mécontentement de la façon de conduire des fils de

l'ex-sultan, qui estimeraient, dit-on, que les règlements de police n'existeraient pas pour eux. À différentes reprises, des enfants ont failli être écrasés par les fils de l'ex-sultan circulant à vive allure dans les rues de la ville, alors que la vitesse est limitée à 30 kilomètres à l'heure par arrêté de l'administrateur-maire. Par ailleurs, certains *vazahas*32 d'Antsirabé seraient décidés à casser la gueule aux fils de l'ex-sultan si ces derniers venaient à bousculer un Français. Il semble qu'une hostilité de plus en plus marquée se manifeste à cause de la manière de conduire des princes, en particulier aux environs du marché où les passants sont obligés de se précipiter sur les trottoirs pour ne pas être accrochés. » L'affaire est prise au sérieux par le haut-commissaire, qui demande au commissaire Bœuf d'attirer l'attention de l'ex-souverain sur « les conséquences civiles et autres que peuvent avoir l'imprudence et l'irrespect des règlements dont ses enfants sont coutumiers ».

Le prurit de la destruction

Magouilleur, le prince est aussi manipulateur. Au début de l'année 1955, le sultan projette d'aller à Tananarive avec quelques personnes de son entourage. Il fait prévenir le commissaire Michel de ce déplacement et, ne voyant pas le nom de l'inspecteur Luco parmi les policiers français qui doivent l'accompagner, il demande à Moulay Hassan d'intervenir avec insistance pour que cet inspecteur puisse être du voyage. Hassan rencontre Michel et affirme à son père que le commissaire lui a dit qu'il avait pris ses « dispositions » et ne pouvait « les annuler ». « Je savais que votre père désirait avoir Luco, aurait – selon Hassan – ajouté Michel, mais, à cause de cela, je ne donnerai pas Luco ! » À en croire le prince, il y aurait donc eu volonté délibérée, de la part de Michel, de ne pas être agréable. Profondément mécontent, le sultan annule son voyage et fait savoir qu'il s'est « toujours abstenu de se mêler des affaires du commissaire, mais qu'il trouve pénible d'être contrecarré par un policier qui, s'il avait été au Maroc, pendant son règne, aurait été totalement ignoré de lui ». « Terriblement blessé dans sa dignité », le sultan ajoute que si un tel incident se reproduisait, il n'hésiterait pas à « aller très haut ».

Impressionné par l'attitude de Mohammed Ben Youssef, Vandenboomgaerde enquête auprès du commissaire Michel, qui dément catégoriquement avoir eu « le désir forcené de ne pas lui être agréable ». Il avait tout simplement besoin de l'inspecteur pour d'autres tâches. Pour Vandenboomgaerde, « nous sommes ici en présence, une fois de plus, de la malveillance de Hassan, toujours désireux de

brouiller les cartes et de brouiller les gens ».

Dans le même rapport, Vandenboomgaerde évoque le cas d'un autre inspecteur de police, Peyremaure de Borde, qui, selon Moulay Hassan, est « plein de morgue ». Renseignements pris auprès de sa hiérarchie, Peyremaure de Borde est un policier « peu loquace et strict », d'autant moins loquace qu'il suit avec inquiétude la situation au Maroc où il a laissé son épouse. « J'ai tenu à vous rapporter ce fait, conclut le conseiller technique, parce qu'il prouve une fois de plus la mauvaise foi de Hassan, qui éprouve un malin plaisir à déformer les faits[33]. »

Moulay Hassan semble avoir constamment entretenu des rapports difficiles avec la police française. En octobre 1954, le prince, dont le caractère ombrageux est déjà affirmé, se plaint amèrement par écrit, auprès du docteur Cléret, de l'« humiliation » que lui a fait subir le commissaire Bœuf à propos d'un problème de domesticité :

« Antsirabé, le 21 octobre 1954. Cher docteur et ami, vous avez été le témoin de l'incident qui est survenu entre Bœuf et moi. Je ne sais si vous avez saisi la portée de la phrase qu'il a prononcée : "Sa Majesté ou pas Sa Majesté, je m'en fous !" Un tel incident est quotidien, et le commissaire n'a pas hésité à déverser sur moi ses incorrections, même devant vous. J'attendais de vous que, pour votre Auguste Ami, vous refusiez de prendre la même voiture que celui qui Nous a offensé. Tant pis ! Quoi qu'il en soit, je compte sur vous pour que de telles vexations ne se reproduisent plus. Sa Majesté, à qui j'ai rapporté le fait, en a énormément souffert, et cette dernière blessure n'est point faite pour la ramener à mieux juger vos compatriotes. Mes sincères amitiés. Hassan Ben Mohammed. »

À Vandenboomgaerde, Hassan livre une version encore plus dramatique, affirmant « avoir pleuré d'indignation après cette grossièreté » et exigeant une réunion immédiate avec le supérieur hiérarchique de Bœuf pour prendre « une décision ».

Vandenboomgaerde calme l'héritier du trône et demande au docteur Dubois-Roquebert, ami du sultan, de passage à Madagascar, ce qu'il en pense. Dubois-Roquebert, à qui l'on devra pourtant, des années plus tard, l'un des plus beaux monuments de courtisanerie hassanienne[34], est on ne peut plus catégorique : « Cela est absolument dans le processus des agissements de Hassan au palais de Rabat et dans l'État marocain. C'est par des procédés semblables qu'il a réussi à amener son père là où il est aujourd'hui. C'est dommage, car Sidi Mohammed

Ben Youssef est un homme valable, qui a du caractère et qui est très populaire au Maroc, il a son peuple derrière lui. Hassan est hanté par le désir de faire battre les gens, de brouiller les cartes, de briser les unions. Il a le prurit de la destruction ! »

Le conseiller technique sort conforté de cette discussion : « Je connais très bien ce fonctionnaire : homme sérieux, droit, vif peut-être. En allant au pire, on pourrait imaginer qu'il a pu, dans la chaleur de la discussion engagée entre lui et Hassan, avoir dit (mais c'est une supposition !) : "Je m'en f… que la domestique soit payée par le sultan." Mais cela ne constituerait pas une injure adressée à l'ancien sultan. En s'exprimant ainsi, son idée était que les domestiques doivent être respectueux, même si leurs salaires sont payés par le sultan. Et c'est d'ailleurs ainsi que le docteur Dubois-Roquebert interpréta la pensée du commissaire Bœuf. »

Reste à comprendre pourquoi Hassan se comporte de cette manière. Le diplomate a sa petite idée sur la question : « Les allégations de Hassan sont une pure fiction de son esprit maléfique, comme l'a dit le docteur Dubois-Roquebert qui le connaît personnellement. L'acte qu'il a accompli a donc répondu à un mobile. Lequel ? Mettons à part sa propension marquée à la division. Hassan a probablement voulu faire écarter de l'entourage du sultan le commissaire Bœuf, qui connaît bien le milieu chérifien d'Antsirabé, et qui aura, selon les déclarations du docteur Dubois-Roquebert, à fournir un rapport sur la famille chérifienne. Étant donné les raisons apparentes, à ses yeux, du départ de cet agent, Hassan pense qu'on pourra taxer de partial le rapport qui pourra être fourni par lui sur le sultan et les siens. Bœuf connaît beaucoup de choses sur la vie intime des jeunes princes et princesses, et il semble être dangereux. Puis Hassan a conscience que M. Bœuf a l'"oreille" de son père. Il sait que ce dernier le consulte fréquemment. Il sait que M. Bœuf n'a jamais conseillé l'ancien souverain dans un sens qui lui soit favorable. L'éviction de cet agent satisfait un sentiment de vengeance et répond à un but politique[35]. »

Apparemment, Hassan n'en a pas tenu rigueur au commissaire français, si l'on en croit ses confidences à Éric Laurent : « On ne naît pas homme d'État, c'est faux, on le devient, et il y en a beaucoup, en chemin, qui se cassent la figure. Je me rappelle à ce propos la formule d'un de mes amis. C'était un commissaire de police d'origine toulousaine qui s'appelait M. Bœuf. Il était avec nous durant l'exil et je lui avais promis qu'à notre retour de Madagascar, je le prendrais à notre service. Trois mois plus tard, il était muté et il est mort au Palais. Souvent, nous discutions. Avec son accent savoureux, il me disait : "Oh ! La politique,

vous savez, pour dix qui en vivent, il y en a mille qui en crèvent[36] !” »

À partir d’avril 1954, Ben Youssef reçoit des visites de diplomates, de fonctionnaires ou même d’intellectuels français, ainsi que de dignitaires marocains. L’un des premiers à s’entretenir avec le souverain est M. Lamarle, conseiller d’ambassade. Les négociations, auxquelles participent Si Mammeri (grand vizir du Palais impérial et ancien précepteur de Ben Youssef) et Moulay Hassan, sont difficiles. Elles portent sur la sécurité, l’administration des biens et les conditions de séjour du sultan. Les autorités françaises font tout pour que la mission Lamarle reste secrète.

Une visite marquera fortement Hassan au début de 1955 : celle de Louis Massignon, professeur au Collège de France et président du comité pour l’amnistie des condamnés de l’insurrection malgache de 1947. Massignon profite d’une rencontre avec les nationalistes malgaches pour s’entretenir avec le sultan, au grand dam des colons. Fêtard – plus ou moins discret du fait de son statut – pendant une bonne partie de sa vie, Hassan n’en a pas moins toujours été fasciné par les grands écrivains et penseurs, même si les romans policiers, selon le docteur Cléret, ont constitué l’essentiel de ses lectures durant son séjour malgache. De Massignon, qu’il a un peu lu, il confie à Vandenboomgaerde : « Il s’agit de l’Occidental qui possède le mieux la philologie arabe. Il est membre des universités al-Azhar au Caire et Qaraouiyine à Fès, et sa science de l’arabe et du droit musulman est immense. » Le sultan, qui assiste à l’entretien et qui apprécie les idées libérales de cet ami du Maroc, confirme.

Pierre Mendès France et le Maroc

Sur le plan politique, le séjour à Madagascar du sultan et de son fils aîné correspond pour l’essentiel à la primature de Pierre Mendès France, investi président du Conseil le 18 juin 1954, moins de cinq mois après l’arrivée dans l’île de la famille impériale. C’est une période dramatique. Les Marocains sont suspendus au règlement de la question dynastique après l’imposition en août 1953 d’un « sultan d’illusion » par une coalition de grands caïds. Le Protectorat, selon le mot du général Catroux – un des esprits les plus éclairés de l’époque et qui négociera, durant l’été 1955, le retour du sultan –, « est devenu un régime d’administration directe dont les bienfaits considérables sur le plan de l’équipement et de la mise en valeur de l’Empire ont été et restent indéniables, mais dont les conséquences politiques et psychologiques ont été graves et se

révèlent à l'heure présente[37] ».

Le Maroc auquel peut avoir accès Pierre Mendès France est restreint : c'est celui des Marocains « évolués », par exemple de la bourgeoisie fassie, celui des Marocains de la grande féodalité, celui des hommes forts de la Résidence, celui de quelques fortes têtes de la colonie française, enfin celui d'une poignée de métropolitains qui font le lien entre Paris et Rabat[38].

On voit immédiatement le risque : soumis à toutes sortes de pressions antagonistes, « PMF », que mille autres soucis accablent, va devoir chercher un compromis qui ne peut, dans le meilleur des cas, que laisser insatisfaites les parties en présence. La position du chef du gouvernement français est d'autant plus délicate qu'il est à l'origine de l'autonomie interne proclamée en Tunisie le 31 juillet 1954, dans laquelle nombre de Marocains ont vu un signe plus qu'encourageant pour le royaume. Mendès France, pensent-ils, va terminer à Rabat ce qu'il a si bien commencé à Tunis !

Chez les Français libéraux, partisans du retour d'exil du sultan et d'une indépendance rapide, l'espoir est immense. Chez les nationalistes marocains, un certain optimisme est aussi de rigueur. Mais Pierre Mendès France et François Mitterrand, ministre de l'Intérieur d'un gouvernement à la merci d'une majorité parlementaire fragile, doivent prendre en compte des sensibilités diverses. Le 2 juin 1954, Jacques Lemaigre-Dubreuil, industriel et patron de presse libéral, offre un dîner à Paris auquel assistent plusieurs nationalistes et des dirigeants français, dont Mitterrand. Si Bekkaï, ancien officier supérieur de l'armée française, qui a rallié la cause du sultan exilé, rappelle l'exigence des nationalistes, à savoir le retour à Rabat de Mohammed Ben Youssef. Réplique immédiate de Mitterrand, qui avait pourtant critiqué vivement l'exil du souverain : « Cela, Excellence, jamais ! Il ne faut pas y compter. La France fera plutôt la guerre[39] ! » Quelques jours plus tard, Jean-Jacques Servan-Schreiber, inconditionnel de PMF, alerte ce dernier sur le danger de recevoir à cette époque le Glaoui, ennemi juré du sultan exilé. Il lui suggère de commencer au moins par s'entretenir avec Si Bekkaï.

Pierre Mendès France ne peut pas non plus ignorer les conditions dans lesquelles a eu lieu le départ en exil du souverain marocain. Conservateur qui, manifestement, n'aimait pas Ben Youssef, Joseph Laniel, alors à la tête du gouvernement, s'est confié à Georgette Elgey : « Pour le Maroc, nous avons été mis devant le fait accompli de tous les côtés. La situation était très grave en 1952. Il y avait eu les émeutes des Grandes Carrières, à Casablanca (…). C'était la France qui avait donné son trône au sultan. Celui-ci avait eu des contacts

pendant la guerre avec des agents hitlériens. Il tâtait le terrain de tous les côtés. Je ne l'ai jamais nommé “mon compagnon”, moi ! C'était peut-être le plus intelligent des Arabes, mais aussi le plus canaille – il avait fait enlever des femmes –, le plus cruel, un froussard, contrairement au Glaoui qui était brave. »

Laniel, on le voit, avait bien peu de raisons de s'opposer à la déposition du sultan initiée par le résident Guillaume et son entourage. « Cela équivaut en fait à un défaut d'autorité de Paris sur Rabat », souligne avec justesse Maria Romo-Navarrete[40].

Le 6 août 1954, trois semaines avant de présenter ses idées sur le Maroc devant l'Assemblée nationale, PMF indique dans une note adressée à Christian Fouchet, ministre des Affaires de Tunisie et du Maroc, qu'il a reçu la visite du général Catroux, lequel lui a « longuement parlé de la situation au Maroc » : « Il me paraît souhaitable, de toute manière, que vous le voyiez. Le général Catroux serait disposé à se rendre auprès de l'ancien sultan en vue d'une négociation précise et complète. Il faudrait que son voyage ait un autre but apparent. »

Au Maroc, toutes les parties intéressées attendent désormais, ou plus précisément espèrent ou craignent, l'arbitrage du pouvoir français. Les nationalistes marocains et les libéraux français – parmi lesquels on trouve aussi bien Jean Védrine, animateur du Centre d'études et de documentation et père d'Hubert, le futur ministre, que des intellectuels catholiques regroupés autour de François Mauriac, Louis Massignon, Robert Barrat ou le général Georges Catroux – sont plutôt optimistes. Ils ont tort : l'attitude du gouvernement français demeure ambiguë.

Le 10 août, en termes imprécis, relayé et complété à chaque fois par Christian Fouchet, PMF énonce les trois grandes questions qui mobilisent son gouvernement au Maroc. Il s'agit d'abord de restaurer l'ordre et le droit devant les violentes manifestations qui ont lieu dans le royaume. À ce propos, le président du Conseil rejette vivement tout lien entre ces troubles et l'accord intervenu sur la Tunisie. Puis, la sécurité rétablie, il entend lancer « des réformes libérales importantes », principalement économiques et sociales, mais aussi politiques. Il évoque « le développement en particulier des assemblées locales, municipales et sans doute régionales, qui constituerait le meilleur moyen de donner aux Marocains l'apprentissage des affaires publiques dans un cadre qui leur est familier ». Ces propos qui, selon Maria Romo-Navarrete, sonnent « comme un écho de paternalisme colonial, celui-là même qui exaspère l'élite nord-africaine », traduisent bien l'embarras du président du Conseil, qui sait qu'il marche là sur des œufs. PMF veut tellement rassurer sa fragile majorité

qu’il entérine même le fait accompli et parle de « chercher, en accord avec Sa Majesté Sidi Moulay Ben Arafa, à rétablir, dans ce pays qui nous est cher, la concorde, la conciliation et l’apaisement des esprits ».

Et ce ne sont pas les « précisions » apportées par son ministre Fouchet qui vont améliorer le climat. Ce dernier évoque en effet « un vaste programme d’action » qui donnerait aux Marocains, notamment les jeunes, davantage de responsabilités dans la gestion de leurs affaires. Le ministre reste affreusement langue de bois : « La seule politique qui permette de sauvegarder l’œuvre française au Maroc est une politique qui ne nous aliène ni le monde berbère, ni le monde arabe, ni le bled, ni les villes, ni les féodaux, ni les prolétaires, ni les conservateurs, ni la jeunesse progressiste[41]. »

C’en est encore trop pour un certain nombre de députés qui voient dans le traitement du cas tunisien un dangereux précédent et s’inquiètent de ce qui pourrait se passer au Maroc.

Le 27 août 1954, Mendès France présente à nouveau devant l’Assemblée nationale, mais cette fois dans le détail, la politique que son gouvernement envisage de mener au Maroc et dont l’objectif assigné est de « faciliter l’évolution politique, administrative et sociale du peuple marocain ». Parmi les points essentiels, on relève :

• Un retour sur le trône de Ben Youssef est exclu ;

• L’affirmation de la souveraineté marocaine ;

• La réunion d’un Conseil d’étude des réformes, largement représentatif de toutes les fractions de l’opinion marocaine ;

• La mise en place, après étude par ce Conseil, des réformes institutionnelles (assembles locales, régionales et centrales, réorganisation du pouvoir central) ;

• La reconnaissance du droit syndical aux Marocains.

Même si cette politique comporte des avancées, elle repose sur un pari : l’abandon de la question dynastique. Mendès France en est parfaitement conscient et en parle à plusieurs reprises.

Le 8 août 1954, trois semaines avant son intervention devant le Parlement, le président du Conseil, qui, curieusement, a toujours entretenu des relations courtoises avec le très conservateur et ancien résident Alphonse Juin, répond à ce dernier, qui le met en garde contre le recours à l’un des enfants de Ben

Youssef pour monter sur le trône : « Le fait dynastique y a pris, comme vous le dites, une importance telle que plus rien, en réalité, ne compte que cela, ce qui ne facilite pas les choses. »

Au lendemain de la présentation de son programme, il souligne dans une lettre à Christian Fouchet la nécessité de « provoquer un choc psychologique (…) dans un pays dont toutes les pensées se concentrent actuellement sur le problème dynastique » ; le 8 septembre encore, il fait part, toujours à Fouchet, de son inquiétude de voir le résident Lacoste constituer un Conseil de 30 à 50 personnes qui, à ses yeux, permettra avant tout aux porte-parole nationalistes d'évoquer « inévitablement » le problème dynastique.

Les cabinets de Pierre Mendès France et de Christian Fouchet vont faire alors « l'expérience pratique de l'immense pouvoir de blocage dont peut user une administration – celle de la Résidence – qui a perdu jusqu'au souvenir de l'obéissance[42] ».

Comme on pouvait s'y attendre, les trois représentants des nationalistes qui comptent vraiment aux yeux du gouvernement français – à savoir Allal el Fassi, Ahmed Balafrej et Si Bekkaï – font savoir qu'ils rejettent le plan Mendès-Lacoste : pour eux comme pour le Conseil supérieur de l'Istiqlal, la restauration du « monarque légitime » passe avant toute chose.

En cet automne 1954, le temps joue d'ailleurs en faveur des nationalistes. Au mois d'octobre, on dénombre ainsi 150 attentats qui font une bonne centaine de victimes et, surtout, mettent la pression sur le gouvernement français, de plus en plus critiqué à travers le monde.

À Antsirabé, Moulay Hassan semble avoir bien compris la portée des accords franco-tunisiens. Évoquant ceux-ci avec le chef du service de sécurité de la famille impériale, il exprime l'espoir de voir le tour du Maroc venir rapidement. Il ajoute que son père n'acceptera d'abdiquer qu'à la condition formelle de signer l'acte d'abdication « dans son pays » : « Faute de cela, cette décision n'aurait aucun sens, aucune valeur aux yeux du peuple chérifien. »

Se donnant le beau rôle ou mettant tout simplement en évidence le poids politique de plus en plus important qui est le sien, il poursuit : « D'ailleurs, mon père, sur mes conseils, n'a pas l'intention de descendre dans l'arène politique. Il serait disposé à abandonner la direction effective des affaires. Car, sorti grandi de son exil, il ne doit pas entrer dans la mêlée. Son rôle devra consister à dominer les problèmes de façon à être l'arbitre auquel on a recours en dernier ressort. »

Puis Hassan parle de son frère Abdallah, qu'on envisageait alors de placer sur le trône, assisté d'un conseil de régence : « Abdallah n'est pas mal, mais il n'a aucun poids aux yeux de la masse marocaine. »

Convaincu que « le temps travaille » pour son père, qui a su tirer « le meilleur parti de son exil », Hassan termine l'entretien sur une note optimiste : « Tout cela ne peut que bien finir pour le Maroc ! »

Par ces propos clairement destinés à être transmis aux plus hautes autorités françaises[43], le prince héritier répond à ses nombreux détracteurs en se présentant subtilement comme la seule alternative possible, puisque son père serait « disposé à abandonner la direction effective des affaires » et que son frère n'aurait pas l'envergure…

Un « troisième homme »

Tandis que les malentendus et les incompréhensions se multiplient entre le président du Conseil et le résident, PMF prend conscience de l'importance cruciale de la question dynastique. À défaut de revenir sur la déposition de Ben Youssef, l'idée est « soufflée » au gouvernement d'abandonner le soutien au sultan fantoche Ben Arafa et de recourir à un troisième homme issu de la famille alaouite. L'option la plus naturelle semble alors l'abdication de Ben Youssef en faveur de l'un de ses fils. Mais Moulay Hassan suscite plus que des réticences parmi les interlocuteurs du gouvernement.

Déjà, à la fin du mois d'avril 1954, le docteur Dubois-Roquebert tire le signal d'alarme à son retour de Madagascar, où il a rendu visite à son ami le sultan : « À Antsirabé, l'ex-souverain continue – comment pourrait-il en être autrement ? – à n'avoir d'autre collaborateur que son fils aîné, qui lui sert à la fois de conseiller, de chef de cabinet, de secrétaire particulier et même de dactylo. La France a commis, en ce qui concerne Moulay Hassan, une série de fautes : elle n'a rien fait pour assurer la formation d'un esprit dont le brio et l'intelligence, s'ils flattèrent l'orgueil d'un père, furent fatals au souverain ; elle n'a pas su exiger, lorsqu'il était encore temps, une séparation dont les conséquences eussent vraisemblablement modifié le cours des événements[44]. »

Trois mois plus tard, Jacques Lemaigre-Dubreuil prophétisait qu'il faudrait « parler à l'ancien sultan un jour, mais, insistait-il, après avoir écarté son fils Moulay Hassan ». En août, René de Lacharrière transmettait au cabinet de

Mendès France une note d'un jeune professeur de droit, Maurice Flory, qui, de retour de Madagascar, jugeait le prince « pimpant et assez actif », mais aussi « très dangereux ». Le juriste donnait même le conseil suivant : « Il faudrait absolument séparer de Sidi Ben Youssef son fils aîné Moulay Hassan, qui est son mauvais génie. »

Flory est à peine moins désagréable à l'égard du cadet, Moulay Abdallah, « sur lequel on a souvent fondé des espoirs », mais qui « ne s'est pas amélioré. L'isolement et l'inaction l'ont rendu encore plus inconscient qu'il n'était ». Ces observations bien peu encourageantes n'empêchent pas, le 31 août, Lemaigre-Dubreuil de suggérer au cabinet de PMF que Ben Youssef abdique en faveur de son second fils, puis que Ben Arafa abdique à son tour, recevant en compensation la régence d'Abdallah[45].

Toujours durant l'été 1954, une très longue lettre du haut-commissaire de la République à Madagascar, adressée à Christian Fouchet, en dit long à la fois sur les pratiques de la police française et sur les relations du sultan avec son fils aîné. Le représentant de la France y décrit les conditions dans lesquelles a été rédigée une lettre envoyée par Ben Youssef à Mendès France le 31 juillet. Excédées par la multiplication des actes terroristes au Maroc, les autorités françaises interviennent auprès du sultan, *via* le haut-commissaire. Ce dernier demande au commissaire de police Bœuf, chargé de la sécurité de Sidi Mohammed à Antsirabé, et qui a su « gagner la confiance de ce dernier », d'évoquer ce sujet éminemment sensible avec le souverain. Son intervention doit être « très nuancée, prudente, très discrète ». Bœuf fait donc comprendre à Ben Youssef, « au cours de nombreuses conversations familières, que les actes des terroristes, quelles que fussent leurs raisons, ne pouvaient trouver d'excuse valable ni sur le plan moral, ni sur les plans religieux et politique, et que, de toute façon, les crimes étaient préjudiciables aux intérêts du pays lui-même (…). Le raisonnement frappa l'imagination de l'ancien souverain. Il pensa vraisemblablement qu'on pourrait lui imputer la responsabilité des actes criminels qui se commettaient dans son pays à longueur de journée. À cela, le commissaire de police répondit que cela était très possible, surtout s'il continuait à rester dans une position statique. Sidi Mohammed pensa qu'il serait opportun pour lui de déclarer solennellement sa réprobation des actes de violence. Mais sa nature craintive, pleine de méfiance, l'empêcha de mettre rapidement son dessein à exécution. Ce n'est qu'après une semaine de réflexion qu'il se décida à demander à son fils Moulay Hassan de rédiger une lettre destinée au chef du gouvernement français, lettre dans laquelle il manifesterait son opposition au terrorisme. Je précise qu'il ne rencontrait pas l'approbation du jeune prince :

personne, d'après lui, ne croirait que son père était le véritable auteur du manifeste. Bien qu'à contrecœur, Moulay Hassan dut néanmoins exécuter la volonté de son père. La préparation du document fut longue. Ce n'est qu'au bout de deux semaines qu'un projet de lettre fut rédigé. Il contenait vingt pages ».

Sur ce, le professeur Flory, jeune agrégé de droit, membre du cabinet de Mendès France, de passage à Antsirabé, prend connaissance du texte. Il en critique la « longueur démesurée ». Ses relations d'amitié avec le sultan et, plus encore, avec son fils lui permettent d'obtenir la suppression de passages très violents à l'égard de l'« œuvre de la France au Maroc », critiques qualifiées par le haut-commissaire d'« injustes, infondées et fort irritantes dans leur forme ». Flory suggère donc qu'on allège la lettre de toutes les considérations qu'il juge « inutiles et déplaisantes », et insiste pour qu'on mette l'accent sur la réprobation du terrorisme. De fait, le texte est réduit de vingt à huit pages. Mais, en le lisant à la demande de Moulay Hassan, Flory déplore l'absence d'une déclaration nette d'opposition au terrorisme qui, selon lui, « aurait utilement agrémenté la lettre » et aurait d'ailleurs « dû [en] constituer l'essentiel ».

Moulay Hassan affirme alors au professeur Flory qu'il a à maintes reprises demandé à son père « d'adopter une attitude franche et sans équivoque », mais que celui-ci « s'y serait refusé nettement, ajoutant qu'il pensait avoir fait un effort suffisant en adressant une lettre au président du gouvernement français ».

« Les considérations qui précèdent, conclut le haut-commissaire, illustrent l'état d'esprit de l'ancien sultan et de son fils aîné. Ce dernier exerce, cela n'est pas douteux, une influence plus ou moins grande sur son père. Or, nous savons qu'il n'éprouve que peu de sympathie à notre égard. Aussi n'est-il pas exclu de supposer que l'attitude réticente adoptée par son père pourrait avoir été suggérée par lui. Je dois dire par ailleurs que le comportement de l'ancien sultan n'a jamais donné lieu à aucune remarque défavorable. Sidi Mohammed, homme prudent, s'abstient d'une façon absolue de faire des réflexions désobligeantes sur les événements du Maroc ou de Tunisie. Son fils aîné, par contre, ne se prive pas, en lisant les articles des journaux métropolitains sur les incendies ou les assassinats qui se produisent au Maroc ou en Tunisie, de dire d'un ton acide : “Et ce n'est pas fini[46] !” »

Volontiers provocateur, Hassan est aussi lucide. Comparant le père et le fils, le professeur Flory, au terme de longs entretiens avec la famille impériale, confie ses impressions à Vandenboomgaerde : « Si l'ancien sultan garde son sang-froid, on ne peut en dire autant de sa suite, je veux dire de ses enfants. Le fils aîné, Moulay Hassan, sent que son titre de “prince héritier” n'a plus grande

importance, car, en cas de retour au Maroc de sa famille, sa place ne serait pas sur le trône, où reviendrait peut-être son père. À défaut, ce serait son frère Moulay Abdallah qui régnerait. Évoquant ces éventualités, le prince Hassan a dit à M. Bœuf : “Monsieur le commissaire, dites-vous bien que je ne me laisserai pas faire et que je me battrai jusqu’au bout !” »

Cette vive inquiétude à propos de l’influence du prince Hassan sur son père se retrouve un peu plus tard dans une note sur le Maroc du juriste Vaez-Oliveira qui préconise le retour du sultan, puis son remplacement par son fils Moulay Abdallah. Il qualifie Moulay Hassan de « francophobe47 ».

Presque au même moment, Alphonse Juin, qui joue en permanence les vigies, attire l’attention de Mendès France sur le fait qu’« en installant Mohammed Ben Youssef en France, ce n’est pas seulement la satisfaction du prestige donné à l’Istiqlal qui serait à considérer, mais les possibilités réelles d’action pratiquement données à l’ancien sultan et, surtout, à son fils aîné Moulay Hassan, son mauvais génie (…). Soyons sans illusions, ils rentreraient sous peu à Rabat en triomphateurs ! »

Le recours à un autre « troisième homme », Moulay Hassan, frère de Ben Youssef et *khalifa* impérial de Tétouan, est aussi envisagé l’espace d’un moment, notamment par Aymé Pommerie, principal conseiller de Lacoste, et Pierre Clostermann, le célèbre aviateur, ami du sultan en exil. Quant à Abderrahim Bouabid, il se souvenait très bien que PMF « ne voyait de solution à la question du trône que par l’abdication de Mohammed V et l’éloignement de Ben Arafa. La voie aurait été ainsi dégagée pour la désignation du troisième homme (…). Sans cette abdication, le dossier marocain resterait au frigidaire48 ».

Deux Compagnons de la Libération

Même exilé, Mohammed Ben Youssef met peu de temps à réagir favorablement à l’arrivée au pouvoir de Mendès France. Huit jours après l’investiture de celui-ci, il lui envoie une lettre assez longue dans laquelle il lui rappelle d’abord que tous deux sont Compagnons de la Libération. Il évoque ensuite l’effort de guerre des Marocains pendant la Seconde Guerre mondiale. Puis, dans ce style un peu ampoulé qu’affectionne son fils aîné, sans doute rédacteur du courrier, il se plaint de ses conditions de vie alors que l’hiver commence à Antsirabé : « Notre Majesté ne craint pas de déclarer qu’Elle ne saurait demeurer plus longtemps à Madagascar sans qu’un tel séjour comportât

de graves préjudices pour Elle et Sa famille. »

Pierre Mendès France n'ayant pas répondu à cette lettre, le souverain reprend la plume, le 29 juillet 1954, deux jours avant l'annonce de l'autonomie de la Tunisie, mais après les négociations de Genève qui ont préparé celle-ci. Il « prend acte » de la fin des négociations de Genève et « espère que le gouvernement français sera plus disponible pour traiter d'autres affaires, dont la question marocaine ». Il émet aussi des propositions qui ressemblent furieusement à la politique prévue en Tunisie : autonomie interne, mesures libérales telles que la levée de l'état de siège, l'octroi de libertés publiques et privées, une large amnistie et des garanties pour les Français du Maroc. Il ajoute que tout cela rend indispensable le retour au calme, afin que l'on puisse passer sereinement à la redéfinition des relations franco-marocaines. En tant que sultan, il se propose d'être une sorte de super-conseiller, de « technicien des affaires marocaines ». Une autre condition s'impose également à ses yeux : son retour en France… où ses plus jeunes enfants pourraient en outre poursuivre leurs études.

On connaît la suite. Influencé par le maréchal Juin et par Robert Lacoste qui ne veulent surtout pas donner de signes de faiblesse en direction de Ben Youssef, n'osant pas trop forcer le destin après son succès en Tunisie, Mendès France tergiverse. Il exclut de revenir sur la déposition du sultan, mais serait prêt à faire un geste en faveur de ses enfants. Le 28 septembre 1954, Ben Youssef refuse de se séparer de ceux-ci. Deux semaines plus tard, à la mi-octobre, il déclare à son ami Dubois-Roquebert, revenu à Antsirabé, qu'il s'oppose catégoriquement à la nomination d'un troisième homme. Le dialogue est quasi rompu.

Jacques Vandenboomgaerde, principal interlocuteur français du sultan à Madagascar, a apporté maints détails sur les réactions du sultan et de son aîné lors du deuxième séjour à Antsirabé de Dubois-Roquebert, porteur des propositions de Mendès France. Ben Youssef est manifestement sensible à la politesse dont fait montre le président du Conseil. « C'est la première fois qu'on m'écrit aussi courtoisement », dit-il. Mais l'« option Abdallah » ne le convainc guère : « Je me demande comment je pourrais réaliser la proposition de M. Mendès France. En effet, vous connaissez Moulay Abdallah, c'est un jeune homme intelligent mais léger. Comment, livré à lui-même en France, se comportera-t-il ? »

Toujours aussi fraternel, Moulay Hassan, qui sait parfaitement que la France ne veut pas de lui – Dubois-Roquebert l'a dit à son père –, intervient alors : « Moulay Abdallah devrait entrer en seconde dans un lycée. Or, il est à peine de la force de la cinquième. Dans une telle classe, il serait avec des gamins, ce n'est

pas pensable. En seconde, il ne fera rien, il perdra son temps. »

Le sultan reprend la parole : « En France, Moulay Abdallah sera livré non seulement à lui-même, mais encore aux influences les plus diverses. Mes ennemis feront tout ce qui est en leur pouvoir pour arriver jusqu'à lui. Et qui vous dit qu'ils n'arriveront pas à lui faire faire des bêtises ou des déclarations qui le déconsidéreront et qui, par voie de conséquence, me porteront préjudice ? Mes ennemis seront trop contents de mettre en évidence des déclarations irraisonnées et déraisonnables. Et puis, je ne peux vous cacher mon incertitude. Car M. Mendès France est là aujourd'hui, il semble animé d'excellentes intentions à mon égard. Quelqu'un peut-il assurer la pérennité de son ministère ? Qui vous dit que ce n'est pas Bidault qui lui succédera, et qui peut affirmer que Bidault ne renverra pas Moulay Abdallah à Madagascar, à la joie de mes ennemis et à ma grande confusion ? Moulay Abdallah n'est pas un garçon facile. Aussi, je me vois mal le livrer à lui-même en France. Si vous ne me croyez pas, demandez au docteur Dubois-Roquebert, qui le connaît fort bien. Le docteur vous éclairera. Ce n'est pas un problème facile, car c'est un problème familial et dynastique[49]. »

À la fin du mois de novembre 1954, l'avocat catholique Georges Izard, beau-frère du cardinal Daniélou, est reçu par le président du Conseil. Me Izard, qui s'est lié d'amitié avec le sultan, se montre très insistant. La discussion est vive, violente même. Mendès France reste inflexible et pose comme exigence première l'acceptation de son abdication par Ben Youssef.

Que se passe-t-il alors ? Sont-ce les menaces à peine voilées de PMF de saisir les biens du sultan et de sa famille ? Toujours est-il que Moulay Hassan pèse de tout son poids auprès de son père pour qu'il se montre plus souple. Le prince se range résolument derrière Me Izard[50], qui propose une solution transitoire pour sortir de l'impasse. Elle se décompose en quatre points principaux :

• Ben Arafa est mis à l'écart ;

• Il n'y aura pas de « troisième homme » ;

• Il ne sera pas demandé au sultan d'abdiquer ;

• Un Conseil de trois personnes, dont une nommée par le sultan – Si Bekkaï est pressenti –, sera instauré.

L'avenir du sultan n'était pas hypothéqué par cette « trouvaille de génie », selon le mot de Maria Romo-Navarrete[51].

Début décembre, l'Istiqlal et le Parti démocratique de l'indépendance (PDI) se

rallient à cette proposition. Un rendez-vous est pris par Me Izard avec le président du Conseil pour le 30 décembre. Quelques jours auparavant, Mohammed Ben Youssef envoie une lettre-programme à Mendès-France. Hélas, raconte Me Izard, la certitude de la chute prochaine du gouvernement et la lettre non arrivée du sultan firent qu'il n'y eut pas la moindre discussion. « Nous parlâmes d'autre chose », dira le célèbre avocat. Ainsi, le « Patience et confiance ! » lancé à la mi-novembre par PMF à son amie Manon Pouderoux, née Baruk, juive du Maroc et libérale, qui ne cessait de pousser en faveur du sultan exilé, se révèle inopérant. Le président du Conseil a échoué, même s'il a probablement préparé le terrain pour Edgar Faure. Pourquoi ? D'abord parce que, contrairement à la Tunisie où il avait de nombreux amis, PMF ne connaissait pas ou guère le dossier marocain. C'est sans doute pour cette raison qu'il a fait partiellement confiance à Alphonse Juin, le vainqueur de Monte Cassino, dont il admirait le génie militaire, mais dont, manifestement, il n'avait pas perçu l'absence totale d'ouverture à l'égard du mouvement national marocain.

Certes, avant la chute de son gouvernement, Mendès France semble avoir saisi la nécessité d'écarter le sultan fantoche, mais pas au point de rendre le pouvoir à Ben Youssef, comme le réclamaient les nationalistes. Il est également possible, ainsi que le relève Maria Romo-Navarrete, que PMF ait voulu donner priorité à la Tunisie, « considérée comme plus évoluée », pour l'engager la première dans l'expérience de décolonisation. À ses yeux, ajoute l'historienne, le Maroc devait encore « faire la preuve de sa maturité, entre autres en dépassant le problème dynastique », que Mendès France sous-estimait visiblement[52].

L'admiration de Moulay Hassan pour Pierre Mendès France

Un homme, en tout cas, n'en veut pas à PMF et entend ne pas insulter l'avenir : c'est Moulay Hassan. Dans une longue lettre au président du Conseil renversé, rédigée quatre jours après la chute de son gouvernement, le 5 février 1955, il affirme qu'il avait souvent eu le désir de lui écrire, mais qu'il craignait que, en tant que président du Conseil, celui-ci n'y vît « une manœuvre détournée ». Le prince assure aussi ne pas vouloir se poser « en "petit conseilleur", car les événements démontrent toujours que les conseilleurs ne sont pas les payeurs ». « Je vous écris simplement pour vous dire toute mon admiration pour l'œuvre que vous avez accomplie durant les sept mois où vous avez été au pouvoir. (…) Je fais partie de cette jeunesse internationale dont

l’enthousiasme explose devant des sentiments nobles et généreux ; ces sentiments, vous les possédez, vous en avez fait votre credo et il n’est pas un jeune qui ne vous en gardera une profonde reconnaissance. Vous représentez, monsieur le Président, ce dynamisme constructeur si cher à toute cette jeunesse. Vous représentez aussi celui qui, brisant avec le statisme de la routine, a fait du mouvement le pivot de votre action. » Puis, après avoir rendu hommage à son action en Indochine – « ces mères françaises que vous avez délivrées » de ce drame – et même à sa « croisade antialcoolique », Hassan se dit convaincu qu’après de « tels actes » on ne peut douter de l’avenir : « Pour la première fois depuis bientôt cinq ans, les pays musulmans ont fait confiance au gouvernement de la République. Ce retour à la confiance était nécessaire, car la France a été pendant longtemps la nation amie du monde musulman. Maroc et Tunisie ont beaucoup espéré en vous (…). Que reste-t-il au Maroc ? Beaucoup d’espoirs en vous, et c’est énorme pour nous, jeunes Marocains, qui avons, sur les bancs de l’école, vécu l’histoire de France. »

Comparant ensuite le destin de son père à celui de PMF – « comme vous il a eu à se battre, à se débattre, comme vous il a connu la défaite (momentanée) » –, il déplore qu’on ait « beaucoup trompé » le président du Conseil sortant sur la personnalité du souverain, « homme bon et loyal », et également « homme d’honneur ». « Mon père, conclut-il, ne s’est point rendu compte que la guerre a engendré une époque sordide d’où se trouve exclu tout esprit chevaleresque. Digne et serein, il attend que la France lui tienne à nouveau ce langage noble et grand qu’il se remémore toujours. Votre passage le lui a fait espérer. Je forme le vœu que votre retour, qui n’est qu’une question de mois, matérialise ses souhaits, pour le plus grand bien de la France et du Maroc. »

Compte tenu du bilan somme toute plus que modeste du gouvernement Mendès France en ce qui concerne le Maroc, en particulier de son refus de revenir sur la déposition du sultan et des préjugés défavorables que nombre de ses membres nourrissaient envers l’héritier du trône, l’empathie de Hassan pour PMF peut paraître surprenante. Avec le recul, il semble en avoir pris conscience, d’autant plus que Mendès France n’est plus revenu au pouvoir. Ainsi, dans *Le Défi* comme dans *Mémoires d’un roi*, le nom de Mendès France n’est-il pas évoqué une seule fois. En revanche, Edgar Faure et Antoine Pinay, qui ont fini par se ranger à l’avis des vrais amis du Maroc – François Mauriac, Louis Massignon, Charles-André Julien, Robert Barrat, Pierre Clostermann, Georges Izard, le docteur Dubois-Roquebert… – et à qui Ben Youssef doit d’avoir été remis en selle, ont droit à ses louanges.

Six mois perdus

Mendès France ayant échoué, la lettre-programme envoyée par Sidi Mohammed Ben Youssef et arrivée trop tard demeure sans objet. Six mois précieux ont été perdus, avec leur cortège de morts et de blessés, de violences et d'incompréhensions. Il n'en reste pas moins qu'Edgar Faure, qui s'appuiera sur le plan imaginé par Me Izard, avec le soutien sans ambiguïté du prince Hassan, s'inscrit dans un processus initié sinon par PMF, du moins par certains de ses amis politiques. L'essentiel de ce « plan Izard », au fond, consiste à programmer le retour de Mohammed V.

Pour diverses raisons, le nouveau président du Conseil ne reprend le dossier qu'au mois de juin 1955. Pourquoi avoir tant attendu, alors que la situation était dramatique ? Selon Me Izard, Edgar Faure « refusa à plusieurs reprises d'aborder le sujet ». Pour lui, une solution n'avait de sens que si elle était « parlementairement possible ». Or il savait qu'aucune majorité ne pourrait se dégager sur un changement d'orientation politique au Maroc. Edgar Faure, pour reprendre son expression, laissa donc « au frigidaire » le règlement de l'affaire marocaine par des voies nouvelles. Ce n'est qu'après l'assassinat de Jacques Lemaigre-Dubreuil, au printemps 1955, que le chef du gouvernement rouvrit le dossier.

De façon très pragmatique, et sans trop s'embarrasser de détails, Edgar Faure élabore un plan qui prévoit une phase de négociations officieuses et secrètes à Madagascar, puis une phase de négociations publiques en France. Le plan s'articule autour de la création d'un Conseil gardien du trône, avec la possibilité pour Ben Youssef de désigner un de ses membres. Ce conseil serait temporairement dépositaire des attributs du souverain. Un gouvernement provisoire marocain sera mis sur pied :

a) pour négocier avec le gouvernement de la République les bases d'un nouvel accord garantissant au Maroc l'intégrité de sa souveraineté et admettant l'interdépendance du Maroc et de la France ;

b) pour promouvoir les réformes institutionnelles en vue d'instaurer au Maroc un régime de monarchie constitutionnelle ;

c) pour définir et défendre les droits des Français au Maroc.

Le 29 août 1955, pour éviter les interprétations fallacieuses, Me Izard, avec l'accord du sultan, informe officiellement le gouvernement du contenu de la

lettre du 26 décembre. Le plan du sultan se trouve ainsi entre les mains du gouvernement avant la mission de Georges Catroux.

Le temps lui étant compté, du fait de la fragilité de sa majorité parlementaire, Edgar Faure a agi au Maroc, toutes proportions gardées, comme de Gaulle en Algérie quelques années plus tard : dans une ambiguïté voulue. Au nouveau représentant de la France, Gilbert Grandval, le président du Conseil a même signifié qu'il n'était pas question de remettre Ben Youssef sur le trône… En fait, comme l'écrit Frédéric Garan, « Grandval n'est que le chiffon rouge que le président du Conseil agite[53] ».

Il semble en effet que, dès juin 1955, Edgar Faure a parfaitement compris qu'il n'y a pas d'autre solution que le retour du sultan exilé. Il s'arrange donc pour créer la vacance du pouvoir au Maroc en obtenant le retrait de Ben Arafa, sans que cela soit présenté comme la politique officielle de son gouvernement. Le verrou parlementaire ayant sauté, le Parlement et les ministres réticents au retour de Ben Youssef sont mis devant le fait accompli.

Le 12 août, à l'occasion d'une rencontre entre les deux hommes, Grandval, qui n'a pas encore compris qu'il était manipulé, s'oppose à Edgar Faure : « Votre politique, lui dit-il, va ramener Ben Youssef sur le trône. » La réponse fuse : « En avez-vous jamais douté[54] ? »

La surprise est totale. Comprenant petit à petit qu'Edgar Faure s'est servi de lui, Grandval démissionne le 23 août 1955.

Quelques jours plus tôt, le 19 août, Edgar Faure, Antoine Pinay, le général Kœnig et Gilbert Grandval ont préparé l'envoi d'une mission devant se rendre à Antsirabé. Le général Catroux, proche du Comité France-Maghreb et qui entretient une vieille relation d'« amicale confiance » avec Mohammed V, la dirige. Il est épaulé par Henri Yrissou, directeur de cabinet d'Antoine Pinay, ministre des Affaires étrangères. Les entretiens débutent le 5 septembre 1955, la délégation française étant partie en grand secret le 2 septembre.

Parallèlement, presque au même moment, le 22 août, les discussions d'Aix-les-Bains se sont ouvertes. Un comité de cinq ministres – Edgar Faure, Antoine Pinay, Maurice Schumann, Pierre July et le général Kœnig – consulte de nombreuses personnalités marocaines afin de trouver une solution à la question du trône et de constituer un gouvernement marocain représentatif. Comme Edgar Faure l'a prévu, ces discussions permettent de mettre en avant, dans l'opinion française, l'idée que Mohammed V est incontournable. Le président du Conseil a donc son prétexte pour négocier directement avec l'exilé d'Antsirabé : le

gouvernement ne fait que répondre aux attentes exprimées à Aix-les-Bains.

« À l'entrée de l'hôtel des Thermes dont une aile est mise à sa disposition, raconte Henri Yrissou, nous sommes reçus sur le perron par Son Altesse le prince Moulay Hassan, souriant et détendu, qui nous conduit dans un salon vert aux parois nues, hormis deux glaces murales, et où se tient le roi. Assis sur un divan, portant des lunettes noires, le roi nous accueille calmement. Il s'exprime en français, d'une voix progressivement affermie qui traduit parfois une certaine amertume à l'évocation de l'exil. C'est dans ce cadre que nous allons nous retrouver, au long d'une semaine, pour étudier en profondeur, dans toutes leurs implications, des sujets essentiels : celui du retour du roi en France, celui de l'évolution des relations franco-marocaines. Sur ces thèmes sensibles et délicats, le roi s'exprime de préférence en arabe, la traduction rapide et pesée étant l'œuvre de Son Altesse le prince Moulay Hassan. Au détour de chaque phrase, le roi nous donne l'occasion d'apprécier sa finesse naturelle, la flexibilité de sa pensée, la fermeté de son caractère, son goût pour la démonstration rationnelle qui n'exclut jamais le recours à l'expression imagée[55]. »

À Antsirabé, c'est l'effervescence. Les journalistes sont nombreux. Parmi eux figure le célèbre Max Jalade, qui a voyagé dans le même avion que la délégation marocaine. Celle-ci comprend Si Bekkaï, en qui le sultan a toute confiance, ainsi que Ben Slimane et Ben Hassan Driss, pachas de Séfrou et de Fès, partisans de l'indépendance. La protection autour du sultan est d'autant plus stricte que Jean Mangeot, de *Paris-Match*, a été surpris dans les arbres avec son téléobjectif…

Le sultan mène en parallèle les entretiens avec les deux délégations, française et marocaine. Le général Catroux n'a que des mots aimables pour les délégués marocains : « Ce sont de vrais amis de la France, dit-il en parlant des deux pachas. Ils ont le désir, la volonté de travailler à la communauté franco-marocaine. » Puis, tirant sur sa pipe, il ajoute : « Naturellement, ils veulent leur indépendance, et on ne peut leur donner tort. » Le climat général est excellent. Les règles de l'hospitalité marocaine sont toujours respectées. Les visiteurs français ont ainsi droit, à chaque rencontre, à l'orangeade ou au lait d'amande.

Les négociations se déroulent en fait sur la base du plan Izard et, même si quelques difficultés surgissent, elles progressent assez vite. Dans une lettre destinée à Antoine Pinay, le sultan se félicite « que le gouvernement français ait décidé de sortir de l'impasse actuelle afin de replacer les rapports entre le Maroc et la France dans leur cadre véritable, celui de l'amitié et de la confiance (…). Votre directeur de cabinet, M. Yrissou, s'est constamment efforcé, en plein accord avec Notre Majesté, de rechercher les solutions aptes à assainir les

rapports entre nos deux pays et à leur assurer un avenir commun à la mesure de leur glorieux passé ».

De son côté, Henri Yrissou explique qu'il est venu chercher la « caution morale » du souverain à la procédure dégagée à Aix-les-Bains, qui n'est « d'ailleurs pas éloignée » des suggestions qu'il avait émises à la fin de 1954[56].

L'ambiance est si détendue que, le 8 septembre, la délégation française est invitée à déjeuner par Sidi Mohammed Ben Youssef, qui leur présente à la fin du repas la petite princesse Lalla Amina, âgée de dix-sept mois.

Le lendemain, après avoir pris congé du sultan, le général Catroux s'adresse à la presse et se félicite du succès des négociations. Le souverain marocain, dit-il, « a pris ses décisions délibérément et a souligné qu'il ne voulait pas que le sang coule à nouveau. À aucun moment les négociations n'ont cédé à la précipitation. Il n'y a eu ni ultimatum, ni marchandages ».

Catroux présente le résultat des négociations le 12 septembre au gouvernement, qui approuve le plan. Mais le sultan et les siens, qui piaffent d'impatience, doivent encore attendre quelques semaines, le temps de faire partir Ben Arafa. En effet, le général Boyer de La Tour, qui a succédé à Grandval comme résident général, veut se faire pardonner son libéralisme auprès des militaires et des colons, et traîne les pieds.

Mohammed V ne manque cependant pas de visites. Des représentants de l'Istiqlal et du Parti démocratique de l'indépendance (PDI) se sont installés en ville et ont de longs entretiens avec lui. Quand ils sortent, on les retrouve souvent à la terrasse du Truchet en compagnie d'un petit groupe de journalistes. Il y a là le brillant avocat Abdelkader Benjelloun, numéro deux du PDI, qui est arrivé pour une bonne semaine avec Abdelhadi Boutaleb. L'avocat, réfugié en Suisse et qui sera le premier ministre des Finances du Maroc indépendant, se livre un peu : « Le sultan, dit-il, s'est montré très satisfait du choix du général Catroux. C'est pour lui un vieil ami. Il l'a connu au Maroc, les contacts ont été salutaires et très agréables. » Évoquant la vie du sultan à l'hôtel des Thermes, il déclare qu'il « n'y a pas de mystère : très simplement, c'est la vie de famille… ».

Mais, le 1er octobre, l'heure du dénouement semble arrivée. Si l'on en croit Max Jalade, Moulay Hassan « commente avec une joie qu'il a peine à contenir les nouvelles parvenues de Rabat ». Au cours d'une nuit mouvementée, le sultan Ben Arafa a accepté de se retirer à Tanger. De fait, il a quitté l'aérodrome de Salé, à l'aube, pour le nord du Maroc. Malheureusement, tout n'est pas aussi simple et, les informations contradictoires se succédant, Antsirabé vit sous le

régime de la douche écossaise. Ben Arafa n'a pas laissé la place à un Conseil de régence, mais a délégué à son cousin et gendre, Moulay Abdallah Hafid, le « soin de s'occuper des affaires relatives à la couronne ». Voilà qui retarde encore le départ de Madagascar.

Pendant ce temps, grâce à la complicité du prince Hassan et du colonel Touya, Max Jalade rencontre pour la première fois le sultan : « Nous nous connaissons depuis longtemps, dit Ben Youssef avec un sourire où perce l'ironie. J'entends souvent parler de vous par mes enfants et par le colonel. Je n'ai pas eu toujours à me louer des journalistes ; on a été très injuste envers Nous-même et les membres de ma famille. La vérité triomphe toujours. Je comprends les exigences de votre métier, et je voudrais pouvoir vous aider. (…) Il y a deux ans que j'ai quitté le Maroc. Je ne puis donc vous donner aucune indication précise. Ce que je puis vous dire, c'est ce que je connais, ce que tout le monde connaît des accords passés entre le général Catroux, représentant officiel du gouvernement français, et moi-même. Je ne connais que cela. Je m'y tiens. »

Edgar Faure est dans les mêmes dispositions. Il veut en finir avec le problème marocain, d'autant plus qu'il sent que la majorité qui soutient les accords d'Antsirabé est très fragile. Maître de la manœuvre politique en régime parlementaire, il obtient, le 8 octobre, un vote favorable de l'Assemblée, au prix de petites concessions à la gauche de sa majorité. Il a gagné son pari, mais se sait maintenant en sursis : il lui faut donc régler la question marocaine au plus vite.

La constitution du Conseil de régence bloque de tous côtés. Le 15 octobre, une solution semble trouvée, mais c'est maintenant l'Istiqlal qui refuse de participer.

La solution va venir d'où on ne l'attendait pas : le 25 octobre, considérant que la France a définitivement choisi la « carte » du sultan exilé, le pacha de Marrakech, Thami El Glaoui, pivot de la conjuration du 20 août 1953, choisit le ralliement à Ben Youssef. Sans doute n'avait-il pas d'autre moyen de sauver ses propres intérêts au Maroc…

Plus rien n'empêche désormais le départ de Mohammed V, auquel, deux jours plus tôt, le colonel Touya avait déjà signifié la fin officielle de son exil. Le voyage pour la France est fixé au 28 octobre, jour de la fête du Mouloud. Le sultan y voit un symbole pour les croyants : commencé à l'Aïd el Kébir, l'exil se termine avec l'anniversaire du Prophète, même si le départ est repoussé de quarante-huit heures pour des raisons météorologiques.

Les derniers jours à Antsirabé sont consacrés aux préparatifs du voyage.

Mohammed V avait imaginé rentrer par bateau, pour bien préparer son retour. L'avion ne lui plaît guère, car il n'a pas oublié les pénibles conditions du voyage aller. Mais le temps presse et il ne peut faire autrement. Chaque membre de la famille royale emporte le strict minimum : trente kilos. Il était en effet impossible de faire entrer dans les soutes de l'avion les dix tonnes de bagages. Ceux-ci seront chargés en gare d'Antsirabé pour Tamatave, avant d'être embarqués pour prendre la mer sur le *Pierre Loti*. Une partie des affaires de la famille restera à Antsirabé, entretenant ainsi pendant quelques années le souvenir de l'exilé. Le prince Hassan laisse sa bibliothèque à la Fondation des vieux coloniaux, ne gardant avec lui que l'essentiel : les *Mémoires d'outre-tombe* et la Bible. Les jouets de la petite princesse sont distribués aux enfants de la domesticité, et les machines à coudre des femmes du roi sont données à la ville pour les lépreux.

Le sultan laisse à la population le souvenir d'un homme respectable, courtois et pieux. Le 28 octobre, comme chaque vendredi, il se rend à la mosquée. L'après-midi, il fait ses adieux aux fournisseurs, puis retourne à la mosquée pour la célébration particulière de la fête du Mouloud, cette fois pour une ultime lecture.

Au cours de ces derniers jours, Max Jalade espère l'interview qu'il attend depuis deux mois. Mais les accords d'Antsirabé sont encore informels et Mohammed V ne peut rien en révéler officiellement. Le journaliste négocie alors une photo de famille : « "Vous avez de moi assez de photographies clandestines pour que vous puissiez en faire de bonnes !" objecte le sultan. (…) Avant de montrer à Amina le petit oiseau qui va sortir, Ben Youssef, père de famille, tient à choisir lui-même, comme il le fait chaque matin, la robe de l'enfant. Et le voilà fouillant dans la collection que présente la gouvernante[57]… »

Le 30 au petit matin, après un dernier regard sur l'hôtel des Thermes, Mohammed V s'engouffre à bord d'une grosse Ford conduite par Hassan : « Précédé par une Jeep à flancs blancs montée par deux gendarmes, le cortège gagne à toute allure, au milieu d'un lourd nuage de poussière, le terrain d'Antsirabé. La barrière blanche protégeant l'accès de l'hôtel des Thermes, devant lequel un gendarme, en baudrier et guêtres blancs, veillait nuit et jour dans sa guérite, est levée pour la dernière fois… Les gendarmes se figent au garde-à-vous. Un important service d'ordre est en place le long du parcours. Tous les cent mètres, un garde malgache, en short et chéchia rouge, mousqueton à la bretelle, rectifie la position[58]. »

Le contraste avec l'arrivée du proscrit, vingt et un mois plus tôt, est saisissant.

Les badauds, français et malgaches, nombreux sur l'avenue du Gouverneur-Général-Garbit, dans le centre ville, n'ont droit qu'à une dernière image furtive. À l'aéroport d'Antsirabé, le prince Abdallah fixe sur la pellicule toutes les étapes de l'embarquement de la famille royale. Un seul détail lui échappe : alors que le docteur Cléret, qui est du voyage sur ordre d'Edgar Faure, aide les princesses et Moulay Hassan à monter dans l'avion, ce dernier rate une marche et manque de tomber. Le médecin, gentiment familier, lui dit alors : « Eh bien, mon vieux, vous avez failli vous casser la figure ! » Et Hassan, toujours aussi suffisant, de rétorquer : « N'oubliez pas que vous vous adressez à un prince[59] ! »

À Tananarive, le haut-commissaire André Soucadaux accueille celui qui est maintenant un auguste visiteur, et lui tient compagnie le temps du transit. Il est 7 h 20 et, avant de quitter Madagascar, le sultan a ces derniers mots : « J'emporte un bon souvenir des gens que j'ai côtoyés tant à Antsirabé qu'à Tananarive. J'ai apprécié leur grande courtoisie et leur grande amabilité. Ce souvenir eût été naturellement meilleur, je vous l'ai dit, si les circonstances de mon séjour avaient été autres. J'aurais préféré rentrer en France par bateau, mais les conditions de transport aujourd'hui ne sont pas celles de mon arrivée. L'avion qui m'amena était petit et non pressurisé ; ce n'est pas le cas aujourd'hui, c'est un très bel appareil[60]… »

Le 31 octobre, le sultan arrive à Nice. Pour son séjour en France, que l'on imagine encore de plusieurs semaines, voire de quelques mois, il doit résider sur la Côte d'Azur afin de retrouver une ambiance proche du Maroc, au milieu des oliviers et de la vigne : toujours les considérations climatiques !

En fait, il n'aura guère le temps de s'installer. Les événements se précipitent, car Edgar Faure est pressé d'en finir. Mohammed Ben Youssef gagne aussitôt la région parisienne et arrive, le 1er novembre, à Villacoublay avant de se rendre, escorté d'agents motocyclistes, à Saint-Germain-en-Laye, au pavillon Henri-IV – il y occupera la chambre où naquit Louis XIV. Dans ce salon a lieu un premier entretien de deux heures entre le sultan et Antoine Pinay.

Le 6 novembre, les entretiens de La Celle-Saint-Cloud organisent le retour au Maroc. Antoine Pinay et Mohammed V ont simplement signé une déclaration. Les négociations sont renvoyées à une date ultérieure. Allant à Rabat avec pour première mission de préparer l'accueil du sultan, le nouveau résident général, André-Louis Dubois, se présente comme un « syndic de faillite » !

Le 12 novembre, le pacha de Marrakech, le Glaoui, se rend à son tour au pavillon Henri-IV pour demander le pardon de son roi. Comme il l'avait indiqué

à Antsirabé au prince Hassan, le jour même du ralliement, Mohammed V savait qu'il accepterait la rencontre et accorderait son pardon : le succès de son retour est à ce prix. Outre divers notables marocains, Eirik Labonne, Maurice Schumann, Guy Mollet et une délégation de la SFIO, ainsi que le nouveau gouverneur André-Louis Dubois, rendent visite au pavillon Henri-IV. François Mauriac, qui a beaucoup milité pour l'indépendance du Maroc, est également invité par le souverain marocain.

Max Jalade obtient enfin la récompense de son assiduité. Mohammed V tient sa promesse et il est le premier journaliste auquel il accorde une interview.

Le 16 novembre, c'est le retour triomphal de Mohammed V au Maroc. La foule est en liesse dans les rues de Rabat, tout au long du cortège. Le 18 novembre, le discours du Trône, bousculant un peu la déclaration commune de La Celle-Saint-Cloud, annonce l'indépendance du Maroc, qui ne sera effective que le 2 mars 1956.

Pour pénible et humiliant qu'il ait été, l'exil à Madagascar s'est révélé profitable aussi bien au souverain marocain, désormais intouchable, qu'à la France, qui, loin des pressions des ultras et de résidents généraux aveugles, a pu négocier avec le sultan une sortie du colonialisme honorable.

Le 2 mars 1956, Mohammed V déclare souhaiter la coopération entre ses sujets et « les Français résidant au Maroc, dont nous n'avons à aucun moment oublié la contribution à la prospérité et à l'évolution de notre pays ». En recevant quelques jours plus tard les représentants des colons, le roi leur donne une véritable leçon d'histoire et de savoir-vivre. Jean Lacouture a bien raconté la scène : « Sidi Mohammed reçoit les colons debout, l'air rogue. Lorsqu'il prend la parole, c'est pour les morigéner d'importance : "Vous avez mal agi à l'égard du Maroc. Ça, ce ne serait peut-être pas très grave de votre point de vue. Mais vous avez surtout mal agi envers la France, risquant de tout lui faire perdre ici, de dresser entre nos deux pays un mur de colère et d'incompréhension…" Les visiteurs se taisent, un peu ahuris, vexés, mais conscients de la part de vérité que comporte ce réquisitoire. Et soudain le sultan s'adoucit, enchaînant : "Mais tout cela, c'est le passé. Tout est arrangé maintenant entre la France et nous, vous êtes les bienvenus. La protection de l'État chérifien vous est acquise[61]…" »

Cinq années plus tard, la paix revenue dans le Rif, le prince Moulay Hassan, impatient de retrouver les lieux de l'exil pour en effacer l'humiliation, entraîne son père dans ce pèlerinage : le 19 février 1959, l'avion royal atterrit en Corse. Aux habitants de l'île, Mohammed V réserve la surprise de rendre l'un des leurs,

un adjudant-chef qui, fait prisonnier par l'Armée de libération, a été récupéré par le prince Hassan à la suite de tractations difficiles. Puis, le 21 février, l'avion se pose à Madagascar. Le roi conduit la prière à la mosquée d'Antsirabé, et remet un don important pour les œuvres religieuses. Laissant les deux princes Moulay Hassan et Moulay Abdallah offrir à leurs amis fêtes et réjouissances, Mohammed V visite la région avec pour guide son ami et confident, François Cléret…

1- *La Mémoire d'un roi*, *op. cit.*, pp. 30-31.

2- Dr Dubois-Roquebert, *op. cit.*, p. 143.

3- Note de renseignements du 6 novembre 1953.

4- Note de renseignements du 4 octobre 1953.

5- Télégramme du 2 mars 1955.

6- Georgette Elgey, *Histoire de la IVe République*, t. I, Fayard, Paris, 1993.

7- *Le Défi*, *op. cit.*, p. 57.

8- *Op. cit.*, p. 175.

9- *Ibid.*, p. 179.

10- Une partie de ces informations est tirée d'un article de Jean Villon, chargé d'études documentaires au Centre des archives d'outre-mer : « De Rabat à Antsirabé : la parenthèse malgache du règne de Mohammed V », *Ultramarines. Itinéraires d'outre-mer*, n° 18/19, 1999.

11- *Le Défi*, *op. cit.*, p. 57.

12- Télégramme de Jacques Vandenboomgaerde.

13- Note au haut-commissaire datée du 7 février 1954.

14- Note du 12 février 1954.

15- Voir *supra*, première partie, chap. 1, p. 66. Hassan a même songé à le tuer.

16- Télégramme de J. Vandenboomgaerde à la direction des Affaires politiques du ministère de l'Intérieur, en date du 15 mars 1955.

17- Entretien avec l'auteur.

18- Voir *infra*, première partie, chap. 6, p. 624.

19- Entretien avec l'auteur.

20- Lettre au haut-commissaire datée du 21 octobre 1954.

21- Note au haut-commissaire datée du 14 décembre 1954.

22- Entretien avec l'auteur.

23- Voir chap. 3, p. 142.

24- Note de renseignements du 3 février 1954.

25- Télégramme du 18 février 1954.

26- Note des RG datée du 10 novembre 1954.

27- L'option Abdallah était en effet envisagée à l'époque par certains proches de Pierre Mendès France.

28- Note au haut-commissaire datée du 15 mars 1955.

29- Note adressée au haut-commissaire de la République à Madagascar et dépendances datée du 21 mars 1955.

30- Note de renseignements du 3 juillet 1955.

31- Note de renseignements datée du 5 juillet 1955 et adressée au conseiller technique J. Vandenboomgaerde.

32- Terme malgache désignant les étrangers, notamment les Français.

33- Rapport du conseiller technique J. Vandenboomgaerde au gouverneur général de la France d'outre-mer, haut-commissaire de la République française à Madagascar et dépendances, en date du 22 mars 1955.

34- *Mohammed V, Hassan II tels que je les ai connus, op. cit.*

35- Note au haut-commissaire, datée du 21 octobre 1954.

36- *La Mémoire d'un roi, op. cit.*, pp. 61-62.

37- Préface au livre de Pierre Corval, *Le Maroc en révolution*, Témoignage chrétien, Paris, 1956.

38- Voir la thèse de Maria Romo-Navarrete, *PMF, de l'héritage colonial à la marche vers le progrès*, Sorbonne-Paris IV, 2006, vol. 3, p. 719.

39- Félix Nataf, *L'Indépendance du Maroc. Témoignage d'action, 1950-1956*, Plon, Paris, 1975, pp. 89-90.

40- *Op. cit.*, p. 724.

41- *Ibid.*, pp. 791-793.

42- *Ibid.*, pp. 784-785.

43- Propos de Hassan recueillis par le chef de la sécurité et transmis au haut-commissaire Soucadaux qui, à son tour, dans une lettre datée du milieu de l'été 1954, informe le ministre de la France d'outre-mer.

44- Lettre du 22 avril 1954 à Jacques Vimont, directeur adjoint du cabinet du ministre des Affaires étrangères.

45- M. Romo-Navarrete, *op. cit.*, pp. 810-811.

46- Télégramme du haut-commissaire à son ministre.

47- Note datée du 25 septembre 1954 et transmise le 25 octobre 1954 par un certain Michel Jobert à René de Lacharrière.

48- Lettre de A. Bouabid du 15 novembre 1989 à Guy Delanoë in *Le Retour du roi et l'indépendance retrouvée*, L'Harmattan, Paris, 1991, t. III, pp. 117-118.

49- Courrier du 21 octobre 1954 de J. Vandenboomgaerde au haut-commissaire.

50- Dans un livre de souvenirs, Me Izard raconte que, durant les trois heures de route qui les séparent d'Antsirabé, il expose son projet au prince, qui est au volant : « À ma grande surprise, il n'y a aucun débat. Le prince m'écoute et me questionne, puis m'apporte d'emblée une complète approbation. Il me promet tout son appui auprès de son père… »

51- *Op. cit.*, p. 823.

52- *Ibid*, p. 855.

53- *Un sultan à Madagascar*, mémoire présenté à l'université de la Réunion, disponible sur Internet.

54- *Ibid*.

55- Témoignage d'Henri Yrissou sur le site officiel du gouvernement marocain, « Feu Sa Majesté le roi Mohammed V », www.mohammedV.ma.

56- Témoignage sur le site officiel du gouvernement marocain.

57- Témoignage de Max Jalade sur le site officiel du gouvernement marocain, « Feu Sa Majesté le roi Mohammed V ».

58- Max Jalade, *Mohammed Ben Youssef tel que je l'ai vu*, Encyclopédie d'outre-mer, Paris, 1956, p. 121.

59- Entretien de l'auteur avec le docteur Cléret.

60- Même si la grande majorité des gens qu'il y a côtoyés étaient français, Mohammed V ne semble pas avoir gardé trop de mauvais souvenirs de l'épisode malgache. Dès juillet 1956, il envisage un nouveau voyage dans l'île, mais l'idée ne plaît pas à la France, toujours présente. Le pèlerinage aura finalement lieu en 1959 à l'invitation du président Tsiranana. Quant à Vandenboomgaerde et à Touya, ses deux principaux interlocuteurs français, ils seront décorés du Ouissam alaouite…

61- Jean Lacouture, *Cinq hommes et la France*, Seuil, 1961, p. 154.

Chapitre III

L’indépendance

L’indépendance sur le point d’être obtenue, Mohammed V y voit le moyen de jeter les bases au Maroc d’une nation moderne. « C’était une tâche magnifique et immense à laquelle il [le roi] voulut bien m’associer. Apparemment, on l’avait rendue pratiquement impossible. » Dans *Le Défi* – écrit, il est vrai, près de vingt ans plus tard –, Hassan II brosse un tableau très noir de la situation laissée par la France coloniale : « Nous rentrions en effet dans un pays jeune où les protecteurs démocratiques avaient imposé des vieillards, suppôts d’une réaction et d’une féodalité de combat farouchement opposées à tout réformisme en matière religieuse et à toute émancipation de la femme marocaine. Cette docile gérontocratie mise en place par les généraux Juin, Guillaume et autres conjurés avait fait de la figuration profitable à son clan, sans se préoccuper de l’avenir du pays. (…) On avait dressé des populations rurales, qu’on estimait imperméables aux idées nouvelles, contre les citadins, plus influencés, croyait-on, par la propagande nationale-progressiste du sultan et de son fils. On avait ouvertement préparé une véritable sécession qui, à la suite du *dahir* berbère et des pouvoirs exorbitants que s’était attribués le pacha de Marrakech, pouvait prendre un caractère alarmant. On voulait que le Maroc retombât dans les antiques luttes tribales : le roi sut prévenir un tel drame[1]. »

Cette analyse, que n’aurait pas reniée la gauche marocaine des années cinquante et soixante, serait évidemment plus convaincante si Mohammed V et, plus encore, Hassan II, soucieux de contrecarrer l’influence des partis dits historiques, ne s’étaient pas précisément appuyés, dès leur retour, sur les conservateurs de tout poil. Le pardon accordé au Glaoui ne s’explique pas autrement : « Dès ce moment-là », commente Abdallah Layachi, vieux militant du parti communiste dont il était à l’époque un des dirigeants, « nous avons compris que Mohammed V voulait se réconcilier avec sa classe sociale, la féodalité ». Layachi rappelle aussi que, lors de la fête du Trône, le 18 novembre 1955, « le pays était dans un état second. Des limousines arrivaient de partout : beaucoup de féodaux, dont Baghdadi, le fils du pacha de Fès. Ils avaient été invités par le roi. Des gens criaient : “Salauds ! Qu’est-ce que vous êtes venus

faire ? – Nous sommes invités”, répondaient-ils. Des dizaines ont été lynchés. Le sultan a alors dit : “Je peux pardonner et le peuple peut ne pas pardonner.” Toutes les prémisses de la lutte pour le pouvoir étaient réunies[2] ».

Dans *Le Fellah, défenseur du trône*, remarquable étude au titre éloquent, Rémi Leveau montre bien que, moins de cinq ans après l'indépendance, le gouvernement de gauche d'Abdallah Ibrahim ayant été écarté du pouvoir, tout est mis en place pour « combattre l'influence jugée pernicieuse des partis ». Tous ceux qui nourrissent des sympathies partisanes sont systématiquement évincés. Les présidents des conseils communaux élus à la fin du mois de mai 1960 n'ont ni pouvoir de police, ni pouvoir réglementaire. Leur rôle, dit Leveau, « se réduit à celui d'un conseil consultatif chargé d'aider le caïd à établir un budget communal[3] ». Les hommes du *makhzen*, pachas, caïds, moqaddems, sont les véritables hommes forts, en particulier à la campagne. On n'est pas si éloigné des pratiques du Protectorat, quoi qu'en dise Hassan…

L'armée du prince

Mais cette reconstitution d'un réseau administratif local dévoué au *makhzen* n'aurait pas été possible sans une armée sinon puissante, du moins suffisamment dissuasive. Hassan II l'a clairement expliqué dans *Le Défi* : « Depuis 1912, il n'y avait plus d'armée marocaine. Nos officiers, sous-officiers et soldats étaient incorporés dans des formations françaises ou espagnoles. Mohammed V se trouvait devant le même problème que notre illustre ancêtre Moulay Ismaïl (1672-1727), restaurateur de la force armée marocaine et libérateur du territoire (…). J'avais fait en conscience mon métier de prince héritier et, en 1949, servi comme officier de marine, d'abord sur la *Jeanne d'Arc*, portant l'insigne de l'armée chérifienne cousu sur mon uniforme. Surtout, j'avais grandi dans un monde en guerre et les techniques nouvelles, qui bouleversaient à la fois stratégie et tactique, m'avaient passionné. Le roi, qui désirait que l'armée s'identifiât à la nation, me désigna pour en être le créateur, l'organisateur et le chef[4]. »

Dans *La Mémoire d'un roi*, Hassan II raconte qu'il est allé lui-même négocier à Paris, durant l'année 1956, le transfert d'hommes et d'armements destinés aux Forces armées royales (FAR). Ses discussions ont lieu notamment avec Alain Savary. À l'époque, le chef du gouvernement français, Guy Mollet, est très préoccupé par la situation en Algérie. Il demande à Moulay Hassan de passer le

voir à Matignon. S'ensuit un dialogue surréaliste :

« *G.M.* : Enfin, ce FLN, c'est quelque chose d'organisé, mais d'informe ?

My H. : Organisé, oui ; informe, ça m'étonnerait !

G.M. : Est-ce qu'ils ne pourraient pas, par exemple, me donner la preuve de leur existence ?

My H. (*stupéfait*) : De quelle manière ?

G.M. : Écoutez, on pourrait décider qu'à un jour fixé un poulet blanc ou un poulet noir égorgé, ou un autre symbole de ce genre, serait déposé par le FLN au pied de chaque monument aux morts existant sur le territoire algérien. Ainsi, nous saurions vraiment si le FLN est implanté partout en Algérie, ou seulement dans les Aurès.

My H. : Mais enfin, monsieur le Président, je pense d'abord qu'on pourrait trouver un autre symbole qu'un poulet égorgé. Ensuite, quel est l'homme qui acceptera, le jour J, d'aller déposer une dépouille pareille au pied d'un monument, au risque de se faire coincer par la police ou l'armée ? Franchement, je ne peux pas leur transmettre une telle proposition !

G.M. : Bon, alors je vais réfléchir. Mais, le moment venu, ne pourriez-vous pas leur proposer un geste symbolique, pour lequel je vous ferais signe, et qui me renseignerait sur la densité de ce mouvement[5] ? »

Les Marocains servant dans les armées française et espagnole sont « récupérés », tandis que les éléments de l'Armée de libération nationale, dont les chefs sont plus que réticents, sont également incités à rejoindre les premières unités des FAR.

Avant même la création officielle de celles-ci, le 15 mai 1956, Mohammed V, qui a arraché à Franco, le 7 avril, la reconnaissance de l'indépendance du Maroc, se rend à Tétouan, le 9 avril, pour y apporter la bonne nouvelle. Dans la foulée, il propose la dissolution de l'Armée de libération et son intégration dans la nouvelle armée marocaine. Mais les principaux dirigeants de l'Istiqlal, Ben Barka en tête, s'y opposent.

Dans le conflit très dur qui le met aux prises avec le leader de la gauche marocaine, Moulay Hassan peut compter sur le soutien indéfectible des militaires français. Des officiers marocains en grand nombre sont formés dans les écoles militaires françaises, tandis que des facilités financières sont accordées

pour l'équipement et l'armement de la jeune armée. Cette générosité sélective contraste singulièrement avec la modicité de l'aide du gouvernement français, qui n'entend pas « subventionner » le développement de l'Istiqlal, hostile aux intérêts de l'ancienne puissance coloniale. « Mettant à profit les bonnes dispositions idéologiques et politiques des milieux militaires français, le futur Hassan II, écrit Maati Monjib, se jette corps et âme dans la formation d'un solide appareil militaire dont le Palais se sert politiquement pour faire se tenir tranquilles les têtes dures de l'Istiqlal et de l'AL[6]. »

Le prince dessina également lui-même les uniformes qu'il fit confectionner par les siens à des prix qui étonnèrent certains ministres. Il se rendit ainsi populaire auprès des officiers et de la troupe[7].

L'assassinat d'Abbas Messaadi

Pour réussir cette difficile entreprise, Hassan doit absolument neutraliser Ben Barka, dont l'objectif, dit-il, était « d'obtenir que les 9 000 à 10 000 hommes de l'Armée de libération se soumettent à l'emprise d'un parti qui serait devenu le parti unique. Cet épisode a notamment abouti à l'enlèvement et à la liquidation d'un des chefs de l'AL du nom d'Abbas Messaadi[8] ».

Dans *La Mémoire d'un roi*, Hassan II consacre trois pages à cette affaire. C'est dire l'importance qu'il y attache. Il raconte qu'il a fini par se lier d'amitié avec « un certain Hajjaj » qui lui a « avoué avoir tué Messaadi (…) sur ordre de Ben Barka[9] ».

Confirmées par Abdelkrim Khatib, ancien dirigeant important de la Résistance et fidèle parmi les fidèles de Hassan, ces accusations sont rejetées énergiquement par Mohammed Aouad, qui fut pendant quinze ans le secrétaire de Ben Barka et le documentaliste de l'Istiqlal avant la scission. Tout en reconnaissant que son patron s'est « très vite opposé au prince », parce qu'il désirait que l'Armée de libération garde son indépendance et ses structures, et ne rejoigne pas l'« armée du roi », Aouad est convaincu que Ben Barka n'a pas fait liquider d'adversaires politiques : « Je le voyais tous les jours. Je savais bien qu'il y était étranger. Il condamnait tous ces assassinats et les regrettait beaucoup. Il le disait. » Aouad laisse entendre que le *fqih* Basri, autre grand résistant que Ben Barka respectait et avec lequel il entretenait de « très bonnes relations personnelles », aurait été derrière cette exécution. « Basri, dit-il, a joué un grand rôle dans pas mal de liquidations. Mehdi le savait (…) mais il ne voulait pas s'intéresser à cela[10]. »

La journaliste Zakya Daoud et l'historien Maati Monjib, deux bons connaisseurs de l'histoire moderne du Maroc, adoptent une version médiane : « Les adversaires de Ben Barka affirment que, voulant intégrer l'Armée de libération dans le giron istiqlalien, il fit tout simplement disparaître, par un de ses hommes de main, le garant et le symbole de l'Armée de libération. Quelle est la responsabilité portée par Mehdi Ben Barka ? Ses partisans, mais aussi des personnalités de l'UMT (Union marocaine du travail) qui ne l'aimaient guère, affirment pour leur part qu'il n'est pour rien dans l'affaire ; pour ses défenseurs, c'est son action de rapprochement entre les groupes autonomes de l'AL et l'Istiqlal qui le désigne ainsi à la vindicte. La vérité doit se situer entre ces deux versions11. »

Ces deux auteurs citent également deux témoignages de Charles-André Julien et d'un ex-militant de l'UNFP (Union nationale des forces populaires) laissant entendre que « Ben Barka lui-même ne se sentait pas totalement innocent12 ».

Tirant profit de cet événement, Moulay Hassan, très persuasif, et avec l'aide d'Abdelkrim Khatib, réussit à disloquer l'Armée de libération et à en intégrer la plus grande partie dans les FAR en cours de formation. Le docteur Cléret raconte qu'à l'occasion de ces tractations, alors qu'il accompagnait le prince, il fut pris à partie par « quelques forcenés » qui s'apprêtaient à le mettre en pièces : « Je ne dus la vie qu'à l'intervention vigoureuse du prince. Il me fit comprendre qu'il s'acquittait ainsi de la dette contractée envers moi à Antsirabé13. »

Cependant, tandis que le reste de l'Armée de libération gagne le sud du Maroc pour tenter de continuer le combat contre le Sahara espagnol, faisant ainsi concurrence à Moulay Hassan, les FAR commencent à prendre forme. Le travail du général Kettani, premier général des FAR et ancien officier supérieur dans l'armée française, ainsi que celui d'un millier d'instructeurs français, se révèlent payants. Les troupes marocaines défilent pour la première fois à Rabat le 14 mai 1956 devant le roi et le prince, leur chef d'état-major.

Mais Hassan est tout, sauf un rêveur. Les dures réalités s'imposent parfois à lui. En tournée d'inspection à Nador, en octobre 1956, il reste indifférent au fait que, pour la première fois, les soldats marocains aient troqué leurs espadrilles contre de solides brodequins. Il se montre glacial : « Le prince a été très froid et n'a eu de sourires pour personne, même en recevant le salut des officiers espagnols. Il a paru extrêmement déçu par la pauvre exhibition de sa nouvelle armée », note Victor Revelli, consul de France à Melilla14.

Ces petites humiliations ne dureront pas longtemps. L'argent, qui fait

cruellement défaut dans beaucoup de secteurs, irrigue abondamment l'appareil sécuritaire. Le prince héritier y veille de près. Il sait pouvoir compter sur le soutien, discret mais efficace, de la France, encore très présente dans l'armée et dans les divers services de police, au grand dam de nombreux nationalistes.

Parallèlement, Mohammed Laghzaoui, qui est encore l'homme le plus riche du Maroc et qui, à ce titre sans doute, exècre les idées socialisantes de Ben Barka et de ses amis, organise une nouvelle police et une nouvelle Sûreté. Homme de confiance du Palais, spécialiste des coups tordus, il se montre efficace pour rétablir brutalement l'ordre.

Moulay Hassan et l'avion détourné de Ben Bella

L'année 1956 est fertile en événements. Avant même de monter sur le trône, Hassan suscite tant de passions et de haines qu'un certain nombre de personnes l'accusent d'avoir été complice des services français dans le détournement, le 22 octobre 1956, par l'armée de l'air française, d'un DC3 marocain transportant de Rabat à Tunis les cinq chefs historiques du FLN : Ben Bella, Boudiaf, Aït Ahmed, Khider et Lacheraf. Ces graves accusations ont été reprises au printemps 2008 par Mohammed Hassanein Heykal, ami et confident de Gamal Abdel Nasser et ancien patron d'*al-Ahram*, dans une série historique diffusée par la chaîne de télévision qatarie al-Jazira. Elles ont été aussitôt démenties par Hocine Aït Ahmed, qui a parlé de « mensonge ridicule et excentrique dont la seule fonction est de travestir les réalités ». Dans une interview à la télévision marocaine Medi1-sat, Aït Ahmed a expliqué que les chefs algériens se rendaient à Tunis pour assister à une conférence maghrébine dont l'objectif était d'associer la Tunisie et le Maroc à d'éventuelles négociations avec la France sur le statut futur de l'Algérie. Aït Ahmed a précisé que le changement d'appareil avait eu lieu à sa demande, après qu'il eut fait état auprès du futur Hassan II de ses « craintes » de faire prendre des risques au roi Mohammed V en le faisant voyager à bord du même avion que les dirigeants algériens poursuivis par les services français.

Si l'aversion de Heykal pour Hassan II – qui n'aimait pas Nasser – peut l'avoir conduit à porter des accusations peu étayées, d'autres observateurs moins engagés se sont posé des questions. C'est le cas de François Cléret, le médecin et ami de Mohammed V, qui se trouvait, lui, dans l'avion du roi du Maroc. Écoutons sa version, où l'on apprend qu'un général, ancien officier de la Légion

étrangère, a failli passer par les armes les cinq responsables algériens :

« Pendant tout l'été 1956, S.M. Mohammed V avait multiplié les contacts avec les chefs de la rébellion algérienne que lui avaient présentés Mohammed Basri et Mehdi Ben Barka, essayant de gagner leur confiance, les invitant souvent à Rabat. Le roi cherchait, pour l'Algérie, un compromis avec le gouvernement français. Il fut convenu qu'une conférence se tiendrait à Tunis, où tous les leaders du Maghreb libre seraient invités.

« Le prince Moulay Hassan, flanqué du colonel de gendarmerie Alfred Touya qui le suivait comme son ombre, avait été chargé d'organiser le voyage de Rabat à Tunis. À l'origine, il n'était prévu qu'un seul avion. Le 22 octobre 1956, alors que le roi et sa suite s'installaient dans le long-courrier, je vis avec surprise Ben Bella et ses compagnons monter, sur ordre du prince Hassan, dans un avion militaire marocain. Curieusement, Touya était présent. Les appareils devaient tous deux se rendre à Tunis, mais en passant dans le ciel de l'Algérie par deux itinéraires très différents.

« À l'arrivée à Tunis, je vis le président Bourguiba, très excité, bondir dans l'avion où se trouvait Mohammed V pour le mettre au courant de l'interception de l'avion qui avait transporté les chefs de la résistance algérienne, et de leur arrestation par le commandement militaire français en Algérie. Le roi fut catastrophé à l'idée d'être soupçonné de cette trahison. Quant à moi, je savais le prince très hostile à l'installation d'une république populaire avoisinant le royaume du Maroc. Il fallait faire vite pour éviter l'irréparable. Apprenant que c'était le général Lorillot qui commandait dans ce secteur, je conseillai au roi de me laisser entrer en contact avec lui pour l'empêcher de faire une énorme bêtise. Nous nous étions connus à Hué (Vietnam) et j'avais même reçu un témoignage de satisfaction de lui. Il était sévère, mais honnête et loyal. Il fut très surpris de me savoir en Tunisie en telle compagnie. Il accepta de surseoir à l'exécution des chefs algériens. Puis Mohammed V et Bourguiba alertèrent Paris, qui ignorait tout de cette affaire. Les chefs du FLN furent transférés rapidement dans une résidence sûre en France.

« Pendant tout ce temps, nous étions restés enfermés dans le palais de Carthage à la merci de combattants algériens très excités qui avaient neutralisé les quelques gardes tunisiens postés là. Bourguiba et ses ministres, Mohammed V et sa suite n'en menaient pas large. Moi non plus, d'ailleurs, car, unique Français en ces lieux, le colonel Touya s'étant réfugié à l'ambassade de France à Tunis, j'avais été repéré par les fellaghas qui me menaçaient à tout propos. J'étais en danger de mort. Je m'enfermai dans les toilettes, dans

lesquelles je pus tenir tout le jour grâce au contenu des réservoirs des chasses d’eau. Le soir venu, Mohammed V me cacha dans sa chambre, m’apportant même des vivres qu’il avait dissimulés sous sa djellaba. Se rendant à mes prières, il fit arrêter les massacres de Français qui avaient déjà commencé au Maroc à l’annonce de la capture des chefs algériens. (…) Lorsque l’orage fut passé, nous étions tous d’accord pour reconnaître que nous venions d’échapper à une immense catastrophe qui aurait eu des répercussions impensables sur tout le monde méditerranéen, déjà en émoi par la nationalisation, le 26 juillet 1956, du canal de Suez par le raïs Nasser (…). Cependant, le doute s’était installé dans les esprits à propos de ce détournement. Qui avait averti les autorités militaires françaises d’Alger ? Cette question ébranla la confiance du roi pour son fils, le prince Hassan. Il créa le Conseil du Trône, au sein duquel le prince, encadré de personnages sûrs, s’occuperait des affaires du royaume lors des déplacements de son père à l’étranger. Il le fit discrètement surveiller[15]. »

Pour sa part, Hassan II a, sans la moindre ambiguïté, rejeté sur Max Lejeune, ministre de la Défense de Guy Mollet, la responsabilité du détournement : « C’est Max Lejeune qui a donné les ordres, quand les radars français ont repéré l’avion dans lequel se trouvaient Ben Bella et ses amis, et c’est lui qui a politiquement couvert l’opération. » Hassan, qui avait gardé un très mauvais souvenir d’un déjeuner au ministère de la Défense au cours duquel Lejeune s’était montré « vraiment insupportable dans le ton et dans ses propos », indique encore que l’initiative du ministre a provoqué la fureur de Guy Mollet, qui était « dans tous ses états, le visage défait », tandis que Lejeune « jubilait[16] ».

À Meknès, l’émeute antifrançaise qui, à l’annonce du détournement, démarre presque aussitôt du quartier algérien de Bab Boub Ameir et des abords du pont Portugais, puis déferle sur la ville, marque le prince. Évoquant ces « événements effroyables », Hassan II confie à Éric Laurent que, « là », son père « s’est montré très dur. Quel que soit le motif, il ne pouvait pas accepter le désordre dans la rue. C’est une des règles d’or qu’il m’a transmises : “Jamais le désordre[17]” ».

Hassan précise que Mohammed V refusa par ailleurs de rompre les relations diplomatiques et de rappeler son ambassadeur à Paris. Il approuve cette attitude qui conduisit, deux ans plus tard, de Gaulle, de retour au pouvoir, à « carrément considérer que le Maroc détenait un droit, je dirais de préemption, sur les cinq détenus. Il les a fait transférer au château d’Aulnay en déclarant : “C’est le Maroc qui s’en occupera matériellement.” Il s’agissait d’une décision à la fois symbolique et courageuse (…). De cette manière, de Gaulle a voulu réparer moralement le tort qui avait été fait à son Compagnon de la Libération[18] ».

Près d'un père de santé fragile, tourmenté et indécis, et confronté à une classe politique dont les membres les plus éminents entendent encore limiter les prérogatives de la monarchie sans en contester la légitimité, Moulay Hassan, qui domine intellectuellement son père, s'impose rapidement à toutes les parties comme un interlocuteur incontournable. Ses excès et ses caprices – dont les conséquences, on le verra, ne seront pas négligeables – ne l'empêchent pas de veiller de près à l'essentiel et d'être présent à tous les moments importants de l'histoire du Maroc indépendant. Intelligent, doté d'une formation complète, il a été associé depuis longtemps à la gestion du pouvoir par son père.

Hassan remarque très vite que les Français ne commandent plus et n'administrent plus rien. Comme il n'y a plus de Protectorat ni d'administration locale traditionnelle ou coutumière, l'urgence, à ses yeux, est « de mettre sur pied une diplomatie, d'adhérer à la Ligue arabe et, surtout, de résorber les dix mille hommes de l'Armée de libération ». De retour au pays, il poursuit donc son apprentissage. Tout en veillant de très près, comme on l'a vu, à la construction des FAR, il voyage beaucoup.

Le double discours de Hassan

En juin 1956, il est au Caire et se comporte déjà comme un vieux routier de la politique internationale. Son discours est double. Aux Égyptiens, il confie avoir gardé une impression « inoubliable » de son séjour ; occultant totalement « les moustiques et la chaleur accablante » dont il se plaignait auprès de proches, il affirme à Mahmoud al-Saadani, envoyé spécial du quotidien cairote *al-Goumhouriya*, qu'il n'imaginait pas « une Égypte aussi grandiose », avant d'ajouter, lyrique : « Le Caire m'a étonné. Elle est beaucoup mieux que certaines capitales européennes. Votre peuple est bon, hospitalier, foncièrement arabe, ayant toutes les vertus arabes. La personnalité de votre chef, Gamal Abdel Nasser, m'a profondément ému. C'est un homme qui connaît parfaitement son objectif : ressusciter la gloire arabe et travailler pour la paix. » Hassan s'engage même à effectuer « plusieurs autres visites », car il a « profondément aimé l'Égypte et ses habitants » !

Au passage, il n'hésite pas à sacrifier quelques instants ses amitiés françaises sur l'autel des bonnes relations égypto-marocaines. Interrogé sur la « France belliciste », il répond sans états d'âme : « Si la France manque à ses engagements, et elle y manque toujours, et veut refaire la guerre au Maroc, la

guerre sera la bienvenue : nous l'avons faite par le passé et avons triomphé. Nous la referons et triompherons encore[19] ! » Ces propos suscitent la colère du *Figaro* et de son directeur, Louis-Gabriel Robinet. À l'ambassadeur de France Dubois et au général Cogny, Hassan dément catégoriquement les avoir tenus. Paris exige néanmoins un démenti officiel. Ce qui est fait le 19 octobre par l'ambassade du Maroc à Paris…

Mais, à l'ambassadeur de France au Caire, Armand du Chayla, le prince n'a pas caché que l'Égypte et ses dirigeants ne lui ont pas fait « la meilleure impression ». En passant, le diplomate français se félicite que Hassan ait fait preuve à l'égard de la France « d'une amabilité marquée ». Il est vrai que l'héritier du trône n'a pas été avare de bonnes paroles, n'hésitant pas à déclarer à du Chayla qu'il est venu « en Occidental pour que l'Occident ne soit point totalement absent[20] ».

L'ambassadeur de France André-Louis Dubois, qui le voit quelques jours après son retour, remarque que « les prétentions du président Nasser posant au leader des peuples arabes ont agacé sa susceptibilité », et qu'il s'est montré « préoccupé par l'emprise croissante » de l'URSS sur l'Égypte. Il est rentré du Caire encore plus convaincu « que le Maroc n'a pas à recevoir de leçons du Caire et que la vocation de son pays est de représenter la cause de l'Occident au sein du monde arabe ».

À Rome, où il fait escale en rentrant d'Égypte, il est invité au palais Farnèse, résidence de l'ambassadeur de France, à participer à la distribution des prix du lycée Chateaubriand. Le « bilan désastreux » de la France coloniale est oublié, ou passé par pertes et profits. Hassan, qui a une conscience aiguë des rapports de force, joue clairement la carte française en affichant les meilleures dispositions à l'égard de l'ancienne puissance occupante, et se déclare « très heureux ».

La vocation du Maroc

Toujours à Rome, Moulay Hassan est reçu le 26 juin pendant dix minutes par le pape Pie XII et réclame, dans une interview à une agence italienne, que soit confiée au Maroc la mission de créer un lien entre la civilisation islamique et la religion chrétienne, afin que leur union fasse obstacle au déferlement du matérialisme. Selon Ahmed Balafrej, futur Premier ministre, qui accompagne Hassan à Rome, ce dernier voulait saluer le chef de la chrétienté au nom de son père, et rendre hommage à l'attitude du clergé et de la hiérarchie catholiques au

Maroc, en particulier celle de l'archevêque de Rabat, Mgr Lefebvre. Près de trente années plus tard, il sera le premier chef d'État arabe à recevoir la visite d'un pape, Jean-Paul II, auquel il réservera un somptueux accueil.

Cette volonté de Hassan de faire du Maroc un pont entre chrétiens et musulmans, entre Orient et Occident, restera une constante de sa politique étrangère. En avril 1957, lors d'une conférence donnée à Tétouan pendant le mois de Ramadan, il souligne la nécessité, pour le royaume, d'être « un trait d'union entre l'Orient et l'Occident pour participer à l'édification de la civilisation à travers le monde ». « Sa vocation, précise-t-il, est fixée par sa position géographique et son histoire. » Dans la foulée, il rejette l'idée de neutralisme défendue en avril 1955 à Bandung (Indonésie) par une trentaine de pays. Il n'y voit qu'une « utopie » car, dit-il, « s'il y a un conflit mondial, nous serions nécessairement au centre de la mêlée, et non au-dessus ! » Même s'il lui arrivera quelques années plus tard de se prévaloir du non-alignement pour justifier des achats d'armes à l'URSS[21], les faits devaient lui donner raison puisque, rapidement, la grande majorité des pays participants se seront alignés soit sur le monde occidental, soit sur le bloc soviétique…

Quels que puissent être à l'époque les désordres de sa vie privée et son autoritarisme déjà affirmé, convenons que l'héritier du trône a une hauteur de vues peu commune pour un homme de vingt-sept ans !

Cependant, l'activisme, ou plus exactement l'habitude qu'a prise le prince de se mêler de tout et de rien, agace un certain nombre de responsables marocains. Leurs réserves remontent même jusqu'au sommet de l'État. En décembre 1956, alors que Moulay Hassan se trouve aux États-Unis, un communiqué du Palais met les points sur les *i* : « Les entretiens échangés entre le prince héritier et les différentes personnalités américaines avec lesquelles il a pris contact durant son séjour sont d'ordre général et n'engagent en rien les relations entre le Maroc et les États-Unis. » Pour Roger Lalouette, ce communiqué d'un ton « quelque peu insolite » a « très vraisemblablement été inspiré par le gouvernement, qui tient à marquer que le ministre des Affaires étrangères est seul responsable de la politique extérieure du Maroc[22] ».

L'affaire Addi Ou Bihi

L'affaire Addi Ou Bihi fournit peut-être le premier véritable exemple de l'habileté ou du machiavélisme de Moulay Hassan dans le combat permanent

qu’il mène, au début de l’indépendance, pour empêcher l’Istiqlal de s’imposer sur la scène politique marocaine. Caricature de la féodalité locale, Addi Ou Bihi a été nommé en 1956 gouverneur du Tafilalet au motif qu’il était un des rares grands caïds à ne pas avoir réclamé la déposition du sultan. De fait, les Français l’avaient interné pour « folie » parce que, furieux de voir ses adjoints décorés, après lui, de la Légion d’honneur, il s’était présenté à la cérémonie avec un gros chien de berger au cou duquel il avait accroché sa propre médaille…

Le 18 janvier 1957, ce personnage haut en couleur prend les armes contre le gouvernement après des mois de tensions avec le pouvoir central. Si le vieux chef berbère en est arrivé à cette extrémité, c’est parce qu’il n’a pas supporté la nomination, quelques mois plus tôt, de l’istiqlalien Driss M’hammedi au poste de ministre de l’Intérieur, en remplacement de son ami Lahcen Lyoussi. « Addi, explique Maati Monjib, n’accepte de recevoir aucun ordre de personne. Au Tafilalet, il est chez lui et n’entend pas voir son pouvoir amoindri par les missives d’un ministre de Rabat qui est, péché suprême, membre de l’Istiqlal. » Or, poursuit Monjib, dans cette région où règnent encore des rapports sociaux moyenâgeux, « le parti de l’Istiqlal, devant la domination et l’influence des notabilités locales méprisant tout ce qui vient des villes du Nord, tente de se créer une clientèle auprès des groupes sociaux démunis et exploités[23] ». Le clash est inévitable.

Alors que Mohammed V est en route pour Rome, Moulay Hassan prend les choses en main : « Le 17 janvier, jour de son départ, mon père me prit à part et me dit : “Fais attention, mon fils, à ce qui se passe dans le Sud. Les rapports du gouverneur Addi Ou Bihi et des sections locales de l’Istiqlal ne sont pas bons !” Le lendemain 18 janvier, Addi, gouverneur de la province de Ksar-es-Souk, dans le Tafilalet, entrait en dissidence. Addi Ou Bihi était un brave et vieux baroudeur, rusé et retors, que les Français avaient arrêté et déporté. Les prétentions et exactions d’une tendance extrémiste de l’Istiqlal l’avaient exaspéré. Il s’était révolté, devait-il m’affirmer, pour que l’autorité royale fût respectée. Trop heureux de l’aubaine, un certain clan de l’armée française occupant la région l’avait ravitaillé en armes et en munitions. On espérait que tout le Tafilalet s’enflammerait et que la nouvelle nation marocaine s’abîmerait dans la guerre civile. Il me fallait agir sur-le-champ. De Rabat et de Meknès au nord-ouest, toutes nos unités blindées et motorisées convergèrent sur Midelt, Rich et Ksar-es-Souk. J’avais donné l’ordre de forcer le passage hardiment si des unités françaises faisaient barrage : c’était un risque à courir. Il n’y eut heureusement aucun accrochage[24]. »

Dépassé par les événements, Addi Ou Bihi demande l'*aman* (le pardon) pour lui et sa famille[25].

Dans cette affaire, le futur Hassan II a remarquablement manœuvré. Comme l'écrit Monjib, l'intervention des Forces armées royales, sous son commandement direct, pour étouffer dans l'œuf la rébellion sans effusion de sang, « démontre d'une part l'“efficacité” et la “nécessité” des FAR, et, d'autre part, met en évidence le prestige dont jouit le Palais chez les forces les plus conservatrices et les plus régionalistes. Ainsi l'existence des FAR, œuvre du Palais, est légitimée aux yeux de la population, et Mohammed V et son fils paraissent comme les seuls garants efficaces de l'intégrité et de l'unité du Maroc ».

Notons au passage qu'un certain Ahmed Dlimi, jeune lieutenant, profite de l'affaire Addi Ou Bihi pour se faire la main sur ces tribus berbères et attirer l'attention du prince sur ses qualités de soldat…

Les critiques de l'armée française que Hassan s'autorise une vingtaine d'années plus tard dans *Le Défi*[26] sont à usage interne et ne trompent personne. Quelques mois seulement après l'indépendance, la France et Moulay Hassan sont pratiquement sur la même longueur d'onde : la première a tout intérêt à affaiblir ou évincer de cette région un parti, l'Istiqlal, qui menace d'exproprier les colons et de renvoyer à la maison les troupes françaises ; le second entend marquer des points face à une formation qui poursuit en maints domaines des objectifs opposés aux siens.

Dès juillet 1956, Roger Lalouette, chargé d'affaires français, ne s'y trompe pas : « Le rôle politique du prince s'est considérablement élargi depuis qu'il a pris le poste de chef d'état-major général, écrit-il dans son télégramme hebdomadaire (…). Il a les qualités d'un souverain et aussi d'un chef politique. » Résolument optimiste, le diplomate estime que « son impatience, son impulsivité, le goût qu'il éprouve pour certains avantages matériels, s'émousseront et s'effaceront, on doit l'espérer, devant le sentiment, que l'on sent croître en lui, de sa responsabilité vis-à-vis de la couronne[27] et de son pays[28] ».

Très actif durant les années qui suivent l'indépendance, Hassan réfléchit aussi beaucoup au type de régime qu'il voudrait instaurer au Maroc. En août 1956, à Madrid, devant un parterre d'étudiants espagnols, il regrette de ne pas parler la langue de Cervantès afin de pouvoir expliquer directement au peuple espagnol « ce que le Maroc entend par indépendance, souveraineté et unité ».

Moulay Hassan, Marx et l’islam

L’année suivante, constatant que son pays « est confronté à de nombreux problèmes aussi bien sociaux que politiques », il donne pour la première fois une idée de ce qui pourrait être une ébauche de philosophie sociale. Il en profite pour régler ses comptes avec tous ceux que séduit le marxisme : « La doctrine de Marx (…) se limite à quelques points qui nient l’existence de Dieu et réduisent le monde à une simple lutte de classes. C’est ainsi que la personne exploitée parvient à se révolter contre son exploitant et à rejeter tous les principes qu’on lui a inculqués depuis son enfance (…). Quelle est donc la position du Maroc ? Ou, plutôt, quelle est la position des Marocains devant les problèmes qui leur sont imposés actuellement ? Le Maroc choisira-t-il le système capitaliste ou le socialisme, avec tout ce que ces deux systèmes ont de positif et de négatif, ou bien le Maroc devra-t-il choisir une voie intermédiaire qui lui permettra de sauvegarder les fondements de la société et qui sera adaptée aux exigences des temps modernes ? »

Moulay Hassan se garde bien alors de trancher et opte pour un capitalisme modéré, adouci par les préceptes de l’islam : « Mon avis personnel, en tant que musulman, est que l’islam comporte tous les principes qui font de l’action sociale un devoir pour tout musulman (…). Religion dynamique, nous devons donc considérer l’islam sous un nouvel angle, celui du XXe siècle, et nous y retrouverons tous les principes dont nous avons besoin pour fonder une société qui emprunte au capitalisme ses aspects les plus positifs, sans pour autant se laisser asservir par la monnaie[29]. »

À la même époque, il ne cache pas sa préoccupation devant l’ampleur de la séduction exercée sur les jeunes Marocains par les idées de Marx et de Lénine : « Je suis très frappé, dit-il, du développement de l’idéologie marxiste chez les jeunes gens, surtout parmi les étudiants qui reviennent de Paris. »

Un peu plus tôt, il s’était montré encore plus clair. Après avoir réglé son compte au neutralisme, qui est « une utopie », il avait déclaré : « En aucun cas nous ne devons laisser le communisme s’installer chez nous, car sa doctrine est incompatible avec notre religion islamique[30]. »

Toute sa vie, ou du moins jusqu’à la chute des régimes communistes, Hassan s’est inquiété de l’influence que pouvaient avoir des enseignants de gauche,

marocains ou étrangers, sur la jeunesse estudiantine marocaine. Ce n'est pas un hasard si les étudiants progressistes ont été impitoyablement pourchassés dans les universités du royaume, au bénéfice d'ailleurs, au moins pendant un long moment, de la mouvance islamiste. Parallèlement, des matières jugées subversives, comme la sociologie ou la philosophie occidentale, ont été bannies des programmes pour être remplacées par les sciences religieuses[31].

En ce début de printemps 1957, le prince, très en verve, s'invite à Fès pour parler de « démocratie ». Rappelant qu'il a fallu plusieurs siècles à la Grande-Bretagne et à la France pour y parvenir, il prépare les esprits à un long processus : « La réalité est que la démocratie est une chose que chacun peut comprendre comme il veut, sauf dans un pays comme le Maroc qui a encore besoin de stabilité pour édifier son indépendance et consolider sa force (…). La démocratie est une affaire de maturité d'abord, de détermination ensuite… »

Il est amusant – et significatif – de voir que le futur Hassan II se réclame en ces temps agités de l'abbé Sieyès, dont il admire la théorie de la « démocratie pyramidale », la confiance venant d'en bas et le pouvoir d'en haut. Défenseur du tiers état et pourfendeur de la noblesse, Sieyès, incarnation de la bourgeoisie, a marqué la révolution de 1789. Tristement récupéré par Bonaparte, homme « providentiel » qu'il avait appelé de ses vœux, Sieyès a fini comte d'Empire, accumulant les privilèges qu'il exécrait et qu'il avait combattus avec force pour abattre l'Ancien Régime. Un comble ! On peut comprendre que Hassan II, dont la capacité à récupérer ses anciens opposants était inépuisable, ait été fasciné par le destin de cet étrange ecclésiastique.

Cependant, à vingt-huit ans, Hassan n'a rien perdu de son goût de la provocation. Le futur briseur de grèves sans états d'âme perce déjà. Dans une conférence donnée sur « les moyens de résorber le chômage », le prince, après s'en être pris à certains Français « qui vivaient comme des rois » – première cause du chômage, selon lui –, s'en prend à ses compatriotes : « Celui qui parle des autres se doit de dire la vérité sur soi-même. La deuxième cause du chômage concerne notre génération et le comportement des employés vis-à-vis des employeurs. Certains de nos employés n'ont pas compris le sens du mot “syndicat”. Ils pensent que le syndicalisme, c'est dire à l'employeur : “Vous avez un costume en soie que vous portez depuis quatre ans, vous devez me le donner pour que je puisse le porter à mon tour.” » Dénonçant « l'utilisation abusive du droit de grève », Moulay Hassan estime en conclusion que les « causes du chômage » sont « la fermeture des usines et des grands magasins [par leurs propriétaires français], la non-assimilation des droits syndicaux, l'insuffisance

des précipitations [déjà !], le problème algérien qui a conduit des milliers de Marocains à revenir au Maroc, et l'explosion démographique[32] ».

La route de l'Unité

Volontiers provocateur, le prince, en revanche, n'aime pas être provoqué, ou du moins déteste ce qu'il considère comme des provocations de la part de ses adversaires politiques. L'idée de la route de l'Unité, due à Mehdi Ben Barka, agace fort Moulay Hassan, beaucoup plus préoccupé par le renforcement de l'institution monarchique que par l'éducation du peuple. Or Ben Barka, qui craint par-dessus tout de voir les cadres de l'Istiqlal s'endormir sur leurs privilèges de technocrates comblés, « entend faire du parti une organisation fortement structurée, réellement populaire et démocratique[33] ».

Pour éviter ce risque, Ben Barka met sur pied dès 1956 plusieurs écoles de cadres dans les grandes villes du Maroc et, avec l'accord des dirigeants du parti, décide de réunir autour de grands projets nationaux des milliers de jeunes Marocains « afin de maintenir vivant l'enthousiasme populaire soulevé par la lutte nationale[34] ».

Avec la route de l'Unité, tronçon à forte portée symbolique, puisqu'il relie sur soixante kilomètres – du nord de Fès à Kétama, dans le Rif – les anciennes zones française et espagnole, le leader progressiste parvient à rassembler 12 000 jeunes venus de toutes les régions du Maroc. Il veut développer chez eux, souligne Maati Monjib, « le sens de l'idéal national et de l'effort investi en faveur de la collectivité ». Pour Ben Barka, sans un contact permanent avec le peuple, l'Istiqlal perdra l'audience acquise durant ses longues années de lutte contre le Protectorat. Il voit aussi dans de telles initiatives l'occasion de donner « une éducation de base » à un grand nombre de Marocains de condition modeste. Avec le retour de ces jeunes dans leurs régions d'origine, il y voit enfin le moyen de lutter contre le régionalisme, les séquelles du tribalisme et l'esprit de *siba* (dissidence contre le pouvoir central).

Hassan tente bien de récupérer le mouvement en tant que président du Haut Comité créé par Mohammed V pour « superviser » la construction de la route. Il intervient de temps en temps, et prend même la pelle… Mais écrire, comme certains, que le prince « assumait finalement la plus lourde charge de cette entreprise nationale », relève de la farce ! Certes, en juin 1957, il prononce à Marrakech un discours sur la route de l'Unité et s'engage à mettre lui-même la

main à la pâte : « Faisant abstraction de notre qualité de princes, mon frère et moi allons passer de trois à quatre semaines sur le chantier en vivant comme les autres. Les *chorfas*[35] alaouites ne sont-ils pas habitués à vivre de lait et de dattes ? Ce n'est certainement pas aujourd'hui qu'ils changeront d'habitudes. » Mais un examen attentif de son emploi du temps dans les semaines et les mois qui suivent ne montre pas la moindre trace de son passage sur les chantiers ! Le *Registre du génie hassanien* n'en touche d'ailleurs pas un mot. Hassan prend en revanche la parole un peu partout dans le pays. Il est vrai que, nommé trois semaines plus tard prince héritier, ses nouvelles obligations sont sans doute peu compatibles avec une activité de cantonnier au pied du Rif…

Les témoignages, comme celui d'Henryane de Chaponnay, militante du développement rural et présente sur le site, ne laissent planer aucun doute : sans le dynamisme de Ben Barka, cette route, dont il a eu l'idée, n'aurait jamais vu le jour.

Parallèlement, les militants et les cadres de l'Istiqlal donnent des millions d'heures de cours à ceux qui n'ont pas trouvé de place dans les écoles. Chez Ben Barka, la volonté de lutter contre l'analphabétisme, et la conviction que seule l'éducation des masses permettra au pays de se développer, tranchent sur l'attitude de Hassan qui ne néglige aucun effort pour torpiller l'« Istiqlal activiste » incarné par son secrétaire à l'organisation, Mehdi Ben Barka. Une fois monté sur le trône, sa méfiance à l'égard des enseignants et de leurs idées de gauche ne cessera de croître. En plusieurs étapes, du milieu des années soixante au début des années quatre-vingt, tous ses efforts viseront à retraditionaliser l'école, à en limiter l'accès, puis à débarrasser l'université de toute « menace subversive » en pourchassant les étudiants de gauche et en supprimant des matières jugées subversives. À sa mort, on le verra, le bilan se révélera désastreux : la moitié des Marocains sont illettrés et, hormis une minorité de privilégiés bien formé (souvent à l'étranger), la majorité des diplômés ne sont pas opérationnels. Pis encore : Mohammed VI a hérité d'une mouvance islamiste menaçante, partout présente et qui complique considérablement sa tâche. Sur le plan de l'éducation, l'abandon ou le rejet des idées d'un Ben Barka visionnaire a donc été catastrophique.

Un héritier peu aimé

L'année 1957 est importante pour Hassan. Non content de surveiller de près la

construction de la route de l'Unité afin d'essayer d'en retirer quelques bénéfices, il multiplie les conférences et les discours qui donnent un avant-goût de sa vision politique. Mieux préparé aux affaires que son père, doté d'un caractère beaucoup plus trempé, il s'impose de plus en plus comme le véritable homme fort du régime. Le roi, probablement sans trop d'enthousiasme, en tire la conclusion et, rompant avec la tradition qui veut que le souverain soit désigné par les oulémas, fait de lui son héritier officiel, le 10 juillet 1957. Une demande en ce sens a été faite quelques semaines plus tôt par le gouvernement Bekkaï. Réponse de Mohammed V : « Il est mon fils, soit ! Mais je jure devant Dieu que, s'il n'avait pas les qualités requises, il ne deviendrait jamais prince héritier. Je lui ai tracé une ligne qu'il a toujours suivie fidèlement. Cette ligne est celle qui consiste à être toujours au service du peuple. Je crois par ailleurs qu'il a acquis une maturité certaine dans tous les domaines, et qu'il mérite pour cela la confiance du peuple (…). Je vais étudier attentivement votre requête (…). Il faut cependant que j'étudie toutes les conséquences de cette décision. »

Les Marocains sont quasi unanimes à appuyer la requête de leur gouvernement, y compris l'Assemblée nationale consultative et son président, Mehdi Ben Barka, ce qui peut paraître surprenant. Correspondant anglais à Rabat, pendant près de quatre décennies, d'organes de presse britanniques, Stephen Hughes a avancé une explication : « Il est remarquable que le principe de la primogéniture ait été adopté sous la houlette du militant de gauche Mehdi Ben Barka, alors président de l'Assemblée nationale consultative. Celle-ci, en effet, avait adopté une résolution à ce propos à un moment où les relations de Ben Barka avec le jeune prince Hassan étaient plutôt chaleureuses, remontant au temps où il était son professeur de mathématiques. Ben Barka m'avait confié qu'il pensait que la succession par primogéniture "assurerait stabilité et continuité", ce qu'il a peut-être regretté plus tard quand, d'ami, il est devenu l'ennemi de la monarchie36. »

Dans sa réponse, le nouvel héritier rend un vibrant hommage à son géniteur : « Rompant avec des méthodes périmées d'éducation, vous m'avez entouré de vos soins, de votre chaude affection, et vous m'avez appris dès ma tendre enfance à m'en remettre à Dieu et à respecter mon peuple (…). Vous avez été, sire, le premier père marocain à s'insurger contre les vieilles pratiques qui confient un jeune enfant au médecin ignorant et à la sage-femme inexpérimentée. Vous avez été le premier père marocain qui a su donner à ses enfants, au lieu d'un enseignement stérile et incomplet, une formation moderne conciliant les progrès de la civilisation contemporaine et les valeurs de l'héritage musulman (…). Je ne fus pas toujours cet enfant modèle des images d'Épinal.

Tout comme les autres, j'eus droit aux brimades et aux punitions... »

Le sultan[37] conclut la cérémonie en assurant à son fils qu'il ne se montrera pas « moins sévère » que Moulay Slimane qui, mécontent de ses enfants, avait choisi le meilleur de ses neveux pour lui succéder…

La consécration de Hassan est loin de susciter la joie du peuple, qui réserve son affection à son père : « Parmi les jeunes et dans la foule, l'écho a été faible, et l'enthousiasme tiède. Ces cérémonies officielles coûtent cher, alors que le chômage et la misère sévissent », affirme Roger Lalouette, diplomate français, plus intéressé en fait par la signification de l'événement : « L'investiture d'hier est une assurance contre les menées de certains éléments qui, comme Ben Barka, ne séparent pas l'avenir du Maroc de l'instauration d'une république[38]. » Représentée par Eirik Labonne, la France offre un cheval au nouvel héritier.

Autant Mohammed V aura été aimé de son peuple durant les cinq années de son règne, autant le prince héritier est peu apprécié. À l'époque, l'idée qu'il puisse un jour monter sur le trône révulse nombre de ses compatriotes.

L'ambassadeur du Maroc auprès du Saint-Siège fait ainsi partie des personnalités allergiques au prince et ne cache pas son désir de voir Mehdi Ben Barka devenir le premier président de la République marocaine[39].

Quelques mois plus tard, un autre diplomate français écrit : « Si Mohammed V, bien qu'il ait été accueilli avec moins d'enthousiasme qu'en septembre dernier, paraît conserver un grand prestige, le prince Moulay Hassan déplaît franchement : l'irrévérence de la foule a répondu à la désinvolture et à l'arrogance avec lesquelles le prince héritier a, en diverses occasions, traité les membres du gouvernement, les autorités locales et les invités aux fêtes de son vingt-neuvième anniversaire (…). La révolution irakienne semble devoir accentuer les tendances antimonarchistes d'une large fraction de l'opinion. Le secrétaire général de la province, M. Bouamrani, dont j'ai souligné à plusieurs reprises les convictions républicaines, s'est dit certain de voir sombrer bientôt la dynastie alaouite. Fanatique du panarabisme, il se réjouit des événements de Bagdad et souhaite le renversement de toutes les monarchies de l'islam[40]. »

Il est vrai que l'héritier ne fait guère d'efforts pour se rendre sympathique. Mécontent du libellé de l'invitation à lui adressée par les organisateurs du meeting aérien de Farnborough, il demande que celle-ci soit transformée en invitation officielle du gouvernement britannique. Celui-ci fait la sourde oreille[41]. À peine arrivé à Londres, Hassan remet ça : il manifeste le désir d'aller saluer la reine. Le chef du protocole doit lui expliquer que,

traditionnellement, le séjour du souverain britannique à Balmoral exclut toute réception de personnalités étrangères. Le prince ne cache pas sa déception…

Les Britanniques, que la personnalité de Hassan intrigue, l'observent de près. Les diplomates français, intéressés au premier chef, recueillent leurs impressions : « Lors de deux réceptions organisées à son intention, Moulay Hassan n'a pas paru en public parfaitement à l'aise. Ne comprenant pas toujours, ce qui est excusable, la qualité ou la nationalité de ses interlocuteurs, il s'est montré plus enclin à laisser tomber la conversation qu'à manifester l'intérêt poli et vague dont savent faire usage princes et personnalités plus rompus aux routines de leurs fonctions. Quelques gestes maladroits ont nui au déroulement prévu du programme : le prince déclina d'assister à une démonstration de matériel militaire préparée à son intention. Le 4 septembre, à l'une des journées d'aviation de Farnborough, prétexte officiel du voyage, Moulay Hassan se retira à 4 heures de l'après-midi alors que le programme durait jusqu'à 17 h 30. Par contre, au cours d'entretiens en tête à tête ou en petit comité, le prince aurait fait assez bonne impression à ses interlocuteurs. Il a paru bien informé, prudent, doué du sens des réalités et désireux de solliciter et écouter des avis (…). Il s'est attaché à se faire expliquer le mécanisme gouvernemental et le rôle d'une monarchie constitutionnelle dans un pays démocratique (…). Le rôle actuellement dévolu au souverain a particulièrement retenu son attention. Il a découvert avec une satisfaction visible que la reine était encore chef de l'Église d'Angleterre. Il a visité Londres et fait de nombreux achats. Le plus remarqué a été l'acquisition d'une Bentley de type “Grand Sport” qui, d'après son entourage, serait un don offert au prince par l'armée marocaine. »

Sans doute victime de courtisans qui ne reculent devant rien pour lui plaire, il manifeste un attachement excessif, voire grotesque, pour le formalisme, l'étiquette, les rituels ou des traditions qu'il manipule volontiers. Toute sa vie, à côté des gros dossiers, il se perdra dans de petits détails, piquera des colères homériques sous des prétextes souvent futiles. Les conséquences en seront parfois dramatiques pour les malheureux qui n'auront pas réussi à échapper à sa vigilance. De temps en temps aussi, il pouvait se montrer attentionné, n'oubliant rien. À la fin des années quatre-vingt-dix, apprenant le décès d'André-Louis Dubois, dernier résident général et premier ambassadeur de France au Maroc indépendant, il se fait représenter aux funérailles, qui se déroulent par un temps glacial, dans un bourg perdu de la France profonde, en présence de quelques personnes frigorifiées dans une église en réfection. L'État français, lui, est absent.

À l’époque, il arrive aussi à l’aîné de Mohammed V d’accepter la critique, comme en témoigne cette anecdote peu connue : en 1956, Mohammed V demande à l’abbé Pierre que quelques compagnons d’Emmaüs expérimentés viennent travailler avec de jeunes Marocains pour améliorer la vie quotidienne dans certains bidonvilles. Reçu à Rabat, l’abbé est invité à dîner par le prince héritier, qui vient d’être promu chef des forces armées. Agacé par le comportement des jeunes officiers présents qui s’amusent tout en faisant bombance, l’abbé, « bouillant de colère », se tourne vers Hassan et lui déclare : « Monseigneur, j’ai passé cet après-midi dans les plus douloureux quartiers de votre ville. J’ai vu pour la première fois de ma vie l’abomination des grappes de mouches collées aux yeux de milliers d’enfants. Terminer une telle journée dans les jeux que je vois là m’est insupportable. Comprenez que je parte. » Quelques instants après, l’abbé Pierre entend courir derrière lui sur le gravier, se retourne et voit le prince qui lui dit : « Il y a autour de moi trop peu d’hommes capables de me parler comme vous venez de le faire. Je vous le demande, soyez mon ami, que ma maison soit votre maison[42]. »

À la fin de l’année 1957, son formalisme est encore supportable. L’ambassadeur Alexandre Parodi raconte que Hassan est venu le voir pour l’informer que Mohammed V s’est montré « surpris de ne pas voir figurer les ambassadeurs de France et d’Espagne sur la liste des personnalités qui l’accueilleraient à son arrivée à Washington ». Parodi, qui a tout misé sur le prince, le rassure comme il peut, répondant qu’il ne pouvait s’agir que d’« une erreur matérielle » et que « le représentant de la France serait sans aucun doute présent[43] ».

Prodigue et mauvais payeur

Désinvolte et arrogant, Hassan est aussi dépensier que mauvais payeur. En avril 1957, Roger Lalouette, le chargé d’affaires français, déclare être intervenu « discrètement » auprès de la Maison impériale afin que soit effectué le règlement d’une somme de 62 900 francs CFA dont Moulay Hassan était débiteur envers la société PROCA-Madagascar, basée à Tananarive. La Maison impériale fait savoir qu’elle a réglé la dette.

L’argent, il est vrai, fait quelque peu défaut au retour d’exil. De grandes familles fassies aident le souverain et sa famille. En janvier 1956, ces derniers se renseignent discrètement auprès du résident général André-Louis Dubois afin

qu’il leur donne un ordre de grandeur des montants des listes civiles qui seront attribuées au sultan et aux princes impériaux chérifiens. En bon républicain, le diplomate est obligé de se tourner du côté du Royaume-Uni pour avoir un point de comparaison.

Manque de chance, renseignements pris, on découvre que le prince de Galles n’a pas de liste civile, mais bénéficie des revenus du duché de Cornouailles, équivalant en moyenne à 60 000 livres par an, soit 100 000 euros 2008. Finalement, le ministre marocain des Finances propose l’inscription au budget d’une liste civile de 1,6 million de francs (32 000 euros 2008) pour Moulay Hassan et de 800 000 francs pour Moulay Abdallah, soit un quart du montant attribué au sultan pour Hassan, et un huitième pour Abdallah. L’héritier de la couronne britannique dispose donc d’une rente annuelle trois fois supérieure à celle de son homologue marocain. Ces chiffres peuvent paraître insignifiants si on les compare aux dépenses actuelles de la famille royale marocaine et à la fortune qu’elle s’est constituée au cours du demi-siècle écoulé, mais, en 1956, de telles sommes permettaient de vivre plus que confortablement.

Dirigé par Si Bekkaï, proche de la famille royale, le gouvernement marocain propose, début juillet 1956, d’offrir un avion au prince impérial à l’occasion de son vingt-septième anniversaire. Chargé d’affaires français, Roger Lalouette se demande si la France doit aussi lui faire un cadeau. Il rappelle que le prince « a du goût pour les belles armes de chasse ou les armes d’apparat, comme une épée d’honneur[44] »…

De toute manière, les Français ne sont pas disposés à se montrer aussi généreux que le gouvernement marocain. Leurs suggestions frisent la mesquinerie, à moins qu’ils ne trouvent déplacé ou choquant, en ces temps difficiles, d’offrir un avion à Hassan. Ainsi, louant « la lucidité et l’audace » dont fait preuve l’héritier du trône en ces débuts d’indépendance, Alain Savary, secrétaire d’État aux Affaires marocaines et tunisiennes, promet « un cadeau amical » qui pourrait être effectivement « une arme de collection, une maquette de navire de guerre ou d’un hors-bord ». À la réflexion, estimant sans doute un peu ridicule ou minable un tel don, et de plus en plus convaincue des bonnes dispositions du prince à l’égard de Paris, la France se résout, au mois de septembre, à lui offrir un hélicoptère. Il est vrai qu’un tel engin facilitera ses déplacements dans le royaume. Moulay Hassan est ravi et fait savoir au général Cogny qu’il aimerait recevoir le plus tôt possible l’appareil et l’étrenner à l’occasion d’un déplacement qu’il doit faire dans le nord du pays d’ici à une semaine. Vœu impossible à satisfaire : c’est seulement le 20 novembre que

Roger Lalouette remet l'hélicoptère Bell à Hassan sur le terrain militaire de Rabat-ville. Le vent, trop fort, empêche Hassan d'essayer son gros jouet.

Mais, sans doute trop inconfortable ou bruyant, l'hélicoptère ne suffit pas à son bonheur. Le 30 octobre 1956, il envoie un émissaire au conseiller financier de l'ambassade de France pour lui demander confidentiellement 120 000 dollars afin d'acheter deux avions Beechcraft aux prix respectifs de 21 000 et 75 000 dollars. Maurice Faure, alors secrétaire d'État aux Affaires étrangères, n'y est pas favorable : « Vous voudrez bien laisser sans réponse la demande présentée, fait-il savoir au conseiller financier, et s'il y a une nouvelle intervention, vous lui direz que nous n'avons pas de dollars disponibles pour l'instant. »

Maurice Faure n'est pas le seul à traîner les pieds. Ministre marocain de l'Économie et des Finances, Abderrahim Bouabid refuse à plusieurs reprises de donner une suite favorable aux nombreuses demandes du prince pour que l'État satisfasse ses besoins personnels. Bouabid pense que l'État marocain, démuni, a des dossiers plus urgents à régler. De plus, selon l'un de ses proches, le ministre estimait que « le train de vie de la monarchie était budgétisé et devait donc obéir à des règles ». Un peu plus tard, Hassan n'hésitera pas à limoger un gouverneur de la Banque du Maroc qui avait refusé de se plier à ses exigences.

Hassan n'en fait qu'à sa tête. Dès juin 1956, passant outre aux avis techniques contraires donnés par le général commandant l'armée de l'air française au Maroc, il commande à la compagnie britannique De Havilland un Heron, appareil dont 148 exemplaires seulement, destinés pour l'essentiel aux VIPs, sortiront des chaînes de montage entre 1952 et 1964. Mais, au mois de novembre, quand vient le moment de payer la facture, le prince et le Maroc n'ont pas le premier sou. Le ministre marocain des Finances fait alors parvenir au chargé d'affaires français une lettre dans laquelle il prie la France de débloquer 75 589 livres sterling, un versement de 17 900 livres devant être effectué sur-le-champ. À la demande de Moulay Hassan, l'appareil a été somptueusement aménagé pour son usage personnel : les commissions intermédiaires et les frais d'aménagement représentent près du quart du prix total !

La désinvolture du prince irrite les autorités françaises : « Il y aurait intérêt à ce qu'une démarche officielle fût faite auprès du prince Moulay Hassan pour appeler son attention sur l'impossibilité dans laquelle se trouvent les services financiers de couvrir en devises les engagements qu'il prend en dehors de la réglementation officielle. »

Mais, sans doute conscientes de tenir avec lui l'une des meilleures cartes de la France, ces mêmes autorités finissent par céder au bout de trois mois de tergiversations.

Cet appareil sera à l'origine d'un incident peu connu des Marocains et qui montre que, bien avant les deux coups d'État manqués de 1971 et 1972, Hassan a déjà eu beaucoup de chance. Pour piloter le DH 114-Heron, les Français avaient fait appel à un équipage espagnol commandé par le capitaine Pedro Fernandez Grande. Pilote de chasse émérite, mais peu habitué aux quadrimoteurs de luxe, Pedro Grande avait fait à Rabat une arrivée aussi remarquée que consternante, en achevant son atterrissage hors piste. Malheureusement, le premier vol avec des personnalités marocaines, dont Moulay Hassan, ne se passe pas mieux. C'est la panique à bord : Pedro Grande vire en effet trop près du terrain, provoquant de fortes secousses qui l'obligent à remettre les gaz. À sa seconde tentative d'atterrissage, il se présente trop loin de la piste et doit à nouveau reprendre de l'altitude au tout dernier moment. Dans l'affolement général, Hassan crie : « Il va nous tuer ! » Le général Kettani, qui relate l'incident au chargé d'affaires français, commente en riant : « Le prince exigeant un équipage français, nous allons avoir un problème diplomatique avec Madrid ! »

De fait, tandis que le Premier ministre Si Bekkaï décline poliment mais fermement l'invitation à utiliser cet appareil pour se rendre à Tunis, préférant monter à bord d'un autre avion, Hassan fait venir de Londres le chef pilote de la compagnie De Havilland pour instruire le capitaine Aumont, commandant de l'escadrille marocaine, et un autre pilote français. Ces derniers effectuent quelques vols d'essai, au grand désespoir de Pedro Grande auquel personne n'a osé faire part de sa disgrâce et qui assiste, impuissant, à la démonstration…

Depuis l'adolescence, on l'a vu, Hassan ne laisse personne indifférent. Il agace et irrite plus souvent qu'il ne séduit. Les Français, comme beaucoup d'autres et notamment ses compatriotes, sont partagés entre le souci de ménager celui qui apparaît de plus en plus comme l'homme fort du régime, et le désir de le tenir à distances pour s'épargner ses incartades et ses insolences. Alors que le prince est opéré d'urgence, à la fin du mois de juillet 1956, d'une crise aiguë d'appendicite, Alain Savary ne perd pas de temps pour lui souhaiter un très prompt rétablissement.

À peine remis, Hassan quitte le Maroc à bord du *Maréchal Lyautey* et débarque à Marseille avant de se rendre par la route à l'hôtel du Cap d'Antibes. Il y séjourne une dizaine de jours, loue au garage Plaza plusieurs voitures de

luxe pour lui et sa suite de six personnes. Quatre mois plus tard, la location – 124 304 francs – n'a toujours pas été réglée, au grand dam du préfet des Alpes-Maritimes qui s'en plaint au secrétaire d'État aux Affaires étrangères. Le Quai d'Orsay se tourne alors vers l'ambassade de France à Rabat en lui demandant « de bien vouloir consulter le Palais impérial sur la suite qu'il entend pour sa part réserver à cette affaire (…), afin que le département puisse prendre en pleine connaissance de cause et définitivement une décision qui ne saurait tarder davantage ».

Cependant, Hassan exaspère encore plus ses compatriotes. Fin novembre 1956, William J. Porter, ambassadeur américain au Maroc, confie « sous le sceau de la confidentialité » à son homologue français que « la délégation marocaine à l'Assemblée des Nations-Unies, manifestement peu désireuse de voir arriver le prince aux États-Unis en ce moment, s'est efforcée de persuader le gouvernement américain de l'amener à renoncer à son voyage sous un prétexte quelconque ».

Pour le diplomate français Roger Lalouette, ces réticences ne sont pas sans rappeler « les divergences personnelles qui avaient séparé le prince et M. Balafrej au début du mois d'octobre 1956, à Paris, et la réserve dont avait alors témoigné le ministre des Affaires étrangères marocain ».

1- *Le Défi*, *op. cit.*, pp. 66-67.

2- Entretien avec l'auteur.

3- Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1985, p. 54.

4- *Le Défi*, *op. cit.*, pp. 67 et 68.

5- *La Mémoire d'un roi*, *op. cit.*, p. 44.

6- Maati Monjib, *La Monarchie marocaine et la lutte pour le pouvoir*, L'Harmattan, 1992, p. 66.

7- Selon François Cléret in *Le Cheval du roi*, Les Presses du Midi, Toulon, 2000, p. 249.

8- *La Mémoire d'un roi*, *op. cit.*, pp. 55 et sq.

9- *Ibid.*, p. 57.

10- Entretien avec l'auteur.

11- *Ben Barka, une vie, une mort*, Michalon, Paris, 2000.

12- *Ibid.*, p. 174.

13- Entretien avec l'auteur. Voir *supra*, première partie, chap. 2, p. 96.

14- Archives du Quai d'Orsay.

15- *Le Cheval du roi*, *op. cit.*, pp. 240 et sq., et entretien de François Cléret avec l'auteur.

16- *La Mémoire d'un roi*, *op. cit.*, p. 45.

17- *Ibid.*, p. 46.

18- *Ibid.*, p. 47.

19- Interview à *al-Goumhouriya*, le 7 septembre 1956.

20- Télégramme du 25 juin 1956.

21- Voir *infra*, deuxième partie, chap. 3, pp. 416-417, 428, 431, Hassan II et les États-Unis.

22- Télégramme du 1er décembre 1956.

23- Maati Monjib, *La Monarchie marocaine et la lutte pour le pouvoir*, *op. cit*., pp. 61 et sq.

24- *Le Défi*, *op. cit*., p. 68.

25- Un an plus tard, Addi Ou Bihi, jeté au fond d'un cachot par Moulay Hassan, meurt d'une overdose de digitaline à l'hôpital Avicenne, où il était hospitalisé pour diabète. Le fils d'un des proches d'Addi Ou Bihi a raconté qu'une infirmière française était venue en larmes trouver son père pour lui donner cette version. L'ordre émanait de Moulay Hassan, selon le docteur Cléret.

26- *Le Défi*, *op. cit.*, pp. 68 et 69.

27- Curieuse expression sous la plume de ce diplomate, puisqu'il n'y a jamais eu de couronne sur la tête des sultans…

28- Télégramme du 10 juillet 1956, Archives du Quai d'Orsay.

29- Conférence donnée le 1er avril 1957 sur le thème de la conscience sociale, *Discours et interviews*, *op. cit.*, t. I, pp. 146 et sq.

30- Interview accordée au Centre d'informations du Proche-Orient, le 27 juin 1957.

31- Ces matières sont à nouveau enseignées depuis quelques années.

32- Conférence donnée en avril 1957.

33- M. Monjib, *op. cit.*, pp. 76 et sq.

34- *Ibid*.

35- Descendants du Prophète.

36- Stephen O. Hughes, *Le Maroc de Hassan II*, Éditions Bouregreg, Rabat, 2003, p. 135.

37- Cinq semaines plus tard, le 15 août 1957, Radio Maroc diffuse une information annonçant que le titre officiel du souverain sera désormais *roi* et non plus *sultan* du Maroc, tandis que l'*empire chérifien* devient le *royaume du Maroc*, et que *Mohammed Ben Youssef* devient *Mohammed V*.

38- Télégramme du 10 juillet 1957.

39- Télégramme de l'ambassade de France à Rome daté du 18 novembre 1957 à la suite d'une confidence d'un diplomate arabe qui s'est entretenu avec le représentant du Maroc.

40- Télégramme du 17 juillet 1958 de Pierre Bouffanais, en charge du consulat général de France à Tanger, à Alexandre Parodi, ambassadeur de France, envoyé spécial au Maroc.

41- Confidence de l'ambassadeur de Grande-Bretagne au Maroc à son homologue français, le 28 août 1957.

42- Trente-huit ans plus tard, évoquant ce souvenir au journal *La Croix*, l'abbé Pierre, sans avoir la « naïveté » de penser que, s'il l'avait vu chaque année, il aurait « évité des dérives », dit avoir « porté comme un remords de ne pas avoir répondu à l'appel de celui qui allait devenir roi ». Pour cette raison, il accepte de participer à une émission sur TF1, en avril 1994, avec Hassan II, et s'engage à lui communiquer toutes les accusations dont il fait l'objet. Il a également avec le monarque un entretien « privé », qualifié de « franc ».

43- Archives du Quai d'Orsay. Télégramme du 24 novembre 1957.

44- Télégramme du 8 juillet 1956.

Chapitre IV

Moulay Hassan sur tous les fronts

« Un grand seigneur est un homme qui voit le roi, qui parle aux ministres, qui a des ancêtres, des dettes et des pensions. »

Montesquieu

À peine consacré héritier du trône, Hassan peut enfin donner la pleine mesure de son intelligence politique. Certes, les objectifs qu'il poursuit n'ont rien à voir avec ceux de la principale formation politique de l'époque, l'Istiqlal, qu'il s'emploie à affaiblir ou à diviser, tout en renforçant la jeune armée marocaine encadrée par des hommes sûrs. Il faut constamment garder à l'esprit qu'à l'été 1957, dix-huit mois après l'indépendance, l'Armée de libération nationale compte encore plus de combattants que les Forces armées royales n'ont de soldats. Plus que méfiants à l'égard de la monarchie, et en particulier de Moulay Hassan, soupçonné de travailler main dans la main avec l'ancienne puissance coloniale, nombre de cadres de l'ALN – dont le survivant le plus connu en 2010 est sans aucun doute Mohammed Bensaïd Aït Idder – refusent de se soumettre. Ils tiennent en effet à libérer les régions encore sous domination étrangère. En fait, à l'instar des radicaux de l'Istiqlal emmenés par le *fqih* Basri et par Mehdi Ben Barka, leur objectif ultime est la libération de toute l'Afrique du Nord.

Le front Sud, d'abord

Le 23 novembre 1957, l'ALN-Sud déclenche ainsi une vaste offensive sur plusieurs localités du Sahara encore contrôlé par l'Espagne. Cette « escalade » inquiète fortement les Français, qui craignent par-dessus tout d'avoir à ouvrir de nouveaux fronts, alors que la guerre fait rage en Algérie. Surmontant l'aversion que leur inspire le régime franquiste, les politiques français donnent le feu vert à l'opération Écouvillon : 6 000 soldats français lourdement équipés et appuyés par l'aviation viennent au secours de 10 000 soldats espagnols harcelés par l'ALN qui menace de les anéantir. La riposte franco-espagnole, sous le regard

indifférent des FAR, s'étend sur une quinzaine de jours de février 1958. Elle est aussi féroce qu'efficace. Les troupeaux des nomades sont volontairement décimés. Or, la perte d'un cheptel tue une famille nomade aussi sûrement qu'un bombardement. Les combattants de l'ALN n'ont vite le choix qu'entre la reddition et la fuite.

Quatre fois condamné à mort par le régime, le *fqih* Basri, un des dirigeants les plus intransigeants de l'ALN, affirmait à qui voulait l'entendre que Moulay Hassan avait régulièrement survolé le Sud marocain, au moment de l'opération Écouvillon, « pour constater les dégâts[1] ».

Aux yeux des militants nationalistes marocains qui luttent pour débarrasser l'ensemble du Maghreb du colonialisme, un seul homme incarne cette succession d'événements malheureux : Moulay Hassan. Selon eux, le prince, chef d'état-major des FAR, s'est arrangé dès le départ pour confier la direction de la nouvelle armée marocaine non pas aux patriotes issus de l'Armée de libération, mais aux « traîtres » ayant servi comme officiers ou sous-officiers dans l'armée française ou, moins souvent, dans l'armée espagnole.

Les combats à peine terminés, Hassan récolte les fruits de la bienveillante neutralité de ses troupes, l'Espagne lui rétrocédant, au mois d'avril 1958, la région de Tarfaya, petite ville rendue célèbre par l'Aéropostale et Antoine de Saint-Exupéry. C'est à Cap Juby, aéroport tout proche où il était chef d'escale, qu'il écrivit *Courrier Sud*. Avec autant d'habileté que de cynisme, la monarchie tire avantage de la nouvelle situation. Mohammed V entreprend ainsi, au printemps, un voyage qualifié d'« historique » dans l'extrême sud du royaume et adhère publiquement, pour la première fois, aux thèses de l'Istiqlal concernant le dossier saharien. L'historien Maati Monjib peut écrire à juste titre : « Maintenant que le danger représenté par l'AL est écarté, le Palais n'hésite pas, par des prises de position toutes “platoniques”, à prendre à son compte les revendications istiqlaliennes. Il fait ainsi d'une pierre deux coups : il coupe d'abord l'herbe sous le pied d'Allal el-Fassi, qui entend continuer à s'imposer comme leader national incontesté en maintenant, par ses prises de position sur les frontières historiques du Maroc, la ferveur patriotique des masses (…) ; il neutralise l'ALN et l'Istiqlal activiste qui tentent de mobiliser les masses du Sud en adoptant leurs thèses sur la continuité de la lutte de libération contre la domination étrangère, l'État s'engageant à prendre lui-même en charge la responsabilité de cette lutte. » Pour le Palais, il est clair que les uns et les autres, s'ils sont de bonne foi, n'ont plus qu'à « rejoindre les rangs de l'armée officielle[2] ».

Le front Nord, ensuite : le Rif à feu et à sang

L’ALN et les « durs » de l’Istiqlal mis au pas dans le Sud, Hassan doit encore réduire l’influence de ce parti pour asseoir le pouvoir de la monarchie. Il montre là une nouvelle fois l’étendue de ses talents pour briser tous ceux qui entendent limiter le pouvoir royal. Il profite ainsi des innombrables maladresses commises dans le Rif par le pouvoir central incarné par l’Istiqlal. Bon nombre de ses représentants ne parlent pas le *tarifit*, la langue berbère locale, et leur attitude est souvent arrogante. Certains sont corrompus. En outre, le récent retrait de la peseta espagnole nuit à la contrebande, véritable poumon dans cette région misérable. Et, comme si cela ne suffisait pas, l’administration marocaine s’est attaquée aux trafiquants de kif et a l’intention de réglementer strictement l’activité pastorale !

Par ailleurs, la guerre d’Algérie prive de revenus de nombreux saisonniers rifains habitués à travailler dans les grosses exploitations des colons français du pays voisin. Maati Monjib évoque aussi la fin de la guerre d’Indochine et la dissolution des « goums » marocains, qui porte un rude coup à la population berbère en général[3].

C’est dans ce climat très tendu qu’Abdelkrim Khatib et Mahjoubi Ahardane, deux fidèles du Palais, chefs du Mouvement populaire viscéralement hostile à l’Istiqlal, font exhumer sans autorisation, en octobre 1958, le corps d’Abbas Messaadi[4], leur camarade de l’Armée de libération assassiné deux années plus tôt. Ils l’inhument à Ajdir, en terre rifaine. Une violente manifestation anti-istiqlalienne accompagne la cérémonie. À la suite de l’arrestation et de l’incarcération d’Ahardane et de Khatib, des chefs rifains prennent le maquis et les attentats contre des membres de l’Istiqlal se multiplient.

Même si les preuves manquent pour accuser le Palais d’être derrière l’insurrection anti-istiqlalienne, il ne fait aucun doute qu’il est le principal bénéficiaire de cet épisode sanglant. Les monarchistes ont beau jeu de rejeter sur l’Istiqlal, sur ses imprudences et ses fautes, la responsabilité de ces graves événements.

Cependant, là aussi, Moulay Hassan fait coup double. Non content d’affaiblir l’Istiqlal, il veut donner une leçon aux Rifains, éternels frondeurs dont le grand homme, Abdelkrim, n’avait guère d’estime pour Ben Youssef, qualifié par lui, au commencement de son règne, de « sultan des Français ». Au début de l’année 1959, le prince décide donc de mater la rébellion des tribus rifaines. Chef d’état-

major des FAR, il réprime avec férocité le soulèvement du Rif, secondé par Mohammed Oufkir, brillant ex-officier de l'armée française. La répression qui s'abat sur la région est terrible. « Dans les Béni Ouriaghel, 1959 sera une année que l'on n'oubliera pas », déclare à des journalistes français un Moulay Hassan qui ne cache pas sa fierté d'avoir vaincu les guerriers les plus coriaces du royaume. Le militant de gauche Mohammed Bensaïd Aït Idder lui fait écho : « Ce sont des choses qui ne s'oublient pas, dit-il. C'est à partir de ce moment que l'on a compris que les Forces armées royales étaient devenues un instrument chargé de protéger le pouvoir en place, et non de servir le peuple. »

Le gouvernement socialiste d'Abdallah Ibrahim finit par s'émouvoir de tant de violences, à tel point que le Premier ministre s'en ouvre au prince héritier : « Abdallah Ibrahim a demandé un jour à Moulay Hassan les raisons de cet acharnement contre le Rif. Le prince lui a répondu qu'on avait essayé d'attenter à sa vie à Al Hoceïma. Ibrahim enquêta discrètement, mais ni lui ni la police politique dirigée par Mohammed Laghzaoui n'ont jamais pu établir quoi que ce soit[5]. »

Ce ne sera pas l'unique fois que Hassan prétendra avoir été victime d'un complot. En décembre 1959, un intrus armé est retrouvé dans le jardin de sa résidence à Rabat. L'homme « avoue » avoir été mandaté par des dirigeants de l'UNFP et de l'Union marocaine du travail (UMT). Moulay Hassan réclame aussitôt le renvoi du gouvernement, mais Mohammed V préfère temporiser. Interrogé trente-trois ans plus tard par Éric Laurent sur la « nature du complot » fomenté contre lui en 1959, Hassan ne s'en souvient d'ailleurs plus : « Un complot en 1959 ? Non, je ne vois pas. Plus tard, oui, mais… »

Le combat impitoyable mené par Hassan contre la gauche radicale a des répercussions considérables : les « monarchistes » et les modérés de l'Istiqlal se séparent en janvier 1959 de l'aile dure conduite par Mehdi Ben Barka et le *fqih* Basri, auxquels se joignent des socialistes moins « conflictuels » comme Abderrahim Bouabid et Abdallah Ibrahim. Après des mois de luttes procédurières, tous ces hommes créent le 6 septembre 1959, dans un cinéma de Casablanca, l'Union nationale des forces populaires (UNFP). Privée d'un véritable organisateur, puisque Ben Barka quitte peu après le Maroc pour un long séjour à l'étranger, rapidement pourchassée par l'appareil sécuritaire du régime, composée de troupes hétéroclites, l'UNFP démarre sur de mauvaises bases. Elle ne s'en remettra jamais, d'autant que Hassan, une fois monté sur le trône, ne cessera de l'attaquer frontalement, ayant bien compris que c'était dans ses rangs que se trouvaient ses seuls véritables adversaires, dont certains se

seraient d’ailleurs volontiers débarrassés d’une monarchie jugée par eux anachronique.

Profil bas de Hassan

Une fois la Résistance anéantie à la fin des années cinquante, la monarchie marocaine peut désormais s’appuyer sur des réseaux de clans féodaux qui correspondent beaucoup mieux à ses aspirations. Dans ses deux livres de mémoires, Hassan II se montre remarquablement discret sur cette période pourtant cruciale de l’histoire du Maroc indépendant. Dans *Le Défi*, il occulte totalement l’opération Écouvillon et ne retient de ces événements et de leurs suites que l’annonce faite par son père, le 10 avril 1958, de la restitution de la province de Tarfaya par le gouvernement espagnol. Mohammed V ignorant qu’en réalité les Espagnols avaient bloqué les troupes marocaines de reconnaissance envoyées pour prendre possession du territoire, Hassan décide, sans prévenir le souverain, de partir d’Agadir vers Tarfaya avec 2 000 hommes. Une fois Tarfaya récupérée pour de bon, il rentre à Rabat où, dit-il, « mon père, habillé de noir, me tance d’importance avant de m’embrasser[6] ».

Sur les événements du Rif, Hassan II est à peine plus loquace. Une douzaine de lignes au total : « Déjà, on sent venir le temps des troubles. Aux intrigues, à la démagogie et au sectarisme correspondent des scissions au sein de l’Istiqlal. Des tendances à l’exclusivisme, à l’hégémonie se font jour et donnent lieu à de vives réactions, caractérisées par des émeutes qui éclatent d’abord à Oulmès, Tahala, et plus tard à Khemisset, Taza et surtout dans le Rif. Les tribus de Gzannaïa, des Beni Ouriaghel, des Beni Ouaraïn entrent en dissidence. La rébellion s’étend aux tribus de Taounate, au nord de Fès, et les communications est-ouest sont menacées. Tandis que, le 5 janvier 1959, le roi fait appel aux insurgés et leur demande de déposer les armes, j’installe mon état-major à Tétouan. Il s’agit bien plus de montrer la force que de s’en servir. L’appel du roi a été entendu et je peux négocier avec les principaux meneurs. Début février 1959, tout est rentré dans l’ordre[7]. »

Quand on songe que la répression des tribus du Rif a fait, en janvier 1959, entre 5 000 et 8 000 morts, on peut se demander ce qu’aurait été le bilan si Hassan et Oufkir ne s’étaient pas contentés de « montrer la force »…

Dans *La Mémoire d’un roi*, Hassan II s’en tire par une pirouette. À Éric Laurent qui lui demande sur « quels points » portaient les « affrontements » qui

l'opposaient au gouvernement Ibrahim à cette époque, le souverain répond : « Je crois, si je ne me trompe pas, que c'est Louis-Philippe qui affirmait que le roi Louis-Philippe avait honoré les dettes du duc d'Orléans. Eh bien, Hassan II a complètement oublié les dettes du prince héritier. Je ne m'en souviens plus, je suis amnésique !

– Ça m'étonnerait !

– Ça fait quand même trente-trois ans…

– Mais vous êtes réputé pour votre mémoire !

– Eh bien, pourtant, j'ai tout oublié[8] ! »

Un peu plus loin, revenant sur les événements du Rif, il souligne non sans raison que ses habitants « ont eu le sentiment d'être traités comme les enfants pauvres du royaume », et qu'ils n'ont pas « toléré la mainmise de l'Istiqlal, qui n'a pas agi avec le doigté nécessaire ».

Hassan II évoque alors « un certain Salam el Haj, qui a joué sur le sentiment tribal ». Que vient faire cet individu dans les événements du Rif ? Ce nom n'apparaît nulle part dans les travaux des historiens, et la presse nationale ne l'a jamais mentionné. Le roi voulait peut-être parler de Sallam Ameziane, agitateur et petit notable de la tribu d'Abdelkrim qui connut alors son heure de gloire ? Sur cette douloureuse période, la mémoire de Hassan II paraît excessivement sélective ou friable. Le refoulement de souvenirs non désirés, si cher à Freud, semble avoir trouvé chez lui un terrain de prédilection. Ainsi, en ce qui concerne ces années importantes, il affirme contre toute évidence que « les gens du Rif sont parmi les moins analphabètes du pays ». Cette assertion fantaisiste, puisque le Rif, abandonné du pouvoir central, est depuis longtemps à la traîne du royaume – et l'est malheureusement toujours[9] –, lui permet de faire croire au lecteur que les Rifains ont été dûment informés, par tracts en arabe et en rifain lancés d'avion, de la volonté des autorités de ramener le calme.

Rappelant ensuite qu'il a séjourné trois semaines à Tétouan avec son état-major – « parce que les Espagnols fournissaient des armes et des subsides » aux populations locales, et que « la situation risquait de mal tourner » –, il occulte totalement ces semaines de répression qui firent des milliers de victimes. Selon lui, un discours de son père et les tracts évoqués ci-dessus ont suffi à rétablir l'ordre en l'espace d'une demi-journée, les gens déposant les armes et repartant au travail…

À maintes reprises, Hassan II a eu recours à ce stratagème pour dégager sa responsabilité de pratiques criminelles injustifiables. Ce fut notamment le cas pour les bagnards de Tazmamart et pour la famille du général Oufkir, dont il prétendit tout ignorer des conditions de vie épouvantables…

Quelles que soient ses manigances, les Français, tout en lui apportant leur soutien, sont sans illusions sur l'aîné de Mohammed V. Du moins si l'on en croit ce courrier daté de mars 1959 d'un conseiller de l'ambassade de France à Rabat à sa hiérarchie, alors que Moulay Hassan doit être prochainement reçu par Charles de Gaulle : « Le Général risque fort d'être agacé par les côtés déplaisants du personnage, plus qu'il ne sera sensible à son brio. » Le diplomate rappelle alors le « désastreux passage » du prince à Paris, juste avant l'affaire Ben Bella. Un passage marqué par « une activité assez malencontreuse » de sa part dans la capitale française[10].

Quant aux Marocains, certains d'entre eux auraient songé à le liquider, si l'on en croit le consul général de France à Tanger, Pierre Bouffanais, qui écrit en février 1959 : « Le prince héritier aurait été, ces derniers temps, victime à Tétouan et Rabat d'attentats dont la cause serait moins la fureur que sa vie privée inspire aux musulmans rigoristes que le désir de vengeance suscité par les “atrocités” qu'on lui impute dans la répression de la rébellion rifaine. Moulay Hassan est certes impopulaire, et ses frasques sont à l'origine des rumeurs les plus incontrôlables (mon informateur les tient directement de Hamiani, nouveau directeur du cabinet royal). »

Moulay Hassan et la France contre la gauche

Avant même de monter sur le trône, Hassan exerce une influence considérable sur les cinq gouvernements constitués par Mohammed V en cinq ans de règne. Mais le quatrième gouvernement, celui d'Abdallah Ibrahim, est certainement celui qui l'inquiète le plus. Alors que les nouveaux responsables marocains, à commencer par le ministre des Finances Abderrahim Bouabid, tentent à juste titre d'assurer l'indépendance monétaire et financière du Maroc et résistent aux très fortes pressions de Paris pour que Rabat « normalise » ses relations financières avec la France, Hassan demande à son père, qui comptait en août 1959 se faire opérer en Europe, de rentrer d'urgence. Le prince héritier redoute en effet l'« aventurisme » économique et financier de l'équipe d'Ibrahim. Effectivement, une fois rentré, Mohammed V suspend toute décision

relative aux nouvelles mesures envisagées par le gouvernement socialiste, comportant notamment le contrôle des avoirs étrangers par l'Office des changes, une stricte limitation des transferts financiers et l'interdiction de transfert des valeurs mobilières vers la France, l'obligation pour les succursales des sociétés étrangères de se transformer en sociétés marocaines, etc.

À quelques semaines près, c'est à ce moment-là qu'est créée l'UNFP. Pour la diplomatie française, il ne fait aucun doute qu'il s'agit, pour les amis de Ben Barka, de « faire pression sur le roi pour qu'il donne son approbation au programme financier de MM. Ibrahim et Bouabid ». Les mêmes diplomates rêvent d'une alternative : une coalition qui regrouperait l'Istiqlal traditionnel, les modérés du PDI[11], les amis du Palais et, surtout, le Mouvement populaire, influent dans le monde rural, afin de faire obstacle aux « angoissants » objectifs de la mouvance marxiste – encore qu'ils ne se fassent guère d'illusions sur ce parti berbère qui manque cruellement de cadres, mais aussi de programme…

Avant même la chute du gouvernement Ibrahim, le Palais multiplie les efforts et les pressions pour que les directeurs des grands offices marocains soient nommés par *dahir* (décret royal), et non plus par le Conseil des ministres dont c'est encore une des attributions. Certains de ces offices – phosphates, thé, etc. – brassent en effet un volume d'affaires considérable, et le Palais aimerait pouvoir les offrir en prébendes à de nouveaux « fermiers généraux » qui deviendraient ses créatures. Mais Abdallah Ibrahim et Abderrahim Bouabid tiennent bon. Trois années après l'indépendance, la famille royale était en effet déjà parfaitement rodée à ce type de pratiques, pillant allégrement les ressources de l'État. Le docteur Cléret a décrit en quelques lignes ces comportements qui l'avaient horrifié :

« Depuis plus d'un an sans salaire, je vivais chichement de mes économies. Il [Mohammed V] se mit en colère et, pour couper court à des discussions sans fin, décida de frapper un grand coup en me nommant son médecin et celui de sa famille par un *dahir*, document qui, normalement, était réservé aux seuls nationaux choisis pour être ministres ou ambassadeurs. De plus, il chargea le Premier ministre de régler ma situation administrative. Un temps, les discussions butèrent sur le montant du salaire. Celui proposé n'était pas élevé. L'on me fit comprendre que le plus important n'était pas la rémunération, mais la fonction, qui permettait de faire "honorer" ses services. On se mit d'accord pour que je perçoive au moins la solde d'un médecin militaire de mon grade. Alors toute la famille, le prince Moulay Abdallah en tête, s'offrit à me donner des "tuyaux" pour arrondir mes fins de mois. La sultane, Lalla 'Abla, glissait dans l'oreille de

mon épouse Josette : “Dites au docteur de gratter !” Le prince Moulay Hassan s’était réservé le contingentement des automobiles pour le royaume. Les constructeurs lui offraient des ristournes, suivant l’importance des quotas accordés, mais toujours importantes, qui, ajoutées à l’exonération des droits de douane, faisaient que, à la revente, chaque véhicule rapportait un joli bénéfice. Le cousin Moulay Ali, très introduit, venait chaque jour, au petit déjeuner, retirer, pour menus services rendus, son bon de commande. Autre exemple : le directeur de la Société des phosphates, principale richesse du pays, distribuait, sur ordre, chaque semaine, une enveloppe à chacun des membres de la famille ou à des amis recommandés. C’était leur façon de “gratter”. J’étais horrifié. Mais je m’aperçus plus tard que ces habitudes existaient dans toutes les administrations de tous les pays dès que l’on atteignait les hauts sommets[12]… »

Dominé par la personnalité de son fils, Mohammed V, qui est souvent incapable de trancher pour des raisons qui tiennent aussi bien à son caractère qu’à sa santé fragile, laisse faire le prince héritier. Maati Monjib résume bien la situation : « Se cachant derrière l’autorité de son père, le manipulant à l’occasion, le futur Hassan II mène la seule politique possible, selon lui, dans un pays dont l’âge sociologique et le niveau socio-économique rendent le pouvoir impartageable : neutraliser les adversaires, éliminer les ennemis politiques pour pouvoir se consacrer à la consolidation des bases de l’ordre monarchique menacé par les apports du xxe siècle[13]. »

Omniprésent, l’héritier du trône montre aussi de véritables qualités d’organisateur quand la situation l’exige. Au lendemain du terrible tremblement de terre qui frappa Agadir, Mohammed V atterrit le 1er mars 1960 dans la ville martyre en compagnie de son aîné et du docteur Cléret. Tandis que le souverain pleure les milliers de morts, le prince, rapporte le médecin, regroupe les survivants qui errent, hagards, et les répartit en deux équipes : « Les hommes de la première équipe, à mains nues, dégagent des gravats les survivants, qui sont pris en charge par le personnel des formations sanitaires arrivées en renfort dans la nuit ; ceux de la seconde équipe déposent les cadavres dans le fond d’une tranchée creusée au fur et à mesure par deux bulldozers, et qui allait devenir une immense fosse commune. Il fallait faire vite, car il faisait très chaud et les chairs s’abîmaient rapidement. Dans le courant de la journée, les moyens mobilisés permirent d’évacuer les grands blessés sur les hôpitaux de Marrakech et de Casablanca. Rassemblant les avions disponibles, civils et militaires, le prince Hassan organisa avec efficacité, autorité et célérité le ravitaillement et l’hébergement des sinistrés et des sauveteurs assemblés en grand nombre en ces lieux désolés. »

Le médecin et ami de Mohammed V n'en déplore pas moins que quelques « vautours » de l'entourage de Hassan n'aient pas hésité à « céder contre argent » une bonne partie de l'aide internationale arrivée malheureusement trop tard…

Jeune journaliste britannique venu en 1952 au Maroc pour un séjour qui durera cinquante-trois ans, jusqu'à sa mort en 2005, Stephen Hughes déjeune un peu auparavant avec Hassan et jette un éclairage intéressant sur l'homme qui va bientôt monter sur le trône : « Bien qu'âgé de moins de trente ans, sa connaissance des affaires internationales était excellente et étendue. La seconde impression qu'il m'avait laissée était celle d'une personne suprêmement sûre d'elle-même, décontractée et affable sans être condescendante. L'homme jeune ne semblait pas avoir tant l'arrogance du pouvoir ou de la naissance qu'un sens de sa supériorité intellectuelle. Sa conversation, enfin, m'apparut brillante. Il me fit penser immédiatement à Mehdi Ben Barka. Tous les deux étaient de petite taille, nerveux et énergiques. Ils semblaient être sortis du même moule (…). L'un et l'autre étaient de grands communicateurs, rayonnants d'enthousiasme, quoique irradiant dans des directions divergentes, mais leur enthousiasme était contagieux[14]. »

La chute d'Abdallah Ibrahim

Il y a quelque chose de pathétique dans le processus qui conduit au limogeage d'Abdallah Ibrahim, seul Premier ministre de gauche jusqu'à Youssoufi en 1998. Honnête homme, légaliste, le chef du gouvernement n'a jamais pris vraiment conscience du poids croissant de Moulay Hassan au cœur du pouvoir. C'est ce qui explique sans doute pourquoi il n'a cessé d'exprimer sa fidélité à un Mohammed V qui était de moins en moins maître du jeu.

Pour affaiblir la gauche, Hassan ne recule devant rien. Il ne se contente pas d'utiliser la police et l'armée, qui lui sont dévouées, ou de harceler ses dirigeants, soumis à toutes sortes de pressions, mais il met aussi en œuvre une pratique à laquelle il recourra toute sa vie : l'achat des consciences. Au *fqih* Basri, que la justice hassanienne condamnera plus tard par quatre fois à mort, il propose ainsi de devenir le *khalifa* du roi, sorte de vice-roi pour le sud du Maroc. Il fait certes chou blanc avec ce patriote intraitable à l'époque, mais qu'il ait pensé pouvoir compromettre ou acheter ce fort symbole de la résistance au colonialisme en dit long sur l'estime dans laquelle il tenait déjà ses opposants !

Le climat se dégrade tellement entre le Palais et la gauche qu'Abderrahim Bouabid, pourtant numéro deux du gouvernement, dénonce violemment « le régime actuel d'inefficacité et de désordre établi » qui a cours au Maroc. Dans un entretien au *New York Times*, donné peu avant la chute du cabinet Ibrahim, et qui irrite encore plus un Palais déjà très remonté, Bouabid, qui admet lui aussi que, pour la gauche, Mohammed V « reste une base d'espoir », estime que le roi et le pays se trouvent « devant trois voies possibles » : « Soit une monarchie absolue traditionnelle et féodale, solution préconisée par certains milieux bourgeois qui pensent y trouver leur intérêt ; soit une monarchie constitutionnelle ou démocratique, solution conforme aux sentiments et au tempérament du roi, mais dont son entourage dit que le pays n'est pas prêt à l'adopter ; soit une variante de la monarchie absolue, qui, fondée sur un renforcement de l'islam et la suppression de tout groupement progressiste sous prétexte de communisme, engagerait la responsabilité personnelle du roi, conduirait à la dictature et forcerait la gauche à entrer dans la clandestinité. »

La goutte d'eau qui fait déborder le vase intervient au lendemain du 8 mai, après des élections consulaires – chambres de commerce et d'industrie – qui constituent un triomphe pour la gauche. Grisé par le succès, Abdallah Ibrahim annonce que les policiers français qui travaillent encore pour la Sûreté marocaine devront quitter le Maroc le 1er juillet suivant. Même si ceux-ci sont à peine plus de trois cents, l'initiative d'Ibrahim, qui a mis Moulay Hassan devant le fait accompli, est vécue par ce dernier comme un véritable affront.

Tiraillé entre ses amitiés politiques et les pressions de son fils dont il subit de plus en plus l'ascendant, Mohammed V, sans doute à son corps défendant, se résigne donc, fin mai 1960, à renvoyer le cabinet Ibrahim, non sans lui rendre un hommage remarqué. On touche là à l'un des mystères ou secrets à jamais enfouis de l'histoire du Maroc indépendant : le souverain, fatigué et inquiet, s'est-il laissé forcer la main par tous ceux qu'insupportaient les velléités d'indépendance de l'équipe Ibrahim, ou bien a-t-il été réellement convaincu par les mêmes que son trône était en danger s'il ne réagissait pas fermement ? Pour les militants de la gauche radicale, les dernières illusions s'envolent : « Nous, en face, résume Bensaïd Aït Idder, nous avons alors compris que c'était fini, que la politique ne servait plus à rien. Tous les pouvoirs allaient être concentrés entre les mains du futur roi. On ne nous respectait plus, il était légitime que l'on ne respecte plus l'inviolabilité du trône en retour. D'où notre décision de réagir de la même manière qu'avec le colonisateur : par les armes. »

En juin 1960, Alexandre Parodi, ambassadeur de France, se rend au Palais

pour féliciter Moulay Hassan de la formation du nouveau gouvernement présidé par Mohammed V et dont le prince assure la vice-présidence. « Vous n'y croyiez plus ! » lui lance en souriant Hassan avant de rapporter au diplomate l'échange de vues, on ne peut plus clair, qu'il a eu avec son père : « "Vous avez le choix, lui a-t-il dit, entre deux solutions : soit gouverner vous-même, soit charger un petit nombre d'hommes énergiques de gouverner à votre place." Mais il n'était pas possible de persévérer plus longtemps dans la voie actuelle. L'Histoire jugerait sûrement Mohammed V pour n'avoir pas su se décider, et mieux valait alors se retirer à l'étranger avec la famille royale (…). Il n'y a rien de plus redoutable que la résolution d'un homme doux. Le roi a le dos au mur et ne reviendra pas en arrière[15]. »

La satisfaction de Hassan est rapidement contrariée par une interview au *Monde* de Mehdi Ben Barka qui, établi à Paris depuis plusieurs mois pour échapper à la répression subie par nombre de ses proches, n'y va pas avec le dos de la cuillère : « La situation présente n'est que l'aboutissement et la manifestation au grand jour et sans masques de l'affrontement qui se développe, depuis le lendemain de l'indépendance du Maroc, entre deux conceptions relatives au pouvoir et à la politique économique et sociale. Nous avons quant à nous la conception d'un État moderne, démocratique et progressiste (…). Mais nous nous trouvons en face d'une autre conception, celle d'un régime théocratique et féodal qui tendrait à maintenir ou à ressusciter les structures médiévales de la société traditionnelle marocaine pour conserver d'anciens privilèges et contrecarrer les processus d'évolution et de progrès. Cette conception est celle d'une minorité féodale, terrienne, mercantile ou religieuse, qui, naguère unie partiellement aux forces populaires dans la lutte pour l'indépendance, entend maintenant opérer à son profit le transfert des privilèges politiques ou économiques attachés au régime du Protectorat[16]… »

Trois jours plus tard, Moulay Hassan ne cache pas sa colère contre la presse française en recevant Parodi, en présence de son directeur de cabinet Ahmed Réda Guédira. Il en veut particulièrement au *Monde* et ne voit dans l'interview de Ben Barka qu'« une manifestation d'opinion directement dirigée contre le gouvernement, et d'autant plus surprenante qu'elle intervient avant toute action de ce gouvernement. C'est, dit-il, un procès d'intention ».

Parodi indique qu'il n'a eu « aucune peine » à faire comprendre à ses interlocuteurs que ni les autorités françaises ni lui ne sont responsables de ces articles, aussi gênants pour le gouvernement français et lui-même que pour le gouvernement marocain. Il note également que Moulay Hassan a tendance, au

sein du gouvernement, « à vouloir contrôler personnellement un certain nombre de services (…) ou se réserver des nominations de fonctionnaires d'autorité (…), ce qui est déjà une cause de frictions sérieuses. Avec Si Bekkaï [alors ministre de l'Intérieur], notamment[17] ».

Évoquant l'ambiance qui règne au sommet de l'État en ces moments si particuliers où le roi et son fils aîné, pas vraiment sur la même longueur d'onde, tentent de reprendre la main, Alexandre Parodi trouve cette main singulièrement lourde : « Mohammed V, qui a pris le risque d'abandonner sa position d'arbitre, est devenu plus dur, plus méfiant et moins communicatif. Signes évidents de lassitude. Il a lassé beaucoup de ses partisans par ses finasseries orientales un peu dépassées, face aux méthodes d'action marxistes de Ben Barka. Il se méfie presque autant du prince héritier que de certains politiciens[18]. »

Néanmoins, Paris souhaite donner un peu de grain à moudre au moulin du nouveau gouvernement, et donc à la famille royale. Parodi confirme donc ce qu'il a laissé entendre deux jours plus tôt à Driss M'hammedi, ministre des Affaires étrangères : la France est disposée à aborder immédiatement la question de ses bases militaires au Maroc.

Hassan en position de force

Durant cette période décisive pour l'avenir de la monarchie, Hassan est heureux, car il peut donner la mesure de son talent. On dit de lui que, incertain de régner, il s'empresse fébrilement de gouverner. Il peut compter sur l'appui de l'Istiqlal, version Allal el Fassi. Ce dernier en veut tellement à Ben Barka et à ses amis, dont la popularité est grande dans les villes et chez les jeunes, qu'il entame une révision déchirante. Le chantre du « Grand Maroc » qui, vraisemblablement, a aussi compris que le vent tournait en faveur du prince héritier, se prononce ainsi en faveur de la dissolution de l'Armée de libération – il est vrai très affaiblie, mais qui luttait pour la libération du Sahara. Parallèlement, l'Istiqlal multiplie les encouragements aux FAR, fermant les yeux sur le passé de beaucoup de leurs chefs. Il suffit au parti que l'armée soit garante de la sécurité du pays… « Ainsi, écrit Maati Monjib, l'Istiqlal épouse les opinions du prince héritier concernant le domaine sécuritaire, l'Armée royale et l'Armée de libération. C'est un véritable revers politique pour les forces marocaines démocratiques et anti-absolutistes. C'est un tournant qui marquera l'histoire postérieure du Maroc. Les nouvelles prises de position de l'Istiqlal en

font un membre à part entière du camp monarchiste conservateur[19]. »

On ne dira jamais assez combien l'appui apporté à ce moment précis par l'Istiqlal à la politique sécuritaire orchestrée par Moulay Hassan a contribué à la mise en place d'un régime autoritaire. Le grand parti a fourni crédibilité et légitimité à un courant sécuritaire qui en manquait cruellement.

Si l'on ajoute à cela les attaques indécentes de l'Istiqlal contre les dirigeants de l'UNFP, notamment contre Ben Barka, accusé d'avoir touché de l'argent d'origine douteuse, on comprend mieux pourquoi, devant tant de bonne volonté, le monarque et son fils attribuent deux portefeuilles – sur dix-sept – à la formation de Si Allal. Toute une série de mesures allant dans le sens des idées défendues par le parti – départ des troupes étrangères, création d'un Conseil constitutionnel chargé de rédiger un projet de Constitution, direction de l'Office national de l'irrigation (ONI) confiée à un proche de l'Istiqlal, Mohammed Tahiri – permettent de maintenir les illusions. Elles s'envoleront rapidement après la mort de Mohammed V.

Cela fait longtemps que Mehdi Ben Barka, lui, on l'a vu, ne rêve plus. En novembre 1960, devant le comité exécutif du Mouvement de solidarité des peuples afro-asiatiques réuni à Beyrouth, il déclare : « L'opposition à l'action de libération nationale du gouvernement Ibrahim/Bouabid n'a cessé d'être menée à l'intérieur du gouvernement par Moulay Hassan, qui s'appuyait sur une armée et une police inspirées par les conseillers français et, plus discrètement, par de nombreux conseillers américains. (…) Mohammed V se méfiait du caractère hasardeux et aventurier de la politique antipopulaire et antinationale préconisée par son entourage et le prince héritier. D'où l'action psychologique de ce dernier et les opérations de police contre de soi-disant complots… »

Même si Moulay Hassan semble marquer des points, la France, qui conserve au Maroc des intérêts considérables et de sérieux moyens de pression, n'en est pas moins inquiète. En témoignent les instructions données en octobre 1960 au nouvel ambassadeur de France, Roger Seydoux, alors que l'affaire algérienne vient s'ajouter aux déchirements intérieurs et aux tensions bilatérales : il convient, y lit-on, « d'éviter que le Maroc bascule vers l'Est, de sauvegarder notre capital d'influence politique et intellectuel, ainsi que nos importants intérêts matériels, non pas dans un conservatisme étroit, mais avec le souci de s'orienter vers de fructueuses perspectives d'avenir (…). Il faut aussi conduire le gouvernement marocain à mener dans tous les domaines une politique en harmonie avec celle de la France[20] ».

Il est vrai que, d'un point de vue français, le comportement de Mohammed V a de quoi surprendre. À la fin de l'été 1960, il reçoit avec faste le Premier ministre congolais Patrice Lumumba, vivante incarnation du mouvement anticolonialiste. Le souverain chérifien ne se contente pas de belles paroles, mais envoie également au Congo, dans un cadre onusien, plus de 3 000 soldats chargés d'y assister les forces légales. On n'est pas loin des premières Brigades internationales sur le continent africain… Allal el Fassi et ses amis sont radieux : émerge un Maroc anti-impérialiste qui, de surcroît, concurrence le rival nassérien dont on s'est toujours méfié. La naissance, début 1961, du Groupe de Casablanca et de la Charte du même nom constitue le point culminant d'une période euphorique pour les nationalistes marocains « version Istiqlal ». Même du côté de l'UNFP, encore assommée par les coups qu'elle a reçus, on commence à croire que, décidément, rien ne va plus entre le père et le fils. Quarante années plus tard, le *fqih* Basri en sera encore intimement convaincu :

« Quand on parle du Palais, il faut distinguer entre Mohammed V et son fils. Au moment de l'indépendance, on estimait que le futur Hassan II regardait d'un mauvais œil et n'était pas heureux de la relation qui existait entre Mohammed V et le Mouvement national. Hassan II croyait me tenir à l'époque à ses côtés, alors qu'avec les camarades du Mouvement national, notre seule préoccupation était d'agir de façon positive avec son père. Moulay Hassan ne cessait de dire à celui-ci que s'il continuait à agir comme il le faisait, il allait perdre son trône. Pendant le gouvernement d'Abdallah Ibrahim, alors qu'en présence de son père, qui présidait un Conseil des ministres, nous réclamions le départ des troupes étrangères, le prince s'est levé, furieux, et a crié à son père : "C'est comme cela que tu perdras ton trône et que la dynastie alaouite va disparaître !" »

Mohammed Basri est intarissable sur le rôle joué par Hassan à cette époque : « Le prince n'a cessé de dresser des obstacles entre Mohammed V et le Mouvement national, ou entre l'Armée de libération nationale et le roi, afin qu'il n'y ait pas de complémentarité entre eux. C'est dans ces conditions qu'il a monté l'affaire du complot contre lui21. »

Le *fqih* Basri faisait aussi partie des personnes persuadées que Mohammed V, s'il avait vécu, aurait rappelé la gauche au pouvoir. Selon lui, le roi a même envoyé en décembre 1960 un de ses beaux-frères, Moulay Hassan Ben Driss, auprès des principaux dirigeants de l'UNFP pour leur dire qu'il était convaincu d'avoir « commis une erreur » en renvoyant le cabinet Ibrahim. Le monarque était disposé à conclure avec eux un accord aux termes duquel il les rappellerait au pouvoir et leur donnerait carte blanche sur le plan institutionnel – notamment

en faveur d'une monarchie constitutionnelle – « si la direction de l'UNFP lui donnait sa parole qu'elle acceptait un régime monarchique. Mais Mohammed V est décédé peu après dans des circonstances étranges[22] ».

Toute la gauche, à commencer par Ben Barka, donne son accord. Mais Moulay Hassan traîne des pieds. Le 17 janvier 1961, Patrice Lumumba est assassiné. Dans sa revue *at-Tahrir*, l'UNFP réclame le jugement du général Kettani, complice selon elle de l'élimination par les Belges et les Occidentaux du leader congolais.

Si l'on en croit Jean I.N. Kanyarwunga, Kettani avait imposé un désarmement provisoire à l'armée congolaise avant de se ranger aux côtés du putschiste Mobutu, auquel il avait remis 690 millions de francs congolais pour payer les soldes de ses soldats[23].

Mais Kettani, lui, ne l'entend pas de cette oreille. Il fait remettre par un de ses amis, le général Bouali, le message suivant à l'UNFP : « Vous demandez mon jugement, mais je ne suis qu'un exécutant. Je tiens à votre disposition les télex de Moulay Hassan, chef d'état-major. Je dirai tout devant les juridictions[24]. »

Le décès de Mohammed V, au cours d'une opération chirurgicale jugée *a priori* sans danger, bouleverse radicalement la donne politique au sein du royaume. Le prince héritier, qui depuis des mois rongeait son frein en comprenant de moins en moins l'attitude de son père, prend immédiatement en main la direction des affaires du pays. Ainsi commence son règne sans partage.

1- Selon Mohammed Aït Kaddour, ingénieur impliqué dans le complot de 1973 et qui a rompu avec le *fqih* après l'avoir longtemps admiré.

2- M. Monjib, *op. cit.*, pp. 87-88.

3- *Ibid.*, pp. 127 et sq. Ces pages constituent un excellent résumé de cette période.

4- Voir *supra*, première partie, chap. 3, p. 141.

5- Selon Mohammed Louma, un ancien de l'UNFP, qui a recueilli les confessions d'Abdallah Ibrahim peu avant sa mort en 2005. Cité par l'hebdomadaire *Tel Quel*.

6- *Le Défi*, *op. cit.*, p. 72.

7- *Ibid.*, pp. 49 et 50.

8- *La Mémoire d'un roi*, *op. cit.*, p. 50.

9- En 2006, le Rif était toujours la région du Maroc qui comptait le plus d'analphabètes : près de 55 % des personnes âgées de plus de dix ans, contre 20 % à Casablanca.

10- Lettre de Jacques Dupuy à Jean Basdevant, directeur général des Affaires marocaines et tunisiennes, datée du 17 mars 1959.

11- Parti démocratique pour l'Indépendance.

12- *Le Cheval du roi*, *op. cit.*, pp. 233-234.

13- M. Monjib, *op. cit.*, p. 198.

14- *Le Maroc de Hassan II*, *op. cit.*, p. 137.

15- Télégramme d'Alexandre Parodi, Archives du Quai d'Orsay.

16- Interview du 27 mai 1960.

17- Télégramme du 10 juin 1960.

18- *Ibid*.

19- M. Monjib, *op. cit.*, p. 193.

20- Télégramme du 1er octobre 1960.

21- Entretien avec l'auteur, fin 2002. Sur le complot, voir *infra*, première partie, chap. 6, p. 215.

22- *Ibid*.

23- *République démocratique du Congo : les générations condamnées*, numérisé sur Internet, p. 93.

24- Entretien de l'auteur avec le *fqih* Basri.

Chapitre V

L’étrange mort de Mohammed V

Depuis de très longs mois, Mohammed V souffre de vertiges. Impuissant, il sent le vide se faire autour de lui, le pouvoir lui échapper. Des oto-rhino-laryngologistes et des spécialistes renommés venus de France, d’Allemagne, des États-Unis, de Suisse et même d’URSS défilent, mais les traitements délivrés donnent bien peu de résultats. Le professeur suisse, raconte le docteur Cléret, médecin et ami du roi, parle à nouveau d’opération et reprend l’« avantage » sur ses confrères. D’autant plus facilement qu’il est apprécié pour avoir opéré avec succès, l’année précédente, la première épouse du monarque.

Pour sa part, le souverain reçoit de moins en moins de visites dans sa chambre silencieuse et peu éclairée. Elles le fatiguent. De temps à autre, lors de brèves rémissions, il confie au docteur Cléret son désir de tout abandonner « au meilleur de ses sujets pour aller de par le monde, avec pour unique compagnon son médecin, apporter réconfort et soulagement aux malheureux[1] »…

Mohammed V traverse des moments difficiles. Alors qu’il est épuisé, il lui faut régler au plus vite un grave différend qui l’oppose au prince Hassan et qui l’affecte beaucoup. Selon le docteur Cléret, qui passe chaque jour de longues heures avec lui, il vient en effet d’apprendre qu’Etchika Choureau – la femme qui, avec sa mère, a sans doute le plus compté dans la vie affective de Hassan – est enceinte.

Etchika Choureau, le grand amour

De son vrai nom Jeannine Paulette Verret, Etchika naît dans le quartier de Belleville le 12 novembre 1929, la même année que Hassan. Elle aurait bien voulu être médecin, mais les études sont trop longues. Elle se lance donc dans l’esthétique, sans passion excessive. En 1948, elle épouse Max Choureau, fils d’un apiculteur du Gâtinais. Leur petit commerce, « Le Miel Choureau », périclitant, elle divorce et entre au cours René-Simon, où elle se classe en tête

lors du premier concours présidé par Edwige Feuillère. Poussée par la profession, elle entame alors en 1952 une carrière assez remarquable, avec un très beau rôle de fille perverse et intrigante dans un film de Michelangelo Antonioni, *I Vinti*. Ce film reste longtemps interdit en France, la censure jugeant qu'il rappelle par trop une bande de malfrats qui a défrayé la chronique judiciaire. Jeannine, devenue entre-temps Etchika, en souvenir de vacances corses où un amoureux lui a parlé d'un lieu enchanteur, Eccica Suarella, près d'Ajaccio, enchaîne alors les tournages : *L'Envers du paradis*, d'Edmond T. Gréville, avec Erich von Stroheim – un mélo minable où le grand acteur s'est fourvoyé, selon ses détracteurs ; un émouvant drame d'amour, pour les fans… D'après Yvan Foucart[2], à qui l'on doit ces précisions biographiques, Etchika Choureau passe alors pour affectionner les rôles tristes… Les films se succèdent : *Les Enfants de l'amour*, de Léonide Moguy, avec Jean-Claude Pascal, qui lui vaut un prix d'interprétation ; *L'Escalier de service*, de Carlo Rim ; *L'Impossible Monsieur Pipelet*, d'André Hunebelle, sympathique comédie ; *Toute la ville accuse*, avec Jean Marais. Les sollicitations pleuvent, et Etchika devient vite une valeur sûre et l'une des jeunes actrices les mieux payées.

Or, en 1957, sa filmographie marque un vide total ! Que se passe-t-il ? Tout simplement, à l'instar de Cécile Aubry, tombée amoureuse d'un fils du Glaoui, le fameux pacha de Marrakech, Etchika s'est éprise de Moulay Hassan, autre « prince oriental », selon la presse *people*. Elle l'a rencontré à Cannes, où le prince se remet fastueusement d'une pénible ablation des amygdales. Un amour compliqué ! Elle reprend en tout cas le travail en 1958, avec deux films tournés aux États-Unis, qui font un flop. Le succès ne reviendra plus. Elle disparaît ensuite pendant quelques années, passant le plus clair de son temps au Maroc en compagnie du prince héritier. Ses dernières apparitions ne convaincront personne, et son parcours cinématographique se terminera définitivement au milieu des années soixante.

Ainsi, en ce milieu de l'année 1960, non seulement Etchika est enceinte, mais, selon ce qui est rapporté au souverain, elle se bercerait d'illusions et se verrait déjà reine ! Mohammed V se doit, lui, de veiller au respect des coutumes de la dynastie alaouite. Il tente de ramener son fils à la raison, menace de le destituer au profit de son jeune frère Moulay Abdallah. Sur son bureau privé, affirme François Cléret, un *dahir*, déjà préparé, attend d'être promulgué ; il annule celui du 9 juillet 1957 instituant un prince héritier, et rétablit les prescriptions du Prophète lui-même : « La direction des musulmans doit revenir au plus digne, au plus vertueux, c'est-à-dire au meilleur, et ce successeur devra être désigné par la

communauté tout entière[3]. »

Le docteur Cléret est alors chargé de transmettre à Hassan les observations du roi, aux yeux de qui il est impensable que l'héritier du trône épouse une étrangère, et encore moins qu'elle puisse lui donner un enfant. Le scandale serait énorme ! « Mission délicate et combien périlleuse ! » soupire le médecin.

Mis en demeure de choisir entre le trône et l'enfant, Moulay Hassan opte pour le trône. Pour lui comme pour sa compagne, c'est une souffrance insupportable. « Devant cette mère meurtrie et folle de rage », le prince, souligne le docteur Cléret, conçoit alors « une haine terrible envers son père[4] ».

Hassan fait également part de son désarroi à Lalla Abla, sa mère, qui nourrit de grandes ambitions pour son aîné, avec lequel elle entretient une relation forte.

Abla, épouse humiliée

Cependant, Mohammed V, depuis un bon moment, contrairement à ses habitudes, se montre imprudent et parle trop. Égaré sans doute par la passion qu'il éprouve pour Lalla Bahia, la seconde sultane, qui lui a déjà donné une fille à Madagascar, il exprime à qui veut l'entendre – à commencer par les femmes de son harem – son désir d'avoir avec elle un fils. Rapidement mise au courant, Abla, la première sultane, originaire de Safi, ville réputée pour ses philtres d'amour et ses drogues végétales, prend mal la nouvelle. Intelligente et intrigante, elle s'inquiète pour l'avenir de Hassan, porteur de toutes ses ambitions. Son mari vient à peine de franchir le cap de la cinquantaine et, ses relations avec son fils se dégradant, il pourrait décider de changer d'héritier.

Fille du chauffeur du Glaoui, élevée dans le fabuleux palais du pacha de Marrakech par des matrones rompues à toutes les intrigues, en amour notamment, Zahwa – c'est encore son prénom – fut offerte le 18 novembre 1927, à l'âge de douze ans, par le Glaoui à Sidi Mohammed, bien avant que celui-ci ne monte sur le trône. Elle l'a épousé en octobre 1926 et lui a donné en 1929 un premier enfant, Hassan. Tout jeune sultan, Ben Youssef est encore ébloui par cette jeune femme aussi vive d'esprit que jolie. Il la comble de cadeaux et l'appelle Abla, du nom du grand amour d'Antar, célèbre poète et guerrier préislamique.

Mais Abla a trop de personnalité pour se contenter d'être une épouse discrète et soumise. Elle met au pas les femmes du harem, sur lequel elle règne sans

partage. Elle éloigne Lalla Amina, la première épouse. Elle obtient même l'autorisation de recevoir les épouses de notables, qui lui apportent de précieuses informations sur ce qui se dit et se fait à l'extérieur. Elle monte ainsi son propre service de renseignements, dont elle fait profiter le sultan. Mais, en même temps, elle ouvre les portes à tout un univers féminin douteux, y compris des rebouteuses et des guérisseuses dont les pratiques souvent étranges peuvent conduire à de véritables drames.

Abla a surtout un gros défaut : elle est trop sûre d'elle. Ainsi, c'est elle qui a mis Bahia dans le lit de son maître. Pas une seconde elle n'imagine alors que l'innocence et la blancheur laiteuse de cette petite servante troubleront profondément le sultan. Il en tombe pourtant éperdument amoureux et l'emmène, enceinte, avec sa famille à Madagascar, où elle met au monde Amina. Et voilà que, six ans plus tard, le souverain veut qu'elle lui donne un fils !

Depuis plusieurs années, Abla souffre donc d'avoir été supplantée dans le cœur du souverain. Avec le temps, son dépit s'est transformé en haine. Même son autorité sur le harem est remise en cause du fait de la présence de cette rivale qui, comble d'infortune, pourrait enfanter un nouvel héritier si Mohammed V en décidait ainsi.

En cette période déprimante de la fin des années cinquante, Abla entrevoit une lueur d'espoir avec les ennuis de santé de son époux. Elle s'y intéresse de plus en plus, car elle se demande s'il n'y a pas là une occasion unique de placer sur le trône chérifien son aîné, jeune, en bonne santé et, surtout, le plus apte, selon elle, à diriger le royaume. « Usant de son pouvoir de séduction, se rappelle François Cléret, elle se rapproche de moi pour mieux être informée de l'évolution du mal et des effets des traitements. Elle me susurre sans cesse d'user de mon influence pour amener le roi à abdiquer en faveur de son fils Hassan (…). Un matin, elle me fait mander par sa fidèle servante, qui m'amène à sa chambre et ferme la porte derrière moi. Je me tiens près de son lit. Rejetant brusquement les draps, elle bondit, entièrement nue, et se jette sur moi, m'enlaçant lascivement et promenant ses lèvres sur mon visage. Horrifié, je la rejette sur le lit et prends la fuite en sautant par la fenêtre. J'échappe ainsi à un traquenard dans lequel j'aurais trahi un homme vertueux qui m'avait donné toute sa confiance, et où j'aurais perdu mon honneur. Les femmes ne pardonnent pas ces moments de faiblesse, et je m'en fis par la suite ma pire ennemie[5]. »

Une opération inutile et précipitée

De son côté, Mohammed V, comprenant que son état de santé ne lui permet plus d'assumer sa charge, décide de se faire opérer. Il convoque le professeur suisse, avec qui il règle les modalités de l'intervention à laquelle le docteur Cléret est hostile : « J'essayai, mais en vain, de m'y opposer, sachant fort bien que ce geste chirurgical n'aurait aucune incidence sur ce type de vertiges. J'amenai le praticien à mettre ses conclusions sur un écrit qu'il signa de bonne grâce[6]. »

Dans une allusion au séisme qui a frappé Agadir une année plus tôt, le médecin français, qui est eurasien, va même jusqu'à rappeler au monarque que, pour les Asiatiques, « un tremblement de terre suivi d'une éclipse de lune représente un mauvais présage ». Mais le roi « n'en tint pas compte[7] ».

Dans la soirée du 25 février 1961, veille de la date qu'il a retenue pour l'intervention, Mohammed V entre en clinique et s'installe dans la chambre que Cléret lui a préparée.

« Le 26 février 1961 au matin, poursuit ce dernier, j'aidai Sidna [Mohammed V] à se lever. Il s'était purifié le corps dans un bain prolongé et l'avait parfumé aux senteurs de l'encens comme pour un rendez-vous avec Dieu. Il était étonnamment calme, résigné. Il m'apprit, penaud, que, devant l'insistance de Lalla Abla, qui lui présentait un bol de tisane comme un remède miracle, il avait rompu le jeûne prescrit et l'avait bu aux environs de 23 heures. Je prévins aussitôt l'anesthésiste suisse, qui ne parut pas troublé. Muni de mon dossier médical, ce dernier prit aussitôt son patient en charge. À 9 heures, le roi s'allongeait sur la table d'opération. Il me prit la main et me dit : "Mon fils, je m'endors avec votre image. Soyez bénis, vous, votre épouse, vos enfants. Que Dieu vous protège !" Et je sentis son étreinte se desserrer lentement[8]. »

Assis dans un angle de la salle, Cléret assiste, inquiet, à l'opération. À 11 heures, il accompagne le chirurgien au moment où il sort pour annoncer le bon déroulement de l'intervention au prince Moulay Hassan, lequel attend dans le patio, entouré du docteur Abdelkrim Khatib, du docteur Henri Dubois-Roquebert et d'une dizaine de médecins. Chacun se réjouit.

Vingt minutes plus tard, une infirmière vient discrètement avertir le médecin et ami de Mohammed V que l'anesthésiste, resté en salle pour le réveil, désire le voir d'urgence. Il est livide : son patient gît sans vie ! Atterré, Cléret va chercher de l'aide et tombe sur son confrère Dubois-Roquebert, lequel se précipite dans la salle d'opération, se jette sur le corps et ouvre le thorax. Mais ses efforts et ceux

d’autres médecins présents, dont un cardiologue appelé à la rescousse, restent vains.

Dans le patio, Hassan et Abdallah, les deux fils du roi, guettent le chariot qui doit ramener l’opéré dans sa chambre. L’attente se prolongeant, Hassan envoie aux nouvelles un autre médecin français, le docteur Mallaret, qui revient lui dire : « Monseigneur, les responsabilités du royaume reposent désormais sur vos épaules. » L’annonce du décès est rendue officielle presque au même moment.

Dans ses mémoires, le docteur Cléret écrit : « Le grand corps de Moulay Abdallah, secoué de sanglots, s’affaissa, genoux pliés. Moulay Hassan, un moment désemparé, se raidit. Puis, s’étant ressaisi, il arracha au passage les fils téléphoniques et disparut, entraînant le docteur Khatib[9]. »

De son côté, l’historien Jacques Benoist-Méchin relate dans son *histoire des Alaouites*[10] ce que Hassan II lui confia sur la suite immédiate des événements :

« Moulay Hassan se rendit dans le bureau de son père. Il appela le commandant de la Garde royale et lui donna l’ordre de faire cerner le Palais et d’interdire à qui que ce soit d’y entrer ou d’en sortir, pas même les médecins (…). Il fallait empêcher à tout prix que la nouvelle s’ébruitât. Puis il téléphona personnellement à certains des gouverneurs de province (…). Après quoi, il convoqua séparément les membres du gouvernement. Lorsque ceux-ci arrivèrent au Palais, ils ne se doutaient encore de rien. Aussi furent-ils surpris de voir des sentinelles devant les portes. On les laissa passer, car le prince avait donné des consignes spéciales à cet effet. Une fois réunis dans la salle du Conseil, il leur annonça la terrible nouvelle. Les ministres furent atterrés. Il leur lut le texte du *dahir* du 9 juillet 1957 par lequel Mohammed V l’avait investi du titre de prince héritier (…). “Puisque Dieu a rappelé Sa Majesté à Lui et que mon père m’a désigné pour être son successeur, je suis le roi à partir de cet instant, leur dit-il avec autorité. Que chacun de vous veuille bien signer cette déclaration par laquelle il s’engage à respecter la volonté du défunt…” »

Occupé à prendre en main les affaires du pays, Hassan laisse les docteurs Cléret et Messouak réparer les blessures infligées au corps de Mohammed V pour tenter de le sauver et procéder à la toilette du défunt. L’agitation aux abords de la clinique du Palais est considérable. On frise l’émeute, tant la douleur de la population est grande. Le corps médical resté sur place craint que la foule ne lui fasse payer la mort du souverain[11]. C’est alors que Moulay Abdallah réagit d’une façon qui surprend François Cléret : « Frappant à bras raccourcis sur la cohue en délire, il l’arrêta net. Puis il alla vers les soldats qui gardaient la porte.

Sur son intervention, ils nous laissèrent sortir. Moulay Abdallah, qui, jusque-là, lentement éteint par la forte personnalité de son frère, s'était réfugié dans la vie facile d'un homme désœuvré, indifférent, se révélait tout d'un coup sensible à de grandes émotions, capable de grandes initiatives. Je compris soudain que son père, Mohammed V, le connaissait ainsi, et que, sans hésitation, il avait pensé à lui pour lui succéder. Et ce *dahir* qui attendait sur le bureau privé cette signature qui ne viendrait plus[12]… »

En début de soirée, le docteur Dubois-Roquebert entraîne le docteur Cléret, qui passe prendre son épouse et ses deux filles, et les emmène dans sa villa, où tous se trouveront plus en sécurité. « Vers 22 heures, précise François Cléret, le prince Moulay Hassan, toujours suivi du docteur Khatib ainsi que d'une douzaine d'officiers et de soldats, surgit. Il nous invita, ma famille et moi, à le suivre à sa villa du Souissi, où nous fûmes enfermés. C'est ainsi que se termina le jour de mon quarante-troisième anniversaire (…). Le 28 février à l'aube, Moulay Hassan réapparut et m'annonça qu'il me gardait à son service. Je fus surpris, car je savais qu'il ne me portait pas dans son cœur depuis ce jour mémorable où, ramenant sa Ferrari, je tombai sur le père et le fils en grande discussion dans les jardins du palais de Casablanca ; il me mit alors en demeure de choisir sur-le-champ entre lui et le roi. Je lui avais répondu que j'étais là par la volonté du roi, et qu'il ne serait pas convenable que je quitte son service pour celui d'un autre sans son accord. Mais je compris aussi qu'il m'était difficile, et même dangereux, de ne pas répondre à cette offre inattendue ; ne m'avait-il pas dit, quelque temps auparavant, qu'il était impensable que je puisse quitter le Maroc, tant j'avais été mêlé aux secrets du Palais ? Alors j'acceptai et le remerciai pour "sa grande bonté à mon égard"[13]. »

Une mort suspecte

La mort de Mohammed V soulève d'emblée toutes sortes d'interrogations et fait naître des soupçons aussi bien chez les nombreux médecins présents que dans l'entourage du monarque disparu. Certains médecins évoquent même la nécessité d'une autopsie, chose impensable en terre d'islam, en tout cas à l'époque.

L'un des plus choqués est certainement François Cléret, qui, après avoir côtoyé presque quotidiennement pendant sept ans Mohammed V, est devenu son ami et confident. Il a vécu si intensément ce drame que, plusieurs années après,

ayant regagné la France, c'est en anesthésie-réanimation qu'il choisit de se spécialiser, accomplissant, dans un service d'oto-rhino-laryngologie, les mêmes gestes que l'anesthésiste suisse, et utilisant les mêmes drogues. Mais, avant d'approfondir ses connaissances en produits anesthésiants, le médecin français est amené à soigner une vieille servante qui avait nourri Moulay Hassan encore bébé et qui devait être opérée. Juste avant l'intervention, pour maîtriser l'hypertension de la vénérable femme, il lui administre de la réserpine, extrait d'une plante, le *raufolwia*. Or, cette substance étant potentialisée à l'extrême par les drogues anesthésiques, le mélange aboutit à une brutale chute de la tension artérielle et à un arrêt du cœur. « J'eus toutes les peines du monde à la tirer d'affaire », se rappelle-t-il.

Intrigué par cette forte réaction, François Cléret ne peut s'empêcher de faire le rapprochement avec la mort de Mohammed V. Quelles plantes, se demande-t-il, entraient dans la composition de cette tisane qu'il avait bue la veille de l'intervention ? Qui en avait eu l'idée ? Depuis combien de temps prenait-il de cette tisane ? Il lui vient soudain à l'esprit que les crises de vertige du défunt pouvaient être aussi d'origine toxique. En y réfléchissant bien, elles n'apparaissaient que pendant les séjours du roi au Palais. Dans quel but lui faisait-on absorber ces breuvages ? Pour les défaillances de sa libido, ou pensait-on déjà à le faire disparaître ? Pourquoi avoir choisi la veille de l'intervention ? Mais tout simplement, se dit-il, parce qu'un accident en cours d'opération paraîtrait moins suspect ! Qui pouvait savoir que certains extraits de plantes se révélaient dangereux en présence de produits utilisés en anesthésie ? Un médecin ou un chimiste, bien introduit au Palais… Le docteur Cléret n'en dira pas plus.

François Cléret se souvient aussi d'un étrange incident survenu pendant les funérailles de Mohammed V. Au moment de la levée du corps, Hassan est pris d'un malaise. Devant l'assistance médusée, il prie Cléret, à qui il a demandé de conduire les funérailles, de lui administrer, en injection intraveineuse, un remontant. Alors qu'il prend « calmement dans sa trousse une ampoule d'un produit inoffensif » et charge une seringue, Abdelkrim Khatib, chirurgien proche du jeune roi, se jette sur lui en criant : « Arrêtez ! Avec un roi, cela suffit ! » Stupeur générale ! Hassan tend alors son bras dénudé, et Cléret le pique. Ragaillardi, l'héritier se lève et donne le signal du départ de la cérémonie funèbre.

Quelques années plus tard, les soupçons du docteur Cléret se trouvent sérieusement confortés. Une petite fille en guenilles vient en effet le chercher pour le conduire auprès de la vieille femme qui fournissait au Palais toutes sortes

de tisanes et autres philtres d’amour ou drogues. Se mourant lentement, seule, abandonnée de tous, misérable, l’« empoisonneuse officielle » avait été prise de remords et désirait confesser ses fautes à l’ami de son maître. Écoutons celui-ci : « Elle me confia son effrayant secret : dans les jours qui précédèrent la mort de Mohammed V, une servante envoyée par Lalla Abla lui aurait demandé de préparer une dose du “breuvage qui tue lentement”. »

Ainsi, selon François Cléret, victime de la haine de quelques-uns de ses proches, Mohammed V, après avoir été longtemps drogué, serait mort empoisonné. En reprenant dès 1967, après son départ définitif du Maroc, des études d’anesthésie pour mieux comprendre ce qui s’était passé, Cléret aboutit à la certitude que le souverain est décédé d’une brutale chute de tension due à l’incompatibilité des produits anesthésiants et de la « tisane » ingurgitée quelques heures avant sa mort, en violation des recommandations du médecin anesthésiste.

Selon le confident du monarque disparu, Abla, l’épouse, et Hassan, le fils, avaient d’excellentes raisons de vouloir se débarrasser de Mohammed V : la première, parce qu’elle n’était plus la favorite du roi et ne supportait plus d’être éclipsée par Bahia ; le second, parce qu’il en voulait terriblement à son père d’avoir rejeté Etchika, et parce qu’il craignait, comme sa mère, de ne plus être l’héritier officiel. En outre, Moulay Hassan redoutait d’être obligé d’attendre très longtemps avant de succéder à son père, de vingt ans seulement son aîné : « Croyez-vous que je serai un jour roi ? » demanda-t-il à Cléret, à la fin des années cinquante, à Casablanca.

Dans un premier temps, Abla a tenté de convaincre le docteur Cléret d’user de son influence pour persuader le souverain d’abdiquer au profit de son fils. Pour parvenir à ses fins, elle n’aurait pas hésité à droguer son mari afin de lui rendre la vie impossible… Mais, Mohammed V n’ayant pas renoncé au pouvoir, la mère et le fils, selon cette hypothèse, auraient donné le « coup de pouce » indispensable, avec l’aide d’un « expert ».

Toujours d’après le docteur Cléret, le souverain vivait depuis des années dans la crainte d’être empoisonné et ne s’en était pas caché à son ami. « Je me demande d’ailleurs s’il n’avait pas un pressentiment ; j’ai eu l’impression qu’il savait qu’il allait mourir », soupire le médecin.

Incompréhension générale

François Cléret n'est pas le seul à ne pas comprendre. Henri Dubois-Roquebert, autre ami de la famille royale et l'un des rares Français à avoir conservé un lien amical avec le sultan durant son exil à Madagascar, évoque son « immense étonnement ». À l'un de ses neveux, il indique que Moulay Hassan, sitôt après la déclaration rassurante du chirurgien, s'était rendu au chevet de son père en exigeant d'être seul. Que s'est-il passé à ce moment-là ? Que voulait savoir le prince héritier ?

Un autre chirurgien français, le professeur S., contacté par le Palais royal pour procéder à l'intervention chirurgicale, a décliné l'offre, précisant qu'il préférait opérer dans son bloc opératoire parisien avec son équipe habituelle. La partie marocaine a néanmoins insisté et envoyé le dossier médical. Le professeur l'a examiné et a estimé que l'intervention ne présentait aucun caractère d'urgence. Il a suggéré d'intervenir lors d'une prochaine visite du monarque à Paris. « Autant vous dire que je n'ai toujours pas compris pourquoi il y avait eu tant de précipitation, et comment cette affaire avait pu se terminer aussi tragiquement. »

Longtemps principale figure de l'opposition, Aberrahim Bouabid, s'est, lui aussi, posé bien des questions : « Personne ne savait que le monarque devait subir une opération. Puis vint la mort subite, incroyable, inattendue. Ce n'est qu'après les funérailles que des informations commencèrent à filtrer au compte-gouttes. Le communiqué diffusé par les médecins qui avaient pratiqué l'opération ou qui y avaient simplement assisté, était loin d'être d'une clarté totale. Il s'agissait bien d'une opération bénigne, banale, pratiquée couramment. Le monarque aurait pu s'en passer, car il ne souffrait pas au point que l'urgence s'imposait. Alors, un accident malheureux, fatal ? Mais quelle sorte d'accident ? Le médecin anesthésiste, un Suisse, était venu spécialement pour la circonstance. Aucun contrôle n'avait été fait par ses confrères sur les produits utilisés, ni sur les doses. Plus que cela, les précautions habituelles, prescrites normalement pour agir en cas d'accident, n'avaient pas été prévues. Il n'y avait pas de cardiologue parmi l'équipe de médecins et il avait fallu attendre plus d'une demi-heure, sinon plus, pour en découvrir un à Mohammedia, c'est-à-dire à plus de soixante-dix kilomètres de Rabat. Trop tard, la réanimation était impossible. Le médecin anesthésiste était reparti le lendemain dans son pays. Une enquête avait-elle été ordonnée ? Personne ne le sut. Et le caractère étrange de l'"accident" ne serait pas dissipé. Plus tard, après quelques semaines, deux professeurs français devaient déclarer qu'ils avaient été opposés à l'opération et s'étaient abstenus d'y assister[14]. »

Cependant, parmi les rares personnes qui ont fait part de leurs doutes, sinon de

leurs certitudes, sur les conditions dans lesquelles est mort Mohammed V, le *fqih* Basri est sans conteste celui qui s'est montré le plus explicite et le plus affirmatif. Dans une interview accordée à la télévision d'Abou Dhabi en l'an 2000, celui qui fut quatre fois condamné à mort par le régime de Hassan II ne tourne pas autour du pot[15] :

« Aux obsèques de Mohammed V, tout le monde disait qu'il [son fils Moulay Hassan] l'avait tué. Par exemple, Laghzaoui[16] ne cachait pas qu'il l'avait tué. Driss M'Hammedi, directeur du cabinet royal, disait la même chose ; la sœur du souverain ne comprenait rien et émettait des doutes. Tous les amis de Mohammed V disaient qu'il l'avait tué. »

À la journaliste qui lui demande ce qui aurait pu motiver le fils à se débarrasser du père, le *fqih* répond :

« Les conditions étaient réunies pour cela (…). Quand la question du retrait des troupes françaises du Maroc a été posée en Conseil des ministres, peu avant sa mort, Mohammed V a donné son accord. Le fils est alors intervenu en criant : “Est-ce que ce ne sont pas les Français qui protègent la monarchie ? S'ils s'en vont, la monarchie sera menacée !” (…) Il y a eu ensuite la conférence de Casablanca, avec la participation de Nasser et à laquelle Mohammed V n'avait pas convié Hassan, très hostile à la politique du président égyptien qu'il estimait alignée sur Moscou et antioccidentale. Il l'avait remplacé par son frère Moulay Abdallah. Le moins qu'on puisse dire, conclut le *fqih* Basri, est que les conditions dans lesquelles s'est déroulée l'opération sont louches. Il n'y avait pas de cardiologue au Palais. Il jouait au tennis, quand on l'a appelé. Il n'y a pas eu d'examen de sang, l'intervention a eu lieu un dimanche, jour férié (…). Tous les médecins avaient averti que l'opération n'était pas nécessaire (…). Qui a décidé ? Il n'y avait que son fils qui supervisait toute l'affaire. Il aurait fallu ouvrir une enquête. »

Passés inaperçus du grand public, ces propos iconoclastes n'ont étrangement valu aucun ennui à leur auteur.

Interrogé sur ces graves accusations, Abdallah Layachi, ancien haut responsable du parti communiste marocain, affirme avoir posé la question au docteur Hédi Messouak, médecin du roi et oto-rhino-laryngologiste de grande valeur. À sa « grande surprise », celui-ci lui a répondu : « Je crois qu'il l'a tué, et tout est venu de l'anesthésiste[17]. »

On n'aura probablement jamais sur le sujet de certitude absolue, même si les recherches et le témoignage de François Cléret confortent l'opinion émise par le

fqih Basri.

A contrario, d'autres pontes de la médecine française, qui n'ont pas souhaité être cités, ne croient pas à « cette histoire invraisemblable ». Ils préfèrent évoquer la « santé fragile » de Mohammed V, et l'« incompétence » du chirurgien suisse et de son équipe.

Néanmoins, que la possibilité d'un parricide puisse être envisagée devant de nombreux Marocains en ne suscitant que rarement des protestations indignées donne une idée de l'image dont jouissaient auprès de leurs sujets Mohammed V et Hassan : le bon roi et le méchant prince…

Dès les funérailles solennelles de Mohammed V, la nouvelle répartition des rôles apparaît clairement. François Cléret, qui a été invité par Hassan à conduire le deuil, le note aussitôt : « Déjà Lalla Bahia, la seconde sultane, pauvre loque brisée par son immense chagrin, a été placée à l'écart[18]. Hiératique, Lalla Abla se tient au premier rang. Elle sort de l'anonymat du harem, cette communauté de femmes-esclaves, close, soumise au bon vouloir d'un homme tout-puissant qui sur elle a droit de vie et de mort, véritable bouillon de culture où mijotent lentement et sournoisement toutes les frustrations, toutes les ambitions sordides, toutes les haines soigneusement cachées. Elle est à présent la reine mère, *Oumsidi* ! "Méfiez-vous d'elle, m'avait dit un jour feu Mohammed V. C'est une vipère toujours prête à mordre !" Plus tard, nouvelle Olympia, investie du pouvoir d'un fils enfin installé sur le trône, elle bouleversera la hiérarchie des femmes du harem avant de le quitter pour une vie libre[19]. »

Toute sa vie, Hassan II restera proche d'Etchika. En 1968, il la marie à Philippe Rheims, neveu du célèbre commissaire-priseur. Philippe s'est enrichi dans le commerce des antiquités royales. Le roi offre au couple un somptueux appartement dans le XVIe arrondissement de Paris, avec domesticité en prime. On peut supposer que l'époux préfère s'éclipser lors des séjours du monarque dans la capitale…

Toujours en vie, la vieille dame a conservé des relations affectueuses avec la plupart des membres de la famille royale, à commencer par le roi Mohammed VI.

1- *Le Cheval du roi*, *op. cit.*, p. 276.

2- Portrait rédigé pour *Les Gens de cinéma*, consultable sur Internet.

3- Entretien avec l'auteur.

4- Selon Moulay Hicham, Hassan II « est resté très attaché à Etchika toute sa vie. Personnellement, je l'ai

toujours considérée comme faisant partie de la famille. Elle a vu mes enfants bébés, les a tenus dans ses bras, leur a donné le biberon. Etchika et mon oncle ont gardé une amitié marquée par une forte loyauté. Cela contrastait avec ses autres relations utilitaires, mercantiles. C'est une des personnes qui a le plus compté à ses yeux. Sans aucun doute ».

5- Entretien avec l'auteur.

6- *Ibid*.

7- F. Cléret, *op. cit.*, p. 279.

8- *Ibid*.

9- *Ibid*.

10- Livre publié à titre posthume aux éditions Perrin.

11- Le lendemain, c'est à bord de blindés qu'il fallut conduire l'équipe chirurgicale à l'aéroport où attendait l'avion qui les ramenait en Suisse.

12- F. Cléret, *op. cit.*

13- *Ibid*.

14- In *Écrits inédits*, Aberrahim Bouabid, publiés en janvier 2006 par la Fondation A. Bouabid.

15- Interrogé par Leïla Ckhili pour l'émission *Moujarrad Soual* (Une simple question) sur Qanat Abou Dhabi.

16- Patron de l'Office chérifien des phosphates, ex-directeur général de la Sûreté.

17- Entretien avec l'auteur.

18- Contrairement à sa mère, il semble que Hassan avait de l'affection pour sa demi-sœur. « Un jour, le nouveau roi, bouleversé, raconte François Cléret, me l'amena, inconsciente, victime d'un empoisonnement. Je la ramenai à la vie. Elle regagna le harem. Je ne la revis plus. »

19- F. Cléret, *op. cit.*

Chapitre VI

Pleins pouvoirs pour Hassan II

Alors que les Marocains sont encore sous le coup de l'émotion, Hassan II, qui possède déjà une solide expérience du pouvoir, installe progressivement ses fidèles aux postes clés et prend les mesures qui s'imposent pour éviter de mauvaises surprises.

Dès le départ, il bénéficie d'un sérieux coup de pouce du général de Gaulle, pourtant peu enclin, comme on le verra, à se montrer généreux envers le Maroc. Le président français donne en effet son aval à une demande d'évacuation des troupes françaises formulée quelques heures plus tôt par le jeune roi. M'hammed Boucetta, une des figures de proue de la classe politique locale, se souvient des circonstances dans lesquelles est intervenu cet accord, alors que les relations bilatérales étaient franchement mauvaises :

« Aux obsèques de Mohammed V, Paris n'était représenté que par un conseiller de De Gaulle, La Chevalerie. À cette époque, la guerre d'Algérie n'était pas terminée et de fortes tensions marquaient les relations entre nos deux pays. Paris avait fait le service minimum. Tout à coup, Hassan II, au côté duquel je marchais, s'est penché vers moi et m'a dit :

– C'est bien La Chevalerie qui représente la France ?

– Oui, Majesté.

– Eh bien, tu vas aller le voir après la cérémonie et lui dire ceci : si le Général veut rendre service au fils de son Compagnon de la Libération, qu'il annonce donc l'évacuation des bases françaises !

– Bien, Majesté. »

Le soir même, Boucetta retrouve La Chevalerie à l'ambassade de France et lui transmet le message du souverain : « À minuit, La Chevalerie m'a rappelé pour me dire : "Le général de Gaulle est d'accord. Nous allons voir comment sortir un communiqué en ce sens dans les prochains jours." »

« Déjà, prince héritier ou tout jeune roi, conclut Boucetta, Hassan II était un animal à sang-froid, très rapide, même s'il pouvait avoir longuement mijoté ses coups[1]. »

Si le geste du Général le comble, Hassan est également ravi par l'accueil qu'il croit avoir trouvé auprès du peuple marocain : « Le Maroc est en état de grâce. Cette ferveur du peuple m'émeut et m'encourage. C'est ma chance devant la tâche immense qui m'attend[2]. »

Précisément, pour accomplir celle-ci, rien de mieux que d'exercer le pouvoir dans toute sa plénitude. Hassan entend bien cumuler, comme son père, l'autorité royale et les charges de président du Conseil : « Dans cette période d'incertitude, de lutte contre le sous-développement, de formation des cadres, le peuple a besoin d'un homme en qui il ait confiance. Je ne veux pas parler là du pouvoir personnel, mais de la responsabilité d'une équipe qui doit se grouper autour d'un chef capable de donner la puissante impulsion qui sera seule de nature à lancer ce peuple dans la lutte pour le progrès et contre la misère. »

À l'adresse de tous ceux qui attendent depuis l'indépendance une Constitution, des élections législatives et une véritable vie parlementaire, Hassan II évoque sa conception très particulière de la démocratie qui, dit-il, « n'est pas le parlementarisme », mais « la liberté des individus et l'efficacité de l'État (…). À notre époque, poursuit-il, et surtout dans les pays qui doivent lutter contre un retard dans leur développement, la véritable démocratie, c'est la démocratie sociale. Elle ne s'exerce pas forcément par des bulletins de vote, mais par l'adhésion populaire ».

Au *Monde* qui lui demande si le bloc socialiste n'est pas en train de disparaître de la scène marocaine pour être remplacé par le monde occidental, Hassan II ne prend même pas la peine de démentir : « Je crois que vous systématisez un peu. Il n'y a pas eu substitution, renversement. Il y a simplement ceci : l'Occident était voilé, il réapparaît, retrouvant naturellement la place qui est la sienne[3]. »

Quelques empêcheurs de tourner en rond, appartenant tous à l'UNFP (socialiste), tentent de gâcher la fête. Depuis une bonne année, ils reprochent à Hassan d'être le principal responsable de la répression dont la plupart d'entre eux ont été l'objet. À tout rapprochement avec le pouvoir, ils posent aussi comme préalable l'élection d'une Assemblée constituante.

À l'époque, les plus intraitables, si l'on en croit une communication du service de renseignement britannique à l'ambassade de France, sont les deux principaux dirigeants de l'Union marocaine du travail (UMT), Mahjoub Benseddik et

Mohammed Abderrazzak. Les deux hommes disent n'avoir aucune confiance dans la personne du roi et taxent Abderrahim Bouabid de « naïveté »[4].

Ce dernier, qui, compte tenu des absences fréquentes de Ben Barka, est sans doute la personnalité la plus en vue de l'UNFP, confie à un ami français qu'il est résolu à soutenir le monarque « aussi longtemps que celui-ci continuera à placer les intérêts du royaume au-dessus des siens propres et de ses penchants personnels[5] ».

Dans les premières années de son règne, Hassan II peut, il est vrai, compter sur le soutien du Parti de l'Istiqlal (PI), prêt à toutes les concessions, voire compromissions avec le Palais, pour tenir à distance son grand rival socialiste qui attire à lui l'intelligentsia, les jeunes éduqués, une partie de la classe ouvrière et de la classe moyenne. Même si la séduction exercée par l'UNFP doit être relativisée dans un pays où plus des trois quarts des Marocains sont illettrés et/ou vivent à la campagne, Istiqlal et monarchie ont besoin l'un de l'autre.

Quatre mois après être devenu roi, Hassan remanie profondément un gouvernement dont une bonne moitié, « comme des rats, avait fui le navire, ayant cru d'emblée qu'il allait sombrer[6] ».

En ce début des années soixante, Hassan a tout pour déplaire. Les diplomates occidentaux multiplient les commentaires défavorables[7].

Cependant, si l'UNFP et l'Istiqlal divergent profondément dans les domaines économique et social, le Parti de l'Istiqlal et son chef Allal el Fassi ont autant de raisons que la gauche de s'inquiéter du changement de cap intervenu dans la politique étrangère du royaume avec Hassan II. Nommé ministre des Affaires islamiques, Allal el Fassi avale toutes sortes de couleuvres, qu'il s'agisse des bonnes manières faites à la France ou à la communauté juive, dont un grand nombre de membres quittent le pays pour rejoindre Israël, ou bien encore des prérogatives du monarque. Celui-ci n'en abandonne aucune. Bien au contraire, il cumule les fonctions de commandant en chef des FAR et celles de chef d'état-major, il supprime le poste de vice-président du Conseil et nomme ministre de l'Intérieur Ahmed Réda Guédira, la bête noire des partis historiques issus du Mouvement national.

Autre faux-semblant trouvé par Hassan II : la publication, en juin 1961, d'une « Loi fondamentale » du royaume destinée à jouer le rôle de Constitution provisoire en attendant celle à laquelle rêvent tous les leaders nationalistes depuis des années. Là encore, l'Istiqlal accepte sans broncher un texte sur lequel les diplomates français, pourtant bien disposés à l'égard du jeune souverain, ne

nourrissent aucune illusion : « Ce document frappe par l'accumulation des déclarations d'intention et par l'absence de toute précision concernant l'organisation de pouvoirs dans l'attente d'une Constitution. Programme de gouvernement plus que loi organique, ce texte laisse les mains libres à Hassan II pour diriger et organiser l'État à sa guise (…). En retrait par rapport aux promesses faites par Mohammed V de doter le Maroc d'institutions démocratiques, il confirme l'orientation autoritaire et personnelle que Hassan II entend donner à son gouvernement et à son règne. Interprétés strictement, les passages suivants peuvent permettre au roi de museler toute opposition : "L'État doit préserver l'unité de la nation et s'opposer à tout ce qui est susceptible de semer la division au sein de la communauté nationale (…). L'État doit sévir contre toute atteinte aux fondements institutionnels du royaume." »

La complaisance des istiqlaliens a cependant des limites. Soumis à rude épreuve par un pouvoir qui, depuis l'intervention brutale dans le Rif, continue à malmener et maltraiter ses cadres et ses militants, et qui n'a de cesse de réduire leur influence dans l'administration, le PI gronde. En février 1962, sa presse affirme que « le Maroc est sur le point de devenir un État policier ». En juillet, après un remaniement qui voit entrer au gouvernement trois proches du Palais, et non trois membres du parti, comme l'espéraient ses dirigeants, *al-Alam*[8], son organe, déclare que le Maroc vit « sous un régime de pouvoir absolu ».

Simultanément, le racolage des cadres du PI commence. Il fonctionne d'autant mieux que beaucoup se sont enrichis de façon douteuse, avec la bénédiction du Palais. Ces petits politiciens dévoyés prennent leurs distances avec le parti et rejoignent les gros bataillons de profiteurs et d'opportunistes déjà dénoncés par Ben Barka en 1957. Mais, comme toujours, et comme il ne cessera de le faire, l'Istiqlal épargne le souverain, se bornant à attaquer certains de ses proches. « Le roi est mal entouré », disent ses responsables qui aiment rappeler, par exemple, que feu Mohammed V « appréciait tellement peu Guédira et ses idées qu'il refusait que son fils Moulay Hassan se présente au Palais en sa compagnie[9] ».

Dans son journal *Les Phares* – en référence aux FAR –, qu'il utilise quand il en éprouve le besoin, Guédira se moque volontiers de l'Istiqlal. Ses railleries et son ironie mordante exaspèrent à tel point le parti que, selon l'ambassadeur de France Pierre de Leusse, Allal el Fassi et l'un de ses bras droits, M'hammed Douiri, vont se plaindre auprès du roi afin que Guédira cesse d'assumer, de fait, les fonctions de président du Conseil et, à ce titre, d'intervenir dans toutes les affaires importantes de l'État. Hassan II leur oppose une fin de non-recevoir et réaffirme sa confiance totale dans son ami. Très déçus, les ministres auraient

présenté leur démission[10].

Quelques semaines plus tôt, Allal el Fassi a subi un autre camouflet. La mort dans l'âme, il a dû renoncer à l'une de ses principales revendications : la compétence du Conseil constitutionnel, qu'il préside, pour l'élaboration de la nouvelle Loi fondamentale. Il déclare alors que son parti accepte que le projet de Constitution soit préparé par une commission, sous réserve que celle-ci soit formée uniquement de Marocains. Hassan II n'en a cure, et termine le travail avec l'aide notamment de Maurice Duverger…

Presque aussitôt après, le roi annonce l'organisation prochaine d'un référendum sur le texte de la Loi fondamentale. L'humiliation est complète pour le PI et son chef. Ce qui ne les empêche pas d'applaudir des deux mains aux résultats du référendum, qui a lieu le 7 décembre. L'Istiqlal met l'accent sur le rôle qu'il a joué dans cet éclatant succès : 97 % de oui et plus de 85 % de participation…

L'affaire des bahaïs

À la même époque, une autre affaire exacerbe les tensions entre l'Istiqlal et le Palais : ce sont les condamnations à mort de bahaïs[11]. Le 10 décembre 1962, le tribunal de Nador juge quatorze adeptes de la foi bahaïe, inculpés de « rébellion, désordre, atteinte aux convictions religieuses, constitution d'associations de malfaiteurs ». Trois de ces adeptes sont condamnés à mort, cinq autres à la prison à perpétuité. Le 15 décembre, *al-Alam*, organe de l'Istiqlal, affirme que le groupe en question « est financé par une main étrangère qui le pousse à se dresser contre les musulmans et la religion musulmane orthodoxe ».

Deux jours plus tard, *Maroc-Informations*, un quotidien indépendant, réplique : « Il est impossible de ne pas ressentir un sentiment de malaise devant cet embryon d'inquisition qui frappe aux portes du royaume. » Fidèle à sa ligne libérale, le quotidien ouvre alors ses colonnes à Mohammed Berrada, directeur de cabinet du ministre des Affaires islamiques, qui écrit : « De nos jours, le bahaïsme fait cause commune avec le sionisme. Son “Vatican” se trouve en Israël et constitue un instrument dans le jeu du sionisme pour détruire le monde arabe et les Lieux saints (…). Il n'est pas dans la nature d'un État musulman comme le Maroc de tolérer ou de protéger une action comme celle des bahaïs, ayant pour mission première de détruire l'État marocain… »

Moins excessif, Hassan II se montre néanmoins très réservé : « Il n'est pas dit que seront acceptées des sectes comme celle des bahaïs ou autres, qui sont hérétiques », affirme-t-il au cours d'une conférence de presse[12].

La sentence tombe d'autant plus mal qu'elle est prononcée, comme le fait remarquer Maati Bouabid, président du conseil municipal de Casablanca, le jour même où est promulguée la Constitution garantissant la liberté de culte…

L'affaire fait grand bruit, y compris aux États-Unis où Hassan II se rend en visite officielle au mois d'avril 1963. Prié de préciser sa position, il répond : « Je ne suis pas personnellement d'accord sur la condamnation à mort des bahaïs du Maroc. Si, après la cassation, le jugement d'appel confirmait la première sentence, je peux dire que j'userais de mon droit de grâce ! »

Le 11 décembre suivant, la Cour suprême de Rabat examine le pourvoi des bahaïs, casse le jugement du tribunal de Nador et ordonne la libération des détenus. L'Istiqlal, qui n'a rien trouvé de mieux à faire que d'approuver sans réserve la première Constitution du Maroc, ne peut accuser le pouvoir d'absolutisme ou d'entrave au cours de la justice, dont l'indépendance est garantie. Le parti n'ayant plus d'utilité pour le moment, Hassan II l'écarte de toute responsabilité, sans états d'âme. Avant de regagner les faveurs du monarque, il lui faudra avaler bien d'autres couleuvres, en commençant par mettre de l'eau dans le vin de son ultra-nationalisme, lequel agace Hassan dans la mesure où il gêne ses relations avec l'Algérie, indépendante depuis peu, ou l'Espagne, excessivement susceptible dès qu'on parle de ses possessions au nord et au sud : Ceuta, Melilla et le Sahara occidental.

Conflit frontal entre le roi et l'UNFP

Si les dirigeants du PI peuvent à juste titre se plaindre des « mauvaises manières » du roi à leur égard, ceux de l'UNFP ont bien des raisons d'être beaucoup plus inquiets. Entre les deux parties, le conflit est frontal.

Dès le mois d'avril 1961, même Abderrahim Bouabid, pourtant l'un des socialistes les moins mal disposés envers Hassan II, s'irrite du « cavalier seul » du monarque : « Allons-nous demeurer éternellement en régime de pouvoir personnel ? Ou bien le Maroc sera-t-il enfin doté d'une Constitution et d'un gouvernement responsable devant un Parlement élu ? »

Dans le même entretien[13], Bouabid aborde sans détour l'attitude de son parti

vis-à-vis de la monarchie : « Ce n’est pas notre position qui fait courir des risques à l’institution, mais la situation dans laquelle nous nous trouvons. On nous taxe d’antimonarchisme, mais notre programme est le seul de nature à sauvegarder la royauté marocaine, si implantée qu’elle soit pour le moment dans les cœurs. Votre père, avons-nous dit à Hassan II, n’a pas été intronisé le jour où il a reçu l’investiture des oulémas, mais celui où les politiciens français l’ont embarqué de force dans un avion. Depuis ce jour, sa photo a pénétré dans les plus humbles foyers et il est réellement devenu le sultan des Carrières centrales[14], car le peuple l’a considéré comme le premier militant du Maroc. La royauté ne sera sauvegardée que dans la mesure où les monarques à venir continueront à incarner les aspirations populaires (…). Dans un État moderne, un roi ne peut pas impunément être un chef responsable de tous les gestes politiques de son gouvernement. Il risque d’y perdre rapidement le prestige qui s’attache à sa fonction d’arbitre et de symbole de l’unité nationale. »

Pour Bouabid, les choses sont claires : « Ou bien Hassan II se résigne à accepter les règles du jeu démocratique, et il y aura alors une chance pour le Maroc de redémarrer ; ou bien le Palais commettra l’erreur de vouloir s’attaquer à la gauche et d’emprisonner ses leaders. Notre organisation sera alors contrainte de passer à la clandestinité (…). Mais, conclut-il, l’édifice féodal ne résistera pas longtemps au choc de l’installation probable en Algérie d’un pouvoir révolutionnaire qui voudra sortir ce pays du sous-développement. »

La fermeté courtoise dont fait montre Bouabid ne donne rien. L’obstination de Hassan II à ne rien lâcher qui puisse réduire son pouvoir sera une constante de sa politique durant tout son règne. Seul le niveau de la répression changera au fur et à mesure qu’il confortera son pouvoir.

À l’époque, la répression est d’autant plus forte que Hassan II et son équipe sont vivement contestés dans le pays. Dès le mois de février 1961, avant même la disparition de Mohammed V, l’ambassade de France ne cache pas sa vive inquiétude : « Des indices de plus en plus nombreux permettent de penser que le pouvoir royal se dégrade très rapidement. La combinaison ministérielle actuelle, sous la vice-présidence du prince héritier, se montre de plus en plus inefficace et est contrainte à une surenchère telle que les mesures qu’elle a été amenée à prendre vont plus loin que les programmes de l’opposition[15]. »

L’auteur du télégramme fait même état d’ouvertures discrètes du *fqih* Basri auprès de l’ambassade, au cours desquelles cet opposant jusqu’ici irréductible au colonialisme français indique être arrivé aux conclusions suivantes : *a*) le Maroc ne peut se passer de la France, notamment à Casablanca ; *b*) l’UNFP est

foncièrement attachée à l'Occident et à l'Europe, dont le chef de file tout désigné est le général de Gaulle ; *c*) l'orientation anticommuniste de l'UNFP est fondamentale.

On peut évidemment se dire que le *fqih* Basri cherche, par ces contacts, à ne pas laisser à Mehdi Ben Barka, le plus dangereux de ses rivaux, le monopole des relations avec la France. Mais, comme le note le diplomate français, il est également « probable que, pour le *fqih*, l'échéance de la prise du pouvoir approchant, il est important que son parti s'assure des appuis ».

Les tensions entre le Palais et la gauche culminent au mois de juillet 1963 avec l'arrestation, le 16, de toute la direction de l'UNFP, inculpée de complot contre le régime. Des milliers d'autres arrestations sont opérées dans le pays. Tous les responsables sans exception sont torturés, y compris les députés et le *fqih* Basri. Il n'y a que les syndicalistes, déjà en voie de récupération par le pouvoir, qui seront épargnés, et qui, d'ailleurs, ne mentionneront même pas, dans leurs journaux, l'arrestation de la direction socialiste. Ben Barka, réfugié à l'étranger, résume bien le sentiment de ses amis : « La démonstration est aujourd'hui faite que le pouvoir féodal et personnel n'est qu'une dictature policière cherchant à asseoir sa domination derrière le paravent d'élections truquées[16]. »

Le 14 août, le ministre de la Justice Ahmed Bahnini affirme que les auteurs du complot découvert le 16 juillet projetaient d'assassiner le roi. Il met également en cause des « pays étrangers », sans les citer. Ses déclarations suscitent d'autant plus de scepticisme que les autorités marocaines refusent à des avocats étrangers, notamment français et algériens, le droit de plaider. La preuve est aussi faite que la police a grossièrement manipulé des armes pour enfoncer un peu plus les inculpés. Enfin, même Ahmed Réda Guédira écrit dans son journal que l'UNFP n'est pas compromise dans ce complot[17].

D'autres, comme Abdelkrim Khatib, à l'époque ministre du Travail, expriment leur conviction qu'il y a bien eu complot. Se fondant sur les révélations d'un diplomate syrien, Khatib affirme que le *fqih* Basri et Abderrahmane Youssoufi, pour ne citer qu'eux, étaient impliqués[18].

Cependant, si l'on en croit l'ambassadeur de Leusse qui reçoit ses confidences, Abderrahim Bouabid n'est pas concerné par cette aventure : « Bouabid est sombre et très découragé par l'opération dirigée contre l'UNFP, que le roi et le gouvernement paraissent avoir décidé de décapiter. Il y a eu 5 000 arrestations. Bouabid considère que le pouvoir pousse ainsi l'opposition vers la

subversion. »

Hassan II lui-même s’est attardé sur cette période. Comme on peut l’imaginer, son analyse diffère totalement de celle de ses opposants :

« Je me trouvais seul pour toujours et, immédiatement après sa disparition [celle de Mohammed V], la jeune nation fut menacée par les plus grands périls. À l’intérieur du pays, nous dûmes faire face à une conjuration de clans en apparence antagonistes, mais qui s’entendaient en secret. Cette alliance du passé le plus archaïque et de l’utopie la plus délirante ne devait pas m’empêcher de faire passer dans les actes la volonté du Père du Peuple. Instaurer au Maroc, comme il l’avait souhaité, “un régime démocratique et une monarchie constitutionnelle”, tel était notre but. Il fallait cependant raison garder. Il est évident que la conception de la démocratie ne peut pas être et n’est pas la même à Londres, à Paris, à Stockholm, à Moscou, à New York, à Tokyo et à Rabat. Un système universel de gouvernement ne serait imaginable que si les hommes et les mœurs étaient partout semblables[19]. »

À l’adresse de la gauche marocaine, qui a encore le souci d’améliorer le sort du peuple, Hassan n’hésite pas à affirmer que, selon les termes de la Constitution de 1962, amendée en 1970 et 1972, « la monarchie marocaine est donc sociale ; et nous voulons marquer par là qu’un de ses objectifs essentiels est d’améliorer le sort des classes populaires et de faire toujours passer l’intérêt général avant l’intérêt particulier ». Et, pour ceux qui n’auraient pas compris, il précise que la Constitution garantit la « liberté d’opinion, de réunion et d’expression sous toutes leurs formes », le droit à l’éducation et au travail « pour tous les citoyens », l’« égalité » devant la loi…

Juriste de formation, Hassan II a publié de son vivant deux livres : *Le Défi* et *La Mémoire d’un roi*. Dans ces deux ouvrages, au risque d’ennuyer le lecteur ou ses sujets, il consacre un grand nombre de pages aux questions constitutionnelles. Excessivement attaché au protocole, il est aussi excessivement formaliste sur le plan institutionnel. Il dote rapidement son pays d’une Constitution, d’un Parlement, et accepte le multipartisme. Pour un observateur non averti, le tableau est parfait. En réalité, il s’agit le plus souvent de coquilles vides qui ne menacent en rien son pouvoir absolu[20].

Pourtant, cette gestion très personnelle, autoritaire, voire tyrannique, ne remet pas en cause le trône marocain, même si Hassan II est moins aimé du peuple que son père. Pierre de Leusse, l’ambassadeur de France, est lucide : « Si l’on admet qu’une large partie de l’opinion est hostile, réservée ou indifférente vis-à-vis du

gouvernement, il n’en reste pas moins que la population marocaine paraît toujours attachée à celui qui en est le chef, c’est-à-dire le roi. Pour confondus qu’ils soient dans la personne de Hassan II, régime et gouvernement demeurent ainsi distincts aux yeux de beaucoup de Marocains. La fidélité à la dynastie, à la tradition qu’elle symbolise et au jeune souverain qui l’incarne ne se limite pas, comme on serait tenté de le croire, aux populations du bled. Parfois moins évidente dans ses manifestations, elle semble toujours vivace chez bon nombre de citadins… »

Pour de Leusse, Hassan II, chef d’État et de gouvernement, reste le personnage central de la scène politique marocaine. Mais le « prince frivole » est devenu « un homme d’État conscient de ses devoirs (…). Il a pris en main les rênes du pouvoir, décidé à ne plus les confier à un autre. Telle fut sans doute, au-delà des vaines querelles d’idées, la vraie raison du rejet dans l’opposition des deux grandes formations politiques (…). Se méfiant des hommes de partis, de leurs ambitions ou de leur cupidité, le roi avait espéré réduire leur influence ou leurs prétentions en s’assurant, dans le cadre des institutions nouvelles, le concours d’un Parlement dévoué à sa personne. L’insuccès de l’opération électorale de mai [un premier “test”, peut-être appelé à demeurer unique, selon le diplomate] a été relatif, mais grave[21] ».

Dans ce même télégramme, Pierre de Leusse se veut malgré tout prudent : « S’il entend assumer sans partage sa très lourde tâche, il faudrait que le roi y apporte le sérieux dont il a su donner la preuve au lendemain de son accession au trône. Plus que d’autres chefs d’État qui disposent d’un alibi idéologique plus ou moins “révolutionnaire”, le souverain marocain doit en effet donner l’exemple d’une rigueur, d’une assiduité et d’une discipline dans le travail qui soient toujours à la hauteur de ses fonctions. En est-il toujours ainsi ? Bien qu’il ait dit avoir assisté à l’“enterrement du prince héritier” le jour des obsèques de son père, il arrive à Hassan II de se conduire parfois plus en prince qu’en roi, et de ne pas accorder suffisamment de temps aux affaires de l’État (…). Il convient aussi de noter que les services du Palais n’aident pas toujours le souverain – qui a d’autres qualités que l’exactitude – à bien organiser son emploi du temps. Un certain manque de méthode et de coordination est sans doute à l’origine de défaillances qui, dans l’accomplissement des obligations du souverain, n’affectent peut-être pas l’essentiel, mais ne contribuent pas non plus à améliorer l’expédition des affaires, et laissent en tout cas une fâcheuse impression de désordre et d’improvisation. »

De Leusse est aussi le premier à remarquer que Hassan II est souvent brouillé

avec les chiffres. Il lui arrive, note-t-il, de tenir des propos qui « pourraient témoigner d'une certaine légèreté ». Ainsi, très récemment, devant un visiteur étranger, « il a donné au sujet du budget du Maroc des chiffres très fantaisistes ». Il a également cru pouvoir dire que « l'inquiétant déséquilibre budgétaire pouvait se réduire à de simples difficultés de trésorerie ».

Brouillé avec les chiffres, Hassan l'est aussi avec les horaires. Ses retards sont légendaires et, si l'on en croit de Leusse, cette mauvaise habitude a commencé très tôt. Le diplomate se plaint ainsi d'avoir attendu vainement une audience royale en compagnie d'une mission parlementaire. Selon lui, la lâcheté des courtisans a fait le reste : « Sans doute, personne n'a fait ou osé faire ce qu'il fallait pour l'informer de ce rendez-vous ou le lui rappeler. »

Enfin, les goûts de luxe du jeune roi, sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir, n'échappent pas aux critiques de l'ambassadeur de France : « Bien qu'elles n'entament pas nécessairement son prestige auprès des masses, d'autres maladresses pourraient également être évitées, qui, dans un pays dont la situation financière invite à l'austérité, donnent à l'opposition des armes superflues, et à l'étranger une opinion déplorable du Maroc. Les dépenses somptuaires dénoncées lors du voyage aux États-Unis en sont un exemple. »

Invité à parler de ses « premières décisions importantes » prises en tant que roi et qui « n'étaient pas le prolongement de la politique » de son père, Hassan II n'évoque pas la politique intérieure, pourtant en rupture avec celle de Mohammed V, beaucoup plus consensuelle » : « Elles ont porté sur la politique étrangère. J'ai commencé à prendre un peu d'indépendance à l'égard de certaines positions de la Ligue arabe et de quelques pays du Moyen-Orient. »

Son premier déplacement important a lieu à Belgrade au début du mois de septembre 1961. Dans son discours, Hassan II demande qu'on fasse « la différence entre le non-alignement et le non-engagement » : « Je suis engagé avec des pays partenaires, précise-t-il, mais jusqu'à la limite de ma souveraineté et de la liberté de mon choix. Si j'outrepasse cette liberté de choix et que je m'impose la volonté des pays avec lesquels je suis engagé, je deviens aligné. J'ai toujours usé de cette analyse à l'égard de mes amis, y compris certains pays arabes comme l'Égypte, qui ont cherché à me forcer la main. »

Hassan dit avoir conservé un excellent souvenir de ce sommet où l'on commençait le matin « en souriant » et d'où l'on ressortait « en riant ». Il le qualifie même de « kermesse » : « Chacun était content d'être là et, au fond, nous ressemblions un peu à des militants se retrouvant à la fête de

L'Humanité[22] ! »

On riait peut-être, mais les frasques des fêtards qui accompagnent Hassan à Belgrade, et qu'il évite soigneusement de mentionner, n'amusent pas du tout le maréchal Tito, qui s'en plaint au jeune roi du Maroc. François Cléret, qui est du voyage, n'a pas oublié : « Je découvrais alors un ramassis de petits truands qui tournaient déjà autour du prince et qui, maintenant, accompagnaient le roi dans ce premier voyage officiel. Leurs débordements prirent une telle tournure que le souverain fut obligé de me demander de les remettre au pas. Ce que je fis avec un peu trop de rudesse, je l'avoue. Je compris que j'avais fait là une erreur monumentale et qu'ils ne me pardonneraient pas. Ils étaient experts en calomnies et je compris que je serais vulnérable le jour où je ne bénéficierais plus de la même aura royale[23]. »

Fort heureusement, tout n'est pas aussi sombre. Hassan II sympathise ainsi avec le Premier ministre de Birmanie, U Nu. Il convie ce dernier à un dîner intime dont il confie l'ordonnancement et la gestion des mets au docteur Cléret. Pour le remercier, U Nu lui offre un éléphant d'Asie. Au retour de Belgrade, l'éléphant de parade d'U Nu, richement harnaché, conduit par son cornac birman, arrive à Rabat. Le pachyderme salue respectueusement le roi en fléchissant la patte droite. Ce dernier, charmé, met à sa disposition le vaste parc de sa résidence d'été de Dar Es Salam, où l'animal vit heureux. Le cornac se lassant, il faut le renvoyer dans son pays. N'entendant plus la voix familière qui le rassurait, l'éléphant se lance dans une course effrénée, à la recherche de son compagnon. Affolé, il court dans tous les sens, déracinant les arbres, chargeant les hommes dont il ne comprend pas le langage. Il est finalement abattu par le colonel Gharbaoui, juché sur un char…

Cependant, les espoirs que nourrissent certains représentants de pays amis du royaume de voir Hassan II cesser de conférer à son autorité un caractère très personnel sont vite déçus. Ainsi, le gouvernement qu'il forme le 13 novembre 1963 constitue un exemple parfait du mépris dans lequel il tient la classe politique. Hormis une petite concession faite apparemment à Charles de Gaulle qui lui a conseillé, peu auparavant, de nommer un Premier ministre et de ne pas prendre la responsabilité de la politique intérieure[24], tout le reste n'est que provocation. Les six ministres battus lors du scrutin du 17 mai précédent sont tous reconduits, certains, comme M'hamed Bahnini, avec une belle promotion, puisqu'il passe de la Justice à la Primature.

Le choix de Bahnini, une semaine avant la promulgation d'un *dahir* (décret royal) amnistiant et réhabilitant des « collaborateurs » notoires, au grand dam

des nationalistes, est un autre défi lancé à ces derniers. Le passé de cet homme est, en effet, peu glorieux. Il n'a rien dit au moment de la déposition de Mohammed V et, pis encore, il est allé se prosterner devant Ben Arafa, le sultan fantoche créé de toutes pièces par le colonisateur français[25].

Les antécédents du nouveau ministre de l'Intérieur, Abderrahmane Khatib, ne sont guère plus brillants, lui qui se flattait d'avoir un passeport français et refusait de défendre des résistants qu'il qualifiait de « criminels »[26] !

Certes, Hassan II, qui semble déjà ne plus nourrir la moindre illusion sur la nature humaine, sait pouvoir compter sur la fidélité inconditionnelle de tels individus, trop heureux de servir le nouveau maître du pays comme ils l'ont fait de tous ses prédécesseurs, quelles qu'aient été leurs propres opinions et leurs origines… Mais tant de cynisme irrite jusqu'à ses plus fervents défenseurs. Abdelkrim Khatib, président de la Chambre et fidèle parmi les fidèles, se plaint ainsi auprès du roi de l'attitude du gouvernement. Khatib, qui n'a pas encore renoncé à voir le Parlement jouer un véritable rôle, déplore le dédain affiché par Hassan envers l'institution parlementaire, responsable selon lui de l'absentéisme gouvernemental. Il est vrai que la plupart des ténors de la politique figurent dans les rangs de l'opposition historique, alors que la majorité gouvernementale est constituée pour l'essentiel de notables quasi illettrés venus des zones rurales.

C'est pourtant en jouant sur le sentiment national, à propos des frontières sahariennes entre l'Algérie et le Maroc, que Hassan II va refaire provisoirement l'union sacrée autour de sa personne. Ce sera la fameuse guerre des Sables, sur laquelle nous reviendrons longuement dans un chapitre consacré aux rapports du souverain marocain avec son voisin algérien.

1- Entretien avec l'auteur.

2- *Le Monde*, 7 mars 1961.

3- *Ibid*.

4- Communication en date du 23 mars 1961.

5- Archives du Quai d'Orsay.

6- Discours du roi à son peuple, le 21 mai 1980. Pour ceux qui souhaiteraient en savoir davantage sur les « rats », il suffit de consulter la liste du gouvernement présidé par Mohammed V, et d'enlever les noms des ministres auxquels Hassan II rend hommage dans son discours…

7- Voir *infra* deuxième partie, chap. 1, p. 329.

8- En date du 28 juillet 1962

9- Selon M'hammed Boucetta, entretien avec l'auteur.

10- Télégramme daté du 29 décembre 1962, cinq jours avant le départ des deux hommes du gouvernement.

11- Le bahaïsme est une religion indépendante née en Perse au milieu du xix[e] siècle. Elle prône notamment la tolérance et l'égalité entre hommes et femmes. Les bahaïs seraient 6 millions dans le monde et ont été l'objet de persécutions dans de nombreux pays.

12- Le 13 décembre 1962.

13- *Afrique-Action*, 3 avril 1961.

14- Quartier très pauvre de Casablanca.

15- Télégramme reçu par le Quai d'Orsay le 9 février 1961.

16- *Annuaire d'Afrique du Nord*, 1963, p. 231.

17- *Les Phares*, 3 août 1963.

18- Voir Ignace Dalle, *Les Trois Rois*, Fayard, Paris, 2004, p. 288.

19- *Le Défi*, *op. cit.*, pp. 79 et 80.

20- Voir troisième partie, chap. 1, pp. 547 et sq.

21- Télégramme du 4 novembre 1963.

22- *La Mémoire d'un roi*, *op. cit.*, p. 78.

23- Entretien avec l'auteur.

24- L'information figure dans une lettre de Pierre de Leusse à Robert Gillet, directeur de cabinet du ministre des Affaires étrangères en date du 16 juillet 1963.

25- Voir M. Monjib, *op. cit.*, p. 316.

26- *Ibid*.

Chapitre VII

Les années noires
(1965-1974)

Requinqué par la guerre des Sables qui a rassemblé autour de sa personne la grande majorité des Marocains, Hassan II peut aborder l'année 1964 de manière un peu plus détendue. Même s'il ne jouit pas de la popularité de son père, dont l'exil avait fait un héros, le jeune roi, qui incarne également la première autorité religieuse du pays, apparaît comme le symbole incontesté de la nation.

Pourtant, le conflit avec le voisin algérien n'a fait que reculer le moment fatidique où les esprits les plus clairvoyants ne pourront que dresser le constat de faillite de l'entreprise Maroc. À l'absolutisme du monarque et à l'opportunisme d'une grande partie de la classe politique viennent s'ajouter des relations crispées avec la France, des rapports détestables avec l'Algérie, et le fonctionnement affligeant d'une administration où les parasites, les médiocres et les incapables phagocytent les meilleurs éléments, lesquels commencent à quitter le pays ou à rejoindre le secteur privé.

Hassan, qui ne manifeste que peu de goût pour les jeux politiques stériles – auxquels il n'est d'ailleurs pas étranger –, voudrait que les choses bougent. Mais, conscient de ses faiblesses, il se montre prudent et navigue à vue : « Le compromis, le dosage, l'atermoiement sont davantage utilisés que la voie d'autorité, écrivent Jules et Jim Aubin au début de 1965. Les tentations de brusquerie, les bouffées de colère et d'autoritarisme sont rapidement surmontées, la répression est vite suivie de rémission. Les pires accusations sont lavées dans la grâce, de même qu'un fidèle disgracié s'élimine d'une décoration. Ce régime ne tranche ni les têtes ni les problèmes[1]. »

La vie publique perd ainsi progressivement toute consistance. Ces arrangements minables et ces petites compromissions montrent bientôt leurs terribles limites. L'année 1965 sera l'une des pires dans l'histoire du royaume.

Hassan II, il est vrai, n'a négligé aucun effort pour préparer le terrain. Le 19 août 1964, il remplace au ministère de l'Intérieur un francophile affiché, ex-

collaborateur de cœur de la puissance coloniale, Abderrahmane Khatib, par un autre francophile, aussi courageux au combat qu'impitoyable en politique : Mohammed Oufkir. Au moins Oufkir s'est-il battu à un moment de sa vie contre le fascisme. Ce n'est pas le cas du général Meziane, nommé à la tête du ministère de la Défense après avoir fidèlement servi, au temps du colonialisme espagnol, le général Franco. Le dictateur était si content de son comportement dans la guerre du Rif, puis dans la lutte sans pitié menée contre les républicains espagnols2, qu'il en fit son représentant à Ceuta, puis aux Canaries. Hassan II, sans doute pour services rendus une seconde fois dans le Rif en 1959, le nomma maréchal – le seul et unique maréchal marocain !

Si l'on ajoute à cette double provocation la suppression du département de la Mauritanie et du Sahara de la liste officielle du gouvernement, on comprend l'exaspération de l'opposition. Dans ce pays schizophrène où la personne du roi est intouchable en raison de son caractère sacré, l'opposition concentre son agressivité sur les gouvernements successifs dont les membres, du Premier ministre au dernier secrétaire d'État, sont pourtant soigneusement choisis par le souverain.

Cependant, Hassan II ne s'oppose pas à l'arabisation et à l'unification de la justice adoptées à l'unanimité le 2 juin 1964 par les députés, pas plus d'ailleurs qu'à l'interdiction, quelques jours plus tard, des journaux d'expression française du groupe Mas3.

Mais ces initiatives l'agacent : « Tout cela était devenu insupportable pour Hassan II et des gens de son entourage comme Guédira. Ça débordait, il fallait cesser ce jeu », estime M'hammed Boucetta, longtemps chef de l'Istiqlal, qui est convaincu que ces mesures n'ont pas été étrangères à l'état d'exception proclamé un an plus tard4.

Avant même les graves événements du mois de mars 1965, Hassan multiplie les gestes en direction des éléments les plus conservateurs ou traditionnels de la société. Ainsi, le 20 janvier 1965, 600 personnes – chiffre inconcevable aujourd'hui – sont arrêtées pour avoir rompu le jeûne en public. Des peines avec sursis sont prononcées, mais, pour la première fois, le procureur du roi fait appel *a minima*, et plusieurs des peines sont commuées en peines de prison ferme. C'est également à cette époque que le port de la djellaba devient de rigueur dans les cérémonies officielles.

La boucherie de mars

Le 22 mars 1965, les élèves de l'enseignement secondaire de Casablanca se mettent en grève pour protester contre une circulaire du ministère de l'Éducation nationale condamnant une majorité d'entre eux, trop âgés, à s'orienter vers l'enseignement technique, parent pauvre d'un système éducatif déjà mal en point. La grève s'étend à Fès et à Rabat, et les jeunes sont rejoints par des enseignants et des syndicalistes. Le 23, la grève se transforme en véritable émeute à Casablanca, où des adultes souvent chômeurs, venus de quartiers pauvres, gonflent les rangs des manifestants. Pour beaucoup, c'est l'occasion de se défouler après des années de frustrations et de rancœurs. Le 24, le calme n'étant pas revenu, Oufkir, ministre de l'Intérieur, réprime sauvagement les émeutiers. Officiellement, on parle de 7 morts, 69 blessés et 168 arrestations à Casablanca. Le bilan est malheureusement beaucoup plus tragique : des centaines de morts. L'ambassadeur de France, Robert Gillet, parle d'au moins 400 morts ; Mohammed el-Yazghi, de 600[5].

Dans les jours qui suivent, tandis que les condamnations pleuvent par centaines, Hassan II reconnaît qu'une situation économique très difficile explique en grande partie cette explosion de colère, « même si, ajoute-t-il avec un cynisme confondant, rares sont les pays où les dirigeants et le pouvoir suprême veillent autant à assurer des lendemains meilleurs pour le peuple ».

Le souverain s'en prend particulièrement aux enseignants, à qui il reproche d'avoir « fermé les écoles et ordonné aux élèves de descendre dans les rues pour manifester ». Puis, recourant à l'une des formules chocs qui assoiront sa réputation, il déclare à leur intention : « Permettez-moi de vous dire qu'il n'y a pas de danger aussi grave pour l'État que celui représenté par un prétendu intellectuel. Il aurait mieux valu que vous soyez des illettrés[6]. »

Au cours des mois qui suivent, Hassan II souffle le chaud et le froid. Il fait saisir les journaux de l'Istiqlal, mais, aussitôt après, accorde une amnistie générale à presque tous les détenus politiques. Il reçoit les chefs de file du PI, du Mouvement populaire, de l'UNFP, de l'UMT et des partis pro-monarchistes. À chacun d'eux, il remet un plan d'action en guise de plate-forme d'un gouvernement d'union nationale. Notons au passage que, pour la première fois, il évoque la limitation des naissances parmi les « orientations » susceptibles de contribuer à l'effort de redressement économique et social.

Mais les réserves de l'opposition, qui campe sur ses positions, l'agacent profondément. Il riposte par une menace à peine voilée en déclarant qu'il est

« impensable » que les institutions démocratiques du pays « puissent être déviées de leur saine voie, et détournées de la mission pour laquelle elles ont été créées[7] ».

L’état d’exception

De fait, cela est tellement « impensable » que, le 7 juin, Hassan II proclame l’état d’exception, conformément à l’article 35 de la Constitution. « Devant la double impossibilité, dit-il, de constituer un gouvernement d’union nationale et de dégager une majorité parlementaire, nous nous sommes trouvé en présence de deux options : rester fidèle aux vertus de la démocratie que nous avons toujours considérée comme la voie la meilleure et la plus efficace, ou nous résigner au maintien d’un système parlementaire qui n’a donné lieu qu’à des discussions stériles et qui, s’il se perpétuait, porterait atteinte à cette démocratie même, à nos valeurs morales, à notre dignité et à notre génie créateur. »

La « démocratie hassanienne » est en marche. Il faut en effet un certain culot ou une singulière conception de la démocratie pour prétendre « rester fidèle aux vertus » de cette dernière tout en proclamant l’état d’exception ! Exaspéré par les parlementaires, Hassan dit tout et son contraire. Ainsi, le 3 mars 1965, dans son discours du Trône, il déclare : « L’activité déployée par nos parlementaires au cours de l’année écoulée a été remarquable, bien que ce fût, pour notre jeune Parlement, une année expérimentale. Représentants et conseillers ont montré dans l’accomplissement de leur tâche le sens élevé qu’ils ont de leur mission et la juste appréciation de leurs responsabilités[8]. »

Mais, après les événements de mars, le ton change radicalement. Dans le discours à la nation qu’il prononce le 30 mars, la « remarquable activité » des représentants du peuple est rangée aux oubliettes : « À tous les députés, je dis : je doute de votre foi en la démocratie, comme j’y crois fermement, parce que si vous étiez vraiment conscients de la démocratie, vous n’auriez pas eu l’occasion de perdre du temps dans des banalités, et si vous aviez vraiment une foi ferme en la démocratie, vous auriez pu facilement et depuis longtemps nous doter de lois et donner l’exemple. Peuple, depuis leur arrivée [des députés] au Parlement, le service de la législation se trouve paralysé, ainsi que l’Imprimerie officielle. Quant au *Bulletin officiel*, il n’a publié que trois lois, alors que nous sommes déjà dans notre troisième année d’expérience constitutionnelle. Qui est donc responsable ? Est-ce celui qui a élaboré la Constitution ? Est-ce celui qui l’a

adoptée ? Non et non ! C'est plutôt celui qui l'applique ! »

Dès le 8 juin, les conseils de De Gaulle oubliés, il dirige à nouveau le gouvernement, entouré de fidèles comme M'hammedi, Mammeri, Alaoui et surtout Oufkir, toujours à l'Intérieur.

Mieux qu'aucun autre, un homme, pourtant parmi les plus fidèles, résume bien le sentiment général. C'est le président de la Chambre, Abdelkrim Khatib : « Il y a interprétation abusive et anticonstitutionnelle de l'article 35 par les autorités chargées d'appliquer les décisions du roi. Aucune des conditions mentionnées dans cet article n'est réalisée. Nous sommes mis devant le fait accompli (…). Il s'agit d'un coup de force qui risque d'être mortel pour la démocratie (…). C'est un précédent fâcheux, la porte ouverte aux abus. Nous vivions une expérience exaltante, qui était un exemple pour le tiers monde. Nous nous refusons à désespérer. S'il n'y a pas de majorité valable, comme le dit le roi – point de vue que je ne partage pas –, il reste le recours aux urnes[9]. »

C'est dire si le choc est profond dans la classe politique !

Les émeutes de mars, la proclamation de l'état d'exception en juin, l'enlèvement de Mehdi Ben Barka au mois d'octobre[10], témoignent de la dégradation de la situation dans un Maroc où les difficultés s'accumulent. Mais autant le renvoi à la maison des parlementaires préoccupe les états-majors des partis politiques, autant il laisse largement indifférents les Marocains. De ce point de vue, le travail de sape entrepris par le jeune roi à l'égard des partis historiques commence à porter ses fruits. Mais, en ce début de débâcle politique, ces derniers portent aussi une lourde responsabilité. L'opportunisme de ceux qui ont été récupérés par le pouvoir et qui occupent désormais des postes intéressants dans l'administration, ainsi que les perpétuelles divisions et querelles qui agitent les partis, rebutent les nouveaux venus à la politique, qui hésitent de plus en plus à franchir le pas. S'y ajoute le rôle plus qu'ambigu joué par les organisations syndicales, en particulier par l'Union marocaine du travail (UMT) et son chef Mahjoub Benseddik. En concentrant ses attaques sur l'UNFP, dont elle n'hésite pas à tabasser certains dirigeants, en excluant à tour de bras les syndicalistes encartés à l'UNFP, l'UMT fait le jeu du Palais, cependant que ses dirigeants s'en mettent plein les poches.

Doté de tous les pouvoirs que lui confère une Constitution taillée sur mesure, Hassan II peut désormais agir à sa guise sans être contrecarré ou contredit par une classe politique qui ne s'est pas montrée « digne » des institutions nationales. Cette classe politique paraît d'ailleurs totalement anesthésiée par le

« coup d’État légal » que vient de lui infliger le monarque. Dans le gouvernement constitué le 8 juin 1965, les ministres dépendent directement du roi au sein d’un cabinet de type présidentiel, le directeur du cabinet royal, Driss M’hammedi, se voyant confier par délégation une partie des pouvoirs de Premier ministre.

En réalité, comme le note Stephen Hughes, pendant les cinq années que dure l’état d’exception, Hassan II revient au « vieux style de gouvernement autocratique, gouvernant désormais par décrets par le seul truchement du cabinet royal, dirigeant un groupe de soi-disant indépendants, avec le soutien du grand rival de l’Istiqlal, le Mouvement populaire, à dominante rurale et berbère, associés en une vague alliance de royalistes11 ».

À la différence du quinquennat de Mohammed V, qui est d’une densité extraordinaire et dont les effets se sont longtemps fait sentir, celui durant lequel le royaume vit sous l’état d’exception manque cruellement de sel. C’est sans doute, dira-t-on, reculer pour mieux sauter, puisque les années soixante-dix seront particulièrement fiévreuses. Les deux partis historiques qui auraient pu troubler la quiétude du monarque sont fatigués de poursuivre un combat inégal avec un pouvoir qui s’appuie sans états d’âme sur un appareil sécuritaire brutal et de plus en plus performant.

En mars 1966, Hassan II renforce d’ailleurs la Garde royale avec une formation aéroportée qui vient s’ajouter aux éléments de cavalerie, d’infanterie et d’artillerie. En ces temps de tensions, on n’est jamais trop prudent…

Parallèlement, le pouvoir, soupçonné d’avoir couvert ou même d’être l’instigateur de l’élimination de Mehdi Ben Barka, multiplie les mesures de précaution vis-à-vis de l’UNFP, le parti le plus susceptible, selon l’ambassade de France, « de diffuser au Maroc une version de l’affaire peu conforme aux intérêts de la monarchie ». Dès novembre 1965, sa presse, en butte à des saisies répétées, cesse de paraître.

Début 1966, Hassan II institue le service militaire obligatoire qui, en dix-huit mois, doit permettre de mater les fortes têtes. Comme toujours, le souverain se retranche derrière de belles justifications, mais ne donne pas les moyens à l’armée de poursuivre bien longtemps l’expérience : « Outre une formation de base, nos citoyens astreints à ce service pourront acquérir les connaissances techniques susceptibles d’élever leur niveau social et de les préparer à participer activement au développement économique du pays », déclare-t-il avant d’ajouter qu’il y voit aussi l’occasion de « développer un esprit de discipline et un sens

aigu des responsabilités et des devoirs envers la patrie[12] ».

Dans un livre sur l'armée marocaine, Mahjoub Tobji évoque les premiers conscrits marocains : « Les agents d'autorité, à savoir les caïds et les moqaddems, croyaient nous envoyer de la "racaille", c'est-à-dire des jeunes "durs" qui leur posaient problème et qu'ils ne voulaient plus voir dans les quartiers populaires ou déshérités de grandes villes comme Casablanca ou Kénitra. En fait, nous avons réussi non seulement à en faire des guerriers, mais aussi à redonner un sens à l'existence de nombre de ces gamins défavorisés. L'armée leur a ainsi permis d'obtenir le permis de conduire ou d'apprendre divers métiers de l'hôtellerie et de la restauration (…). Malheureusement, les budgets, déjà limités au départ, se sont vite réduits comme peau de chagrin. La formation des jeunes en a fortement pâti[13]. »

L'enseignement public est déjà le parent pauvre du royaume. Incapable de répondre aux demandes des parents et des élèves, contraint de recourir à la sélection pour éviter un naufrage complet, le pouvoir ne trouve rien de mieux que de rendre obligatoires la prière et l'enseignement religieux dans les établissements scolaires. En décembre 1966, lors d'une causerie religieuse, Hassan II annonce qu'en raison du « dédain » affiché par une partie de la jeunesse envers les préceptes de l'islam, les prières rituelles seront désormais récitées officiellement dans tous les établissements d'enseignement, et que la civilisation islamique sera introduite comme matière principale dans les facultés…

Pour achever de séduire les conservateurs de tout poil, le souverain fustige également les femmes portant minijupe, car « l'islam interdit de s'adonner à ce qui est révoltant et scandaleux d'une manière ouverte et devant tout le monde[14] ».

Triomphe du conservatisme

Tandis que le roi et ses proches continuent à faire la fête et à dépenser sans compter, les oulémas et une partie de la classe politique tentent d'imposer au peuple marocain le retour à un ordre moral strict. En avril 1968, les oulémas, réunis à Fès pour leur troisième congrès, réclament la ségrégation sexuelle sur les plages et dans les écoles, l'interdiction des minijupes et des « danses immorales ». Quant à la presse proche du Palais, elle dénonce violemment « le comportement insensé de ces jeunes filles qui épousent des non-musulmans, ce

qui traduit leur immoralité, leur impiété et leur manque de sens social[15] ».

Conservateur sur les plans social et religieux, Hassan II sait aussi, quand il le faut, faire vibrer la corde patriotique. Dans l'affaire Ben Barka, il n'hésite pas, quelques mois seulement après la disparition du célèbre opposant, à se défausser entièrement sur la France : « Jusqu'à présent, nous sommes convaincus que si nous sommes engagés dans cette affaire, c'est uniquement à cause de la nationalité de la victime. L'événement ne s'est pas produit au Maroc, l'enquête judiciaire n'a pas été menée par des magistrats marocains. Au fil des jours, des non-Marocains sont arrêtés et soupçonnés. Maintenant, on veut vous démontrer que plus il y avait de Français arrêtés et soupçonnés, plus le Maroc paraissait coupable[16]. »

Et, comme si Mohammed Oufkir et Ahmed Dlimi n'avaient jamais été partie prenante dans cette sinistre affaire criminelle, le souverain pousse l'impudence, en inaugurant l'Académie royale de police de Meknès, jusqu'à rendre un vibrant hommage à Oufkir, qui, dit-il, « a saisi les problèmes sociaux et humains de ce pays », même s'il est « comme tous les êtres humains, qui parfois réussissent, parfois échouent ». Dans la foulée, le commandant Ahmed Dlimi a droit lui aussi à un beau compliment[17].

Un an après la boucherie de Casablanca, il fallait oser évoquer l'ouverture du ministre de l'Intérieur aux « problèmes sociaux et humains » !

Deux années plus tard, le 2 janvier 1968, à l'occasion de l'Aïd el Fitr, Hassan II, sans doute le seul à l'avoir perçue, rendra une nouvelle fois hommage à la « fibre sociale » du général Oufkir, qui, dit-il, « possède une parfaite connaissance des questions de développement et de relance économique et sociale ». Il en est si convaincu qu'il lui a confié, six mois plus tôt, la direction de l'Urbanisme et de l'Habitat, rattachée au ministère de l'Intérieur. Poussant la provocation à son paroxysme, le roi charge même le contumax[18], le 17 janvier 1968, de la gestion des Anciens Combattants et anciens Résistants !

Dans un silence à peu près total, Abderrahim Bouabid est la seule voix vraiment importante à s'élever contre les assertions royales relatives à l'affaire Ben Barka. Celle-ci, déclare-t-il au moment de l'ouverture du procès devant la cour d'assises de la Seine, « concerne le Maroc et le gouvernement marocain au premier plan, ne serait-ce que parce qu'il s'agit d'un citoyen marocain qui a fait l'objet d'un rapt sur le territoire français (…). La thèse qui consiste à dire que cette affaire purement française ne nous regarde pas me paraît un moyen de défense absolument dérisoire. L'opinion internationale est témoin de cette

attitude du gouvernement marocain qui manque à l'un de ses devoirs les plus élémentaires[19] ».

En juin 1967, Israël inflige une terrible humiliation au monde arabe. Hassan II a pourtant essayé d'apporter sa modeste pierre à l'édifice arabe. Il envoie son ministre des Affaires étrangères, Ahmed Laraki, interroger Nasser sur ses besoins : « “Sa Majesté, a répondu le *raïs*, peut me rendre un service. Il est très ami avec le chah d'Iran. Est-ce que celui-ci peut promettre de ne pas alimenter Israël en pétrole, si Israël m'attaque ?” Je suis rentré, poursuit Ahmed Laraki, je l'ai dit à Sa Majesté, qui m'a dit : “Tu vas voir le chah d'Iran et tu lui rapportes ce que Nasser t'a dit.” “Si Israël attaque l'Égypte, je cesserai l'approvisionnement en pétrole”, m'a assuré le chah. Évidemment, Israël a attaqué, mais la guerre était terminée au bout d'une heure (…). Il n'y a pas eu de bataille. Donc, il n'y a pas eu d'arrêt de l'approvisionnement[20]… »

Face aux rodomontades de certains responsables marocains comme le chef de l'UMT, Mahjoub Benseddik, qui tente de profiter de l'occasion pour redorer un blason fortement terni, Hassan montre une nouvelle fois ses qualités d'homme d'État en politique étrangère. Tout en envoyant derrière les barreaux un Benseddik qui a cru pouvoir dénoncer « le poids écrasant de l'impérialisme » sur le Maroc et « la domination du sionisme sur les centres névralgiques de l'appareil d'État », Hassan, à défaut de trouver les mots justes, analyse lucidement et froidement la triste réalité. Dès le 11 juin, c'est le chef religieux qui s'adresse au peuple des croyants : « Il faut que nous sachions, nous musulmans, que Dieu nous a punis pour nos fautes et nos péchés. Il nous a enjoint de ne pas nous désunir, nous nous sommes désunis et l'échec s'est ensuivi ; Dieu nous a ordonné de ne pas nous calomnier les uns les autres, et nous nous sommes injuriés verbalement et par écrit. Dieu nous a invités à ne pas désobéir à Ses enseignements, et nous avons désobéi. Certains d'entre nous sont même allés jusqu'à penser qu'il était possible de gouverner un pays en séparant le temporel du spirituel. Nous nous sommes détournés de Dieu, et Dieu s'est détourné de nous[21]. »

Quatre semaines plus tard, à l'occasion de la fête de la Jeunesse, Hassan est plus terre à terre et s'interroge sur les conditions dans lesquelles cette guerre a été déclenchée. La conjoncture arabe ne s'y prêtait pas, dit-il : « Nombreuses, en effet, étaient les divergences séparant les chefs d'État arabes. Bien plus, privé de ses membres principaux, le Commandement arabe unifié en était arrivé à ne plus tenir ses assises (…). À la lumière de ce qui précède, l'heure d'intervenir n'a pas été choisie de façon judicieuse par les États arabes. » Évitant les diatribes stériles

de maints responsables arabes rejetant sur Moscou la responsabilité du désastre, Hassan II se paie même le luxe de défendre l'URSS qui, souligne-t-il, n'a pas trahi les Arabes, puisqu'elle ne leur avait fait aucune promesse.

Si l'on en croit le *fqih* Basri, le roi a même rejeté avec un vif agacement une suggestion de son beau-frère Mohammed Cherkaoui, ministre des Affaires étrangères, d'intervenir solennellement pour exprimer son soutien aux Arabes et rassurer les Marocains. L'initiative lui a tellement déplu qu'elle a coûté son poste au ministre[22].

Ne cédant pas aux dérapages verbaux antisémites qui fleurissent au Maroc comme dans le reste du monde arabe, Hassan fait preuve de fermeté et donne des consignes très strictes pour éviter les débordements visant la communauté juive, dont deux membres sont assassinés à Meknès dans la nuit du 10 au 11 juin. En même temps, le gouvernement rappelle que « si les Marocains israélites sont des citoyens à part entière (…), il n'hésitera pas à faire appliquer dans toute sa rigueur la loi contre ceux qui auront été convaincus de connivence avec le sionisme, une telle connivence entraînant la déchéance du droit à la nationalité ».

Nous reviendrons plus longuement, dans un chapitre ultérieur, sur les relations de Hassan II avec Israël et les Juifs, ainsi que sur sa vision du conflit israélo-arabe.

Levée de l'état d'exception

Dans *Le Défi*, publié en 1976, Hassan II a résumé en deux phrases les raisons qui l'ont conduit, en 1965, à proclamer l'état d'exception : « Le Parlement devint bientôt un champ clos où les partis prétendirent régler leurs comptes particuliers. À plusieurs reprises, je fis remarquer qu'on faisait fausse route. Nos députés devaient travailler au lieu de bavarder, construire au lieu de détruire. Le fait de se réclamer de la gauche, du centre ou de la droite, et d'agir au nom d'une faction, sans penser à la collectivité, était un luxe que nous ne pouvions nous permettre longtemps. (…) Après avoir employé ce que Claude Bernard appelait la *méthode expérimentale*, nous avions le devoir de sauvegarder le droit à l'existence de la nation en mettant un terme à l'ère de l'irresponsabilité. C'est ainsi que l'état d'exception fut proclamé, qui suspendait l'activité du Parlement. »

À la fin de l'année 1969, le chargé d'affaires français – il n'y a plus

d'ambassadeur en place depuis l'affaire Ben Barka – fait le point sur la situation dans le royaume avec l'ensemble des consuls de France. Tous, à l'exception de celui d'Agadir, notent une chute de popularité du roi. À Safi, on a même pu lire sur certains murs : « À bas le roi ! », inscriptions qui sont restées « trois jours avant d'être effacées par la police ».

Selon les diplomates français, les Marocains trouvent le souverain « coupé du peuple, chambré par son entourage ». Au chômage qui touche 800 000 personnes, au sous-emploi et à la misère s'ajoute « le spectacle démoralisant de la corruption de l'administration, de la vénalité des fonctionnaires et de la concussion qui tend à se généraliser. Le scandale des biens mal acquis – villas, autos – s'étale au grand jour. On chuchote partout que le roi ferme les yeux sur les agissements de sa famille et de ses amis. Dès lors, la question "Pourquoi pas moi ?" se pose aux naïfs. Fait grave, la contamination s'étend jusqu'à certains dirigeants militaires (…). L'efficacité de l'administration diminue de jour en jour. Les structures s'émiettent et s'effilochent. L'ordre public repose sur une police omniprésente, sur ce que Mahjoub Benseddik appelle les "tontons macoutes" du régime[23]. Un système de délation a été mis en place, qui amène chacun à se méfier de son prochain ».

« Mais Hassan II, note un diplomate français, n'est ni Farouk ni Idriss, et il entend bien ne pas se laisser surprendre (…). L'organisation des forces armées est pensée en fonction de l'ordre intérieur et constitue la suprême garantie (…). Saura-t-il cependant promouvoir le développement économique ? Mais, surtout, saura-t-il mettre un frein à l'appétit de richesses de ses ministres et de ses fonctionnaires ? Il ne peut indéfiniment compter sur l'ignorance et la résignation des masses[24]… »

Hassan a une vision des choses radicalement différente. Fermant les yeux sur la brutalité de son régime et l'inefficacité des gouvernants, il se satisfait de la nouvelle situation. L'évolution de la classe ouvrière le comble : « Les ouvriers ont été encadrés par un parti d'opposition qui, comme je vous l'ai dit, ne se préoccupait que de la conquête du pouvoir. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas (…). On pourra vous dire le contraire, mais, à mon avis, la grande majorité des ouvriers fait la différence entre la lutte contre le sous-développement, qui les concerne directement, et l'exploitation de leurs revendications par une opposition aventurière[25]. »

Bien loin de souffrir d'inégalités scandaleuses – « C'est une calomnie dont on nous accable sans cesse », s'insurge le roi –, le peuple marocain s'enrichit, et c'est pour Hassan un second grand motif de satisfaction. Encore faut-il ouvrir les

yeux : « En vous promenant dans les quartiers les plus modestes, je vous invite à remarquer deux choses sur les toits et les terrasses : les antennes de télévision et un linge étendu de bonne qualité. Or, il y a seulement douze ans, les pauvres n'avaient pas, ne savaient pas ce qu'étaient les sous-vêtements… »

Dans ce Maroc qui ne lui apporte que des satisfactions, plus rien ne s'oppose donc à ce qu'une nouvelle Constitution soit soumise à référendum[26]. Sans surprise, les élections législatives d'août 1970, un mois après un référendum sur la Constitution qui tourne au plébiscite – le *oui* recueille 98,7 % des suffrages exprimés –, donnent une écrasante majorité favorable au pouvoir. Les indépendants ou prétendus tels – en réalité, dépendant étroitement du souverain – obtiennent 159 sièges sur 240 ; le Mouvement populaire, tout aussi favorable, 60. Quant à l'opposition historique, Istiqlal et UNFP, elle recueille respectivement 8 et 1 sièges !

Les provocations royales ne s'arrêtent pas à ces chiffres indécents. Dans la foulée, radiotélévision et presse gouvernementales offrent aux Marocains une véritable hagiographie de Hassan II, dépeint comme « studieux, courageux, démocrate, fidèle en tous points au serment d'allégeance prêté à son père[27] ».

Pour les deux partis historiques, trop c'est trop ! Allal el-Fassi, le chef de l'Istiqlal, qui a déjà avalé beaucoup de couleuvres, se pose de plus en plus de questions sur l'homme qui règne. Plus encore que la nouvelle Constitution elle-même, qui ne heurte pas vraiment sa sensibilité islamique et marocaine, le *zaïm* (chef) est choqué par la désinvolture du roi qui n'a consulté personne, par son renoncement discret mais réel aux revendications de Rabat sur la Mauritanie, et par la réforme agraire jugée très insuffisante. Si l'on ajoute à cela l'entourage corrompu du monarque et les mœurs trop occidentalisées de la Cour, le désenchantement est total. Peu coutumier du fait, Allal el-Fassi hausse même le ton : « La démocratie, comme l'indépendance, ne s'octroie pas. Elle s'arrache par une lutte sans merci ! »

À gauche, ce « régime de monarchie théocratique » soulève encore plus de répulsion.

Les deux partis sont tellement remontés que l'Istiqlal ouvre ses colonnes à l'UNFP dans la semaine qui précède le référendum, voyant ainsi, au passage, ses ventes quadrupler !

Un monarque isolé

Si, en cette fin d’année 1970, Hassan II demeure sans rival, l’isolement politique dont il voulait sortir perdure. En traitant par le mépris les principales formations démocratiques, en fermant les yeux sur la corruption ou même en l’encourageant plus ou moins consciemment, il est en train de s’aliéner des pans entiers de la société marocaine, du monde universitaire aux Forces armées royales en passant par les classes moyenne et ouvrière.

De tout cela, il n’a cure. Jusqu’à la première tentative de coup d’État de juillet 1971, les provocations se poursuivent : interdiction en septembre 1970 d’un meeting de solidarité avec la résistance palestinienne ; arrestation de Mohammed Berrada, directeur de *L’Opinion*, organe en français de l’Istiqlal ; enlèvement suivi de sévices d’un des dirigeants de l’UNFP, Mohammed el-Yazghi ; répression tous azimuts à l’égard de lycéens et d’étudiants ; journaux suspendus ; procès-fleuve à Marrakech de deux cents militants de l’UNFP poursuivis pour atteinte à la sûreté de l’État, etc. Le code de procédure pénale est grossièrement bafoué.

Au fond, depuis 1965, depuis qu’il a suspendu le Parlement, Hassan II a gouverné le Maroc à peu près comme l’avaient fait la plupart des résidents généraux français au temps du Protectorat : omniprésence de l’armée, fascination pour les traditions, compréhension envers l’islam populaire ou folklorique, méfiance à l’égard des citadins, faveurs pour les notables ruraux, aversion aussi bien pour le panarabisme que pour le salafisme, sans oublier une grande indulgence pour les affairistes de tous bords. Autant dire que les patriotes convaincus de l’Istiqlal et de l’UNFP ont mille raisons, au début des années soixante-dix, d’exécrer le régime.

Pour l’historien Abdallah Laroui, ce qui a rendu Hassan II « vulnérable », c’est précisément « sa polémique avec les nationalistes, qui manifestait son éloignement progressif de son rôle de roi ». « En leur portant la contradiction (…) sur les deux problèmes, combien symboliques, de l’arabisation et des frontières, ajoute-t-il, il avait perdu sa *hiba*, son intouchabilité. »

Redevenu le prince héritier « hautain et méprisant », Hassan II, isolé, fermé, secret, contribue alors, avec une équipe de politiciens préoccupés uniquement par leur carrière, à créer, selon Laroui, « un climat général qui rendait possible l’émergence du projet même du coup de force[28] ».

Moulay Hicham, neveu de Hassan II, a huit ans à cette époque. Il se souvient encore du président tunisien Habib Bourguiba se tournant vers son père, Moulay

Abdallah, et lui déclarant : « Dis-lui [à Hassan II] que cela ne peut plus continuer. Dis-lui qu'il faut que tout cela cesse ! » Commentaire du prince : « Il y avait une atmosphère délétère, une ambiance de fin de règne[29]. »

Les deux coups d'État manqués

De fait, ce qui devait arriver, arrive. Ulcéré par les dérives du régime et le laxisme de Hassan II, le général Mohammed Medbouh, chef de la Maison militaire du roi et commandant de la Garde royale, prend la tête d'un complot dont l'animateur principal est le colonel M'hammed Ababou, chef de l'école militaire d'Ahermoumou, non loin de Fès. Mal préparé, mal exécuté par un aventurier brutal, le complot échoue lamentablement, faute notamment d'avoir pu rallier la hiérarchie militaire. Quelques dizaines d'officiers subalternes et un millier de cadets d'Ahermoumou pénètrent dans le palais de Skhirat où le monarque reçoit somptueusement, pour son quarante-deuxième anniversaire, 1 200 invités. Par miracle, il échappe à la mort. Ce n'est malheureusement pas le cas d'une bonne centaine de ses invités qui perdent la vie au cours d'un carnage qui dure plus d'une demi-heure. Medbouh, qui, semble-t-il, ne souhaitait que l'abdication de Hassan, est liquidé par Ababou.

Dans *Le Défi*, Hassan II affirme que Medbouh « ne convenait pas » à son poste, qu'il allait se « séparer de lui » et que le général comploteur « ne l'ignorait pas ». Il ajoute que Medbouh et ses deux acolytes, Ababou et Chelouati, « sont d'intelligence bornée (…). Dominés par leur orgueil et n'ayant que de très vagues “idées” politiques, ils décident de faire (…) un coup d'État[30] ».

On peut néanmoins se demander pourquoi Moulay Hassan avait insisté en 1959 pour faire de Medbouh, individu à l'« intelligence bornée », un ministre des PTT dans le gouvernement d'Abdallah Ibrahim, et pourquoi, quelques années plus tard, devenu roi, il en avait fait le commandant de la Garde royale !

Vu de Paris, Londres ou Stockholm, la manière de gouverner de Hassan II ne pouvait conduire qu'à son élimination ou à sa mise à l'écart par des Marocains excédés. Ce ne fut pourtant pas le cas. Outre que le roi fut presque toujours « servi par les circonstances », l'historien Abdallah Laroui avance d'abord une autre explication : « Hassan II fut critiqué, à l'intérieur comme à l'extérieur, pour ses choix politiques, pas pour la manière dont il exerçait le pouvoir, puisque c'était la norme dans le monde arabe. On pouvait même penser qu'il était moins

expéditif que d'autres, que, pour de nombreuses raisons – la proximité de l'Europe, l'ouverture de l'économie, la diversité ethnique et linguistique du pays, sa propre formation intellectuelle –, il tenait à un certain formalisme juridique (…). En réalité, il était, comme les chefs arrivés au pouvoir hissés sur des chars, un *zaïm*. Ni Nasser, ni Kadhafi après 1969, ni Boumediene après 1973 ne purent l'atteindre, non pas, comme il lui a plu de dire, parce qu'ils étaient loin, mais simplement parce qu'ils avaient, sur la politique et le gouvernement, les mêmes idées que lui[31]. »

« Exaspéré » par Hassan II qui, un an après Skhirat, n'a « rien changé à ses habitudes (…) alors qu'il avait promis de faire son examen de conscience et de procéder à de vastes réformes », et qui « croyait se grandir en rabaissant tous ceux qui lui tenaient tête », Abdallah Laroui cherche à comprendre pour quelles raisons, en dépit de son comportement et de la sérieuse alerte de juillet 1971, le monarque reste solidement installé au pouvoir. Il trouve une première explication dans la situation qui règne dans les pays arabes dits progressistes. Selon lui, les contradictions de l'Algérie, la mort de Nasser, les affrontements jordano-palestiniens, l'humiliation de 1967, les « gesticulations » de Kadhafi et les « fanfaronnades des enragés du Baath irakien » n'ont rien changé « à une situation de moins en moins favorable aux forces du progrès (…). Ainsi, si nous étions malheureux au Maroc à cause de ce qu'il était devenu et de ce qu'il risquait de continuer à être, nous ne le serions pas moins en plaçant nos espoirs dans un autre pays, fût-il frère. Hassan II était là, de plus en plus autoritaire et de moins en moins contesté. Rien de ce qu'il décidait ne l'affaiblissait. Tout ce qu'entreprenaient les autres, amis ou adversaires, le servait[32] ».

Laroui rappelle ensuite qu'avant 1974 l'Espagne était gouvernée par Franco, le Portugal par Salazar, que la Mauritanie vivait sous le système du parti unique, comme l'Algérie et la Tunisie, et que l'Europe des Six, élargie péniblement à Neuf, paraissait une « presqu'île perdue dans un océan totalitaire ». « Loin de faire figure d'exception dans un tel environnement, souligne l'historien, le Maroc de Hassan II pouvait même passer pour libéral, dans la mesure où son autocratisme, officiellement temporaire, ne prétendait à aucune validité universelle. Alors qu'ailleurs il fallait changer et la société et les esprits avant d'espérer rétablir la démocratie, au Maroc, où avaient encore cours le multipartisme et la liberté syndicale, il suffisait, à en croire les déclarations du roi, que l'opposition fasse preuve d'un minimum de réalisme et de sens des responsabilités pour que le pays retourne au parlementarisme. »

Enfin, note Laroui, les pays occidentaux qui suivent de près la situation

marocaine ont tout intérêt à ménager le royaume : la Grande-Bretagne, pour faire face au blocus de Gibraltar décrété par Franco, recrute de la main-d'œuvre au Maroc ; les États-Unis ont toujours besoin des bases de Kénitra et de Sidi Slimane ; et la France découvre avec le pragmatique Georges Pompidou qu'elle est devenue l'otage de l'Algérie, « qui lui fait payer trop cher et le pétrole et la non-dénonciation de ses expériences nucléaires ». Hassan II, qui a très rapidement établi de bonnes relations avec Pompidou – il rentre d'une visite privée en France au moment où son Boeing est attaqué, en août 1972, lors de la seconde tentative de coup d'État –, comprend très vite que la banalisation des relations franco-algériennes est devenue pour Paris aussi nécessaire que la réconciliation avec l'ancien protectorat, quel que soit le traumatisme laissé par l'affaire Ben Barka.

Comme toujours lorsqu'il est confronté à de très sérieuses difficultés, les réactions de Hassan sont diverses. Le potentat orgueilleux et méprisant est le premier à réagir. Il fustige d'abord le comportement des leaders politiques et syndicaux : « Nous n'avons récolté que les fruits de ce qu'ils ont semé à force d'écrire dans leur presse et d'insinuer que le Maroc est sur la voie de l'effondrement, que la situation est mauvaise, que l'économie n'est pas saine et que la féodalité bat son plein[33]. »

Avec un total manque de tact, il se moque aussi de certains de ses invités. Militant communiste et l'un de ses médecins personnels, le Dr Hédi Messouak en fait les frais : « Nous avons vu ce dernier couché par terre et tremblant. »

Un ancien garde du corps de De Gaulle pour protéger Hassan

Hassan prend néanmoins ses précautions et entend assurer beaucoup plus sérieusement sa sécurité et celle de sa famille. Pour cela, il fait appel à Raymond Sasia, ancien garde du corps du général de Gaulle, qui témoigne :

« C'est deux jours après Skhirat que Hassan II a demandé à Chaban-Delmas, qu'il connaissait bien, de m'envoyer dans le cadre de la coopération franco-marocaine pour réorganiser ses services de sécurité, qui avaient été "minables". Je suis arrivé le 14 juillet 1971 à Casablanca, et le roi m'a demandé de vivre une dizaine de jours à ses côtés de façon à ce que je lui présente rapidement des propositions de réorganisation.

« J'avais connu Hassan II avant l'affaire Ben Barka, lors d'une visite qu'il

avait effectuée alors que j’étais l’un des quatre gardes du corps du général de Gaulle. Le Général m’avait demandé de le conduire dans un petit salon afin qu’il puisse téléphoner ou se reposer. En fait, il était allé fumer une cigarette pour ne pas gêner le Général. On avait un peu discuté et il m’avait dit : “Peut-être viendrez-vous un jour me voir en vacances.” Je lui avais répondu qu’avec de Gaulle il n’y avait pas beaucoup de vacances. Mais ce premier contact avait été bon. Il m’a nommément demandé à Chaban.

« Hassan II était très méfiant. J’étais chargé de découvrir les points faibles. Bien des membres des services de sécurité avaient failli, s’étaient sauvés. Il m’a notamment emmené à Fès avec Dlimi, qui nous accompagnait. Je lui ai proposé de faire une sélection de 150 hommes recrutés parmi les meilleurs éléments de la police et de la gendarmerie. Ces hommes seraient ensuite formés par des instructeurs français spécialistes de toutes sortes de disciplines et qui viendraient à tour de rôle. Ceci a duré un an. On a installé un stand de tir près de Rabat et on leur faisait passer des tests sportifs. Tous connaissaient le français. Le roi a convoqué le directeur général de la Police nationale et le commandant de la Gendarmerie royale afin que l’on trouve les meilleurs éléments pour former une unité d’élite. Sur les 150 hommes que j’ai formés, 50 ont été affectés à la garde du roi, et une centaine à celle de la famille royale.

« Une fois ces gens formés, Hassan II m’a dit qu’il voulait me garder comme conseiller technique, tout en souhaitant que je sois présent lors de ses déplacements.

« (…) Après le premier coup d’État, Hassan II m’est apparu comme un homme sûr de lui, qui voulait reprendre les choses en main. Il pensait surtout à former une élite qui assurerait sa sécurité, celle de la famille royale et la pérennité de la dynastie alaouite. Il s’est tourné vers la France parce que l’armée et les services de sécurité l’avaient trahi, qu’il était toujours très proche de Chaban, Compagnon de la Libération comme son père. Chaban était aussi un Premier ministre fidèle au Maroc, et j’avais été dans la Résistance avec lui. Je suis convaincu que le roi a préféré la France aux services des Américains qui, comme vous pouvez l’imaginer, ne s’étaient pas gênés pour faire des offres de services. La langue française a beaucoup joué, dans tout cela. C’était tellement plus simple !

« Je n’ai jamais parlé de la corruption au roi, sauf une fois où je lui ai dit : “En France, on dit qu’il y a trop de corrompus autour de vous.” Il m’a répondu : “Je préfère les avoir autour de moi, je sais très bien qu’ils volent 10 ou 20 % sur les affaires auxquelles ils touchent, mais je préfère ça plutôt que de les voir

manigancer des complots !” »

Très vite, Raymond Sasia se rend compte à quel point l’entourage du souverain est pourri. Son « âme damnée », Moulay Hafid Alaoui, a une réputation exécrable : « Tout le monde savait que le roi, durant ses déplacements, lui donnait de l’argent pour les domestiques ou les femmes de ménage, et qu’il se le mettait dans les poches. Il gardait tout pour lui. C’était un individu méchant. Le roi l’a gardé, car il faisait partie de la famille. Il avait peut-être un peu d’influence sur certaines nominations (…). On sentait partout la débauche, la corruption. Tous grappillaient. Il n’y avait rien à faire. Ils disposaient des voitures les plus modernes, de salaires doublés, d’assurance sur la vie, et, malgré ces avantages, ils continuaient à s’en mettre plein les poches. »

Mohammed Médiouri, que Sasia a choisi pour lui succéder, car il était le « meilleur », finit par se comporter comme tous les autres, officiers supérieurs et hauts responsables de la sécurité qui obtiennent des concessions, des carrières, des licences de pêche : « Il a fait pareil. Comme eux, il allait voir les ministres en place et on n’osait rien leur refuser », soupire, fataliste, Sasia.

Pendant quatre ans, jusqu’à la Marche verte, Sasia est presque tout le temps présent. Après cet événement historique que le roi a organisé « dans les moindres détails », il sent le souverain « moins méfiant, heureux ». Médiouri ayant pris la relève, il espace ses visites : une ou deux fois par mois, jusqu’à la mort du roi. « Comme les mauvaises habitudes se prennent vite, je faisais aussi des contrôles des motards, de la sécurité, des démineurs. S’il le fallait, j’envoyais des spécialistes pour une mise à niveau. Je lui faisais aussi de temps à autre des remarques critiques liées à sa sécurité. Par exemple, il était imprudent en voiture, quand il conduisait. Il y avait presque toujours un passager et, dans le feu de la discussion, il zigzaguait sur la route. Heureusement, il y avait les motards, devant, qui ouvraient la voie…

« Nos discussions portaient essentiellement sur la sécurité. Il me questionnait aussi sur la politique française. Je ne vous cache pas que j’ai servi de “courrier”, d’intermédiaire entre le roi et des hommes politiques français, notamment Dumas, Pasqua, Marcellin, Poniatowski. »

Certaines pratiques royales indisposent pourtant Sasia : « J’ai vu Hassan II faire fouetter des *chaouchs* pour des futilités. C’était la face cachée sombre du roi. C’est le chef des *chaouchs* qui s’en chargeait. Néanmoins, je l’ai beaucoup aimé. Il m’a donné une affection particulière : “Vous, vous faites votre travail et il n’y a pas de combines !”

« C’était un très grand roi, un roi d’une monarchie arabe. Quand il prenait la parole dans les conférences au sommet arabes, il n’y avait pas photo : les autres étaient des gamins, comparés à lui. »

Le monarque avait la manie du détail : « Il s’occupait de tout, de l’intendance. Il allait même jusqu’à mettre de l’encens pour enlever le mauvais sort, les djinns, les démons. Je l’ai vu jouer du piano, diriger un orchestre latino-américain… »

Le roi charge également Sasia, dans les dernières années de sa vie, de surveiller le prince héritier à Paris : « Un jour, il m’a dit : “Vous m’avez menti, mais, bon, je comprends : il faut bien que jeunesse se passe[34].” »

C’est sans doute une des raisons qui ont conduit Mohammed VI à se séparer de Raymond Sasia à la mort de son père. Les deux hommes n’ont plus aucun contact.

Les quatre vérités du Premier ministre Laraki

Deux jours après le putsch manqué, le politique lucide refait surface : « Je ne changerai pas de politique, confie-t-il à Jean Mauriac, mais, bien sûr, je vais changer quelque chose dans la façon de gouverner mon pays, à commencer par moi-même. Il est certain que ces événements ne sont pas des événements spontanés. Ils ne sont que la stratification, d’une part, d’un certain nombre de conjonctures et, d’autre part, d’un certain nombre d’erreurs d’appréciation. Dans cette part d’erreurs figurent les miennes. Vous en dire la nature et le volume est à mon avis prématuré, car tout cela nécessite une introspection extrêmement scientifique[35]. »

De fait, si l’on en croit l’ancien Premier ministre Ahmed Laraki, Hassan II est capable de se remettre en question. Huit jours après les événements, le roi lui demande de lui faire une note résumant la situation économique, sociale et politique du pays. Le texte que Laraki transmet au monarque tranche totalement sur la courtisanerie habituelle :

« Depuis un certain temps, l’opinion publique était préoccupée par le manque de cohésion à l’intérieur de l’appareil de l’État, entraînant une dilution des responsabilités, par l’absence de moralité chez beaucoup d’agents du secteur public et semi-public, par l’étalement d’un faste sans commune mesure avec les moyens du pays (…). En fait, le régime a cru nécessaire et suffisant d’organiser

une armée solide, des forces de l'ordre bien structurées, une administration de l'Intérieur ferme et un appareil administratif valable. Mais le pouvoir politique, au niveau de la population, était inexistant. En fait, Sa Majesté le roi était le pouvoir politique, mais sans courroies de transmission avec la population. On s'aperçoit aujourd'hui que les forces sur lesquelles s'appuyait le régime étaient en réalité d'une fragilité incroyable ! L'administration est rongée par la corruption, désabusée par la valse permanente de ses chefs, inconsciente devant les dangers. Quant à la population civile, ceux qui ont eu l'occasion de la côtoyer, après la diffusion des communiqués des mutins, ont perçu chez elle plus d'attentisme que de révolte. Le mécontentement général provient avant tout du désabusement des gens qui ne croient plus en aucune vertu. »

Ahmed Laraki regrette vivement, par ailleurs, que « les ministres, dans leur majorité, n'ont l'occasion d'approcher le roi que rarement, ce qui explique souvent le noir total dans lequel ils se trouvent en ce qui concerne les véritables intentions du souverain sur les grands dossiers. D'où les atermoiements, les complaisances, la recherche de directives par des voies parallèles, et l'intervention volontaire ou involontaire de personnes proches de Sa Majesté, avec tout ce que cela comporte de concessions. Bref, chaque ministre navigue comme il peut dans l'espoir de se maintenir. Le sentiment d'insécurité engendre la corruption, et la peur des lendemains, les exemples d'impunité finissent par avoir raison des plus intègres. Enfin, un véritable pouvoir parallèle, parfois plus puissant et plus efficace que celui des responsables officiels, finit par faire sombrer ces derniers dans le néant moral et dans la lassitude ».

Déplorant l'incapacité de la radio et de la télévision à « éduquer » les Marocains[36], Laraki suggère « une reprise en main de l'opinion publique nationale, qui a besoin d'être encadrée politiquement, éduquée civiquement, informée objectivement et complètement ». Selon lui, « la vigilance ayant fait place à l'insouciance, la fermeté au relâchement, l'esprit civique au désabusement, l'étalement du faste à l'austérité, il ne faut pas s'étonner qu'une tragédie comme celle de Skhirat ait pu éclater ».

Non sans courage, encore que ce texte ait eu pour seul et unique lecteur le roi, Laraki n'hésite pas à écrire : « Un chef d'État assumant tous les pouvoirs doit être à son bureau de travail toute la journée. C'est de cette seule manière qu'il peut connaître ses hommes et ses dossiers, donner l'exemple, forcer l'estime de l'administration, susciter l'enthousiasme, créer une mystique du travail, cultiver les vertus de son équipe. »

Il recommande également de restreindre l'équipe gouvernementale à « une

douzaine de personnes ayant l'audience morale, l'efficacité professionnelle nécessaires, et dont les responsabilités doivent être définies clairement ».

De même, « les responsables de l'État doivent réduire leur train de vie, donner l'exemple à chaque citoyen, être impitoyables à l'égard des fonctionnaires malhonnêtes, récompenser comme il le faut les fonctionnaires loyaux et honnêtes ».

Enfin, tandis que « les circuits parallèles doivent être anéantis, les opportunistes et affairistes éloignés », la famille royale doit écarter d'elle « tous les opportunistes qui l'exploitent et portent atteinte à sa réputation et, par là même, à Sa Majesté le roi ».

« Le plus important, conclut Laraki, est maintenant de déchoquer (*sic*) la population, la reprendre en main, répondre à son angoisse par des réformes profondes et nécessaires correspondant à ses aspirations, et vous m'excuserez, Sire, de souligner encore une fois qu'en raison de la profondeur du choc, il n'y a que l'"électrochoc" comme remède, médicalement parlant[37]. »

Hassan II, on vient de le voir, a été « briefé » complètement et sans ménagements par son Premier ministre. Il ne semble pas lui en avoir tenu rigueur puisque, après avoir accepté sa démission, il en fera, quatre années plus tard, le chef de sa diplomatie. Pourtant, même si, le 4 août, dans une allocution radiodiffusée, le roi affirme vouloir tourner la page, il ne peut s'empêcher de minimiser les récents événements. Recourant comme souvent à une formulation pompeuse, ampoulée, il déclare : « De notre côté, nous avons analysé la situation sur le plan philosophique pour savoir dans quelle mesure le peuple, l'État et la nation du Maroc ont été en sécurité, sains et purs. Au terme de cette analyse, nous nous sommes aperçu du parfait état de ces entités (…). En notre qualité de roi et, donc, de responsable des valeurs sacrées de ce pays, nous devons reconnaître que nous sommes parvenu à un excellent résultat. Les rangs de la nation sont davantage serrés et solides. Les auteurs des événements du 10 juillet n'avaient pas d'alliés dans le passé et ne pouvaient en trouver pour l'avenir (…). Il faut maintenant cesser de vivre dans le climat du 10 juillet 1971 et regarder devant soi, et non constamment derrière. Le chauffeur qui a les yeux fixés sur le rétroviseur provoque infailliblement des accidents. »

Le souverain annonce cependant des changements, non pas dans les « principes » qui fondent sa politique, mais dans les « moyens d'action et de travail ». Dans la foulée, il indique que l'administration, dont il semble découvrir « la corruption et les abus de pouvoir », sera réformée, même si, prudent, il

affirme n’avoir « ni l’ambition ni les moyens de changer la nature humaine ».

Dans la même intervention, il déplore également, « pour des raisons sur lesquelles il est inutile de revenir (*sic*) », d’avoir dû constater que sa politique économico-sociale, qui avait pour objectif d’« enrichir le pauvre sans appauvrir le riche », a abouti exactement à l’inverse.

Le 6 août 1971, Karim Lamrani, puissant homme d’affaires sans attaches politiques, sinon celles qui le lient sans états d’âme au monarque, est invité à prendre la direction d’un gouvernement de technocrates. Petit geste du roi : il dote son Premier ministre du pouvoir réglementaire qu’il s’était arrogé avec la Constitution de 1970.

La classe politique marocaine – du moins celle qui, depuis des années, subit les camouflets du pouvoir – attendait autre chose du souverain. Ce dernier le sent bien et s’efforce, au mois de novembre 1971, de reprendre le dialogue avec son opposition. Trois mois de discussions permettent de définir les contours d’un accord global qui, selon Mohammed Lahbabi, un des responsables de l’UNFP, suscite « beaucoup d’espoir » et « une ferme volonté de s’atteler à des tâches considérables afin de sortir le pays du gouffre dans lequel il s’était précipité depuis une dizaine d’années ».

Mais, le 17 février 1972, volte-face complète du roi ! Dans un discours télévisé, Hassan II, sans avoir consulté personne, comme à son habitude, en tout cas parmi les premiers concernés, annonce un référendum sur une nouvelle Constitution, avec une campagne de dix jours commençant dès le lendemain. Dans la même allocution, il menace les étudiants et les lycéens en affirmant que l’ordre doit être maintenu et appliqué par tout gouvernement, quel qu’il soit !

C’est la consternation au sein des partis historiques. Les propos du souverain ne sont en rien conformes aux discussions qui viennent d’avoir lieu. Mais, rapidement, les responsables de l’opposition, surmontant leur dépit et leur colère, conviennent d’éviter toute précipitation qui pourrait déboucher sur une rupture. De fait, le 11 mars, les discussions reprennent. Elles durent trois semaines, semblent devoir aboutir, mais, une nouvelle fois, Hassan II prend ses distances. Diverses explications sont avancées : Sa Majesté n’aurait pas du tout apprécié une intervention d’Abdallah Ibrahim lui indiquant que la Koutla (le Bloc) – qui regroupe les trois principaux partis d’opposition – a décidé de laisser à ses amis deux postes ministériels : la Défense et les PTT. Avec un humour glacial, le roi a répondu : « Je vous remercie de votre générosité. »

Mais Mohammed Lahbabi ne croit pas que la « maladresse » de l’ancien

Premier ministre soit à l'origine de cet échec : « Cela aurait été ridicule et dérisoire », dit-il. Il penche plutôt pour des pressions venues aussi bien de l'Algérie, inquiète d'une possible remise en cause des frontières par l'équipe gouvernementale projetée, que de la France, des États-Unis et de l'Espagne, tous méfiants vis-à-vis d'un gouvernement qui serait composé pour l'essentiel de nationalistes et de « gauchistes ».

En définitive, Lahbabi se rallie aux explications fournies par Hassan II à Éric Laurent une vingtaine d'années plus tard : « En mai-juin 1972, j'ai envisagé de rappeler au pouvoir tous les partis politiques pour essayer de former une Union nationale et repartir avec une nouvelle Constitution. Un jour, j'ai confié à Oufkir : "Nous aurons el-Fassi, je lui ai demandé s'il aimerait participer au gouvernement." La réponse a fusé : "Ah bon ! Dans ce cas, Sire, pourquoi ne pas l'avoir dit plus tôt, pour que nous puissions préparer nos valises ?" »

Cette explication n'est guère satisfaisante. Elle signifierait que Hassan II s'inclinait devant les oukases de son bras droit. Plus vraisemblablement, la réponse se trouve dans un autre discours de Hassan prononcé le 28 janvier 1972 à l'occasion de l'Aïd el-Adha. Évoquant les discussions entamées avec la classe politique et les organisations syndicales, le souverain affirme vouloir être « un roi jeune, créateur, qui affronte les difficultés, qui, tout en ouvrant des portes, n'en ferme pas d'autres, qui engage le dialogue et qui ne refuse pas la discussion (…). Je voudrais que mon règne soit celui de la démocratie, de la modernité, je voudrais être ce jeune roi qui connaît la réalité de son pays et qui l'assume. Tout ceci est la conséquence d'une longue expérience découlant d'une étude des divers systèmes politiques, des nombreux voyages, des rencontres avec les grands de ce monde et de la connaissance parfaite des différents régimes ».

Mais, à ceux qui attendaient de sérieuses ouvertures de la part d'un chef d'État aussi « expérimenté » que conscient de sa valeur, Hassan assène une véritable douche froide en concluant : « Dans les consultations que nous avons entreprises, il ne saurait être question ni de conditions, ni de préalables. D'ailleurs, ceux qui me connaissent savent pertinemment que je n'accepte aucune condition, sauf quand il s'agit du devoir, de la vérité, de la conscience et du sacrifice pour le bien et le bonheur de mon peuple. »

Ainsi donc, dans l'année qui suit le coup de tonnerre de Skhirat, Hassan II, en dépit de moments de lucidité qui laissent espérer de profonds changements dans sa manière de conduire le pays, reste un monarque absolu, incapable de partager le pouvoir ou de le déléguer. Son mépris des hommes, de ses sujets en particulier, n'a d'égal que la certitude qu'il a d'avoir toujours raison.

Depuis la publication, en novembre 2000, par l'hebdomadaire *Le Journal*, d'une lettre manuscrite envoyée par le *fqih* Basri à Abderrahmane Youssoufi et Abderrahim Bouabid, deux des principaux dirigeants de la gauche marocaine, on sait que l'incapacité du roi à se départir de son arrogance naturelle et, surtout, à prendre en compte d'autres points de vue que le sien a poussé nombre de responsables du royaume à tenter de se débarrasser de sa personne :

« Au début de l'année 1972 ou à la fin de 1971, écrit Mohammed Basri dans cette lettre, le camarade Abderrahim Bouabid est venu exposer son projet de prise de pouvoir à Abderrahmane Youssoufi, Mehdi Alaoui et moi-même. Ce projet a été ficelé à la suite d'un accord avec le général Oufkir et Driss Slaoui. Il prévoyait également la participation du parti à la constitution du nouveau régime à travers Abderrahim Bouabid, Abderrahmane Youssoufi et Hassan Laaraj après le coup d'État. L'accord fait part du rôle principal d'Abderrahim Bouabid. Si le général Oufkir fait montre d'une certaine crainte, le premier rôle sera affecté à Driss Slaoui[38]… »

Naturellement, dans sa missive, le *fqih* Basri met l'accent sur la difficulté de traiter avec Oufkir, en raison de son rôle dans l'affaire Ben Barka, mais également parce qu'il est « impossible, pour une personne habituée à défendre la légitimité du trône, de prendre l'initiative de sa démolition ». Cependant, selon le *fqih*, tout se serait arrangé, puisque les jeunes officiers avec lesquels la gauche était en contact étaient déterminés à utiliser Oufkir « avant de le liquider après le succès de l'opération ».

L'USFP[39], qui, en trente années, s'est largement *makhzénisée*, publie un communiqué dans lequel elle affirme que « l'objectif recherché est de jeter le doute sur la fidélité du parti et de ses dirigeants aux valeurs nationales et sur son loyalisme constant au trône et au roi, commandeur des croyants, commandant suprême des Forces armées royales, garant de la Constitution, de l'unité du pays et de sa stabilité[40] ».

Pourtant, si l'on se replace dans le contexte de l'époque, les idées développées publiquement par Abderrahmane Youssoufi pouvaient parfaitement le conduire à se joindre à une initiative visant à éloigner Hassan II du pouvoir. Écoutons-le évoquer le système *makhzen* et son chef : « La clef de voûte du système *makhzen* est le sultan, monocrate dynastique héréditaire de fait, dont l'intronisation s'accompagne d'un simulacre de cérémonie d'allégeance à laquelle participent les dignitaires tout à fait domestiqués. Ce pouvoir absolu, aggravé par la pseudo-fonction de "représentant de Dieu sur terre", forgée et transmise par des

générations de despotes orientaux mais qui ne repose en fait sur aucun fondement religieux ou légal, ce pouvoir s'appuie sur deux instruments d'intervention : *a*) la *mehalla*, sorte d'armée mercenaire attachée au service du sultan soit par des privilèges, soit par l'esclavage ; *b*) le *makhzen* proprement dit, corps d'agents généralement recrutés parmi les notables ruraux et urbains, dont la caractéristique permanente est la corruption[41]. »

Dans la même allocution, Youssoufi s'attaque au principe héréditaire : « On sait que l'institution de l'héritier présomptif est absolument incompatible avec les normes de l'islam. Lorsque le Prophète rendit son âme à Dieu, il n'a point institué comme héritier quelque membre de sa famille (…). En islam, l'imam est élu par les représentants qualifiés remplissant les conditions de probité et de piété. Ils élisent le meilleur d'entre eux, à condition qu'il réponde aux conditions prescrites par la loi musulmane. »

Bien sûr, Youssoufi aurait pu tenter de se justifier en disant qu'il se référait à une époque révolue, mais il n'aurait trompé personne. Il est clair que, au début des années soixante-dix, penser qu'il n'était pas vraiment monarchiste ne paraît pas abusif…

En février 2003, le plus âgé des deux fils du général Oufkir, Raouf, affirme dans un livre que son père a associé les principaux chefs de l'opposition, des conseillers et des proches du roi ainsi que de hauts gradés de l'armée à la préparation du coup d'État manqué du mois d'août 1972. L'objectif, selon Raouf Oufkir, était d'« éliminer politiquement et non physiquement le souverain (…), beaucoup de ceux qui ont participé à cette coalition ne l'ayant créée ou rejointe que parce qu'on leur garantissait une révolution de l'État dans la continuité de l'institution royale[42] ».

On peut évidemment douter de l'intention des comploteurs de garder en vie Hassan II. Le 16 août 1972, quatre F-5 de l'armée de l'air marocaine attaquent le Boeing à bord duquel se trouve le roi, qui vient d'effectuer une visite privée à Paris…

Raymond Sasia à bord du Boeing attaqué

Chargé après le coup de force de Skhirat d'assurer la sécurité du roi et de sa famille, Raymond Sasia était du voyage :

« Je suis le premier à avoir vu les avions de marque américaine. J'ai pensé à

une escorte et j'ai demandé à Hassan II : “Vous avez donné des ordres ? – Non, pas du tout. Mais, dites donc, Sasia, attention, c'est un coup des Libyens”, a-t-il répondu.

« Dans l'avion, nous étions quatorze. J'avais interdit à tout le monde de prendre un bagage, quel qu'il soit. Pas une serviette, pas une valise. À Orly, avant le départ, l'avion était gardé par la gendarmerie française.

« Dans l'appareil, il y avait Moulay Abdallah, Dlimi, Moulay Ali, plusieurs médecins du roi, le colonel Skiredj, son aide de camp, Frej, le secrétaire particulier. Je me souviens que Dlimi ne souhaitait pas monter dans l'avion. Il prétextait d'importantes affaires à régler à Paris. Mais le roi l'a obligé à monter…

« Hassan II me l'a dit plus tard : il me considérait comme son “fidèle compagnon des bons et des mauvais jours”.

« C'était un Boeing 737 triréacteur. Les deux inspecteurs de police marocains qui nous accompagnaient ont été tués. Les masques d'oxygène ont été distribués. Kabbaj était un pilote de chasse, un bon pilote. Chacun est resté assis calmement sur son siège, hormis peut-être deux ou trois militaires de haut rang qui voulaient se cacher dans la trappe ou quitter l'avion. Mais sans panique. Il régnait un silence total. Dlimi tenait la main de Moulay Abdallah. Chacun de nous se demandait évidemment si ce n'était pas notre dernier voyage.

« J'ai reçu un éclat dans le bras et un autre dans le dos. Frej également. Le roi n'a pas été touché. Après l'atterrissage, il s'est levé. Oufkir est arrivé. Il nous a vus, Dlimi et moi, l'arme au poing. Je tutoyais Oufkir et je lui ai dit : “Tu fais rendre les honneurs !”

« Puis je me suis tourné vers le roi : “Quand vous serez dans le salon d'honneur, faites monter tout le monde dans le cortège, et je vous emmènerai alors dans un autre endroit.”

« Ensuite, je me suis adressé à nouveau à Oufkir : “Vous pouvez y aller !”

« Le roi et moi sommes partis tous les deux clandestinement à Skhirat, et c'est Moulay Abdallah qui a pris sa place dans le cortège. J'ai été bien inspiré, puisque le cortège a été à nouveau bombardé. “Je suis trahi une fois de plus par l'armée”, m'a-t-il dit. Il était livide. Il s'est ressaisi dans son palais de Skhirat quand il a vu que tout le monde l'embrassait et était heureux[43]. »

Bien des choses ont été écrites sur l'« incroyable maladresse » des pilotes

marocains, incapables d'abattre un avion civil ! Un de leurs camarades, interrogé par l'auteur, avance une explication : « L'équipe Amokrane avait une qualification *Air-Sol*, mais son entraînement *Air-Air* n'avait jamais commencé, en raison notamment des restrictions consécutives à la première tentative de coup d'État. » De plus, pour cet officier, les canons installés sur leurs appareils n'étaient pas adaptés : « C'était comme partir à la chasse au sanglier avec des carabines. » Plus grave encore, selon lui, les canons, mal entretenus, étaient souvent rouillés, du fait de l'humidité de la base de Kénitra, et certains s'étaient enrayés. Enfin, il ne faut pas négliger le facteur psychologique : « Kouera et Amokrane voulaient prouver quelque chose. Assoiffés de revanche en raison d'une carrière qu'ils jugeaient injuste, ils étaient incapables de rester lucides, d'analyser les problèmes opérationnels soulevés par cette intervention. Raisonnant de façon aussi sommaire qu'Ababou un an plus tôt, ils s'étaient persuadés que leur "mission" ne pouvait que réussir[44] ! »

La suite est connue : le « suicide » de Mohammed Oufkir, les exécutions d'officiers supérieurs, les arrestations en grand nombre, assorties d'interrogatoires musclés et de tortures. Une année plus tard, mécontent des peines prononcées à l'encontre des « conjurés », Hassan II en fait enlever une soixantaine, qui sont transférés dans le plus grand secret au terrible bagne de Tazmamart, dans le sud-est du royaume, où la moitié d'entre eux mourront dans des conditions épouvantables. Nous aurons l'occasion de revenir sur la cruauté de Hassan, une composante non négligeable de sa personnalité, soigneusement occultée non seulement par ses thuriféraires, mais aussi par ses pairs occidentaux qui, raison d'État oblige, savaient souvent et se sont presque toujours tus.

Interrogé vingt ans plus tard sur les changements qu'il a « apportés dans sa manière de régner et de gouverner » après cette tragique période, le souverain s'en tire par une de ces réponses alambiquées dont il raffole et qui lui permettent d'esquiver toute autocritique : « Ce n'est pas moi qui ai changé, mais la climatologie. Dieu nous a purifiés en l'espace de deux ans. Ces tornades effroyables auraient pu tout balayer, mais, en définitive, elles ont été comme un grand coup de lessive. Le Maroc en est ressorti plus propre, plus sain. Il s'est retrouvé confronté à ses responsabilités avec des hommes nouveaux[45]. »

En réalité, Hassan II se refuse à toute autocritique. Dans son discours à la nation du 20 août, puis dans les nombreuses interviews qu'il donne après avoir échappé miraculeusement à la mort, il adopte une attitude systématique de rejet à l'égard des partis politiques. Une fois encore, il les accuse d'être à l'origine de la détérioration de la situation, et donc de la tentative de coup d'État : « Où sont les

causes de nos maux ? Elles résident dans le fait que ceux qui détiennent un pouvoir moral, les mouvements politiques, par exemple, font des faux pas et ne cherchent pas à se redresser[46]. »

C'est donc aux partis, et non à lui, de faire des concessions pour que reprenne le dialogue, affirme-t-il en se demandant « si ces messieurs des partis politiques veulent apporter un changement quelconque à leurs exigences de mars et d'avril derniers[47] ».

Au journal *Le Monde*, il confie qu'il lui faudra « ne plus jamais accorder sa confiance à qui que ce soit (…). C'est un traumatisme, ajoute-t-il, que je me fais à moi-même en prenant cette décision, mais il ne s'agit pas de moi, il s'agit de millions de personnes dont je dirige le destin, après Dieu. Mes considérations personnelles ne doivent pas peser auprès de tels impératifs[48] ».

Le 31 août, il se montre encore plus inflexible : « Si les partis boycottent les élections générales, ils signeront leur propre condamnation[49]. »

L'intransigeance royale est en outre facilitée par les graves ennuis de santé du *zaïm* Allal el-Fassi qui, victime le 8 mai précédent d'une crise cardiaque, a dû s'éloigner du Maroc pour aller se faire soigner en France et en Suisse, en partie d'ailleurs grâce à la sollicitude du Palais. Se considérant comme l'« hôte » de Hassan II, il se défend de pouvoir prendre position sur les événements d'août. Pendant son règne, Hassan II a pris en charge à maintes reprises les frais d'hospitalisation de personnalités plus ou moins connues, notamment du monde politique. Dans un pays où le roi a tous pouvoirs, refuser un tel geste était très mal perçu. Mais l'accepter était aussi se compromettre avec le régime et mettre la main dans un dangereux engrenage. Peu nombreux sont ceux qui ont eu ou ont le courage ou l'honnêteté de décliner de telles propositions, qui font depuis longtemps partie de l'arsenal quasi inépuisable dont dispose le *makhzen* pour « récupérer » certaines personnes.

Même s'il se sent tenu à une certaine discrétion, du fait de la « mansuétude » royale, Allal el-Fassi n'en est pas moins l'inspirateur principal d'un *Rapport sur la situation politique au Maroc* daté du mois de novembre 1972 et rédigé par la commission culturelle du Parti de l'Istiqlal. Dans ce texte très critique de 201 pages, qui, curieusement, a disparu des archives du parti, on peut lire : « Le Maroc appartient encore au monde du passé dans la manière dont il est gouverné et dont il pense, ainsi que dans ses structures et dans la vision qu'il a de l'avenir. » Dans ce pays qui demeure « archaïque », il faut revoir entièrement les relations entre gouvernants et gouvernés. Il faut aussi qu'existe la « volonté de

changer les mentalités ». Il n’est d’autre solution qu’un « changement radical de la situation politique, administrative et sociale (...). Quelles que soient les raisons apparentes de la crise, elle vient de la méthode de gouvernance », dit encore ce texte pour lequel la « seule solution est la voie démocratique qui rendrait la souveraineté au peuple ».

L’intransigeance royale

La sortie en interne de ce rapport intervient quelques semaines après une tentative du roi de sortir de l’impasse. Dans des lettres manuscrites adressées aux chefs des principaux partis, le souverain leur demande leur opinion sur la situation présente et sur les moyens d’y remédier. Les réponses fournies par les deux partis historiques sont tout simplement inacceptables pour Hassan : l’UNFP nargue son bel édifice constitutionnel en réclamant l’élection d’une Assemblée constituante et des « réformes radicales », tandis que l’Istiqlal revendique un partage du pouvoir législatif entre le roi et ses ministres, jusqu’à l’élection d’une Chambre au suffrage universel. En réalité, affaiblies par la répression et peu soucieuses de se compromettre dans un gouvernement de coalition, les deux formations ont volontairement placé la barre très haut. Hassan II le prend très mal et s’en expliquera un peu plus tard dans une interview accordée à France Inter : « Il est certain que la façon dont les uns et les autres ont présenté leur participation était non seulement illogique, mais antijuridique et irrationnelle. Les uns voulaient un gouvernement fort, avec eux seuls, sans le moindre contrôle populaire. D’autres considéraient qu’il fallait qu’ils aient tous les postes, y compris celui de Premier ministre (…). D’autres, enfin, ont pensé que nous pouvions faire table rase tous les ans ou les deux ans de la volonté populaire, et qu’il fallait tout simplement refaire une Constitution[50]. »

Dans le même entretien, le roi affirme qu’il était prêt à dire « chiche » aux deux partis historiques, et à se retirer pendant trois ou quatre mois à 300 kilomètres de Rabat, mais que, comme on était en novembre, quelques mois seulement après les graves événements d’août, il n’avait pas voulu qu’on puisse dire : « “Ah, il se débine !” Et cela n’est pas dans mon tempérament ! »

Ayant compris qu’il n’avait rien à attendre de l’opposition, le monarque annonce au pays la formation d’un nouveau gouvernement présidé par son beau-frère Ahmed Osman. Dans la foulée, le souverain se félicite « de constater avec une très grande satisfaction » que les Marocains vivent « véritablement sous un

régime démocratique ». L'unique parlementaire socialiste et les huit istiqlaliens élus en août 1970 – sur un total de 240 députés – peuvent apprécier cette note d'humour…

La nomination d'Ahmed Osman, qui, aujourd'hui encore, détient le record de durée – six ans et demi – en tant que chef de gouvernement, n'a évidemment rien pour séduire la classe politique, du moins la frange qui ne songe pas qu'à faire carrière. Excellent témoin de la scène politique marocaine, Stephen O. Hughes, qui a eu toute latitude pour l'observer, se montre féroce : « Osman était le type même du courtisan sans états d'âme gravitant autour du trône, dépourvu de tout charisme. D'anciens partenaires disaient à son sujet qu'en dehors des discours tout prêts qu'il lisait laborieusement en des occasions officielles, il était rare qu'il exprimât quelque chose, car il n'avait rien à dire, et la seule fois où il ait jamais dit "non" au roi, c'est quand celui-ci lui a demandé s'il avait cessé de prendre des comprimés tonifiants ou stimulants[51]. »

Hassan, lui, ne lâche rien. Il a beau confier à Édouard Sablier qu'il a toujours tenu à accomplir son devoir de croyant, à « entrer dans une mosquée, particulièrement à la Kaaba, qui est la maison de Dieu, en n'ayant pas sur les mains la moindre tache de sang innocent », il n'a aucun doute sur la culpabilité des onze officiers et sous-officiers condamnés à mort après l'attentat du 16 août. Alors que nombreux sont ceux qui pensent que le roi favoriserait la réconciliation nationale en passant l'éponge sur les complots nourris par les excès et abus du régime, il les fait exécuter, à la veille de l'Aïd el Kébir, suscitant l'indignation muette de beaucoup de ses sujets. L'Aïd el Kébir est en effet l'occasion pour chaque musulman de renouveler sa foi et sa soumission à Dieu, d'être meilleur en partageant notamment une partie de sa fortune à travers le don ; ce faisant, le croyant entretient et renforce ses liens avec les membres de sa famille, ses proches, ses voisins, ses amis, en oubliant les divergences et en pardonnant.

Bien loin de pardonner, Hassan laisse à la même époque ses services spéciaux tenter d'éliminer deux membres importants de l'opposition. Le colis piégé destiné à Omar Benjelloun, qui sera assassiné moins de trois années plus tard dans des conditions plus que douteuses[52], n'explose pas. En revanche, Mohammed el-Yazghi est grièvement blessé.

En mars 1973, Hassan II et son équipe sont à nouveau dans le collimateur d'un groupe de jeunes Marocains idéalistes, déçus par tout ce qui a suivi l'indépendance. Fidèles de Mehdi Ben Barka, ils n'ont pas accepté la disparition tragique de ce dernier et, après l'échec des deux coups d'État de 1971 et 1972,

ils tentent à leur tour d'abattre un régime abhorré. Mais, comme dans les cas précédents, l'aventure de ces *desperados* mal préparés, mal équipés et mal dirigés se termine de manière catastrophique : trahis par des camarades récupérés par le pouvoir, abandonnés ensuite par les dirigeants socialistes, ces hommes, quand ils ne meurent pas en embuscade, tombent sous les balles des pelotons d'exécution.

Cette fois, Hassan II, qui jusqu'ici fanfaronnait volontiers, se montre peu loquace. Il n'évoque ces derniers événements qu'une seule fois, le 26 mars, en inaugurant le congrès constitutif des Anciens résistants et membres de l'Armée de libération : « Des gens qui appartenaient à votre famille et à la nôtre, leur dit-il, ont renié cette appartenance, ont tendu la main à l'étranger, lui ont donné leurs idées et ont quémandé les deniers. Ils se sont mis à tuer ou à essayer d'occire leurs frères marocains, mus uniquement par des mobiles de mercenaires ou d'individus qui veulent précipiter ce pays dans la plus grande catastrophe qu'il ait connue depuis treize siècles… »

La froide colère qui l'habite conduit même Hassan à un rappel peu flatteur du colonialisme français, alors que les relations bilatérales se sont nettement améliorées avec Georges Pompidou : « Ce qui est encore plus grave, c'est que ces renégats ont trouvé refuge dans la capitale d'un pays qui était précisément notre occupant et qui a dispersé, martyrisé, tué et exilé beaucoup d'entre vous. »

Comme le roi affectionne les provocations, il annonce également devant cet aréopage de patriotes que les travaux visant à réformer l'Office chargé de défendre les intérêts des anciens résistants seront présidés, en cas d'empêchement du Premier ministre, par le ministre d'État Hadj M'hamed Bahnini, qui, en son temps, avait prêté allégeance au sultan fantoche Ben Arafa !

Le profil bas adopté par Hassan II ne l'empêche pas d'avoir la main lourde. Le 30 août 1973 tombe le verdict du procès qui s'est ouvert le 25 juin précédent devant le Tribunal permanent des Forces armées. Sur les cent cinquante-sept inculpés ayant à répondre du crime d'atteinte à la sûreté de l'État, seize peines capitales sont prononcées sur vingt-cinq requises. Quinze des seize condamnés sont d'ailleurs exécutés le 1er novembre, trois semaines après le rejet de leur pourvoi en cassation, en dépit de multiples appels nationaux et internationaux. Pour les « politiques » de l'UNFP, le verdict est beaucoup plus clément.

Dans un beau livre où il raconte l'histoire de ces Marocains déboussolés, Mehdi Bennouna, fils de leur chef, Mohammed Bennouna, dit Mahmoud, fustige le comportement des responsables de l'UNFP : « Défaits et humiliés, nombre de

prévenus, à commencer par les cadres de l'UNFP, ne se font pas prier pour tourner le dos aux révolutionnaires. Désespérant d'une cause qu'ils considèrent comme irrémédiablement perdue, ils clament leur allégeance au pouvoir royal dans l'espoir d'un verdict clément. »

Les révolutionnaires inculpés, dit encore Mehdi Bennouna, savent « désormais ce que la pérennité de la tyrannie doit à la servilité d'hommes sans convictions[53] ».

Jugement implacable, sans doute trop sévère, en tout cas dans ce contexte. Les vieux responsables de l'USFP rétorquent sèchement qu'ils n'avaient pas été consultés, qu'il n'y avait eu « aucune coordination », que cette action avait été « conçue par le seul *fqih* Basri, mais sans lui, naturellement »…

Un monarque impitoyable

Si Hassan II n'a jamais nourri beaucoup d'illusions sur la nature humaine, il les a à peu près toutes perdues à cette époque. L'homme, de l'avis unanime, a changé. Sa confiance dans ses collaborateurs est réduite au strict minimum indispensable à la marche des affaires publiques. Le roi se montre désormais sous son jour le plus défavorable : cruel et rancunier. Les sbires du régime s'en donnent à cœur joie, avec sa bénédiction. Les appareils sécuritaire et judiciaire ne laissent plus rien passer, la gauche et l'extrême gauche en étant les premières victimes. Exemple parmi d'autres : le 2 septembre 1973, quarante-huit heures après le verdict frappant les inculpés du complot de mars, un certain nombre des soixante-douze personnes acquittées et libérées disparaissent. On apprend un peu plus tard qu'elles ont été à nouveau « appréhendées dans le cadre d'une enquête préliminaire concernant d'autres infractions à la loi ».

Mais il y a bien pire. Quelques semaines auparavant, le 7 août précisément, cinquante-huit officiers et sous-officiers impliqués dans les deux coups d'État de 1971 et 1972, et condamnés pour la plupart à des peines relativement légères, sont extraits de leur prison, à Kénitra, et conduits clandestinement à Tazmamart, bagne spécialement aménagé à leur intention, où une trentaine d'entre eux mourront dans des conditions atroces. Il est aujourd'hui établi que Sa Majesté, jugeant leurs peines trop légères, a décidé de les faire mourir à petit feu. Le sort réservé à la famille Oufkir relève de la même justice expéditive qui condamne à une mort lente des innocents ou des personnes ayant déjà payé leur dette à la société, pour tenter d'apaiser l'inextinguible soif de vengeance du monarque.

Rappelons qu'aux termes des articles 10, 82 et 83 de la Constitution marocaine, rédigés sous le strict contrôle de Hassan II, « nul ne peut être arrêté, détenu ou puni que dans les cas et les formes prévus par la loi », que « l'autorité judiciaire est indépendante du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif », et que « les jugements sont rendus et exécutés au nom du roi ». C'est dire la gravité d'un tel comportement, si l'on songe que le souverain, tenu de « veiller au respect de la Constitution », viole allégrement les règles qu'il a fixées en ignorant superbement des décisions de justice !

Une anecdote rapportée par M'hammed Boucetta est révélatrice : « Hassan II n'avait aucune pitié quand il se sentait humilié. Un jour, après Skhirat, il m'a dit : “Ces gens-là m'ont humilié ; ils doivent payer, non pas d'un coup de revolver, vite fait, mais lentement, comme un sucre dans l'eau glacée[54] !” »

Pourtant, Hassan II, isolé, n'a guère d'autre issue que de « récupérer » une armée dans laquelle, hormis quelques rares bataillons triés sur le volet, il n'a plus confiance. Dans un livre où il dénonce les dérives de sa haute hiérarchie, un ancien officier marocain, Mahjoub Tobji, installé aujourd'hui en France, raconte le « choc violent » qu'il ressentit en entendant Hassan II déclarer, au lendemain du second coup d'État, devant plusieurs centaines de cadres de l'armée : « Si j'ai un bon conseil à vous donner, c'est dorénavant de faire de l'argent, et de vous éloigner de la politique[55] ! »

Même si la corruption était déjà présente dans l'armée marocaine, cette consigne stupéfiante marque la naissance d'une véritable caste d'officiers supérieurs corrompus, à la tête de fortunes ou de patrimoines que leurs soldes ne peuvent en aucun cas expliquer. Bien sûr, il serait injuste de faire porter le chapeau à l'institution dans son ensemble. Nombre de généraux et de colonels ont su résister à la tentation, et certains, comme le colonel-major Kaddour Terhzaz[56], l'ont même payé au prix fort.

« Un homme seul est toujours en mauvaise compagnie », écrivait Paul Valéry. Hassan II, dont l'autorité et le prestige ont été fortement ébranlés par trois tentatives de coup d'État, est trop intelligent pour ne pas se rendre compte qu'acheter la hiérarchie militaire ne suffira pas à le sortir de son isolement. Menacer ou soudoyer permet de gagner du temps, mais ne règle rien. La poursuite de la marocanisation, encouragée par le souverain, satisfait une petite partie de l'opinion, essentiellement des familles riches, les premières à profiter de l'aubaine, mais laisse largement indifférent le peuple marocain, qui ne se sent pas concerné. De fait, pour bénéficier d'un crédit de contribution à la

marocanisation, les candidats doivent disposer d’un patrimoine dont la valeur n’est pas inférieure à 500 000 dirhams, soit 300 000 euros de nos jours. *L’Opinion*, organe de l’Istiqlal, peut à juste titre écrire que l’on ouvre ainsi à la grande bourgeoisie nationale la « possibilité de s’enrichir encore plus ».

La carotte pour les riches, le bâton pour les autres… Le procès Balafrej, du nom du fils d’un ancien Premier ministre, Ahmed Balafrej, traduit plus que tout autre événement le profond malaise qui agite alors la société marocaine.

Accusés de complot, d’attentat contre le régime, de trouble à l’ordre public, de constitution d’association clandestine subversive, etc., Anis Balafrej et ses amis n’ont fait en réalité que manifester pacifiquement pour davantage de justice sociale. Il s’agit donc d’un procès d’opinion à l’état pur, le premier grand procès du genre. Ses conséquences sont loin d’être négligeables, puisqu’une personnalité comme l’ancien Premier ministre Ahmed Balafrej n’hésite pas, à ce moment-là, à prendre ses distances avec le souverain : « Mon père, qui avait quitté son poste officiel dès mon arrestation, raconte son fils, resta sourd aux demandes de Hassan II de ne pas démissionner. Et pour cause : celui-ci voulait que mon père se désolidarise officiellement de moi ! Je me souviens que mon père répétait inlassablement que j’avais le droit d’avoir les opinions que je voulais, qu’il fallait écouter les jeunes, parce qu’ils sont les plus concernés par l’avenir de leur pays. Je sentais chez lui une solidarité totale avec notre cause. Hassan II se fâcha et décida de me coller un acte d’accusation qui rendait possible une condamnation à mort. Mon père, comme toute ma famille, fut d’un courage exemplaire. Il devait attendre des heures à la porte de la prison avant de me voir vingt minutes dans un parloir au double grillage, avec un maton qui écoutait au milieu[57]… »

Le malaise est perceptible jusqu’au sein de la famille royale. En février 1974, Moulay Abdallah, frère de Hassan, est déchargé de ses fonctions de représentant personnel du roi. Si l’on en croit *Jeune Afrique*[58], le prince est convaincu que la monarchie ne pourra être sauvée que si elle parvient à s’entendre avec l’opposition. Il en est même si convaincu qu’il se répand partout en disant que la formation d’un gouvernement d’union nationale est imminente.

La fibre patriotique

Pour remonter la pente, il faut donc que Hassan trouve autre chose. Dans les périodes difficiles, faire vibrer la fibre patriotique est un procédé courant. Le

souverain, qui a envoyé un millier d'hommes combattre en Syrie aux côtés des frères arabes en octobre 1973, évoque désormais le courage de la Nation arabe dans pratiquement chacune de ses interventions : « Le mois de Ramadan a été important pour la Nation arabe parce qu'elle a rejeté définitivement les mauvaises légendes, les mythes et les complexes qui la dominaient et entravaient son action, à tel point qu'elle s'étonne aujourd'hui elle-même et se demande comment elle a pu vivre plus de vingt ans noyée dans des craintes et des appréhensions qu'elle a aisément vaincues (…). Nous avions prévu que nos soldats allaient rapidement répondre au salut de leurs frères (…). Félicitons-nous que nos mères aient porté en leur sein et allaité des héros comme nos frères, qui sont partis pour se sacrifier, pour répandre leur sang, pour être blessés, pour mourir, non pour une terre qui leur appartient, ni pour une patrie qui porte leur nationalité, ni pour la défense de leur propre drapeau, mais pour défendre une idée, une dignité, une religion, une civilisation… »

Même si le contingent marocain rentrera un peu plus tard au pays dans la discrétion la plus totale, voire dans une atmosphère de soupçon, le régime craignant par-dessus tout que ses éléments ne soient accueillis en héros, Hassan II ne recule devant aucune hyperbole pour célébrer le « potentiel humain » marocain qui vient de faire ses preuves face à Tsahal : « Nous sommes convaincu maintenant, cher peuple, que lorsque nous te disons que notre amour pour toi et notre attachement à toi confinent à l'idolâtrie, tu comprends et tu perçois les motifs qui faisaient que nous étions et que nous demeurons passionné pour toi[59]. »

Les 4 et 14 novembre 1973, devant des représentants des deux corps expéditionnaires marocains en Syrie et en Égypte, Hassan se montre encore plus lyrique et affirme que l'écho de leur épopée – celle des martyrs tombés au champ d'honneur – « résonnera pour toujours dans nos cœurs et dans ceux des générations futures ». Et, quinze mois après le second coup d'État, s'adressant aux « officiers, sous-officiers et hommes de troupe des Forces armées royales », il ajoute : « Notre sollicitude à votre égard est grande et restera toujours immuable ! »

La guerre d'octobre 1973 a cependant des conséquences malheureuses pour le royaume. Le prix de l'énergie augmente considérablement, obligeant le gouvernement marocain à accroître fortement les prix des denrées de première nécessité. Par ailleurs, l'effort de guerre coûte beaucoup d'argent. Dans un discours à la nation prononcé le 8 décembre, le roi ne s'en cache pas. Il annonce des hausses de l'ordre de 30 % des prix du blé dur et du blé tendre.

Difficile, dans ces conditions, d'emporter l'adhésion du peuple. Celui-ci sent bien que si le Maroc a participé à la guerre d'octobre 1973, c'est parce que Hassan II, en mauvaise posture après les deux coups d'État manqués, ne pouvait faire autrement que d'envoyer deux ou trois bataillons en Syrie et en Égypte. Les réticences royales s'expliquaient à la fois par sa méfiance à l'égard des troupes marocaines et par le peu d'estime qu'il portait aux armées arabes depuis la débâcle de 1967. Dès le départ des troupes vers le Proche-Orient, le bruit a d'ailleurs couru que le roi cherchait à se débarrasser à cette occasion d'un certain nombre d'officiers en qui il n'avait pas confiance.

Version contestée par Mahjoub Tobji, qui a combattu sur le plateau du Golan et qui rappelle que les partants étaient tous des volontaires. Toutefois, Hassan II en a toujours voulu au général Sefrioui, qu'il avait nommé à la tête du corps expéditionnaire marocain, de ne pas l'avoir mis dans le secret de la date exacte du début des hostilités. À Sefrioui qui se justifiait en disant qu'il craignait que les Israéliens n'interceptent la communication, Hassan répondit : « Tu aurais dû prendre l'avion et venir m'informer ! Est-ce toi ou les Syriens qui n'ont pas confiance en moi[60] ? »

Peut-être pour se faire pardonner, avance Tobji, Sefrioui soudoya le directeur de la Banque centrale syrienne et rapporta une collection de pièces anciennes qu'il offrit à un Hassan passionné de numismatique et ravi[61]…

En réalité, c'est durant l'été de 1974 que Hassan II trouve enfin l'idée qui va le réconcilier avec son peuple et lui permettre, après quatorze ans d'un règne souvent chaotique, d'asseoir enfin son pouvoir.

La Marche verte

Fidèle à l'un des enseignements de Charles de Gaulle selon lequel « seules de grandes causes peuvent rassembler les peuples », Hassan lance alors une vaste campagne pour le « retour à la mère patrie » du Sahara. La période retenue est propice, puisque le dernier empire colonial d'Afrique, le portugais, est en train de s'effondrer. Par ailleurs, la dictature franquiste est à bout de souffle, le courant démocrate espagnol s'opposant de plus en plus fermement aux ultras de droite.

Dès le 27 septembre 1974, le souverain annonce que le Maroc demandera à l'Assemblée générale des Nations-Unies de « soumettre le conflit juridique

hispano-marocain à propos du Sahara à l'arbitrage de la Cour internationale de justice ». Effectivement, le 13 décembre, la Cour est invitée par l'Assemblée générale de l'ONU à se prononcer sur deux questions :

a) Le Sahara occidental (Rio de Oro et Séguiet el Hamra) était-il, au moment de la colonisation par l'Espagne, un territoire sans maître (*terra nullius*) ?

b) Si la réponse à la première question est négative, quels sont les liens juridiques de ce territoire avec le royaume du Maroc et l'ensemble mauritanien ?

Après plusieurs mois de travaux, la Cour rend son verdict le 16 octobre 1975. Elle reconnaît l'existence d'« un lien juridique d'allégeance entre le sultan et certaines – mais *certaines* seulement – des populations nomades du territoire », mais précise que « ces liens ne sont nullement des liens de souveraineté pouvant modifier l'application du principe de l'autodétermination ».

Sans doute convaincu par l'argumentation développée par Abdallah Laroui, selon laquelle le droit international pratiqué par la Cour, étant largement issu du « droit colonial », affaiblit le Maroc, Hassan II ne retient que la première partie du jugement et répète à l'envi, contre toute évidence, que « la Cour a donné raison au Maroc ».

Le jour même où l'arrêt est rendu, Hassan II prononce son fameux discours lançant la Marche verte. Vingt ans plus tard, à Éric Laurent qui lui demande « quel était son pari en lançant cette marche », le roi répond : « Il s'agissait d'un pari psychologique sur lequel tout reposait. Je savais que Franco et son entourage étaient des militaires. Mais, s'ils se comportaient comme de vrais militaires, je ne les voyais pas tirer sur 350 000 civils désarmés. En revanche, s'il s'agissait de bouchers… C'était en réalité un affreux chantage licite, qu'aucune loi ne réprimait ! »

Dans ce même entretien avec Éric Laurent, Hassan II précise que c'est dans la nuit du 19 au 20 août 1975 qu'il a eu l'idée de la Marche verte : « Je me suis réveillé avec une idée qui m'a littéralement transpercé la tête. J'ai songé : Tu as pu observer des milliers de personnes qui manifestaient dans toutes les grandes villes en faveur du Sahara. Alors, pourquoi ne pas organiser un vaste rassemblement pacifique qui prendrait la forme d'une marche ? À cet instant, je me suis senti délivré d'un grand poids. »

La suite est connue. Qualifiée par certains de « grandiose comédie médiatique », la Marche fut un véritable triomphe, même si les 350 000 marcheurs avaient été soigneusement sélectionnés : très peu d'étudiants,

opposition tenue à l'écart, sous-représentation des villes où le souverain était moins populaire, etc.

Pour les amis du Polisario et des indépendantistes sahraouis comme l'historien Claude Bontems, Hassan II est à l'origine de « trois coups de force successifs : un coup de force nationaliste, la Marche verte, un coup de force diplomatique, l'accord de Madrid, et un coup de force militaire, l'occupation du territoire[62] ».

Cette vision est totalement rejetée par la plupart des Marocains. Dans *Le Maroc et Hassan II*, Abdallah Laroui n'hésite pas à mettre la question du Sahara au cœur du règne hassanien : « Si je tiens tant à comprendre sa démarche, c'est avant tout par souci nationaliste. Durant la seconde moitié de son règne, après s'être réconcilié avec les chefs de l'opposition à la suite de la crise qui opposa le Maroc à l'Algérie au sujet de la décolonisation du Sahara occidental, Hassan II n'eut plus qu'une seule ambition : être un grand roi. »

Dans le même ouvrage, l'historien marocain dénonce les campagnes antimarocaines inspirées par la gauche française, qui visaient, selon lui, la personne du roi et, au-delà, la question du Sahara, en créant dans les esprits « un doute sur l'authenticité de la marocanité du Sahara ». « Or, au sommet de la hiérarchie de nos institutions et de nos croyances, souligne Laroui, viennent précisément la personne du monarque et l'intégrité territoriale. Dès lors, quiconque essaie de ternir la perception de cette institution ou de cette croyance suscite immanquablement la réaction hostile de tout le peuple marocain. »

Il y a sans doute quelque exagération dans ces propos. Nombre de Marocains ont en effet d'autres préoccupations que l'avenir du Sahara, ou estiment que son contrôle et sa gestion, coûtant une fortune, s'opèrent au détriment d'autres régions du royaume. Convenons cependant que, pour les élites et l'essentiel de la classe politique, la marocanité du territoire ne se discute pas.

Après avoir rappelé l'« aspect véritablement spécifique » des rapports entre Paris et Rabat, Abdallah Laroui n'en est pas moins plutôt fondé à déplorer que les instigateurs de ces campagnes de déstabilisation « ne semblent pas apprécier à sa juste valeur le caractère exceptionnel des liens » franco-marocains.

Nous aurons l'occasion de revenir sur la question du Sahara dans le chapitre consacré au traitement par Hassan II des relations du royaume avec l'Algérie.

1- *Annuaire de l'Afrique du Nord*, année 1965.

2- Dans un hôpital de Tolède, ses hommes achevèrent à coups de grenades des centaines de républicains.

3- Yves Mas, un des principaux patrons de presse au temps du Protectorat. Rallié à la monarchie lors de l'indépendance. Le groupe disparaît définitivement en 1971 avec la « marocanisation ».

4- Entretien avec l'auteur.

5- Dans un petit livre de souvenirs, *Dhakirat Mounadel* (Mémoires d'un militant), Manchourat az-zaman, Casablanca, 2002, p. 25.

6- Hassan II, *Discours et interviews*, *op. cit.*, p. 570.

7- Discours du 30 avril, lors de l'ouverture de la seconde session parlementaire.

8- *Discours et interviews*, *op. cit.*, t. II, p. 554.

9- Interview à *Jeune Afrique*, 20 juin 1965.

10- Il sera largement évoqué dans le chapitre « Hassan II et la France », deuxième partie, chap. 1, pp. 330 et sq.

11- *Le Maroc de Hassan II*, *op. cit.*, p. 163. Décédé en 2005 après avoir passé cinquante-trois ans au Maroc et couvert la totalité du règne de Hassan II, Stephen Hughes était un excellent connaisseur du pays.

12- Discours du Trône, le 3 mars 1966.

13- *Les Officiers de Sa Majesté*, Fayard, Paris, 2006, pp. 30 et 31. Brillant officier, le commandant Tobji vit aujourd'hui en exil en France. Dans son livre, il critique durement une fraction de la haute hiérarchie militaire marocaine qu'il accuse d'être incompétente, lâche et corrompue.

14- *Annuaire de l'Afrique du Nord*, année 1966, p. 328.

15- *Al-Massa*, 17 août 1966.

16- Interview accordée le 26 janvier 1966 à un groupe de la National Newspaper Association.

17- Le 11 mars 1966.

18- Oufkir a été condamné par contumace le 5 juin 1967 à la réclusion criminelle à perpétuité.

19- Déclaration au *Monde*, le 8 septembre 1966.

20- Interview à *La Gazette du Maroc*, 25 juillet 2008.

21- Petite pointe à l'égard de la Syrie baathiste et laïque, que Hassan déteste.

22- Entretien de l'auteur avec le *fqih.*

23- Un Benseddik vite récupéré, qui bâtira une solide fortune et qui restera à la tête du syndicat UMT plus d'un demi-siècle, à la grande satisfaction du régime. Un livre de Hassan Bazwi, *Le Rêve et la réalité*, en dit long sur les pratiques de cet étrange syndicaliste.

24- Télégramme en date du 1er décembre 1969 adressé au directeur d'Afrique du Nord du Quai d'Orsay.

25- Entretien accordé début 1970 à Jean Daniel, directeur du *Nouvel Observateur.*

26- Voir troisième partie, chap. 1, pp. 547 et sq. sur la passion de Hassan II pour les textes constitutionnels.

27- Voir *Maghreb-Machrek*, novembre 1972, p. 12.

28- *Le Maroc et Hassan II*, Centre culturel arabe, Casablanca, 2005, pp. 64-65.

29- Entretien avec l'auteur.

30- *Le Défi*, *op. cit.*, p. 165.

31- *Le Maroc et Hassan II*, *op. cit.*, p. 48.

32- A. Laroui, *op. cit.*, p. 54.

33- Message à la nation, le 11 juillet 1971.

34- Entretien avec l'auteur.

35- Interview recueillie par Jean Mauriac, de l'AFP, le 13 juillet 1971.

36- Ahmed Laraki cite étrangement Hitler qui, ayant compris l'importance de la presse, cinquième pouvoir, avait désigné « un de ses plus brillants collaborateurs à l'Information »…

37- Texte complet disponible sur Internet.

38- Interdit à la suite de cette publication, *Le Journal* a reparu sous le titre de *Le Journal hebdomadaire*, avant de disparaître définitivement en janvier 2010 sous les coups de boutoir du pouvoir.

39- Union socialiste des forces populaires, premier parti politique marocain. A succédé à l'UNFP en 1975.

40- Communiqué du 28 novembre 2000.

41- Conférence donnée à Paris en décembre 1972 sur « Les institutions de la république du Rif ».

42- *Les Invités. Vingt ans dans les prisons du roi*, Flammarion, Paris, 2003.

43- Entretien avec l'auteur.

44- Entretien avec l'auteur d'un officier retraité ayant requis l'anonymat.

45- *La Mémoire d'un roi*, *op. cit.*, p. 177.

46- Discours à la nation, le 20 août 1972.

47- Conférence de presse du 21 août 1972.

48- *Le Monde*, 25 août 1972.

49- Interview à la revue libanaise *al-Hawadeth.*

50- Le 14 janvier 1973.

51- Stephen O. Hughes, *op. cit.*, p. 294.

52- Éliminé sans doute par des islamistes manipulés par le régime, Omar Benjelloun est l'un des rares politiques à n'avoir jamais succombé aux sirènes du *makhzen*. Hassan II détestait ce redoutable militant qui avait osé, au début des années soixante-dix, demander à ses camarades de l'UNFP d'exiger qu'un greffier assiste aux rencontres du roi avec l'opposition afin que chacun puisse clairement constater que les promesses royales n'étaient pas tenues et que le monarque disait tout et son contraire. Personne n'eut l'audace de transmettre le message, mais Hassan fut informé de ce « crime de lèse-majesté »…

53- *Héros sans gloire. Échec d'une révolution, 1963-1973*, Éditions Tarik, Casablanca, 2002.

54- Entretien avec l'auteur.

55- *Les Officiers de Sa Majesté*, *op. cit.*, p. 9.

56- Arrêté en novembre 2008 et condamné à douze ans de prison pour « trahison » au terme d'un simulacre de procès, le colonel, ancien numéro deux de l'armée de l'air, était en réalité depuis longtemps dans le collimateur de certains chefs de l'armée et de la gendarmerie dont il avait dénoncé l'incompétence et la corruption.

57- Entretien avec l'auteur. Anis Balafrej est condamné à quinze ans de prison. Il n'en fera que cinq, mais restera surveillé de près.

58- N° 685, février 1974.

59- Discours à l'occasion de l'Aïd el-Fitr, le 30 octobre 1973.

60- *Les Officiers de Sa Majesté*, *op. cit.*, p. 47.

61- *Ibid.*, p. 58.

62- *La Guerre du Sahara occidental*, PUF, Paris, 1984.

Chapitre VIII

Un souverain conforté (1975-1999)

Ragaillardi par la Marche verte, conforté à la tête de l'État, Hassan II aurait pu tendre la main à l'ensemble de ses opposants et prendre un nouveau départ dans un climat apaisé. Mais le monarque, qui n'entend rien céder de ses immenses prérogatives alors qu'il est enfin populaire, se borne à choisir, pour l'associer au gouvernement, « la formation la moins coûteuse », selon la juste expression du politologue Omar Bendourou. L'Istiqlal, dont le chef, Allal el Fassi, est décédé en 1974, présente en effet toutes les garanties souhaitables : monarchiste, légaliste, traditionaliste, peu suspect de chercher l'aventure, le parti dirigé par M'hammed Boucetta ne sent pas le soufre, comme l'USFP, même assagie depuis sa scission d'avec l'UNFP en 1975. Hassan II n'a oublié ni Abdallah Ibrahim, qui a « failli limiter le pouvoir royal et le réduire à un rôle plus effacé[1] », ni, surtout, les activistes du parti qui n'ont jamais caché leur aversion pour la monarchie hassanienne. Même si la violence n'est plus à l'ordre du jour, le roi sait bien que ce parti rejette toujours un système inégalitaire, corrompu, antidémocratique, autoritaire et brutal.

Un régime arrogant et brutal

La brutalité du régime, l'USFP la subit de plein fouet, le 18 décembre 1975, avec l'assassinat d'Omar Benjelloun, l'un des hommes politiques les plus remarquables de la gauche marocaine, liquidé par des islamistes très vraisemblablement manipulés par le pouvoir[2].

Selon Mohammed el Yazghi, un des principaux responsables de l'USFP, Hassan II a informé Abderrahim Bouabid – alors patron de l'USFP – de « l'arrestation d'une personne très impliquée dans la préparation de l'assassinat, mais les responsables de la sécurité ont démenti son arrestation et ne l'ont pas présentée à la justice[3] ».

On peut naturellement s'étonner de voir le roi pointer du doigt un coupable et être contredit par les responsables de la sécurité du royaume… Il y a là un mystère de plus dans une disparition qui arrange avant tout le pouvoir. Un de ses amis, l'avocat Abderrahim Berrada, estime que la mort d'Omar Benjelloun a constitué « un tournant dans l'histoire de la gauche marocaine, et donc dans l'histoire du Maroc (…). Il est certain, ajoute-t-il, que le parti n'aurait jamais connu les dérives qui ont été les siennes si Omar était resté en vie. Tous les dirigeants de l'USFP avaient une peur bleue de lui, parce qu'il forçait le respect. Il avait une vision, un projet[4] ».

Débarrassé du militant de gauche le plus populaire et le moins accommodant, le régime, qui a « ratissé large » avec la question du Sahara, peut désormais poursuivre la reprise en main d'une opposition légale qui, ayant renoncé à la violence, n'a plus qu'à subir la loi du plus fort. Accessoirement, il se montre sans pitié vis-à-vis des militants d'extrême gauche. Au début de l'année 1978, après deux ou trois années de tortures et de sévices, plusieurs dizaines de militants de cette mouvance sont condamnés à des peines très lourdes : sept à la perpétuité, quarante-quatre à vingt ans. Trente-neuf autres sont condamnés à la perpétuité par contumace. Outre leurs idées marxistes-léninistes, on leur reproche de s'être prononcée en faveur de l'autodétermination du peuple sahraoui. Les délits d'opinion se paient cher au Maroc ! Le Palais est d'autant plus intraitable que l'opposition, très embarrassée, se désintéresse dans son ensemble du sort de ces militants. Plusieurs avocats membres de l'USFP vont même jusqu'à refuser d'assister leurs clients au motif qu'ils ne sont pas d'accord avec eux sur l'affaire du Sahara…

Toujours aussi formaliste, Hassan II, quelques mois après des élections grossièrement truquées, et alors que la répression frappe toutes les têtes qui dépassent, ose évoquer la « concertation » dont bénéficient les acteurs politiques et qui empêche « la mainmise de l'un des pouvoirs, exécutif ou législatif, sur l'autre ». « Je tiens, déclare-t-il encore, à défier les autres par la liberté de mes concitoyens. Je veux les défier par la multiplication des partis, des organisations et la diversité des avis. » Pour conclure, le roi ressert le plat maintes fois réchauffé du multipartisme, « ce défi à la dictature, au parti unique », que son « cher peuple » a la chance de goûter depuis que le pays a recouvré son indépendance[5].

À l'appui de ses dires, le souverain laisse se créer de nouvelles formations politiques, les fameux partis « cocotte-minute » qui, dès les élections législatives suivantes, se retrouvent parfois avec le plus grand nombre de députés, ou

dépassent les partis historiques ! C'est le cas du Rassemblement national des indépendants (RNI), créé en 1978 et longtemps dirigé par le beau-frère de Hassan II, Ahmed Osman. À la rubrique « Projet de société » du RNI sur Wikipédia, on peut lire ces quelques mots qui résument parfaitement la situation : « Cette section est vide »…

En réalité, comme ses nombreux « petits frères » – Union constitutionnelle, Parti national démocrate, Front des forces démocratiques, Parti de l'action, et une trentaine d'autres sans la moindre assise populaire –, il s'agit de fournir au pouvoir des bataillons d'opportunistes qui lui sont entièrement dévoués, qui peuvent faire illusion et, surtout, qui contribuent à affaiblir les partis issus du Mouvement national, comme l'Istiqlal ou l'USFP. Il y a longtemps que les Marocains ne sont plus dupes du comportement de leurs parlementaires qui, hormis quelques exceptions, ne pensent, une fois élus, qu'à un « retour sur investissement », c'est-à-dire à rentabiliser leur élection.

1981, nouvelle année sombre

Le 28 mai 1981, le gouvernement rend publiques de nouvelles hausses des principales denrées alimentaires, allant de 14 à 77 %. Le tollé est général, y compris dans la majorité gouvernementale. Les concessions – en gros, réduction de moitié des hausses – faites par le pouvoir sont rejetées par l'opposition, qui réclame l'annulation pure et simple des mesures prises. L'UMT, appuyée par la CDT[6], appelle à un arrêt de travail général à Casablanca le 18 juin. Estimant cette réaction insuffisante, la CDT appelle pour sa part à une grève générale dans tout le pays pour le 20 juin. Largement suivie, la grève tourne à l'émeute à Casablanca, où les morts se comptent par centaines : de 600 à 1 000, selon les socialistes et certaines associations[7]. Les syndicats parlent aussi de 20 000 arrestations.

« Casablanca, écrit Jean-Claude Santucci, apparaît, à travers ou à cause de son hyper-urbanisation, comme un microcosme de toute la société marocaine, où les contradictions sociales les plus frappantes ont affleuré sous le poids des incohérences, des échecs ou des défaillances accumulés par l'État[8]… »

La colère du pouvoir est d'autant plus forte que Hassan II doit partir quelques jours plus tard à Nairobi pour y défendre au sommet de l'OUA le point de vue du Maroc dans le dossier saharien.

Indifférente aux causes profondes de ces violences, la presse officielle de Moulay Ahmed Alaoui se déchaîne contre « l'esprit et le comportement séditieux » de la CDT et de l'USFP. Les habituelles mesures de l'appareil répressif sont prises contre leurs militants : arrestations massives, tortures, passages à tabac, procès expéditifs, journaux interdits, intimidation, etc.

Tout en assommant son opposition de gauche, le monarque n'en reconnaît pas moins la responsabilité de son régime avec autant de cynisme que de brutale franchise : « “Cher peuple, il est de mon devoir de te dire que tu as exagérément manifesté ton mécontentement, ton pessimisme, que tu as trop négligé de louer Dieu (…). Si les incidents de Casablanca ne m'ont guère ébranlé, mon devoir est cependant de les analyser, d'en rechercher les mobiles (…). L'émeute concerne des quartiers où se trouvent des masures contraires à la dignité islamique et que nous avons laissées se construire. En effet, nous avons fermé les yeux au lieu de sanctionner les autorités qui ont permis ces constructions scandaleuses. Depuis quinze ans, nous portons la responsabilité de cette situation. »

Dans la foulée, le roi préconise de « ne plus agrandir de façon anarchique les villes et d'établir plutôt des localités de 40 à 50 000 habitants qui seront de véritables petites villes agricoles, agro-industrielles, des villes où l'on pratiquerait la formation professionnelle, des villes pouvant se suffire à elles-mêmes et évoluer dans un environnement économique et climatique sain ».

Mais, manifestement, le bâton l'inspire plus que la carotte et il conclut, menaçant : « Que les visages renfrognés et les propos pessimistes ne donnent pas l'occasion aux autres de nous critiquer pour les actes de 2 000 voyous ! Car ni 2 000, ni même 500 000 individus de cette espèce n'effraient un État de 20 millions d'habitants qui dispose de la force armée et de la foi, ou alors il ne resterait plus aux responsables à tous les niveaux qu'à disparaître[9]. »

Si les événements de juin 1981 ne l'ont guère « ébranlé » sur le coup, Hassan II tient un tout autre discours douze ans plus tard. Invité à comparer ces émeutes avec celles de 1965, il les juge infiniment plus graves, parce que « c'était voulu, organisé », contrairement aux premières, qualifiées de « spontanées ». Mais, surtout, le roi relève qu'elles sont intervenues quatre jours avant son départ pour Nairobi, où il allait plaider le dossier du Sahara[10].

Ce violent conflit social n'est évidemment pas étranger à la réaction très dure du souverain, deux mois et demi plus tard, devant les réserves exprimées par l'USFP face au contenu des résolutions adoptées à Nairobi, le 26 août, qui prévoient les modalités d'organisation du référendum d'autodétermination dont

le principe a été accepté, fin juin, dans la capitale kényane, par Hassan II[11].

Abderrahim Bouabid en prison

Tout en reconnaissant que l'acceptation du principe a pu désarmer les adversaires du Maroc et permettre au royaume de gagner du temps, le Bureau politique de l'USFP juge, le 8 septembre 1981, que le compromis de Nairobi comporte trop « d'incertitudes et de dangers ». C'en est trop pour Sa Majesté : Abderrahim Bouabid, figure légendaire de la classe politique marocaine, et quatre autres membres du Bureau politique sont arrêtés, jugés et condamnés à un an de prison ferme pour avoir incité le peuple au « désarroi », et pour « atteinte aux citoyens dans leur attachement à la personne du souverain ».

Enfermé à Missour[12] dans des conditions correctes, Bouabid en profite pour commencer à rédiger ses *Mémoires*, dont une partie sera rendue publique un quart de siècle plus tard par la Fondation créée à son nom. Ses écrits confirment qu'il existait bien de profondes divergences entre Mohammed V et le futur Hassan II, lequel a monté en puissance bien avant la mort de son père : « Le prince héritier, Moulay Hassan, affirme-t-il, n'hésitait pas à utiliser l'autorité qui s'attachait à son nom et à son rang pour agir ouvertement contre le gouvernement légal mis en place par son propre père. Il déclara plus d'une fois qu'il était le premier opposant. Il se comportait en politicien, sans retenue. »

Abderrahim Bouabid raconte également que le prince héritier lui avait confié avoir « l'ambition de jouer un rôle » dans la vie de son pays : « Tu sais, mon père est encore jeune. Je ne veux pas attendre de porter un dentier pour lui succéder !… Voilà le fond de ma pensée ! »

Une vaste campagne nationale et internationale pour la libération de Bouabid ne modifie pas l'attitude du souverain. On notera au passage que, dans les trois cents pages de *Hassan II, la Mémoire d'un Roi*, le nom de Bouabid n'est mentionné qu'une fois – pour lui reconnaître, il est vrai, des qualités d'« homme d'État ». C'est dire la place qu'occupe l'opposition dans les pensées de Sa Majesté…

L'incarcération de Bouabid et de ses camarades a des conséquences très importantes. Elle traduit l'exaspération de Hassan II qui, en quelques mois, estime avoir été défié au moins à trois reprises par son opposition de gauche :

D'abord, au printemps 1981, par plusieurs députés USFP annonçant au

président de la Chambre qu'ils ne siégeraient plus au-delà de juin 1981, pour protester contre l'allongement du mandat parlementaire. « Si ceux-ci se retiraient du Parlement, ils se couvriraient de ridicule », déclare le roi dans une conférence de presse donnée le 1er juin 1981[13].

Ensuite, au mois de juin, avec la grève générale lancée par la CDT.

Enfin, avec la décision, au lendemain de l'arrestation de Bouabid et de ses proches, des quinze députés socialistes de présenter individuellement leur démission pour protester contre l'embastillement de leur chef. Cette initiative provoque une nouvelle colère jupitérienne de Hassan II[14].

Cependant, six ans après l'assassinat d'Omar Benjelloun, la colère royale se révèle payante. Privé d'instructions de leur chef, exilé dans son propre pays, la plupart des dirigeants de l'USFP s'inclinent sans gloire devant les menaces du pouvoir. À l'exception de deux d'entre eux, les députés socialistes, soudain effrayés par leur audace, opèrent une reddition en rase campagne. Avocat d'extrême gauche, Ahmed Benjelloun, le jeune frère d'Omar, se souvient de cette grave crise : « C'était la débandade (…). Youssoufi a convoqué une réunion de la Commission administrative de l'USFP. Nous devions nous mobiliser pour expliquer à la base que nos responsables n'avaient en vue que le bien du parti. Ils ont été traités de tous les noms par les militants. Bouabid en a voulu à Youssoufi[15]. »

Abdelwahad Radi a pris la parole comme président du groupe parlementaire et a enfoncé le clou : « Vous pouvez philosopher tant que vous voulez, chacun peut être pour ou contre. La vérité, la voici : nous sommes des poltrons, des lâches, nous avons eu peur de Hassan II[16] ! »

Certes, la pratique de la « démocratie hassanienne », qui n'hésite pas à liquider les chefs de l'opposition – Ben Barka, Omar Benjelloun –, à leur envoyer des colis piégés – Yazghi – ou à les emprisonner – Bouabid –, invite à la réflexion. Il n'en reste pas moins qu'en se soumettant au diktat du Palais, les responsables de l'USFP engagent alors leur parti sur la voie d'une dangereuse *makhzénisation* qui, de concession en concession, les conduira à perdre l'essentiel de leur crédibilité.

Le triomphe des technocrates

Dix ans après avoir échappé miraculeusement à la mort dans son palais de

Skhirat, Hassan peut donc tout se permettre, y compris de jeter en prison le plus populaire de tous les politiciens marocains, qui compte de surcroît d'innombrables amis en Europe et dans le monde arabe. À cette chance insolente, qui n'a pu que frapper l'imagination des Marocains, est venue s'ajouter une forte croissance économique durant la plupart des années soixante-dix. Les exportations de phosphates contribuent notamment à enrichir le pays, au moins jusqu'à la Marche verte qui conforte une fois pour toutes, on l'a vu, le pouvoir longtemps menacé de Hassan II.

Mais, au début des années quatre-vingt, la situation économique se dégrade considérablement. La baisse sensible des exportations de phosphates, une hausse importante des prix du pétrole en 1979 et, surtout, le coût de la guerre au Sahara accroissent fortement le niveau de la dette extérieure, qui franchit le cap des 20 milliards de dollars. Le manque de disponibilités financières provoque de vives tensions sociales qui culminent en 1981, mais sans disparaître.

À partir de 1983, le royaume doit donc se résigner à une politique d'ajustement structurel et passer sous la coupe d'institutions internationales comme le FMI ou la Banque mondiale. Pour mettre en œuvre une politique de plus en plus libérale – moins d'intervention de l'État, moins de subventions, allégement des droits de douane, etc. –, Hassan II rappelle Karim Lamrani, un *self-made man* qui a fait ses preuves. Proche des milieux financiers américains, il joue le jeu des grandes institutions financières et se lance dans une politique hardie de désétatisation. Il s'en explique sans détour : « La gestion de nombreux secteurs de la vie nationale a été confiée à l'État non par vocation naturelle ou rationnelle, mais parce que, techniquement et financièrement, les nationaux ne se trouvaient pas aptes à l'assurer. Il en est différemment aujourd'hui et il convient dès lors d'envisager une politique hardie de désétatisation, et de rendre au privé tout ce qui lui revient naturellement et tout ce qui peut être plus utilement, plus efficacement, et d'une façon plus profitable pour tous, géré par lui[17]. »

Épuisé après trois années d'un dur labeur, Lamrani demande néanmoins, dans la seconde moitié de 1986, à être déchargé de ses fonctions pour « raisons de santé ».

Même si, dans le système hassanien, le Premier ministre a un pouvoir et une influence limités, le souverain ne fait alors aucun effort pour maintenir ou rendre un peu de prestige à la fonction. Il fait en effet appel à Ezzedine Laraki, un professeur de médecine, ministre de l'Éducation nationale depuis près de neuf ans. Accusé par de nombreux intellectuels d'avoir fait le lit des islamistes en créant une filière « sciences islamiques » et en s'entourant d'un certain nombre

de conseillers bornés ou incultes, Laraki ne fait en réalité qu'exécuter avec zèle la politique de Hassan II. Ayant décidé de faire revenir l'opposition au pouvoir, l'arabisation et ses corollaires apparaissent en effet au souverain « comme le gage fort qu'il peut offrir à peu de frais à l'Istiqlal », écrit Pierre Vermeren[18].

On notera au passage que le nouveau Premier ministre, qui a quitté en 1984 le Parti de l'Istiqlal, n'a pas la cote parmi les dirigeants des deux grandes formations historiques. Petite provocation supplémentaire de la part du roi…

La grande mosquée de Casa

Cependant, tandis que les petites gens sont frappées de plein fouet par les très fortes augmentations des produits de première nécessité, et que l'écart entre riches et pauvres ne cesse de se creuser[19], Hassan II lance les travaux de la grande mosquée de Casablanca qui porte son nom. Les travaux de la plus imposante mosquée d'Afrique permettent au souverain de réoccuper habilement le champ religieux, personne ou presque n'osant évidemment mettre en cause un tel projet. Une vaste souscription pilotée par l'incontournable Driss Basri est ouverte en juillet 1988, à laquelle chaque Marocain est fermement invité à apporter son écot. « Quand le roi demande une souscription comme celle-là, souscrire, c'est faire acte de double allégeance : à l'institution monarchique et à la personne du roi, car il ne s'agit pas d'argent », tranche Moulay Ahmed Alaoui, directeur du *Matin*, chargé de diffuser la bonne parole auprès de patrons pas toujours enthousiastes[20].

Mais si les Marocains, apeurés, se taisent, la presse étrangère, au grand agacement de Hassan, ne se gêne pas pour dénoncer une initiative jugée excessivement dispendieuse, et pour demander des explications. Début septembre, après une campagne qui tourne souvent au racket, près de 3 milliards de dirhams ont été collectés. Pour sa part, Charles Pasqua a fait don de 50 000 francs.

Tous les esprits chagrins qui, en France ou ailleurs, ne perçoivent l'événement qu'à travers le prisme de leurs préjugés à l'égard de la monarchie marocaine ne peuvent toutefois détourner Hassan II de son noble dessein. Si rien n'est trop beau pour Dieu, comme le souligne le roi en rappelant la construction des cathédrales dans l'Europe chrétienne du Moyen Âge, le paradis lui est aussi désormais acquis. En effet, selon un *hadith* célèbre, « quiconque a construit une mosquée où est invoqué le nom de Dieu, le Très-Haut lui construira une demeure

au paradis ».

Et, comme une bonne nouvelle ne vient jamais seule, le Maroc connaît en 1988 son plus fort taux de croissance depuis l'indépendance, avec une augmentation de 10 % de son PIB, due notamment à des pluies abondantes et à d'excellentes récoltes. Cerise sur le gâteau, les prix des phosphates sont repartis à la hausse, assurant d'importantes rentrées.

Poussé par les grandes institutions financières internationales, par les pays amis européens, mais également par une société civile dont les éléments les plus actifs – partis d'opposition et mouvement associatif – étouffent après vingt-cinq années de plomb, le régime est contraint de ravaler une façade fissurée de partout. Ses thuriféraires ont cependant de la peine à lâcher du lest. Supposé exprimer fidèlement la pensée du souverain, Moulay Ahmed Alaoui fixe une fois encore, en octobre 1988, les limites des concessions auxquelles le pouvoir est disposé en matière de libertés publiques. Selon lui, les « atteintes aux institutions, à la monarchie, à l'islam, à la démocratie et à l'intégrité territoriale » ne peuvent être considérées comme des « délits politiques », mais comme des « délits de droit commun », parce qu'il s'agit de « principes inviolables et sacrés » stipulés par la Constitution. Pour Hassan II, il n'y a donc pas de prisonniers politiques.

En septembre 1989, Hassan, qui se rend pour la première fois officiellement en Espagne depuis qu'il est monté sur le trône, précise sa pensée. Il se dit contraint de neutraliser les opposants quand ils commettent des crimes contre l'islam, la monarchie et le Sahara. « En dehors de ces trois cas, ajoute-t-il, je n'ai pas le droit de punir des délits d'opinion. »

Son entourage, lui, ne s'en prive pas. Pour avoir publié des communiqués dénonçant des cas de torture suivis de décès, le directeur de *L'Opinion*, Mohammed Idriss Kaïtouni, est condamné à deux ans de prison. Il est cependant assez vite libéré, Sa Majesté n'étant pas restée insensible à l'intervention des Chorfa idrissides[21] auxquels le journaliste est lié par le sang…

Les revues *Kalima*, qui apportait un air frais dans son traitement des sujets de société, et *Lamalif*, qui nourrissait depuis plus de vingt ans le débat politique, disparaissent. Elles agaçaient les apparatchiks du ministère de l'Intérieur.

De leur côté, les relations avec le pouvoir des deux partis historiques, l'USFP et l'Istiqlal, qui tiennent leur congrès durant le printemps 1989, s'améliorent lentement. L'alternance n'est pas encore d'actualité, mais les convergences sont réelles, aussi bien sur les institutions, qui ne sont plus remises en cause, que sur

la politique étrangère. Le gros point d'achoppement demeure la politique économique. Pour les socialistes, obéir aveuglément aux injonctions du FMI et de la Banque mondiale, comme le fait le Maroc, est tout simplement inacceptable. Selon eux, le Maroc reste un pays sous-développé, et y réduire le secteur public n'a pas de sens : il faut le rationaliser. Pour l'Istiqlal, moins fermé sur la question des privatisations, les thèses des experts libéraux de la Banque mondiale sont à peine moins insupportables. Mais Hassan II et son entourage jouent sur du velours, tant les visions des deux formations divergent sur le type de société souhaitable dans le royaume. L'accent mis sur l'identité arabo-musulmane du Maroc par l'Istiqlal, son nationalisme nourri de religieux, sa méfiance vis-à-vis de l'étranger sont autant de postures largement étrangères aux militants de l'USFP. Ceux-ci ne sont pas prêts à accepter – pas plus d'ailleurs que Hassan II – le choix du vendredi comme jour férié, l'ouverture de banques islamiques ou l'interdiction de la vente d'alcool aux musulmans.

Le fossé est encore tel entre le pouvoir et son opposition qu'en mai 1990 une motion de censure contre la politique du gouvernement Laraki, la seconde dans l'histoire du Parlement marocain, est déposée. Elle est largement repoussée – 200 voix contre 82 –, mais le message social de l'opposition est passé. Encore faut-il que celle-ci obtienne le départ de ce gouvernement « brutal » qui, selon les communistes, « dénude les masses en haillons pour habiller les bailleurs occidentaux ».

L'invasion du Koweït par l'Irak, en août 1990, précédant de quelques mois la première guerre du Golfe, ne contribue guère à rapprocher les deux points de vue. Hassan II n'a pas oublié les conditions cruelles dans lesquelles a disparu la monarchie irakienne. Il déteste également l'idéologie baathiste, à laquelle certains de ses sujets ont été longtemps sensibles. Enfin, une véritable solidarité existe entre familles régnantes. Mais les autorités marocaines ont aussi conscience que la population marocaine méprise les cheikhs du Golfe. Leur soutien à l'émirat du Koweït est donc discret. Pour l'essentiel, elles se bornent à interdire les manifestations programmées par l'opposition contre l'intervention menée par les Occidentaux. Elles craignent en effet des débordements en faveur de Saddam Hussein[22].

Hassan II rattrapé par son passé

L'année 1990 est compliquée pour le souverain marocain, rattrapé par son

passé. Avant même que ses alliés occidentaux préparent, au grand dam du peuple marocain, la riposte à l'envahisseur irakien, Hassan II subit les pressions conjuguées d'Amnesty International et des organisations marocaines de droits de l'homme établies au Maroc comme en Europe. En effet, alors que le royaume pense pouvoir fêter tranquillement l'« Année du Maroc » en France, Amnesty International publie au mois de février 1990 un rapport très sévère pour le régime, accusé de « recourir systématiquement à la torture et aux mauvais traitements contre les personnes maintenues en garde à vue au Maroc ». Les réactions du pouvoir sont vives, mais, une fois passé le coup de sang, Hassan II, intelligemment, institue le 20 avril un Conseil consultatif des droits de l'homme (CCDH). Même si la composition et la mission de ce CCDH sont plus que discutables[23], il s'agit d'un petit pas dans la bonne direction, qui montre que le souverain n'est pas totalement sourd aux critiques.

Cependant, il y a beaucoup plus grave. À l'automne, il est littéralement étrillé par le livre de Gilles Perrault, *Notre ami le roi*, dont la sortie provoque un séisme à côté duquel le coup de semonce d'Amnesty paraît presque insignifiant. Parfois volontairement excessif dans sa formulation pour mieux toucher le lecteur, le brûlot de l'auteur du *Pull-over rouge* connaît un énorme succès et frappe l'imagination des Marocains. Hassan II en est aussi surpris que furieux.

Interrogé quatre ans plus tard par Éric Laurent, Hassan II parle de « manipulation » de la part des éditions Gallimard : « Les Français, confie-t-il au journaliste, m'aiment bien. Ils m'ont vu sur la couverture en smoking, je suis élégant. Ils ont acheté le livre pour cela. Pour eux, c'était l'histoire d'un roi sympa[24] ! »

Laissons le roi à ses illusions. Ce qui ne fait aucun doute, en revanche, c'est que tout ce que la plupart des Marocains n'ont jamais osé dire se trouve mis sur la place publique avec une franchise aussi brutale que les méthodes du régime.

Paradoxalement, et même si la nomenklatura marocaine n'est pas prête à le reconnaître, l'ouvrage, qui pénètre sous le manteau dans le pays, permet de crever l'abcès. L'image que Gilles Perrault donne du régime est si exécrable que celui-ci ne peut se contenter de faire expédier des dizaines de milliers de télégrammes de protestation qui ne trompent personne.

Pour Moulay Hicham, qui avait alors une vingtaine d'années, « le livre de Perrault a été un tremblement de terre. Tout le monde était affecté par ce livre. On découvrait brusquement ce monarque éclairé avec sa face cachée et son système moyenâgeux. Cela a cassé la vitrine. Il y a eu beaucoup de résistance et

de dénégation de sa part au début. Il s'est raidi, mais il a su finalement prendre le bon virage en améliorant ses relations avec les gens, que ce soit les formations politiques, sa famille ou ceux qui étaient à son service ».

Le neveu de Hassan II se souvient que le livre, ou du moins de larges extraits – les « bonnes feuilles » publiées dans *L'Événement du Jeudi* –, était entré au Palais :

« Nous l'avions lu avec effarement. Mon oncle en parlait selon essentiellement deux axes : “Comment, moi, puis-je être responsable de Tazmamart ?! Comment puis-je en même temps embrasser mes petits enfants ?!” On était tous atterrés. On ne lui disait rien, car nous craignions ses colères !

« Il faut aussi replacer cela dans le contexte, poursuit Moulay Hicham. Il y a eu presque au même moment les émeutes de décembre 1990 à Fès, et la guerre du Golfe. Hassan II réalise qu'il n'est pas aussi omnipotent qu'auparavant. On a enfin une opinion publique qui compte. L'importance stratégique du Maroc diminuait. Et donc, avec elle, forcément, celle de Hassan II. Il doit trouver d'autres repères. Certes, il est dans le bon camp, et il a encore des marges de manœuvre, mais il lui faut définir un nouveau cap. Dans sa vie de tous les jours, il n'est plus le même. Je le ressens très nettement. Il balisait, il mettait des lignes rouges. Il se mettait à parler de la condition sociale au Maroc, de l'émergence du monde unipolaire et des conséquences pour le monde arabe[25]… »

De fait, après s'être braqué – on peut le comprendre ! –, le monarque a l'intelligence d'écouter de vrais amis de son pays, comme Michel Jobert, et de faire les gestes qu'il faut. L'« Année du Maroc » est évidemment oubliée, mais, surtout, les bagnards de Tazmamart (du moins les survivants), qui n'existaient, selon Driss Basri, que « dans l'imagination des ennemis du royaume », font leur réapparition. La famille Oufkir, Abraham Serfaty et bien d'autres détenus politiques sont également libérés. Nous verrons, dans le chapitre consacré aux relations de Hassan avec la France, que les dirigeants français se seraient bien passés de cet épisode…

La disparition d'Abderrahim Bouabid

La mort, le 8 janvier 1992, après plus d'un demi-siècle de vie militante, d'Abderrahim Bouabid, dernier dinosaure de la classe politique marocaine, est un événement considérable qui va peser lourdement sur l'avenir du pays.

Même s'il a dû composer toute sa vie avec un Palais qui ne lui a fait aucun cadeau, même si le poids des responsabilités et les pressions du *makhzen* et de l'appareil sécuritaire avaient fini par l'épuiser, on peut penser que cette personnalité exceptionnelle aurait négocié l'alternance dans de meilleures conditions que son successeur, et aurait épargné à la gauche marocaine quelques-unes de ses pantalonnades[26].

Ami de la famille du disparu, l'ancien ministre des Affaires étrangères Hubert Védrine est persuadé que Hassan II aurait instauré la « cohabitation » avec Bouabid : « Hassan II arrivait à tenir tous les Maroc ensemble, le moderne comme le féodal. Il était arrivé à la conclusion qu'il devait mettre la cohabitation en place avant sa disparition. Pour cela, à un moment donné, il a même remonté artificiellement les résultats de la gauche… Avec Bouabid, ç'aurait été très dur, car, tout en étant un démocrate, celui-ci avait l'âme d'un "sultan" de la gauche. Il ne se serait pas laissé impressionner par le roi. Mais Hassan II l'aurait fait quand même. Ç'aurait été très bénéfique pour le Maroc[27]. »

Trop intelligent et honnête pour accepter le fonctionnement cynique et cruel du régime, Bouabid a mal vécu cette contradiction fondamentale qui était source de souffrance, selon ses amis, et qui l'a conduit à abuser de l'alcool : « Il lui fallait oublier une réalité sur laquelle il avait trop peu de prise », relève un de ses proches.

Avec Bouabid, dernière victime de la politique hassanienne, le Maroc perd le seul homme dont la notoriété n'était pas loin d'atteindre celle du monarque, avec toutefois une image infiniment meilleure.

Quinze ans après sa mort, un des principaux dirigeants de l'USFP, Mohammed Lahbabi, ami du disparu, lui rend un vibrant hommage : « Abderrahim vivant, l'USFP n'a pas plié devant la stratégie du makhzen d'en faire un parti de gauche soumis et obéissant. Le maintien de son existence, de ses idéaux de progrès, de liberté, de démocratie, demeurés intacts pendant quarante ans est une victoire historique du peuple marocain et d'Aberrahim (…). »

Pour Lahbabi, Bouabid, refuser de se soumettre et de résister à « la corruption généralisée, sinon organisée », aux élections falsifiées, aux « constitutions du bon plaisir », aux complots et aux années de plomb avec leurs cortèges de victimes « larguées dans des fosses communes ou jetées dans des mouroirs », a contribué à modifier le comportement de Hassan II qui a fini par entrouvrir les portes de l'alternance consensuelle [28].

Sans doute soucieux de se montrer dignes du disparu, les quatre partis d'opposition représentés au Parlement – PI, USFP, OADP[29] et PPS[30] – demandent au mois de février 1992 la convocation d'une session extraordinaire afin de procéder à une révision des lois électorales. Trois mois plus tard, les mêmes, rejoints par la groupusculaire UNFP d'Abdallah Ibrahim, décident de se rassembler au sein d'un Bloc démocratique (Koutla Dimokratiya). Les Cinq publient une charte précisant leurs objectifs : réforme institutionnelle profonde, démocratisation et modernisation de l'administration, gouvernement représentatif de la volonté populaire, etc.

En réalité, Hassan II a répondu par avance, dans le discours du Trône du 3 mars, à ces exigences qui lui paraissent aussi déplacées qu'inacceptables : « Pour réussir et s'implanter, dit-il, la démocratie doit être administrée à des doses minutieusement étudiées et soigneusement adaptées », la Constitution ne pouvant à ses yeux que « consacrer le rôle fondamental dévolu par les traditions séculaires au roi du Maroc », traditions qui font « du trône la première des institutions, et de la monarchie le régime immuable de la nation ».

Pour l'opposition qui rêve de modernité et de partage du pouvoir, l'entêtement de Hassan II, arc-bouté sur ses prérogatives et qui, pas plus à la fin de son règne qu'à ses débuts, ne lâche rien, a quelque chose de désespérant. Exaspéré par l'intransigeance du souverain, Noubir Amaoui, secrétaire général de la CDT, proche de l'USFP, « pète les plombs » et demande que « le roi règne, mais ne gouverne pas ». Dans la foulée, il traite les dirigeants marocains de « groupes de filous sans avenir », voire de « bande de voleurs ». Quoiqu'il ait été défendu par plusieurs centaines d'avocats, ces fortes paroles lui valent deux ans de prison.

Toujours aussi formaliste, Hassan II n'a en réalité qu'un souci : éviter que l'opposition ne boycotte le référendum sur la révision de la Constitution de 1972. Il accepte donc des modifications mineures – âge d'éligibilité, âge du droit de vote, composition des bureaux de vote, etc. – qui ne changent strictement rien aux prérogatives du monarque.

La nouvelle Constitution présente cependant un certain intérêt, du moins sur le papier. Ainsi la création d'un Conseil constitutionnel est-elle une bonne idée, mais, comme il ne faut surtout pas prendre le moindre risque, Hassan II se réserve le droit de choisir cinq de ses neuf membres. Mais c'est surtout l'insertion dans le préambule d'une disposition affirmant l'« attachement » du Maroc aux droits de l'homme qui retient l'attention. Dix-sept mois après la création du CCDH, il s'agit là d'un nouveau geste du souverain, après un quart de siècle de violations grossières et répétées des libertés publiques et des droits

humains par son régime. Hassan II confirmera cette inflexion positive de sa politique en créant, dans le gouvernement qu'il forme le 9 novembre 1993, un ministère des Droits de l'homme, qu'il confie à un homme de bonne réputation, Omar Azzimane[31].

Le Parlement n'est pas oublié et peut, par exemple, créer des commissions d'enquête. Il faut toutefois convenir qu'à sa mort – et même depuis – on attendait toujours les premiers résultats des travaux de ces commissions…

À l'exception du très étrange parti communiste marocain, ou PPS[32], qui se prononce pour le *oui* au référendum, le Bloc démocratique, poussé par sa base, décide de ne pas participer au scrutin. Qu'à cela ne tienne : 97,4 % des Marocains se rendent aux urnes, et la révision est adoptée à 99,98 % des suffrages exprimés. Un score nord-coréen qualifié de « ridicule » par l'opposition et qui réjouit le ministre de l'Intérieur, Driss Basri, pour qui l'appel du roi a été « fort bien entendu et compris ».

Nullement découragé par l'attitude de l'opposition – il est vrai qu'entre-temps celle-ci n'a négligé aucun effort pour remporter le plus de sièges possible aux élections municipales et législatives de 1993 –, Hassan II affirme, à la veille du premier tour des législatives, qu'il pourrait faire appel à un Premier ministre issu de ses rangs : « Je serais heureux de collaborer avec ceux qui l'auront emporté[33]. »

Curieusement, moins d'un an après avoir subi un échec retentissant au référendum sur la Constitution – ses consignes d'abstention n'avaient pas été du tout suivies –, l'opposition remporte les élections au suffrage direct : 48 sièges pour l'USFP, 43 pour l'Istiqlal, loin devant les partis gouvernementaux. Deux femmes font également leur entrée au Parlement. L'euphorie qui règne dans ses rangs est néanmoins de courte durée. Le roi, dont le ministre de l'Intérieur a trafiqué les résultats du premier tour pour complaire à son maître, se rappelle au bon souvenir de ses opposants en donnant une large victoire, lors du second tour au suffrage indirect, aux formations qui le soutiennent !

La « marche de l'alternance »

L'alternance revisitée par Hassan II n'est pas encore acceptable par l'opposition. Dès le 28 septembre, Abderrahmane Youssoufi, premier secrétaire de l'USFP, démissionne de son poste et retrouve Cannes, où il a déjà passé de

nombreuses années en exil. Selon son entourage, il est tout simplement ulcéré par les « conditions inadmissibles » dans lesquelles ont eu lieu les deux tours des élections.

De son côté, l'opposition fait parvenir, début novembre, à Hassan un mémorandum dans lequel elle exprime ses desiderata, notamment ses réserves sur les ministères dits « de souveraineté » (Défense, Intérieur, Affaires étrangères et Justice) que le monarque entend se réserver ou attribuer à des inconditionnels.

L'initiative du Bloc démocratique déplaît profondément au roi, qui le confesse sans détour : « Pourquoi suis-je si amer ? Je le suis non parce qu'ils [les partis d'opposition] ont refusé de participer au pouvoir, mais parce qu'ils ont retardé la nouvelle marche que je voulais lancer ce 6 novembre : la marche de l'alternance (…). Mon amertume est celle du maître qui n'a pas été bien compris de ses élèves. » Se disant « littéralement consterné » par les raisons avancées par l'opposition, il explique que celle-ci voulait se réserver le choix du Premier ministre. Pour le monarque, une telle exigence est irrecevable, car « un Premier ministre doit connaître ses dossiers », ce qui, selon lui, ne saurait être le cas de l'opposition, en raison de son inexpérience gouvernementale. (Notons au passage que cet argument n'aura plus cours en février 1998, lorsque Hassan II fera appel à Abderrahmane Youssoufi…) Quant au ministère des Affaires étrangères, le confier à l'opposition ne pourrait conduire qu'à l'isolement du Maroc, après ses prises de position « extrémistes » pendant la guerre du Golfe. Enfin, pour que les choses soient bien claires, Hassan II affirme le plus sérieusement du monde qu'en ce qui concerne la Justice et l'Intérieur, une formation politique ne peut détenir de tels postes, et qu'il exclut « une fois pour toutes » d'y nommer « des membres de partis politiques, quels qu'ils soient[34] » !

Au cours des quatre années qui suivent, Hassan II, qui a toujours aimé « donner du temps au temps », prépare tranquillement une alternance à sa main.

En février 1994, un événement permet de comprendre le fonctionnement plus qu'ambigu de la « démocratie hassanienne ». À cette époque, la situation économique et sociale est si mauvaise que certains responsables syndicaux demandent à leurs représentants au Parlement de renoncer à leur mandat afin de protester contre l'absence de dialogue social. Quelques jours plus tard, le Premier ministre Karim Lamrani interdit une grève générale dont le mot d'ordre a été lancé par la CDT. Inspirée par le roi, l'argumentation du gouvernement est la suivante : « Si la Constitution du royaume garantit le droit de grève, elle en lie

l’exercice à la promulgation d’une loi organique », écrit Lamrani. Ce à quoi le chef de la CDT, Noubir Amaoui, rétorque : « Étant donné le principe de la hiérarchie des normes juridiques, une loi organique ne peut violer un principe constitutionnel. » En fait, dans ce débat, on retrouve une de ces chausse-trapes typiquement hassaniennes, puisque force est de constater que la loi organique n’a jamais été promulguée depuis son inscription dans la Constitution de 1962 ! Comme l’observe justement Mohammed Benhlal, « le refus d’achever la rédaction d’un article en attente depuis trente-deux ans est une manière de considérer un droit dans l’absolu et d’en suspendre indéfiniment l’usage[35] ». Autrement dit, le pouvoir tolère les grèves « syndicales », mais non les grèves « politiques ». Et il entend naturellement en apprécier seul la nature…

Le côté pervers

Arrogant avec son opposition, Hassan n’est guère plus respectueux avec le chef de son gouvernement et l’ensemble de la classe politique. « Pour moi, souligne Éric Laurent, ma longue fréquentation avec le Palais et sa cour a été une véritable leçon sur la servilité et la courtisanerie. Il n’y en avait pas un pour racheter les autres ! C’était fascinant. Je comprends qu’il se soit ennuyé, à la fin de sa vie, car ne voir que des nuques courbées, cela finit par être lassant. Une fois, alors que nous nous rendions en voiture au golf, juste avant je ne sais plus quelles élections, il me dit :

– C’est une catastrophe, j’ai regardé hier le débat télévisé. C’était affligeant. Mais qui va aller voter ? Personne n’a envie d’aller voter pour eux !

« Une autre fois, nous étions à Skhirat, il était neuf heures et demie du soir et Hassan me dit :

– Je vous ai préparé une petite surprise. Pour vous montrer que j’ai quelques relations, je vous ai organisé un dîner avec tous les responsables politiques marocains.

« Je lui réponds :

– Je vous demande pardon ?

– Mais oui, mais oui, je les connais tous, dit-il en riant. Voilà, ils vous attendent, ils sont chez Karim Lamrani [à l’époque encore Premier ministre pour quelques semaines]. Ils doivent être arrivés, ils vous attendent.

« Il était dix heures du soir et Hassan et moi avons continué à discuter : onze heures, minuit… Je dis alors :

– Majesté, peut-être devrais-je y aller ?

– Ne vous inquiétez pas, ils ne bougeront pas, ils ne bougeront pas !

« Je pars finalement de Skhirat à une heure moins le quart et j'arrive chez Karim Lamrani à une heure et demie. Ils étaient tous écroulés de fatigue : Lamrani, Ali Yata, el-Yazghi, tout le spectre…

– Je suis désolé, dis-je.

– Ah, monsieur Laurent, quel plaisir de vous voir ! me répond Lamrani.

« Cela, c'était le côté pervers de Hassan II[36]… »

En juin 1994, Hassan II remplace Karim Lamrani par Abdellatif Filali, grand commis de l'État, peu prolixe, quoique polyglotte. L'homme, qui a laissé un bon souvenir aux journalistes quand il était ministre de l'Information, au début des années quatre-vingt, paraît parfois un peu perdu dans l'univers impitoyable de la politique. Sa relation avec le Palais est d'autant plus étroite que son fils Fouad a épousé la fille aînée de Hassan II, Lalla Mériem. Cette relation se compliquera plus tard, quand le couple divorcera. Remplacé en février 1998 par Abderrahmane Youssoufi, Abdellatif Filali s'installe alors en grande banlieue parisienne. Il y rédigera, avant de mourir, ses mémoires dans lesquels, pour la première fois, il exprimera courtoisement quelques réserves sur un régime dont beaucoup se demandent comment il put le servir aussi longtemps.

À peine le nouveau gouvernement a-t-il pris ses fonctions que Hassan II reçoit à deux reprises, en juillet 1994, les chefs de l'opposition. Il entend les inviter à participer avant la fin de l'année à un gouvernement d'union nationale afin que le pays puisse surmonter ses difficultés économiques et sociales. Le 16 octobre suivant, le roi fait une « concession » importante en acceptant que le poste de Premier ministre soit dévolu à une personnalité de l'opposition. Même si une partie non négligeable de celle-ci renâcle à l'idée de gouverner avec les partis « administratifs », ses chefs semblent disposés à franchir le Rubicon. Il reste cependant un obstacle de taille : la présence dans le gouvernement de Driss Basri, à laquelle ils s'opposent totalement. Ils y sont d'autant plus hostiles que le ministre de l'Intérieur vient d'inclure dans une délégation officielle qui participe aux débats du Comité contre la torture, à Genève, un certain Kaddour Yousfi, ancien responsable du tristement célèbre centre de détention et de torture Derb

Moulay Chérif[37].

Ne tenant aucun compte de cette provocation, encore moins des circonvolutions de l'opposition, soucieuse de ne pas heurter la susceptibilité royale, Hassan II renonce aussitôt au gouvernement d'alternance, jugeant qu'accéder aux raisons de l'opposition serait gravement nuire aux institutions sacrées du pays…

Petits gestes envers les Imazighen

S'il est un domaine où Hassan II aurait pu prendre ses distances avec ses opposants ou concurrents nationalistes et s'attirer les bonnes grâces d'une partie de ses sujets, c'est bien celui des relations avec le monde berbère, les *Imazighen* ou « hommes libres ». Mais, encore peu sûr de lui et soucieux de ne pas ouvrir contre eux un nouveau front, Hassan II s'aligne sur leurs positions au début des années soixante. Comme le souligne le professeur de droit Abdellatif Aguenouch, le roi, voulant doubler « sur leur gauche » ses rivaux de l'Istiqlal et de l'UNFP et damer le pion aux nationalistes arabes du Proche-Orient, fait inscrire dans la Loi fondamentale de juin 1961 les passages suivants : « Le Maroc est un royaume arabe et musulman » ; l'État est tenu de « dispenser l'instruction suivant une orientation arabe et islamique ; enfin, « la langue arabe est la langue officielle et nationale du pays[38] ».

Cependant, sous les pressions de personnalités berbères auxquelles le roi, semble-t-il, aurait été sensible, la mention « royaume arabe » disparaît du texte de la Constitution de décembre 1962, de même que la langue arabe, si elle reste la langue *officielle*, n'est plus la langue *nationale*.

L'amertume des Imazighen, qui estiment avoir été à la tête de la résistance contre l'occupant français, n'en est pas moins forte. Ils se sentent largement marginalisés et la création, une vingtaine d'années plus tard, d'un Institut d'études berbères ne change rien à la donne.

Comme pour le statut des femmes marocaines, Hassan II ne touche à rien pendant plus de trois décennies. Il faut attendre le 1er mai 1994 et la condamnation à de lourdes peines de prison de jeunes enseignants amazigh, coupables d'avoir porté une banderole réclamant l'enseignement de la langue berbère, pour que le roi bouge enfin face à l'ampleur des réactions.

Ayant senti la nécessité de lâcher un peu de lest, et sans doute pas mécontent

de titiller les partis nationalistes avec lesquels il est en froid, il annonce le 20 août qu'il a donné des instructions pour que le berbère soit enseigné. Par ailleurs, des micro-journaux télévisés dans les trois langues berbères pratiquées au Maroc – le *tarifit* dans le Rif, le *tamazight* dans le Moyen-Atlas et le centre du pays, le *tachelhit* dans le sud – font leur apparition.

La prudence de Hassan II en ce domaine, pour ne pas parler de pusillanimité, peut s'expliquer par l'Histoire. Pour le trône alaouite, si l'on en croit Mohammed Chafiq[39], il y a quatre domaines réservés : l'islam, la justice, la diplomatie et la politique à suivre à l'égard de la berbérité. Encore en 1979, alors qu'on lui parlait du « danger » que représentaient l'USFP et l'Istiqlal, Hassan II, selon Chafiq, aurait répondu : « Pour moi, il n'y a que deux problèmes : l'armée et les Berbères ! »

La question berbère est donc très importante. « Mohammed V, ajoute Chafiq, a dû le mettre en garde, attirer son attention sur l'opposition entre la dynastie alaouite et le monde amazigh. Au début du XXe siècle, avant le début du Protectorat, la dynastie était au bord de la faillite. L'entourage du sultan le poussait à ce que les "infidèles" fassent la guerre aux "mécréants", c'est-à-dire les Berbères (…). Lyautey nous a fait énormément de mal. Il appelait les Arabes les "chefs naturels". Dans les années quarante, quand le nationalisme politique prend forme, les notables marocains participaient aux festivités chaque fois qu'une tribu berbère était battue. »

Toujours selon Chafiq, la grande majorité de ceux qui se sont battus contre l'occupation française étaient berbères. Au début des années cinquante s'est formée dans une clandestinité totale une armée de libération qui est apparue en octobre 1955 à Tizi Ouzli, dans le Rif, et à Immouzer, dans le Moyen-Atlas : « Deux mille combattants sont sortis de terre. Moulay Hassan a lutté contre cette armée, malheureusement avec d'autres Berbères. Ils ont fini par se rallier à Mohammed V. Cela veut dire que les Berbères étaient de bonne foi et qu'ils croyaient que la berbérité allait être prise en main.

« Personnellement, poursuit le vieux militant amazigh, dès 1973 je me suis mis à réfléchir. Ce serait dommage, me suis-je dit, que le Maroc soit détruit à cause d'une opposition entre Arabes et Berbères. Je vais donc faire tout ce que je peux pour amener le débat à se tenir sur le plan culturel. L'une des causes du retard du Maroc a précisément été cette opposition (…). Pour que ce soit culturel, il faut qu'on s'occupe de notre culture. J'ai fait un dictionnaire en trois volumes arabe/berbère marocain. Cela m'a pris vingt-sept ans de travail ! Le premier volume est sorti en 1990. L'Académie royale, à la demande de

Hassan II, a récupéré le tout pour 50 000 dirhams, et la diffusion a été très limitée : il y avait en effet une volonté très claire de ne pas diffuser la culture berbère, aussi bien sous Hassan II que sous Mohammed V. »

Mohammed Chafiq regrette également que Hassan II se soit opposé à la publication d'un Coran en berbère rédigé par Hussein Jouhadi.

Le souverain est néanmoins curieux de connaître la place exacte que le berbère occupe dans le dialectal marocain : « En 1983, se rappelle Chafiq, Hassan II m'a demandé, *via* le secrétaire perpétuel de l'Académie royale, de lui faire une liste des mots du dialectal marocain d'origine berbère. Parce que, expliquait-il, chaque fois qu'il rencontrait des Orientaux, il employait le marocain, et ils ne comprenaient pas ! »

Finalement, Chafiq est convenu avec le roi de marquer d'un astérisque les mots arabes d'origine berbère dans le dictionnaire sur lequel il travaillait. Il a également écrit un livre sur le dialectal marocain, dans lequel « il démontre que si 70 % des mots sont d'origine arabe, la syntaxe, elle, est berbère »…

Selon Chafiq, Hassan II, sous la pression notamment des États-Unis qui le poussaient à démocratiser son régime, avait fini par accepter l'idée d'un Institut de la culture populaire. Le Parlement a entériné ce choix, mais l'Istiqlal a bloqué le projet jusqu'à ce que Mohammed VI donne enfin son feu vert à la création de l'IRCAM (Institut de recherches de la culture amazigh).

Chafiq, pour qui les droits des Berbères font partie des droits de l'homme, n'a toujours pas oublié les « mauvaises manières » de Driss Basri. Ainsi, lors du recensement de 1994, il n'y avait aucune question sur les langues parlées par les Marocains, « comme si le berbère était une langue morte. Un jour, Driss Basri est même allé jusqu'à me dire : “Dites-moi : dans combien de temps pensez-vous que le berbère sera mort ?” On ne pouvait être plus clair[40] ! »

« Le Maroc au bord de la crise cardiaque »

En 1995, Hassan II prend connaissance avec stupéfaction d'un rapport de la Banque mondiale brossant un tableau plus que sombre de la situation économique et sociale du royaume. Le ton est alarmiste et tous les clignotants sont au rouge. Plutôt que de cacher soigneusement la réalité à ses sujets, comme il lui est arrivé si souvent de le faire, Hassan II prend le taureau par les cornes. Le rapport est rendu public et le roi affirme haut et fort que « le Maroc est au

bord de la crise cardiaque ».

Sa démarche est d'autant moins évidente que la Banque mondiale, en liaison avec le Fonds monétaire international, était à l'origine du Plan d'ajustement structurel (PAS) du début des années quatre-vingt, plan d'austérité qui avait pour objet de réduire les déficits du budget de l'Etat et qui avait laissé de bien mauvais souvenirs. Son efficacité pouvait également être mise en cause puisqu'une bonne dizaine d'années plus tard, le royaume connaissait à nouveau de sérieuses difficultés. Certes, les équilibres macroéconomiques avaient été rétablis en partie mais les inégalités sociales s'étaient encore creusées. Cette fois, le Maroc est contraint d'entamer un processus des réformes structurelles exigées par la puissante institution financière. Rabat est ainsi tenu de respecter un cahier des charges moyennant le financement par la BM de cent trente projets dont le montant atteindra jusqu'en 2002 près de 7,5 milliards de dollars. Ce programme définit précisément les priorités du développement du citoyen par la lutte contre l'exclusion de toutes sortes, l'alphabétisation et l'égalité entre les sexes. Il vise naturellement à promouvoir le développement économique du pays, à soutenir le gouvernement dans les secteurs où l'État est le plus vulnérable et à rationnaliser la gestion publique à travers des réformes ciblées. Il ne néglige aucun secteur et entend réformer en profondeur aussi bien l'Éducation nationale que l'Administration et la Justice. Il veut aussi mettre à niveau le secteur privé, l'industrie et les télécommunications, restructurer ou privatiser des entreprises publiques. Ce plan inclut encore la gestion de l'eau, le développement du monde rural, la lutte contre la sécheresse, la pêche et le tourisme. Tout passe sous les fourches caudines de la Banque mondiale, y compris la politique monétaire du gouvernement et l'affectation des recettes engendrées par les privatisations.

Onze ans après la mort de Hassan II, la plupart des économistes comme les experts de la Banque mondiale estiment que le Maroc a mieux évolué durant les dernières années du règne de Hassan II que durant le règne de Mohammed VI, où les disparités entre pauvres et riches semblent se creuser.

Quelle qu'ait pu être sa colère après la publication du livre de Gilles Perrault et le refus, en 1992, du Parlement européen de valider l'aide destinée au Maroc en raison des violations des droits humains, Hassan II, conscient également qu'avec la chute du mur de Berlin il ne pouvait plus se prévaloir de son combat contre le communisme pour conserver ses amitiés occidentales, a su s'adapter. Il comprend que la survie de la monarchie passe par une libéralisation politique et une ouverture économique. Les institutions financières internationales servent ses desseins et, se retranchant derrière leurs injonctions, son régime multiplie les

réformes. En dépit de nombreux dérapages, à commencer par la campagne d'assainissement, Hassan II permet au patronat de s'affirmer et à une bourgeoisie d'affaires de se développer.

Quelques semaines avant son décès, Hassan II voit d'ailleurs aboutir l'opération économique qui reste jusqu'à nos jours le plus bel exemple de bonne gouvernance en matière de concession : la deuxième licence GSM. Celle-ci rapportera plus de un milliard de dollars à l'État et deviendra un cas d'école dans la littérature de la Banque mondiale. Auparavant, l'alternance consensuelle – à laquelle le monarque tenait tant – était intervenue, l'opposition ayant renoncé à la culture du refus.

L'opposition rompt avec la culture du refus

Grand amateur de référendums, Hassan II tue le temps en conviant son « cher peuple » à se prononcer, en septembre 1995 et septembre 1996, sur des amendements constitutionnels[41]… Alors que sa santé décline – il a eu une sérieuse alerte pulmonaire lors d'un séjour aux États-Unis en 1995 –, il est plus que jamais décidé à instaurer l'alternance. Dans le calendrier qu'il a établi, ce sera à l'occasion des élections législatives prévues en novembre 1997 pour la Chambre des représentants et en décembre pour la Chambre des conseillers.

Au cours des années précédentes, il a fixé un certain nombre de lignes rouges que l'opposition s'est résignée à ne pas franchir. Déjà, avant les élections communales de juin 1997, onze partis politiques, dont cinq d'opposition, ont signé avec le ministre de l'Intérieur une charte politique dans laquelle ils s'engageaient notamment à respecter la loi, tandis que l'administration veillerait à « sanctionner les pratiques illégales ». La stupeur est vive dans le monde politique : depuis quand des partis qui se disent démocrates prennent-ils l'engagement de respecter aveuglément la loi ? Zakya Daoud et Brahim Ouchelh, deux fins connaisseurs de la politique marocaine, résument bien la situation nouvelle en écrivant que cette charte marque indiscutablement « un tournant politique », l'opposition – en particulier l'USFP – rompant avec une longue culture du refus[42].

Curieusement, le ministre de l'Intérieur Driss Basri, peu habitué à complimenter l'opposition, salue immédiatement la « victoire » du Bloc démocratique, arrivé en tête lors de ce scrutin : « La progression de 10 % réalisée par la Koutla, dit-il, lui permet d'espérer davantage lors des élections

législatives. » L'alternance est en route…

Les résultats des élections législatives du 14 novembre 1997 ne surprennent donc personne. Le Bloc démocratique arrive à nouveau en tête avec 102 sièges, mais, cette fois-ci, contrairement aux communales où elle avait été balayée par l'Istiqlal, l'USFP précède nettement son vieux rival, avec 57 sièges contre 32 ! En cinq mois, la tendance s'est miraculeusement inversée en sorte que l'alternance puisse être crédible, l'USFP étant la seule formation politique importante à présenter un véritable profil d'opposant.

Il y a pourtant plus grave : non seulement les deux partis historiques commettent l'erreur d'entrer dans un gouvernement d'alternance aux conditions du Palais, mais encore ils y entrent affaiblis par leurs vieilles querelles, par leurs visions de l'avenir profondément différentes, et par l'absence d'un programme commun minimal. Fatiha Layadi et Narjis Rerhaye résument le sentiment général : « Comment imaginer que des partis politiques puissent aller aux élections avec des programmes différents et opposer leurs candidats les uns aux autres, tout en promettant à leur électorat que, plus tard, quand on sera aux affaires, on aura le temps de tout faire converger[43] ? »

Dans ces élections décidément curieuses, le Mouvement démocratique et social (MDS), un de ces nombreux partis dits « micro-ondes » ou « cocottes-minute », dirigé par l'ancien tortionnaire Mohammed Archane, fait aussi bien que l'Istiqlal. Tout cela n'a aucun sens et revient à prendre les Marocains pour des imbéciles. En dépit des vives protestations des dirigeants de l'Istiqlal et de quelques élus de l'USFP – dont un, Mohammed Hafid, refuse d'être « un faux parlementaire » –, Abderrahmane Youssoufi acceptera, trois mois plus tard, d'être le Premier ministre d'un gouvernement d'« alternance contrôlée » issu d'une parodie d'élections.

Invité quelques années plus tard à s'expliquer sur ce moment historique de la vie politique marocaine, Driss Basri reconnaîtra avoir trafiqué ces élections : « J'ai toujours privilégié l'intérêt du trône et du Maroc, dit-il, au détriment de ma personne. Si on a prétendu que j'ai eu à accorder un siège à un tel ou à en retirer un à tel autre, je considère cela comme un détail. Un détail insignifiant ! Le plus important pour moi était la réussite du processus (…). En ce qui me concerne, j'accepte d'être accusé d'avoir arrangé quelques députations. Je n'étais qu'un instrument sans intérêt personnel, neutre. Et si l'objectif était noble et décisif, comme l'alternance, ces menus détails ne comptent plus[44]. » Sans commentaire !

Même si son parti n'a remporté en définitive que 18 % des suffrages et 20 % des sièges, Abderrahmane Youssoufi accepte donc, le 4 février 1998, de former le premier gouvernement d'alternance, qu'il présentera six semaines plus tard au souverain. Comment cet homme de principes qui, à maintes reprises, a exprimé fortement son aversion pour la manière de régner de Hassan II, a-t-il pu accepter toutes les conditions posées par le roi : ministères de souveraineté échappant aux partis qui soutiennent la coalition gouvernementale, maintien de Driss Basri à l'Intérieur, élections trafiquées passées par pertes et profits… À quoi s'ajoute la nécessité de composer avec des formations qui sont loin de partager les idées des socialistes !

Dans un entretien accordé au journal *Le Monde* quatre ans et demi plus tard, Youssoufi a avancé une première explication : « Le Maroc frôlait la catastrophe, souligne-t-il. Conduire l'alternance n'a pas été une chose facile, nous n'avons été aidés en rien, pas même par le climat, puisque, pour la quatrième année, le pays souffrait d'une sécheresse terrible. »

De fait, le souci de « sauver la patrie », la santé fragile du souverain, les incertitudes pesant sur l'avenir, ainsi que le désir légitime, pour des hommes politiques, de goûter au pouvoir, ont dû lever les dernières hésitations de Youssoufi et de ses amis.

La soif de changement des Marocains et le respect que sa personnalité inspire encore sont tels que le nouveau Premier ministre bénéficie d'une période de grâce, et que ses compatriotes ferment les yeux sur les conditions dans lesquelles il a accédé au pouvoir. Mais il y a quand même quelques mauvais esprits pour analyser lucidement la situation. Commentant la composition du cabinet Youssoufi, l'hebdomadaire *La Gazette du Maroc* observe ainsi cruellement que Driss Basri gère et contrôle depuis longtemps « les élections, les régions, les communes, les impôts, les affaires du Sahara occidental, les chômeurs diplômés, les émeutes, l'agriculture et même le golf » ! Si l'on garde à l'esprit que les autres ministères dits de souveraineté ont en charge la politique étrangère, les Affaires islamiques et la Justice, on peut se demander sur quoi portera l'action du Premier ministre…

En dépit de quelques gestes symboliques qui mettent en évidence son honnêteté foncière – il enjoint à ses ministres de présenter une déclaration de leurs biens, veille à s'acquitter du péage sur l'autoroute Rabat-Casablanca –, Youssoufi découvre vite ses limites. En septembre 1998, soixante-douze gouverneurs et walis sont nommés par Driss Basri sans que le Premier ministre ait été consulté. Aucun d'eux, de surcroît, n'est proche de l'USFP…

Quelques mois plus tard, le 7 mars 1999, le même Driss Basri adresse une circulaire aux préfets leur demandant d'interdire « toute activité de partis politiques et d'associations dans les édifices publics ». Les protestations d'*al-Ittihad al-Ichtiraki*, l'organe de l'USFP, n'y changent rien. Plus que jamais, Basri apparaît comme un Premier ministre *bis*, doté de pouvoirs et d'une influence d'autant plus étendus qu'il relève directement de l'autorité du roi.

À l'USFP, le malaise est tangible. Sociologue de renom, Mohammed Guessous estime qu'il y a « trois gouvernements » au Maroc, et que Youssoufi n'en dirige qu'un seul : « Le premier gouvernement, dirigé par le Premier ministre, se situe dans un cadre constitutionnel et légal, alors que le deuxième, constitué des services de sécurité, des Renseignements et de l'armée, n'obéit pas aux lois et agit loin de tout contrôle parlementaire ou gouvernemental » ; il y a enfin le « gouvernement des mafias », qui se sont développées « grâce à la drogue, au marché noir et au secteur informel ».

En réalité, c'est un cadeau empoisonné que le roi a fait à l'opposition, à laquelle il ne concède pratiquement rien. Ce qui l'intéresse, c'est l'image du royaume, sa propre image de souverain moderne, mais, selon la formule heureuse d'Abdallah Saaf, « Hassan II était un politique qui avait pour compagnons de travail des techniciens[45] ».

Ainsi, même dans le domaine de l'enseignement, domaine sinistré s'il en est, en raison des séquelles de politiques calamiteuses, le monarque, qui veut l'adéquation de l'école et de l'université au marché du travail, fait appel en mars 1999 à son conseiller Meziane Belfkih pour conduire la COSEF (Commission spéciale Éducation et Formation). Avec l'aide de trois ministres et de deux secrétaires d'État chargés de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle, Belfkih mène sa barque tant bien que mal, pour tenter de mettre à niveau un système éducatif en faillite. Hormis des progrès intervenus dans le monde rural, les résultats restent médiocres ; l'école continue à produire des inadaptés, et l'université des chômeurs. De l'avis unanime, y compris de personnalités comme l'ancien Premier ministre Abdellatif Filali[46], l'enseignement demeure le grand échec du règne de Hassan II.

Dans les derniers mois de sa vie, sous le gouvernement Youssoufi, les Conseils des ministres avaient lieu tous les deux mois, essentiellement pour boucler le travail gouvernemental. Hassan II voulait que Youssoufi réussisse. Alors qu'il pouvait se mettre en colère contre ses prédécesseurs, Hassan II,

raconte un ministre témoin, « faisait preuve de la plus grande courtoisie avec Abderrahmane Youssoufi. Il était même plus que courtois, il était encourageant : “Vous êtes sur le bon chemin. Je suis content. C’est du bon travail” ».

Les couleuvres avalées par Youssoufi

En dépit des encouragements ainsi prodigués, Youssoufi avale toutes sortes de couleuvres sans protester, comme le refus d’autoriser l’AMDH[47] à organiser un spectacle à l’occasion de son vingtième anniversaire, ou l’humoriste Bziz à passer à la télévision, ou encore Amnesty International à tenir son congrès au Maroc.

Dans ce dernier cas, le Premier ministre subit un véritable camouflet. À la fin de l’année 1998, Amnesty International, pour bien marquer son approbation des progrès accomplis par le Maroc dans le domaine des droits de l’homme, envisage de présenter à Rabat, l’année suivante, son rapport annuel. L’organisation humanitaire y pense d’autant plus sérieusement que le gouvernement marocain est conduit depuis mars 1998 par le socialiste Abderrahmane Youssoufi. Elle lui fait donc part de ses intentions. Ce dernier, qui n’a jamais caché ses sympathies pour Amnesty, tient beaucoup à ce que celle-ci vienne à Rabat, et le signale au souverain. Hassan II, lui, n’est pas de cet avis. Il n’a jamais aimé cette organisation, qui ne l’a guère ménagé dans les années quatre-vingt. En 1993, il déclare même à la chaîne de télévision française TF1 : « Amnesty est une vieille boîte complètement défraîchie qui ne sert plus à rien. Je ne vois pas ce qu’elle vient faire en mettant le nez dans nos affaires[48]. »

Mais, en même temps, Hassan ne veut pas fâcher Youssoufi, qui lui est indispensable. Quelques semaines plus tard, alors que le secrétaire général d’Amnesty, Pierre Sané, venu sonder les autorités marocaines en vue de la réunion de son organisation, vient de repartir, le roi se rend dans les bureaux de la primature, situés dans l’enceinte du Palais, et invite Youssoufi à faire un tour en voiture avec lui. Tout en conduisant, Hassan II introduit une cassette dans le lecteur du véhicule. On entend alors un collaborateur de Pierre Sané dire sur un ton ironique à son patron : « Tu as beaucoup de chance, tu vas avoir l’honneur de rencontrer le roi du Maroc ! » Et Sané de répondre sur le même ton : « Au contraire, c’est lui qui aura l’honneur de me rencontrer ! » Après avoir écouté cet enregistrement effectué par les services du ministre de l’Intérieur Driss Basri dans la chambre d’hôtel de Sané, le roi se tourne vers Youssoufi et, en comédien

accompli, lui sert la grande tirade du souverain accablé par une attitude aussi déplacée ! Youssoufi fait aussitôt savoir à Sané qu'il ne sera pas possible d'accueillir Amnesty.

Cette anecdote est tout à fait révélatrice du comportement royal. On passera sur les professions de foi dans lesquelles il affirme que « l'islam est hostile à l'esprit d'inquisition », que « la vie privée est pour nous un sanctuaire inviolable », ou encore que l'islam « interdit formellement d'épier les secrets de nos semblables49 ». Ce qu'il faut retenir de tout cela, c'est, outre la soumission de Youssoufi, l'incroyable obstination du monarque : jusqu'à la fin de sa vie, il ne lâche rien. Il tient beaucoup à son Premier ministre et le montre à plusieurs reprises en se rendant notamment à son chevet, en juin 1999, après son hospitalisation à la suite d'un malaise. Mais son aversion pour Amnesty est encore la plus forte. Il lui faut donc trouver une solution, et le manipulateur qu'il est monte ce scénario de petit barbouzard indigne de l'image qu'il entend laisser.

Youssoufi ne bronche pas non plus lors de l'expulsion des correspondants de la BBC et de l'AFP. En revanche, son gouvernement résiste aux pressions des islamistes et ne cède pas sur l'élection de Miss Rabat, lors du premier concours de beauté de ce genre organisé au Maroc !

« Gouverner le pays quand il a des problèmes complexes et quand il n'a pas assez de moyens administratifs, juridiques, financiers et politiques, alors la bataille s'avère effectivement difficile », confie-t-il au quotidien arabe *al-Hayat* au bout d'une année de gouvernement.

Hormis l'enseignement primaire en milieu rural et quelques initiatives en matière de logement social, le bilan de Youssoufi, au moment où disparaît Hassan II, est plus que médiocre. « Rien ne marche, à l'exception des finances publiques bien tenues », relève le 9 juin 1999 *L'Économiste*, quotidien indépendant pour qui, après quinze mois passés au pouvoir, il est évident que « le gouvernement actuel est incapable de relancer l'économie ».

Malheureusement, la mort de Hassan II ne changera rien, Youssoufi se révélant incapable de profiter de cette opportunité historique et prenant même des décisions liberticides qui le priveront du peu de crédibilité qui lui restait.

1- Omar Bendourou, *Le Régime politique marocain*, Éditions Dar al Qalam, Rabat, 2000, p. 172.

2- Thèse développée par *Le Journal hebdomadaire* du 21 juin 2003. Les services secrets marocains approchent un certain Motii, responsable islamiste, et l'invitent à régler une fois pour toutes le cas de Benjelloun, « ce communiste et cet impie ».

3- M. el-Yazghi, *Dhakirat al-Mounadel*, *op. cit.*, p. 46.

4- Entretien avec l'auteur.

5- Discours lors de la séance d'ouverture, le 14 octobre 1977, à la Chambre des représentants.

6- Confédération démocratique du travail, proche de l'USFP.

7- Voir *Le Monde* du 1er juillet 1981. Le pouvoir marocain parle, lui, de 66 morts.

8- *Annuaire de l'Afrique du Nord*, année 1981, p. 222.

9- Discours prononcé à l'occasion de la fête de la Jeunesse, le 8 juillet 1981.

10- *La Mémoire d'un roi*, *op. cit.*, p. 213.

11- On distingue généralement Nairobi I, fin juin, lors du sommet de l'OUA, de Nairobi II, fin août, limité au Maroc, à l'Algérie et à l'ONU.

12- Dans l'est du pays.

13- *Discours et interviews*, *op. cit.*, t. VII, 9 octobre 1981, p. 182.

14- Selon Ahmed Benjelloun, cet épisode a beaucoup marqué Bouabid : « On le sentait désespéré après sa libération. Il était méfiant vis-à-vis de ses plus proches collaborateurs. » Entretien avec l'auteur.

15- *Ibid*.

16- *Ibid*.

17- Dépêche de l'AFP du 14 avril 1985.

18- *École, élite et pouvoir au Maroc et en Tunisie au xxe siècle*, Tunis, Alizés, 2003.

19- Le rapport de la Banque du Maghreb sur l'exercice 1987 indique que 6 % des ménages les plus riches consomment autant que la moitié la plus pauvre du pays.

20- Intervention devant les patrons de la CGEM, le 27 juillet 1988.

21- « Descendants du Prophète ».

22- À certains membres de son entourage, Hassan II va même jusqu'à dire : « Mon cœur est avec Saddam, mais ma tête est avec le Koweït. »

23- La seule présence dans cette nouvelle instance du ministre de l'Intérieur Driss Basri en dit long sur le chemin qui reste à parcourir !

24- Entretien avec l'auteur.

25- Entretien avec l'auteur.

26- Abderrahmane Youssoufi, puisque c'est de lui qu'il s'agit, n'a pas voulu répondre favorablement à deux demandes d'entretien de la part de l'auteur, qui souhaitait qu'il s'explique sur sa primature. Il semble d'ailleurs qu'il ait refusé toutes les demandes d'entretien faites par la presse.

27- Entretien avec l'auteur.

28- Allocution prononcée le 16 janvier 2006 lors d'un colloque de la Fondation Bouabid en hommage à A. Bouabid.

29- Organisation pour l'action démocratique et populaire.

30- Parti du progrès et du socialisme.

31- On ne peut en dire autant du successeur d'Azzimane, l'avocat Mohammed Ziane, qui, parmi d'autres dérapages, se montra d'une incroyable agressivité à l'égard des survivants du bagne de Tazmamart.

32- Depuis une vingtaine d'années, le PPS s'est fortement *makhzénisé*, à l'instar de la plupart des partis, et au grand dam de nombreux vieux militants. Ses responsables actuels, devenus ministres, ont poussé la courtisanerie à des niveaux rarement atteints.

33- Interview à Antenne 2.

34- Discours prononcé à l'occasion du 18e anniversaire de la Marche verte.

35- *Annuaire d'Afrique du Nord*, 1994, p. 572.

36- Entretien avec l'auteur.

37- Hassan II semble prendre ainsi un malin plaisir à provoquer l'opinion publique locale et internationale. Les exemples abondent, nous y reviendrons.

38- *L'Amazighité : une marocanité spoliée d'un Maroc pluriel* (15 août 2003, consultable sur Internet).

39- Entretien avec l'auteur.

40- *Ibid*.

41- Voir troisième partie, chap. 1, p. 561.

42- « Le Maroc prêt pour l'alternance », *Le Monde diplomatique*, juin 1977.

43- F. Layadi et N. Rerhaye, *Maroc, chronique d'une démocratie en devenir*, Eddif, Casablanca, 1998, pp. 71 et sq.

44- *Le Journal hebdomadaire*, 10-16 mai 2003.

45- Entretien avec l'auteur.

46- Dans ses mémoires, Abdellatif Filali écrit que le Maroc « a formé une élite, mais n'a pas éduqué un peuple », et que l'éducation doit être la priorité des priorités, avant même l'agriculture et l'industrie (cf. pp. 87 et 88).

47- Association marocaine des droits humains.

48- Déclaration à TF1, le 16 mai 1993.

49- *Le Génie de la modération, op. cit.*, p. 281.

Deuxième partie

Hassan et les grands de ce monde

« Ce monde est un grand bal où des fous déguisés, sous les risibles noms d'Éminence et d'Altesse, pensent enfler leur être et hausser leur bassesse. »

Voltaire

S’il a toujours suivi de près la vie politique marocaine, laissant à ses collaborateurs les plus proches le soin de maintenir l’opposition dans des « limites raisonnables », Hassan II a souvent montré de l’agacement devant le comportement de la classe politique locale, ou même des Marocains. À plusieurs reprises, l’une comme les autres, on l’a vu, l’ont même exaspéré.

Rien de semblable en politique étrangère. La fréquentation des grands de ce monde l’a comblé d’aise. Il trouvait enfin des interlocuteurs à son niveau. Dans ses mémoires ou dans certains de ses entretiens, c’est avec délectation et parfois suffisance qu’il brosse non sans talent les portraits de ceux avec lesquels il a été amené à négocier ou, plus simplement, à évoquer la marche du monde.

Chapitre premier

Hassan II, la France et les Français

De ses premiers pas dans la vie jusqu'à pratiquement son dernier souffle, la France et les Français ont occupé une place considérable dans l'existence de Hassan II. Venu au monde avec l'aide d'un médecin et d'une sage-femme français, portant dès sa naissance des langes de marque française, Hassan est élevé de façon « moderne ». D'excellents professeurs débarqués de métropole lui dispensent une éducation primaire et secondaire solide qui le conduit à passer le baccalauréat français dans les meilleures conditions. Il poursuit une partie de ses études de droit à Bordeaux. Simultanément, durant toutes ces années, au Maroc comme en France, lors d'innombrables séjours, il fait la connaissance de très nombreuses personnalités françaises. Son père l'associe en effet de plus en plus à la gestion des affaires du royaume.

Une grand-mère d'origine française

Une confidence faite par Mohammed V à son ami le docteur François Cléret[1] ajoute même un élément étonnant à la biographie de Hassan II : si l'on en croit le médecin français, la grand-mère paternelle de Hassan II aurait été d'origine française. Écoutons-le :

« À la fin de l'année 1955, quelques jours après son retour au Maroc après vingt-sept mois d'exil, Mohammed V m'a confié un secret : “La joie profonde que je ressens aujourd'hui d'être au milieu de mon peuple, me dit-il, est un peu assombrie par la mort de ma mère, Lalla Yacoub, la veille de mon retour au pays. Cette femme, que j'ai beaucoup aimée, a eu une grande importance dans ma vie, comme vous avez pu vous en rendre compte à Madagascar. Aujourd'hui, je vais vous faire une révélation. Ma mère était française. Elle a été enlevée à la fin du xix[e] siècle près de Hyères, en Provence, par les derniers Barbaresques de Tunisie, qui l'ont revendue aux pirates de Salé. Finalement, des tribus du Haouz l'ont offerte à mon père, Moulay Youssef.” »

Toujours selon le docteur Cléret, ce sultan, qui, « sur la fin de sa vie, manifestait une attirance de plus en plus marquée pour les femmes de couleur, lesquelles considéraient les femmes blanches comme de dangereuses rivales, éloigna de son harem la mère du futur Mohammed V, qui se trouva reléguée à l'écart au fond du palais de Fès. Ainsi, c'est dans les recoins les plus déshérités des palais de Fès et de Meknès qu'a grandi le futur Mohammed V, entouré de la seule affection de sa mère, une femme de caractère et généreuse.

« Une fois monté sur le trône, poursuit le médecin, le jeune sultan a donné à sa mère des conditions de vie décentes. Toute sa vie, y compris à Madagascar où il n'avait pu l'emmener, il est resté en contact avec elle. Grâce à elle, le sultan parlait un bon français et, s'il avait recours à un interprète ou s'exprimait volontairement dans un français approximatif, c'était pour donner le change à ses interlocuteurs français ou pour gagner le temps de la réflexion. »

François Cléret affirme aussi que, « dans les moments de tension avec les dirigeants français, elle incitait son fils à ne pas prendre de décisions précipitées et à calmer le jeu. Le souverain m'a dit également en souriant que sa francophilie pouvait s'expliquer par son ascendance… ».

Dans les premiers mois de 1956, le docteur obtient confirmation de cette surprenante histoire en allant, à la demande de Mohammed V, soigner le diabète du très âgé Si Mohammed Mammeri qui fut, quarante ans plus tôt, son précepteur, et en qui Lyautey avait toute confiance. Doté d'une vive intelligence, très subtil, polyglotte, ce Kabyle d'origine, oncle de Mouloud Mammeri, est sans doute, avec Raoul Marc, haut fonctionnaire français en charge des affaires chérifiennes, l'un des deux hommes qui ont convaincu les autorités françaises de choisir Mohammed pour succéder à Moulay Youssef en 1927[2].

Selon François Cléret, Si Mammeri lui a raconté qu'il avait été frappé de constater que le jeune Mohammed, contrairement à ses frères, avait « un air européen, et pas grand-chose de marocain ». Quand il poussa son enquête un peu plus loin, les femmes du palais de Fès lui affirmèrent que la mère était d'origine française, mais il n'apprit rien de plus. Il en parla à Lyautey, lui dit qu'il trouvait l'adolescent intelligent, et déplora le traitement très rude que son père lui réservait. Pour Lyautey, on ne pouvait rêver meilleur successeur à Moulay Youssef[3].

Mohammed V n'a plus jamais évoqué sa filiation avec son ami médecin. Hassan II était-il au courant de l'existence de cette ascendance étrangère ? François Cléret imagine mal que Hassan n'ait pas été informé à un moment ou à

un autre de la chose, même s'il « pense être le seul à qui Mohammed V ait confié ce secret[4] ».

Vu sa très bonne connaissance de l'histoire de la dynastie alaouite et ses multiples sources d'information, il ne serait pas surprenant, en effet, que Hassan II ait été mis au courant. Si tel a été le cas, on peut néanmoins comprendre, compte tenu des rapports si particuliers du royaume avec la France, qu'il ait préféré ne pas ébruiter un secret qui aurait sans conteste pu provoquer des remous dans certains milieux…

Le Front populaire, Pétain…

Invité par Éric Laurent à évoquer les « premiers événements politiques » qui l'ont frappé, c'est à la France et au Front populaire que pense aussitôt Hassan II[5]. En 1937, à l'âge de huit ans, il traverse un Paris quasi désert où « seules d'importantes forces de police stationnaient à des points stratégiques ». Un responsable français, inquiet, lui explique qu'on prévoit « de grandes manifestations organisées par les mouvements de gauche en faveur du gouvernement du Front populaire, ainsi que des contre-manifestations dues cette fois à des partis de droite… Je découvrais, dit-il, une réalité politique que je ne comprenais pas encore. »

Trois ans plus tard, il entend à la radio, avec son père, un discours du maréchal Pétain déclarant qu'il fallait signer l'armistice. « Pour la première fois, confie-t-il, j'ai vu mon père profondément bouleversé (…). Des Français l'entouraient en pleurant et il était véritablement traumatisé. J'ai senti que le malheur qui venait de frapper la France était pour lui un véritable deuil personnel. »

Non seulement Mohammed Ben Youssef ne cherche pas à profiter de cette « opportunité politique » pour négocier plus rapidement l'indépendance de son pays, mais, ayant « une conception inflexible de la parole donnée », il garde ses distances avec l'Allemagne et appelle même de nombreux Marocains à « se mobiliser pour combattre aux côtés de la France ». « Pour cette raison, il a été le seul chef d'État que le général de Gaulle ait fait Compagnon de la Libération », souligne Hassan II, qui n'émet pas la moindre réserve sur l'attitude très favorable de son père envers la France[6]. Il explique le comportement de ce dernier à la fois par « une patience inouïe[7] » et par la conviction qu'après les « sacrifices consentis par le Maroc », la France ne pourra plus « ignorer » les

revendications du royaume.

… et de Gaulle

De fait, Hassan II se déclare persuadé qu’une seule personne, le général de Gaulle, a écouté les demandes formulées par le sultan, et que, s’il était resté au pouvoir, « l’évolution du Maroc vers l’indépendance aurait été plus rapide ». Déjà, de passage à Paris juste après la Libération, en 1945, le sultan et son fils Hassan, qui reçoivent de Gaulle pour lui remettre un mémoire de 40 pages, obtiennent satisfaction sur plusieurs points. Le Général, raconte Hassan II, a dit à Mohammed Ben Youssef : « Sire, je ne suis pour l’instant qu’à la tête d’un gouvernement provisoire, mais lorsque je serai en mesure de pouvoir mener les affaires, soyez assuré que je prendrai en compte ce mémoire. Je vais dès maintenant vous donner la preuve de ma bonne foi. Vous m’avez demandé trois choses. La première, que Puaux ne soit plus résident général : je vous l’accorde dans les jours qui viennent. La seconde, que les dirigeants nationalistes Allal el Fassi et Mohammed Bel Hassan el Ouazzani, en exil au Gabon, reviennent : ils seront de retour dans les semaines qui suivent[8]. » La troisième requête concernait la libération du chérif Husseini, le grand mufti de Jérusalem, « qui avait beaucoup flirté avec les Allemands ». De Gaulle accorde également sa grâce au vieil homme.

Hassan II se montre en particulier convaincu que le Général aurait « remis à leur place les colons qui faisaient et défaisaient les résidents généraux ». À maintes reprises, il dénonce vigoureusement le « racisme » dont il a été victime : « Pour certains Français, on s’appelait tous Mohammed, et le tutoiement envers nous était la règle générale (…). Je me rappelle qu’en plusieurs occasions des Français m’ont tutoyé, m’ont rabroué, et que je me suis fait traiter de “bicot”. Je vous dirai que ça m’a déplu non pas “souverainement”, mais “nationalement”, et que cela constituait pour moi une espèce de brûlure effroyable[9]. »

Selon lui, « les événements auraient pu dégénérer jusqu’à l’affrontement entre les deux communautés (…), parce que l’aveuglement et l’arrogance des colons, ainsi que des hommes d’affaires, étaient pratiquement sans limite ».

Une seule catégorie de Français trouve grâce à ses yeux, celle des « profs » : « Il s’agissait de gens vraiment extraordinaires. D’abord ils étaient les meilleurs : nous n’avions que des agrégés. Ensuite ils n’ont jamais accepté, que ce soit dans le secondaire ou le supérieur, que les questions politiques entachent leur mission

qui était de communiquer leur savoir… »

Plus tard, notamment au début des années quatre-vingt, Hassan II se montrera nettement moins enthousiaste à l'égard de coopérants français enseignants. S'il est vrai que l'ambassadeur de France Philippe Cuvillier fut même conduit à cette époque à en faire rentrer trois qui avaient exprimé « des opinions déplacées » sur le régime, Hassan II pouvait aussi être influencé négativement par certains membres de son entourage. Hostiles à une pédagogie moderne ou à la francophonie, ils brossaient de l'enseignement français au Maroc un tableau qui n'avait rien à voir avec la réalité.

Malgré tout, pour Hassan II, « s'il existe une amitié franco-marocaine qui a survécu à tout, nous le devons en grande partie aux Français de France. Ce sont eux qui, chaque fois, ont mis une sorte de vernis protecteur sur ce capital d'amitié. Si nous étions restés uniquement en tête à tête avec les Français du Maroc, malgré le courage et la solidarité de certains d'entre eux, je crois que la situation aurait atteint l'irréparable ».

La force du lien franco-marocain, ou du moins l'attachement de la monarchie marocaine à la France, sont constamment soulignés par Hassan II. À Éric Laurent qui lui demande si son père ou lui-même n'ont pas envisagé, à un ou plusieurs moments, que les États-Unis puissent remplacer la France, Hassan II est catégorique et donne une belle leçon de géostratégie : «Jamais ! Et pour une simple raison : l'Amérique et la France ne peuvent en aucun cas être des éléments de substitution, l'un par rapport à l'autre, en raison de leur passé, de leur environnement et de leur mentalité. Même au moment du Protectorat, nous n'avons pas un seul instant envisagé que Washington puisse prendre la place de Paris. Les États-Unis sont un autre monde, il y a des océans à traverser, tandis qu'il existe depuis des siècles un voisinage historique entre l'Afrique et l'Europe, entre le Maroc et la France. Ce sont des réalités qui ne se comblent pas en l'espace de quelques décennies. »

Selon son neveu Moulay Hicham, Hassan II faisait « très attention à l'équilibre entre la France et les États-Unis. Il y a eu aussi le traumatisme des deux coups d'État. À tort ou à raison, il a vraiment pensé que l'Amérique avait essayé de le déstabiliser et que son ambassadeur aurait pressenti que quelque chose se préparait. Nixon et Kissinger ont essayé de le rassurer, mais Hassan II était un hyperréaliste, et la politique c'était aussi les barbouzeries. Il n'était pas loin de penser que l'avis qui prédominait, c'était que les monarchies étaient une commodité qui allait devenir rare, sinon s'éteindre, et qu'il fallait préempter en installant un régime plus stable face à un régime de gauche influencé par les

Soviétiques. C'est ainsi que mon oncle percevait les choses : on voit que la monarchie est faible, et donc on préempte en installant un autre régime, le candidat naturel étant les militaires. Il a donc toujours gardé cette méfiance extrême des États-Unis, tout en les courtisant, tout en agissant pour leurs intérêts, que ce soit au Proche-Orient ou ailleurs, mais en s'assurant que ses alliances avec Paris et Washington soient complémentaires et que, à aucun moment, ils ne soient en compétition[10] ».

Moulay Hicham ne pense pas, en revanche, que Hassan ait gardé une dent contre l'Amérique du fait des humiliations subies quand il était prince héritier : « Pour l'avoir observé avec ses dossiers, je ne dirais pas que c'est impossible, mais je pense que des éléments plus structurels ont pris le dessus. Il tenait absolument à jouer sa partition vis-à-vis des Américains, indépendamment des Français. C'était très important pour lui. »

De Gaulle et le Maroc indépendant : une relation difficile

Dans l'histoire des relations de Hassan II avec la France, Charles de Gaulle tient une place considérable, du moins depuis la Seconde Guerre mondiale jusqu'à la mort du Général.

Curieusement, dans *Le Défi*, publié en 1976, seules quelques lignes lui sont consacrées et ne concernent que la période de la Libération. Le rôle du Général dans le règlement du conflit algérien et ses réactions à l'affaire Ben Barka sont totalement occultés.

En revanche, dans *La Mémoire d'un roi*, publiée en 1993, Hassan II s'étend longuement sur ses rapports avec l'homme du 18 Juin. Il ne se contente pas de dire qu'il s'est partiellement « inspiré » de la Constitution de la Ve République et de son fameux article 16 pour rédiger la première Constitution marocaine, mais il affirme ne pas avoir « compris du tout » l'intervention du Général lors de sa fameuse conférence de presse du 22 février 1966 sur l'affaire Ben Barka. Dans celle-ci, précise-t-il, de Gaulle, de façon erronée, comme la suite allait le montrer, minimise la part des services secrets français : « Du côté français, que s'est-il passé ? a martelé le Général. Rien que de vulgaire et de subalterne. Rien, absolument rien n'indique que le contre-espionnage et la police, en tant que tels et dans leur ensemble, aient connu l'opération, *a fortiori* qu'ils l'aient couverte. » Le président français fait porter toute la responsabilité sur Mohammed Oufkir, et la France lance un mandat d'arrêt contre ce dernier.

Si l’on en croit un document de la CIA publié par Vincent Nouzille dans son livre *Des secrets si bien gardés*[11], les choses seraient même allées beaucoup plus loin. Selon une note « ultra-secrète » de la CIA datée du 21 septembre 1966 au sujet de l’attitude du général de Gaulle envers le roi Hassan II, les agents américains ont recueilli les confidences de diplomates français du Quai d’Orsay en charge des affaires nord-africaines. Ceux-ci auraient été informés par l’Élysée que « le président de Gaulle n’a plus l’intention de maintenir sa traditionnelle attitude amicale à l’égard de la maison royale du Maroc ». Toujours selon cette note, « de Gaulle a fait savoir que, pour empêcher les États-Unis de gagner trop d’influence au Maroc, il pourrait trouver préférable que le roi Hassan II soit remplacé par des nationalistes du type de ceux qui sont représentés par le gouvernement algérien du colonel Boumediene ». C’est dire combien de Gaulle était remonté contre Hassan !

Dans son commentaire, la CIA explique que « l’intransigeance de De Gaulle au sujet de l’affaire Ben Barka et la détérioration des relations franco-marocaines qui s’est ensuivie sont partiellement dues à son amertume au sujet de l’influence croissante des États-Unis au Maroc ».

Nous sommes, il est vrai, quelques mois après la sortie de la France du commandement intégré de l’OTAN, et le général de Gaulle semble de plus en plus obsédé par l’hégémonie des États-Unis dans le monde. Mais de là à préférer pour le Maroc un régime nationaliste de type algérien…

Finalement, de Gaulle se calmera et n’exprimera pas publiquement une opinion aussi tranchée, qui aurait provoqué un séisme[12] ! Renseignements pris, le Général a sans doute aussi découvert que la diplomatie américaine n’avait aucune envie de prendre position dans une affaire jugée par elle nauséabonde.

Hassan II dit cependant avoir accueilli les propos du Général « comme quelque chose d’intolérable. Immédiatement, sans un commencement de preuve, il a accusé mon ministre de l’Intérieur : “ C’est lui le coupable, il doit partir !” »

Le souverain reconnaît avoir été troublé, « mais pas suffisamment. Je me suis rebiffé et j’ai fermé les volets. Je ne tenais pas à ce qu’on s’immisce dans nos affaires. Du reste, si j’avais cédé aux vœux du général de Gaulle, je pense qu’au fond de lui-même il aurait considéré que je n’étais plus le fils de Mohammed V (…). Vous savez, le Général était l’homme du secret. Il aimait bien la diplomatie parallèle, les émissaires inattendus, parfois inimaginables. J’en avais rencontré plusieurs. C’était ça, de Gaulle. Il aurait pu envoyer quelqu’un pour me faire dire : “Voilà les preuves ou les éléments que je détiens à propos d’Oufkir ; je

demande à Votre Majesté, dans un geste souverain, unilatéral, de trouver le moyen de le mettre sur la touche en attendant qu'on fasse la lumière sur cette affaire." Là, j'aurais été le premier à répondre oui. Mais affronter brutalement un souverain pour lequel, en plus, il avait de l'amitié, je ne comprends pas. Car il m'avait témoigné, tout au long des années, une attention particulière[13] ».

Blessé dans son « amour-propre » et sa « fierté », Hassan II précise que si de Gaulle y avait mis les formes, il aurait été disposé à lui donner satisfaction, à « éloigner le ou les suspects », l'« intérêt de l'État » primant à ses yeux sur toute autre considération, « surtout vu l'enjeu que représentait cette affaire ».

Le lien entre les deux hommes n'a jamais été renoué et, du vivant de De Gaulle, le souverain marocain n'a plus remis les pieds en France. À sa mort, Hassan II, qui s'est demandé s'il n'aurait pas dû « faire un geste, étant le plus jeune en âge », s'est néanmoins rendu à Colombey sur la tombe du Général.

Cependant, douze années auparavant, en 1958, au moment où de Gaulle revient au pouvoir, Hassan II croit pouvoir qualifier les relations bilatérales d'« excellentes, puisque l'ancien chef de la France libre est à la tête de son pays, tandis qu'un de ses Compagnons de la Libération règne sur l'autre. Le Général avait le regard perçant et, chaque fois que nous nous sommes rencontrés, avant que les événements ne nous séparent, j'ai toujours surpris dans ses yeux une lueur qui était un mélange d'attendrissement et de fierté, comme s'il était heureux de voir que le fils de son Compagnon faisait de bons débuts dans son métier. C'était un regard tutélaire, mais nullement agaçant. Je n'avais pas le sentiment d'être son protégé[14] ».

De Gaulle, qui consulte régulièrement Hassan – prince héritier ou roi – sur la question algérienne, peut néanmoins se montrer cassant. En novembre 1956, quelques semaines après le détournement de l'avion de Ben Bella, Moulay Hassan vient lui demander ce qu'il penserait d'une intervention du roi Mohammed V pour faciliter le règlement de l'affaire algérienne.

« Le Général, relate Jacques Foccart, lui a d'abord répondu que ce n'était pas son affaire, puisqu'il n'était pas au pouvoir, et que, par ailleurs, le roi savait bien ce que lui-même pensait et du gouvernement et du régime de la IVe République. Il a ajouté que le souverain avait sans doute bien assez de problèmes à régler dans son territoire avant de s'occuper des autres, et qu'il lui conseillait vivement de s'intéresser à ces problèmes exclusivement, en laissant à la France le soin de s'occuper de l'Algérie.

« Moulay Hassan a eu alors ce mot charmant :

– Mon général, je suis très étonné, car ce n’est pas du tout l’avis du président Guy Mollet.

– L’avis du président Mollet doit être, en effet, différent, mais cela ne m’intéresse pas.

– Lorsque je me suis adressé à Guy Mollet pour lui poser la question que je viens de vous poser, il m’a répondu : “Non seulement je n’y vois pas d’inconvénient, mais je vous demande instamment de le faire et de prendre tous les contacts qui pourront amener à une liquidation des problèmes de l’Algérie.”

– Oui, mais des contacts avec qui ? Vous n’avez personne en Algérie qui représente quelque chose et qui puisse traiter. En Tunisie, il y a le bey ; au Maroc, il y a votre famille royale. On sait à qui on parle. Mais, en Algérie, ce n’est pas le cas.

– Il y a Ferhat Abbas.

– C’est un politicien qui ne représente que lui-même !

« Moulay Hassan a alors abattu sa carte véritable, qui était Ben Bella. Le Général lui a répondu : “ Votre Ben Bella est un gangster qui ne représente absolument rien, si ce n’est différentes bandes de hors-la-loi. Ce n’est pas avec cela que l’on peut traiter en Algérie[15].” »

Nul doute que Hassan II, qui, après la guerre des Sables, s’est mis à exécrer Ben Bella[16], a dû alors repenser à cet échange…

Mais le Général pouvait aussi se montrer beaucoup plus amical. Il fait ainsi pénétrer un jour le prince dans les jardins de l’Élysée par une entrée dérobée – la grille du Coq –, « chose qui, selon Hassan, ne se faisait jamais », et lui raconte l’entretien qu’il a eu avec Michel Debré à la demande du président français qui cherchait à convaincre son Premier ministre de renoncer à l’idée de maintenir l’Algérie française[17]…

Évoquant sa première visite officielle en France en juin 1963, Hassan II est subjugué à la fois par la forme et le fond du discours de son hôte lors du dîner offert à l’Élysée : « Quelle mémoire que celle de De Gaulle ! Il s’arrêtait aux points, observait chaque virgule, donnait l’impression de chercher ses mots. Bref, il s’agissait de trois pages merveilleusement écrites et extraordinairement prononcées (…). Dans son discours, il avait fait la première analyse géopolitique liant la France, l’Espagne et le Maroc, parlant de la chance qu’avaient ces trois

pays d’être baignés par deux mers, l’Atlantique et la Méditerranée. Du coup, je lui ai dit : “Je vais profiter de vos conseils. À mon retour, je ferai une escale à Madrid.” »

La réalité est cependant beaucoup moins flatteuse que ne le laisse entendre Hassan II, et l’affaire Ben Barka n’explique pas tout, loin de là ! Si courtois[18] qu’ait pu être de Gaulle à son égard jusqu’à l’enlèvement du leader marocain, ce qu’il estimait être les intérêts de la France primait à ses yeux et, durant ses onze années de présidence, la coopération entre Rabat et Paris fut tout sauf exemplaire.

Même si le président français a rendu un bel hommage à Mohammed V au moment de sa mort, rappelant qu’ils étaient liés par « une amitié de vingt ans » et qu’il lui savait « gré d’être resté pendant la guerre, et jusque dans les plus mauvais jours, fidèle à ses engagements », il s’est bien gardé d’évoquer les années de post-indépendance et la France, on l’a vu, ne fut représentée que par un diplomate aux obsèques du père de l’indépendance.

Le Maroc solidaire de l’Algérie

Une première raison, du moins jusqu’en 1962, tient au fait que l’Algérie était en guerre avec la France et activement soutenu par le Maroc. Hassan II en parle clairement dans ses mémoires : « Tous les gouvernements français qui se sont succédé ont dû se rendre à une évidence : nous n’étions pas allés en exil pour acquérir une indépendance refusée à d’autres. La seule chose que nous nous sommes absolument interdite, c’était d’intervenir directement et ouvertement dans les affaires franco-algériennes. Autrement dit, chaque fois que nous pouvions passer des armes en douce, on le faisait. Mais les charger dans un camion sous le nez des autorités françaises, c’eût été de la provocation. Les Français n’ignoraient pas qu’une assistance importante venait de toute la région d’Oujda, jusqu’à Figuig (…). De temps en temps, il y avait des incidents (…). En fait, personne n’était dupe, ni les Français qui envoyaient leurs protestations, ni les Marocains qui les recevaient. Nous avons pu maintenir ce cap parce que, très vite, en France, une partie de la classe politique française, toutes opinions confondues, emmenée par les intellectuels, a compris que cette guerre n’était pas saine, et qu’il fallait qu’elle se termine un jour[19]. »

Le Maroc ne se contente pas de se montrer solidaire sur le plan militaire. Aux Nations-Unies, il conteste vivement les thèses défendues par Paris selon

lesquelles l’ONU est incompétente pour connaître de l’affaire algérienne. Le royaume est aussi à l’origine de tous les projets de résolution en faveur de l’indépendance de l’Algérie.

Curieusement, c’est également le Maroc qui, à partir du retour aux affaires de De Gaulle, en 1958, s’occupe matériellement des cinq célèbres détenus algériens – Ben Bella et ses camarades – dont l’avion avait été détourné en 1956[20]. Selon Hassan II, le Général les a fait transférer au château d’Aulnay et a décidé que le Maroc s’en chargerait : « L’ambassadeur marocain allait les voir quotidiennement, leur apportait des livres, des journaux, de quoi s’habiller, et même leur assurait les services d’un coiffeur. La coordination se faisait avec l’Élysée, si bien que le château d’Aulnay était presque devenu une succursale extraterritoriale du Maroc[21] (…). »

Mais, qu’il s’agisse de l’Algérie ou d’autres dossiers, de tels gestes n’ont pas empêché le Maroc de poursuivre une politique jugée contraire aux intérêts de la France par de Gaulle.

Ainsi, la création en janvier 1961, à l’initiative de Mohammed V, du Groupe de Casablanca a été mal vécue par les autorités françaises. Pour Paris, le Maroc, en se rangeant aux côtés de pays comme l’Égypte, la Guinée, le Ghana et le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), donne alors l’impression d’épouser les thèses défendues par les régimes africains les plus hostiles à la France. Les résolutions du Groupe de Casablanca invitant le monde à reconnaître le GPRA, et les Africains à s’engager dans l’Armée de libération nationale, irritent de Gaulle, qui trouvait sa tâche déjà suffisamment ardue.

Par ailleurs, le Groupe de Casablanca se définissait par opposition à celui de Brazzaville, créé à la mi-décembre 1960 et qui rassemblait les « meilleurs amis » de la France[22].

Mais la solidarité intermaghrébine et le Groupe de Casablanca, pour lequel le futur Hassan II n’éprouve d’ailleurs aucune sympathie, n’expliquent pas, à eux seuls, le manque de chaleur des relations bilatérales entre Rabat et Paris.

Le maintien d’une certaine présence militaire française au Maroc, alors que la guerre d’Algérie n’est pas terminée, aggrave les tensions entre les deux capitales. En mars 1960, de Gaulle écrit à Mohammed V qu’il ne peut douter que Sa Majesté « ne comprenne la nécessité où se trouve la France de conserver actuellement au Maroc une implantation militaire d’ailleurs très limitée. La période, particulièrement critique pour la paix mondiale, que nous vivons, nous contraint en effet d’assurer notre propre défense et, en même temps, de

contribuer à la défense éventuelle de l'Occident. Cette obligation entraîne encore pour nous certaines conséquences quant à nos installations au Maroc, conséquences que nous avons d'ailleurs le grand désir de voir cesser dès lors que leurs causes auront disparu[23] ».

Même si de Gaulle se retranche partiellement derrière la « guerre froide » pour justifier l'attitude française, tout le monde comprend que c'est le conflit algérien qui commande le maintien de troupes françaises dans le royaume. « Déçu et étonné », Mohammed V répond qu'il ne peut y avoir d'autre solution que le départ de *tous* les soldats français. La fermeté marocaine paie puisque, après de vives discussions sur la longueur des délais, le président français se résigne à quitter le territoire marocain au plus tard le 1er octobre 1961.

Mohammed V hostile aux essais nucléaires

Le professeur Bouhout el Mellouki Riffi estime par ailleurs que les essais nucléaires français entrepris à Reggane, « territoire situé en Algérie mais revendiqué par le Maroc, n'ont pas contribué à apaiser les tensions. Bien au contraire. En août 1959, à Monrovia, la Conférence des États indépendants d'Afrique condamne cette initiative dans une résolution prise à l'instigation de Rabat. En novembre de la même année, toujours à l'initiative du Maroc, l'Assemblée générale de l'ONU exprime "la grave préoccupation que lui cause l'intention du gouvernement français d'effectuer des essais nucléaires", et "prie la France de s'abstenir de procéder à ces essais[24]" ».

Paris n'ayant tenu aucun compte de la résolution du « grand machin », et ayant fait exploser sa première bombe atomique à Reggane le 13 février 1960, Mohammed V réagit vivement : « De tels essais (…), nous les réprouvons. Nous les condamnons d'autant plus qu'ils se déroulent dans des régions habitées et sur un territoire que nous considérons comme partie intégrante de notre royaume. »

Après le troisième essai français, le souverain marocain est encore plus remonté et qualifie le comportement des dirigeants français « de nouveau défi et de provocation aux peuples africains, à l'humanité et à la conscience universelle. Cette provocation et ce défi ne font que consolider notre volonté commune de poursuivre la lutte contre le colonialisme ».

On le voit, on est bien loin du chaleureux hommage rendu en 1945 par le chef de la France libre au Compagnon de la Libération ! Les diplomates français en

poste à Rabat ont beau se féliciter, dans leurs télégrammes, de la « francophilie » du prince héritier, Charles de Gaulle n'en a cure. Pour l'heure, il s'oppose frontalement à son père, et entend régler à sa manière la question algérienne.

La discrétion de Moulay Hassan

À vrai dire, Moulay Hassan se montre très discret, à cette époque, sur les tensions entre son père et la France. Dans ses mémoires, il n'en parle pas, ce qui tend à confirmer qu'il était en désaccord avec Mohammed V au moins sur certains points. Ce qui le préoccupe beaucoup plus, ce sont « les passions nouvelles qui menacent la vie de la jeune nation ». « Le gouvernement Ibrahim, écrit-il, se trouve bientôt débordé par l'extrême gauche, et la situation se dégrade chaque jour. C'est un très grave problème politique qui doit être résolu. Attentats, spoliations, émeutes sporadiques se multiplient. Des “délégations” viennent à Rabat pour menacer le souverain, le bousculer même dans l'enceinte du Palais. Une certaine presse adopte un ton provocant, injurieux. En mai 1960, le pays n'a encore ni Parlement, ni Constitution. On ne prépare ni des élections générales, ni une démocratie authentique, mais bien une révolution nihiliste[25]. »

Le prince, dont on connaît les réserves vis-à-vis des régimes qui soutiennent le Maroc, ne fait allusion qu'une seule fois à la situation internationale en affirmant, dans ce qui ressemble à une critique implicite de la politique de son père, qu'il « ne convenait pas que la nation marocaine, devenue indépendante, pratiquât un nationalisme outrancier et borné ».

D'autres considérations, que nous évoquerons plus longuement dans un chapitre consacré à l'Algérie, jouent également en défaveur d'une détente dans les rapports bilatéraux. Cette fois, il ne s'agit plus du tout de solidarité intermaghrébine, mais, au contraire, de visions ou de revendications profondément différentes de la part des responsables maghrébins. Les revendications du Maroc sur la Mauritanie sont rejetées sans discussion par la France. L'accession, en novembre 1960, de la Mauritanie à l'indépendance est très mal vécue par les nationalistes marocains.

Là encore, le futur Hassan II fait cavalier seul. Contrairement au Parti de l'Istiqlal, qui a su convaincre Mohammed V que la Mauritanie fait « partie intégrante » du royaume, Hassan estime qu'il n'est pas « de l'intérêt » du Maroc que « des caïds marocains administrent la Mauritanie ». « Ce que nous souhaitons, c'est une sorte d'association d'État à État[26]. »

Comment ne pas être frappé qu'à l'époque la Tunisie de Bourguiba soit le seul pays arabe représenté à Nouakchott à la cérémonie officielle, tandis que tous les autres soutiennent la thèse marocaine ?

Une Amérique circonspecte

Le professeur Bouhout el Mellouki Riffi est convaincu qu'un autre facteur a joué : les « liens très étroits » entre les États-Unis et le Maroc, qui suscitent une « profonde méfiance » de la part de De Gaulle. Peu suspecte de sympathie pour les régimes progressistes arabes proches de Moscou, l'Amérique considérerait avec bienveillance la politique extérieure de Hassan II. Le moins qu'on puisse dire – nous en reparlerons dans le chapitre consacré aux États-Unis –, c'est que les responsables américains, au-delà de la courtoisie affichée par les présidents Kennedy et Johnson, étaient plus que circonspects vis-à-vis de Rabat, comme le prouvent de nombreux télégrammes de leur ambassade.

Un rapport de l'ambassade de France de février 1965 sur la politique extérieure du Maroc résume assez bien la nature des rapports américano-marocains : « Le Maroc n'a pas cessé de rechercher à Washington soutien et sympathies. Les sympathies sont mitigées. Les Américains considèrent avec réserve un régime qu'ils ne comprennent guère, et une gestion dont ils jugent sévèrement les défauts. S'ils ont maintenu au Maroc aide financière et aide militaire, l'une et l'autre paraissent appelées à se restreindre. Washington avait en tout cas le souci de ne point trop s'engager dans ce pays, de lui porter une assistance complémentaire de la nôtre, et, face à l'Algérie, de rester neutre et de ne pas favoriser la course aux armements. »

À l'époque, contrairement à ce qui se passera plus tard, le Maroc ne représente pas un véritable enjeu économique, la France gaulliste ayant les yeux davantage tournés vers l'Algérie et ses considérables ressources énergétiques. Dans les faits, cela se traduit par des aides, publique et privée, nettement moins favorables au Maroc qu'à l'Algérie ; quant à l'affaire Ben Barka, elle n'arrange évidemment rien.

« Frappé par le mauvais traitement réservé au Maroc », le professeur Mellouki Riffi dénonce également l'intransigeance verbale du général de Gaulle dès qu'il s'agit du royaume : « Toute entorse, affirme-t-il, est en effet amplifiée par ce dernier qui n'admet pas qu'on "manque" à la France, qu'on exprime ses

exigences sous forme d'"ultimatum", ou qu'on "renie sa parole", et dont l'orgueil se trouve vite blessé. Il n'accorde pas de circonstances atténuantes à son partenaire marocain. Dans ses rapports avec celui-ci, il fera preuve d'une absence totale de tolérance et d'une susceptibilité démesurée. Sa compréhension et sa belle lucidité, face aux mesures appelées à être prises par Alger en vue d'affirmer son indépendance, n'iront pas sans moments d'aveuglement vis-à-vis de celles émanant du Maroc[27]. »

Le constat est sévère et partiellement inexact et injuste. Dès la montée sur le trône de Hassan II, et jusqu'à l'affaire Ben Barka, les relations franco-marocaines au plus haut niveau se sont améliorées. M'hammed Boucetta a raconté comment il avait transmis à Xavier de La Chevalerie, qui représentait la France aux obsèques de Mohammed V, un message de Hassan II à de Gaulle, dans lequel il lui demandait d'annoncer l'évacuation des bases françaises du Maroc s'il voulait « rendre service au fils de son Compagnon de la Libération ». Ce que fit le Général[28].

Cinq semaines plus tard, le 7 mars, évoquant dans un entretien avec le journal *Le Monde* l'accord intervenu sur l'évacuation des bases françaises, le jeune roi ne cache pas sa joie : « Ce soir, mon père est heureux. Entre nos deux pays, une tache est effacée. Tout redevient possible ou, plutôt, tout devient possible. Avec la France, le Maroc prend un nouveau départ. »

Les jugements des ambassadeurs de France s'adoucissent avec le temps. En mars 1961, Roger Seydoux n'est pas tendre : « Moulay Hassan était impopulaire, comme les autres membres de la famille royale hormis Mohammed V. Il a rendu la tâche facile à ses ennemis par sa manière de vivre, et ses coûteuses fantaisies choquaient d'autant plus l'opinion que la misère s'accroissait dans le pays. Sa liaison, qui remonte maintenant à plusieurs années, avec une jeune femme française qui vient souvent faire des séjours à Rabat, fournit à ses ennemis un argument concret à l'appui de l'accusation, et l'on va même jusqu'à dire qu'il est sous notre influence[29]. » Vingt-huit mois plus tard, Pierre de Leusse, qui a succédé à Seydoux, est nettement plus positif : le « prince frivole » est devenu « un homme d'État conscient de ses devoirs ». Les réserves sont néanmoins toujours présentes : « S'il entend assumer sans partage sa très lourde tâche, il faudrait que le roi y apporte le sérieux dont il a su donner la preuve au lendemain de son accession au trône. Plus que d'autres chefs d'État qui disposent d'un alibi idéologique plus ou moins "révolutionnaire", le souverain marocain doit en effet donner l'exemple d'une rigueur, d'une assiduité et d'une discipline dans le travail qui soient toujours à la hauteur de ses fonctions. En est-il toujours ainsi ?

Bien qu’il ait dit avoir assisté à l’“enterrement du prince héritier” le jour des obsèques de son père, il arrive à Hassan II de se conduire parfois plus en prince qu’en roi, et de ne pas accorder suffisamment de temps aux affaires de l’État[30]. »

L’affaire Ben Barka

L’enlèvement et la disparition de Ben Barka, on l’a dit, ont conduit à la rupture entre de Gaulle et Hassan II. En dépit des protestations de bonne foi de ce dernier, peu de gens croient à sa version selon laquelle il ignorait l’enlèvement du grand opposant marocain. La famille Ben Barka, ses amis et ses avocats, eux, n’y croient pas du tout. Ce n’est évidemment pas ici qu’une élucidation définitive sera fournie. Les juges d’instruction successifs ont procédé à d’innombrables auditions et se sont heurtés à la raison d’État, marocaine aussi bien que française.

S’il est une affaire qui a laissé un sentiment d’invraisemblable gâchis et de désordre au plus haut niveau de l’État marocain et, à un degré moindre, de l’État français, c’est bien l’enlèvement de Mehdi Ben Barka, chef de la gauche marocaine et principal opposant à Hassan II. On connaît le mot célèbre de Daniel Guérin, écrivain et militant anticolonialiste, à propos du leader assassiné : « Ce mort aura la vie dure, ce mort aura le dernier mot ! »

De fait, quarante-deux ans après sa disparition, des mandats d’arrêt internationaux ont été lancés contre cinq Marocains plus ou moins impliqués dans l’affaire. Deux piliers du régime, les généraux marocains Hosni Benslimane, chef de la gendarmerie, et Abdelhak Kadiri, ancien chef du contre-espionnage marocain, font partie du lot. Pour leur part, les autorités françaises ne savent plus comment se dépêtrer de ce piège et rassurer des responsables marocains ultra-sensibles sur le sujet.

Nous ne reviendrons pas ici sur les détails d’une affaire d’État qui a fait l’objet de nombreux livres fouillés. En revanche, à défaut de connaître la vérité, on peut essayer sinon de l’approcher, du moins de comprendre ce qui a pu se passer. Il faut aussi éliminer quelques scénarios bien peu vraisemblables, comme celui mis en musique au début de ce millénaire par les services de renseignement marocains, bien décidés à ce que la vérité ne soit pas connue.

En 2001, en effet, dans une tentative de manipulation assez habile, les services

marocains poussent l'un de leurs anciens agents subalternes, un certain Ahmed Boukhari, à publier de prétendues révélations sur les conditions dans lesquelles Mehdi Ben Barka a été enlevé, puis a disparu. Pour Joseph Tual – qui, après Jacques Derogy, aujourd'hui décédé, est sans doute le journaliste qui connaît le mieux le dossier –, « le but essentiel de la mission de désinformation de Boukhari était de faire passer l'idée que le corps de Mehdi Ben Barka a été dissous dans une cuve d'acide, et qu'il est donc inutile de chercher son corps ». Comme l'écrit Tual, dont les recherches ont profondément irrité les autorités marocaines – celles-ci le considèrent comme « un ennemi du royaume » –, non seulement cette « cuve magique » dissout les corps, « mais, en plus, aux yeux d'un public désinformé, elle dissout l'intérêt d'une commission rogatoire qui exige des fouilles au Point Fixe 3, le fameux PF3 ».

Pourquoi le PF3 ?

« En 1992, raconte Joseph Tual, je recueille le témoignage de trois hommes, les frères Bourequat. Ces trois frères sortent de dix-huit ans d'enfermement, dont dix dans le terrible bagne de Tazmamart. Au début de leur détention, alors qu'ils se trouvent précisément au PF3, une petite prison à la sortie sud de Rabat, ils ont pour voisins des truands français impliqués dans l'enlèvement de Mehdi Ben Barka. L'un des trois frères, Ali, entend un jour un des voyous lui dire : "La tête de Ben Barka est là, enterrée devant ta cellule[31]."

« Pour vérifier ce point, il faudrait effectuer des fouilles au PF3. Je vais au Maroc à la recherche de cette prison. Muni de toutes les indications fournies par mes témoins, je trouve, avec l'aide de mon confrère marocain Ali L'mrabet, le fameux PF3. Je le filme et diffuse le sujet sur France 3 national. Ce reportage a été versé dans la procédure actuelle de l'instruction – ouverte depuis 1975 –, puisqu'il apporte des éléments nouveaux.

« Nous sommes en 2000. Hassan II vient de mourir en juillet 1999. Durant tout mon séjour au Maroc, je suis suivi vingt-quatre heures sur vingt-quatre par les hommes de la DST marocaine. Ce reportage, pour les services marocains, c'est une catastrophe ! Le général Laanigri, chef de la DST marocaine à l'époque, fulmine. Colère aussi chez les généraux Kadiri et Benslimane, respectivement chef de la Direction générale des études et de la documentation (DGED) et chef de la gendarmerie, tous deux impliqués par ailleurs directement dans l'affaire Ben Barka. On peut comprendre que tous ces messieurs cherchent à boucler une fois pour toutes l'instruction en cours… »

Néanmoins, pour en avoir le cœur net, Tual, avec l'aide de M[e] Buttin, l'avocat

de la famille Ben Barka, étudie dans les moindres détails le manuscrit de Boukhari distribué à plusieurs journalistes (avec d'ailleurs des versions différentes qui en disent long sur la crédibilité du document). Voici ses conclusions :

« L'homme [Boukhari] fournit moult détails sur l'affaire Ben Barka. Il sent bon le scoop. Et ça marche ! L'homme, à première vue, est habile, il distille dans son texte très volumineux une quantité de mensonges probablement dictés, un subtil mélange de faits déjà connus et d'élucubrations, mais, pour les détecter, il faut lire et relire le dossier d'instruction établi entre 1965 et 1966 par le juge Zolinger. Un travail de recoupement négligé par mes confrères. Pourquoi ?

« De mon côté, je soumets toutes mes interrogations et le fruit de mes recherches à Me Buttin, l'avocat historique de l'affaire Ben Barka. Tous les deux, nous pointons les aberrations du témoignage de Boukhari. Un vrai ball-trap à bêtises ou contre-vérités… »

Tual demande également à des ingénieurs chimistes d'analyser le plan de la fameuse cuve reproduit dans le manuscrit de Boukhari : « Ils partent dans une franche rigolade et le verdict tombe : impossible, fantaisiste, du roman ! »

Toujours selon Tual, l'inquiétude des dirigeants marocains à propos de ce dossier est telle qu'en mai 2006 le ministre français de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, est sommé de se poser sur l'aéroport de Marrakech, à son retour d'une tournée en Afrique noire. Les sécuritaires marocains sont sur le tarmac pour l'accueillir. Au menu des discussions ? L'affaire Ben Barka, au grand étonnement de Sarkozy.

« L'inquiétude des officiels marocains, poursuit Tual, est alors liée à une récente convocation de Driss Basri, l'ex-ministre de l'Intérieur de Hassan II, devant la justice française. Si l'on ignore la teneur exacte de l'entretien, on sait en revanche que l'affaire Ben Barka a été au centre des discussions. Qu'a retenu l'actuel président français de cette rencontre ? On peut se le demander… »

Hassan II en personne s'est beaucoup exprimé sur l'affaire Ben Barka : « Je n'étais pas au courant de l'enlèvement de Ben Barka et je l'aurais condamné, a-t-il affirmé contre toute évidence. De plus, tout cela pouvait remettre en cause à la fois notre coopération avec la France, qui est quand même une donnée majeure, et mes relations avec une personnalité comme le général de Gaulle. C'est vous dire le poids et la densité de l'enjeu, qui n'avaient d'égal que l'intérêt de mon pays[32]. »

Les conseils vestimentaires de Ben Barka à Hassan

Dans *La Mémoire d'un roi*, Hassan II consacre une quinzaine de pages à Mehdi Ben Barka, contre trois lignes à son ami Ahmed Réda Guédira, et deux à Abderrahim Bouabid et Driss Basri. C'est dire l'importance qu'il a pu avoir à ses yeux.

Pour convaincre le lecteur de sa proximité avec son ancien professeur de mathématiques, Hassan raconte même que, lorsqu'il était prince héritier, Ben Barka « restait à danser chez lui jusqu'à plus de deux heures du matin : c'était un bon compagnon, un vieux copain, un excellent convive avec lequel on ne s'ennuyait pas ».

Hassan entre même dans les détails : « C'est à Ben Barka que je dois de m'habiller avec soin. Je ne sais pas pourquoi, mais au collège j'étais toujours débraillé (…). Un jour, il m'a dit : "Mais enfin, Monseigneur, pourquoi êtes-vous toujours négligé ?" Et il a ajouté : "Vous connaissez Ahmed Balafrej ?" Il s'agissait du futur ministre des Affaires étrangères, un homme du même âge que mon père, toujours d'une élégance parfaite. "Eh bien, poursuivit-il, il ne doit pas apparaître mieux que vous. Vous devriez quand même vous regarder un peu plus souvent dans la glace, quand vous vous habillez." Une semaine après, j'avais totalement changé d'aspect. Vous comprenez l'intimité qui existait entre nous. Plus tard, nous avions le même tailleur, M. Kamps. À l'époque, le costume coûtait 150 000 francs anciens[33]. »

Les compliments sur Ben Barka, ce « sceptique merveilleusement intelligent », cette « très belle mécanique intellectuelle », cette « personnalité attachante » à qui il doit d'être « devenu un véritable drogué de la lutte de libération », n'empêchent pas les vacheries : « Le nombre de ses credos ne dépassait pas les doigts d'une seule main (…). Si, par hypothèse, je l'avais eu comme Premier ministre, je peux vous assurer que la liberté de la presse aurait été drôlement jugulée et que la liberté syndicale n'aurait plus existé du tout. Il avait la main dure et il aurait été sans pitié à l'égard de ses propres amis, à l'intérieur même de son propre parti. Je sais ce que je dis, et je l'affirme. »

Pour Hassan II, Ben Barka n'était pas du tout « un esprit démocratique : il était pour le parti unique et le syndicat unique », estimant que le royaume ne pouvait pas se permettre le luxe du multipartisme.

Très « déçu » de voir Ben Barka s'éloigner politiquement de lui, Hassan prétend qu'il attendait « avec impatience qu'il rentre pour avoir enfin une grande

explication avec lui. Je lui aurais dit : “Mehdi, ça suffit, exprime-moi ce que tu penses, ce que tu veux !” »

Toujours selon Hassan, Ben Barka, qui avait rencontré secrètement en Allemagne Moulay Ali, cousin du souverain, lui avait déclaré qu’il rentrerait d’ici à deux semaines au Maroc. Hassan était disposé à lui confier des « tâches importantes ». « C’est pourquoi l’annonce de son enlèvement a été pour moi, vraiment, une véritable déflagration. J’en ai été sonné[34] ! »

Le moins qu’on puisse dire est que la version de Hassan II, formulée une petite trentaine d’années après la disparition de Mehdi Ben Barka, prête à discussion. Les rapports de Hassan avec son ancien professeur de mathématiques relèvent presque de la psychanalyse. L’héritier du trône alaouite est en effet depuis des années le témoin et l’acteur d’une lutte féroce, même si elle est à fleurets mouchetés, entre, d’une part, son père, Mohammed V, hésitant, influençable, de santé fragile, et lui-même, et, d’autre part, un Ben Barka incroyablement dynamique, imaginatif et, surtout, bien peu sensible aux charmes d’une monarchie qu’il juge moyenâgeuse et dont il entend rogner les pouvoirs. Hassan a trouvé en Ben Barka le seul adversaire à sa taille, une sorte de père de substitution avec lequel il est impossible de partager le pouvoir, et qu’il lui faudra donc éliminer.

Mille raisons pour Hassan de détester Ben Barka

S’il y a sans aucun doute eu, du milieu des années quarante au milieu des années cinquante, des relations empreintes de respect, voire de sympathie, entre les deux hommes, tout cela n’est plus qu’un vieux souvenir, au milieu des années soixante, au moment où disparaît le chef de l’opposition marocaine. Hassan, qui n’a jamais supporté la critique, d’où qu’elle vienne, a eu mille raisons de détester Ben Barka.

Dès les lendemains de l’indépendance, il lui reproche de vouloir prendre le contrôle total de l’armée et du pouvoir exécutif. Il l’accuse sans détour, comme on l’a vu[35], d’avoir ordonné l’exécution d’Abbas Messaadi, un des chefs de l’Armée de libération. Hassan affirme qu’il en a parlé plus tard avec Ben Barka et que celui-ci n’a pas nié l’accusation portée contre lui : « C’est à partir de ce moment que j’ai commencé à ne plus avoir pour lui le respect que j’avais pour mon professeur[36]. »

En novembre 1958, un diplomate de l'ambassade de France rapporte ce que vient de lui dire « en confidence » Mehdi Ben Barka : « Nous demandons les pleins pouvoirs pour le gouvernement de l'Istiqlal afin de rendre impossible un coup d'État du prince. Ce coup d'État n'est pas seulement possible, il est aujourd'hui probable[37]. » C'est dire que la rupture entre les deux hommes est alors déjà à peu près consommée.

Dix mois plus tard, Mohammed Laghzaoui, directeur général de la Sûreté et l'un des fidèles du prince, conduit une descente de police à l'Assemblée nationale consultative, dont Ben Barka est le président. Ses dossiers sont fouillés ou emportés, les scellés apposés sur la porte d'entrée.

Au début de 1960, Ben Barka, inquiet pour sa sécurité, quitte le Maroc pour résider en France. En mai 1960, dans une déclaration au *Monde,* il attaque durement « le régime théocratique et féodal qui tendrait à maintenir ou à ressusciter les structures médiévales de la société traditionnelle marocaine pour conserver d'anciens privilèges et contrecarrer les processus d'évolution et de progrès ».

Moulay Hassan est furieux et se plaint amèrement de la presse française auprès de l'ambassadeur Alexandre Parodi. Ce dernier note d'ailleurs combien Hassan est obsédé par son ancien professeur : « Moulay Hassan donne l'impression d'être grisé par le pouvoir, et obnubilé par les faits et gestes de Ben Barka. »

Les jérémiades du prince n'empêchent pas Parodi de déplorer que « l'action menée depuis plusieurs mois à Paris par Ben Barka ne soit pas contrôlée ou combattue par l'ambassade du Maroc », qui est la mieux placée « pour faire comprendre les vraies données de la politique marocaine ».

À Paris même, si l'on en croit des historiens israéliens, Mehdi Ben Barka commence à rencontrer secrètement des diplomates et des agents de l'État hébreu. Celui-ci, qui s'interroge sur l'avenir de la monarchie marocaine, joue en effet sur deux tableaux et ménage encore Ben Barka[38]. Devant ses interlocuteurs, celui-ci ne cache pas son aversion pour le prince héritier. Il serait surprenant que ce dernier n'en ait pas été informé…

Même si, à l'époque, l'Algérie a la priorité absolue, la France, elle, a fait son choix parmi la classe politique marocaine. Dans les « instructions » que reçoit Roger Seydoux, successeur de Parodi, en octobre 1960, il y a un passage édifiant : « L'ambassade de France trouvera dans les dirigeants marocains des interlocuteurs versatiles, impulsifs et souvent décevants, encore très sensibilisés

par le nationalisme et l’anticolonialisme. C’est par la patience, la persévérance et le sang-froid qu’il faudra leur répondre. Faciliter la tâche du souverain et du prince tout en observant la réserve et la prudence souhaitées par le Palais lui-même (…). Il faut maintenir des contacts aussi étroits que possible avec les FAR, qui constituent l’armature du régime et dont les liens avec l’armée française sont solides et précieux. »

Rentré au Maroc en 1962, Ben Barka est victime d’un grave accident de voiture. Tous ses amis, et nombre de personnes moins impliquées, sont convaincus que les services marocains sont derrière cette inquiétante affaire. Cela ne l’empêche pas, en avril 1963, d’attaquer très violemment Hassan II dans une interview accordée avec Abderrahim Bouabid à *Jeune Afrique* : « Notre adversaire réel, affirment les deux hommes, est celui qui refuse de remplir la tâche qui était naturellement la sienne, c’est-à-dire l’arbitre qui aurait dû se situer au-dessus des partis et qui s’est transformé en chef d’une coalition d’intérêts. Nous voulons parler du roi. Guédira n’est que son ombre et n’a aucune existence politique propre, si ce n’est pour exprimer très fidèlement les vues de son maître. Si demain le roi décidait de s’en séparer, il redeviendrait sans doute ce qu’il était, c’est-à-dire rien (…). Guédira n’est que l’instrument d’une certaine politique du Palais, et ce n’est pas l’instrument qui nous préoccupe, mais la politique. »

Bouabid et Ben Barka précisent ensuite ce qu’est, à leurs yeux, cette politique : « Elle paraît à peu près évidente. Il s’agit de poursuivre l’entreprise que le Palais a, depuis l’indépendance, menée : c’est-à-dire l’émiettement du Mouvement national en une série de partis de manière à ne plus se trouver face à un adversaire puissant. »

Ils n’hésitent pas à jeter de l’huile sur le feu en affirmant encore que c’est le Mouvement national qui a restitué sa crédibilité à une monarchie « complètement déconsidérée » après le traité de protectorat. Mais, selon eux, ce soutien était conditionné à l’établissement d’une monarchie constitutionnelle « où le roi aurait été le symbole de la continuité des institutions et où un gouvernement responsable aurait exercé le pouvoir ».

Si, d’aventure, la rupture n’est pas alors consommée, l’attitude de Ben Barka pendant la guerre des Sables de l’automne 1963 ne fait que conforter les ressentiments et l’exécration de Hassan vis-à-vis de son principal opposant. Du Caire, Ben Barka appelle en effet ses compatriotes à « déjouer cette machination néocolonialiste ». Jouant sur le sentiment national maladroitement négligé par Ben Barka, Hassan saisit la balle au bond et fustige « ces égarés qui ont frappé la nation dans le dos et se sont faits les complices des agresseurs ». Comme l’écrit

Rémi Leveau, Hassan II peut se rendre compte, lors de ce conflit, que « le nationalisme constituait une source formidable de légitimité pour la monarchie et la dispensait, par la même occasion, d'un partage du pouvoir qui ne lui convenait guère[39]. »

Deux fois condamné à mort par contumace – en novembre 1963 pour avoir pris le parti de l'Algérie, et en mars 1964 sous l'accusation d'avoir voulu assassiner Hassan II[40] –, Ben Barka est cependant gracié un an plus tard par le souverain, qui cherche à calmer le jeu et laisse entendre qu'un gouvernement d'union nationale est possible. Mais, entre les deux hommes, il y a désormais incompatibilité totale et Ben Barka lui oppose une fin de non-recevoir : affront supplémentaire aux yeux de Hassan, qui n'accepte pas qu'on lui résiste. Il est vrai que les massacres de mars 1965 à Casablanca ont creusé un peu plus le fossé entre eux. Mais, surtout, Hassan ne supporte pas que Ben Barka lui fasse de l'ombre. Il est excédé par l'importance qu'a prise le leader progressiste sur la scène internationale. Comme président de son comité préparatoire, Mehdi Ben Barka se consacre en effet à la Tricontinentale, dont la conférence fondatrice doit avoir lieu en janvier 1966 à La Havane. Ses amitiés et ses objectifs sont aux antipodes de ceux de Hassan.

Pour sa part, Simone Lacouture a apporté un témoignage éloquent confirmant la haine de Hassan II pour Ben Barka en ce début des années soixante. Alors qu'à la fin de l'année 1964 elle demande au jeune roi si les rumeurs sur un retour éventuel de Mehdi à la suite de mesures d'amnistie sont fondées, Hassan, piqué au vif, bondit comme sous l'effet d'une insulte : « Ben Barka ? Jamais, vous entendez ? Jamais il ne remettra les pieds au Maroc. Souvenez-vous de ce jour et de ce que je vous dis : jamais Ben Barka ne rentrera ici. Je vous en donne ma parole d'honneur[41] ! »

Ainsi que l'écrit René Gallisot, « éliminer Ben Barka était devenu une exigence majeure dans la répression internationale des insurrections du tiers monde ». Favorable à la lutte de libération des Palestiniens, Ben Barka se met à dos les Israéliens, qui l'ont pourtant ménagé aussi longtemps qu'il pouvait à leurs yeux incarner une alternative à la monarchie[42]. Le Mossad joue alors un rôle non négligeable dans la préparation de l'enlèvement. Selon l'historien israélien Michael Laskier, c'est au cours du second semestre 1965 qu'Oufkir et Dlimi s'ouvrent à Meir Amit, patron du Mossad, du projet d'enlever Mehdi Ben Barka en sollicitant son concours. La capture d'Adolf Eichmann par les services israéliens en 1960 leur paraît un modèle du genre. Le 1er octobre 1965, ils adressent au Mossad une série de requêtes précises : un appartement à Paris

pouvant servir de planque, cinq faux passeports étrangers, et un nécessaire de déguisement. Oufkir et Dlimi souhaitent en outre que les Israéliens prennent en charge la filature permanente de Ben Barka à travers le monde. Sans trop d'enthousiasme, les Israéliens acceptent pour ne pas compromettre leurs bons rapports avec le royaume.

Le 12 octobre, après que le Mossad a fourni la planque, Dlimi réclame autre chose : du poison et une voiture avec de fausses plaques minéralogiques. Le 25, Amit se rend au Maroc. Dlimi lui annonce que l'opération est programmée pour la fin du mois. Le 29, Mehdi Ben Barka est enlevé à Paris.

« Après le 29 octobre, écrit Laskier, les Israéliens sont laissés dans le noir. Ils en viennent à se demander s'ils n'ont pas été manipulés par les Marocains. »

Le 1er novembre, Dlimi réclame à nouveau du poison, des revolvers et deux faux passeports. Amit répond favorablement à ces requêtes et en conclut que Ben Barka est encore en vie. Le 2 novembre, Dlimi demande des pelles. Le Mossad s'exécute. Amit en déduit cette fois que Ben Barka n'est plus de ce monde. Il n'a pas été assassiné dans l'appartement procuré par le Mossad, où tout est resté intact : le poison, les revolvers, les passeports et les pelles.

Le 25 novembre, dans un rapport final, Amit estime que « tout s'est bien passé », que l'implication d'Israël est secondaire et que les relations avec le Maroc se sont consolidées. À ceux qui s'interrogent sur les raisons pour lesquelles les Marocains n'ont pas utilisé les moyens fournis par le Mossad, Laskier répond : « Parce qu'ils n'en ont pas eu besoin. Plusieurs scénarios étaient envisagés. Certains ont été utilisés, d'autres pas. »

Il est par ailleurs évident que les États-Unis, brouillés à mort avec le régime castriste et plus que réticents à l'égard des mouvements de libération, suivaient de près les activités de Mehdi Ben Barka, prototype de l'« agitateur » dont ils se méfiaient : intelligent, honnête, organisateur efficace. Dans les archives déclassifiées du Département d'État, il n'y a pratiquement rien sur l'affaire, sinon quelques mentions indirectes dénuées d'intérêt. Toutefois, si les Marocains n'ont pas hésité à faire appel à l'aide israélienne, il serait pour le moins surprenant qu'ils n'aient pas informé leurs amis américains, ou qu'Israël ne l'ait pas fait pour eux.

Par ailleurs, on voit mal Hassan II, s'il souhaitait véritablement faire rentrer au Maroc Ben Barka afin de lui confier d'importantes fonctions, monter une opération aussi tordue. Il y avait mille moyens d'offrir des garanties au chef de l'opposition marocaine.

De son côté, Shmouel Seguev, journaliste israélien, affirme, dans un livre préfacé par un ancien chef du Mossad, qu'Ahmed Dlimi ne voulait pas tuer Ben Barka, mais lui faire avouer son intention de renverser Hassan II. D'après Seguev, Dlimi aurait eu la main lourde et poussé trop loin la torture, tuant « accidentellement » Ben Barka. Voilà qui prouve à tout le moins que les Israéliens ne croient pas à la version de Hassan assurant qu'il désirait reprendre langue avec son ancien professeur : on n'enlève pas une telle personnalité, on ne l'interroge pas brutalement, on ne la torture pas pour la remettre ensuite en liberté et lui confier d'importantes fonctions !

Un dernier témoignage étaye la thèse de l'assassinat. Deux jours après l'enlèvement de Ben Barka, Mohammed Lahbabi interroge Driss Slaoui proche de Hassan II sur cette affaire. Vieil ami de Lahbabi, Slaoui lui répond : « C'est un assassinat sans cadavre[43] ! »

Subsistent à l'évidence beaucoup de zones d'ombre. Malheureusement, si du côté marocain on ne manifeste aucun empressement à faire avancer la vérité, du côté français on ne fait guère mieux. Certes, un juge d'instruction, Patrick Ramaël, a repris le dossier, il y a quelques années, en poussant loin ses investigations. Il aimerait depuis longtemps interroger le général Hosni Benslimane, puissant chef de la gendarmerie marocaine, et, à ce titre, remarquablement informé sur les crimes du régime. Mais, surtout, Benslimane, alors capitaine, était de permanence au CAB 1[44] le jour de l'enlèvement. Le juge voudrait voir également le général Abdelhak Kadiri, ancien chef de la DGED, qui était alors en poste à Paris. D'autres acteurs ou témoins sont toujours vivants, et certains se sont même montrés disposés à parler. Le juge Ramaël a lancé des mandats d'arrêt internationaux contre cinq personnes, dont les deux généraux. Mais la justice française, après avoir donné dans un premier temps son feu vert, a fait marche arrière. Récemment, elle a même fait preuve d'une complaisance tout à fait surprenante en acceptant une plainte diligentée par Miloud Tounsi contre Joseph Tual, coupable de l'avoir mis en cause. Or, le fameux Tounsi échappe à la justice française depuis quarante ans ! Plus étonnant encore, un juge français est allé au Maroc entendre le plaignant sans prendre la peine de l'interroger sur le fond[45] !

Au mois de décembre 2010, Patrick Ramaël, qui avait demandé quelques mois plus tôt la déclassification d'archives sur l'affaire Ben Barka n'a eu accès, selon le fils aîné de ce dernier, Bachir, qu'à des « documents mineurs » et a d'ailleurs fait une nouvelle requête en ce sens. Le juge s'est dit « surpris par la vacuité des documents reçus ». Après avis favorable de la commission consultative du secret

de la Défense nationale, la déclassification d'une partie des dossiers d'archives du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE devenu DGSE) réclamée par le juge avait en effet été annoncée le 21 octobre. « Il y a un décalage entre les documents saisis et les documents transmis au juge », a noté Bachir Ben Barka, selon que le juge n'a reçu que « des documents mineurs, des coupures de presse mais pas de documents originaux ». D'autres documents ont été en partie rendus illisibles par des ratures, a-t-il affirmé. Pour son avocat, Me Maurice Buttin, « le juge a été joué, il est très en colère, car ce qui avait été pris lors de la saisie a disparu par le biais d'une non-déclassification ».

Pour Me Buttin, la raison d'État continue à l'emporter près d'un demi-siècle après la disparition du grand opposant marocain.

Ce qui est en tout cas assuré, c'est que l'instruction actuelle, en dépit des obstacles qu'elle rencontre, ne dédouane absolument pas Hassan II, bien au contraire. Si la monarchie n'avait rien à se reprocher, elle aurait contribué à faire toute la lumière sur un crime d'État qui non seulement a eu des conséquences importantes sur la vie politique marocaine, mais continue également à peser sur les relations du royaume avec Paris. Par raison d'État, pour ne pas risquer de compromettre ses intérêts au Maroc, la France se rend complice de tous ces mensonges.

Retour à la normale

La démission du général de Gaulle, désavoué par les résultats du référendum d'avril 1969, modifie totalement la donne dans les relations franco-marocaines. La France, qui, trois mois après l'enlèvement de Ben Barka, avait rappelé le 24 janvier 1966 son ambassadeur à Rabat, Robert Gillet, et le Maroc, qui avait fait de même pour son représentant à Paris, le prince Moulay Ali, rétablissent des relations diplomatiques au plus haut niveau. Claude Lebel arrive à Rabat dans les premiers jours du mois de janvier 1970, après quatre années sans chef de poste.

À Éric Laurent qui lui demande s'il pensait que la rupture serait longue, Hassan II répond par une métaphore qui témoigne une fois de plus de son tropisme pour le monde de la médecine et de ses bonnes connaissances en la matière : « En réalité, nous avons pratiqué ce que les cardiologues appellent la circulation collatérale. Chez une personne victime d'un infarctus, cette irrigation

à partir de vaisseaux secondaires peut parfaitement remplacer l'artère principale qui est bouchée. C'est exactement ce que nous avons fait pour la coopération franco-marocaine. Nous lui accordions suffisamment de prix, de chaque côté de la Méditerranée, pour éviter que les cordons ombilicaux soient coupés. Grâce à cette volonté commune, la coopération en matière technique, dans le domaine de l'éducation, des équipements, n'a jamais été rompue. Nous ne sommes pas montés au balcon pour le clamer, mais ces accords "collatéraux" se sont révélés très efficaces[46]. »

Si elle ne surprend pas Hassan II, observateur éclairé de la scène politique française, l'élection de Georges Pompidou à la tête de l'État français, le 15 juin 1969, n'a rien pour l'enthousiasmer. Il a en effet connu Pompidou au tout début des années soixante, alors qu'il était encore le directeur de cabinet de De Gaulle : « Mon premier entretien avec lui, raconte-t-il, m'avait laissé une fort désagréable impression. Je l'avais rencontré, là encore, à la demande du Général (…). À l'époque, il fallait tout de même mettre un terme à la guerre d'Algérie et le Général, fidèle à sa méthode, commençait à battre large, avant de prendre sa décision, pour rallier le maximum de compagnons et de supporters. J'ai trouvé en Pompidou un homme assez têtu qui me lâche à la fin de notre discussion : "Vous savez, Prince, cette guerre d'Algérie, pour nous, peut durer longtemps. Elle est excellente pour notre industrie. Jamais nous n'avons fabriqué autant de pataugas ; nos filatures travaillent jour et nuit pour produire des treillis ; les laboratoires pharmaceutiques qui fournissent la gaze et les pansements pour les blessés sont florissants. La situation peut parfaitement durer." Ces propos m'ont complètement pétrifié et je ne me suis plus senti le courage de continuer la conversation[47]. »

Dix ans se passent avant que Hassan, qui est allé se « recueillir » sur la tombe du Général à Colombey, ne revoie Georges Pompidou, désormais président : « Le soir, à l'Élysée, j'ai retrouvé Pompidou pour la deuxième fois de ma vie, et là, j'ai découvert son autre visage. Ce n'était plus le personnage glacial de notre première rencontre. L'homme que j'avais devant moi était cultivé, affable, sa conversation était constellée de fusées éclairantes jaillissant sous forme de citations, de souvenirs. Il est vrai que la fonction change l'homme[48]. »

Premier ministre de Pompidou, Jacques Chaban-Delmas, avec lequel Hassan II entretient depuis 1945 des relations amicales, permet de relancer rapidement et dans de bonnes conditions la coopération entre les deux pays. Hassan II en est si satisfait qu'il offre deux chevaux au couple Pompidou[49]…

Le cas Oufkir

Le coup d’État manqué de Skhirat complique cependant les rapports bilatéraux. En effet, aux yeux du nouvel ambassadeur de France, Claude Lebel, il faut maintenant régler le cas du général Oufkir, devenu incontournable, et donner une issue juridique à sa situation de contumax.

Selon Lebel, « il est certain qu’Oufkir pousse de tout son poids à ce que le roi se réforme (ce qui est encore plus important que de réformer le pays), et il convient que le général sente notre appui. D’autre part, je tiens de très bonne source que Bouabid [chef de l’opposition de gauche] aurait déclaré ne pas avoir d’objection à ce que l’UNFP participe à un gouvernement qui comprendrait Oufkir, à la seule condition que celui-ci expose à son parti ce que fut réellement son rôle dans l’affaire Ben Barka[50] ».

Quelques jours plus tard, le roi convoque d’ailleurs l’ambassadeur de France pour lui demander de trouver une solution pour son bras droit. Aux yeux de Hassan, peu importe qu’il s’agisse d’une amnistie ou d’une grâce : seul le résultat compte, « les questions militaires ne pouvant être traitées par des personnes interposées, alors que la coopération militaire franco-marocaine est essentielle ».

Un problème se présente toutefois : atteint dans « sa dignité et son honneur », Oufkir confie au colonel Touya qu’il ne veut pas entendre parler d’amnistie, encore moins de grâce, mais seulement d’acquittement. Or, une telle solution est exclue, un contumax ne pouvant être acquitté.

« Le roi, précise Claude Lebel, chapitre Oufkir et obtient qu’il accepte une amnistie. »

Travaillant à ce que cette dernière soit rapidement accordée, Lebel demande à son ministre, Maurice Schumann, l’autorisation de s’entretenir avec Oufkir et de lui présenter le nouvel attaché militaire : « Je regrette, dit-il à son ministre, d’ajouter ce fardeau à tout ce que vous avez déjà à supporter. Mais les faits sont là[51] ! »

Le même jour, Lebel écrit au président Pompidou pour lui demander d’amnistier Mohammed Oufkir.

Le célèbre général ne connaîtra pas cette satisfaction. Hassan II s’en est expliqué. Les relations bilatérales s’étant fortement améliorées, alors que Hassan II est en visite officielle en France en juillet 1972, Pierre Messmer, qui a

remplacé Chaban-Delmas à Matignon, lui annonce que ses services ont trouvé dans les Archives un décret autorisant le président de la République à gracier ou amnistier toute personne, même non française, qui aurait rendu « des services appréciables » à la France. C'est ainsi qu'une procédure est engagée à Paris pour blanchir Oufkir, en raison de « ses états de service remarquables dans l'armée française ».

Trahi quinze jours plus tard par le même Oufkir, Hassan II, avec le recul, s'est longuement interrogé sur l'initiative des autorités françaises : « Il m'a quand même semblé curieux que, deux semaines plus tard, Oufkir donne l'ordre d'abattre mon avion. Ceci, en tout cas, m'a posé beaucoup de problèmes. »

Le roi refuse cependant d'en dire plus, estimant que « ce qu'il devrait dire allumerait des polémiques franco-françaises à n'en plus finir[52] ».

On ne saura jamais à quoi pensait Hassan II. A-t-il eu vent de ce qui se disait à l'époque à l'ambassade de France à Rabat et aux échelons les plus élevés du ministère français des Affaires étrangères ? Si oui, on peut comprendre son agacement, une bonne vingtaine d'années plus tard. Les confidences de Claude Lebel ne manquent en effet pas de sel…

Le 8 octobre 1971, le diplomate fait état d'un entretien de deux heures, « très détendu, très amical », avec Abderrahim Bouabid. Ce dernier évoque « l'incapacité du roi, depuis Skhirat, de prendre une décision qui en soit une ». « Nous avons bien entendu parlé d'Oufkir, poursuit l'ambassadeur, pour lequel il [Bouabid] ne cache pas son admiration. Il a ajouté que son amitié pour Ben Barka ne pouvait lui faire oublier les intérêts supérieurs du pays, de même que l'affaire Ben Barka ne devait pas nous empêcher de faire ce qu'il fallait pour maintenir l'indispensable amitié franco-marocaine. » « De diverses allusions qu'il a faites, dit encore Lebel, j'ai retiré le sentiment que c'était plus le roi qu'Oufkir qu'il tenait pour un danger. »

Quelques jours plus tard, dans un autre télégramme adressé au ministre des Affaires étrangères Maurice Schumann, Lebel s'inquiète du comportement de Hassan, qui semble n'avoir tiré aucune leçon des graves événements qui viennent de se produire : « Le roi, écrit-il, vient de vendre des terrains à bâtir qu'il possédait à Dar es Salam, dans la banlieue de Rabat. Les acheteurs privés s'étant récusés, il a fait acheter les terrains par la commune et, celle-ci n'en ayant pas les moyens, a fait financer l'opération par un organisme d'État. Cela fait un trou de 30 millions de dirhams dans la caisse de cet organisme. Et ce n'est qu'un exemple… Nous sommes bien loin, vous voyez, des espoirs que l'on pouvait

nourrir au lendemain de l’échec du complot de Skhirat… »

Mais il y a beaucoup plus intéressant. L’ambassadeur fait en effet état, dès cette époque, d’informations qui ne sont pas sans rappeler celles fournies par le *fqih* Basri à propos d’une coalition hétéroclite décidée à mettre le monarque sur la touche :

« Mais le complot, affirme-t-il, a fait réfléchir tout le monde, y compris, semble-t-il, les serviteurs les plus sûrs de la monarchie. Il m’est revenu de très bonne source qu’Oufkir, Driss Benomar (actuel ministre des PTT), Laghzaoui, ambassadeur à Paris, le général Driss Benaïssa, inspecteur général des FAR, et quelques autres, auraient examiné en commun la possibilité d’instituer une régence dont Oufkir serait la tête.

« Comment procéderaient-ils pour inciter le roi à céder la place ? Je ne le sais, mais peut-être n’auraient-ils pas à lui forcer la main, en particulier si la mise “en liquide” de ses intérêts immobiliers présage un départ semi-volontaire pour cette propriété qu’il vient d’acquérir près de Chantilly.

« Il s’agit cette fois d’une opération du type de celle des colonels grecs, et les tendances sociales très réelles d’Oufkir compléteraient la ressemblance. Bien entendu, rien de tout cela n’est une certitude. Mais il faut tout de même que nous pensions à notre ligne de conduite à venir. Vous estimerez certainement, comme moi, que nous ne devons donner à aucun prix au roi l’impression de le lâcher. Cela dit, nous ne devons pas non plus apparaître un jour comme les Suisses de Louis XVI[53]. »

On passera sur la « fibre sociale » des colonels grecs pour ne retenir que la conclusion de l’ambassadeur qui suggère que la France prenne en charge la sécurité du souverain, « car nous ne pouvons laisser assassiner un ami, mais à la condition formelle que cette mission ne débouche pas sur le recrutement de gardes du corps français et demeure dans les limites de la formation et de l’organisation ».

En août 1972, moins de dix jours après l’échec de la seconde tentative de coup d’État, Hassan fait dire par son directeur de cabinet à l’ambassadeur de France l’« intérêt tout particulier » qu’il attacherait à une nouvelle mission des colonels Nicolas et Serpeau, deux officiers supérieurs représentant respectivement la sécurité militaire et la gendarmerie. Ceux-ci étaient venus au Maroc en août 1971, après Skhirat, et leur rapport sur les raisons de ces « tragiques événements » avait été « hautement apprécié du roi ». « Je ne peux que recommander cette requête, ajoute Lebel, l’attentat du 16 août fournissant aux

deux officiers une occasion de vérifier dans quelle mesure leurs conclusions de l'an dernier ont été suivies d'effet[54]. »

Curieuse période pour Hassan, dans ses rapports avec la France, que cette première moitié des années soixante-dix ! Les deux tentatives de coup d'État et les répercussions qu'elles ont dans l'opinion publique française ne lui permettent pas de profiter à plein de la normalisation intervenue au plus haut niveau. Il a bien de la peine à masquer son irritation, comme en témoigne un long télégramme de l'ambassadeur à la suite d'une visite à Rabat de Jean de Lipkowski, secrétaire d'État aux Affaires étrangères.

Au roi, le ministre ne cache pas sa « surprise » de voir que les mesures prises par *dahir* (décret) à l'encontre des terres et des entreprises des Français du Maroc n'ont pas « résulté de discussions, comme cela était prévu ». « Le roi, raconte Claude Lebel, a alors procédé, sur un ton plus attristé qu'amer, à un réquisitoire (…) où apparaissaient d'étranges malentendus dont ses collaborateurs paraissaient par moments aussi surpris que M. de Lipkowski et moi-même (…). La forme sinon brutale, du moins "à angle droit", qu'avait revêtue la publication du *dahir* du 2 mars s'expliquait d'autre part par le sentiment qu'avait créé en lui une accumulation de faits incluant l'attitude de la presse française, la liberté de manœuvre des émigrés marocains en France, l'attitude de certains agents du Département, la participation de sommités universitaires au cinquantenaire de la "République rifaine", l'ouverture sous les auspices de nostalgiques de l'ancien Maroc d'une chaire de berbère, la cote dont jouissait Bouabid auprès de Français allant des journalistes aux ministres en passant par les banquiers, l'absence de communiqué après son dernier dîner à l'Élysée…

« Une dernière réaction est peut-être très révélatrice de l'état d'esprit du roi : "N'êtes-vous pas intéressés par l'action de l'Algérie en Afrique noire, par le fait que c'est elle maintenant qui soutient la monnaie mauritanienne ? N'est-ce pas un sujet dont nous pourrions parler ?" En un mot – prononcé d'ailleurs par le roi –, le considère-t-on comme l'homme malade à maintenir en observation, ou bien fait-on cas de lui, de son amitié, du bilinguisme qu'il fait pratiquer, de l'élément d'équilibre qu'il représente ? Tout cela, il l'avait gardé pour lui au fil des mois… »

Selon l'ambassadeur, Jean de Lipkowski ne cache pas la « pénible surprise » que lui cause ce « procès d'intention ». Le roi « ne pouvait douter de l'amitié agissante du gouvernement français, qui a d'ailleurs récemment renforcé les mesures de surveillance des émigrés marocains les plus agissants ».

Ce catalogue de récriminations relevées par l'ambassadeur de France est aussi intéressant que significatif. On y retrouve presque tous les sujets qui n'ont cessé de fâcher, tout au long de sa vie, Hassan II : le comportement de quelques journaux français, les « écarts » de certains de ses « sujets » en France, le prestige d'Abderrahim Bouabid qui lui fait de l'ombre, comme Ben Barka dix ans plus tôt, une lecture très personnelle de l'histoire du royaume qui le rend allergique au destin d'Abdelkrim… Il entend également gérer à sa manière le volet berbère, et s'offusque de la création à Paris d'une chaire de berbère. Enfin l'Algérie, encore et toujours, bien qu'officiellement les relations entre les deux pays soient apaisées.

Visiblement détendu après avoir « vidé son sac », le roi revient alors de lui-même au sujet initial pour reconnaître l'opportunité d'une négociation à bref délai.

Jean-Bernard Raimond prend le relais

Ambassadeur de France de 1974 à 1977, Jean-Bernard Raimond, tout en reconnaissant qu'un « grand changement » est intervenu dans les rapports franco-marocains avec l'arrivée au pouvoir de Georges Pompidou, est convaincu que l'affaire Ben Barka a longtemps laissé des séquelles, y compris au sein de la droite française, du moins dans la mouvance gaulliste qui avait « une préférence marquée » pour l'Algérie.

Conseiller du président Pompidou, Jean-Bernard Raimond a l'occasion de rencontrer à plusieurs reprises Hassan II dans la période la plus difficile de son existence. Bien informé des affaires marocaines, il est nommé ambassadeur à Rabat à la fin de l'année 1973 et arrive au début de 1974 dans la capitale chérifienne. Les responsables français ne savent trop sur quel pied danser avec le Maroc : « À Paris, se rappelle Raimond, on me disait avant mon départ : "Si vous allez à un cocktail, tâchez d'avoir un gilet pare-balles !" » L'ambassadeur n'en est pas moins frappé, lors de la remise de ses lettres de créance, par le caractère guindé du cérémonial : « Le roi recevait dans la salle du trône en habit traditionnel, tandis que j'étais en jaquette. Nous devions saluer trois fois le monarque, puis nous sortions en reculant. Hassan II savait que je devais ma nomination à Pompidou et m'a très bien accueilli. Un courant de sympathie réciproque est tout de suite passé. Cela peut paraître curieux, s'agissant du roi du Maroc, avec toutes ses traditions, et d'un citoyen français, mais c'est comme

cela que je l’ai ressenti[55]. »

Quelques semaines plus tard, Raimond est reçu à Fès par le roi, accompagné par son ministre des Affaires étrangères, Taibi Benhima : « Alors que je lui parlais du Proche-Orient, il m’a coupé et dit : “Oui, oui, je sais très bien, vous connaissez toutes ces questions, mais moi je voudrais vous parler des rapports franco-marocains, du contentieux à propos de la marocanisation du petit commerce, des transferts de fonds, du domanial. Je veux que vous voyiez tout cela avec mon ministre des Affaires étrangères. Je ne veux plus en entendre parler !” Puis il a ajouté : “S’il y a un problème, n’hésitez pas à me saisir !” J’ai donc commencé à travailler avec Benhima. »

Le diplomate français fournit des indications intéressantes sur le comportement de Hassan II à cette époque. Le monarque a manifestement changé. Le dilettante peu porté sur le travail semble s’être acheté une conduite après les deux terribles avertissements de 1971 et 1972 : « J’ai tout de suite eu l’impression que le roi gouvernait, que c’était un homme qui travaillait, un homme très sérieux qui gouvernait. »

En cette période de fortes tensions avec ses opposants, Hassan II utilise également des personnalités françaises pour faire passer un message : « En mai 1974, c’est assez curieux, le roi m’a fait inviter par un Marocain assez haut placé. À ce dîner, je me suis trouvé en présence d’Antoine Pinay, de M’hammed Boucetta, le représentant de l’Istiqlal, et d’Abderrahim Bouabid, le chef des socialistes. J’ai compris à ce moment-là que c’était un signe pour rentrer en contact avec l’opposition. » Quelques jours après, les relations de cette dernière avec le Palais se sont normalisées, les partis et leurs journaux pouvant exercer à nouveau leurs activités.

Même si Pompidou a tourné la page, les rapports franco-marocains ne sont pas bons et se sont même à nouveau tendus. Paradoxalement, le souverain, qui est obligé de donner des gages à son opinion publique et à ses opposants, s’en prend aux intérêts français au risque de braquer Paris. Après les deux coups d’État de 1971 et 1972, le Maroc annonce en effet la redistribution de près de 300 000 hectares appartenant à des colons, qui sont expropriés. Parallèlement, plusieurs centaines de petits commerçants français sont privés du droit de travailler. Enfin, la France possède encore 6 000 appartements et villas antérieurs à 1956 que les Marocains souhaitent récupérer en partie. Le contentieux à régler – indemnisations, sorties de capitaux, etc. – est considérable, et c’est là l’essentiel de la tâche qui attend le nouvel ambassadeur.

« Nous avons négocié l’indemnisation des terres, qui a été dérisoire, mais enfin il y a eu une indemnisation, ce qui n’a pas été le cas en Algérie », constate Jean-Bernard Raimond. Selon lui, les choses se sont mieux passées pour les petits commerçants, dont un grand nombre a « eu satisfaction ».

Toujours selon le diplomate, Hassan II se montre d’ailleurs ouvert : « Pour les transferts, dit-il, j’avais le feu vert du roi de saisir les gouverneurs dès qu’il y avait des abus, et il y en a eu. Des Français ont été placés en garde à vue, suspectés de transporter de l’argent, mais, chaque fois que je suis intervenu, les gouverneurs les ont relâchés… »

En ce qui concerne le parc immobilier français, Raimond obtient le feu vert du ministre des Finances, Jean-Pierre Fourcade, pour régler l’affaire à sa convenance. La France ne garde que 700 logements sur 6 000, le reste étant vendu aux Marocains.

Giscard au Maroc

Satisfait de l’évolution de la situation, Jean-Bernard Raimond, contre l’avis de ses collaborateurs, câble à sa hiérarchie que le royaume est « en voie de stabilisation ». Le règlement à l’amiable du contentieux bilatéral permet à Valéry Giscard d’Estaing de venir, le 5 mai 1975, pour sa première visite officielle au Maroc. Au cours de ce séjour, Giscard décide de restituer aux Marocains la Chancellerie et la Résidence, dans lesquelles s’installe peu après le ministère de l’Intérieur.

Un peu moins de six mois après avoir réglé pour l’essentiel les problèmes de la France et des Français au Maroc, Hassan II donne le signal du départ de la Marche verte. Cette Marche qui, plus que tout autre événement, a marqué le règne de Hassan II, est l’aboutissement d’un processus entamé dix-huit mois plus tôt avec la fin des hostilités entre le Palais et les partis historiques. Fort du soutien de son peuple, Hassan II adresse le 4 juillet 1974 au général Franco, chef de l’État espagnol, un message dans lequel il le met en garde contre « une nouvelle politique » que l’Espagne est « sur le point d’entreprendre au Sahara qu’elle administre ». Effectivement, le 21 août suivant, Madrid annonce la tenue d’un référendum d’autodétermination pour le début de 1975. Hassan II déclare alors s’opposer, y compris par la force, à tout référendum qui pourrait aboutir à l’indépendance du territoire contesté. Quatre semaines plus tard, soit le 17 septembre, il propose l’arbitrage de la Cour internationale de La Haye. La

suite est suffisamment connue pour que nous ne nous y attardions pas[56].

Quelle qu'ait pu être l'amélioration des relations franco-marocaines, les dirigeants français se devaient de rester neutres dans un dossier aussi complexe. Jean-Bernard Raimond indique pour sa part qu'Espagnols et Marocains se sont entendus sur la suite des événements, au début du mois de septembre 1975, grâce à l'intervention du roi Juan Carlos.

« Un soir du mois de septembre, relate-t-il, Mohammed Benhima, ministre de la Coopération, me prie de venir le voir immédiatement. Et il me dit : “Voilà, nous venons de nous mettre d'accord avec les Espagnols qui vont quitter le Sahara espagnol, que nous allons pouvoir récupérer.” Benhima a offert le champagne, du Dom Pérignon, et il était très heureux. J'ai aussitôt télégraphié la nouvelle à Paris, donc à Giscard, qui était en visite en Tunisie. Je sais que Giscard a eu du mal à apprendre la nouvelle, parce qu'à l'époque il y avait Boumediene dans l'affaire. Dans les négociations, il y avait en effet Boumediene, le Maroc et les Espagnols. Néanmoins, une fois la Marche verte passée, le gouvernement français a décidé de s'abstenir de tout commentaire et a choisi pendant très longtemps d'observer une position de neutralité concernant le Sahara occidental. »

Jean-Bernard Raimond regrette que de graves incidents aient eu lieu quelques semaines plus tard : « Pendant la période de Noël 1975-1976, six jeunes gens, dont un Marocain et des Français, parmi lesquels le fils et la fille de mon premier conseiller, ainsi que le fils et la fille de Français établis au Maroc, ont été enlevés du côté de Tarfaya par un commando du Polisario. Les troupes marocaines sont intervenues et le commando et les otages ont été tués. À la suite de ce drame, j'ai interdit – mais les Marocains n'ont jamais voulu – aux touristes et aux coopérants enseignants français de se déplacer au sud d'une ligne allant de Tiznit à l'Est. Par la suite, nous nous en sommes tenus à cette position de neutralité qui agaçait un peu les Marocains. Pour résumer l'affaire à cette époque – parce que les choses ont beaucoup changé depuis –, je dirais que les Algériens ont sous-estimé les possibilités de négociation du roi avec Juan Carlos, et que Hassan Il a, lui, sous-estimé la force potentielle du Polisario aidé par l'Algérie. »

Hassan II, le Shaba et le chah

Sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, les relations franco-marocaines non seulement se sont améliorées, mais ont pris une tournure assez

particulière en Afrique où Hassan, qui avait besoin de son soutien au Sahara occidental, s’est résolument rangé dans le camp occidental.

« Sans le roi Hassan II, sans le Maroc, écrit l’ancien chef des services secrets français Alexandre de Marenches, nous n’aurions pu mener un certain nombre d’opérations – surtout en Afrique –, et nous n’aurions pu, en particulier, soutenir militairement et autrement Jonas Savimbi, le héros de la résistance anticolonialiste en Angola. »

Marenches, qui ne cache pas sa vive admiration pour le souverain marocain, évoque assez longuement, dans un livre d’entretiens avec Christine Ockrent[57], l’intervention au Shaba, en 1977, qui, affirme-t-il, « aurait tourné court sans l’envoi d’un contingent marocain sur des Transall français. Nous n’avions pas, ajoute-t-il, les moyens politiques et militaires d’assurer seuls le suivi de l’opération ».

Persuadé que Hassan II était « le seul qui aurait le courage » d’assumer l’envoi de troupes et, surtout, de prendre rapidement une décision en ce sens, « son système ne ressemblant pas aux “démocraties molles” européennes » (*sic*), Marenches se rend à Fès pour tenter de convaincre le monarque. Si rien n’est fait, lui expose-t-il, on pourrait assister à « un scénario sinistre » qui, à travers l’écroulement probable du Zaïre, puis de toute l’Afrique centrale, conduirait à la perte des matières premières stratégiques pour l’Occident. « La clairvoyance du roi saisit immédiatement l’importance vitale de l’enjeu. Il téléphona sur-le-champ à quelques chefs d’État africains en leur disant : “Il faut y aller.” Ce fut la naissance de l’intervention interafricaine (Maroc, Gabon, Sénégal, Côte d’Ivoire, Togo). » Marenches précise qu’« un contingent d’élite brillamment commandé par le colonel Loubaris sauva la situation ». Il déplore au passage que les grosses dépenses du royaume dans cette affaire ne lui aient pas été remboursées.

Marenches, qui a fait la connaissance du prince Hassan au tout début des années cinquante, ne tarit pas d’éloges sur lui : « Amateur de la vie sous toutes ses formes, le souverain chérifien est devenu un géostratège doué d’une des intelligences les plus brillantes qu’il m’ait été donné de rencontrer, d’une mémoire prodigieuse, du “troisième œil”, celui de l’extrême sensibilité et de la haute perception, et l’un des rares hommes d’État de notre époque (…). Il a tout compris. Il saisit aussi bien les problèmes globaux que les questions qui intéressent la zone méditerranéenne, le Proche-Orient et le Moyen-Orient, entre autres (…). Il a une connaissance de la politique intérieure française extrêmement rare, même chez des Français spécialisés. »

À Christine Ockrent qui ose mettre un bémol en parlant de « régime autocratique, pour ne pas dire plus », le maître espion répond tranquillement : « C'est un régime qui n'est pas comparable avec une démocratie à la danoise ou à la britannique, c'est vrai. Mais il s'agit du seul régime du continent africain qui ait une opposition ouverte, une presse d'opposition qui ne soit pas faite de samizdats mais qu'on achète dans les kiosques. Il y a même, je crois, un ou deux députés communistes… »

En 1972, quelques semaines après le second coup d'État raté, commencent à circuler des ragots selon lesquels Marenches aurait organisé l'attentat contre « son auguste ami ». Est-ce parce qu'il a déjeuné, une semaine avant l'attaque du Boeing, avec Oufkir58 ? Toujours est-il qu'il fait parvenir à Hassan un message l'assurant que tout cela est absurde, et qu'en tout état de cause, s'il avait organisé l'attentat, il n'aurait pas manqué son coup… Ce qui fit sourire le roi.

L'ancien chef des services français rend aussi hommage à Hassan II pour avoir catégoriquement refusé de demander au chah d'Iran, auquel il avait accordé l'hospitalité, de quitter le royaume. Marenches était en effet venu informer le roi que des membres de sa famille étaient menacés d'enlèvement, que certains milieux de l'opposition commençaient à fomenter des troubles en disant qu'il était « honteux d'accueillir ce tyran » au Maroc. De mauvais jeux de mots circulaient également, comme « Le roi est le chien du chah »…

Hassan II étant resté inébranlable, Marenches se rend dans le palais mis à la disposition de l'ex-empereur d'Iran et, lors d'un « entretien tragique », lui fait part des « menaces terrifiantes » qui pèsent sur la famille royale marocaine. Deux semaines plus tard, le chah est aux Bahamas.

Onze ans plus tard, devenu ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement Chirac de la première cohabitation, Jean-Bernard Raimond effectue au Maroc son premier déplacement de ministre hors d'Europe. Jacques Chirac, lui, va d'abord chez son ami Félix Houphouët-Boigny avant de se poser à Rabat. C'est dire combien la perception du Maroc par la droite française a pu changer en l'espace d'une bonne décennie.

Le Maroc, explique Raimond, était devenu « une priorité », d'autant plus qu'avec l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté européenne, il fallait négocier avec lui de nouveaux accords : « Comme toujours, souligne-t-il, on s'adressait d'abord à nous pour avoir de meilleures conditions par rapport à un Marché commun qui s'élargissait. À cette époque, de 1986 à 1988, Hassan II n'était pas en difficulté, et les rapports entre les deux pays étaient très bons,

même si nous défendions toujours une position de neutralité dans la question du Sahara[59]. »

Dire que la présidence de François Mitterrand a été vécue avec bonheur par Hassan II serait donc excessif. Ambassadeur de France au moment de la victoire de la gauche à l'élection présidentielle et de la défaite de son « copain » Giscard, Jacques Morizet se souvient des propos tenus par Mitterrand et de la réponse du roi : « "Je sais que l'annonce de mon gouvernement a été accueillie chez vous avec beaucoup de stupeur. Pouvez-vous m'expliquer pourquoi ?" Hassan II, poursuit Morizet, a répondu que, depuis 1958, il avait des relations personnelles avec la droite classique ou avec les gaullistes, alors que les liens du Parti socialiste avec les autorités marocaines étaient inexistants. Il a ajouté que les orientations pro-algériennes de Claude Cheysson et sa nomination n'ont pas été très bien accueillies, pas plus que le soutien du PS au Polisario. »

Le contraste avec Giscard, que le roi estimait beaucoup, était énorme : « Jusqu'à la fin de son mandat, Giscard, *via* le ministère des Affaires étrangères, a cherché à résoudre le conflit du Sahara. Des conseillers français comme Georges Vedel et Maurice Druon ont joué un rôle important, notamment dans la préparation de projets débordant sur le référendum. À cette époque, les deux chefs d'État se voyaient souvent, notamment dans la propriété du roi en Seine-et-Marne[60]. »

Sous Giscard, l'assistance française, économique, militaire et culturelle, s'est également beaucoup développée. Jean-Yves Haberer, alors directeur du Trésor, très attaché au Maroc où il est né – son père y était officier –, s'efforçait de faciliter les choses au niveau financier.

Toujours selon Jacques Morizet, la France avait aussi des instructeurs dans l'aviation, à Meknès, et la plupart des instructeurs de l'armée de terre marocaine étaient français. « Les contacts militaires, précise-t-il, étaient cependant verrouillés, et il y avait des consignes très strictes pour qu'ils n'aient aucun caractère ostentatoire. »

En revanche, les Français avaient été fermement priés de ne pas intervenir dans les affaires sahariennes.

Hassan et les socialistes français

Alors que les relations franco-marocaines se sont apaisées sous la présidence

de Giscard, l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 provoque une émotion certaine au Maroc. Au mois de septembre, l'embastillement d'Abderrahim Bouabid, qui compte de nombreux amis au sein du PS, n'arrange pas les choses. Les quelques socialistes qui connaissent bien le Maroc reçoivent le message cinq sur cinq : Hassan II ne s'est pas borné à sanctionner le chef de l'USFP, mais entend signaler clairement à Paris qu'il « reste le patron au Maroc ».

La situation est d'autant plus compliquée que la gauche française fonctionne largement sur le clivage « la bonne Algérie, le méchant Maroc »… L'antimonarchisme de certains dirigeants du PS les conduit même à des familiarités douteuses, comme celle de Lionel Jospin, nouveau premier secrétaire du PS, disant : « Si Monsieur Hassan II n'est pas content… » Voilà qui traduit bien le climat de l'époque !

Mais ce sont évidemment les orientations pro-algériennes du nouveau ministre des Affaires étrangères, Claude Cheysson, et le soutien du PS au Polisario qui irritent le plus Rabat. Jacques Morizet ne l'a pas oublié : « Il y a eu beaucoup de changements : la disparition du "copain" [Giscard], l'arrivée d'une équipe inconnue avec des ministres communistes, l'inquiétude provoquée par les propos et les comportements de Cheysson, ses déclarations imprudentes, ses choix malheureux comme celui de venir directement d'Alger dans un appareil du GLAM en expliquant aux journalistes, dans l'avion : "Le Maroc, c'est fini", et que tout irait à l'Algérie. Hassan II a d'ailleurs refusé de le recevoir. Devant notre insistance, il l'a fait, mais en refusant le tête-à-tête (…). Une des premières conséquences a été de rapprocher Hassan II des Américains, qu'inquiétait la présence de ministres communistes, mais Hassan II – ajoute aussitôt l'ambassadeur – a compris plus vite que les Américains, peu subtils, que Mitterrand avait pris les communistes au gouvernement pour mieux les tenir[61]. »

Mais tout le monde ne partage pas ces idées « radicales ». Le secrétaire général de l'Élysée, Pierre Bérégovoy, a de très vifs échanges avec quelques activistes du PS. Il affirme exprimer en cela la pensée du président. Avec le temps, la pratique du pouvoir tempère les ardeurs des responsables socialistes. En décembre 1997, quelques semaines avant qu'Abderrahmane Youssoufi accepte de former le gouvernement d'alternance, Lionel Jospin, alors Premier ministre, se rend au Maroc. Il s'entretient longuement avec le Bureau politique de l'USFP, notamment avec Youssoufi et Fathallah Oualalou. Les deux hommes lui confient que leur parti est totalement divisé sur la participation au futur gouvernement. Les uns disent : « Si l'on participe, nous validons la fraude des

dernières élections » ; les autres sont disposés à fermer les yeux. Jospin leur donne une vraie leçon de politique : « Si vous attendez que la situation soit parfaite, vous n'irez jamais au pouvoir. Le Palais vous fait cette offre parce qu'il en a besoin[62]. » Youssoufi et ses amis avaient intériorisé des limites beaucoup plus fortes que nécessaire. Ils avaient été tellement marqués par la répression…

Pendant le même séjour, lors d'une audience qu'il accorde au chef du gouvernement français et à la délégation qui l'accompagne, Hassan II le prend à part et lui dit : « Je vous demande de faire comprendre à vos amis ma totale bonne foi dans l'offre que je leur fais ! » Cette réunion a pesé dans la décision de Youssoufi[63].

Si la défaite de Jacques Chirac aux élections législatives d'avril 1997 peine Hassan II, il n'en montre rien et se satisfait d'une troisième cohabitation, marquée par une assez large convergence de vues en politique étrangère entre le président de la République et son Premier ministre. En ce qui concerne le Maroc, la nomination comme ministre des Affaires étrangères d'Hubert Védrine, dont les liens avec le Maroc sont connus, rassure le souverain.

Mais, avant ce scrutin, Hassan II a pu mesurer une nouvelle fois la proximité des relations franco-marocaines sous l'ère Chirac. Quelques mois seulement après son élection, Jacques Chirac, qui réserve au Maroc sa première visite à l'étranger, rappelle dans des conditions peu élégantes l'ambassadeur de France, Henri Benoît de Coignac, et le remplace par Michel de Bonnecorse, inconditionnel du Palais qui restera en poste, fait exceptionnel, pratiquement six ans. Pendant les quatre années qui lui restent à vivre, Hassan II peut compter sur le soutien indéfectible de Paris dans les discussions du royaume avec la Banque mondiale, le FMI, les clubs de Londres et de Paris, sur des prêts ou sur le rééchelonnement de la dette extérieure. En 1999, Paris pousse même – sans succès – la candidature de Hassan Abouyoub à la tête de l'Organisation mondiale du commerce. La France, dont plus de cinq cents entreprises sont présentes au Maroc et qui peut s'appuyer sur un puissant réseau d'ingénieurs ou d'anciens élèves des grandes écoles françaises, rafle une part importante des gros contrats dans des conditions qui ne brillent pas toujours par la transparence.

Il est vrai que le président de la République, si l'on en croit François-Xavier Verschave, auteur de *Noir Chirac* – dont les affirmations n'ont fait, à notre connaissance, l'objet d'aucune plainte ou démenti public –, semble avoir été gâté par le roi du Maroc : Hassan II, écrit Verschave, « aurait apporté l'équivalent de 5 millions d'euros » pour sa campagne présidentielle[64]. Les valises de billets, selon cet auteur, auraient transité par les Galeries Lafayette où le Palais

marocain, gros client, serait « comme chez lui ». Hicham Mandari, assassiné en 2006 dans le sud de l’Espagne – sans doute était-il au courant de secrets trop lourds à porter –, a confirmé ces déclarations à plusieurs journalistes français, précisant qu’il avait lui-même servi de « mule » et déposé l’argent au dernier étage du grand magasin…

Hubert Védrine analyse avec justesse le trouble provoqué par la défaite giscardienne : « La victoire de François Mitterrand avait perturbé beaucoup de nos partenaires étrangers, en particulier arabes. Parce que les relations entre Hassan II et Giscard étaient très étroites. D’autre part, les Marocains de gauche étaient aussi nationalistes que Hassan II, et ils étaient donc souvent en porte-à-faux avec leurs théoriques amis politiques, les socialistes français (…). Il y avait enfin un fort tropisme pro-algérien au sein du PS, qui se répercutait sur la question du Sahara. Donc les Marocains, y compris de gauche, n’étaient pas enchantés ni rassurés. »

Si l’on met de côté les sympathies de Mme Mitterrand pour le Polisario, qui avaient le don d’agacer Hassan II et les Marocains, un dernier événement a troublé les relations bilatérales sous la présidence de François Mitterrand : la publication de *Notre ami le roi*, de Gilles Perrault, dont se seraient volontiers passés les dirigeants socialistes !

« C’est un souvenir pénible, raconte Hubert Védrine, à l’époque secrétaire général de l’Élysée. Mitterrand s’était employé à avoir les meilleurs rapports simultanés possible avec le Maroc, l’Algérie et la Tunisie. À chaque fois, cela posait des problèmes particuliers et différents, mais Mitterrand avait une vision claire et essayait d’améliorer chacune de ces trois relations en surmontant les obstacles. Dans le cas du Maroc, il y avait un équilibre subtil à trouver, qui tienne compte du rôle très positif du Maroc sur un certain nombre de sujets internationaux, mais aussi des aspects répréhensibles du régime. Mitterrand était en outre obligé de faire attention à une partie de l’opinion française : la gauche, les médias, etc. Donc, l’irruption du livre, sur le plan de la gestion fine de cette relation, était évidemment perturbante. Cela recréait un énorme contentieux, parce que, du point de vue du Palais, et d’ailleurs d’une large fraction de l’opinion, il était impensable que ce livre n’eût pas été cautionné quelque part, n’eût pas été *autorisé* – ce qui n’était évidemment pas le cas ! Pour le régime marocain, ce livre était une attaque de la gauche du fait de connexions entre Gilles Perrault, Danielle Mitterrand et d’autres. C’était une manœuvre de déstabilisation fomentée par la gauche française. Il était pourtant évident qu’il y avait, à la base de tout cela, des faits réels, et que Gilles Perrault n’avait nul

besoin d’être manipulé par qui que ce soit pour faire ce bouquin ; mais ceux qui ne voulaient pas le croire, ne le croyaient pas… »

Pour Védrine, beaucoup de Marocains ont rejeté le livre dans un premier temps, le considérant comme « une intrusion néocoloniale française (…). Plus tard, ils ont admis que tout n’était pas faux, qu’il y avait du vrai. D’autres savaient que c’était vrai, mais ne reconnaissaient pas à la France le droit de le dire (…). Je pense que cela a eu un effet en profondeur, chez une partie des Marocains, mais dans un second temps, parce que, dans un premier temps, ceux-ci se braquèrent contre cette “manipulation”. Heureusement, tout cela est loin, et les esprits ont évolué65 ! »

Même si, à partir de 1997, cohabitation oblige, Jacques Chirac a dû laisser la gauche gouverner, il a su, pendant son premier mandat présidentiel, donner, au moins en trois circonstances, la preuve de son amitié pour le Maroc et son souverain. On l’a vu, il réserve d’abord au royaume chérifien sa première visite officielle à l’étranger au mois de juillet 1995. L’année suivante, lors d’une visite d’État en France, les 6 et 7 mai 1996, Hassan II est invité à s’exprimer devant les parlementaires français à l’Assemblée nationale ; seuls Bill Clinton et le roi d’Espagne, Juan Carlos, avaient bénéficié auparavant d’un tel honneur. Enfin, quelques jours avant sa mort, Hassan II est l’invité d’honneur de la France, le 14 juillet 1999, à la cérémonie militaire des Champs-Élysées, à laquelle participe un détachement de la Garde royale marocaine. Officiellement – et la droite et la gauche en conviennent, puisque nous sommes alors en pleine cohabitation –, cette invitation, alors que la France célèbre depuis plusieurs mois le « Temps du Maroc », est « une occasion de marquer avec une particulière solennité les liens qui unissent de longue date les deux États, et de rappeler à tous les Français la contribution de l’armée et du peuple marocains à la victoire de 1945, en évoquant en particulier la mémoire de Sa Majesté feu Mohammed V, roi du Maroc et Compagnon de la Libération ».

La République française se sera souvent montrée intraitable avec le peuple marocain et ses dirigeants. Après avoir connu l’humiliation de l’occupation et de l’exil, Hassan II a su résister à la tentation de rompre avec l’ancienne puissance coloniale. Celle-ci lui a renvoyé l’ascenseur bien au-delà de tout ce que pouvait imaginer le monarque. À tel point que, commentant le livre de Jean-Pierre Tuquoi, *Majesté, je dois beaucoup à votre pèr*e66, bilan sans concessions des relations franco-marocaines sous Hassan II, Aboubakr Jamaï, directeur du *Journal hebdomadaire*, est allé jusqu’à évoquer « le dégoût inspiré par les relents de corruption qu’exhale la mise à plat des connivences, des réseaux

d'intérêt et de copinage intéressé ».

Dénonçant la « myopie politique » des responsables français et de cette élite française « qui se damne si facilement pour un séjour à la Mamounia, un riad en médina, et qui rationalise son soutien aveugle au pouvoir marocain par la nécessité de faire barrage aux islamistes », Jamaï déplorait que Paris n'eût rien fait pour favoriser ou accompagner l'évolution démocratique du royaume. La France avait sans doute beaucoup à se faire pardonner. Fallait-il pour autant qu'elle serve à ce point les desseins de Hassan II, plus habile manipulateur que jamais ?

1- Entretien avec l'auteur.

2- Voir sur Internet l'article de Joseph Luccioni, ancien directeur des Affaires chérifiennes, sur « L'avènement de Sidi Mohammed Ben Youssef au trône du Maroc ».

3- Il y a peut-être eu un précédent à l'histoire de la mère de Mohammed V. En 1765, Marthe Franceschini est enlevée avec sa famille sur une plage corse par des pirates maghrébins, et se retrouve dans le harem de Moulay Slimane. Devenue Dabia, elle exercera sur le sultan une vive influence. Son père monte une expédition pour enlever un prince marocain avec un bateau de corsaires et l'échanger, mais il meurt de la peste. Une rumeur veut que Moulay Abdelaziz, fils et successeur de Moulay Slimane, ait du sang corse. À noter qu'un des frères de Marthe a été interprète de Bonaparte lors de l'expédition d'Égypte…

4- Entretien avec l'auteur.

5- Voir chap. 1, p. 29.

6- *La Mémoire d'un roi*, *op. cit.*, pp. 7 et sq.

7- « Je suis moi-même moins patient que lui, mais plus optimiste », précise-t-il.

8- *La Mémoire d'un roi*, *op. cit.*, p. 13.

9- *Ibid.*, p. 13.

10- Entretien avec l'auteur.

11- En 2 tomes, Fayard, 2009 et 2010.

12- À Jacques Foccart qui lui dit qu'il y est « allé fort », de Gaulle répond : « Mais non. Je n'ai pas attaqué le roi du Maroc. J'ai dit à la presse ce que j'en pensais, et c'est normal. » *Tous les soirs avec de Gaulle. Journal de l'Élysée*, Fayard, Paris, 1996, t. I, p. 364.

13- Se fiant à une confidence d'André Malraux et de Maurice Couve de Murville, Hassan II se flatte d'avoir été le premier à être invité par de Gaulle à prendre le café après un déjeuner à l'Élysée. Car, « sous le général de Gaulle, à l'Élysée, on ne prenait pas le café. On se levait de table et on partait ». *La Mémoire d'un roi*, *op. cit.*, pp. 116-117.

14- *Ibid.*, p. 124.

15- J. Foccart, *Tous les soirs avec de Gaulle*. *Journal de l'Élysée*, *op. cit.*, t. I, p. 26.

16- Voir *infra*, deuxième partie, chap. 2, pp. 371 et sq.

17- *La Mémoire d'un roi*, *op. cit.*, pp. 125-126.

18- Exaspéré par cette affaire, de Gaulle aurait alors tenu des propos de soudard et traité Hassan II de « petit trou du c… ».

19- *La Mémoire d'un roi*, pp. 42-43.

20- Voir *supra*, première partie, chap. 3, pp. 143 et sq.

21- *La Mémoire d'un roi*, *op. cit.*, p. 47.

22- Voir Bouhout el Mellouki Riffi, « De Gaulle et le Maroc : l'introuvable coopération exemplaire », in *De Gaulle et le Maro*c, Publisud, Paris, 1990, pp. 159 et sq.

23- Lettre du 18 mars 1960, citée en annexe par Hassan II dans *Le Défi*.

24- Bouhout el Mellouki Riffi, art. cité, p. 163.

25- *Le Défi*, *op. cit.*, p. 73.

26- Interview au *Monde*, 9 juin 1960.

27- *De Gaulle et le Maroc*, Éditions Publisud, pp. 158 et sq.

28- *Les Trois Rois*, *op. cit.*, p. 228. Il faut aussi noter que, pendant la guerre des Sables, la France aura répondu favorablement à une demande marocaine de matériel militaire défensif : 20 Broussard, 12 AML, 12 T-66, 400 parachutes, 1 400 litres de plasma, 280 000 rations, des mortiers, des mitrailleuses et 10 000 casques…

29- Télégramme du 3 mars 1961.

30- Télégramme du 4 novembre 1963.

31- Lors d'un entretien, le *fqih* Basri nous a raconté que deux proches du roi (son beau-frère, Mohammed Cherkaoui, toujours vivant, et Dris Slaoui, décédé) lui auraient affirmé avoir assisté, deux jours après l'enlèvement de Ben Barka, à un dîner d'une dizaine de personnes dans la villa du Souissi (près de Rabat) de Hassan II. À la fin du repas, un grand plateau couvert d'un linge aurait été apporté. Le roi aurait retiré le linge et la tête de Ben Barka serait apparue. Cherkaoui aurait été pris de vomissements et Hassan lui aurait dit : « Ah ! Je vois que quand on touche à un de tes amis, cela te rend malade ! » Dans une lettre à Me Maurice Buttin, avocat de la famille Ben Barka, Mohammed Lahbabi, longtemps un des principaux dirigeants socialistes marocains, évoque également au conditionnel « le rapatriement de la tête de Ben Barka au Maroc ». (lettre du 22 décembre 2010, rendue publique en janvier 2011.)

Quatre fois condamné à mort, le *fqih* Basri, militant d'extrême gauche, est un de ceux qui affirmèrent que Hassan avait fait assassiner son père, et il ne fut pas inquiété pour ce genre de propos. Il n'a pas toujours été crédible et suscitait une certaine méfiance chez nombre de ses anciens amis politiques.

32- *La Mémoire d'un roi*, *op. cit.*, pp. 117-118.

33- *Ibid*.

34- *Ibid*., p. 112.

35- Voir *supra* première partie, chap. 3, pp. 141 et sq.

36- *La Mémoire d'un roi*, *op. cit.*, p. 57.

37- Télégramme du 25 novembre 1958.

38- Voir deuxième partie, chap. 4, pp. 505 et sq.

39- In *Monarchies arabes, transitions et dérives dynastiques*, sous la direction de Rémi Leveau et Abdallah Hammoudi, La Documentation française, Paris, 2002, p. 199.

40- En compagnie du *fqih* Basri et d'Omar Benjelloun.

41- Interview à *L'Événement* en octobre 1966. Cité par Me Buttin, avocat de la famille Ben Barka.

42- Voir deuxième partie, chap. 4, pp. 511 et sq.

43- Entretien de l'auteur avec M. Lahbabi.

44- Diminutif de Cabinet numéro 1. Unité spéciale des services secrets marocains, créée au début des années soixante.

45- Signalons au passage qu'au début des années soixante-dix, plusieurs dirigeants de l'UNFP ont songé à kidnapper André Le Ny, un des truands français impliqués dans l'enlèvement de Ben Barka. Selon Mohammed Lahbabi, qui était son voisin dans la banlieue de Rabat, la direction de l'UNFP entendait l'interroger « énergiquement » pour connaître la vérité. Mais l'opération était complexe, Le Ny était surveillé. Le truand a ensuite disparu au PF3, un centre de torture.

46- *La Mémoire d'un roi*, *op. cit.*, p. 134.

47- *Ibid.*, p. 130.

48- *Ibid.*, pp. 130 et 131.

49- Anecdote relatée par Bertrand Meyer-Stabley in *Les Dames de l'Élysée. Celles d'hier et de demain*, Librairie Académique Perrin, Paris, 1995. Mme Pompidou aimait beaucoup l'équitation.

50- Télégramme en date du 18 août 1971.

51- Télégramme du 7 septembre 1971.

52- Hassan II a longtemps été convaincu que des services occidentaux, à commencer par la CIA, étaient sinon de mèche, du moins informés des intentions des mutins.

53- Mercenaires au service des rois de France, les gardes suisses, lors de la journée du 10 août 1792, défendirent avec bravoure le roi et le palais des Tuileries. La presque totalité fut massacrée par la foule après avoir, sur ordre de Louis XVI, cessé le feu et déposé les armes.

54- Télégramme du 26 août 1972.

55- Entretien réalisé le 25 mars 1997 pour le site Hassan2online.fr, consultable sur Internet.

56- Voir *infra* deuxième partie, chap. 3 et les conséquences sur les relations avec l'Algérie.

57- *Dans le secret des princes*, Stock, Paris, 1986, pp. 173 et sq.

58- Marenches affirme qu'Oufkir lui a dit alors de façon sibylline : « Tu auras de mes nouvelles la semaine prochaine… »

59- Longue interview de Jean-Bernard Raimond recueillie en juin 1997 et disponible sur Internet.

60- Il s'agit du château de Betz, situé à une quarantaine de kilomètres au nord-est de Paris, pouvant recevoir de très nombreux invités et entouré par un parc d'une centaine d'hectares.

61- Entretien avec l'auteur.

62- D'après Alain Chenal, un des responsables des relations du PS avec le monde arabe. Entretien avec l'auteur.

63- *Ibid.*

64- Éditions Les Arènes, Paris, 2002.

65- Entretien avec l'auteur, recueilli en 2006.

66- Éditions Albin Michel, Paris, 2006.

Chapitre II

Hassan II et l’Algérie

« L’homme resté le plus paisible à l’égard de l’Algérie, c’est moi ! »
Hassan II

« Comment regarder en face un responsable algérien ? C’est impossible ! »
Abdellatif Filali

L’histoire des relations algéro-marocaines depuis l’indépendance des deux pays est un immense gâchis. Pendant très longtemps, en tout cas durant l’époque coloniale, il existait une forte aspiration des populations du Maghreb à l’unité. Ainsi, le premier parti nationaliste algérien, l’ancêtre du FLN, se nomme l’Étoile nord-africaine. L’une des premières grandes figures du nationalisme algérien, Messali Hadj, envisage la libération de l’Algérie dans le cadre d’un État nord-africain unitaire et souverain. Puis, quand l’indépendance de la Tunisie et du Maroc incite les Algériens à lancer l’insurrection de novembre 1954, les deux pays « frères » deviennent des bases arrière de l’Armée de libération nationale (ALN) algérienne.

Cependant, très vite, les logiques d’État l’emportent sur toute autre considération, en particulier sur les innombrables liens familiaux tissés au fil des siècles entre les populations des deux pays. Des dizaines de milliers de Marocains d’Algérie et d’Algériens du Maroc paieront au prix fort les exigences de la raison d’État. Pour l’idéologue Ben Bella et, à un degré moindre, pour Boumediene, la politique sociale et économique conduite en Algérie devait se répercuter sur l’ensemble du Maghreb et, idéalement, amener la chute de cette « monarchie féodale vendue à l’Occident » qui entravait leur projet.

Même si l’on peut comprendre les réticences de la jeune République algérienne à établir des rapports sinon amicaux, du moins apaisés, avec une monarchie « réactionnaire », jugée « moyenâgeuse », il faut bien admettre que, dans la gestion de ce lourd dossier, le Maroc et en particulier son chef se sont souvent montrés plus responsables que leurs voisins. Pour ne citer qu’un exemple, l’appui apporté par le peuple et les dirigeants marocains aux

combattants algériens, et le refus de Mohammed V de négocier avec la France le tracé des frontières entre les deux pays, ont été bien mal payés de retour.

Dans ses mémoires, Hassan II s'est longuement expliqué sur ces interminables malentendus dont les deux peuples ont été les premières victimes. Dans *Le Défi*, il rappelle d'abord que la France coloniale n'avait déterminé la frontière entre le Maroc et l'Algérie que sur 150 kilomètres[1], et que des « territoires marocains, occupés militairement par les troupes françaises », ont été « purement et simplement rattachés aux zones administratives du Sud et du Sud-Ouest algériens. (…). Alors que la guerre d'Algérie tirait à sa fin, poursuit le souverain, la France nous offrit à plusieurs reprises de régler avec nous la question des frontières à l'est et au sud. Nous refusâmes. Un communiqué commun du GPRA (Gouvernement provisoire de la République algérienne) et du nôtre précisa que “les problèmes de délimitation territoriale entre le Maroc et l'Algérie, les concernant seuls, ne peuvent être réglés qu'entre les deux États et en dehors de toute prétention ou ingérence étrangères” ».

Le gouvernement français considérant le Sahara comme « une entité distincte » dont les richesses devraient être exploitées en commun par tous les riverains, le GPRA prend peur et fait appel au Maroc « pour défendre sa souveraineté sur le Sahara *algérien* menacé ».

Deux ministres d'État marocains, Allal el Fassi, chef de l'Istiqlal, très attaché aux « droits historiques » du royaume sur l'ouest de l'Algérie colonisée, et Abdelkrim Khatib, d'origine algérienne, font alors deux propositions au GPRA : soit la création d'une fédération maroco-algérienne, « en sorte que l'armée algérienne et l'armée marocaine puissent défendre *chacune* sa zone saharienne » ; soit la création d'une commission maroco-algérienne « chargée de régler les problèmes frontaliers dans un esprit de fraternité maghrébine ».

« Cette seconde proposition, souligne le roi – qui, là-dessus, n'a jamais été démenti –, est acceptée, étant bien entendu que l'Algérie nouvelle n'acceptera en aucun cas que le Maroc soit lésé au Sahara par les modifications territoriales imposées par la France. Un accord en ce sens est signé le 6 juillet 1961 à Rabat par le président Ferhat Abbas et moi-même, avec l'accord formel de M. Ben Bella. »

Au moment du cessez-le-feu mettant fin à la guerre en Algérie, le Maroc refuse une nouvelle fois de se voir restituer par la France les territoires qu'il revendique sur sa frontière orientale. « Mais, note sobrement Hassan II, le règlement fraternel prévu n'a pas lieu. » Plus grave : les Marocains, qui ne

veulent pas participer au référendum préparé par le GPRA[2], sont violemment pris à partie par l'Armée de libération nationale algérienne. « À Tindouf, où le caïd et toute sa tribu ont rappelé qu'ils sont marocains, écrit le roi, on dépêche 600 gendarmes algériens. Malgré tous les efforts de nos envoyés officiels à Alger, notre ministre de l'Information, Moulay Ahmed Alaoui, et M'hammed Boucetta, une opération militaire algérienne sur Tindouf fait 120 morts parmi nos compatriotes. »

En mars 1963, Hassan II se rend en Algérie. Il a avec Ahmed Ben Bella « une longue et cordiale conversation » au cours de laquelle le président algérien lui déclare : « Je demande à Votre Majesté de me laisser le temps de mettre en place en Algérie les nouvelles institutions. Lorsque, en septembre ou octobre, ce sera fait, alors nous ouvrirons ensemble ce dossier des frontières. Il va sans dire que l'Algérie indépendante ne saurait être l'héritière de la France en ce qui concerne les frontières algériennes[3]. »

En réalité, Hassan II reste sur sa faim. L'accueil est poli, mais sans chaleur, et les accords signés portent sur des points secondaires. Contrairement au roi du Maroc, Ahmed Ben Bella n'a aucune envie de travailler dans un cadre maghrébin. Aux yeux du président algérien, il y a une incompatibilité profonde entre les deux régimes. Comme le note un conseiller économique français, les dirigeants algériens considèrent que les économies des deux pays sont « plus concurrentes que complémentaires », et le gouvernement algérien n'envisagerait aucunement de « tenir compte, dans l'élaboration de son plan d'équipement, des réalisations ou des projets marocains[4] ».

Malentendu total

Au mois de mai, Ben Bella inflige un camouflet au roi du Maroc en provoquant l'ajournement de la conférence de Marrakech censée rassembler les chefs d'État des pays du Groupe de Casablanca. La gauche marocaine exulte et en profite pour affirmer qu'il s'agit là d'une condamnation de la politique marocaine. Dans les milieux proches du Palais, l'inquiétude est grande et l'on redoute une collusion accrue entre le FLN et l'UNFP, qui pourrait déstabiliser le trône.

Au cœur de l'été, la crise s'amplifie : de part et d'autre, les expulsions augmentent considérablement. La libre circulation est réduite : des Algériens au Maroc et des Marocains en Algérie sont victimes de brimades et d'humiliations.

La presse des deux pays se déchaîne. Le 9 septembre, *el Moudjahid* déclare : « Hassan II a dilapidé le capital de prestige que son père avait su adroitement accumuler. Il n’est plus désormais qu’un pantin entre les mains d’une oligarchie animée par un apprenti Raspoutine : Ahmed Réda Guédira. »

On comprend pourquoi Hassan II écrira une dizaine d’années plus tard : « J’eus le tort de le [Ben Bella] croire, car c’est précisément en octobre 1963 que de petites garnisons marocaines furent attaquées et anéanties à Hassi Beïda et Hassi Timjoule, et qu’elles durent repousser, à Ich et Figuig, d’importantes forces algériennes. »

Nous n’entrerons pas dans le détail des opérations militaires de la guerre des Sables. Retenons seulement que, le 8 octobre, l’Armée nationale populaire algérienne attaque les FAR à Hassi Beïda. Les troupes marocaines contre-attaquent, et les combats s’étendent avec des fortunes diverses. Alors que les affrontements se poursuivent, une commission mixte se réunit à Oujda le 15 octobre. Selon Hassan, « la délégation algérienne prétendit que les nouvelles frontières entre le Maroc et l’Algérie fussent authentifiées d’après les cartes d’état-major françaises, englobant les territoires marocains occupés selon le “droit de suite”. Ainsi, nous devions abandonner des terres marocaines où les troupes algériennes avaient trouvé refuge et sur lesquelles elles avaient été fraternellement reçues et ravitaillées. Dans le même temps, la presse et la radio algériennes nous accusaient très faussement de soutenir en Algérie le séparatisme des tribus *zouaouas*[5] et la révolte qui ensanglantait la Kabylie ».

Les offres de médiation se multiplient. Celles de la Ligue arabe et de l’ONU échouent. Les combats cessent le 4 novembre. Le 15 se tient à Addis-Abeba la conférence des ministres des Affaires étrangères de l’OUA. Guédira s’oppose à la thèse algérienne selon laquelle l’intangibilité des frontières doit être reconnue sous peine de provoquer l’instabilité du continent africain. Même s’il emporte l’adhésion d’un certain nombre de pays africains agacés par l’activisme de l’Algérie et surtout par celui de Nasser, qui soutient Ben Bella, Guédira n’obtient qu’un succès d’estime sans aucune avancée diplomatique.

Quand on évoque cette époque avec les Algériens, la plupart d’entre eux affirment qu’ils n’ont jamais pardonné au Maroc d’avoir revendiqué des territoires, au lendemain de l’indépendance, alors que l’Algérie sortait d’une guerre de sept ans extrêmement dure. Tous les Algériens, disent-ils, étaient prêts à aller au front durant la guerre des Sables, tellement les revendications de leur voisin leur paraissaient aussi déplacées que prématurées.

C'est dire combien le malentendu est total entre les deux pays, les Marocains – hormis une minorité emmenée par Ben Barka et soutenant l'Algérie « révolutionnaire » – se rangeant résolument derrière leur souverain.

Sans entrer dans le détail d'un dossier extrêmement complexe, on ne peut s'empêcher d'observer que les historiens français, moins engagés dans cette affaire que leurs homologues algériens ou marocains, mettent ici fréquemment en relief le rôle important, pour ne pas dire décisif, de la France coloniale qui, le plus souvent, a joué au détriment du Maroc. Pendant très longtemps, écrit ainsi Nicole Grimaud, les 150 kilomètres qui vont de Saïda au col de Teniet Sassi ont été la seule portion de frontière à laquelle le Maroc a reconnu « une force juridique inattaquable ». Démontant les mécanismes par lesquels « à la fois des terres réputées marocaines et des zones limitrophes à vocation marocaine ont finalement échappé à la souveraineté du Maroc », Nicole Grimaud « constate » que, de 1845 à 1912, puis jusqu'aux derniers jours du Protectorat, « ce mouvement d'érosion a joué continûment au détriment du Maroc ». À ses yeux, les « droits historiques » du Maroc n'ont pas pu résister longtemps « face à la puissance militaire et à l'efficacité administrative de la France coloniale, le Maroc ayant un intérêt évident à ne pas formaliser ses abandons successifs, les diplomates français ne pouvant l'y amener sans risquer d'ouvrir prématurément la question du Maroc. Ce sont les autorités militaires d'Algérie qui, tout au long de cette période, exploitent la défaillance du pouvoir marocain et, malgré les réticences parisiennes, améliorent leurs positions vers l'ouest, quitte à faire avaliser ultérieurement ces prises de gage[6] ».

Dans une thèse de doctorat, *Les Nations-Unies et la question du Sahara occidental*[7], Sophie Jacquin, qui a été porte-parole de la MINURSO (Mission des Nations-Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental) et a travaillé deux ans à Laayoune puis un an à Tindouf, n'hésite pas à écrire à ce propos que « le Maroc a été berné par Alger ».

Un ancien résistant algérien, ex-sénateur, Djamel-Eddine Habibi, a également affirmé, dans une interview donnée en 2008 à *el-Khabar el-Ousbou'i*, que ce n'était pas le Maroc qui avait agressé l'Algérie en 1963, mais bien le contraire, Ben Bella ayant besoin de rassembler derrière lui un pays divisé… Ses affirmations lui ont valu une volée d'insultes. Mais Habibi, qui a montré à maintes reprises son courage en s'attaquant par exemple à la mafia de la drogue, a un passé de patriote irréprochable, et n'avait aucune raison de mentir.

Sans entrer davantage dans l'étude des fondements historiques et juridiques des revendications marocaines sur cette partie du Sahara, ni dans celle de

l'argumentaire algérien, on peut néanmoins reconnaître dans ce dossier la qualité des arguments du Maroc et de son chef. Ainsi, le comportement « fraternel » de Mohammed V pendant la guerre d'Algérie – même s'il était peu concevable qu'il en fût autrement – et le soutien de nombreux Marocains méritaient sans doute un traitement moins cavalier et provocateur de la part de l'Algérie. Sans oublier, bien entendu, l'engagement pris par Ferhat Abbas.

Dans *La Mémoire d'un roi*, Hassan II consacre huit pages à Ben Bella. C'est dire combien les événements de 1963 ont marqué le souverain marocain. Hassan II souligne d'abord que les relations algéro-marocaines n'ont pas toujours été « conflictuelles ». « Il est certain, dit-il, que les Algériens avaient des raisons de se méfier du Maroc, et le Maroc, ma foi, avait ses raisons de considérer les Algériens comme les héritiers purs et simples du colonialisme, du moins en matière de frontières. Je me souviens que nous sommes partis en exil le 20 août 1953, lors de la fête de l'Aïd el Kébir, la fête du Sacrifice. Or, deux mois et demi auparavant, c'était la fin du ramadan, et le pacha de Tindouf était venu à Rabat présenter son allégeance. D'ailleurs, jusqu'en 1953, le timbre-poste marocain était le seul en circulation à Tindouf. Et je ne parle pas du reste des territoires… »

Hassan II rappelle ensuite qu'il a reçu Ben Bella à Rabat après sa libération en mars 1962. Celui-ci était accompagné de Boudiaf, Aït Ahmed, Krim Belkacem et Rabah Bitat. « Je dois dire, affirme le roi, que cette réception à Rabat leur a pratiquement conféré une reconnaissance officielle, d'autant que le président du GPRA, Ben Khedda, était avec nous. À ce moment, la guerre a éclaté entre l'armée de l'intérieur et l'armée des frontières, particulièrement à Oujda, sur la frontière algéro-marocaine. J'ai pris personnellement parti pour ces cinq hommes conduits par Ben Bella, ça je le reconnais[8]. Je considérais que, s'ils n'avaient pas été piratés puis détenus, ils auraient pour le moins pesé sur les événements. C'était un légitime retour des choses, à mes yeux, envers ceux qui avaient été privés, durant un temps, de leur influence (…). Dans cette affaire, si j'avais agi par calcul, j'aurais laissé faire les choses, sans prendre parti. Mais j'avoue – et je l'affirme très sérieusement – que j'ai fait le lit du FLN, depuis Ben Bella jusqu'aux dernières années du président Chadli. Je ne peux pas tout révéler ; mais si, à la parution de votre livre, il y avait la moindre suspicion à l'égard de ce que je viens de déclarer, à ce moment-là j'ouvrirai toutes grandes les vannes pour expliquer comment, pourquoi et avec qui j'ai fait le lit du FLN. Pour l'instant, il vaut mieux s'arrêter là… »

Hassan II a gardé ses secrets pour lui et n'est jamais revenu sur ce point. On

peut comprendre en revanche son amertume face au comportement pour le moins inamical de Ben Bella et de sa presse, et aux engagements non tenus de l'Algérie.

Bien que, de l'avis général, les troupes marocaines encadrées par de bons officiers auraient pu infliger une véritable déroute à une armée algérienne manquant cruellement de cadres compétents, Hassan II refuse alors de s'engager sur une voie qu'il juge périlleuse : « J'ai arrêté les combats parce que la raison commandait de le faire. Il n'était pas question de poursuivre cette guerre stupide[9]. » Au général Kettani, « officier extraordinaire qui avait été général dans l'armée française » et qui lui suggère de lancer une offensive, Hassan répond : « Mon cher ami, cela ne servira à rien ; moi, je pars du principe, peut-être cynique, que lorsqu'on fait la guerre à quelqu'un, c'est pour avoir la paix pendant au moins une génération. Si on n'est pas assuré de la tranquillité pendant trente ans après avoir mis au tapis son adversaire, il vaut mieux éviter de lancer une opération militaire, parce qu'on défigure le présent, on compromet l'avenir, on tue des hommes, on dépense de l'argent pour recommencer quatre ou cinq années après[10]. »

Dans *Le Défi*, le roi tenait déjà un discours semblable. Le Maroc, disait-il, avait le choix entre durcir sa position et s'en tenir au *statu quo* : « La première attitude, affirmait-il, faisait courir au Maghreb tout entier le risque d'une immense guerre civile. Nous n'eûmes pas une seconde d'hésitation, préférant un voisin fort et amical à un voisinage hostile et rancunier. »

Dès lors, le jugement qu'il porte sur Ben Bella est définitif : « C'était un homme coléreux, outrancier dans ses propos (…). Je me suis dit : “Un tel homme ne peut pas incarner l'Algérie.” S'il avait été plus tempéré dans ses réactions, je me serais montré plus attentif. Mais là, devant une telle outrance, j'ai cru que c'était seulement l'homme, et non pas son pays ou son parti, qui pourrait me créer des problèmes (…). Écoutez, je revois encore la mère de Ben Bella ici même, au palais, entourée de mon père, de ma mère et de moi, juste après l'enlèvement de son fils. Elle était en pleurs, ma mère aussi, et mon père essayait de la consoler, lui donnait des présents en lui disant : “Vous êtes sous ma protection, vous êtes comme un membre de la famille.” Après quoi Ben Bella a prétendu que Mohammed V l'avait vendu et que nous étions des fils de rien ! Non (…). Je le rencontrerais demain, que je refuserais de lui serrer la main. »

Curieusement, dans un livre de souvenirs publié quelques mois avant sa mort, Abdellatif Filali se montre beaucoup plus indulgent que Hassan envers Ben Bella, et beaucoup plus dur envers Boumediene : « Je regrette de contredire Ben

Bella, pour qui j'ai toujours eu beaucoup d'estime, écrit-il à propos du différend frontalier, mais la demande marocaine avait un fondement des plus légaux (…). "L'indépendance de l'Algérie, m'avait-il dit, c'est demain, mais cette indépendance ne sera que le début d'un processus qui conduira Tunisiens, Algériens et Marocains à ne former qu'une seule nation dans un grand Maghreb qui sera notre maison commune et notre avenir commun (…). Nous ferons tout ce qu'il faut pour que cela se réalise rapidement." » Déplorant que Ben Bella, devenu « un grand dirigeant de la révolution algérienne », ait « complètement oublié » tout cela une fois devenu président, Filali estime qu'il a fait l'erreur d'adhérer à « une idéologie artificielle qui manquait de base », au lieu de « rassembler le peuple algérien ». Ainsi, cette « malheureuse guerre algéro-marocaine a mis fin à l'idée d'un Maghreb arabe. Elle a mis fin à toute forme de coopération frontalière et à tout projet de développement commun (…). Qu'a rapporté à l'Algérie, à la Tunisie et au Maroc l'idée de souveraineté intégrale ? Rien ! Elle n'a fait qu'encourager le sous-développement. Déplorable ! »

Abdellatif Filali est, en revanche, très hostile envers Boumediene. Il estime d'abord « inadmissible » qu'il ait gardé prisonnier pendant des années son prédécesseur. Mais, surtout, il reproche à cet ancien ministre de la Défense, « ambitieux et autoritaire », d'avoir instauré en Algérie « une dictature de type latino-américain », et d'avoir renoncé à « la tradition arabo-musulmane qui, pendant des siècles, a régi les relations spirituelles de l'Algérie avec l'islam », pour la remplacer par un socialisme brouillon11.

Si l'on ajoute à cela « le problème du Sahara occidental dont l'Algérie de Boumediene a cru bon de s'emparer pour en faire une machine de guerre contre le Maroc » en n'hésitant pas, au début, à se mettre au service de Franco, on voit que Filali ne trouve aucune circonstance atténuante au successeur de Ben Bella12. À noter que de telles critiques sont absentes du discours hassanien…

Hassan obsédé par l'Algérie

Beaucoup plus que les discours de Hassan II, peu disert en public, les archives du Département d'État américain fournissent de nombreuses informations intéressantes sur les rapports algéro-marocains dans les années soixante. Elles montrent à quel point – en tout cas jusqu'à l'année 1968 – l'Algérie était au centre des préoccupations du jeune roi, qui s'inquiétait aussi bien de la nature du régime algérien – « procommuniste » et « antioccidental » – que des fournitures

d’armes « massives » de l’URSS à son voisin oriental.

Pendant les toutes premières années de son règne, Hassan ne voit dans Ben Bella qu’un disciple docile de Gamal Abdel Nasser, le président égyptien, qui n’a d’autre objectif que de « dominer l’Afrique du Nord ». Fin juillet 1963, Hassan demande à l’un de ses amis américains, le lieutenant-colonel Canton, d’attirer l’attention du président Kennedy sur « les nouvelles et très dangereuses menaces des communismes russe et chinois pour le continent africain, en particulier les nations d’Afrique du Nord ». Ben Bella, ajoute le roi, est en train de « s’aligner sur l’idéologie communiste ». Tous ces faits témoignent, selon lui, « d’un modèle bien déterminé de subversion, d’infiltration, et d’une tentative d’isoler le Maroc et de créer un dangereux fossé entre l’Afrique noire et l’Afrique blanche ». Dans son message, le souverain déclare encore que le Maroc « désire établir un lien beaucoup plus fort avec l’Occident, en particulier les États-Unis, et qu’il veut se joindre à lui pour combattre ces forces subversives ».

Membre du Conseil national de sécurité, Robert W. Komer, qui transmet le message au président américain, écrit : « Hassan veut montrer qu’il s’inquiète de son isolement croissant. Il a cogné fort sur son opposition lors des récentes élections locales, et les derniers rapports selon lesquels Ben Bella entraîne des dissidents marocains l’ont mis en colère. Comme, derrière Ben Bella, il voit se profiler Nasser, il cherche à ce que nous le rassurions. »

Komer, qui analyse sans complaisance le comportement de Hassan depuis plusieurs années, pense qu’une réponse rapide s’impose. Mais, tout en convenant que « Ben Bella et Nasser préféreraient se débarrasser de Hassan », il juge que « le mieux à faire est de ne pas augmenter ses craintes ». Il faut que le souverain comprenne que la solution doit venir d’abord de lui-même : « Il y a même une bonne chance, note-t-il, que nous puissions le pousser à se comporter comme nous l’avons fait avec le chah, à savoir que le meilleur moyen pour un roi de survivre est de conduire un gouvernement de progrès. »

Manifestement réservés à l’égard de la nature du régime marocain, les Américains, à commencer par le président Kennedy, se refusent à abonder dans le sens de leur incommode allié. Concernant l’Égypte et l’Algérie, « JFK » reste dans le vague et use de la langue de bois. Il se borne à déclarer que les États-Unis, dans leurs rapports avec le gouvernement du Caire, ont toujours clairement indiqué qu’ils ne pouvaient « accepter des activités dirigées contre d’autres États du Moyen-Orient et d’Afrique ».

Même retenue vis-à-vis d'Alger : Washington estime qu'après la guerre, l'Algérie a été confrontée à de sérieux problèmes, mais aussi à « de nouvelles opportunités » en ce qui concerne ses relations avec ses voisins. « Nous ne sommes pas toujours d'accord avec les dirigeants algériens, mais les États-Unis cherchent d'abord à aider ceux qui veulent reconstruire leur pays », souligne-t-il.

Dans les premiers mois de 1964, alors que la guerre des Sables vient de se terminer, un télégramme permet de mieux comprendre le mécontentement des Marocains. Leur « amertume », peut-on lire, s'explique par le refus des États-Unis de répondre favorablement à une demande d'aide militaire de Rabat pendant le conflit avec l'Algérie13.

Le moins qu'on puisse dire est qu'un an à peine après la visite de Hassan à Washington, l'euphorie n'est plus qu'un vieux souvenir. Et ce n'est pas l'attitude de Dean Rusk devant de nouvelles demandes d'armement formulées par Hassan II qui va améliorer les rapports bilatéraux : « Les États-Unis, indique le secrétaire d'État à son ambassade à Rabat, reconnaissent les préoccupations légitimes du Maroc face à la livraison d'équipement militaire à l'Algérie, mais, d'après nos services de renseignement, le gouvernement algérien doit relever d'énormes défis pour maîtriser les difficultés qu'il rencontre en vue d'entraîner et organiser son armée. D'après nous, l'équipement de l'armée marocaine et la mobilisation de 30 000 soldats nous paraissent la réponse adéquate (…). Nous pensons que l'acquisition substantielle de nouvelles armes, d'où qu'elles viennent, requiert une sérieuse évaluation des conséquences politiques et économiques. Selon nous, de telles acquisitions, au-delà de celles déjà fournies par la France et les États-Unis, ne sont justifiées ni par l'état des forces algériennes, ni par les possibilités actuelles de parvenir à un règlement politique. »

Non content d'opposer une nouvelle fin de non-recevoir aux demandes marocaines, le secrétaire d'État se félicite dans la foulée de la façon dont Hassan II a redressé la dangereuse situation qui prévalait au mois d'octobre précédent : « L'attitude constructive du Maroc montrée à Bamako, Addis-Abeba et Abidjan a rejailli favorablement sur sa stature d'homme d'État et sur son sens des responsabilités africaines. La retenue dont le Maroc a fait preuve depuis le cessez-le-feu et sa volonté de restaurer une représentation diplomatique auprès du gouvernement algérien ont considérablement renforcé la position du Maroc vis-à-vis de l'Algérie dans beaucoup d'États africains. »

Pour Rusk, qui se dit convaincu que le comportement du Maroc lui a valu la sympathie de nombreux pays africains, si Rabat acceptait à nouveau

d'importantes quantités d'armes en provenance d'URSS, « cela lui aliénerait le soutien des Africains et, il faut le dire franchement, celui des Occidentaux[14] ».

Manifestement, Hassan a le sentiment que l'administration américaine se moque gentiment de lui. Komer en est bien conscient : « Nous avons entendu dire de plusieurs sources que le roi pense que nous n'avons plus d'intérêt pour le Maroc et pour lui », relève-t-il dans une note au président Johnson[15].

Si l'Amérique reconnaît que la balance penche de plus en plus du côté algérien en matière d'équilibre militaire, et que « chacun s'accorde à dire que ce serait bien d'aider Hassan », ses responsables avouent que les obstacles sont « strictement financiers » : « Nous n'avons tout simplement pas d'argent[16]. »

En réalité, pour un expert américain comme Robert Komer qui suit depuis longtemps les affaires du royaume, « ce qui rend véritablement le Maroc vulnérable au radicalisme algérien, c'est sa faiblesse économique interne. C'est la subversion, et non une attaque extérieure, qui constitue la plus grande menace ».

« Hassan est également préoccupé par les grosses livraisons d'armes à l'Algérie. Elles sont si importantes que même nos officiers en poste à Rabat n'arrivent pas à comprendre ce que les Russes ont à l'esprit. Par ailleurs, Hassan déplore que nous ayons refusé de lui vendre de 10 à 15 millions de dollars de blindés et d'armes antichars, qu'il estime nécessaires pour pouvoir résister pendant quelques jours à une attaque algérienne, le temps que le Conseil de sécurité prenne une décision. Sans armes modernes, il craint qu'une attaque algérienne ne pénètre si profondément dans le territoire marocain qu'il serait détrôné[17]… »

États « modérés » et États « révolutionnaires »

Recevant en janvier 1967 Joseph Palmer, secrétaire d'État adjoint pour les Affaires africaines, Hassan lui parle des prétendus États « modérés » et « révolutionnaires » en Afrique. Parmi les premiers, il cite le Maroc, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Sénégal et la Tunisie, et regrette qu'ils n'aient reçu « aucune aide en dépit de leurs efforts ». De l'autre côté, en Algérie, Tanzanie, Guinée, Congo et RAU, il y a « des livraisons massives d'armes ». Palmer tente de justifier la politique américaine en disant que celle-ci vise à « éviter une course aux armements, préférant une course à la prospérité ». « Mais, rétorque

Hassan, comment cela peut-il être possible quand notre voisin dispose de 450 tanks et le Maroc seulement de 100, que notre voisin possède 800 pièces d'artillerie et le Maroc seulement 80, que notre voisin détient 120 bombardiers et appareils de combat, et le Maroc seulement 10[18] ? »

Apparemment, Hassan réagit assez mal aux propos de Joseph Palmer, qui aurait refusé d'organiser une séance de travail sur ce sujet. Ahmed Laraki, ambassadeur du Maroc à Washington, qui est reçu par Dean Rusk pour préparer une rencontre du roi avec le président américain, lui déclare que si le président et le secrétaire d'État sont du même avis que Palmer, « il vaudrait mieux éviter une réception qui ne conduirait qu'à des discussions platoniques et n'aboutirait à aucun résultat concret ». Hassan, poursuit Laraki, « n'a aucune confiance dans l'URSS, qui vient d'expédier pour 180 millions de dollars d'équipement militaire à l'Algérie. Une relation plus étroite avec les États-Unis lui paraît donc la meilleure option ».

Pour Walter Rostow, un des assistants de Lyndon Johnson, le principal sujet que le souverain marocain entend aborder avec le président américain est la « menace algérienne » et les moyens d'y faire face. Rostow suggère pourtant au président de parler de coopération régionale, plutôt que d'entrer dans la logique d'une course aux armements. « Certes, l'Algérie peut être un problème, mais, selon lui, le président doit aussi faire aimablement remarquer au roi que les prétentions territoriales du Maroc irritent également l'Espagne et l'Algérie. »

Effectivement, lorsqu'il prend la parole à la Maison Blanche, Hassan II, qui est accompagné de son représentant personnel, Ahmed Balafrej, ainsi que de Mohammed Cherkaoui, ministre des Affaires étrangères, déclare qu'il aurait « préféré parler de développement économique, mais que son souci premier concerne la sécurité de son pays. Une des raisons en est liée aux conséquences que pourrait avoir le retour en Algérie de 2 000 jeunes officiers entraînés en URSS. Il suffit parfois, dit-il [de façon prémonitoire…], de 200 officiers bien organisés pour fomenter un coup d'État… ».

Autre sujet d'inquiétude : « l'érosion progressive de l'indépendance de l'Algérie. Les énormes quantités d'armes qu'elle a reçues ont réduit sa liberté d'action dans le champ diplomatique. Économiquement parlant, l'Algérie est de plus en plus dépendante des plans de production soviétiques ».

L'Algérie, souligne encore Hassan, est aussi « une source de subversion ». « Si les armements qu'elle reçoit étaient uniquement destinés à un usage interne, cela ne nous dérangerait pas, mais les tanks et les missiles dont elle dispose ne

sont pas appropriés pour un pays montagneux et ne peuvent être utilisés que pour une agression extérieure. L'Algérie a massé quantité d'armements derrière la frontière marocaine, dont 40 MIG-21, 800 pièces d'artillerie (alors que le Maroc n'en compte que 80), 450 tanks et 60 000 hommes, contre 35 000 au Maroc. L'Algérie sera d'autant plus encouragée à attaquer si elle sait qu'il n'y a pas en face, en Tunisie ou au Maroc, de force capable de lui résister. Le Maroc ne veut pas entrer dans une course aux armements. Tout ce qu'il veut, c'est avoir assez d'armes pour tenir trois jours, le temps que le Conseil de sécurité demande un arrêt des hostilités (…). Le Maroc est prêt à se battre avec des bouteilles vides, si nécessaire, mais des bouteilles vides seraient sans utilité contre l'arsenal algérien[19]. »

Après cet exposé peu rassurant, le président Johnson reconnaît que le Maroc a des motifs d'être inquiet pour sa sécurité. Pour cette raison, il a approuvé la vente d'équipements militaires pour un montant de 14 millions de dollars, « à condition toutefois que ce matériel soit utilisé exclusivement dans un but défensif, et que ces achats ne pénalisent pas l'économie marocaine[20] ».

Étrange démarche d'Oufkir et de Laraki

À la mi-juin 1967, alors qu'un désastre vient de frapper le monde arabe avec la déroute de ses armées dans la guerre des Six Jours, le Département d'État s'interroge sur une étrange démarche conjointe du ministre marocain des Affaires étrangères, Ahmed Laraki, et du général Oufkir. Ces derniers ont en effet informé l'ambassade américaine à Rabat que, selon des renseignements qui leur sont parvenus, « l'Algérie a prévu d'attaquer le Maroc le 8 juillet ». D'après Laraki, le royaume a donc urgemment besoin de nouveaux armements, « compte tenu que sa stratégie de tenir trois ou quatre jours a été invalidée après la guerre israélo-arabe qui a vu la victoire d'Israël en trois heures ».

Tout en affirmant examiner avec la plus grande attention les requêtes marocaines, Dean Rusk se montre pour le moins étonné : « Outre le fait que nous n'avons pas de preuve, de source indépendante, que l'Algérie soit prête à attaquer le Maroc, et que nous ignorons évidemment les pensées profondes de Boumediene, il nous paraît totalement illogique qu'il puisse envisager d'attaquer un pays arabe au moment même où il s'efforce d'exercer une sorte de leadership arabe contre Israël. »

Par-delà l'impossibilité de répondre rapidement aux requêtes de Rabat et le

risque de relancer ainsi la course aux armements, Rusk se demande s'il ne s'agit pas là d'une initiative d'Oufkir pour amener les États-Unis à réagir au plus vite. Il se demande même si, comme le laissent entendre certains rapports, Oufkir n'est pas en train de « préparer une frappe préventive contre l'Algérie ».

Mais, dans le même temps, Rusk ne souhaite pas qu'un refus américain soit pris comme un nouveau « camouflet » par Hassan : « Nous voulons garder la confiance du gouvernement marocain, en particulier en raison de son rôle potentiellement constructif dans le conflit israélo-arabe. »

De son côté, l'ambassade américaine à Rabat regrette que le Département d'État ne réponde pas à la seule vraie question posée par le Maroc : à savoir si, oui ou non, Washington est disposé à aider le royaume à assurer sa sécurité sur sa frontière orientale. En d'autres termes, la démarche de Laraki et d'Oufkir n'aurait d'autre objet que de tenter de forcer la main à une Amérique pour le moins réticente.

L'Algérie comme Israël…

Deux semaines plus tard, d'après un *Mémorandum de conversation* daté du 29 juin 1967, Ahmed Laraki, ministre des Affaires étrangères, et Ahmed Osman, ambassadeur du Maroc à Washington, précisent la pensée du roi auprès de Joseph Palmer, secrétaire d'État adjoint. Une fois de plus, l'Algérie est au cœur des préoccupations du monarque. Les deux hommes établissent un parallèle osé entre un Israël qui devrait « se retirer sans conditions des territoires occupés avant que d'autres pas vers la paix soient envisagés », et une Algérie qui pourrait « attaquer le Maroc, occuper un tiers de son territoire (…), puis négocier en position de force. Le Maroc est donc amené à revoir sa politique et à formuler une nouvelle approche en ce qui concerne sa sécurité. Rabat a bien conscience que la lutte se déroule désormais à deux niveaux : la lutte entre les Arabes et Israël, qui a été perdue, et la lutte interne entre les prétendus "États progressistes" et les soi-disant "réactionnaires". Déjà, on accuse les "modérés" d'avoir failli ».

Or, l'appel lancé par le Maroc pour une nouvelle aide américaine a reçu une réponse « absolument inadéquate ». Si le Maroc utilise les 14 millions de dollars américains, il pourra se doter d'un escadron[21] de F-5. À une époque où l'aviation est si importante, cet escadron est totalement insuffisant. C'est pourquoi, a indiqué Laraki, le Maroc s'est tourné vers la Tchécoslovaquie pour

obtenir des chars T-54, et vers l'Italie pour des appareils G-91 pour lesquels l'accord de l'OTAN est requis.

L'argumentaire de Hassan développé par ses deux émissaires laisse de marbre Joseph Palmer. Il estime « inutile » de revenir sur le retrait inconditionnel d'Israël, car, « quels que soient les vœux des États-Unis, ils ont très peu d'influence sur Israël ». Le problème, ajoute-t-il, est que l'État juif « a vécu pendant vingt ans dans une situation de belligérance exercée contre lui, que sa sécurité est en jeu et que son existence n'est pas reconnue ».

Palmer rejette aussi le parallèle entre Israël et l'Algérie. La principale différence est que cette dernière reconnaît le Maroc et n'a pas de prétentions territoriales à son endroit. Il réclame également des clarifications sur la nature exacte de la menace que l'Algérie exercerait sur le Maroc.

Laraki rétorque alors qu'Alger n'a pas de frontière commune avec Israël et n'a donc absolument pas besoin d'un armement massif, lequel ne peut par conséquent être dirigé que contre le Maroc. À l'appui de ses dires, il rappelle que l'Algérie a aménagé ces dernières années quatorze terrains d'aviation le long de la frontière marocaine. Le ministre marocain déplore à cet égard les retards dans la livraison des avions F-5.

Hassan, « une voix amicale »

Trois mois plus tard, Walt Rostow attire l'attention du président américain sur « les menaces algériennes qui continuent à peser sur le Maroc ». Il affirme que les Russes livreront de toute façon des MIG-21 à Alger, même si les États-Unis ne vendent pas de F-5 au Maroc. Hassan, ajoute-t-il, « est une voix amicale et modérée dans une partie du monde où nous devons faire particulièrement attention à conserver nos amis. Comme vous le savez, nous avons toujours nos installations de télécommunications au Maroc[22] ».

De plus en plus embourbés au Vietnam et de plus en plus hostiles au monde communiste, les États-Unis, en ce début d'année 1969, paraissent plus indulgents à l'égard du Maroc. Une longue étude de leur ambassade à Rabat, datée du 17 février, ne laisse planer aucun doute à ce sujet :

« Les manœuvres soviétiques dans l'ouest de la Méditerranée et la défection de la France de l'OTAN mettent en évidence l'importance de la présence stratégique américaine et de nos installations au Maroc ainsi que le rôle qu'elles

jouent dans le système de défense occidental. Face à la politique de l'URSS d'envois massifs d'armements et de techniciens en Algérie afin de créer des zones de tension, la sécurité nationale et le développement économique du Maroc nous concernent au premier chef. Pourtant, nous n'avons pas pleinement répondu aux besoins du royaume (…). Le roi Hassan craint par ailleurs que le prochain pas de Nasser ne soit d'éliminer le président algérien Boumediene pour le remplacer par quelqu'un qui soit prêt à accepter son leadership sur le monde arabe. L'élimination de Boumediene, selon le roi, augmenterait fortement le potentiel subversif de Nasser et des Soviétiques en Tunisie et au Maroc. »

Compte tenu de tout ce qu'a pu dire jusqu'ici Hassan de l'Algérie, ces propos pourraient prêter à sourire. Ils montrent surtout que le président algérien a parfaitement réussi son opération de charme, qui a déjà conduit à la reconnaissance de la Mauritanie par le Maroc et qui conduira peu après, le 27 mai 1970 à Tlemcen, à un accord de principe algéro-marocain sur la frontière entre les deux pays. Il est vrai que Hassan songeait déjà au Sahara en espérant qu'Alger lui laisserait les mains libres là-bas.

Cependant, pour Hassan, si l'Amérique ne prend pas au sérieux ces menaces, « il y a un vrai danger pour que tout le littoral sud de la Méditerranée, de l'Égypte au Maroc, tombe sous la domination communiste ».

En ce qui concerne l'Algérie, l'apaisement se confirme. Laraki indique que Hassan s'efforce de « pousser le régime algérien vers la coopération maghrébine plutôt que vers le Moyen-Orient, comme c'était le cas avec Ben Bella. Non sans succès, comme l'ont montré les sommets islamique et arabe d'où s'est dégagée une certaine convergence de vues entre Alger et Rabat ».

Dans ses mémoires, Hassan II ne cache pas la satisfaction qu'il a ressentie à l'annonce de la chute de Ben Bella, puis le plaisir que lui a procuré, à certains moments, sa relation avec Boumediene. « Très franchement, j'ai été soulagé en pensant que, désormais, j'avais quelqu'un, de l'autre côté de la frontière, à qui je pourrais parler et serrer la main. » Rappelant la vaine tentative de Nasser de le réconcilier avec Ben Bella, au début de 1965, au Caire, il évoque aussi les rapports déjà tendus qui prévalent alors entre le président algérien et son successeur. Lors de cette tentative de réconciliation, Hassan fait état d'un échange glacial entre Ben Bella et Boumediene. « Je crois vraiment, dit-il, que le sort de Ben Bella a été scellé ce jour-là. Boumediene a terriblement pâli et j'ai compris qu'il n'oublierait jamais cette humiliation[23]. »

L'esquisse de portrait qu'il dresse de Houari Boumediene est elle aussi fort

éclairante. Elle explique dix années – de 1965 à 1975 – de relatif bon voisinage, avant une nouvelle période de fortes turbulences jusqu'à la mort du président algérien en 1979 :

« Je ne me rappelle pas la date exacte de ma première rencontre avec Boumediene, mais j'ai fait la connaissance d'un homme assez difficile à saisir et à déchiffrer. En fait, je le dis maintenant avec le recul du temps, il était très réservé, méfiant, introverti, ramenant tout à lui-même, se détendant rarement. Avec les années, cependant, nous sommes devenus d'excellents amis, échangeant des plaisanteries, maniant les jeux de mots. C'était un personnage intéressant à manier psychologiquement, car il exigeait constamment un exercice intellectuel de décryptage, un peu fatigant à la longue. Jusqu'à l'affaire du Sahara, je ne pensais pas que je me trouvais devant un homme pourvu d'une double personnalité. À cette occasion, j'ai vu un autre Boumediene sortir tout à coup de sa boîte. Il m'est apparu sous un jour nouveau, et j'ai compris à ce moment-là qu'il voulait vraiment exercer une volonté hégémonique sur la région. »

À Éric Laurent qui lui demande quelle vision avait Boumediene des rapports algéro-marocains, Hassan II répond : « Sa vision était tout à fait réaliste. Il me disait toujours : "Je veux un Maroc stable et prospère", mais il omettait d'ajouter : "et qui ne fasse pas d'ombre à l'Algérie". Je ne voulais faire aucune ombre à l'Algérie, mais je n'acceptais pas non plus qu'elle m'en fasse… »

Hassan II ne cache pas le respect que lui inspirait son homologue algérien : « Le jour où il est mort, j'ai confié à quelques proches : "Nous nous connaissions tellement, nous nous sommes tant battus l'un contre l'autre, à fleurets mouchetés ou aux échecs, que, toutes proportions gardées, nous devions ressembler au duo qu'avaient formé dans l'histoire Charles Quint et François Ier. Et j'ai conclu : "Mon Dieu, combien le premier qui a disparu a dû manquer à l'autre[24] !" »

Algérie et Maroc sur la même longueur d'onde

Après une longue période d'opposition, Algériens et Marocains, auxquels s'est jointe la Mauritanie, combinent leurs efforts, à partir de la fin des années soixante, pour obtenir la libération du Sahara espagnol. Le 15 janvier 1969, un traité de fraternité, de bon voisinage et de coopération est signé à Ifrane par les ministres des Affaires étrangères marocain et algérien. Dans la foulée, les deux chefs d'État affirment dans un communiqué commun « leur attachement au droit

des peuples à l'autodétermination », mais sans mentionner le Sahara sous occupation espagnole.

Puis, à Tlemcen, le 27 mai 1970, un accord de principe est conclu sur le tracé de la frontière entre les deux pays. Cet accord est suivi de la signature de deux conventions, lors d'un sommet de l'OUA à Rabat, du 12 au 15 juin 1972. Hassan II, que la tentative de coup d'État de juillet 1971 a affaibli, renonce aux revendications du Maroc sur Tindouf, et une commission mixte est créée pour fixer définitivement la frontière.

Entre-temps, grâce à l'entremise de Boumediene, Hassan II rencontre le président mauritanien Ould Dahdah et reconnaît la Mauritanie lors de la conférence islamique de Rabat de septembre 1969. Un traité de solidarité, de coopération et de bon voisinage est signé dans la foulée.

« Dans cette double réconciliation, écrit Maurice Barbier, c'est le Maroc qui faisait toutes les concessions, car il réglait le litige frontalier avec l'Algérie et renonçait à englober la Mauritanie. Mais il espérait qu'Alger et Nouakchott lui laisseraient toute liberté d'action au Sahara espagnol[25]. »

Cependant, en normalisant ses relations avec son voisin, en entretenant des rapports apaisés avec Houari Boumediene, Hassan II enlève de solides arguments à ses opposants. Comme le note Moulay Hicham, « l'Algérie, dans les années 1965-1970, constituait un réel problème, car elle représentait un puissant modèle pour les forces progressistes du Maroc. C'était un modèle centralisé, un modèle où l'on s'efforçait de réduire les inégalités. Par contraste, le Maroc apparaissait comme féodal et archaïque, et cela était vraiment problématique. Après les émeutes de mars 1965 à Casablanca, l'Algérie a exercé un véritable attrait, suggérait même une alternative politique, ce qui posait un sérieux problème au roi[26] ».

S'il a pu croire quelque temps à la bonne volonté de l'Algérie, Hassan II a vite dû déchanter. En effet, au début du mois de juillet 1975, il reçoit pendant cinq heures le ministre des Affaires étrangères algérien, Abdelaziz Bouteflika. Les deux hommes concluent un accord dont les grandes lignes prévoient la ratification par les Marocains de l'accord de 1972 aux termes duquel le Maroc abandonne ses revendications sur le territoire algérien. Hassan s'engage à ce que le Parlement marocain ratifie rapidement cet accord, comme l'avait fait le Parlement algérien en 1973. Mais l'attitude de l'Algérie à cette époque fait que l'accord ne sera finalement ratifié qu'en mai 1992, au lendemain d'une visite du président algérien Boudiaf qui sera assassiné un mois plus tard.

En échange, l'Algérie laisse au Maroc le champ libre au Sahara. « Sa Majesté Hassan II, indique un communiqué commun, a reçu en audience M. Abdelaziz Bouteflika. Au terme de cette audience empreinte de franchise et de cordialité, le ministre algérien a déclaré que l'Algérie, tout en réaffirmant qu'elle n'a aucune visée territoriale sur le Sahara occidental sous domination espagnole, enregistre avec pleine satisfaction l'entente intervenue entre les deux pays frères, le Maroc et la Mauritanie, en ce qui concerne cette région, entente qui tend à la consolidation de la sécurité, de la tranquillité, de la stabilité et de la coopération[27]. »

Mais, quelques jours plus tard, à l'issue d'un débat serré soumis au Conseil de la Révolution, Boumediene désavoue son ministre et se prononce pour un référendum, au grand dam des Marocains… et de Bouteflika, furieux !

Avant même l'annexion par le Maroc du Sahara occidental, au lendemain de la Marche verte, c'en est donc fini de l'état de grâce qui prévalait depuis cinq ans dans les relations bilatérales. Fidèle au principe du droit à l'autodétermination des peuples, Boumediene craint aussi que cette annexion ne fournisse à la monarchie, à travers l'exploitation des phosphates du Sahara occidental, « les moyens financiers pour perdurer[28] ».

En appuyant militairement et politiquement le Front Polisario, Boumediene espère aussi que la guérilla du Sahara gagnera le nord du Maroc : « La déception fut grande, car la monarchie réussit, au contraire, à utiliser l'affaire du Sahara occidental pour forger une union sacrée de toutes les forces politiques autour d'une tâche historique : l'achèvement de la libération nationale[29]. »

De fait, les socialistes marocains, qui n'ont jamais oublié la répression dont ils furent l'objet en 1963, avant et après la guerre des Sables, ne ménagent pas leur soutien au monarque. Traumatisée par ce souvenir, l'USFP, qui a pris le relais de l'UNFP, se montrera même, quelques années plus tard, plus royaliste que le roi…

C'est donc sans surprise que Hassan II rompt les relations diplomatiques avec Alger le 7 mars 1976.

Les souvenirs de Tahar Belkhodja

Sur cette période extrêmement tendue, Tahar Belkhodja, ancien ministre de

l’Intérieur de Bourguiba, a apporté un éclairage intéressant. Chargé par le président tunisien d’une mission de bons offices auprès de Boumediene et de Hassan II, il arrive le 30 janvier 1976 à Alger, trois jours après ce qu’il appelle le début de la « seconde guerre entre le Maroc et l’Algérie ». Effectivement, de violents affrontements ont eu lieu à Amgala, village du Sahara occidental situé dans une oasis au sud de Smara, à quelques kilomètres au nord de la frontière mauritanienne et pas très loin de l’Algérie. Une centaine de soldats algériens sont faits prisonniers. Au cours de l’audience qui va durer de 17 à 19 heures, Belkhodja fait longuement part des appréhensions et du souci majeur de Bourguiba de sauvegarder la sécurité dans la région : « Je laisse entrevoir, dit-il, que nous sommes décidés à agir aussi auprès du Maroc, et conclus ainsi : “La bonne volonté algérienne me permettra de continuer cette mission au Maroc.” » Calme mais déterminé, Boumediene lui répond ceci :

« “Nos rencontres au sommet, notre bonne volonté ont été trahies par l’accord tripartite de Madrid qui réintroduit l’Espagne dans la région et qui vise à un dépeçage et à un partage du Sahara espagnol aux dépens de tout un peuple qu’on veut lancer dans une diaspora, à l’instar du peuple palestinien30. Nous aurons ainsi bientôt une deuxième Palestine dans la région (…). Aussi faudrait-il que nous convenions tous qu’aucun changement d’équilibre dans la région, géographique ou politique, ne puisse se faire sans l’accord de nous tous (…). L’Algérie, de toute façon, s’y emploiera (…). Mon pays est déterminé à lancer toutes ses forces dans la bataille en cas de nouvelle agression après Amgala, où nous n’avons pas voulu riposter pour éviter l’escalade (…). Tout le peuple algérien a démontré sa vigueur pendant la guerre coloniale (…). Je suis un homme de la guerre et de la montagne. Je ne pense pas que le roi du Maroc puisse renoncer, comme moi, aux fastes et aux palais.”

« Et il en fut ainsi pendant deux heures entières, où je ne réussis à intervenir que sporadiquement, dans une atmosphère de plus en plus poignante : Boumediene avait besoin de se défouler… mais il semblait sincère. J’en retire la conviction qu’il est déterminé à réagir au prochain accrochage. Il est alors presque 19 heures. Le chef d’État algérien me demande d’accepter son hospitalité pour le soir, vu l’heure tardive. J’acquiesce (…). Je comprends que Boumediene souhaite que je prolonge la conversation avec ses collaborateurs : dîner, donc, organisé par le ministre de l’Intérieur et réunissant les hauts responsables civils et militaires, puis soirée tardive avec Bouteflika et Medghri, qui rappellent l’“agression” de 1963 lors de la guerre des Sables et retracent les différentes péripéties des rapports algéro-marocains, quand “l’Algérie jouait le jeu pour être finalement trahie”. J’en retire la conclusion que les Algériens ne

pourraient accuser une deuxième défaite devant le Maroc. Je n’ai jamais autant craint l’irréparable. »

Le 31 janvier, Belkhodja regagne directement Carthage, où il rend compte à Bourguiba et à ses principaux collaborateurs. Tous conviennent qu’« outre des conséquences imprévisibles pour la vieille monarchie marocaine et la jeune révolution algérienne, et quelles que soient les ambitions expansionnistes et les intérêts économiques des uns et des autres, la Tunisie ne pouvait que redouter toute complication. Elle devait donc insister pour une trêve dans l’immédiat et, à longue échéance, pour une politique de bon voisinage et de respect mutuel (…). Dans ces conditions, il fallait convaincre le Maroc de se contenter de sa victoire d’Amgala, et de calmer le jeu tout en le prévenant que l’Algérie pouvait, cette fois, réagir autrement que lors de la guerre des Sables ». Le soir même, Belkhodja repart pour Fès, où réside Hassan II. Avant de voir le roi, il dîne avec plusieurs ministres, dont Ahmed Laraki, Taibi Benhima, le ministre de l’Information, et Moulay Ahmed Alaoui. Il est « très étonné par leur énervement : ils veulent en découdre une fois pour toutes avec l’Algérie, s’exaltant sur leur première victoire à Amgala ».

« Le lendemain, poursuit Belkhodja, l’audience va durer une heure et quart. Le roi est seul, contrairement à Boumediene (…). Nous passons d’emblée aux problèmes d’actualité. Le roi me dit combien il est révolté et peiné par l’attitude des dirigeants algériens et décrit, brièvement mais sobrement, la situation. J’enchaîne pour exprimer notre consternation (…) et conclus ainsi : “Le président Bourguiba souhaite vivement et avec insistance que l’affrontement s’arrête là, qu’on prenne un temps minimum pour calmer la tension afin de reprendre le contact et, le cas échéant, le dialogue.” Le roi m’interroge sur ma mission en Algérie : “C’est la même que celle du Maroc (…). J’ai l’intime conviction qu’une volonté personnelle immédiate et réciproque du roi Hassan II et du président Boumediene est nécessaire pour éviter l’escalade et toutes ses conséquences.”

« Le souverain réfléchit un instant, puis se lance calmement dans une diatribe contre l’Algérie pour terminer son exposé géopolitique : “L’affaire du Sahara est maroco-mauritanienne, et les deux pays ont réussi à décider l’Espagne à partir. L’Algérie veut interférer et compliquer la situation. Vous en connaissez les raisons aussi bien que moi.”

« Puis Hassan II se lance dans l’historique de ses manifestations de bonne volonté à l’égard de l’Algérie, restées, assure-t-il, sans réciprocité. Il épilogue longuement sur l’affrontement de 1963 et sa décision, malgré une forte

opposition intérieure, de céder Tindouf “comme Bourguiba l’a fait pour la borne 233[31]”. Le roi exulte en vantant les vertus guerrières du peuple marocain : “Le Maroc, ce faisant, défend toute la région et veut cantonner une fois pour toutes l’Algérie dans ses frontières (…). Vous êtes aussi concernés que nous.”

« La maîtrise du roi est impressionnante. Il martèle les mots, sait se référer au passé pour aller au présent et revenir, avec brio, au passé pour déterminer l’avenir. Il sait être brillant. Mais je ne m’égare pas et reviens au sujet : “J’aimerais rapporter à Bourguiba votre décision d’arrêter l’escalade.” Ce qui me vaut une nouvelle tirade du roi, qui proclame à la fin : “L’armée fera son devoir !”

« Bouleversé par cette détermination, je prends sur moi d’affirmer : “La Tunisie sera contrainte de déplorer et de dénoncer toute nouvelle complication !

– Est-ce la position personnelle de Bourguiba ?

– Majesté, ma mission est nette et précise (…). Vous avez toujours rappelé les conseils de feu Sidi Mohammed V pour une concertation permanente entre les deux pays (…)”, et je finis par laisser entrevoir que les Algériens sont déterminés à en découdre eux aussi.

« Un pesant silence s’installe. L’audience en reste là. Hassan II me demande de prolonger mon séjour : il veut me recevoir une seconde fois (…). Le soir, c’est vers 22 heures que je suis réintroduit au palais de Fès. Le souverain, vêtu en chef militaire, me reçoit à un autre étage, dans un autre bureau que celui du matin, et me déclare : “Je viens de me réunir avec mon état-major (…). Cette enveloppe – qu’il me montre – contient mes instructions pour aller de l’avant. Nous devions occuper ce soir Bir Helou. J’ai tout arrêté provisoirement. Vous le direz à Bourguiba. J’espère qu’il obtiendra la réciprocité, et qu’on ne le décevra pas (…). L’Algérie ne doit plus interférer dans les problèmes de la région, dont l’équilibre géographique ou politique ne se fera pas selon ses ambitions.”

« Le roi veut expliquer la gravité de la décision et sa portée. Lui aussi est manifestement sincère ; sa sympathie pour notre pays et son admiration pour Bourguiba sont évidentes. Dans un court échange de vues, nous convenons qu’il est urgent d’attendre la mutation de l’Algérie, qui passe par des transes révolutionnaires avant de retrouver, par la force des choses, un certain équilibre. Il est près de 23 h 30. Je rentre au Palais, où viennent d’arriver pour une même mission de bons offices Hosni Moubarak, alors vice-président de la République égyptienne, et Saoud al-Fayçal, ministre des Affaires étrangères d’Arabie saoudite. »

À son retour à Tunis, le 2 février en début de soirée, Belkhodja déclare : « Les recommandations du président ont permis d'obtenir deux résultats concrets : mettre fin à une situation qui aurait pu se dégrader davantage et devenir très dangereuse pour l'ensemble de la région, et réfléchir à une solution politique et pratique pour un règlement pacifique respectant les droits fondamentaux de chaque partie. »

Bourguiba, chez qui Belkhodja se rend ensuite, est réconforté. Il appelle personnellement Hassan II pour le féliciter de son réalisme et l'assurer de son soutien personnel. Au président Boumediene, il annonce l'arrêt des hostilités à Amgala en l'exhortant au calme et à la sérénité. Les Algériens reprocheront néanmoins à Belkhodja de n'avoir pas fait escale à Alger à son retour de Rabat[32]…

Quelle qu'ait pu être la duplicité de Boumediene aux yeux de Hassan II, ce dernier n'a jamais caché ses regrets de le voir disparaître : « En fait, il m'a manqué, parce que nous avions l'habitude de reconnaître courtoisement nos victoires : "Bravo, tu m'as marqué un but." Cela dit, les choses ont failli tourner au vinaigre. Il a d'ailleurs confié : "Si j'avais su que le Maroc allait tenir pendant ces trois années au Sahara, jamais je ne me serais lancé dans une telle affaire[33]." »

Hassan II et Boumediene ne se sont plus jamais revus. À la fin de 1978, les deux hommes conviennent de se retrouver en Belgique en juillet 1979. Mais Boumediene est emporté par une maladie du sang. Pour le roi du Maroc, en définitive, ce fut mieux ainsi, « parce que notre rencontre aurait probablement abouti à un accord, à une solution sur la question du Sahara. Il aurait cessé toute ingérence, mais n'aurait jamais accepté que nous puissions avoir l'autre moitié du Sahara. Celle-là, il se la réservait, soit directement, soit indirectement[34] ».

D'une certaine manière, la disparition de Boumediene soulage Hassan II. Privé de son principal animateur, le modèle algérien commence à donner des signes d'essoufflement. Son successeur, Chadli Bendjedid, n'a ni son charisme, ni son volontarisme. La corruption se développe, les conditions de vie de la population se dégradent, les pénuries font leur apparition. La chute des prix mondiaux des hydrocarbures, dans la seconde moitié des années quatre-vingt, accentue le malaise général et favorise la poussée des islamistes.

Pour Hassan II, l'anarchie et la violence qui deviennent le pain quotidien de son voisin confortent son pouvoir, même si son propre bilan social est peu brillant. Comme l'écrit Lahouari Addi, le Palais est « surtout satisfait d'avoir

atteint son objectif stratégique : la pérennité de la monarchie ». Selon Addi, « c'est durant cette période que la diplomatie algérienne s'est éteinte. Alors que Boumediene avait un modèle à exporter, Bendjedid réduit le conflit avec le Maroc à une revendication territoriale illégitime. Désormais, l'affrontement avec le voisin s'inscrivait dans une simple compétition entre deux nationalismes concurrents, une vision qui arrangeait bien Hassan II[35] ».

C'est sans doute sous la pression des difficultés économiques que Chadli Bendjedid s'ouvre sur le Maroc avec la création, en 1989, de l'Union du Maghreb arabe (UMA). Compte tenu du drame vécu par l'Algérie pendant les années quatre-vingt-dix et du conflit au Sahara toujours pendant, l'UMA ne pouvait cependant rester qu'une coquille vide.

La mort de Boumediene n'arrange rien

Pourtant, même débarrassé d'un rival dynamique et malcommode, Hassan II vit des années difficiles après la mort de Boumediene. Il est de plus en plus isolé sur le plan diplomatique, et les attaques incessantes du Polisario font souvent mal à l'armée marocaine, peu mobile et peu motivée[36].

Hassan II n'en réfute pas moins l'idée selon laquelle le dossier saharien a été mal géré par le Maroc au cours de cette période : « Il ne faut pas oublier, dit-il, qu'à l'époque le monde était encore divisé en deux. Les Occidentaux faisaient partie d'un club ; les prosoviétiques, eux, appartenaient à un clan. Il est certain que, dans un club, la règle de la solidarité absolue, verticale et horizontale, ne joue pas. Par contre, lorsqu'il s'agit d'un clan, c'est tout autre chose. Le dossier marocain n'a pas été mal géré ; simplement, le dossier algérien, lui, était pris en main par plus de soixante pays. Chaque fois qu'un émissaire algérien se rendait dans une capitale sous domination ou influence soviétique, il pouvait disposer de toute la logistique que possédait l'URSS. Nous ne pouvions compter que sur une ou deux voix du club occidental, et encore, quand elles voulaient bien se faire entendre[37]. »

Resté à la tête de l'État algérien pendant treize années – aussi longtemps que Boumediene –, Chadli Bendjedid ne pose guère de problèmes à Hassan II dans la mesure où, selon celui-ci, il est l'instrument des militaires qui l'ont porté au pouvoir : « À la dernière minute, affirme Hassan, l'armée a décidé que ce [le successeur] devait être à la fois un militaire et le plus ancien dans le grade le plus élevé. Ils sont donc allés trouver Chadli, qui n'avait aucune ambition et voulait à

tout prix rester dans son Oranais. Ils lui ont expliqué que l'avenir de l'Algérie et sa stabilité dépendaient de son acceptation. Il a été pratiquement mis de force à la tête de l'État algérien. »

Chadli, relate encore le souverain marocain, « m'a fait l'impression d'un homme dépourvu de méchanceté, bon, juste et sans orgueil ni brutalité. Je savais qu'à plusieurs reprises, dans le passé, il était allé voir Boumediene pour lui dire : “Tu te trompes dans cette affaire du Sahara. Je suis contre ce que tu fais.” Malheureusement, il me donnait aussi l'impression d'un homme pris dans le système du parti unique, auquel l'armée appartenait à l'époque[38] ».

Pour le roi, les civils algériens ont en effet « donné plus de fil à retordre que les militaires. Le parti s'est révélé beaucoup plus intransigeant que les chefs de l'armée. Ces derniers auraient choisi la voie du compromis, mais la tendance du parti l'a emporté ».

Fin février 1983, Chadli Bendjedid, qui a déjà croisé Hassan II à La Mecque, le rencontre à nouveau à la frontière algéro-marocaine, compte tenu du refus de l'un et de l'autre d'aller chez le voisin. Même si le monarque affirme qu'ils ont « longuement parlé pour n'aboutir à rien », la rencontre prépare le terrain pour la signature, le 28 mai 1983, d'un accord bilatéral sur la libre circulation progressive des personnes et des biens, et sur l'ouverture de lignes aériennes et ferroviaires.

Mais, quinze mois plus tard, le traité d'union maroco-libyen[39], conclu le 13 août 1984, irrite Alger, qui s'est toujours méfié de l'activisme et des frasques du colonel Kadhafi. Même si une visite de Shimon Peres à Ifrane, en juillet 1986, met un terme à cette union contre nature, il faut attendre mai 1988 pour que les relations diplomatiques reprennent. Les frontières sont rouvertes trois semaines plus tard.

Hassan II se rend en visite officielle à Alger, le 7 juin 1988, avant de participer à un sommet de la Ligue arabe qui se tient dans la capitale algérienne. Selon un document déclassifié de la CIA, Chadli propose alors au souverain que le Sahara soit autonome, sous souveraineté marocaine. La seule condition posée par le président algérien est la participation du roi du Maroc au sommet qui, à ses yeux, prouverait que ce dernier est revenu à de meilleurs sentiments envers l'Algérie.

Toujours selon ce document de la CIA, Bendjedid fait cette offre à Hassan II parce qu'il a compris qu'une victoire par les armes est impossible, et que l'option militaire a engendré de trop nombreux drames. À ses yeux, seul un

compromis est à même de rétablir des relations normales entre les deux pays[40].

Cette proposition de compromis, douze ans après la reconnaissance du Polisario par Alger, est un aveu d'échec pour Alger. C'est sans doute la raison pour laquelle les responsables algériens ont traîné les pieds et, finalement, n'y ont pas donné suite[41].

Au mois de février suivant, les deux pays se réconcilient à l'occasion de la visite officielle du président Bendjedid à Ifrane, du 6 au 8 février 1989. L'accalmie dure un peu plus de cinq ans – exactement comme la période 1969-1974 sous l'ère Boumediene. Il est vrai qu'avec l'arrêt du processus électoral en Algérie, en janvier 1992, et les débuts d'une atroce guerre civile, les dirigeants algériens n'ont aucune raison de rouvrir un autre front avec leur voisin. Du moins pendant un certain laps de temps. Mais, incapable d'intégrer ses islamistes dans le jeu politique national, contrairement au Maroc[42], l'Algérie finit par céder à la tentation de jouer la carte nationaliste, sans d'ailleurs y trouver son compte. Une nouvelle fois, le Sahara se rappelle ainsi au bon souvenir des deux parties. Le 16 août 1994, Liamine Zeroual, à la tête de l'État algérien, tient des propos favorables aux Sahraouis, ce qui provoque la colère des dirigeants marocains. Ces déclarations tombent d'autant plus mal que, quelques jours plus tard, un petit groupe de Franco-Maghrébins tue deux touristes espagnols dans un hôtel de Marrakech. Rabat accuse aussitôt l'Algérie d'être derrière cet acte de terrorisme. Des résidents algériens sont brutalement chassés du Maroc et un visa d'entrée dans le royaume est désormais exigé des ressortissants algériens. Alger, qui n'a pas été prévenu, réagit en fermant ses frontières terrestres. Quinze ans plus tard, elles étaient toujours fermées.

L'étrange épopée de jeunes Franco-Maghrébins

Curieuse histoire que celle de Stéphane Aït Idir, de Rédouane Hamadi et de leurs comparses, originaires de cités de la banlieue parisienne, qui, après une formation bâclée en Afghanistan, se préparent à commettre une série d'attentats au Maroc, dont un au moins, à l'hôtel Atlas-Asni de Marrakech, se terminera tragiquement.

Selon une source sécuritaire maghrébine, alors que la guerre civile fait rage en Algérie, Hassan II et les responsables marocains en ont assez de voir le royaume traversé par de nombreux islamistes d'origine algérienne dont les intentions et les activités sont difficilement contrôlables. Le pouvoir cherche à boucler la

frontière terrestre et à faire porter par l'Algérie la responsabilité de cette mesure. Services marocains et français, avec l'aval de leurs hiérarchies, auraient donc monté à cet effet une vaste opération. Repérés au Pakistan par des agents français – comme souvent, leurs passeports ont été confisqués par les islamistes locaux et ils ont dû aller demander des documents provisoires dans les consulats de France au Pakistan pour pouvoir regagner Paris –, plusieurs jeunes Franco-Maghrébins sont « récupérés » à leur retour en France et manipulés par les services français, qui les envoient au Maroc.

Toujours selon la même source, il est difficile, en effet, de comprendre comment des jeunes dont le signalement a été transmis aux autorités marocaines par la France ont pu entrer en voiture avec armes et munitions, traverser tout le Maroc, de Tanger à Marrakech, tirer dans le lobby d'un grand hôtel, tuer deux personnes, puis repartir vers Fès, où deux des assassins sont finalement arrêtés. Connue pour son efficacité, la police marocaine aurait fait preuve, en l'occurrence, d'un étonnant laxisme…

De leur côté, les autorités marocaines s'emmêlent les pinceaux. Elles commencent par présenter cette histoire comme une simple affaire de droit commun, ne voulant pas laisser penser que des islamistes aient pu frapper le pays. Mais, un peu plus tard, le ministre de l'Intérieur marocain, Driss Basri, change son fusil d'épaule : les inculpés ne sont plus des « droits communs », mais « des agents téléguidés de l'étranger ». Un communiqué de ses services met d'ailleurs formellement en cause les services secrets algériens, auxquels appartiendraient deux des commanditaires. De nombreux Algériens sont aussitôt expulsés, et Alger réplique en décidant de fermer la frontière terrestre entre les deux pays.

Les autorités algériennes sont furieuses et le font savoir aux Marocains comme aux Français. Quelques mois plus tard, le Maroc ne parle plus que d'« action commanditée de l'étranger », mais ne cite plus l'Algérie. La justice reconnaît même que les inculpés appartenaient à un véritable réseau islamiste… Mais les frontières, elles, restent fermées !

Dans *La Mémoire d'un roi*, Hassan II, quinze ans après la mort de Boumediene, est invité à définir l'Algérie au sein du Maghreb. « C'est, dit-il, un abysse. Elle voudrait faire le Maghreb à son image ; mais elle était la seule à avoir adopté un régime économique dirigiste, tandis que l'essence des systèmes marocain et tunisien était de nature semi-libérale. Or, dans ce genre d'affaires, ce sont justement les régimes économiques et sociaux qui se révèlent prédominants, et non les volontés politiques. Donc, malgré tous nos serments de fidélité au

Maghreb arabe, ces différences rendaient impossible l’instauration d’une véritable unité. Voilà pourquoi je qualifie l’Algérie d’abysse. En plus de son idéologie totalement opposée à la nôtre, elle dispose d’un territoire étendu, ce qui rend difficiles les contacts physiques, les communications. Cela dit, j’ai toujours pensé que je n’avais aucun intérêt à avoir des voisins victimes de poussées de fièvre, de même qu’il n’est pas souhaitable pour eux que le Maroc tombe malade. »

Moulay Hicham, qui a souvent évoqué l’Algérie avec son oncle, apporte d’intéressantes précisions :

« Sur le plan militaire, Hassan II était vigilant, mais il avait confiance dans les FAR. Selon lui, le ratio armement/hommes était meilleur au Maroc qu’en Algérie, qui absorbait mal les matériels qu’elle se procurait. Il était convaincu que son armée était supérieure à celle de l’Algérie. En tout cas jusqu’au début des années quatre-vingt-dix, car l’augmentation des prix du pétrole a alors permis aux Algériens de financer des contrats d’armement. Jusque-là, il avait gardé l’avantage. Mais, à cette époque, les Algériens ont été plombés par leur guerre civile qui constituait une sérieuse menace pour le régime. Selon Hassan II, ils étaient trop disloqués en interne pour représenter une réelle menace. Mon oncle regardait de près les mouvements des islamistes à la frontière, mais il avait beaucoup de réticences à les manipuler, malgré les encouragements de certains de ses collaborateurs. Il avait trop peur des conséquences. L’implication de James Baker dans le dossier du Sahara, après la guerre du Golfe, a constitué un tournant. La guerre s’est peut-être arrêtée avec le Polisario non seulement à cause du mur mais aussi en raison de la situation en Algérie. »

Moulay Hicham poursuit : « Hassan II était absolument convaincu que tous les dirigeants algériens étaient sur la même longueur d’onde et ne voulaient aucun bien au Maroc. Selon lui, c’était un leurre de croire qu’on pouvait avancer avec l’Algérie, du moins jusqu’en 1989 avec la création de l’UMA (Union du Maghreb arabe). Le roi, qui était disposé à se mettre à l’écoute des opinions publiques, très favorables à l’UMA, a peut-être cru alors un moment qu’on pouvait changer la réalité des choses…

« En fait, l’Algérie et le Maroc étaient en compétition pour dominer le Maghreb dans la foulée de la guerre froide. Mais, pour mon oncle, il y a toujours eu aussi, en arrière-plan, un complexe terrible chez les Algériens. Ils n’ont pas accepté l’histoire plus glorieuse du Maroc, depuis longtemps une vraie nation, et qui ne fut qu’un protectorat, alors que, pratiquement annexés, ils ont subi un

colonialisme dur, entraînant un démantèlement de toutes leurs structures43. »

À la mort de Hassan II, l'Algérie observe trois jours de deuil durant lesquels sa presse rend un hommage appuyé au défunt. Le président Abdelaziz Bouteflika fait le voyage de Rabat et se distingue par la chaleur de ses propos sur l'avenir des relations entre les deux pays. Paroles, paroles…

En réalité, les relations bilatérales n'ont pas bougé, stagnant à un niveau médiocre sur tous les plans. Mohammed VI, qui n'a ni la vision ni l'envergure de son père, peut difficilement faire des concessions ou imposer un compromis à son peuple.

Il y a peu de chances que cette situation évolue aussi longtemps que l'Algérie sera dirigée par une clique de généraux dictant ses choix à la classe politique, et qu'un monarque absolu régnera sans partage au Maroc, les deux parties s'accommodant du *statu quo* dont les seuls à payer le prix fort sont, une fois de plus, les peuples algérien et marocain.

1- De l'embouchure du Kiss à Taniat Sassi.

2- Du 1er juillet 1962. Un peu plus de 6 millions d'Algériens se prononcent à 99 % pour l'indépendance.

3- *Le Défi*, *op. cit.*, p. 91.

4- Note de l'ambassade de France de mai 1963 sur les relations entre Alger et Rabat.

5- Groupement de tribus berbères en Kabylie.

6- Nicole Grimaud, *La Politique extérieure de l'Algérie (1962-1978)*, Karthala, Paris, 1984, pp. 185 et sq.

7- Thèse de géopolitique soutenue en décembre 2000 à Paris VIII, sous la direction d'Yves Lacoste.

8- Hassan II se trompe sur deux des cinq noms. Krim Belkacem et Rabah Bitat n'étaient pas dans l'avion détourné en octobre 1956. Il s'agissait de Khider et de Lacheraf.

9- *La Mémoire d'un roi*, *op. cit.*, p. 85.

10- *Ibid.*, p. 86. Selon l'ancien Premier ministre Abdellatif Filali, Hassan II est intervenu pour empêcher Oufkir et Ben Omar de « marcher sur Oran ». In *Le Maroc et le monde arabe*, Scali, Paris, 2008, p. 98.

11- A. Filali, *op. cit.*, pp. 99 et sq. Notons que Filali était ambassadeur du Maroc à Alger de 1967 à 1969.

12- *Ibid.*, pp. 113 et sq.

13- Parmi les documents américains déclassifiés, c'est le seul à faire état de la réponse négative de Washington. De son côté, la France avait donné une suite partiellement favorable à des demandes de matériel défensif. Voir *Les Trois Rois*, *op. cit.*, p. 302.

14- Télégramme du Département d'État à son ambassade, le 4 janvier 1964.

15- Note du 19 mai 1964.

16- Note du 4 septembre 1964.

17- *Ibid.*

18- Mémorandum de conversation du 25 janvier 1967.

19- Mémorandum de conversation du 9 février 1967.

20- *Ibid.*

21- Dans l'armée de l'air, un escadron compte de douze à vingt avions.

22- Mémorandum daté du 5 juin 1968.

23- *La Mémoire d'un roi*, *op. cit.*, p. 89.

24- *Ibid.*, pp. 90 et sq.

25- Maurice Barbier, *Le Conflit du Sahara occidental*, L'Harmattan, Paris, 2000, p. 95.

26- Entretien avec l'auteur.

27- Cité par Nicole Grimaud, *op. cit.*, p. 209.

28- Voir l'article de Lahouari Addi, *Le Conflit du Sahara occidental*, disponible sur Internet.

29- *Ibid.*

30- Le 14 novembre 1975, à Madrid, un accord tripartite est signé entre l'Espagne, le Maroc et la Mauritanie. L'Espagne accepte de mettre fin à sa colonisation du Sahara le 28 février 1976, la transition étant assurée par une administration à trois : un gouverneur espagnol et deux adjoints marocain et mauritanien. On respectera toutefois l'« opinion de la Jemâa », l'assemblée des habitants du Sahara. Une société d'exploitation des phosphates est créée avec 65 % de participation marocaine et 35 % de participation espagnole. D'autres arrangements conclus restent secrets. Aussitôt, l'accord est dénoncé durement par l'Algérie, qui se sent trahie. La rupture entre les deux pays précipite les événements.

31- En 1910, la convention de Tripoli avait fixé la frontière entre la Tunisie et la Libye. 233 bornes séparées de 10 à 15 km la marquaient. Au moment de l'indépendance, l'Algérie n'avait pas accepté ce tracé.

32- Ce témoignage est de Tahar Belkhodja, *Les Trois Décennies Bourguiba*, Arcantères/Publisud, Paris, 1998, pp. 130 et sq. Consultable sur Internet.

33- Confidence faite sans doute peu avant sa mort, le 27 décembre 1978, trois ans et deux mois après la Marche verte. In *La Mémoire d'un roi*, *op. cit.*, p. 91.

34- La Mauritanie, qui n'avait ni les effectifs ni les moyens financiers d'administrer la partie sud du Sahara occidental, abandonne le 16 août 1979 sa portion de territoire pour ne pas la laisser au Polisario ; les Marocains s'en emparent aussitôt, grâce notamment à un pont aérien ordonné par Hassan II.

35- *Le Monde diplomatique*, décembre 1999.

36- Mahjoub Tobji l'explique fort bien dans *Les Officiers de Sa Majesté*, *op. cit.*

37- *La Mémoire d'un roi*, *op. cit.*, p. 197.

38- *Ibid.*

39- Voir troisième partie, chap. 3, pp. 492-493. Ce traité a consterné les États-Unis.

40- D'autres documents américains déclassifiés font état d'une rencontre, le 1er mai 1976, entre Henry

Kissinger et le président sénégalais Léopold Sédar Senghor, au cours de laquelle ce dernier préconisait déjà l'autonomie du Sahara au sein du Maroc ! In *Le Matin*, 20 décembre 2009.

41- En publiant en 2008 ce document, les États-Unis ont sans aucun doute voulu apporter, à l'époque, leur soutien à l'émissaire du secrétaire général de l'ONU, Peter van Walsum, selon qui l'option de l'indépendance est « irréaliste » et « irréalisable », l'autonomie sous souveraineté marocaine étant la « seule alternative » pour tourner la page de ce vieux conflit.

42- On prête à Hassan II ce mot cruel : « Dommage que les autorités algériennes aient interdit le Front islamique du salut (FIS) en janvier 1992. Sinon, c'était un laboratoire pour tester l'efficacité de l'islamisme. »

43- Entretien avec l'auteur.

Chapitre III

Hassan II et les États-Unis

« Je suis stupéfait : je vais dîner aux côtés du président des États-Unis, Franklin Roosevelt, et du Premier ministre britannique, Winston Churchill ! »

Hassan II

Les États-Unis d'Amérique ont occupé une place importante, voire considérable, dans la vie de Hassan II. Nous avons vu au début de ce livre combien le jeune Hassan, encore collégien, a été marqué par ses rencontres avec les généraux américains Patton, Eisenhower et Marshall, et surtout par la rencontre d'Anfa où l'héritier du trône marocain, convié par son père, s'est retrouvé à la même table que Franklin Roosevelt et Winston Churchill[1].

Vingt-sept ans plus tard, alors que l'Amérique s'interroge sur l'avenir de ses bases ou de ses installations militaires au Maroc, et sur la capacité de son roi à résister aux pressions en faveur de leur fermeture, un analyste du Département d'État écrit : « Les sentiments personnels du roi Hassan à l'égard des États-Unis ne peuvent être mesurés avec précision. Nous savons cependant qu'ils se réfèrent à une mémorable expérience d'adolescence : sa présence en 1943 lors d'une rencontre entre son père et le président Roosevelt à Casablanca. Depuis lors, Hassan attache une grande valeur à l'amitié avec les États-Unis, sentiment toujours présent et qui traduit sans doute sa reconnaissance envers la première puissance occidentale importante à avoir exprimé de l'intérêt pour l'indépendance du Maroc[2]. »

En outre, ajoute l'analyste, Hassan a « probablement gardé de bons souvenirs de ses contacts avec le personnel américain basé à Kénitra alors qu'il était encore prince héritier, à la fin des années cinquante. Lui, son frère et ses sœurs ont été amenés à connaître là des Américains et ont appris à compter sur eux pour s'approvisionner en articles de luxe. Des responsables américains leur ont également rendu des services personnels et politiques ».

Les souvenirs ne sont cependant pas tous excellents. Si l'on en croit un diplomate français, informé fin 1956 par un compatriote proche du Palais, « un

très grave incident a mis aux prises le prince Moulay Hassan avec certaines autorités locales américaines » lors d'un récent voyage aux États-Unis. Dans une ville dont le nom n'a pu être précisé au diplomate, Hassan, qui manifestait « le désir de se rendre dans un établissement de nuit, se serait vu refuser l'entrée de ce lieu de plaisir en raison de la couleur de son visage… Ulcéré par cette marque de discrimination raciale, le prince aurait immédiatement argué du caractère de sa Haute Personne, mais sans pouvoir obtenir satisfaction ». Hassan décide alors d'interrompre son séjour. « Cette attitude, conclut sans sourciller le diplomate français, l'aurait incité à apprécier à sa juste valeur (*sic*) le comportement de nos représentants et de nos compatriotes au Maroc vis-à-vis des sujets de Sa Majesté chérifienne… »

En dépit de quelques humiliations de ce type à l'époque où il n'était pas encore roi, l'intérêt de Hassan pour l'Amérique ne s'est jamais démenti.

Marvine Howe se souvient qu'il aimait bien aller avec elle chez un couple américain, les Canedy's – elle journaliste, lui officier de marine –, pour « mieux connaître la vie et la mentalité américaines. Il était très ouvert d'esprit et pas du tout formaliste ni concerné par sa propre sécurité ».

Hassan s'est souvent rendu aux États-Unis, prolongeant ses visites officielles par d'assez longs séjours privés. Il adorait faire du shopping et avait un faible pour les antiquaires. Il avait acquis plusieurs propriétés dans le pays et disposait de fonds importants dans diverses banques. Le mode de vie américain le fascinait. À l'un de ses proches, il confia même un jour à New York, mi-sérieux, mi-plaisantant, en mimant le geste d'un gangster déchargeant sa mitraillette : « J'aurais bien aimé être Al Capone et chef de gang, si je n'avais été roi. J'aurais pu également aller dans tous les cabarets… »

Dans ses palais, au Maroc, il visionnait souvent des films américains.

Au chapitre consacré aux relations du monarque avec la France, nous avons vu que Hassan II a démenti catégoriquement que son père ou lui-même aient pu envisager que les États-Unis pussent remplacer la France. Si l'on en croit les archives américaines, ce n'est pas tout à fait exact. Dans les années soixante, le souverain y a pensé, mais ce sont les Américains eux-mêmes qui ont souvent montré peu d'enthousiasme à répondre aux avances du roi. Dans les années soixante/soixante-dix, le Maroc intéresse l'Amérique avant tout pour des raisons stratégiques, parce qu'elle y dispose d'installations militaires à Kénitra, Sidi Yahya et Bouknadel, à quelques encablures de l'entrée de la Méditerranée. En pleine « guerre froide », alors que l'URSS, qui a même vendu des avions de

combat à Rabat, est influente sur une bonne partie du pourtour méditerranéen, en particulier en Algérie, en Égypte et en Syrie, les « facilités » accordées par Rabat ne sont pas négligeables. Les dirigeants américains, qui s'interrogent un certain temps sur les véritables convictions de Hassan II, finissent par apprécier l'orientation pro-occidentale du royaume, mais il n'y a ni emballement ni engouement pour un régime qu'ils jugent despotique et relativement fragile. Il est vrai aussi que le soutien de Moscou à l'Algérie, durant la guerre des Sables, quelques mois après une visite officielle de Hassan à Washington, contribue largement à ôter au jeune souverain ses illusions sur les mérites du non-alignement.

Le manque d'enthousiasme de la diplomatie américaine pour Hassan II, au moins jusqu'au milieu des années soixante-dix, s'explique également par le mode de vie du roi, à des années-lumière du puritanisme d'une large partie de l'administration yankee.

En fait, si Hassan, pour diverses raisons, reste lui aussi souvent réservé à l'égard de Washington, en dépit de son aversion pour le communisme et les idées de gauche, c'est parce qu'il comprend vite que l'Oncle Sam peut aussi être un ami embarrassant. Au début de son règne, les bases aériennes que l'Amérique entretient au Maroc lui aliènent l'ensemble des courants nationalistes, qui veulent se débarrasser de toute présence étrangère. Par la suite, le soutien inconditionnel de Washington à Israël constituera un obstacle de taille à une amitié sans nuages. Enfin, du fait de leur éloignement géographique, les États-Unis ne pourront jamais supplanter les principaux partenaires européens du royaume. Cela est d'autant plus vrai que le départ du général de Gaulle, qui n'a pas supporté l'affaire Ben Barka, et l'élection à la tête de l'État français de Georges Pompidou, puis de Valéry Giscard d'Estaing, modifient profondément la nature des relations du Maroc avec la France, l'ancienne puissance coloniale devenue principal partenaire économique.

En dehors de quelques moments de tension ou d'incertitude au début des années quatre-vingt, dus aussi bien au succès de la gauche en France qu'au traité d'union maroco-libyen d'août 1984, Hassan II, monarque conforté par un succès historique au Sahara occidental, entretient, depuis le milieu des années soixante-dix, des relations apaisées tant avec l'Europe qu'avec les États-Unis. Pour les Occidentaux, ce roi solidement installé sur son trône est un allié sûr et sage dans un monde arabe instable et agité.

En attendant cet apaisement, les archives déclassifiées du Département d'État, qui s'étendent *grosso modo* de la fin des années cinquante au milieu des années

soixante-dix, sont, tout comme les archives diplomatiques françaises couvrant la même période, loin d'être tendres envers Hassan II.

Sur la période que nous avons plus particulièrement examinée et qui concerne les douze premières années du règne[3], les deux principaux sujets de préoccupation, pour les diplomates américains, sont le sort qu'entend réserver Hassan II aux bases militaires américaines, à la suite de l'accord intervenu en décembre 1959 entre Mohammed V et le président Eisenhower, et la capacité du monarque à diriger le royaume, compte tenu des nombreux et graves incidents de parcours qui jalonnent le premier tiers de son règne.

Curieusement, le Département d'État n'a pratiquement rien déclassifié sur les graves événements de mars 1965 à Casablanca, et les archives consultables contiennent très peu d'informations sur la situation sociale et économique du royaume, du moins dans les années soixante. L'affaire Ben Barka n'est également mentionnée que de manière exceptionnelle.

Mig soviétiques au Maroc, au grand dam de l'Amérique

Le moins qu'on puisse dire est que Hassan II, durant les deux premières années de son règne, n'a pas facilité la tâche de ses « amis » américains. Dès son arrivée au pouvoir, le jeune roi est confronté à l'épineuse question de ses rapports avec les grandes puissances. Le non-alignement, qui est encore la doctrine officielle du royaume, s'accommode assez mal de la présence de bases et de « facilités » militaires américaines au Maroc. Cette présence est liée à un accord consenti le 22 décembre 1959 par le roi Mohammed V au président Eisenhower, accord aux termes duquel l'Amérique s'engage à retirer du royaume toutes ses forces militaires avant le 31 décembre 1963.

Or, depuis cette date, les États-Unis se rendent compte qu'ils ont de plus en plus besoin de bases ou d'installations militaires dans cette partie du monde, en raison notamment de l'influence croissante de l'URSS, voire de la Chine, en Afrique et au Proche-Orient. Dans ces conditions, on comprend que l'arrivée au Maroc, quelques jours avant la mort de Mohammed V, de douze avions de combat Mig-17 et de deux avions d'entraînement Mig-15 soviétiques préoccupe vivement l'administration américaine. Dans un mémorandum adressé au président Kennedy, le secrétaire d'État Dean Rusk souligne l'inquiétude du ministère de la Défense, « particulièrement soucieux de la menace, significative pour la sécurité et l'utilité potentielle des bases militaires américaines au Maroc,

représentée par la présence dans le royaume d'équipement et de personnel militaires soviétiques ».

Dans sa note, Rusk rappelle qu'en novembre 1960, au moment où l'acceptation par le Maroc de l'offre soviétique fut annoncée, l'ambassadeur américain à Rabat avait reçu des assurances verbales de Mohammed V et du prince héritier que le royaume ne ferait rien qui puisse remettre en cause l'accord de décembre 1959. « Ces assurances, ajoute Rusk, incluaient la promesse de ne pas admettre au Maroc de techniciens du bloc soviétique. Nous pouvons donc nous demander si cette promesse a été ou non tenue. »

Rusk indique au président Kennedy qu'il a décidé de renvoyer à Rabat l'ambassadeur Yost – officiellement pour ses adieux au Maroc – « afin qu'il examine avec le roi en personne la signification de l'arrivée d'avions à réaction et, peut-être, de techniciens soviétiques ».

Chose étonnante, mais révélatrice de la vive inquiétude des Américains, l'ambassadeur Yost est prié par sa hiérarchie de « persuader les Marocains de mettre au dépôt les Mig livrés et, en tout cas, d'empêcher les instructeurs soviétiques d'entrer au Maroc, ou d'y rester s'ils y sont déjà ».

L'Amérique est si perturbée qu'elle est même disposée à fournir dans les meilleurs délais un escadron de remplacement aux Marocains. Ainsi, le secrétaire d'État rappelle que l'ambassadeur Yost a eu, en décembre 1960, toute latitude pour proposer des appareils militaires américains au gouvernement marocain « s'il sentait que cela était nécessaire pour que celui-ci n'utilise pas les jets soviétiques ou, au moins, refuse la venue de techniciens du bloc soviétique ». À l'époque, Yost n'avait pas estimé nécessaire de faire cette offre, mais elle reste toujours valable, ajoute Dean Rusk, pour qui il est impératif de faire comprendre au roi du Maroc « à quel point les États-Unis jugent graves ces derniers développements[4] ».

Le secrétaire d'État ne veut rien laisser au hasard : « Si le roi vous assure une nouvelle fois qu'il n'y aura pas de techniciens soviétiques, il faudra lui demander comment le Maroc compte résoudre les problèmes techniques et de maintenance qui, tôt ou tard, ne manqueront pas de se poser et qui obligeront le Maroc à faire appel à de l'aide extérieure. Il serait fort utile que vous puissiez obtenir une réponse sur les intentions du Maroc à cet égard. »

Comme il n'y a pas de petit profit, Rusk prie également Yost de « recueillir de la bouche du roi le maximum de renseignements sur le matériel et les personnels soviétiques (…), en adoptant un ton sympathique mais ferme (…). Si, durant la

conversation, le roi se montre peu coopératif et s'il apparaît que le gouvernement marocain a violé ses engagements, vous devez insister sur la gravité d'une telle attitude aux yeux des États-Unis.

« Si le roi n'est pas satisfait avec notre offre d'avions de combat et manifeste le désir d'acquérir des modèles plus récents que le F-86, ou des avions de transport militaire – à la place ou en plus –, vous pouvez dire que vous recommanderez au gouvernement américain de prendre rapidement ses souhaits en considération », poursuit Rusk.

De fait, le secrétaire d'État n'hésite pas à écrire que des F-100D pourraient remplacer les F-85, et que des avions de transport C-54 pourraient être livrés d'ici quinze à trente jours, en les retirant d'unités opérationnelles américaines.

Il faut ici garder à l'esprit que le roi Mohammed V est à la veille d'être opéré. Depuis des mois, il souffre de vertiges et son moral est au plus bas. C'est donc le prince héritier Hassan qui est le principal interlocuteur de l'Amérique. Dean Rusk en est parfaitement conscient, puisqu'il suggère à Yost de « prendre toutes les dispositions pour ne pas donner l'impression au prince héritier qu'on essaie de le contourner en s'assurant le soutien de membres du gouvernement bien disposés à notre égard. Il serait d'ailleurs souhaitable, conclut-il, que le prince Hassan soit présent durant l'audience accordée par le roi ».

Quelques jours plus tard, le même Dean Rusk signale au président Kennedy que Mohammed V – qui va mourir dans deux jours – a reçu Yost et réserve sa réponse pour une prochaine audience, tout en réaffirmant son souci de respecter l'accord de décembre 1959. Curieusement, alors que le prince Hassan a la réputation d'être plus pro-occidental que son père, le secrétaire d'État relève que « le gouvernement marocain, à l'initiative du prince héritier, paraît s'ouvrir dangereusement à l'assistance soviétique ».

À la fin du mois de mars, alors que Hassan II a succédé à son père depuis quatre semaines, Chester Bowles, secrétaire d'État par intérim, note que les Marocains veulent accélérer l'évacuation des bases aériennes américaines et les transformer en centres civils. Rabat demande l'envoi d'un émissaire américain pour régler toutes ces questions. Aux yeux de Bowles, il y a là une « bonne occasion » d'aider économiquement le Maroc afin de s'assurer « que les Soviétiques ne prendront pas notre place dans les bases évacuées, et que nous y préserverons des installations militaires ». Pour Bowles, « la situation politique interne au Maroc n'est pas encourageante, et nous ferions bien de traiter de manière positive et non pas négative les pressions marocaines à notre endroit[5] ».

Manifestement, en ce début de règne hassanien, les Américains ne savent toujours pas sur quel pied danser. Dean Rusk invite à la prudence : « Nous devons répondre au désir du roi de maintenir de bonnes relations avec nous, mais éviter en même temps de porter atteinte à nos relations avec ses opposants. »

Rusk met également en garde contre une trop grande implication des États-Unis en faveur du nouveau roi, qui n'a manifesté « aucun signe d'inquiétude » à propos des réactions américaines consécutives aux achats par le Maroc d'armements soviétiques. « Il vaut mieux, dit-il, que nous évitions de donner à l'opposition des raisons de croire que nous nous mettons du côté du monarque et contre elle. »

À ce propos, le secrétaire d'État signale que l'ambassade américaine à Rabat a reçu « de nombreux conseils amicaux » suggérant aux États-Unis de ne pas soutenir publiquement le roi en lui fournissant, par exemple, de l'armement, alors qu'ils pourraient apporter, à la place, une assistance économique et alimentaire favorable au peuple.

On le voit, l'embarras des Américains est grand. Ils vivent très mal la présence d'armements et de techniciens soviétiques au Maroc, mais, dans le même temps, ils ne veulent pas se mettre à dos l'opposition en se montrant trop exigeants quant à leur présence militaire à venir dans le royaume. Le trône leur paraît fragile, et il convient de ménager l'avenir.

Pour ce qui est du roi, qui doit naviguer à vue, son cœur penche sans doute du côté de l'Amérique, mais il doit tenir le plus grand compte des partis « historiques » encore influents. C'est la raison pour laquelle Dean Rusk, soucieux de ne pas provoquer « un vif ressentiment populaire », estime, dans sa note, que « les prochaines initiatives en faveur d'un programme d'armement américain destiné au Maroc doivent émaner du roi, qui aura l'occasion d'exprimer ses souhaits, s'il le désire, en recevant le nouvel ambassadeur américain[6] ».

La Mauritanie complique la donne

Il n'y a pas que les Soviétiques qui perturbent les relations entre Washington et Rabat, mais également la Mauritanie, que le Maroc – du moins sa mouvance la plus nationaliste, emmenée par Allal el-Fassi, dont le point de vue ne peut être ignoré par la monarchie – aimerait annexer purement et simplement.

« Le Maroc, souligne le Département d'État, affirme que les autorités mauritaniennes sont des marionnettes fabriquées et soutenues par la France pour empêcher le retour du Maroc sur des territoires qui sont légitimement les siens. Le Maroc aimerait naturellement obtenir le soutien des États-Unis en tant que grande puissance. Nous lui avons en effet refusé ce soutien en reconnaissant l'indépendance de la Mauritanie et en montrant notre volonté de voter pour son admission aux Nations-Unies. L'URSS, de son côté, a pris parti pour le Maroc dans l'espoir de voir nos relations avec ce dernier se détériorer, et pour faire pression sur nos bases.

« Les prétentions politiques du Maroc ne reposent pas sur des preuves évidentes, mais sur des liens culturels, ethniques et religieux entre les deux pays (…). Pour autant que nous puissions en juger, la plupart des chefs tribaux et religieux mauritaniens qui dominent actuellement la politique locale reconnaissent l'autorité du Premier ministre Mokhtar Ould Dahdah. Il y a cependant une opposition interne, et le Maroc insiste beaucoup sur les quelques notables mauritaniens qui se sont exilés au Maroc et y occupent des postes importants. Bien que la majorité des pays africains, d'Amérique latine et d'Europe occidentale aient reconnu la Mauritanie, le Maroc présente ce conflit territorial comme une séquelle du colonialisme, où ceux qui soutiennent des régimes fantoches s'opposent à ceux qui luttent pour une véritable indépendance. »

Tandis que Henry S. Villard, ambassadeur des États-Unis au Sénégal, défend la position mauritanienne, Charles W. Yost, ambassadeur américain à Rabat, demande à sa hiérarchie « d'agir avec la plus extrême prudence et de ne pas aider ou soutenir la Mauritanie plus qu'il n'est absolument inévitable ».

Quand la question de l'admission de la Mauritanie à l'ONU viendra en discussion, Villard recommande à ses supérieurs de faire une déclaration invitant expressément Rabat et Nouakchott à se consulter rapidement afin de surmonter leurs différends et de développer une coopération étroite et fructueuse. « Dans cette affaire, dit-il, les États-Unis sont confrontés à un dilemme, car ils ne pourront éviter entièrement de se mettre à dos l'une ou l'autre partie. Il est cependant possible que nous limitions les dégâts avec le Maroc, où nous avons d'importants intérêts stratégiques, en évitant de prendre une quelconque initiative sur cette importante question africaine. »

Les Américains craignent que Hassan ne se montre encore plus intransigeant[7] que son père (Mohammed V vient de décéder). « Si nous sommes obligés

d’exprimer une opinion, nous devrons essayer de mettre l’accent sur l’intérêt, pour les deux pays, d’entretenir une relation amicale[8]. »

Hassan inquiète les États-Unis

Le 26 mai 1961, Dean Rusk demande au nouvel ambassadeur Phillip W. Bonsal d’analyser à nouveau la situation des États-Unis dans le royaume et d’émettre des propositions, sachant que rien n’a changé depuis que Hassan est monté sur le trône. Pour Rusk, le régime du jeune roi est « beaucoup moins populaire et sûr que celui de son père, très respecté, et, pour se maintenir au pouvoir, il va probablement devoir s’appuyer beaucoup plus sur l’armée et la police. Cela signifie que notre marge de manœuvre est étroite entre une suridentification à une monarchie attaquée par quelques-uns des segments les plus dynamiques de la population et une opposition au roi au détriment de nos objectifs, aussi longtemps qu’il est au pouvoir ».

Pour le secrétaire d’État, le plus important est d’étudier le meilleur moyen de conserver des installations militaires essentielles jusqu’à la fin de 1963. Le Département d’État prie aussi le nouvel ambassadeur de « réfléchir à l’utilité de fournir des avions – de combat ou de transport – à l’aviation militaire marocaine ».

« On ne pourra sans doute pas empêcher le roi de revenir sur sa requête d’une évacuation accélérée des bases aériennes, ajoute encore Dean Rusk. Vous pourrez lui dire que ce sujet est examiné au plus haut niveau aux États-Unis, mais qu’il soulève de graves problèmes, dans la mesure où la situation internationale a empiré depuis décembre 1959 et où l’importance des bases s’en est encore accrue. Même si nous sommes bien décidés à tenir notre engagement de retirer nos bases, nous sommes convaincus qu’en l’état actuel du monde ce retrait va contrarier les arrangements de sécurité du monde libre. Sur ce sujet, nous aimerions connaître les sentiments du roi (…). Vous devrez lui indiquer que notre conviction profonde – et nous espérons qu’il la partage – est que la force du monde libre doit être préservée pour assurer le maintien de la paix. L’affaiblir, ce n’est pas seulement accroître la latitude de mouvement des Soviétiques jusqu’à une guerre généralisée, mais aussi augmenter fortement les possibilités d’expansion communiste par des moyens militaires ou par la prise de contrôle de petites nations[9]. »

En juillet 1961, une note du sous-secrétaire d’État à la Marine, Paul Fay Jr, au

président Kennedy, retient l'attention. Elle fait état des relations très cordiales entretenues par le capitaine John L. Counihan avec Hassan II. Commandant les activités de la marine américaine à Port-Lyautey depuis 1957, Counihan s'est si bien adapté au Maroc – il a beaucoup fait pour aider les autorités marocaines après le tremblement de terre d'Agadir en 1960 – que le roi l'appelle longuement avant son départ, exprimant son regret personnel et celui des Marocains de le voir partir. Le souverain lui demande même s'il accepterait de rester plus longtemps dans le royaume, car il aimerait qu'il devienne conseiller technique spécial auprès du ministre de l'Intérieur et chef du cabinet royal, Ahmed Réda Guédira, pour tout ce qui concerne les bases américaines au Maroc.

Dans la foulée, Hassan reconnaît l'importance des installations de Kénitra pour la marine américaine, et se montre persuadé qu'un accord pourrait être conclu en sorte qu'elles puissent se maintenir après décembre 1963. Pour le roi, Kénitra pourrait devenir une base marocaine dans laquelle la marine américaine disposerait d'installations et d'instructeurs dont profiterait son homologue marocaine.

Pour le sous-secrétaire à la Marine, il y a là évidemment une « opportunité inhabituelle » qui ne pourrait être que bénéfique : « Nous sommes convaincus, dit-il, que sans le capitaine Counihan (…) nous risquons de perdre non seulement nos bases aériennes, mais aussi toutes nos autres installations militaires. Si le Département d'État donne son accord pour que Counihan accepte l'offre du roi, cela nous permettra de conserver pour environ 100 millions de dollars d'installations utilisées par la Navy. »

Ne pas gêner l'Espagne

Le 23 septembre 1961, c'est au tour du secrétaire à la Défense, Robert McNamara, de répondre à son collègue secrétaire d'État à l'Aviation, Eugene Zuckert, qui vient d'attirer son attention sur la nécessité pour les États-Unis de ne pas gêner l'Espagne par des négociations maladroites avec le Maroc. Pour Zuckert, dès lors que le Maroc ne veut plus de bases aériennes américaines sur son sol, les bases en Espagne revêtent en effet d'autant plus d'importance. McNamara en convient et estime que la future coopération avec le Maroc doit viser avant tout à « empêcher davantage de pénétration soviétique dans l'armée de l'air marocaine, en raison de la menace que cela représenterait pour nos forces au Maroc et en Espagne ».

McNamara suggère un service minimum, à savoir des instructeurs et quelques avions de transport. « Si le roi insiste pour avoir des avions de combat, ajoute-t-il, notre offre devra se limiter à des F-86, et s'il persiste à vouloir acquérir de meilleurs avions, nous réexaminerons la question sous tous ses aspects. Il doit cependant être clair que les F-100 ne sont pas actuellement disponibles, en raison de la situation à Berlin et d'autres problèmes de planification. »

Le secrétaire à la Défense souligne également que, selon l'ambassadeur Phillip Bonsal, il importe d'envoyer rapidement – en octobre, et « probablement pour au moins trois mois » – un officier général « francophone et hautement compétent » pour discuter de l'avenir des relations militaires maroco-américaines avec le roi et les principaux responsables de l'armée chérifienne.

Aider le Maroc : « un véritable pari »

Presque au même moment, Robert W. Komer, du Conseil national de sécurité de la Maison Blanche, analyse en détail, dans une note au président Kennedy, l'attitude du Maroc et de son chef, qui n'ont toujours pas tranché dans un sens ou dans l'autre. Komer relève d'abord que « le nouveau roi a suggéré de manière informelle que l'assistance américaine à l'armée de l'air marocaine serait préférable à celle de Moscou ». Mais faut-il pour autant y aller ? se demande-t-il : « Le problème est que nous voulons empêcher l'URSS de fournir un armement à cette armée, mais que, dans le même temps, nous estimons plus que vraisemblable que le roi continuera à accepter une telle aide… »

Komer, qui pense qu'une assistance à Rabat permettrait de préserver les installations américaines au Maroc, craint par ailleurs que les Marocains n'exigent au minimum des F-100, ce qui ne manquerait pas de créer de nouvelles difficultés avec l'Espagne, laquelle ne dispose jusqu'ici que de F-86. Et d'autres pays comme la Thaïlande exigeraient à leur tour ce type d'appareils.

Pour le haut fonctionnaire américain, « le meilleur compromis serait d'essayer par tous les moyens de vendre aux Marocains des F-86, quitte à revoir notre position si nous découvrons que le prix à payer est trop élevé ».

Komer note encore que cette assistance, de l'avis général, est « un véritable pari », qui vaut cependant le coup d'être tenté vu la situation géographique du Maroc et le danger de la présence soviétique dans le royaume. Néanmoins, les incertitudes qui règnent du fait de la « situation hautement complexe et volatile »

du Maroc font que rien ne garantit que les États-Unis pourront conserver des facilités militaires dans ce pays.

Toujours selon Komer, « le roi Hassan s'est révélé plus solide au pouvoir que nous ne le pensions en février, au moment de la mort de son père, et notre ambassadeur Bonsal estime qu'on peut raisonnablement parier sur son maintien au pouvoir, même si l'opposition de gauche est forte et si Hassan peut commettre à tout moment un faux pas. Ainsi, les promesses qu'il pourrait faire peuvent très bien n'avoir aucune valeur un peu plus tard ».

D'autres développements, conclut-il, peuvent intervenir, qui « mettraient à mal notre relation avec le Maroc », comme les ambitions territoriales du royaume sur l'Algérie, sur la Mauritanie, ainsi que sur les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla. Des tensions permanentes avec l'Espagne sont inévitables, et des combats pourraient éclater. Enfin, l'évolution en Algérie pourrait aussi conduire le Maroc à prendre une attitude anti-occidentale.

C'est dire combien, en cette fin d'année 1961, les tergiversations de Hassan II embarrassent les États-Unis. Il est frappant de voir que ce dossier, qui est au cœur des discussions entre Washington et Rabat, et qui amène le jeune roi à s'entretenir à de multiples reprises avec les responsables américains, est totalement absent du *Registre du génie hassanien et de son œuvre bénéfique*, qui regroupe tous les discours et interviews du monarque…

Si, le 4 mars 1961, le roi se félicite publiquement et avec force détails de l'évacuation des forces françaises du Maroc, il ne fait aucune allusion, en 1961, 1962 et 1963, aux négociations ardues qu'il conduit à ce sujet avec Washington. Pas un mot non plus sur l'acquisition d'avions à réaction et d'armements soviétiques, ni sur la présence de personnels techniques du bloc de l'Est. Une seule fois, dans sa réponse aux vœux de bienvenue du président Kennedy, il évoque le communiqué commun de décembre 1959 relatif à l'évacuation des bases américaines : « Nous sommes sûr que les entretiens que nous allons avoir démontreront les services que des bases militaires peuvent rendre à un pays en voie de développement tel que le Maroc lorsque celles-ci, avec l'aide de votre gouvernement, seront transformées en centres civils aux responsabilités sociales constructives. » Pieux mensonge par omission qui prouve à quel point le sujet est alors sensible aux yeux du souverain !

Assistant spécial du président Kennedy pour les affaires de sécurité nationale, McGeorge Bundy est sans illusions, à la même époque, sur Hassan II : « Il y a, écrit-il, peu de signes montrant que le roi est maintenant disposé à nous garantir

un accord qui nous assurerait des relais de communication après décembre 1963, sauf à des conditions politiques inacceptables pour nous. En outre, un tel accord, s'il était effectif, deviendrait immédiatement la cible d'attaques politiques, et rien ne garantit qu'il serait honoré dans de telles circonstances[10]. »

Nouvelle preuve des préoccupations américaines à propos du Maroc, Phillip Bonsal est reçu le 23 octobre par le roi, auquel il indique que le président Kennedy serait heureux de le rencontrer s'il se rendait à la prochaine Assemblée générale des Nations-Unies. Le souverain répond qu'il n'en a pas l'intention, mais qu'il effectuerait volontiers une visite officielle l'année prochaine. En attendant, il compte envoyer à Washington fin novembre son ministre d'État et conseiller Ahmed Balafrej[11].

Au cours de ses entretiens avec Kennedy et les secrétaires d'État Rusk et McNamara, Balafrej met l'accent à la fois sur le non-alignement du Maroc et sur son désir de renforcer sa longue relation amicale avec l'Amérique. Une visite prochaine du roi est également envisagée. Mais c'est encore une fois l'URSS qui pose problème. Dean Rusk souligne que son pays s'inquiète de voir le Maroc « entrer dans une nouvelle association avec Moscou dans le domaine de l'aviation militaire ». « Il sera difficile, dit-il, d'expliquer une telle attitude au peuple américain. »

Ahmed Balafrej rétorque que la politique de non-alignement du Maroc rend impossible une alliance militaire ou un accord avec les Soviétiques comme avec les Américains. Il ajoute qu'il est cependant « impensable que les relations entre Rabat et Washington soient affectées parce que le Maroc se serait procuré des armes dont il a besoin[12] ! »

Début janvier 1962, Robert Komer attire l'attention du président Kennedy sur la nécessité d'appréhender de manière différente les relations avec le Maroc, fondées depuis quelques mois sur des « garanties satisfaisantes, formulées en privé », selon lesquelles aucune offre nouvelle d'assistance du bloc soviétique ne serait acceptée pour l'armée de l'air marocaine. « Or, précise Komer, les Marocains, qui seraient désormais davantage intéressés par des avions de transport plutôt que par des avions de combat, ont reçu de nouvelles propositions des Soviétiques, et le ministre marocain de la Défense[13] est allé en discuter à Moscou. Cela nous conduit donc à revoir notre politique avec Rabat dans le domaine militaire. »

Le « chantage » du Maroc

L'ambassadeur Bonsal, indique encore Komer, a demandé audience au roi, mais celui-ci, manifestement, traîne les pieds.

Pour Komer, « même si les Marocains pratiquent à l'évidence une forme de chantage, il ne serait tactiquement pas sage, à l'heure actuelle, d'exiger de Rabat des garanties supplémentaires (…). Nous pourrions les demander au moment de finaliser notre offre ».

Tout en déplorant cette nouvelle reculade, Komer la justifie en s'appuyant notamment sur l'analyse des Français qui, comme les Américains, pensent que si Washington ne fait rien pour aider le Maroc, ce seront les Russes qui s'en chargeront.

Le 29 janvier, Komer, se fondant sur un entretien de Bonsal avec Balafrej, rapporte que le dernier accord soviéto-marocain porte sur la livraison d'armes légères et un peu d'équipement lourd, notamment de l'artillerie, ce qui ne devrait pas, « selon toute probabilité », entraîner la venue de techniciens soviétiques. Balafrej, qui a rappelé le droit du Maroc à se fournir en armes aussi bien à l'Ouest qu'à l'Est, a par ailleurs catégoriquement démenti toute aide dans le secteur aérien. Pour Komer, il est désormais parfaitement clair que les États-Unis, « pour minimiser la présence soviétique, ne peuvent compter que sur leur assistance au Maroc, et non sur des assurances marocaines ».

Jugeant que Bonsal et le Département d'État n'ont pas suffisamment fait pression sur les Marocains (« ils prétendent que ce serait contre-productif »), Komer se dit également convaincu, après le nouvel accord passé par Rabat avec Moscou, que « seules des assurances en acier trempé pourront empêcher Hassan de jouer sur les deux tableaux ».

À la mi-février, Dean Rusk demande à Bonsal d'avertir Hassan II que les États-Unis considèrent que leur assistance récente a été « bien mal récompensée par le Maroc, qui n'a rien trouvé de mieux à faire que de recourir à une importante aide soviétique ».

Cependant, lucide, Rusk imagine la réaction du souverain : « Il prendra de haut cet avertissement, estimant que, dans une large mesure, l'aide américaine est tout simplement la “récompense” du royaume pour avoir maintenu d'importantes installations américaines sur le sol marocain. »

Le 21 février 1962, Hassan II, recevant enfin l'ambassadeur américain, lui réaffirme ce qu'il a déjà dit ou laissé entendre à plusieurs reprises, à savoir qu'il

espère « autant que possible » donner la préférence aux Occidentaux pour la fourniture de matériel militaire, et qu'en tout état de cause les dernières acquisitions du royaume sont « de l'armement léger ».

Mais, volontairement toujours aussi vague et imprécis, Hassan II ajoute qu'il se sent « incapable » de donner de fermes assurances en ce domaine, car il a besoin de « liberté d'action » pour satisfaire les besoins du Maroc.

Inviter le roi à la Maison Blanche

Pour tenter de sortir les discussions de l'impasse et inciter le roi du Maroc à prendre enfin une position claire, George W. Ball, sous-secrétaire d'État, estime que le temps est venu pour le président Kennedy d'inviter pour une visite d'État le souverain marocain, qui en a d'ailleurs exprimé le souhait. Ball signale que Bonsal est convaincu qu'une telle invitation est « devenue un facteur essentiel pour s'assurer que le roi continuera à se montrer bienveillant vis-à-vis de nos besoins militaires ».

« Ce n'est pas à la légère que je recommande une telle visite, écrit Ball, car même si le roi continue à avoir un pied à l'Ouest et un autre à l'Est, même s'il continue à accepter des armes soviétiques, je pense qu'une invitation est dictée par nos intérêts militaires et par l'importance stratégique du Maroc. »

Se référant à l'analyse de Bonsal, Ball précise que cette invitation est d'autant plus envisageable que « le pouvoir du roi est assuré au moins pour les quelques années à venir, soit pour une période critique pour nos opérations militaires. C'est déjà un miracle politique que nos bombardiers du SAC [Strategic Air Command] puissent continuer à utiliser les bases marocaines, et nous ne voudrions pas que des problèmes viennent interférer d'ici à décembre 1963, date prévue pour notre départ. L'invitation, conclut Ball, devrait être lancée le plus vite possible, même si la visite est retardée de quelques mois (…). En effet, la perspective d'une visite à Washington ne peut qu'avoir un effet stabilisateur sur Hassan[14] ».

Pour la diplomatie américaine, il est de plus en plus évident que Hassan « se tournera tout simplement vers le bloc de l'Est s'il n'obtient pas ce qu'il veut de l'Ouest ». Pour Bob Komer, l'un des analystes américains les plus fermes, « il sera impossible de l'empêcher d'accepter une aide soviétique pour satisfaire son opposition de gauche et les pays africains neutralistes. Il est également tout à fait

décidé à mettre sur pied ses forces armées, avec ou sans l'aide américaine. Néanmoins, en répondant favorablement à certaines demandes raisonnables, nous pouvons stimuler son désir apparent d'éviter de se retrouver en tête à tête avec les Soviétiques. En tout état de cause, nous pouvons parvenir à nos objectifs si nous saturons la capacité d'absorption réduite de l'armée de l'air marocaine, en livrant par exemple les avions de transport souhaités[15] ».

Si, à l'époque, les États-Unis ont encore quelques doutes sur le réalisme ou du moins l'absence d'états d'âme de Hassan II, l'arrivée, au même moment, de deux nouveaux navires soviétiques qui viennent décharger du matériel militaire[16] leur ôte leurs dernières illusions. Le Département d'État est plus qu'agacé. L'ambassadeur Bonsal est prié par sa hiérarchie de s'assurer rapidement et fermement qu'il n'y a pas de nouveaux avions dans le lot. Dans le cas contraire, Bonsal expliquera sans détour au roi que les États-Unis réexamineront l'ensemble de leur programme d'assistance militaire s'il ne donne pas, « en privé, des assurances satisfaisantes » pour en finir avec ce type d'acquisitions.

Le 10 avril, Bonsal s'entretient avec le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Réda Guédira, qui nie « catégoriquement » qu'il y ait des avions ou des hélicoptères dans la cargaison soviétique. Guédira affirme même qu'il est maintenant « en position de dire qu'il n'y aura plus d'instructeurs et de techniciens soviétiques au Maroc ». Bonsal semble convaincu, puisqu'il indique à sa hiérarchie que si les Marocains viennent juste d'acheter pour 3 à 4 millions de dollars de tanks et de pièces d'artillerie pour leurs forces terrestres, ils ont en revanche « résisté jusqu'ici à de nouvelles offres soviétiques d'aide pour leur armée de l'air ».

Trois jours plus tard, reçu par le roi, Bonsal note que Hassan tergiverse. Il déclare ne pouvoir fournir « des assurances fermes », mais espère, autant que faire se peut, donner la préférence à des fournisseurs occidentaux « pour du matériel requérant des instructeurs et des techniciens étrangers ».

Puis le souverain, contredisant Guédira, informe Bonsal que les navires soviétiques transportaient des hélicoptères acquis par le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) et destinés à préparer le prochain référendum en Algérie[17]. Il précise également que son gouvernement vient d'apprendre l'arrivée imminente de trois techniciens soviétiques pour assembler les hélicoptères, et se plaint d'avoir été placé « dans une position embarrassante ».

L'ambassadeur fait alors remarquer au roi qu'il a de bons arguments pour refuser de recevoir ces techniciens. Hassan dit que l'affaire est à l'étude.

Dans la foulée, Bonsal demande au souverain s'il peut lui fournir des précisions sur ce que contenaient les deux navires. Hassan répond par la négative, tout en soulignant que le matériel reçu appartient à la catégorie de l'« armement léger, ne requérant pas la présence d'instructeurs ou de techniciens soviétiques ».

« Très cordial », Hassan II conclut l'entretien en exprimant son désir de poursuivre des relations de coopération avec les États-Unis, et indique sa préférence pour les avions, les navires et les équipements de communication américains.

Aux yeux de Dean Rusk, l'arrivée, en ce mois d'avril, de substantielles cargaisons d'équipements militaires soviétiques est « une fâcheuse coïncidence », alors même que Washington étudie le moyen d'aider militairement le Maroc pour préserver ses installations dans le royaume. Les réactions du Congrès et de l'opinion publique risquent, selon lui, d'être négatives.

Le secrétaire d'État en vient à se poser toutes sortes de questions : « Croyez-vous, demande-t-il à Bonsal, que le roi serait vraiment prêt à rompre ses fructueuses relations avec nous et à ouvrir toutes grandes les portes du royaume aux Soviétiques ? Croyez-vous également que les Soviétiques seraient disposés, devant les fortes objections de l'opposition marocaine, et au risque de s'aliéner les Algériens, à soutenir et consolider la monarchie marocaine “réactionnaire” ? Pensez-vous qu'un échec dans les discussions relatives à notre offre d'avions de transport pourrait menacer sérieusement notre présence au Maroc d'ici à décembre 1963, et compromettre d'autres futurs accords ? »

Néanmoins, si Rusk se fait finalement l'avocat d'un accord avec le Maroc, il tient à ce que le roi comprenne bien que les États-Unis ne peuvent continuer à augmenter indéfiniment leur aide au royaume. Le secrétaire d'État ne veut en aucun cas donner l'impression d'être entré dans une compétition directe avec les Soviétiques. Le roi doit également comprendre qu'aux yeux de Washington les tanks et les pièces d'artillerie ne sont pas à proprement parler de l'« armement léger », les blindés exigeant de surcroît la présence de techniciens.

En dépit d'assurances passées non tenues, tout cela n'empêche pas Rusk de demander une nouvelle fois au gouvernement marocain de s'engager à ne plus conclure de contrats militaires avec Moscou…

Curieusement, c’est au moment précis où il annonce l’arrivée de deux navires soviétiques au Maroc que Phillip Bonsal est chargé de transmettre à Hassan II l’information selon laquelle le principe d’une visite d’État a été retenu pour le début de l’année 1963 !

Hassan II chez John Fitzgerald Kennedy

Le 21 août 1962, à l’occasion de la nomination par Kennedy de John H. Ferguson comme nouvel ambassadeur au Maroc, Robert Komer fait un nouveau point de la situation : « Depuis que vous avez approuvé, en avril dernier, notre soutien à Hassan pour mettre sur pied sa force aérienne de transport, indique-t-il au président américain, les Marocains paraissent tout à fait satisfaits. Les premiers avions ont été livrés, et la formation a commencé. Nous avons également réussi à stopper l’assistance soviétique dans le domaine de l’aviation militaire. Néanmoins, une vingtaine de tanks ont été livrés par Moscou, ainsi que quelques hélicoptères dont les Marocains prétendent qu’ils étaient destinés à l’Algérie (…). Les principales questions qui se posent aujourd’hui sont d’abord le futur statut de nos installations de communication pour notre marine à Kénitra, l’avenir de nos trois bases aériennes et le niveau de notre aide pour l’année fiscale 1963. L’état-major aurait voulu que nous essayions de conserver nos trois bases, mais McNamara s’y est opposé (…). Une première rencontre le 16 juillet avec le roi Hassan II pour discuter de Kénitra, où nous voudrions garder 2 200 personnes, soit 1 300 de moins qu’actuellement, n’a rien donné. Hassan a accepté le principe de trouver une formule, mais a ajouté qu’il ne souhaitait pas prendre de décisions ou discuter des détails avant sa rencontre avec vous, en mars prochain. »

De fait, au cours des six mois suivants, rien ne se passe. Le souverain se garde bien d’évoquer publiquement l’avenir de la présence militaire américaine au Maroc et s’en tient au communiqué Eisenhower/Mohammed V de décembre 1959.

Le 27 mars 1963, Hassan II, qui en rêvait depuis longtemps, est reçu par John Fitzgerald Kennedy, à la tête de la première puissance du monde. Une fois les politesses d’usage échangées, le président américain va immédiatement au cœur du problème que lui pose le Maroc. Il se dit prêt à quitter les trois bases aériennes, mais désirerait conserver les installations de communication dont disposent les États-Unis à Kénitra. JFK déclare en effet attacher une importance

considérable à cette base, car il n'y a pas d'installations comparables dans cette région, et celles-ci ont coûté très cher. Il y aurait certes la possibilité de s'établir en Espagne, mais cela prendrait du temps et entraînerait des « négociations spéciales ».

Dans sa réponse, Hassan II rappelle d'abord que, lors de sa visite aux États-Unis en 1960, alors que, comme prince héritier, il dirigeait la délégation marocaine à l'ONU, il avait passé une journée entière au Pentagone où il avait très bien compris tout ce que Kénitra représentait pour l'Amérique. Puis, évoquant l'accord intervenu entre son père et le président Eisenhower en décembre 1959, il explique que cet accord « revêt une grande importance aux yeux de l'opinion publique marocaine, et qu'il ne souhaite pas, de quelque façon que ce soit, apparaître comme celui qui briserait la volonté de son père. Voilà, conclut-il, le problème auquel une solution doit être trouvée ! »

Reprenant la parole, Kennedy souligne que le retrait des trois bases aériennes « correspond tout à fait » à ce que voulait Mohammed V. En ce qui concerne les installations de communication pour la marine, JFK pense qu'un arrangement peut être trouvé, qui rendrait moins voyante la présence américaine, mais permettrait à la marine américaine de continuer à travailler sur place jusqu'à ce que le besoin ne s'en fasse plus sentir.

Hassan II demande alors pendant combien d'années les États-Unis souhaitent conserver de telles installations. Réponse de Kennedy : « Aussi longtemps que le veulent les Marocains. »

Quel serait le délai minimum ? reprend le souverain. Cinq ans, répond un Kennedy parfaitement briefé, qui précise qu'un arrangement sur la structure de commandement des bases pourrait être recherché en liaison avec divers programmes d'aide économique et une assistance à la marine marocaine.

De cet entretien, Hassan II retient que l'essentiel, pour l'Amérique, ce sont les installations de communication à Kénitra. Il affirme qu'il serait utile de rechercher un arrangement sur ce point, à condition que cela se révèle possible.

Le président Kennedy indique alors que le roi verra le secrétaire d'État Dean Rusk le lendemain, et que les détails pourront dès lors être discutés entre les ministres marocains et américains.

Protocole et discrétion absolue

Déjà très à cheval sur le protocole, Hassan II demande alors s'il s'entretiendra avec Robert McNamara, le secrétaire à la Défense. On lui répond que MM. Zuckert, secrétaire adjoint chargé de l'Armée de l'air, et Gilpatric, vice-secrétaire à la Défense, négocieront avec les Marocains. Sur quoi Hassan rétorque que, dans ces conditions, les discussions pourront avoir lieu entre Dean Rusk et Ahmed Balafrej, d'un côté, Robert McNamara et Mahjoubi Ahardane, de l'autre.

Le roi insiste également sur la nécessité absolue de garder secrètes ces conversations, et sur le fait que, pour cette raison même, les deux délégations qui négocient doivent être réduites au strict minimum.

Selon Hassan, les Soviétiques sont sans nul doute très intéressés par les entretiens qui se déroulent en ce moment. De son côté, Nasser, le président égyptien – le roi parle ironiquement de « mon ami » Nasser –, est « tout disposé à raconter partout que Hassan II a cédé la terre marocaine pour de l'or américain en dépit du fait que plus de 500 techniciens soviétiques se trouvent dans son pays ». Le roi sait bien que tout cela est faux, mais ne veut pas que l'opinion publique marocaine soit empoisonnée par une telle propagande.

JFK suggère au roi de le rappeler, une fois les discussions terminées, et de conclure les négociations menées par les ministres.

Hassan II entend par ailleurs que soient bien clarifiées les raisons qui l'amènent à émettre une telle proposition : « Depuis le début de son règne, souligne-t-il, sa politique l'a toujours conduit à être clair, explicite et franc dans ses relations avec son peuple. » Ainsi, toutes décisions concernant les bases doivent faire l'objet d'un communiqué, et il est extrêmement important que ce communiqué soit rédigé de telle façon que les décisions en question ne semblent pas entrer en contradiction avec celles prises antérieurement, notamment par Mohammed V. Hassan II se dit convaincu que le président américain comprendra fort bien qu'il ne veuille en aucune manière répudier la volonté politique de son père.

Le roi suggère enfin de créer des sociétés civiles mixtes américano-marocaines en vue de reconvertir les bases aériennes. Quant à Kénitra, qui passera sous le contrôle de l'armée marocaine, elle pourrait devenir un centre de formation militaire avec des instructeurs américains. « Un peu, précise-t-il, comme ce qui se passe à Marrakech, où se trouve une école de l'armée de l'air sous commandement marocain et avec des instructeurs français hautement qualifiés. Cela a évité à cette base de devenir un musée… »

Un tel arrangement lui permettra de dire au peuple marocain et aux pays amis qu'il n'y a plus de bases stratégiques en territoire marocain depuis que les trois bases ont été converties à usage civil, et la dernière, celle de Kénitra, en centre d'entraînement marocain. Hassan II conclut en affirmant que « c'est le maximum qu'il peut faire ».

Preuve que le sujet est extrêmement sensible, quelques jours après la visite de Hassan, McGeorge Bundy, conseiller spécial pour la sécurité de JFK, indique que le président souhaite que rien ne soit négligé pour sauvegarder les accords intervenus sur l'avenir des installations américaines à Kénitra : « Des révélations non autorisées à la presse pourraient porter un sérieux préjudice à nos relations avec le roi et à l'utilisation de ces installations. » De son côté, Hassan II, on l'a vu, se garde bien d'évoquer publiquement l'accord intervenu.

Manifestement, quelque chose est en train de changer dans l'attitude du jeune roi du Maroc. Le 29 juillet 1963, il demande au lieutenant-colonel Canton, qui commande la base navale de Kénitra, de transmettre un message au président américain. Il attire l'attention de ce dernier sur « les nouvelles et très dangereuses menaces des communismes russe et chinois pour le continent africain, en particulier les nations d'Afrique du Nord[18] ».

Le conseil de JFK

Dans sa réponse, Kennedy se félicite que les fructueux échanges qui avaient commencé lors de la visite du roi, en mars précédent, se poursuivent. Le désir du roi de se rapprocher davantage de l'Occident le réjouit particulièrement. Il déclare aussi apprécier l'analyse de Hassan sur les récents développements en Afrique. Il se dit encore entièrement d'accord sur la nécessité de « rester sur ses gardes face à un nouveau déferlement de cajoleries communistes déclenché par la compétition serrée opposant Soviétiques et Chinois en Afrique comme ailleurs ».

Mais JFK ne se contente pas d'endosser les craintes de Hassan. Dans ce qui ressemble furieusement à un conseil à un ami qui a encore des progrès à faire, le président américain lui écrit que, « depuis qu'il est au pouvoir, il a beaucoup réfléchi aux moyens dont disposent les pays qui cherchent à se développer. S'il est naturel que leurs gouvernements fassent attention à leur propre sécurité interne, il est également important qu'ils soient perçus comme cherchant à

répondre aux besoins du peuple, afin de priver une opposition potentielle de soutien populaire ».

Le président croit « aux réformes bien planifiées, aux programmes de développement réellement mis en application, et, à ses yeux, un gouvernement qui apporte des réponses aux besoins du peuple reste l'arme la plus efficace ».

En ce qui concerne l'« isolement » » du souverain, JFK se sent d'autant plus concerné que, par le passé, le roi a montré sa capacité à jouer un rôle important dans les réunions africaines. Le président espère qu'il trouvera les moyens de reprendre son rôle et d'exercer une influence majeure.

Toutefois, à la fin de l'année 1963, le Département d'État déplore l'« absence de coopération » des Marocains sur la suite à donner à l'évacuation des trois bases américaines de Ben Guérir, Sidi Slimane et Nouasseur : le 2 décembre pour les deux premières, le 16 pour la troisième. Le Département regrette en particulier que le Maroc n'ait manifesté aucun intérêt pour le maintien sur place de techniciens à Nouasseur après le 16 décembre.

Cette indifférence n'empêche pas Hassan II d'exprimer à l'ambassadeur Ferguson son mécontentement pour la manière dont s'est déroulée l'évacuation de Ben Guérir. Néanmoins, le souverain indique que la cérémonie de passation des pouvoirs à Kénitra, à la mi-décembre, « marque une nouvelle phase dans la relation américano-marocaine19 ».

Effectivement, les personnels de la Navy continuent à faire marcher les installations de communication à Kénitra sous couvert d'une mission d'entraînement destinée à permettre aux forces marocaines de faire fonctionner la base sur laquelle flotte désormais le drapeau marocain.

Cuba à l'origine d'un nouveau malentendu

Début février 1964, un nouveau malentendu est sur le point d'interrompre l'aide américaine au Maroc. « En raison de la nouvelle loi sur l'aide étrangère, écrit Robert Komer, les juristes nous signalent que nous devons couper l'aide au Maroc à compter du 14 février, parce que deux bateaux marocains se trouvent encore à Cuba en train de commercer. Nous avons soulevé ce problème d'innombrables fois avec les Marocains, ils ont promis de faire quelque chose, mais n'ont jamais rien fait ! » À cette époque, l'ambassadeur Ferguson est prié par sa hiérarchie d'informer le Maroc que les États-Unis, aux termes de la loi

interdisant toute aide américaine aux pays commerçant avec Cuba, n’auront pas d’autre issue que de mettre un terme à leur assistance économique et militaire si Rabat ne cesse pas immédiatement de faire affaire avec La Havane. À cela, Ahmed Réda Guédira, ministre des Affaires étrangères, répond que le Maroc « ne veut pas violer les lois américaines », mais qu’en l’occurrence « sa souveraineté et sa traditionnelle politique de non-alignement se trouvent mises en question[20] ».

Se demandant si la présence américaine à Kénitra ne risque pas d’être remise en cause, d’autant plus qu’elle est entièrement liée à un accord verbal du roi, Komer suggère de signaler la chose, mais « sans la moindre publicité, du moins le plus longtemps possible, dans l’espoir que cela provoquera un choc chez nos amis marocains, bien léthargiques, et les incitera à faire quelque chose ».

Le moins qu’on puisse dire est qu’au printemps 1964, un an après la visite de Hassan à Washington, l’euphorie n’est plus qu’un vieux souvenir. Les Américains mettent d’ailleurs le doigt là où ça fait mal. L’ambassadeur des États-Unis à Rabat est ainsi fermement invité par Robert Komer à insister auprès du roi, comme cela a été fait avec le chah d’Iran, sur l’importance des réformes internes : « Il fait face, souligne-t-il, à une sévère crise financière due aussi bien à une politique fiscale déplorable qu’à la réduction de notre assistance financière et à la fermeture de nos trois bases militaires. Hassan va sans doute nous demander de nouveaux prêts, demande que nous repousserons, car nous avons déjà avancé 20 millions de dollars pour garder nos installations à Kénitra. En revanche, nous voulons le pousser à prendre de toute urgence les mesures internes indispensables avant le déclenchement de la tempête. »

D’autres télégrammes de diplomates américains en poste à Rabat ou suivant les affaires marocaines à Washington témoignent régulièrement d’un certain agacement devant les demandes répétées d’une assistance financière accrue. Le Maroc, disent-ils en substance, devrait d’abord mettre de l’ordre dans ses finances publiques. Dans un mémorandum en date du 6 octobre 1964, Robert Komer, toujours lui, fait ainsi état d’une longue conversation avec l’ambassadeur du Maroc, Ali Benjelloun, auquel il recommande vivement « une réforme financière et un sérieux effort de développement » : « Citant la “révolution blanche” du chah d’Iran, j’ai suggéré que le roi pourrait s’investir totalement dans le lancement d’un programme d’austérité, en commençant peut-être par donner l’exemple en annonçant des coupes dans les dépenses du Palais… »

Dans la suite de ce rapport peu amène pour Hassan et la nomenklatura marocaine, Komer regrette que l’ambassadeur Benjelloun « n’ait pas saisi la

balle au bond et se soit borné à défendre les dépenses du Palais et à expliquer les différences entre le chah d'Iran (qui a de vastes terres à céder) et le roi du Maroc (qui n'en a pas)… ».

Le même Komer déplore également que le diplomate marocain ait rendu partiellement responsable de la crise financière traversée par le Maroc la réduction de l'aide américaine en dollars, alors que, selon lui, le Maroc a avant tout besoin « d'un solide plan de stabilisation » concocté avec l'aide du FMI. « Je suis catégoriquement contre les Marocains qui cherchent à nous utiliser pour échapper au traitement que le FMI essaie de leur faire avaler », martèle-t-il encore, avant d'adoucir le ton et de conclure : « Compte tenu des tendances manifestées par Ben Bella à la porte d'à côté, nous devrions faire quelques efforts pour maintenir Hassan à flot. Encore faudrait-il qu'à notre demande il commence par élaborer un solide programme avec le FMI… »

« La chose importante, poursuit Komer, est d'obtenir de ces Marocains impécunieux qu'ils commencent par se prendre en charge. Nous devons être capables de vendre à Hassan l'idée selon laquelle on se constitue un capital politique en assurant, en tant que dirigeant, la mise en place d'un programme de stabilisation, suivi d'un programme de développement (censé être annoncé le mois prochain sur la base d'une étude de la BIRD). C'est seulement en obtenant du roi qu'il s'investisse complètement que nous pourrons nous épargner des pleurs pour de nouvelles garanties financières, et avoir un Maroc piloté dans la bonne direction. »

Quand Lyndon Johnson félicite Hassan

Le conseiller, qui a néanmoins suggéré au nouveau président de rassurer le monarque, est rapidement entendu : le lendemain 20 mai, Lyndon Johnson prend sa plus belle plume afin de le féliciter d'avoir opté pour le multipartisme, ainsi que pour « les efforts massifs consentis en vue d'éduquer le peuple à jouer un rôle toujours plus productif dans le développement de son pays ».

Comptant sur les rapports de son ambassadeur pour être informé des « progrès continuels » du royaume, et des moyens que Hassan entrevoit pour renforcer les liens historiques entre les deux pays, le président Johnson lui dit bien mesurer combien sa tâche est difficile.

Les encouragements du président américain n'empêchent pas le roi de frapper

durement, au mois de mars suivant, un peuple apparemment rétif aux efforts considérables consentis en sa faveur, et de proclamer l'état d'exception face à la « nullité » de parlementaires indignes du multipartisme…

Début 1965, Hassan, dont la gestion des affaires publiques, on le voit, n'est pas loin d'exaspérer ses « amis » américains, fait un nouveau pas en direction de Washington et du camp occidental. Cette fois, c'est le non-alignement cher à son père qui est dans le collimateur. Le premier à en parler est Ahmed Taibi Benhima, ministre des Affaires étrangères. À une question du secrétaire d'État Dean Rusk, Benhima répond : « Le roi estime que le non-alignement du type “Conférence de Belgrade” est mort. L'Afrique, selon lui, est divisée en deux blocs, radical et modéré, le premier assimilant le non-alignement au socialisme[21]. »

Trois jours plus tard, Benhima revient sur le sujet à l'issue d'un déjeuner avec Averell Harriman, sous-secrétaire d'État pour les Affaires politiques, auquel il a demandé de pouvoir dire un mot en privé. Le ministre marocain explique alors que « le gouvernement marocain en est de plus en plus venu à réaliser que le non-alignement était impraticable, du moins de la manière dont l'envisageaient les radicaux africains. Ces pays suivent clairement des politiques communistes. Dans de telles conditions, le Maroc est sur le point de prendre la décision fondamentale de s'aligner plus étroitement avec l'Occident, son gouvernement ayant confiance dans les États-Unis et leurs amis occidentaux. Le roi souhaiterait cependant comprendre plus clairement l'attitude de l'Amérique et, à cet égard, aimerait avoir rapidement l'occasion de s'entretenir avec le président Johnson. Cela pourrait se faire à Rome, où doit se rendre le chef de l'exécutif américain et où Hassan pourrait prétexter se rendre pour raisons médicales ».

Lent mais irrémédiable, le glissement de Hassan dans le camp occidental retient évidemment l'attention des plus hautes autorités américaines. La guerre des Sables avait déjà porté un coup sévère aux relations – correctes sans être chaleureuses – du royaume avec l'URSS. Le subtil « chantage » de Hassan n'a dès lors plus lieu d'être, d'autant que Moscou continue à livrer des quantités considérables d'armement à l'Algérie. Mais, dans le même temps, le souverain doit prendre en compte l'opinion publique marocaine, largement hostile à la présence de bases militaires étrangères. D'où son extrême prudence. À cela s'ajoutent, comme on l'a vu, les réserves de l'administration américaine à l'égard du mode de vie d'un monarque auquel on reproche à la fois un train de vie excessif et un manque d'implication dans les programmes de développement de son pays.

En février 1965, Averell Harriman estime qu'il serait « important » de donner suite à la demande de Hassan d'arranger un entretien avec Lyndon Johnson, soit à Rome, de manière informelle, soit à l'occasion d'une escale au Maroc du président américain, sur la route du retour.

Revenant sur les « illusions perdues » de Hassan à propos du non-alignement, il relève à nouveau que le roi, avant de se séparer définitivement du groupe africain des non-alignés, veut s'assurer que le président américain comprend sa position, et qu'il peut continuer à compter sur l'amitié et le soutien permanent des États-Unis.

Harriman ne croit pas que Hassan, « qui attache une importance inhabituelle au contact personnel », cherche par ce biais à obtenir une assistance économique ou militaire, et il propose en tout état de cause de le vérifier avant la rencontre. Si cela n'est pas possible[22], Harriman suggère de se rendre personnellement au Maroc, porteur d'un message du président.

En juin 1965, c'est au tour de Dean Rusk de recevoir l'ambassadeur Ali Benjelloun, qui tient, à la demande de Hassan, à expliquer aux Américains les récentes décisions politiques prises par ce dernier, en particulier l'état d'urgence décrété le 7 juin et suivi, le lendemain, par l'annonce de la formation d'un cabinet de vingt membres, le roi occupant en personne le poste de Premier ministre.

Selon Benjelloun, « à l'origine de la crise se trouve l'impossibilité de trouver une solution face aux demandes déraisonnables des partis politiques, ainsi qu'à l'absence d'une majorité politique claire au Parlement ».

L'ambassadeur souligne encore que cette décision, parfaitement conforme à la Constitution, n'a rien à voir avec le « coup d'État » évoqué « de façon caricaturale » par quelques journaux français, et que la réaction initiale des « masses » a été favorable, « le Parlement n'ayant pas donné de lui une bonne image ». « Il passait son temps, selon le diplomate, à discutailler de problèmes mineurs, et ne faisait rien pour trouver des solutions aux problèmes cruciaux. »

Au secrétaire d'État qui lui demande s'il y a eu de la résistance à cette mesure, Benjelloun répond que même Abderrahim Bouabid, chef de l'UNFP, l'a acceptée, « quoique sans enthousiasme ». En revanche, l'Istiqlal y est « résolument opposé », et a dénié au roi le droit d'invoquer l'article 35 de la Constitution. Pour autant, beaucoup de gens « veulent un gouvernement fort et stable ».

Dans sa réponse, Rusk se borne à exprimer l'espoir que « la promesse du roi de protéger les libertés individuelles, les droits des partis politiques et des syndicats, empêchera le climat général de devenir tendu ou explosif23 ».

L'Amérique et l'affaire Ben Barka

Il faut attendre trois mois exactement pour trouver un document déclassifié du Département d'État relatif à l'affaire Ben Barka. Ce texte fait état d'une conversation de Robert J. Mc-Closkey, directeur du Bureau d'information au Département d'État, avec George Ball, sous-secrétaire d'État, dans laquelle Mc-Closkey indique « s'être assuré auprès de la CIA que les rumeurs sur son implication dans l'affaire Ben Barka sont sans fondement ». Il ajoute qu'il a l'intention de publier un démenti.

La note mentionne également un rapport de l'ambassadeur Bohlen à Paris évoquant une rencontre de Georges Pompidou avec quelques journalistes au cours de laquelle le Premier ministre français a affirmé *off record* qu'il n'y avait pas « la moindre indication d'une implication de la CIA ou d'un service de renseignement américain » dans l'affaire Ben Barka. À un journaliste qui lui demande pourquoi il ne le dit pas publiquement, Pompidou répond que ce serait « inapproprié parce qu'il n'y a aucune raison officielle qu'il évoque ce sujet24 ».

Trois semaines plus tard, Dean Rusk signale au président Johnson, qui a accepté de recevoir brièvement Driss M'hammedi, directeur du cabinet royal, que celui-ci sera probablement porteur d'un message du souverain expliquant le point de vue marocain dans l'affaire Ben Barka : « Nous lui avons demandé, précise Rusk, de ne pas entrer dans les détails avec vous, et de me réserver l'exposition des faits. »

Dans sa note, le secrétaire d'État souligne également que, « tandis que les relations franco-marocaines sont au plus bas depuis l'époque de la résistance précédant juste l'indépendance, l'assistance technique et économique française se poursuit néanmoins. On ne sait toujours pas ce qui s'est véritablement passé et nous ne souhaitons pas être impliqués dans cette histoire, et encore moins prendre position ».

De fait, pour son plus grand bonheur, Driss M'hammedi est reçu pendant une demi-heure par Lyndon Johnson, le 14 février 1966, avant de passer une heure et demie avec Dean Rusk. À ce dernier, il affirme que « le gouvernement marocain

est absolument certain que les allégations d'une implication américaine dans la disparition de Mehdi Ben Barka sont totalement fausses ». Il ajoute que son pays « cherche seulement à ce que la justice suive son cours afin que la vérité soit connue. Le Maroc désire aussi profondément limiter les dégâts dans les relations franco-marocaines. Ce sont les manœuvres de diversion de la France et sa demande inadmissible de démettre Oufkir qui ont contraint le gouvernement marocain à briser le silence et à défendre sa réputation. Si la France se retenait de multiplier les déclarations peu sages, le Maroc ne ferait certainement rien pour aggraver la situation ».

Dean Rusk exprime par ailleurs sa satisfaction devant l'attitude de Rabat à propos du Vietnam. Il souhaiterait cependant que les autres pays africains modérés fassent entendre davantage leur voix, parce que l'Afrique est « une cible majeure » pour les communistes.

De son côté, M'hammedi évoque les « craintes » de Hassan II à propos de la situation en Libye, où « un roi âgé et d'importants revenus pétroliers » pourraient pousser la République arabe unie (Égypte) à intervenir.

Le Sahara espagnol n'est pas absent de cette discussion, et M'hammedi craint que l'attitude de Madrid ne conduise à l'autonomie du territoire, ce qui selon lui serait « une grave erreur, cette région étant sous-peuplée, manquant de personnel qualifié et d'infrastructures pour être gérée convenablement ». Le territoire pourrait aussi facilement tomber, *via* la Mauritanie et l'Égypte, aux mains d'activistes, « ce qui donnerait aux communistes une chance de réaliser leur vieux rêve d'avoir une fenêtre sur l'Atlantique ».

Si le Département d'État n'a toujours pas jugé utile, jusqu'à aujourd'hui, de déclassifier d'autres documents relatifs à l'affaire Ben Barka, il s'intéresse en revanche, à l'époque, aux « priorités » du roi Hassan II à l'occasion d'une visite privée, à la mi-décembre 1965, de Moulay Abdallah, frère du roi, et du même Driss M'hammedi. Les deux hommes sont venus nouer des contacts avec le monde des affaires et tenter de répondre aux questions de Dean Rusk, qui voudrait en savoir plus long sur les intentions de Hassan II.

Pour Driss M'hammedi, la priorité des priorités du souverain, « c'est l'agriculture, aussi bien dans le secteur traditionnel que dans le secteur moderne » : 80 % des Marocains en vivent encore. Vient ensuite la formation de cadres, d'enseignants, de techniciens, d'administrateurs et d'ingénieurs, dont manque cruellement le pays. Enfin, la troisième priorité est « le tourisme, qui non seulement rapporte des devises, mais permet à des populations étrangères et

aux Marocains d'apprendre à se connaître ».

En établissant ces trois priorités, précise M'hammedi, le roi n'a pas oublié l'éducation, l'industrie et la santé publique, mais sa conviction est que « la meilleure défense contre la subversion étrangère est la prospérité ».

Comment éviter une visite officielle de Hassan

Hassan II a toujours aimé les « grands » de ce monde. En juillet 1966, Walter Rostow, un des assistants du président Johnson, indique à son patron que Hassan prévoit de se rendre à la prochaine Assemblée générale de l'ONU en novembre ou décembre, et qu'il aimerait le rencontrer.

« La procédure habituelle, dans le cas d'une visite à l'ONU, rappelle Rostow, est un déjeuner suivi ou précédé d'une heure d'entretien. Mais nous avons demandé à nos ambassadeurs de décourager ces visiteurs de vous voir (…). Cependant, comme nous n'avons pas l'intention de l'inviter pour une autre visite officielle, je pense que ce serait bien de le voir dans ce cadre, d'autant plus que nous avons repoussé toutes ses demandes d'entretien avec vous depuis que vous êtes président. »

Un tantinet agacé par l'insistance de Hassan à rencontrer le président, Rostow se montre aussi très terre à terre. Les premières années de règne de Hassan ont laissé des traces, et les marques de sympathie sont absentes. Le réalisme prévaut :

« Durant sa visite en 1963, poursuit Rostow, Kennedy avait fait un effort spécial pour être proche de lui, parce que nous voulions qu'il nous laisse nos installations à Kénitra après la fermeture de nos bases. Or, Hassan voudrait être aussi proche de vous qu'il le fut avec JFK. Ma première réaction a été de le décourager, compte tenu de votre emploi du temps (…). Mais, réflexion faite, une heure de conversation et un déjeuner peuvent vous épargner une visite officielle l'année prochaine. Hassan est un des chefs d'État afro-arabes modérés que nous entendons soutenir. Il a été bon sur le Vietnam, et modéré avec Israël. Il a tenu parole sur notre base de Kénitra. Il a mis un terme à l'assistance militaire soviétique (quoiqu'il doive probablement se rendre à l'automne à Moscou pour un séjour depuis longtemps différé).

« Une autre bonne raison de le voir est qu'avec la visite de Bourguiba au début de 1967, vous disposerez de bons éléments pour apprécier la situation dans

une Afrique du Nord agitée (…). Nous nous battons pour éviter une course aux armements et pour encourager ces pays – Algérie, Libye, Maroc et Tunisie – à travailler ensemble. Vous pourriez exercer des pressions en ce sens[25]. »

Au cœur de l'été 1966, Hassan, qu'inquiète une forte sécheresse qui a fait perdre au Maroc la moitié de sa production de céréales, demande à nouveau de l'aide aux États-Unis. Non sans humour, Rostow parle d'« une lettre subtile » du roi. En effet, explique-t-il, Hassan entame sa missive par une évocation de son propre programme agricole, qu'il compare à celui des États-Unis (*Food for Freedom*), destiné à attirer l'attention du monde sur les questions alimentaires. « C'est seulement à la fin de sa lettre, relève Rostow, qu'il décrit brièvement la pénurie que connaît le royaume. »

Pour Rostow, Hassan « veut simplement briser la glace avec vous en mettant en lumière votre intérêt partagé pour les questions d'alimentation et en montrant qu'il est un gars sérieux, prêt à se prendre en charge. Il pense aussi à une rencontre avec vous quand il viendra aux Nations-Unies, à la fin de l'automne ».

Quelques jours plus tard, Johnson renvoie l'ascenseur au roi en se disant « très encouragé » d'avoir appris à quel point l'agriculture était pour lui une priorité. Dans la foulée, il annonce l'envoi au Maroc, dans un proche délai, de 100 000 tonnes de blé « en dépit de nos stocks limités et des demandes venues du monde entier[26] ».

À la fin de l'année 1966, Averell Harriman, ambassadeur itinérant, qui rentre d'une tournée en Asie, fait escale au Maroc, où il est longuement reçu par Hassan. C'est l'occasion de faire le point sur les préoccupations et les convictions du monarque à cette époque.

« Le roi, écrit le diplomate, comprend et a de la sympathie pour notre politique au Vietnam. Il n'y a pas grand-chose qu'il puisse faire. Il a envoyé un cargo d'engrais, et je l'ai encouragé à faire plus.

« Il vient de rentrer d'une visite en URSS et a signé quelques accords d'assistance économique. Reste à voir si cela aura des suites concrètes. Cela sous-entend en effet l'envoi rapide de techniciens soviétiques, et ses ministres, inquiets, tiennent à profiter de notre expérience en matière de subversion en d'autres parties du monde. Je pense que c'est dans notre intérêt d'y donner suite.

« Cependant, en dépit de leur hospitalité, Hassan ne nourrit aucune illusion sur les Soviétiques, qui aimeraient le détrôner et le remplacer par un gouvernement de gauche. Il m'a raconté qu'ils avaient été francs avec lui en lui disant que,

malgré leur désir de se montrer amicaux, il lui fallait bien comprendre que s'il devait connaître des relations difficiles avec un des pays appartenant à la "famille socialiste", l'URSS se mettrait du côté de ce pays. Il a mentionné les pays suivants : RAU, Algérie, Mali, Guinée, Congo Brazzaville, Tanzanie, Somalie, Syrie et Irak (…). Le roi partage aussi les appréhensions du chah et de l'empereur éthiopien sur les intentions agressives de Nasser. Tous trois s'inquiètent de ce qui se passera au moment où les Anglais quitteront Aden, et voient en Nasser un instrument au service de l'URSS.

« Le roi s'est encore dit préoccupé par la défense de l'Arabie saoudite, que Nasser pourrait attaquer, et il espère que nous apporterons tout notre soutien au roi d'Arabie. »

En conclusion, Harriman s'avoue de plus en plus soucieux de ce que font les Soviétiques dans toute la zone allant du Maroc à l'Iran. Une étude stratégique des implications militaires, politiques et économiques doit être entreprise. Le Maroc se trouve sur le flanc occidental de la 6e flotte en Méditerranée, et les installations américaines au Maroc sont « vitales » pour que la flotte soit « opérationnelle ».

Si, incontestablement, Hassan II s'est rapproché du camp occidental et éprouve une profonde aversion pour l'idéologie communiste, il n'en continue pas moins à essayer de forcer la main d'une Amérique qui rechigne à entrer dans le jeu d'un chef d'État dont la gestion des affaires publiques, à ses yeux, laisse pour le moins à désirer.

En ce début d'année 1967, les Américains ont une autre raison de se montrer méfiants : le Maroc persiste à livrer des phosphates à Cuba en échange du sucre, violant ainsi l'amendement Findley. Là encore, Hassan s'engage à mettre progressivement fin à ces échanges commerciaux ; mais, pour Washington, ce n'est malheureusement pas la première fois qu'il fait de telles promesses…

Hassan de nouveau à la Maison Blanche

Le 9 février 1967 est une journée très importante dans la vie de Hassan II. Après avoir longtemps patienté, il est enfin reçu à la Maison Blanche par le président Johnson lors d'une « visite informelle » aux États-Unis. Dans une analyse rédigée à la veille de la rencontre, le conseiller Walter Rostow, qui regrette que Hassan « parle plus qu'il n'agit[27] », explique pourquoi cet entretien

est « décisif » pour Hassan :

« De son point de vue, la visite sera cruciale pour déterminer de quelle grande puissance viendra le soutien à sa personne. En effet, il est au plus mal avec de Gaulle, son ancien mentor ; l'assistance économique et militaire allemande est décevante. Il conteste les prétentions de l'Espagne sur le Sahara occidental et ses mines de phosphate. Il n'a aucune confiance dans l'URSS, qui vient d'expédier pour 180 millions de dollars d'équipement militaire à l'Algérie. Une relation plus étroite avec les États-Unis lui paraît donc la meilleure option. »

Hassan II, qui est parvenu non sans difficultés à ses fins, peut quitter la capitale fédérale pour New York, où il va passer cinq jours de bon temps avant de regagner son royaume.

Le 13 février, dans une note du Département d'État résumant l'entretien d'une heure entre le président et le roi, et adressée aux diplomates américains à Paris, ces derniers sont invités à rassurer les responsables français : « Quelles que soient les exagérations de la presse, il n'y a pas eu de changement, lors de cette visite, en ce qui concerne l'aide américaine limitée au Maroc, et il n'a été donné au roi du Maroc aucune raison de penser que nous [les États-Unis] ayons le désir, la capacité ou l'intention de “remplacer les Français”. Au contraire, les Marocains ont eu toute latitude de réaliser l'importance que nous attachons à la coopération franco-marocaine et, par là, à éviter que surgissent d'autres difficultés dans cette relation. »

Quelques jours plus tard, le 27 février, Walter Rostow doit à nouveau intervenir auprès du président Johnson pour que 167 000 tonnes de blé puissent être livrées au royaume. En effet, en continuant à commercer avec Cuba, Rabat viole l'amendement Findley, et Rostow doit donc prier Johnson d'accorder une dérogation, « car le Maroc cherche depuis longtemps une solution alternative et nous a même demandé de l'aider à en trouver une : Hassan, dit-il, comprend nos problèmes et n'a évidemment pas le cœur à aider Cuba. Il s'agit d'un problème purement économique et il essaie de travailler avec nous à le régler ».

De son côté, Joseph Palmer demande à Ahmed Laraki, ministre des Affaires étrangères, si le récent conflit israélo-arabe a conduit le général de Gaulle à revoir son attitude envers le Maghreb, car, selon lui, la pénétration soviétique en Algérie devrait préoccuper Paris. Laraki répond qu'il aurait souhaité que ce fût le cas, mais que, hélas, l'attitude de De Gaulle consiste clairement à s'opposer à tout ce que fait Washington. Le Général, dit-il, « ne cherche qu'à tirer les marrons du feu ».

Les livraisons d'armement – jugées insuffisantes par le Maroc, qui déplore aussi les retards dans les programmes d'assistance militaire – constituent l'essentiel de la teneur des archives déclassifiées du Département d'État pour les dernières années de la décennie soixante.

Pour parvenir à ses fins, on voit que Hassan II est même prêt à conclure une alliance avec les États-Unis. Le 4 août 1967, il en parle à l'ambassadeur Henry J. Tasca, qu'il a convié à un petit déjeuner. Il regrette que le secrétaire d'État adjoint Joseph Palmer ait rejeté son offre en prétextant qu'elle serait trop difficile à mettre en œuvre. C'est pourquoi, précise le roi, le Maroc a dû se tourner à nouveau vers la Tchécoslovaquie et l'URSS pour acquérir des quantités limitées d'armes et d'avions de transport, tractations « qui ne remettent pas en cause le désir du royaume d'établir des relations plus étroites avec l'Amérique ».

Les retards mis par les Américains à livrer les armements commandés par le Maroc irritent de plus en plus Hassan. L'ambassadeur Tasca les justifie par deux amendements – Conte-Long et Symington – adoptés par le Congrès et visant à réduire l'assistance militaire à l'étranger. Tasca, qui rencontre le Premier ministre Benhima le 1er février 1968, rapporte que ce dernier lui a dit que le souverain était « profondément troublé », et qu'il avait le sentiment que ces deux amendements annulaient les engagements pris par le président Johnson. Agacé, le Département d'État rétorque que si l'on examine le total des contributions et la tendance générale des dernières années, le Maroc n'a alors aucune raison d'« envier un autre pays africain ou arabe ». « Alors que nous avons les plus grandes difficultés à opérer des coupes équitables en raison des réductions décidées par le Congrès, il est parfaitement clair que tout montre l'importance que les États-Unis continuent à attacher aux efforts de développement du Maroc[28]. »

Au même moment, relève encore le Département d'État, le conflit israélo-arabe suscite des pressions sur le roi Hassan II « afin qu'il adopte une attitude plus neutre et s'aligne même sur les extrémistes arabes ». Une prochaine visite de Nikolaï Podgorny, en mars, montre le vif intérêt de l'URSS pour le royaume. D'autres faits témoignent de l'« influence croissante » de Moscou au Maroc : ouverture d'un consulat général à Casablanca en 1967, établissement d'un centre culturel soviétique à Rabat, inauguration de vols de l'Aeroflot entre Rabat et La Havane, construction d'une centrale électrique à Jerada, signature d'un accord commercial portant sur cinq années, première visite de la flotte soviétique, contrat passé avec la Bulgarie pour transporter des pèlerins à La Mecque à partir de 1969, victoire des communistes aux élections de l'UNEM

(Union nationale des étudiants marocains), autorisation accordée par le gouvernement marocain au Parti de la libération et du socialisme (communiste), nombreux visiteurs en provenance d'Europe de l'Est, etc.

Pour l'auteur de cette analyse, ce qui intéresse le roi, ce sont des « choses concrètes, même si son cœur bat pour l'Occident ». Or, les Occidentaux n'ont pas été à la hauteur en ce qui concerne l'aide économique, et la balance dans le domaine militaire penche toujours largement en faveur de l'Algérie. De plus, le roi voit aussi quelques avantages à entretenir de bonnes relations avec les pays communistes : des capitaux pour se développer, des débouchés pour ses phosphates et ses fruits, la possibilité de trouver de l'armement, de réduire le déséquilibre avec l'Algérie, de limiter d'éventuelles actions hostiles de celle-ci, et d'améliorer les relations du Maroc avec les pays non alignés.

Une des solutions suggérées par l'ambassade pour apaiser les Marocains est de donner une suite favorable à la demande de Hassan de rencontrer le nouveau président Richard Nixon. Dès la victoire de ce dernier, fidèle à ses habitudes et à sa fascination pour les grands de ce monde, Hassan s'est mis sur les rangs pour exposer de vive voix les problèmes de son pays au chef du pays le plus puissant de la planète. « Une invitation rapide du roi Hassan II, conclut le texte, montrerait l'intérêt permanent des États-Unis pour le Maroc, et aurait un effet psychologique positif sur l'attitude du gouvernement marocain envers la nouvelle administration américaine[29]. »

Medbouh et Oufkir avec l'ambassadeur américain

En mai 1969, le général Mohammed Medbouh, directeur de la Maison militaire, invite l'ambassadeur américain Tasca à procéder à un large tour d'horizon. À ses côtés se trouve le général Oufkir, ministre de l'Intérieur depuis 1967. À l'époque, comme le souligne le diplomate, Medbouh « jouit de la confiance totale du roi, dont il est très proche. Il est donc intéressant de l'écouter, car son point de vue reflète vraisemblablement celui du roi, qui lui a sans doute suggéré de venir me voir pour évoquer divers sujets ».

Abordant d'abord les rapports de Rabat avec Moscou, Medbouh déclare que les relations apparemment améliorées avec l'URSS ne signifient en aucun cas que cela affecte les relations avec l'Occident.

Tasca répond en s'étonnant que le Maroc ait pu donner son accord à des vols

Aeroflot Rabat-La Havane alors que la plupart des pays latino-américains ont condamné les activités subversives de Cuba, et que le gouvernement marocain est « tout à fait informé des tentatives de subversion des Cubains au Maroc et ailleurs en Afrique ». « Comment, demande-t-il, le Maroc modéré a-t-il pu tomber dans ce piège ? » Medbouh affirme être entièrement d'accord avec ce point de vue, et ne pas comprendre comment on a pu en arriver là. Il va même jusqu'à rappeler l'implication cubaine lors de la guerre des Sables.

En ce qui concerne l'aide militaire, Medbouh note que le roi est satisfait du montant prévu pour l'année fiscale 1969, et qu'il espère qu'elle se poursuivra. Pour le général, « la défense aérienne est à l'heure actuelle la priorité des priorités ».

À Tasca qui s'inquiète d'une prochaine visite du général Driss Benomar en URSS, Medbouh répond qu'il va essayer de la faire reporter.

Le 7 octobre 1969, le président Richard Nixon reçoit à sa demande le ministre marocain des Finances, Mamoun Tahiri, venu transmettre le souhait profond de Hassan de maintenir une relation étroite avec les États-Unis. Au passage, Tahiri débute l'entretien en soulignant que le roi considère le président Nixon comme « le fils spirituel du président Eisenhower », à qui il vouait une très grande admiration.

Au cours de cette rencontre assez brève, à laquelle assiste également Henry Kissinger, assistant du président pour les Affaires de sécurité nationale, Tahiri résume la vision du souverain sur la situation prévalant en Afrique du Nord, qui préoccupe vivement Hassan, en particulier les derniers développements intervenus en Libye et en Tunisie. Pour le Maroc, tout cela traduit une montée de l'extrémisme et de la subversion en Afrique du Nord.

Le roi, poursuit Tahiri non sans une certaine audace, « se demande dans quelle mesure le leader du monde libre va assister passivement à ces développements ». Pour que tout soit bien clair dans la tête de ses hôtes, il formule la question autrement : « Où les États-Unis prévoient-ils d'établir leur dernière ligne de défense contre la subversion ? »

Le Maroc, dit encore le ministre, veut apporter sa contribution à la paix au Proche-Orient comme dans toute la zone méditerranéenne. Le roi vient d'ailleurs de réunir « d'une manière constructive » un certain nombre de chefs d'État de pays islamiques, et le Maroc entend jouer « un rôle significatif » dans ce cadre.

Est-ce parce que son émissaire est en charge des Finances ? Toujours est-il

que Hassan, pour la première fois, donne priorité à l'économie et non plus à la sécurité. Pour le roi, déclare Tahiri, « la puissance militaire n'est pas un problème. La question essentielle, c'est l'économie ». Il est vrai que les relations avec l'Algérie se sont détendues et que le courant passe mieux avec Boumediene qu'avec Ben Bella. Le roi souhaite également que la coopération bilatérale se poursuive sur de nouvelles bases. En réalité, comme Tahiri, après son passage à la Maison Blanche, l'indique à David Newsom, secrétaire d'État adjoint pour les Affaires africaines, Hassan entend préciser sa pensée au président Nixon en personne lors d'une visite qu'il désire effectuer aux États-Unis.

Richard Nixon reste cependant prudent et très langue de bois. Il exprime son estime pour le Maroc, « solidement ancré en Méditerranée », et se dit prêt à « examiner attentivement toutes les suggestions qui pourraient être faites en vue de renforcer la coopération entre les deux pays ». On peut difficilement faire moins.

Trois mois plus tard, Henry Kissinger, se fondant sur une note de l'ambassadeur Tasca, qui vient de quitter Rabat pour Athènes, fait à nouveau état, dans un mémorandum remis au président Nixon, des vives inquiétudes de Hassan pour le Maghreb, après le coup d'État intervenu en Libye.

« Hassan, écrit "Dear Henry", sent que les capacités subversives de Nasser se sont grandement accrues avec, désormais, la possibilité pour lui d'avoir accès aux ressources financières libyennes. Selon le roi, le jeune et inexpérimenté chef du régime militaire libyen n'est qu'un "homme de paille" de Nasser qui a envoyé des troupes égyptiennes en Libye afin de protéger Kadhafi contre une contre-révolution. »

D'après Kissinger, un second point est à retenir parmi les confidences recueillies par Tasca. En effet, Hassan, évoquant le récent sommet arabe tenu au Maroc en décembre 1969, « a eu l'impression que Nasser aurait aimé conclure un accord avec Israël, mais qu'il craignait d'être renversé s'il donnait suite à cette idée ». Pour Hassan, résume Kissinger, « la clef d'un règlement, ce n'est plus Nasser, ce sont les Palestiniens[30] ».

Hassan préoccupé par le Sahara espagnol

Une autre rencontre entre le secrétaire d'État William Rogers et le Premier ministre Ahmed Laraki permet, à peu près à la même époque, de mieux

comprendre les préoccupations de Hassan II en ce début des années soixante-dix. Le Sahara espagnol y tient une place centrale.

« Le roi, nous a dit Laraki, cherche à améliorer ses relations avec ses voisins (…). Le seul point de litige reste le Sahara espagnol. Comme chacun sait, ce territoire est habité par des populations arabes. Une résolution de l'ONU en faveur de l'autodétermination pour les populations du Sahara espagnol a été déposée par le Maroc. Ce qui montre que celui-ci ne veut ni s'agrandir ni annexer. Cependant, les contacts du Maroc avec Madrid, y compris le voyage du roi en 1969, n'ont rien donné. C'est l'aspect stratégique et non pas économique du Sahara espagnol qui intéresse le Maroc. On a accordé beaucoup trop d'importance à la question des phosphates sahariens. Il y a des réserves d'un milliard et demi de tonnes de phosphates au Sahara espagnol, alors qu'on compte vingt milliards de tonnes de réserves au Maroc…

« La population du Sahara espagnol est très faible et pourrait facilement être la proie des communistes, russes ou chinois, rendant possible le vieux rêve d'une "fenêtre" communiste sur l'Atlantique. Le Maroc a toujours l'espoir de parvenir à un accord avec l'Espagne. Il a cependant été surpris que les États-Unis, qui ont toujours soutenu la résolution du Maroc à l'ONU, se soient abstenus cette année. »

La partie américaine dément que l'abstention de Washington soit liée aux intérêts des compagnies américaines dans les phosphates du Sahara. William Rogers ajoute que l'Amérique ne veut tout simplement pas prendre parti pour l'un ou l'autre de ses alliés, et qu'il est « tout à fait habituel que les États-Unis s'abstiennent quand il y a un différend entre deux de leurs amis. Ce qui ne signifie pas qu'il y ait changement de leur part à propos de l'auto-détermination ».

Pour Laraki, il ne fait pas de doute que si les populations du Sahara espagnol étaient amenées à se prononcer, elles choisiraient l'union avec le Maroc. Rogers demande alors quand ce processus pourrait démarrer. Laraki répond qu'il est « douteux qu'il puisse avoir lieu du vivant de Franco ».

En ce qui concerne le conflit israélo-arabe, Laraki souligne que, pour Hassan II, « une solution qui ne prendrait pas en compte la question palestinienne serait irrémédiablement vouée à l'échec ». Rappelons que nous en sommes en 1970 et que ce n'était pas encore évident pour tout le monde[31]...

Le 28 février 1970, un étrange télégramme est envoyé par le Département d'État aux ambassades américaines en Sierra Leone et en Guinée, deux pays où

est attendu le sous-secrétaire d’État aux Affaires africaines, Newsom. En voici l’essentiel :

« En dépit de rapports souvent contradictoires, trois développements ont récemment perturbé la scène marocaine et conduit à un état d’alerte presque permanent parmi les forces militaires et policières :

« En premier lieu, un complot militaire, fin décembre ou début janvier, a été découvert et quelques officiers ayant le grade de capitaine, ou inférieur, ont été sommairement exécutés (...32).

« Ensuite, selon la presse et certains services de renseignement, six – ou davantage – terroristes marocains ont été arrêtés en Espagne en janvier. Ils projetaient d’assassiner Hassan II et, selon l’un des rapports, Boumediene et Bourguiba également.

« *Tertio*, une agitation estudiantine continuelle, incluant des grèves après les congés de l’Aïd el Kébir, retient l’attention. Hassan II a déchargé de ses fonctions le ministre de l’Éducation, Guédira, et le Premier ministre, Laraki, a pris en main ce portefeuille. L’université Mohammed-V et de nombreux lycées sont touchés (…). On parle d’arrestations, de bagarres, de quelques étudiants qui clament des slogans anti-Hassan. Les étudiants se plaignent de leurs conditions de vie. »

Seize mois avant la première tentative de coup d’État, ces « développements » – qui, au moins pour le premier, n’ont jamais reçu de confirmation – tendraient à montrer que de fortes tensions existaient déjà dans l’armée marocaine, notamment chez les jeunes officiers.

Au mois de juin 1970, Hassan II, qui semble avoir pris un certain poids sur la scène arabe, à défaut de convaincre ses sujets, envoie son Premier ministre discuter aux États-Unis de la situation au Proche-Orient.

Selon un mémorandum de Henry Kissinger au président Nixon, la démarche du souverain marocain fait suite à une demande de Gamal Abdel Nasser qui veut persuader le président américain du caractère tout à fait sérieux de son appel à la paix. D’autres émissaires égyptiens ont déjà été reçus pour le même motif par le Premier ministre britannique Harold Wilson et le président français Georges Pompidou.

Dans cette initiative de Hassan, il faut bien avoir à l’esprit, note « Dear Henry », qu’il y a « un très fort souci de préserver sa position dans le monde

arabe en tant que défenseur actif de la cause arabe ».

Selon Kissinger, Laraki devrait développer les points suivants :

• Toute dégradation de la situation ne peut conduire qu'à de nouveaux gains pour les Soviétiques et les radicaux ;

• Les États-Unis ne doivent plus fournir d'armes à Israël ;

• Washington doit faire pression sur Israël pour qu'il se retire des territoires occupés et pour qu'il accepte une solution politique fondée sur la résolution du Conseil de sécurité ;

• Washington doit faire pression sur Israël pour qu'il permette aux Palestiniens de « jouer un rôle ».

« Il y a au moins deux raisons pour vous de voir Laraki, conseille Kissinger à Nixon : d'abord, renforcer notre relation avec les dirigeants marocains et bien faire comprendre que nous sommes à l'écoute des voix modérées arabes ; ensuite, utiliser le Maroc comme canal vers les autres pays arabes afin de transmettre le message que les États-Unis s'efforcent de parvenir à un règlement. »

Kissinger recommande encore à Nixon de dire que les États-Unis sont « prêts à faire le nécessaire, mais que Nasser doit nous assurer sans équivoque qu'il est disposé à vivre avec Israël et à le laisser vivre à la condition qu'Israël se retire pour l'essentiel dans les frontières d'avant la guerre et qu'il offre aux Palestiniens une solution convenable ».

À l'émissaire de Hassan, « vous soulignerez le fait que vous considérez le souverain comme un de nos bons amis. Vous lui direz que nous ne soutenons pas inconditionnellement Israël, mais que nous sommes attachés à sa survie. Vous lui direz aussi que la plupart de nos efforts diplomatiques au cours de l'année écoulée ont été déployés contre les vœux d'Israël. Vous lui direz enfin que nous prenons au sérieux le discours de Nasser du 1er mai, et que nous lui répondrons dès que nous serons prêts ».

Dans son mémorandum, Kissinger note que la visite de Hassan II, initialement programmée pour le mois de juillet, a été reportée à la demande du roi « en raison de la naissance prévue d'un bébé. Une date en décembre lui a été proposée, mais il a suggéré que la visite intervienne plutôt au début de l'année prochaine ».

Le compte rendu du Département d'État de la rencontre du président Nixon avec Ahmed Laraki diffère sensiblement de ce qu'avait prévu Kissinger.

D'après le Premier ministre marocain, Hassan II « n'estime pas possibles des négociations directes dans les circonstances actuelles ». Selon lui, un règlement ne pourrait être obtenu qu'à travers « une négociation indirecte ou secrète ». Par ailleurs, le monarque se dit « très préoccupé par le déclin de l'influence américaine en Méditerranée et au Proche-Orient. Si aucune solution n'est trouvée pour résoudre le conflit, toute la région s'éloignera de l'influence occidentale, et l'URSS augmentera la sienne dans la même proportion ».

Le roi pense également que, compte tenu de la supériorité aérienne et technique d'Israël, toute fourniture supplémentaire d'armes à Israël ne pourra qu'aggraver la situation. Hassan demande au président Nixon de « lui communiquer ses idées en vue de trouver ensemble une solution, mais précise aussitôt que s'il y a de nouvelles fournitures d'armes américaines à l'État juif, rien ne pourra être fait ».

Pour sa part, Nixon déclare que l'Amérique « fait preuve de beaucoup de retenue en ce qui concerne Israël, mais qu'elle soutient fermement le principe de son droit à exister et que sa position vis-à-vis de ses voisins ne saurait être affaiblie ».

Le président américain est également mécontent de l'arrivée de pilotes soviétiques en Égypte, et indique que les conversations de Washington avec Moscou sur le conflit israélo-arabe n'ont « absolument rien donné[33] ».

Washington et la fin de l'état d'exception

À la mi-juillet, dans une de ses très rares analyses déclassifiées de la politique intérieure marocaine, le Département d'État se penche sur les raisons qui ont poussé Hassan II à mettre fin à l'état d'exception en vigueur depuis cinq ans :

« Pour certains observateurs, l'initiative du roi apparaît comme une concession à différentes pressions intérieures. De nombreux Marocains instruits ainsi que les partis politiques ont mal vécu la durée et le caractère absolutiste de l'état d'exception imposé par Hassan.

« Par ailleurs, le sentiment antimonarchiste a crû depuis la chute, en septembre 1969, du roi Idriss de Libye.

« Le régime de Hassan a également été ébranlé de différentes façons ces derniers temps. La découverte d'un groupe subversif a accéléré les rafles, et quelque 400 étudiants d'extrême gauche ont été arrêtés à travers tout le pays. Une agitation estudiantine d'une intensité jamais connue a entraîné des grèves dans les universités qui ont duré près de onze semaines. Des révélations sur la corruption officielle ont embarrassé le gouvernement et accru les doutes persistants du peuple sur l'honnêteté de ses dirigeants. Enfin, des éléments irrédentistes, poussés par le Parti de l'Istiqlal, ont très mal vécu le fait que le souverain ait renoncé aux prétentions du royaume sur des territoires contrôlés par l'Algérie.

« Aucun de ces événements n'a pourtant constitué une menace pour le roi, ni même influencé de façon significative sa décision de restaurer le fonctionnement du Parlement. Il envisageait en effet depuis plusieurs années des révisions constitutionnelles (…). Néanmoins, il a pris des précautions extraordinaires pour assurer le succès de ses plans et devancer toute opposition organisée. Il a ainsi rendu publiques ses décisions au dernier moment et délibérément choisi des dates très rapprochées pour les prochains scrutins[34].

« Il n'hésite pas non plus à avertir les électeurs qu'un rejet du référendum signifierait la poursuite de l'état d'exception[35]. »

Quant aux partis politiques, ceux qui auraient la mauvaise idée de préconiser le boycott se verraient tout simplement « exclus du système politique » !

Sans illusion aucune sur le fonctionnement du régime, le Département d'État écrit : « Hassan s'attend sans aucun doute à ce que son très efficace ministre de l'Intérieur [Oufkir] supervise les élections avec le même aplomb magistral dont il a fait preuve lors des élections communales du 3 octobre 1969. Il fut alors capable, en moins de vingt-quatre heures, d'annoncer les résultats complets des élections, y compris avec des statistiques portant sur chaque groupe d'âge, sur le niveau d'éducation des électeurs et sur l'affiliation politique des 11 166 candidats ! »

À court terme, le roi gagnera en disposant d'un Parlement à sa botte « qui lui servira peut-être de salutaire soupape de sécurité. Mais, à plus long terme, on verra si son action politique l'aura conduit à créer un nouveau cadre institutionnel pour la monarchie, ou si, au contraire, il aura ouvert une boîte de Pandore. Il aura en effet à relever un défi formidable : faire du nouveau Parlement une institution politique crédible. Au cours des neuf dernières années, il a recouru à la technique du *diviser et manipuler pour régner*. Il a divisé l'élite

politique, y compris ses partisans les plus fervents, les contraignant à l'immobilisme. Comme il a divisé une majorité qui lui était loyale entre 1963 et 1965, il pourrait à nouveau agir de même façon avec sa future majorité. En fait, à moins qu'il ne change de tactique et ne décide de promouvoir une majorité cohérente, déterminée à s'atteler à la tâche, le risque d'immobilisme est toujours là, ainsi que d'une nouvelle rupture dans les relations entre le Parlement et le Palais.

« Si les députés manquaient d'assise populaire et n'avaient pas de véritables pouvoirs, conclut le Département d'État, ils pourraient apparaître aux Marocains comme une bande de sycophantes qui ne pensent qu'à leurs propres intérêts. Ce manque de confiance pourrait être d'une importance cruciale, car déjà, aujourd'hui, les Marocains de moins de trente ans, qui représentent les deux tiers de la population, montrent bien peu de respect pour le régime ou les partis. »

À un an du premier coup d'État, on ne peut pas reprocher à l'analyste du Département d'État de manquer de lucidité[36] !

Le moment pour Hassan de marchander

À la fin de l'année 1970, les installations militaires américaines à Kénitra sont à nouveau au centre des pourparlers entre les deux pays. Dans une note destinée à faire le point, le Département d'État rappelle d'abord qu'après l'évacuation, en juin 1970, de la base de Wheelus, près de Tripoli, en Libye, les seules installations militaires américaines dans le monde arabe se trouvent au Maroc – à Kénitra, Bouknadel et Sidi Yahya –, à la suite d'un engagement oral du roi lors de sa rencontre avec le président Kennedy en 1963. Quatre ans plus tard, Hassan assure à nouveau de vive voix à Lyndon Johnson que les installations de Kénitra et autres pourront être maintenues indéfiniment. Mais, selon le Département d'État, « cet engagement pourrait s'éroder de plus en plus du fait de pressions antiaméricaines et en raison des efforts excessifs du roi pour utiliser l'existence de ces bases comme levier pour obtenir un plus grand soutien des États-Unis.

« Hassan, poursuit l'analyste, a recouru à l'*option américaine* pour parvenir à ses fins en plusieurs occasions. Il a ainsi utilisé les États-Unis comme contrepoids dans ses discussions avec son opposition, avec ses voisins hostiles comme l'Algérie, avec la France, ex-puissance coloniale, et avec l'URSS. Ainsi, son voyage à Washington de 1963 lui a permis d'obtenir un blanc-seing des États-Unis sur le système constitutionnel controversé qu'il venait d'instaurer.

« Il a également joué de ses liens avec l'Amérique pendant toute la période 1965-1969, alors que la France avait rappelé son ambassadeur et suspendu son aide économique.

« Si Hassan a probablement apprécié l'amitié non intéressée des Américains pour le Maroc, à la différence de la France dont le dessein lui paraissait néocolonialiste, il a aussi compris que l'attitude américaine pouvait conduire à un manque d'intérêt, voire à de l'indifférence. Il s'est néanmoins fortement impliqué pour obtenir une aide militaire américaine, a constamment sollicité l'attention de la Maison Blanche et a habilement cherché à établir une relation personnelle avec chaque nouveau président.

« Les arrangements américano-marocains sur Kénitra lui ont incontestablement fourni un formidable levier pour s'assurer un flot continuel

d’assistance militaire et une aide économique (…). Il a aussi coupé l’herbe sous le pied des opposants à une présence militaire américaine dans le royaume en plaçant des drapeaux marocains sur chacun des trois sites américains, et en agrafant des insignes militaires marocains sur les uniformes des personnels américains. Dans une conférence de presse, il s’est même félicité que Leonid Brejnev ait reconnu ces bases comme marocaines (…).

« Néanmoins, en dépit du soutien royal, l’avenir de ces installations demeure incertain et les pressions du souverain pourraient s’accroître. En réalité, Hassan est dans une situation paradoxale. D’un côté, sa détermination à maintenir la présence américaine risque de le fragiliser, face à une opposition qui cherche tous les moyens possibles de le gêner. Une nouvelle crise au Proche-Orient ne pourrait que rendre encore plus difficile le maintien des installations américaines au Maroc. Enfin, les syndicats pourraient rejoindre les partis d’opposition depuis que le pouvoir a obligé les employés marocains des bases américaines à se désaffilier de leurs organisations diverses.

« D’un autre côté, l’insatisfaction de Hassan quant à la qualité actuelle de la relation du Maroc avec les États-Unis ainsi que la baisse de l’assistance américaine vont sans doute l’inciter à utiliser à nouveau les bases pour obtenir davantage. C’est la raison pour laquelle le régime a récemment autorisé la presse à publier des articles contre la présence militaire américaine (…). Si cela ne suffisait pas, le Maroc pourrait chercher à accroître les contrôles marocains sur ces bases[37]. »

Vingt-quatre heures plus tard, Stuart W. Rockwell, le nouvel ambassadeur américain, rend compte d’un entretien avec le Premier ministre Laraki, qui l’a convoqué à la suite de rapports alarmistes des ambassades du Maroc dans le monde arabe. Toutes font état d’une campagne de presse antimarocaine, une sous-commission du Sénat américain ayant explicitement considéré les installations de Kénitra comme une véritable base militaire.

Au cours de cette conversation quasi surréaliste, le chef du gouvernement marocain – qui devrait être, avec le souverain, la personne la mieux informée sur la nature exacte des installations militaires américaines au Maroc – demande au diplomate si son gouvernement considère bien ces installations comme une base, ou non ! Il déplore que Washington n’ait pas cru devoir publier une mise au point sur une affaire qui embarrasse énormément Rabat. Rockwell, qui note au passage qu’à aucun moment Laraki n’a cité le nom du souverain, tente de rassurer son interlocuteur en rejetant le terme de « base », et en insistant sur la « mauvaise foi » de régimes hostiles du Proche-Orient.

Un peu « déconcerté » par le Premier ministre marocain « en raison de son refus de dire franchement ce qu'il a en tête », Rockwell conclut son télégramme en se demandant si le Maroc ne cherche pas tout bonnement « des compensations » sur les plans économique et militaire.

Dans un mémorandum adressé quelques semaines plus tard à Henry Kissinger, Harold Saunders s'interroge sur la suite à donner à une demande de Hassan II de discuter du statut des installations américaines au Maroc avec un émissaire du président Nixon.

« Comme vous le savez, le roi Hassan a un pénible penchant pour les émissaires, mais, dans ce cas, il a davantage encore de raisons que d'habitude. L'opposition marocaine l'accuse en effet d'avoir autorisé "une base américaine" sur le sol national. Troublé par cette affaire, le roi souhaite recevoir un émissaire américain afin d'étudier les implications de l'existence permanente de ces installations, et aussi pour qu'on lui assure qu'il s'agit bien d'installations servant aux communications, et non pas de bases opérationnelles (…). J'aimerais vous suggérer le nom de Robert Murphy, qui connaît depuis longtemps le roi. Une des questions qui se posent est de savoir quel prix les États-Unis sont prêts à payer à Hassan, en assistance militaire, en échange de la poursuite de notre présence à Kénitra. Je vous suggère aussi de régler le problème rapidement : autrement, celui-ci sera toujours pendant, en mars prochain, au moment où Hassan est supposé effectuer une visite officielle aux États-Unis[38]. »

Quinze jours plus tard, Robert Murphy est au Maroc, où il s'entretient avec le roi en présence de l'ambassadeur Rockwell. Les deux Américains « retirent l'impression que Hassan cherche simplement à exploiter la situation pour en tirer le maximum d'avantages matériels ».

Selon Murphy, l'ambiance a cependant été amicale et « le roi n'a aucunement l'intention d'éjecter les Américains ou de menacer de les éjecter de Kénitra ». Hassan a d'ailleurs dit qu'il n'avait « aucun complexe à l'égard de ces bases, mais qu'il voulait seulement savoir ce que Nixon entendait en faire ». Pour Murphy, « Hassan en est simplement arrivé à la conclusion que c'était le moment de marchander, et que les négociations devaient se dérouler au niveau des chefs d'État ».

Dans leur réponse aux questions du roi transmises par Murphy, les autorités américaines estiment que les États-Unis doivent s'efforcer de conserver le plus longtemps possible leurs installations militaires au Maroc, et que le prix à payer pour cet objectif n'est pas « insurmontable ». Elles conviennent néanmoins qu'à

moyen terme le climat politique au Maroc peut faire problème à une présence américaine, quelle que soit la façon dont on présente les choses. Le gouvernement américain a également intérêt, à long terme, à la stabilité du royaume et ne souhaite pas faire quoi que ce soit qui puisse menacer le régime, « alors que celui-ci essaie de s'adapter aux exigences des forces politiques locales qui ont commencé à se manifester ».

Le gouvernement américain reconnaît par ailleurs que la présence de ses troupes au Maroc ne repose sur aucune base contractuelle légale, et que le roi peut y mettre fin à tout moment.

L'ambassadeur Rockwell est invité à demander audience au roi et à lui dire que le président Nixon se félicite de pouvoir évoquer ce sujet lors de la visite qu'effectuera Hassan au mois d'avril. Il conviendrait également de lui rappeler que les États-Unis ont fourni au Maroc pour 660 millions de dollars d'assistance économique depuis l'indépendance, ce qui en fait le pays d'Afrique le mieux loti par l'aide américaine depuis la Seconde Guerre mondiale[39].

Le 29 mars, c'est au tour de Kissinger d'aborder le sujet dans la perspective de la visite d'État que doit effectuer Hassan à la fin d'avril. L'insistance pesante avec laquelle le souverain entend régler au plus haut niveau ce type de problème agace manifestement « Dear Henry » : « Nous allons, écrit-il au président, nous efforcer de régler cette question [les installations de Kénitra] avant sa visite d'État, fin avril, de façon que vous n'ayez rien de plus à faire que de remarquer qu'un accord satisfaisant pour les deux parties a été trouvé. Cela ne peut être totalement garanti, dans la mesure où le roi est convaincu qu'on ne peut traiter ce genre d'affaire qu'entre chefs d'État. Mais nous ferons le maximum pour vous éviter d'avoir autre chose à faire qu'une simple ratification d'un accord global. »

Kissinger souhaite également que Rockwell dise clairement au roi que, si la présence américaine pose à son régime des problèmes politiques inacceptables, les États-Unis le comprendraient et seraient prêts à examiner toute solution de rechange avec son gouvernement.

Le « meilleur ami » de l'Amérique ne veut pas être traité cavalièrement

Alors que la visite du roi est prévue pour le 22 avril, le Premier ministre

marocain Ahmed Laraki, reçu à la Maison Blanche le 15 avril 1971, demande au président Nixon s'il serait possible de la reporter en raison des changements importants survenus dans le monde arabe, à commencer par la mort de Nasser et un sommet arabe que Hassan II souhaiterait convoquer de toute urgence.

« Notre objectif, dit Laraki, est d'obtenir davantage de réalisme de la part des Arabes, lors de ce sommet qui devrait intervenir à peu près en même temps que la date retenue pour la visite du roi aux États-Unis. Il est évident que Sa Majesté ne peut être absente d'une telle réunion », ajoute Laraki, pour qui les Marocains « sont les seuls Arabes à être en bons termes avec tous les autres Arabes ».

Embarrassé malgré tout par sa démarche bien tardive, Laraki suggère, si le report n'est pas possible, de transformer la visite d'État en visite privée : « Sa Majesté arriverait le matin et repartirait le soir. Mais, surtout, Sa Majesté ne veut rien faire qui puisse affecter les relations bilatérales. Elle vous laisse, monsieur le Président, le soin de décider. »

Nixon, qui ne se montre pas particulièrement perspicace, à trois mois du coup d'État manqué de Skhirat, répond avec la plus grande courtoisie : « Je suis totalement d'accord avec le rôle joué par le Maroc, qui est la nation la plus stable et la plus objective de toute la région. Nous voulons conforter le rôle de Sa Majesté et nous ferons comme elle souhaite. Cependant, nous préférerions offrir un dîner en son honneur plutôt qu'un déjeuner, et elle pourrait passer la nuit aux États-Unis. »

En réalité, Hassan, toujours aussi vétilleux sur le protocole, a déjà pris sa décision. Messager dévoué, Laraki l'exprime sans détour : « Sa Majesté m'a laissé le soin de trancher entre une visite privée et un report. J'estime que transformer la visite d'État en visite privée pourrait conduire certains à penser que le meilleur ami arabe des États-Unis est traité de manière cavalière, et une partie de la presse exploiterait la situation. Remettons donc la visite à juin ou octobre. Si, d'ici là, il y a eu un sommet arabe, nous vous brieferons sur son contenu. Sinon, nous donnerons notre opinion sur la situation générale[40]. »

Le 9 juin 1971, l'ambassadeur Rockwell envoie à sa hiérarchie un très long télégramme dans lequel il commente les propositions d'Edward Djerejian, à l'époque *political officer* à Casablanca, « pour réorienter la politique américaine au Maroc ».

Un expert sévère

Les suggestions de Djerejian et les réactions de Rockwell sont d’autant plus intéressantes qu’elles sont émises un mois avant le coup d’État de Skhirat. Spécialiste du monde arabe, Djerejian, qui mettra plus tard des quantités d’eau dans son vin, est particulièrement sévère pour le régime marocain : « Les États-Unis, affirme-t-il, sont beaucoup trop impliqués au Maroc, alors que leur véritable intérêt est de soutenir un Maroc indépendant et démocratique, capable de réussir son développement économique et social, sans quoi il ne peut y avoir de justice sociale. » Convaincu qu’« un changement radical est inévitable dans les dix ans à venir », il propose donc que Washington encourage les éléments qui, au Maroc, s’opposent au gouvernement autocratique. Il demande à la diplomatie américaine de « pousser le régime marocain à augmenter la participation populaire à l’effort de développement et à utiliser d’une meilleure façon les ressources humaines du pays ». Dans cette perspective, il souhaite que l’Amérique « entreprenne un vaste effort sur le plan de l’information et de la culture auprès de la jeunesse marocaine et de ses leaders potentiels ». Il souhaite également que soient renforcés les contacts avec les chefs syndicaux. Il est aussi favorable à une réduction de l’assistance militaire américaine et, à terme, au retrait des installations de Kénitra, Sidi Yahya et Bouknadel.

Le moins qu’on puisse dire est que Rockwell n’est guère convaincu par l’argumentaire de Djerejian, alors âgé d’une trentaine d’années et qui se fait probablement quelques illusions sur les possibilités d’alternance au sein du royaume. Après avoir admis poliment que Djerejian a fait « un travail utile en nous obligeant à réexaminer quelques-uns des concepts qui guident notre attitude à l’égard du Maroc », Rockwell conteste à peu près systématiquement chaque point soulevé par le conseiller politique.

En ce qui concerne l’« implication excessive » des États-Unis au Maroc, l’ambassadeur estime qu’elle est « un héritage du passé, et que, si nous arrivions sur la scène marocaine aujourd’hui sans installations navales, il est douteux que le Maroc serait le premier bénéficiaire africain de l’aide américaine. Nous placerions ailleurs une partie de notre argent. Mais réduire aujourd’hui sensiblement notre aide affecterait sans aucun doute nos relations avec le régime et aurait des répercussions sur notre présence militaire à Kénitra. On peut naturellement se poser quelques questions sur l’utilisation d’une partie de notre aide, mais, dans l’ensemble, je pense qu’elle a été utilisée convenablement. En tout état de cause, nos installations à Kénitra ont une valeur inestimable pour nos forces militaires ».

Djerejian recommande par ailleurs que les États-Unis prennent leurs distances avec le régime et encouragent les « éléments opposés à l'autocratie » ? « Cela suppose, rétorque Rockwell, que de tels éléments existent et soient disposés à gouverner. Pour ce qui me concerne, je ne sais s'il existe de tels éléments ayant une réelle possibilité d'accéder au pouvoir. Tous les observateurs pensent au contraire que la seule force capable de fomenter une révolution est l'armée, et je ne pense pas que nous trouverions l'armée moins autocrate, ou plus efficace que le régime actuel pour promouvoir le développement économique et social… Si nous sommes d'accord avec M. Djerejian sur le fait que nous ne devons pas nous compromettre avec les aspects répressifs du régime, nous ne devons pas non plus surestimer notre marge de manœuvre, et nous doutons de pouvoir faire beaucoup pour changer l'attitude du régime envers son opposition radicale ; et je ne suis d'ailleurs pas certain qu'il serait sage de le faire ! »

Par ailleurs, même s'il le juge « possible », voire « vraisemblable », Rockwell ne croit pas qu'un changement radical soit « inévitable » dans les dix ans à venir. « Nous ne sommes pas les avocats de Hassan, souligne-t-il, mais nous ne pensons pas qu'il faille le sous-estimer (…). Beaucoup d'argent a été investi, beaucoup d'efforts ont été consentis, notamment pour l'infrastructure du pays – les barrages en particulier –, et cela va commencer à donner des résultats. Il est dans notre intérêt de voir ces efforts porter leurs fruits, que le Maroc continue à jouir de la stabilité et d'un degré raisonnable de liberté, et que le roi réussisse par des moyens pacifiques à transformer le Maroc d'État traditionnel en État moderne. On peut ne pas approuver totalement la voie qu'il suit, mais nos expériences avec le chah d'Iran montrent que nous n'avons pas toujours raison en ce domaine. »

Dans sa conclusion, Rockwell se montre un peu plus conciliant. Regrettant qu'il n'existe pas de document offrant aux diplomates américains une ligne politique précise à suivre à l'égard du Maroc, il pense qu'en ce sens le travail de Djerejian constitue « une base utile de discussion ».

Il faut croire que les regrets de l'ambassadeur Rockwell ont convaincu William Rogers puisque, une semaine plus tard, il lui fait parvenir un *Policy Planning Paper for Morocco*, approuvé par les services concernés. Les intérêts américains au Maroc sont évoqués en cinq points, tandis que les recommandations pour les cinq prochaines années sont au nombre de vingt. Parmi ces dernières, une seule mentionne Hassan II : « Tout en faisant savoir au roi et aux dirigeants du royaume que nous n'avons aucun doute sur leur capacité à résoudre les problèmes actuels et futurs, il nous faudra mettre davantage

l’accent, *via* nos programmes d’assistance, sur la résolution des problèmes urbains, économiques et sociaux. »

Skhirat : un « tournant majeur » dans le règne

Quelques jours plus tard, les événements de Skhirat modifient du tout au tout l’approche américaine du régime marocain. Ils conduisent à renvoyer dos à dos Edward Djerejian et Stuart Rockwell. Si le premier a bien compris à quel point le malaise était profond dans un Maroc tyrannique, inégalitaire et corrompu, il a en revanche sous-estimé la capacité du roi à surmonter l’épreuve et à remonter la pente. Quant au second, s’il a enjolivé le bilan économique de Hassan et n’a pas senti souffler le vent de révolte, il a mieux mesuré la force du monarque et, surtout, la faiblesse d’une opposition divisée qui, depuis des années, ne représente plus une alternative au pouvoir en place.

Annoncée au président Nixon avec force détails par Alexander Haig, son assistant pour les Affaires de sécurité nationale, la tentative de renversement de Hassan II fait l’objet de longs rapports de la part aussi bien des analystes du Département d’État que de l’ambassade à Rabat.

Dans un premier temps, Haig note que les plans d’évacuation d’urgence des quelque 5 000 Américains résidant au Maroc – dont 3 400 militaires et apparentés – ont été revus. Aucun Américain n’a été blessé ni ne se trouve en danger. Si la situation devait évoluer vers le pire, des navires de la 6e flotte pourraient rapidement prendre position à Kénitra afin d’évacuer ces nationaux.

Haig suggère également au président Nixon d’envoyer un message de félicitations à Hassan II, « la situation s’étant suffisamment clarifiée pour un tel geste, qui serait très apprécié du roi ».

Quelques jours plus tard, le 15 juillet, le Bureau de renseignement et de recherche du Département d’État produit une longue analyse sous le titre « Maroc : le roi Hassan, son armée et son avenir » :

« Ces événements, qui constituent un tournant majeur dans le règne de Hassan II, ont changé de façon significative sa relation avec l’armée. Même si la situation est sûre pour l’instant, le roi semble potentiellement en plus grand danger que jamais, en raison du mécontentement qui règne chez les militaires et les civils (…). Mais, dans cette affaire, la première victime est l’idée que l’armée apportait un soutien sans faille et inconditionnel au monarque. Fondateur et

commandant en chef des FAR, Hassan avait cultivé assidûment ce mythe et estimait certainement que les milieux militaires lui étaient indispensables. Tandis que Hassan, de manière compréhensible, assure que l'armée reste "honnête et sans tache", ses deux principaux soutiens militaires toujours en vie, Mohammed Oufkir et Driss Benomar, se sont lancés dans une véritable chasse à l'homme pour débusquer tous ceux qui étaient alliés ou sympathisants des conspirateurs. Il est tout à fait possible qu'ils soient beaucoup plus nombreux qu'on ne veut bien le dire. (…) Quoique les griefs des officiers, conspirateurs ou non, demeurent peu clairs, un réel mécontentement avait été noté chez les militaires depuis une année. La décision du roi de mettre fin à cinq années d'état d'urgence n'avait pas été populaire dans les rangs des officiers, qui avaient pris de l'importance durant cette période. Plus significative encore était l'irritation de nombreux officiers devant la corruption flagrante et les privilèges de certains ministres et hauts responsables civils. Un scandale lié à la corruption, au mois d'avril dernier, a terni la réputation du régime et conduit le roi à reporter sa visite aux États-Unis. Quatre ministres ont également été révoqués. L'accord frontalier intervenu avec l'Algérie a aussi fortement déplu à beaucoup d'officiers, qui y ont vu une sorte de capitulation. Les chefs militaires loyaux, dont le roi va désormais dépendre plus que jamais, ont une antipathie innée pour le système politique actuel, voyant les partis comme fondamentalement démagogiques et les responsables civils comme vénaux et inefficaces (…). Dans une très large mesure, Hassan est responsable de la difficile situation dans laquelle il se trouve pour avoir accordé une confiance excessive à l'institution militaire. Les succès qu'il a obtenus en onze ans de règne en concentrant progressivement tous les pouvoirs entre ses mains ont rompu l'équilibre des forces politiques sur lequel s'appuyait la monarchie quand il a accédé au trône. Les partis politiques, les syndicats et les autres forces civiles se sont usés et sont aujourd'hui quasi impuissants, laissant le roi seul en tête à tête avec les militaires. En faisant exagérément confiance aux forces de sécurité pour réprimer le mécontentement populaire, Hassan a évité des troubles, mais il a approfondi le ressentiment contre le régime. En ne tenant pas compte des frustrations des officiers vis-à-vis de la politique menée, le roi est devenu de plus en plus menacé par une réaction militaire du type de celle qui a eu lieu le 10 juillet (…). Hassan va peut-être essayer de neutraliser les militaires, de chercher plus que par le passé à jouer une unité contre l'autre, ou à utiliser la police, la gendarmerie et les forces auxiliaires, mais il n'en restera pas moins vulnérable. De plus, il est peu probable qu'il soit disposé à modifier son style autocratique dans sa manière de gouverner, ou à permettre à des formations civiles de se développer en une force significative d'opposition. En conséquence, le trône de Hassan apparaît, sur le long terme, en plus grand danger que jamais

auparavant[41]. »

Une semaine plus tard, c’est au tour de l’ambassadeur Stuart Rockwell d’analyser avec « une brutale franchise » l’« avenir du régime ». Le diplomate note d’abord qu’il règne une « atmosphère générale d’incertitude quant au futur ». Il relève également que « le roi est le seul à prendre au sérieux les allégations d’implication étrangère dans le complot ». Cependant, selon lui, deux thèmes reviennent constamment, dans les discussions avec les Marocains, pour expliquer ces événements dramatiques.

D’abord, la corruption « rampante », dont l’ampleur est difficile à déterminer. « Elle est, dit Rockwell, certainement moins flagrante que dans l’Égypte de Farouk ou la Libye d’Idriss, mais elle a certainement été une préoccupation majeure pour Medbouh et Ababou, qui n’ont sans doute eu aucune peine à convaincre d’autres officiers, même si tous ceux-là profitaient aussi du système. »

Une façon de vivre choquante

Se référant ensuite à une conversation avec un étudiant en musique, l’ambassadeur estime que, plus encore que la corruption, la façon de vivre de Hassan choque les Marocains :

« Son style contraste de manière très défavorable avec celui de son père Mohammed V, dont chacun se rappelle les habitudes simples. Le goût flamboyant de Hassan pour les vêtements, ses multiples palais et son train de vie très fastueux, alors que beaucoup d’actions gouvernementales sont reportées faute d’argent, lui ont sans aucun doute aliéné la sympathie aussi bien de nombreux conservateurs que de libéraux. “Pourquoi Hassan continue-t-il à construire de nouveaux palais, alors que nous n’avons même pas de conservatoire à Ouazzane ?” m’a dit un étudiant de cette ville.

« Dans tout le pays, on se demande pourquoi le roi a un tel train de vie, alors que le pays est si pauvre. La réponse populaire, c’est qu’il n’est pas vertueux, qu’il n’a donc pas le droit de régner et que ses jours sont comptés, parce qu’il n’y a plus personne en qui il puisse avoir confiance. Par le passé, les gens critiquaient son entourage. Il semble que ce ne soit plus le cas aujourd’hui, et qu’on ne lui accorde plus le bénéfice du doute. »

L’ambassadeur souligne par ailleurs que « le régime était et est

institutionnellement vulnérable, parce qu’il est dirigé par une autocratie et que ce type de monarque est de plus en plus anachronique dans les sociétés en transition. Même au Maroc, où la légitimité du roi repose sur l’existence très ancienne de la monarchie, cette légitimité ne suffit plus, à elle seule, à justifier son maintien au pouvoir à notre époque moderne. Le fait d’être commandeur des croyants et descendant du Prophète peut lui assurer quelque soutien chez les conservateurs, mais ce n’est pas cela qui résoudra les questions de fond ».

Rockwell déplore encore que « Hassan ait toujours favorisé quelques individus au détriment des partis politiques, des syndicats, des associations, et qu’il se soit aliéné de nombreux membres de ces formations par un recours pesant aux forces de sécurité. Il n’a créé aucune institution significative et a démantelé la plupart de celles qui existaient déjà. La seule institution à laquelle il ait accordé la plus grande attention est l’armée, qui a simplement mordu la main qui l’a nourrie.

« Le train de vie du roi et de ses ministres, qui vivent particulièrement bien, contribue aussi à l’absence de dynamisme. “Le peuple peut supporter les rigueurs de la vie s’il est convaincu que ses dirigeants travaillent dur, sont honnêtes et sincères”, selon la formule de Nasser. Ce n’est pas le cas ici.

« Si Hassan corrige les faiblesses de son régime et change sa manière de vivre, il a une chance raisonnable de survivre. La question des ambitions des officiers peut subsister, mais pourra être mieux contrôlée si le roi dispose d’institutions autres que l’appareil sécuritaire sur lesquelles s’appuyer.

« Il faut aussi qu’il montre beaucoup plus d’énergie et de dévouement, en gouvernant le pays, qu’il n’en a témoigné jusqu’ici. Il pourrait s’inspirer du roi Hussein de Jordanie, laisser de côté ses clubs de golf, renoncer à ses concubines, et retrousser ses manches. Il doit comprendre qu’il est engagé dans une lutte à mort pour le pouvoir avec de sérieux concurrents, et qu’il aura à travailler dur s’il veut gagner.

« Malheureusement, tout ce que Hassan a pu dire depuis le coup d’État montre qu’il cherche à invoquer de fausses raisons en parlant d’interférence étrangère, d’instabilité mentale de Medbouh, ou de soldats drogués, plutôt que d’analyser sérieusement le malaise du pays et d’essayer de faire quelque chose pour y remédier. »

L’ambassadeur s’étonne enfin de l’incohérence du monarque : « D’un côté, il déclare au beau-frère de Medbouh, Othman Benjelloun, que le mot d’ordre, désormais, est “austérité” et, de l’autre, nous venons d’apprendre qu’il a envoyé

en Angleterre, le 21 juillet, un responsable du golf de Kénitra acheter quarante-deux paires de chaussures de golf pour son entourage au Palais… Si cela reflète son appréciation de la situation, nous pouvons affirmer qu'il continue à se comporter comme avant, en accordant toutefois sa confiance à moins de gens et en accroissant les mesures de répression. Cela ne pourra conduire qu'à davantage d'instabilité[42]. »

Les soupçons du roi quant à une implication étrangère dans le coup d'État manqué font même l'objet d'une mise au point du secrétaire d'État, William Rogers, au ministre espagnol des Affaires étrangères, Lopez Bravo. Rogers remercie ce dernier de l'avoir informé que les services de renseignement marocains accusaient la CIA d'être derrière le complot destiné à tuer Hassan. « Je suis étonné que celui-ci puisse accorder crédit à une telle accusation. Je peux vous assurer catégoriquement qu'aucune agence du gouvernement des États-Unis n'est, de quelque manière que ce soit, impliquée dans la tentative contre le roi. J'apprécierais vivement que vous le fassiez savoir au roi[43]. »

L'ambassadeur américain se méfie d'Oufkir

Le 19 août, Rockwell évoque les idées émises par Oufkir devant des responsables militaires américains de passage au Maroc, concernant la sécurité de ce pays. Moins de six semaines après la tragédie de Skhirat, le ministre de la Défense développe son point de vue sans citer une seule fois, selon Rockwell, le nom du roi. Oufkir défend avec vigueur une coopération étroite avec Washington. Il ajoute que le non-alignement n'est pas réaliste, que le Maroc est sur la même ligne que les États-Unis, et que le royaume, qui est anticommuniste, souhaite être intégré au système de défense occidental.

Parlant des anciennes bases aériennes américaines, Oufkir signale qu'elles se détériorent et fait allusion à une possible utilisation par l'Amérique de ces bases « en cas de crise » : « Aussi longtemps que je serai en fonction, assure-t-il par ailleurs, vous n'avez aucun souci à vous faire pour vos bases de Kénitra. »

Méfiant, Rockwell invite sa hiérarchie à répondre d'une manière « correcte », mais « sans enthousiasme » : « Alors que nous accueillons favorablement toute occasion d'injecter un peu de rationalité dans la planification militaire marocaine, je vous rappelle qu'Oufkir n'est pas vraiment l'homme le plus populaire du royaume et qu'à l'évidence nous n'avons aucune envie de nous retrouver au lit avec lui[44]. »

Le 12 octobre, après quelques semaines de réflexion, le secrétaire d'État William Rogers oppose une fin de non-recevoir très nette aux demandes d'Oufkir. Il rejette d'abord comme « politiquement non souhaitable » un examen par des experts américains des besoins marocains dans les trois armes. Même refus motivé quant à la réorganisation des quartiers généraux de l'armée marocaine : « Nous ne souhaitons pas donner l'impression aux Marocains ou aux Français que nous voulons entrer dans une relation plus centrale ou plus exclusive avec les militaires du royaume », explique Rogers.

Entre-temps, fin septembre, Karim Lamrani, qui a succédé à Ahmed Laraki à la tête du gouvernement, est reçu par William Rogers. Pour une raison inconnue, le secrétaire d'État, qui vient de lister les difficultés rencontrées par le Maroc, notamment son manque de ressources naturelles, croit utile d'ajouter : « Un autre problème vient du fait que, dans notre monde moderne, les institutions monarchiques sont considérées par certains comme anachroniques. »

Bien sûr, Lamrani ne peut pas ne pas réagir : « L'important, répond-il, n'est pas qu'une nation soit une république ou un royaume. En soi, cela n'a guère d'importance. Ce qui compte, c'est ce qu'il y a dedans. Quelques monarchies sont très démocratiques, comme dans le nord de l'Europe, et certaines républiques sont fascistes. Je ne veux pas citer de noms, mais je pense aux républiques socialistes. Ce qui donne de la valeur à un système, c'est la nature de l'homme qui est à sa tête. »

Non sans audace, si l'on en croit le Département d'État, Lamrani, qui souligne qu'il n'est pas « un politicien professionnel », reconnaît cependant que « Sa Majesté se doit d'être plus proche de la population à tous les niveaux, dans les actions de la vie quotidienne comme dans ses actes d'homme d'État ».

Si Oufkir s'est vraiment prononcé en faveur d'un alignement sur la politique étrangère américaine, il est peu probable qu'il exprime alors la pensée profonde de son souverain. En effet, quelques jours plus tard, à la fin du mois d'octobre 1971, Richard Nixon téléphone personnellement à Hassan pour lui demander de voter à l'ONU contre l'expulsion de Taiwan par un vote à la majorité simple. Si le Maroc votait avec les États-Unis sur cette seule affaire, « je considérerais ce geste comme une grande faveur », souligne le président américain, qui dit déjà penser à leur rencontre qui a dû être reportée. Les amabilités de Nixon ne perturbent pas outre mesure Hassan, qui déclare comprendre l'importance de ce dossier pour les États-Unis, mais précise qu'il en parlera à nouveau avec son gouvernement l'après-midi même. Quoique

« profondément touché » d’avoir été appelé en personne par le chef de l’exécutif américain, Hassan donnera à son représentant à l’ONU la consigne de s’abstenir. Le non-alignement n’est pas tout à fait enterré à Rabat…

Hassan : « un manipulateur politique habile »

La diplomatie américaine, on l’a vu, a pris le pli de publier des analyses fouillées sur le régime marocain juste avant que surviennent des événements très importants. Elle ne déroge pas à ce principe en 1972, puisque le Département d’État publie le 15 juin un rapport extrêmement détaillé sur les onze premières années du règne. Le texte commence par un résumé de quelques lignes où l’essentiel est dit :

« Le Maroc est un pays pauvre avec une monarchie moyenâgeuse, confronté à des pressions croissantes pour un changement politique, économique et social. Le roi Hassan II, qui a failli être renversé par un soulèvement militaire en juillet 1971, a retenu peu de chose de cet événement. Il croit toujours qu’il peut continuer à diriger le pays comme un potentat oriental. Cela donne à penser que le roi aura d’autres défis à relever, mais Hassan est dans une position forte et peut se maintenir pendant encore de nombreuses années. »

L’analyse fourmille d’observations intéressantes, parfois prémonitoires. Extraits :

« Il n’y a qu’une faible probabilité que Hassan change de comportement et réduise son propre rôle politique, mais même cela ne garantirait pas une baisse de la tension politique. Il n’y a en effet aucune assurance que l’opposition civile coopérerait avec le roi (…).

« L’institution militaire est à la fois le principal soutien de la couronne et une menace potentielle pour elle. Le général Oufkir, qui contrôle fermement les forces armées, n’a montré jusqu’ici aucune inclination à agir contre le roi. Il pourrait cependant être tenté de le faire si Hassan se révélait incapable de gérer les affaires publiques. Les chances de voir de jeunes officiers agir augmenteront vraisemblablement avec le temps, car ils paraissent davantage concernés par le besoin de changement dans la société. Nous n’avons toutefois aucune preuve concrète de la préparation d’un complot contre le souverain (…).

« En politique étrangère, Hassan entend surtout améliorer ses relations avec les autres pays du Maghreb et renforcer sa stature parmi les nations africaines et

islamiques. Il ne tient pas à s'opposer à l'URSS et aspire à des relations amicales avec l'Occident, en particulier la France et les États-Unis. Hassan estime positif le fait que les États-Unis continuent à utiliser les installations de Kénitra, mais il pourrait changer d'avis si la pression populaire montait et si une nouvelle guerre israélo-arabe éclatait. La relation étroite entre le Maroc et les États-Unis serait remise en question si la monarchie était renversée.

« Le système marocain, en dépit de son caractère conservateur, recèle des éléments de flexibilité et du ressort. Il est fondé sur des relations personnelles et des loyautés plutôt que sur la loi. Les sérieux affrontements sont évités en ouvrant les portes de derrière quand les portes de devant sont fermées. Le système est dirigé par une petite élite arabisée qui entoure le roi Hassan II. La corruption et le favoritisme sont une composante inévitable du système et caractérisent le mode de vie et les comportements de la plupart des gens puissants et importants au Maroc, y compris la famille royale et ses courtisans. Dans une large mesure, tout cela est considéré comme normal par les Marocains, et la petite minorité politique consciente ne se sent touchée que si la corruption et le népotisme excèdent les limites ordinaires (…).

« La dynastie alaouite, vieille de plusieurs siècles, est l'institution politique centrale au Maroc (…). Depuis son accession au trône, Hassan est allé encore plus loin que son père dans le renforcement de la suprématie de la monarchie (…). Le roi Hassan II, âgé de quarante-trois ans, est un manipulateur politique habile qui a cherché à obtenir le soutien au trône de l'establishment militaire et a fortement réduit l'influence des politiciens civils. D'un côté, il a essayé d'empêcher la formation de partis assez puissants pour menacer sa position et, de l'autre, il a fait un usage intelligent du clientélisme et de l'aspiration à occuper de beaux postes qui anime la plupart des politiciens marocains. Tout cela a aggravé la corruption. Son train de vie très fastueux est jugé inapproprié aussi bien par les traditionalistes que par les modernistes (…).

« Après le coup d'État de 1971, Hassan a clairement montré qu'il n'entendait pas partager le pouvoir ni se comporter en monarque constitutionnel. Ses agissements depuis dix mois ont donné la preuve qu'il est convaincu de pouvoir continuer à gouverner comme il le faisait auparavant, sans concessions significatives aux partis politiques.

« Bien qu'il soit un politicien intelligent, Hassan ne concentre pas toute son attention sur le gouvernement du pays. Même le soulèvement de juillet 1971 n'a pas modifié son attitude vis-à-vis des plaisirs de la vie. Ses dépenses d'argent pour le golf et le temps qu'il lui consacre sont légendaires au Maroc, tout comme

le déploiement de faste qui caractérise le moindre de ses déplacements. En outre, Hassan est instable, agissant sous l'impulsion du moment puis changeant fréquemment d'avis. Les événements de juillet 1971 semblent seulement avoir accentué ce penchant (…).

Oufkir : « un mystère »

« Le général Oufkir, cinquante-deux ans, demeure dans une certaine mesure un mystère. Il est conservateur, aime l'ordre, méprise les politiciens civils. Par le passé, il a montré de la sympathie pour les efforts accomplis en vue de renforcer l'autorité de la monarchie. Mais, depuis juillet 1971, son comportement envers le régime semble moins clair. Il y a des spéculations, parmi les officiers marocains, selon lesquelles Oufkir pourrait avoir des arrière-pensées en ce qui concerne Hassan. Avant Skhirat, Oufkir faisait partie des personnes de plus en plus rares à parler franchement avec le roi des défauts du régime, mais leur relation a paru marquée par une tension croissante au fil des derniers mois. Apparemment, il essaierait discrètement de persuader le roi de changer sa manière de vivre, mais, dans le même temps, Oufkir ne semble pas l'encourager à entreprendre des réformes importantes. Peut-être parce qu'il pense que de telles réformes ne seraient pas sages, en ce qu'elles pourraient menacer sa position et celle de l'establishment militaire.

« Hassan parle du besoin de développement économique et social, mais il n'a jusqu'ici fait aucun effort réel pour s'attaquer aux problèmes du secteur traditionnel de l'économie. Il craint par-dessus tout de bouleverser les structures politiques et sociales du secteur agricole, qui rassemble la majorité des Marocains (…). Le roi n'a également rien fait pour réformer le système foncier marocain et l'organisation du secteur rural. Aussi longtemps qu'il ne fera rien pour promouvoir la réforme du secteur agraire, les chances d'assister à des progrès économiques substantiels resteront faibles (…).

« Hassan n'est pas impressionné par les partis politiques et leurs chefs. Il continuera à régner comme il l'a fait, et recourra à la répression si le besoin s'en fait sentir. Il préfère clairement gouverner avec un gouvernement non partisan, comme l'actuel, qui est entièrement soumis à sa volonté (…). Tout cela comporte des risques (…). La clef du succès, pour Hassan, est de préserver la loyauté des militaires (…). Si Hassan échoue à gouverner le pays, Oufkir, qui contrôle fermement l'armée, aurait de grandes chances de réussir s'il venait à

décider de déposer Hassan. Contrairement aux comploteurs de juillet 1971, il serait à la tête de la chaîne de commandement, ce qui lui faciliterait la tâche. En outre, il est le plus capable de tous les généraux en activité au sein de l'armée (…). Si un tel régime conduit par Oufkir ou l'un de ses adjoints voyait le jour, il ne serait pas nécessairement antimonarchiste. Une régence pourrait être instituée pour le prince héritier Sidi Mohammed, âgé de neuf ans. Une attention beaucoup plus grande serait alors portée aux questions sociales… »

Les interrogations de l'analyste du Département d'État sur le rôle que pourrait être amené à jouer Oufkir laissent songeur. À deux mois de la seconde tentative de coup d'État, couverte – à défaut d'avoir été conçue – par le puissant ministre de la Défense, on a presque l'impression que les responsables américains en sont tenus informés. Il est vrai que, ces dernières années, les révélations se sont succédé pour dire que beaucoup de personnalités marocaines, proches aussi bien du Palais que de l'opposition, étaient au courant de la préparation d'un coup d'État. À cet égard, on peut regretter que le Département d'État ait limité le nombre de documents déclassifiés, comme il l'a d'ailleurs fait pour d'autres événements « sensibles ».

La seconde tentative de coup d'État

Dès l'annonce de l'échec de la seconde tentative de coup d'État en treize mois, l'ambassade américaine fait parvenir à sa hiérarchie une note dans laquelle l'auteur ne cache pas sa stupéfaction : « On a du mal à comprendre comment un pilote expérimenté d'avion de combat, volant en formation, a pu rater l'avion du roi, même si l'un de nos responsables militaires a fait remarquer que les pilotes de F-5 n'ont pas eu beaucoup d'occasions de s'entraîner à balles réelles depuis la tentative de coup d'État de Skhirat. »

Vingt-sept ans plus tard, dans un entretien accordé à Abbas Milani, auteur d'une biographie d'Amir Hoveyda[45], Stuart W. Rockwell déclare que Hassan II soupçonnait le gouvernement américain d'être derrière les comploteurs. Le roi disait que les avions qui avaient attaqué son Boeing étaient américains, que les pilotes s'exprimaient en anglais et que les appareils avaient décollé d'un aéroport sous contrôle des forces aériennes américaines. Pour Rockwell, le complot a échoué parce que les pilotes ne disposaient que de balles à blanc.

Cependant, l'embarras et une certaine inquiétude sont également de mise : « Il est impossible de dire comment Hassan va réagir. Une chose est sûre : le fait que

la Navy soit présente à Kénitra et que les forces aériennes américaines entraînent aussi à Kénitra une escadrille de F-5 pourrait avoir vraisemblablement des répercussions sur notre présence ici. J'ai déjà dit avec la plus grande solennité au ministre des Affaires étrangères Benhima qu'il n'y a absolument aucune implication américaine dans cette affaire qui, de toute évidence, est maroco-marocaine. Je dois revoir Benhima cette nuit pour lui faire part de notre émotion et le dissuader de penser que les États-Unis aient pu être mêlés de près ou de loin à des activités menaçant la sécurité du roi. »

Le même jour, le Bureau de renseignement et de recherche du Département d'État se fend d'une première et courte analyse d'où il ressort – sans grande surprise – que l'attentat raté pose la question de la loyauté de l'armée marocaine, « loyauté qui est la clef de la durée du régime de Hassan ». L'analyste souligne encore « l'échec de Hassan, au cours de l'année écoulée, à élargir la base de son pouvoir en associant l'opposition politique au gouvernement. En fait, depuis Skhirat, le roi a montré qu'il n'avait d'intérêt que pour des réformes cosmétiques, et qu'il n'avait aucunement l'intention de partager le pouvoir d'une façon significative (…). Le roi se trouve une nouvelle fois contraint de faire le ménage dans une armée qui a prouvé qu'elle n'était toujours pas fiable. Pour gagner du temps, il va devoir essayer de rouvrir le dialogue avec son opposition politique. Il va sans doute minimiser l'affaire et parler d'un incident isolé, puis créer une atmosphère de dialogue et de réforme. Mais l'expérience passée ne nous incite pas à penser qu'il va changer sa manière de gouverner, fondée sur une relation traditionnelle de type clientéliste ».

Le 5 septembre, dans un mémorandum destiné au président Nixon, William Rogers évoque la « difficile position du roi Hassan II » : « Il est en situation délicate et de faiblesse ; il a pris le commandement de l'armée, mais ne peut être assuré de sa loyauté. Ses ouvertures aux partis d'opposition pour participer au gouvernement ont été rejetées. Le roi reconnaît qu'il est vulnérable et se démène pour restaurer son autorité. Il peut réussir. D'un autre côté, compte tenu du caractère imprévisible de la situation, un autre coup d'État ou une tentative d'assassinat pourrait survenir à n'importe quel moment et créer une situation dangereuse, instable et imprévisible au Maroc. »

Rogers précise au président que les services de renseignement ont été mis à contribution pour procéder à une estimation complète de la situation au Maroc. La CIA vérifie les moyens dont elle dispose dans le royaume, la Navy prépare un transfèrement ou une évacuation de ses installations et de ses personnels. Même souci du côté de Voice of America, invitée à préparer un départ du Maroc. Les

consultations avec les Français et autres gouvernements intéressés se poursuivent.

Le 8 septembre, l’ambassadeur Rockwell est reçu par Hassan II au palais de Skhirat. Le roi commence par lui dire qu’il est « convaincu que Medbouh et Oufkir ont été manipulés, mais, en toute franchise, il ajoute qu’il n’a aucune preuve à avancer concernant l’identité des manipulateurs. Il ne peut en être autrement, car ni Medbouh ni Oufkir n’auraient pu diriger le pays, tous deux manquant d’assise populaire. Ils ont donc dû compter sur quelqu’un à l’extérieur du Maroc pour les aider (…). Pour éviter le chaos et en raison de l’attachement du peuple marocain à la légitimité de la monarchie, il leur aurait fallu trouver un membre de la famille royale pour l’utiliser comme une marionnette. “J’ai de nombreux cousins, naturellement, mais, intellectuellement parlant, qui sont-ils ? Les généraux n’auraient pas pu compter sur eux, ils ont donc dû compter sur quelqu’un de l’extérieur” ».

Le roi émet également l’espoir que « les forces vives du pays comprendront que les deux tentatives n’étaient pas dirigées contre la monarchie ou contre lui personnellement, mais contre la liberté et la civilisation du Maroc ».

Rockwell lui fait alors observer qu’il a l’impression qu’il y a « beaucoup de ressentiment à son égard au sein de l’armée en raison des mots très durs qu’il a eus pour les militaires, et parce que de nombreuses unités ont été privées de munitions ». Réponse de Hassan : « Les militaires, par leur comportement honteux, ont mérité le traitement que je leur ai réservé. De plus, il n’est pas normal que des unités militaires transportent leurs munitions avec elles. Dans la plupart des pays, en temps de paix, les munitions sont stockées dans des endroits précis, à l’écart des unités concernées. »

Puis Rockwell poursuit la conversation avec Ahmed Osman qui, deux mois et demi plus tard, remplacera Karim Lamrani au poste de Premier ministre. Pour Osman, jamais à court de courtisanerie, « il n’y a rien qui ferait plus plaisir à Hassan que d’être un monarque constitutionnel comme la reine Élisabeth. Pensez-vous qu’il se réjouisse qu’on lui tire dessus ? S’il sentait qu’il y avait une instance politique capable de diriger le pays, il se retirerait aussitôt (…). Il pourrait même renoncer au trône et résider au Maroc comme un citoyen privé, puisque tous ses biens sont ici ». Hélas, comme le note Rockwell, cette instance n’existe pas et devrait être créée…

Osman rappelle également que lors de la visite du secrétaire d’État adjoint Newsom, l’année passée, le roi lui avait annoncé la formation imminente d’un

gouvernement de coalition avec dix ministres issus de l'opposition, dont le Premier ministre. « Quelle ne fut pas sa stupéfaction quand, après le départ de Newson, il entendit l'opposition lui réclamer la totalité des ministères, à l'exception de la Défense et des PTT ! C'était inacceptable pour le roi puisque l'opposition, lors des dernières élections, n'avait pas obtenu le droit de représenter tout le pays ! En réalité, conclut Osman, les partis d'opposition n'avaient pu se mettre d'accord sur le nom du Premier ministre. »

« Refus obstiné » de reconnaître sa responsabilité

Commentaire de Rockwell, de retour à l'ambassade : « J'ai trouvé le roi aussi bien que lors de nos précédentes rencontres. Il était parfaitement maître de lui, éloquent, plein d'assurance dans ses réponses à mes questions. Je ne crois pas qu'il pense réellement qu'il y ait eu une main étrangère derrière les deux complots, mais il estime utile d'avancer cette thèse qui donne une importance exagérée au Maroc, détourne le peuple des vraies causes de ces complots. Son refus obstiné d'admettre qu'il ait pu être responsable de ce qui est arrivé était patent durant toute la conversation. »

À la mi-septembre, les experts du Département d'État remettent leur évaluation de la situation dans le royaume et « des perspectives pour la monarchie marocaine ». Le constat est sévère, même s'il n'est pas nouveau : « Hassan est sérieusement affaibli et, à tout moment, une attaque contre lui pourrait réussir. Il dispose encore de quelques atouts, c'est un manipulateur politique habile, mais il ne fait pas suffisamment d'efforts en gouvernant. La loyauté de l'establishment militaire, sur laquelle reposait traditionnellement la monarchie, est sérieusement mise en cause. Le roi ne peut plus non plus s'appuyer sur son rôle de chef religieux et temporel. »

Les auteurs de la note pensent par ailleurs qu'il n'y avait pas « de contacts entre les comploteurs et les leaders politiques civils », ce qui semble inexact, si l'on en croit les révélations du *fqih* Basri et certains télégrammes de l'ambassade de France[46].

Le texte du Département d'État relève encore l'indifférence du peuple marocain lors de ces deux tentatives de coup d'État : « Peu de gens parmi le peuple se souciaient du sort de Hassan II. Il est vrai qu'en onze ans de pouvoir il a dilapidé l'essentiel du capital hérité de son père : la légitimité religieuse et politique d'une dynastie vieille de trois cents ans, le rôle éminent du trône dans

la lutte pour l'indépendance, et, en tant que dirigeant, une certaine popularité aux yeux des Marocains. »

« La question qui se pose aujourd'hui, poursuit le texte, c'est : quel effet cette seconde tentative aura-t-elle eu sur Hassan ? Par deux fois, il a montré une admirable aptitude à échapper à une pluie de balles et à gérer la situation. Il a aussi montré, au fil des ans, de grandes dispositions à la manipulation politique, en jouant tel parti politique, telle clique ou telle personne contre un autre parti, une autre clique ou une autre personne. Mais il a également consacré une bonne partie de son temps à continuer à s'amuser (…). S'il veut se maintenir au pouvoir, il va donc falloir qu'il change sa façon de gouverner et fasse au moins semblant de prendre à cœur le bien-être de son peuple. Le coup d'État de 1971 n'a eu aucun effet à cet égard, et l'on peut se montrer dubitatif après celui de 1972. Sa première réaction a en effet été de critiquer tout le monde, sans jamais reconnaître ses propres fautes. C'est un monarque très traditionnel en ce sens qu'il croit que l'autorité lui vient naturellement de son statut, et qu'il n'a nul besoin de l'asseoir par une gestion efficace de son royaume. »

« Hassan peut-il survivre ? » se demandent en conclusion les experts américains. Selon eux, il n'hésitera pas à recourir à « toutes les armes manipulatrices à sa disposition, y compris un réexamen de ses liens avec l'étranger, afin de se maintenir sur le trône (…). Hassan lui-même est francophone et a de bonnes relations avec les États-Unis, mais les choix qu'il privilégie dans ses relations avec l'étranger ne sont généralement pas très populaires au Maroc. Avant le dernier coup d'État, le rôle de la France dans son appareil de sécurité interne s'était accru[47]. Il pourrait maintenant demander une plus grande assistance des services de renseignement américains pour défendre son régime, en dépit de l'hostilité de son opposition à une telle démarche. Il peut aussi détourner l'attention de son peuple en jouant – manœuvre classique – sur ses sentiments xénophobes : s'opposer aux investissements français au Maroc, réaffirmer les prétentions marocaines sur les territoires espagnols, ou aborder le cas des installations militaires américaines, cible particulièrement attrayante. En effet, Hassan ne peut probablement pas s'empêcher de penser que, d'une manière ou d'une autre, des Américains de la base de Kénitra auraient pu le prévenir de ce qui allait se passer, le 16 août. De toute façon, il sait que les partis politiques, et notamment l'Istiqlal, sont opposés à notre présence.

« Les ingrédients d'une tragédie classique sont réunis au Maroc. Certains monarques – les cas du roi Hussein et du chah viennent à l'esprit – ont eu à affronter des situations semblables et ont survécu. Mais ils pouvaient compter

sur des subordonnés loyaux, ils étaient capables de se donner à fond dans la gouvernance de leur pays, et ils avaient la volonté de faire du trône un agent du changement. Hassan, lui, a perdu le soutien des éléments les plus importants du pays et le peuple, généralement, est indifférent à son sort. De plus, c'est un dilettante, convaincu qu'il a toujours raison, incapable de comprendre que sa survie et celle de sa dynastie dépendent de sa capacité à gagner le soutien de groupes influents et à administrer son pays plus efficacement.

« Cependant, même si Hassan reste au pouvoir, il existe des facteurs potentiels de très graves troubles politiques au Maroc : le chômage et la pauvreté sont endémiques et augmentent dans les villes, où les frustrations sont énormes… »

Le rapport se termine sur ce que serait un Maroc sans Hassan. Il évoque d'abord un coup d'État fomenté par « un autre groupe d'officiers berbères conservateurs » qui dirigerait le pays à peu près comme Hassan, mais « avec moins de corruption et un peu plus d'efficacité ». Il imagine ensuite « une initiative » prise par des officiers subalternes aux idées plus socialisantes. Leur devise serait « Le Maroc d'abord », à moins qu'ils ne soient plus révolutionnaires et ne se montrent de fervents militants arabes. En tout état de cause, quel que soit le vainqueur, les États-Unis seraient amenés à abandonner leurs installations, et les Français à réduire leur présence48.

La présence américaine à Kénitra de nouveau en question

Le 11 octobre, Ahmed Taibi Benhima, ministre des Affaires étrangères, est reçu par William Rogers. C'est la première fois depuis le second coup d'État qu'un haut responsable américain s'entretient avec un membre de premier plan du gouvernement marocain. Les formules de politesse expédiées – le roi a « une confiance totale » dans les États-Unis, et les journaux qui disent le contraire mentent –, Benhima en vient aussitôt au sujet qui préoccupe le plus le souverain : les installations américaines à Kénitra et aux environs. « Il est impératif, souligne-t-il, que cette question soit réexaminée avant que les pressions ne s'accentuent de la part du nouveau gouvernement qui devrait être formé d'ici à avril. » En effet, ce gouvernement devrait s'ouvrir à des membres de l'opposition.

Le ministre des Affaires étrangères s'efforce de trouver des arguments nouveaux : selon lui, « la scène mondiale a changé de façon substantielle depuis 1963, et le besoin de bases n'est plus aujourd'hui aussi impératif ». Par ailleurs,

quand le roi se déplace lors de sommets africains ou non alignés, il est « critiqué à cause de ces bases. Or, il ne peut pas dire que c'est pour la défense du Maroc ».

Oubliant soudain les innombrables marchandages du Maroc – assistance militaire et économique contre présence militaire américaine –, le ministre se montre ensuite nettement moins aimable. « Contrairement à ce qui se passe en Espagne, affirme-t-il, l'économie marocaine ne bénéficie même pas indirectement de la présence de ces bases, puisque les Américains à Kénitra sont entièrement ravitaillés à partir de l'extérieur du royaume. En réalité, ces bases existent en raison uniquement de l'amitié du Maroc pour les États-Unis. »

Benhima se veut néanmoins rassurant et précise qu'il n'est pas question de fermer toutes les installations ni de faire partir tous les techniciens, mais seulement de revoir l'ensemble du problème. Entre autres mesures, il suggère de ramener de trois à deux le nombre de ces bases.

Le Sahara espagnol fait aussi partie des préoccupations royales, et Rabat n'apprécie pas du tout l'approche de Madrid en ce domaine. Alors que, selon Benhima, les deux pays s'étaient mis d'accord pour porter l'affaire devant les Nations-Unies, l'Espagne s'est abstenue, au cours des deux dernières années, sur toutes les résolutions onusiennes. « Le roi, dit encore le ministre, pourrait parvenir très rapidement à l'union nationale sur ce sujet, en défiant l'Espagne, mais, naturellement, le Maroc évitera toute précipitation. » Au passage, Benhima se plaint des agissements libyens – en augmentation – au Sahara espagnol. La Chine communiste et l'URSS sont également actives, ajoute-t-il.

Tout est bon, on le voit, pour inquiéter l'« ami américain[49] »…

Le 28 novembre 1972, un mémorandum d'étude sur la politique à suivre à l'égard du Maroc[50] est distribué aux responsables américains concernés. Deux mois et demi après les premières analyses approfondies du second coup d'État, le constat des experts américains ne s'est pas vraiment modifié. Comme leurs prédécesseurs, ils remarquent que « le roi met en cause tout le monde, sauf lui-même, qu'il ne montre aucun signe qu'il est prêt à changer sa manière de gouverner ni à consacrer davantage de temps ou d'énergie à ses fonctions de chef d'État. À la différence du roi Hussein de Jordanie ou du chah d'Iran, il n'éprouve pas le besoin d'engager des réformes pour consolider la monarchie. Il ne demande conseil à personne et ne fait rien non plus pour modifier son train de vie ostentatoire. Il y a donc peu de chances qu'il fasse de véritables ouvertures à l'opposition, ce qui permettrait à celle-ci de partager le pouvoir et les responsabilités avec lui ». Cependant, ses tentatives de réconciliation avec

l’opposition ayant échoué, il a moins besoin aujourd’hui de « prendre la pose nationaliste », même s’il a clairement indiqué que la présence américaine au Maroc devrait faire l’objet de nouvelles discussions.

Selon le mémorandum, Hassan a d’autres atouts en main : la campagne semble « passivement loyale », la gendarmerie paraît être un instrument fiable pour maintenir l’ordre, et les partis politiques d’opposition sont « aussi divisés qu’inefficaces ». De plus, les résultats économiques de cette année sont plutôt favorables, même si, sur le long terme, les problèmes économiques et sociaux sont toujours pendants. En conclusion, le roi, quand il le faut, est « un manipulateur politique intelligent qui a su éliminer nombre de ses puissants opposants après les deux coups d’État ratés ».

Étrangement, malgré les atouts mentionnés ci-dessus, Hassan II paraît en danger aux yeux des Américains. Une autre tentative de coup d’État, pensent-ils, est vraisemblable dans un proche avenir, et pourrait réussir. Il est cependant difficile de dire ce que ferait alors ce nouveau gouvernement. Il serait sans doute plus conservateur ou modérément nationaliste que révolutionnaire, mais, dans tous les cas de figure, il chercherait à redéfinir ses relations avec ses partenaires influents, comme la France et les États-Unis.

Les auteurs du rapport s’interrogent ensuite sur ce que sont réellement les intérêts américains au Maroc et, pour la première fois, concluent que « s’ils sont importants, ils ne sont pas vitaux pour la sécurité des États-Unis ni pour leurs objectifs globaux ou de politique régionale ». Ces auteurs vont même jusqu’à écrire qu’on ne saurait trancher le point de savoir « si le régime de Hassan sert les intérêts américains mieux que ne le ferait un éventuel successeur ».

On pourrait presque dire, en cette fin d’année 1972, que l’Amérique puritaine traîne comme un boulet cet « ami » encombrant, versatile et imprévisible. Aucune solution ne paraît satisfaisante à l’administration américaine : si les États-Unis se désengagent, ils risquent d’affaiblir Hassan ; s’ils le soutiennent davantage et qu’il vienne à disparaître, Washington n’aura aucune position de repli pour protéger ses intérêts.

Une seule option est clairement rejetée : renforcer l’aide américaine au Maroc. Les auteurs se fondent sur la *doctrine Nixon* selon laquelle « il est impossible d’aider des monarques qui ne veulent pas ou qui sont incapables de s’aider eux-mêmes ». Ils préconisent plutôt un « désengagement sélectif » et progressif qui facilitera la tâche du roi vis-à-vis de son opinion publique, tout en permettant aux forces américaines de redéployer, à terme, leur système de

télécommunications hors du Maroc.

Partant du principe que la meilleure défense reste l’attaque, Hassan II, quoique très affaibli, se montre pugnace. À la fin de l’année 1972, le général Vernon Walters, qui vient d’être nommé numéro deux de la CIA et qui connaît bien le roi du Maroc, indique ainsi au président Nixon que le souverain souhaite envoyer un émissaire qui fera connaître au chef de l’exécutif américain les souhaits du monarque pour « améliorer » les relations bilatérales. Selon Walters, outre son insistance à se rendre à Washington en visite d’État, Hassan voudrait que « les Américains prennent clairement conscience que la détérioration des relations entre les deux pays isole le Maroc et ne lui laisse pas d’autre alternative que de se tourner vers les Français ». De plus, les États-Unis ayant été les « spectateurs consentants » de plusieurs tentatives visant à renverser la monarchie, c’est à eux de prendre des initiatives. Manifestement, le roi ne croit pas que les États-Unis n’aient pas été informés de la tentative de coup d’État du 16 août précédent.

Le général Walters suggère que le gouvernement américain prenne l’initiative d’envoyer un émissaire de haut rang qui proposerait de modifier le statut des bases américaines au Maroc. À l’occasion de cette visite serait également lancée une invitation au roi à se rendre en visite d’État, au cours de laquelle seraient notamment renégociés les programmes d’assistance.

Hassan II, qui ne recule décidément devant rien, espère aussi que l’ambassadeur Stuart Rockwell sera rapidement remplacé. Il va même jusqu’à laisser entendre que le diplomate pourrait avoir joué un rôle dans les récentes tentatives de coup d’État !

Pour l’analyste du Département d’État qui rapporte toutes ces informations, le roi et les dirigeants marocains « ne se sentent pas en sécurité et cherchent à être rassurés par les États-Unis. Objectivement, la relation bilatérale ne s’est pas détériorée, contrairement à la situation du roi. Le problème auquel nous devons faire face est que l’incertitude et l’insécurité qui règnent actuellement au Maroc sont largement la conséquence des politiques menées par Hassan, et il y a peu de chose que nous puissions faire pour l’aider à remonter la pente (…). Le roi a clairement laissé entendre que nous étions impliqués d’une façon ou d’une autre dans les récents coups d’État, ce qui n’est pas vrai, et il menace de se tourner vers la France si nous ne prenons pas d’initiatives pour améliorer les relations entre nos deux pays. Nous n’avons aucune raison d’être malheureux à l’idée qu’il puisse se tourner vers la France, pas plus que nous ne sommes en mesure de dissiper ses soupçons quant à notre implication dans les coups d’État. En

revanche, nous pouvons et devons poursuivre le dialogue relatif à nos intérêts mutuels et, en particulier, à la révision des conditions de notre présence militaire, comme le souhaite le roi. C'est au Département d'État de se charger de cette tâche, plutôt qu'au président, et Robert Murphy devrait se rendre prochainement au Maroc. Nous serons peut-être amenés à discuter du désir du roi Hassan de rencontrer le président, mais il n'y a nul besoin de le faire maintenant, pas plus que de répondre agressivement aux commentaires acerbes du souverain, quelle que soit la façon dont il nous les transmettra ».

Les responsables de la diplomatie américaine ont donc bien conscience d'avoir affaire à un monarque aux abois, d'autant plus combatif et revendicatif qu'il n'est pas en position de force. Mais les États-Unis pensent toujours avoir besoin de leurs installations de communication dans le royaume, et entendent préserver un minimum de relations avec le royaume. Ils optent donc finalement pour un « désengagement sélectif », préconisé quelques jours plus tard par un groupe de hauts responsables américains parmi lesquels figurent Henry Kissinger et le général Vernon Walters.

L'humour de « Dear Henry »

Pour la petite histoire, on remarque, dans les minutes de cette discussion, que Henry Kissinger ne manque pas d'humour. Il demande d'abord à Vernon Walters de lui « présenter le Maroc » :

« *Walters* : Le roi Hassan est encore le centre de l'autorité !

– *Kissinger* : Oh ! je sais ce qu'il ressent…

– *Walters* : Je connais un peu le roi et permettez-moi de vous dire que c'est un individu résistant, qu'il a du ressort. Quoi que vous fassiez, ne le sous-estimez pas !

– *Kissinger* : Vous disiez qu'il gouverne avec le soutien de l'armée, puis vous avez dit qu'il s'est débarrassé des principaux officiers. Comment peut-il faire cela ?

– *Walters* : Son soutien repose sur la loyauté qu'on lui témoigne en tant que roi. C'est la loyauté à l'institution monarchique. En dehors de ça, il n'y a pas beaucoup d'alternatives.

– *Kissinger* : Alors, pourquoi le soutiendraient-ils davantage ?

– *Walters* : Parce qu'il ne les a pas rassurés. Ils ne savent pas ce qu'il compte faire prochainement.

– *Kissinger* : N'est-ce pas le tour de la marine, maintenant ? L'armée de terre et l'armée de l'air ont déjà tenté un coup contre lui…

– *Walters* : Non, la marine est une petite force, en mer pour l'essentiel. Je suis sans doute un peu négatif, mais le roi est la seule force significative dans le pays. Il représente la seule force appuyée sur une tradition, et c'est important, au Maroc. Le soutien populaire aux militaires n'est pas très important. Je ne voudrais pas qu'on sous-estime le roi. C'est un joueur qui a du flair [*shrewd operator*]. Il a échappé par deux fois à la mort. Je peux imaginer ce que pensent aujourd'hui la majorité des Marocains : "Est-ce que Dieu n'est pas en train de nous dire quelque chose ?"

– *Kissinger* : Bon, et alors, que devons-nous faire ?

– *Autre intervenant* : Nous devons le soutenir, mais pas trop, et ne pas trop nous identifier à lui. Ni soutenir les groupes d'opposition qui complotent contre lui.

– *Kissinger* : Pourquoi ? L'avons-nous déjà fait ?

– *Walters* : Non, mais il pense que nous ne lui avons pas dit certaines choses que nous avons pu connaître sur le complot fomenté contre lui51. »

La lecture attentive des archives déclassifiées du Département d'État sur le Maroc permet évidemment de mieux cerner la personnalité de Hassan II et, surtout, l'idée que le souverain marocain pouvait se faire de l'administration américaine. Malheureusement, beaucoup de documents jugés sans doute trop « sensibles » ne sont toujours pas accessibles et, parmi ceux qui sont consultables, un certain nombre de lignes ont été amputées.

Bien sûr, ces archives ne concernent que douze années de la vie du monarque, mais ce sont certainement les plus décisives puisque, à partir du milieu des années soixante-dix, et de la fameuse Marche verte, Hassan règnera dans un climat de moins en moins tendu. Tout en renforçant son trône sur le plan intérieur, il s'invite dans le conflit ô combien complexe qui oppose les Arabes aux Israéliens. Il est sans doute le premier chef d'État arabe à recevoir discrètement des personnalités israéliennes, et certains de ses proches se rendent à plusieurs reprises en Israël. Remis en selle par Pompidou, puis solidement appuyé par son « copain » Giscard, il bénéficie désormais en Europe d'une

image sinon flatteuse, du moins correcte.

Kissinger derrière la Marche verte ?

La diplomatie américaine a-t-elle joué un rôle dans la Marche verte ? Dans ses entretiens avec Éric Laurent, Hassan II s'attribue l'idée de cette Marche. Elle lui serait venue, on l'a vu, dans la nuit du 19 au 20 août 1975. Cependant, en décembre 2009, le quotidien italien *Repubblica* affirme que l'idée lui en a été suggérée par Henry Kissinger, alors secrétaire d'État. En effet, les États-Unis subissent à cette époque des revers un peu partout dans le monde : Saigon tombe le 30 avril 1975, le Portugal vire à gauche, le Mozambique également, et Franco, en fin de parcours, s'accroche au Sahara espagnol. Washington décide de lâcher l'Espagne, de conforter le régime de Hassan et, du même coup, les positions américaines dans ce coin d'Afrique. Kissinger évoque alors avec le souverain la marche du Sel lancée le 12 mars 1930 par Gandhi contre les Britanniques52.

Pour la petite histoire, il faut aussi signaler la version donnée en 1976 par Jacques Alain – un pseudonyme – dans *Le Roi*, travail de fiction élaboré par un excellent connaisseur du sérail marocain. Alain parle lui aussi de Kissinger et affirme que c'est un collaborateur de « Dear Henry » qui aurait soufflé à Hassan II l'idée d'une « marche pacifique, irrésistible », après avoir vu à la télévision un reportage sur une grande manifestation de Sud-Africains hostiles à l'apartheid53.

Chef de la diplomatie américaine en ce milieu des années soixante-dix, Kissinger est très sollicité par le Maroc. Directeur de la CIA, William Colby le prévient le 3 octobre 1975, dans un mémorandum, que « si l'armée espagnole reste au Sahara, un grave conflit pourrait éclater ». Colby lui fait part également des intentions de Hassan II, qui joue à « quitte ou double ». Le chef de la CIA n'exclut pas de périlleux développements à Rabat et préconise une médiation de l'administration américaine entre l'Espagne et le Maroc. La CIA est d'autant mieux informée que son numéro deux n'est autre que le général Vernon Walters, proche du souverain, qu'il connaît depuis plus de trente ans. Jeune officier américain, il a passé quelque temps au Maroc pendant la Seconde Guerre mondiale. Un jour, il a fait monter le jeune prince Hassan dans un tank américain. L'adolescent ne l'oubliera jamais.

En 1973, après l'assassinat par l'OLP de deux diplomates américains au Soudan, Walters reçoit l'ordre de signifier clairement à l'organisation de Yasser

Arafat que les États-Unis ne peuvent tolérer un tel comportement. Une rencontre avec des représentants de l'OLP est arrangée par Hassan dans un de ses palais.

Hormis Walters, à qui les faits ont donné raison, les responsables de la CIA ne sont pas plus enthousiastes envers Hassan que ceux du Département d'État. Ils ne sont pas loin de le prendre pour un aventurier. Colby rappelle qu'en août 1974 le roi avait déclaré qu'il était prêt à acquérir le Sahara espagnol « par la force, si nécessaire, avant la fin de l'année ». Dans sa lettre à Kissinger, le patron de la CIA estime que Hassan II « peut prendre une décision à tout instant » concernant le Sahara, même s'il a promis d'attendre le verdict de la Cour internationale sur les revendications marocaines et mauritaniennes. Selon Colby, Rabat craint d'abord que la décision de la Cour internationale ne soit pas favorable au Maroc, ensuite que le rapport d'une commission d'enquête de l'ONU ne favorise l'indépendance du territoire. « Jusqu'à ce jour, relève encore le document de la CIA, la majorité des Marocains ont approuvé la position de Hassan II sur le Sahara espagnol, mais si une action militaire échouait, un coup d'État pourrait bien menacer le roi. »

La CIA est également bien informée sur l'armement dont dispose alors le Maroc. Le royaume a posté 55 000 soldats dans le Sud, et le moral de ses troupes n'est pas au beau fixe, vu les conditions dans lesquelles elles vivent. De 12 à 15 000 hommes seulement peuvent s'appuyer sur une artillerie puissante, capable de contrer l'Espagne et l'Algérie. D'après le rapport, Hassan sous-estime le niveau d'une éventuelle riposte espagnole en cas de conflit. Colby pense toutefois qu'avant de se lancer dans une guerre, Madrid solliciterait d'abord l'aide de l'ONU et un appui des États-Unis. Soutien difficile à apporter, puisque les Marocains réagiraient avec virulence ! « Une position de stricte neutralité est probablement la chose la plus envisageable qu'accepterait Hassan II sans que les relations entre les deux pays [États-Unis et Maroc] en soient affectées », ajoute Colby.

Enfin, la CIA n'a aucun doute sur la position de l'Algérie, qui soutiendra le Front Polisario. Le document se termine ainsi : « Les forces de l'air algériennes, avec leurs 200 avions de combat, pourraient faire boire la tasse aux 40 avions de combat marocains, et jouer un rôle décisif pour aider les soldats de l'armée algérienne, qui sont aussi nombreux que les Marocains, mais mieux entraînés et équipés[54]. »

On connaît la suite de l'histoire : Hassan II, joueur subtil, manipulateur hors pair, va gagner brillamment son pari.

Kissinger très actif

De son côté, Jacob Mundy, universitaire américain, a apporté un éclairage intéressant et original sur le rôle joué par Henry Kissinger – encore lui – à cette époque. Voici un résumé de ce qu'il écrivit en 2006 dans *Le Monde diplomatique* à l'occasion du trentième anniversaire du début du conflit[55] :

« La plupart des observateurs, y compris ceux des Nations-Unies et de la CIA, étaient parvenus à la conclusion que la population du Sahara espagnol était favorable à l'indépendance. Le principe de l'autodétermination ayant été retenu, Hassan II avait pour stratégie d'intervenir avant que le vote n'ait lieu (…). Le 14 novembre 1975, cinq jours après que Hassan II eut rappelé les participants à la Marche verte, des représentants du Maroc, de la Mauritanie et de l'Espagne annoncent qu'ils sont parvenus à un accord aux termes duquel une administration tripartite sera installée jusqu'au départ des Espagnols, au début de 1976. L'autodétermination, ajoutent-ils, prendra place à travers une simple consultation de la *Jema'a*, qui rassemble les chefs tribaux sahraouis. Mais la *Jema'a* s'étant autodissoute en déclarant que le Polisario était son seul véritable représentant, cette consultation ne peut avoir lieu. Près de la moitié de la population du Sahara espagnol rejoint alors les camps du Polisario en Algérie, où elle se trouve toujours (…). Hassan II a sans doute commis deux erreurs à l'époque, la première étant de minimiser la capacité du Polisario à mener une véritable guérilla, la seconde de sous-estimer la réaction de Boumediene, furieux de voir que la carte de l'Afrique du Nord avait été redessinée sans lui. Le résultat est qu'à la fin des années soixante-dix le Maroc est presque entièrement bouté hors de l'ex-Sahara espagnol. C'est grâce à l'aide américaine, française et saoudienne que Hassan parvient à remonter la pente. En dehors de l'Égypte, aucun pays africain n'a reçu autant d'aide américaine que le Maroc. Ainsi, en 1988, lorsque l'ONU est de nouveau impliquée dans le conflit, la position de Rabat est nettement meilleure.

« Mais, au-delà de l'interprétation pour le moins arbitraire de l'arrêt de la Cour internationale de justice (CIJ) de La Haye et du comportement général du Maroc au Sahara occidental depuis trente ans, ce qui est intéressant aujourd'hui, c'est de comprendre pour quelles raisons les États-Unis ont pris parti pour Hassan contre l'avis des institutions internationales – ONU et CIJ –, et sans tenir compte des fortes réserves de leurs propres instances, à commencer par le Département d'État et la CIA. »

Les réactions de Washington, dit Mundy, sont allées « de la passivité à la

complicité (…). Selon une enquête parlementaire espagnole menée en 1978, Américains et Français ont fait pression sur Madrid pour que l'Espagne réponde favorablement aux demandes de Hassan. Directeur adjoint de la CIA à l'époque, Vernon Walters, ami de Hassan, a reconnu plus tard être intervenu à la demande du gouvernement américain. Le célèbre journaliste Bob Woodward a même qualifié Walters d'"officier traitant personnel de Hassan II à la CIA" ! (…) De son côté, Daniel Moynihan, représentant américain aux Nations-Unies durant la crise de 1975, compare, dans un passage souvent cité de ses mémoires, les situations du Timor oriental et du Sahara occidental. La Chine soutenait le Fretilin là-bas, et a perdu. Au Sahara, l'URSS soutenait l'Algérie, et son allié le Polisario et elle a également perdu. "Dans les deux cas, les États-Unis voulaient voir les choses évoluer comme ils l'entendaient, et ont tout fait pour qu'il en soit ainsi. Le Département d'État souhaitait que l'ONU se montre totalement inefficace dans toutes ses initiatives. C'est la tâche qui me fut confiée, et je l'ai accomplie avec succès", se félicite Moynihan (…).

« Ambassadeur à Alger à cette époque, Richard Parker écrira quelques années plus tard qu'il se peut que Hassan II ait cru avoir reçu le "feu vert" des États-Unis pour prendre le contrôle du Sahara espagnol lors d'une rencontre avec Henry Kissinger durant l'été 1975, "même si ce n'était pas là l'intention du secrétaire d'État". Citant "l'absence de soutien américain aux résolutions de l'ONU contre la Marche verte", Parker y voit une preuve annexe donnant crédit à l'allégation selon laquelle Washington soutenait Hassan. Richard Parker est néanmoins convaincu qu'"officiellement on ne saura jamais la vérité. À cette époque, tout était possible"… »

Mundy fait également état d'une très intéressante réunion regroupant le président Gerald Ford, le secrétaire d'État Kissinger et Brent Scowcroft, conseiller pour la Sécurité nationale, le 17 octobre 1975, vingt-quatre heures après que la CIJ eut rendu son arrêt :

« Kissinger déclare que "le Maroc menace de lancer une marche gigantesque sur le Sahara espagnol. La Cour internationale de justice a rendu un avis selon lequel le Maroc et la Mauritanie se partagent la souveraineté du territoire. Fondamentalement, c'est ce que voulait Hassan[56]". »

Pour Mundy, la formule de Kissinger n'est pas conforme à la réalité : « La Cour, écrit-il, a dit quelque chose de tout à fait opposé. La seule personne qui partage la lecture hautement partiale de l'arrêt de la CIJ par Kissinger est peut-être Hassan en personne.

« Le président Gerald Ford prend alors la parole pour s'inquiéter de la suite : "Que va-t-il vraisemblablement se passer ?

– L'Espagne, répond Kissinger, penche pour l'indépendance, ce que voudrait aussi l'Algérie." (…)

« Le 3 novembre, à l'avant-veille de la Marche verte, les trois hommes se retrouvent dans le Bureau ovale de la Maison Blanche. Kissinger pense que les États-Unis n'ont rien à gagner à s'impliquer directement : "C'est comme la Grèce et la Turquie, nous avons tout à perdre à prendre parti", dit-il. Kissinger suggère alors d'utiliser l'ONU. Gerald Ford acquiesce : "Je pense que l'ONU devrait s'investir davantage dans cette affaire. Bon sang ! Je ne vois pas pourquoi on ferait le boulot et on prendrait tous les coups…"

« De fait, sous la pression des États-Unis, Madrid ne fait rien pour embarrasser le Maroc. Le 9 novembre, Hassan donne l'ordre aux marcheurs de faire demi-tour. Le lendemain 10 novembre, Kissinger est à nouveau dans le Bureau ovale avec le président et Scowcroft : "Hassan s'est retiré du Sahara, fait-il remarquer, mais s'il ne l'obtient pas, il est fini. Nous devons nous en occuper à l'ONU, afin d'assurer un vote favorable." (…) Selon le procès-verbal de cette réunion, il n'y eut aucun commentaire de la part de Gerald Ford ou de Scowcroft. Mais, grâce aux mémoires de Moynihan, on connaît la suite. Le 11 novembre, nouvelle rencontre des trois hommes :

"*Le Président* : Comment se porte le Sahara espagnol ?

– *Kissinger* : Les choses se sont calmées, mais j'ai peur que Hassan ne soit renversé s'il n'obtient pas un succès. On espère un vote des Nations-Unies arrangé, mais si ça n'arrive pas…"

« Malheureusement pour Kissinger, l'ONU est incapable d'organiser un vote "arrangé" durant l'administration tripartite transitoire qui voit la moitié de la population indigène fuir le territoire avant le retrait espagnol. Le Polisario rejette la voie des urnes et tente de parvenir à l'autodétermination par les armes. »

L'Occident au cœur de la diplomatie hassanienne

Au cours du quart de siècle qui va suivre, les relations entre Washington et Rabat ne cesseront de se renforcer. « L'Occident, plus encore qu'il n'y paraît, occupe une place véritablement prépondérante dans les relations internationales

marocaines. Il est partout, englobe tout, et apparaît, selon le mot de Paul Valéry, comme “une machine puissante” qui “digère” tout dans le royaume du Soleil couchant », ainsi que l’écrit avec justesse Abdelkhaleq Berramdane57.

Relations souvent mystérieuses avec notamment ses deux meilleurs alliés, les États-Unis et la France. Le Maroc joue volontiers le rôle de supplétif, mais reste extrêmement discret, particulièrement lors d’expéditions au Congo, en 1960, 1978 et 1979, sous couvert de l’ONU, en compagnie des Européens et sous supervision logistique américaine.

L’assistance des États-Unis ou la coopération avec l’Amérique sont jugées presque aussi « honteuses » que les relations secrètes avec l’Afrique du Sud au temps de l’apartheid ou avec Israël, deux pays qui ont pourtant dispensé de précieux conseils ou vendu des armes à Rabat pour l’aider à combattre le Polisario.

Peu suspect d’hostilité envers le régime, *Maroc-Hebdo*, sous la plume d’Abdellatif Mansour, l’a rappelé avec franchise : les Marocains ont été aussi « actifs en Angola, durant les années soixante-dix et quatre-vingt, aux côtés du MPLA de Jonas Savimbi, contre l’UNITA d’Agostino Neto, et pour le compte des Américains. Ce sont là des équipées pas très glorieuses où l’on a joué les supplétifs. Pendant toute la période de la guerre froide, le Maroc s’est efforcé de faire la part des choses, parmi les non-alignés, tout en se situant clairement dans le camp occidental, donc américain. »

Pour Hassan II, la victoire de Ronald Reagan ne fait que renforcer sa proximité avec les États-Unis. Moulay Hicham, son neveu, s’en souvient fort bien : « C’est à cette époque que j’ai eu ma première grande discussion avec lui. Nous parlions de Carter, battu, et de Reagan : “Ah ! avec Reagan, m’a-t-il dit, on a enfin un vrai chef du monde libre, pas un clown naïf et idéaliste !” C’était la guerre froide. J’apprenais avec mon oncle, qui avait de bons rapports avec Reagan. Pas aussi intimes qu’avec le père Bush [George Herbert Bush], car moins sophistiqués, mais presque. Hassan II aimait bien le fait que Bush père soit issu d’une grande famille et, surtout, qu’il ait été le patron de la CIA [en 1975 et 1976]. Mon oncle appartenait à la grande école réaliste. »

Cette relation apaisée ne sera vraiment perturbée qu’à un seul moment : le 13 août 1984, quand Hassan, sans avoir prévenu personne, signe à Oujda, avec Mouammar al-Kadhafi, un accord d’unité. C’est la consternation dans le monde occidental ! Certes, la sécheresse persistante, la baisse des prix des phosphates et celle des recettes du tourisme, les prix élevés du pétrole, la réduction de l’aide

des pays du Golfe et, surtout, l'effort de guerre considérable au Sahara, en dépit de l'achèvement du « mur de sécurité[58] » de 1 200 kilomètres, ont contraint le roi à s'allier avec le diable.

L'accord n'en est pas moins qualifié d'« invraisemblable » par Richard Parker, ancien ambassadeur américain à Alger et à Rabat : « Jusqu'au milieu de 1984, écrit-il, l'Afrique du Nord paraissait vivre dans un état d'équilibre politique. La Tunisie et le Maroc, stables et modérés, contrebalançaient l'influence d'une Algérie stable mais plus radicale, tandis que la Libye, imprévisible et capricieuse, était isolée et n'aurait pu se lancer dans une aventure contre l'un d'entre eux sans rencontrer l'hostilité des trois autres (…). Et voilà que, brusquement, son isolement se termine et qu'elle se retrouve avec un allié impressionnant. (…) La Tunisie pourra-t-elle encore compter sur le soutien du Maroc si la Libye l'agresse ? L'Algérie ne doit-elle pas envisager la menace d'une opération combinée des deux pays contre elle[59] ? »

Pour le diplomate américain, divers précédents, comme la guerre des Sables en 1963 et certains agissements de Kadhafi en Tunisie et au Tchad, montrent que les pays d'Afrique du Nord sont tous prêts à recourir à la force quand leurs intérêts sont en jeu. Les Marocains ne vont-ils pas profiter de l'occasion pour s'attaquer aux sanctuaires du Polisario en Algérie ? Selon Parker, cet accord a « provoqué des réajustements politiques fondamentaux », et « les pays du Maghreb ainsi que les États-Unis ont dû revoir leurs certitudes ».

Interrogé en novembre 1985 par *Jeune Afrique*, Parker souligne que « le Maroc est un État conservateur, comme le sont les États-Unis. Tous deux poursuivent la défense de leurs intérêts dans la stabilité plutôt que dans le changement. Il y a donc une incompatibilité profonde entre Maroc et Libye, mais le Maroc reprendra le dessus ».

Effectivement, en juillet 1986, la rencontre à Ifrane de Hassan II avec Shimon Peres entraîne, un mois plus tard, la rupture de l'union Maroc-Libye, et rassure les États-Unis.

Ce sera la dernière période d'incompréhension entre les deux pays durant le règne de Hassan II. Après quoi, les États-Unis ont suivi avec sympathie les efforts du souverain marocain pour rapprocher Arabes et Israéliens.

Le sort réservé à la famille Oufkir et celui des bagnards de Tazmamart ont certes rappelé aux Américains qu'un « potentat oriental » sommeillait toujours chez leur fidèle allié. Mais les avantages retirés de cette relation les ont incités, malgré l'effarement de leur ambassadeur, à intervenir discrètement en faveur du

lieutenant Touil[60], à la demande de son épouse américaine. Ce faisant, et même s'ils n'ont pas exigé la fermeture de cette épouvantable geôle, ils ont sans doute contribué à sauver quelques vies[61].

Il serait injuste de reprocher aux États-Unis leur indulgence quand les Européens, et en particulier les Français, ont fait montre, encore beaucoup plus souvent qu'eux, d'une complaisance frisant la lâcheté.

Les quelques gros « dérapages » de Hassan en fin de carrière n'empêchent pas Bill Clinton, qui a joué au golf aux États-Unis avec le souverain, de manifester sympathie et intérêt pour le royaume et son chef. Martin Indyk, ancien assistant du secrétaire d'État, en charge du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, souligne ainsi : « Bill et Hillary Clinton avaient un faible pour le Maroc. Ils avaient une vision romantique de ce pays. En 1994, Clinton était en déplacement au Proche-Orient. Il a visité plusieurs pays de la région. Hassan II a envoyé un message disant qu'il aimerait le recevoir sur le chemin du retour. Le président a beaucoup apprécié l'idée. Il voulait voir le coucher du soleil à Marrakech : "Churchill l'a fait, et moi aussi je veux le faire !" insistait-il. Mais les services secrets s'y sont opposés. Ils n'ont pas été informés suffisamment à l'avance pour aller au Maroc préparer, sur le plan de la sécurité, la visite du président. Hillary et sa fille Chelsea se rendront ultérieurement au Maroc, mais pas Bill Clinton. C'est la raison pour laquelle il a décidé plus tard d'assister aux funérailles du roi. »

Indyk a également apporté quelques précisions intéressantes sur l'état d'esprit de Hassan II dans les dernières années de sa vie : « Il avait un fort penchant pour l'Amérique, une grande sympathie pour les États-Unis, et montrait toujours de l'empressement à œuvrer à l'instauration de la paix entre Arabes et Israéliens. Mais il était très angoissé par la question du Sahara, à la fin de sa vie, ce que je ne comprenais pas. Le Polisario était épuisé et hors d'état de nuire, le Maroc contrôlait la situation sur le terrain… Pourtant, Hassan II revenait toujours à la charge sur cette question. Il nous a envoyé à Washington des émissaires (…) qui insistaient, insistaient sur le Sahara. Nous leur avons dit : "Le Maroc est un pays ami, et nous n'allons quand même pas susciter une dispute à propos du Sahara." Le roi ne cessait de s'angoisser au sujet du Sahara… »

Selon Indyk, les autorités marocaines n'étaient pas certaines de l'emporter au cas où un référendum serait organisé sous contrôle international. « Le Maroc, dit-il, s'était embourbé dans cette affaire de référendum, et il n'était pas sûr d'avoir le soutien du Conseil de sécurité… De plus, James Baker, représentant du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara, était un homme sérieux et

déterminé. Pour lui, il fallait que ce référendum finisse par avoir lieu. Il était clair que le jeu et les atermoiements du Maroc ne pouvaient s'éterniser. En tout cas, ils ne satisfaisaient pas Baker. »

Indyk explique qu'Edward Gabriel, à l'époque ambassadeur américain à Rabat, l'a alors persuadé qu'il fallait, en collaboration avec les Français, convaincre le roi d'une alternative pour résoudre la question du Sahara :

« C'est à partir de ce moment que j'ai commencé à songer à l'autonomie ; c'était en 1998. Je me suis rendu à Marrakech à trois ou quatre reprises pour en discuter avec le roi. Je lui ai dit que ce qu'il faisait ne servait pas ses intérêts. Il était prêt à accepter ma suggestion, parce que Baker était décidé à aller de l'avant. Et Baker n'était pas homme à se laisser faire (…). On a convaincu Baker de cette idée d'autonomie.

« Pour en revenir au roi, je dois préciser que Hassan II craignait que l'idée d'autonomie ne fût à l'origine d'un conflit politique interne. Un jour, alors que j'étais avec lui, il a appelé Youssoufi, ses deux fils, Driss Basri, et leur a dit en ma présence : "J'ai décidé de changer d'orientation à propos du Sahara et de proposer une troisième voie : l'autonomie." Il est mort peu après62. »

1- Voir *supra*, première partie, chap. 1, pp. 32-33.

2- Note du 3 novembre 1970 du Bureau de renseignement et de recherche du Département d'État.

3- Les documents consultables, légèrement amputés de temps à autre (« *x lines of source text not declassified* », peut-on lire), le sont, sauf exceptions, jusqu'en 1973.

4- Foreign Relations of USA, 1961-1963, vol. XXI, *Africa*, Document 108, Washington, February 17, 1961.

5- Memorandum From Acting Secretary of State Bowles to President Kennedy Washington, March 28, 1961.

6- Télégramme du Département d'État du 14 avril 1961.

7- Ce ne fut pas le cas, bien au contraire. Voir *supra*, p. 325 dans le chapitre Hassan II et la France.

8- Note du Département d'État du 27 février 1961.

9- Note du Département d'État du 26 mai 1961.

10- Note au président Kennedy du 6 octobre 1961.

11- Lequel sera nommé officiellement ministre des Affaires étrangères, le 21 décembre 1961, pour expliquer la politique extérieure marocaine.

12- Note de Dean Rusk du 5 décembre 1961.

13- Mahjoubi Ahardane.

14- Note de George Ball au président Kennedy du 15 mars 1962.

15- Mémorandum de Robert W. Komer, du NSC, au président Kennedy, en date du 4 avril 1962.

16- Télégramme de l'ambassadeur Bonsal en date du 9 avril 1962.

17- Référendum qui eut lieu en juillet 1962 aux termes des accords d'Évian.

18- Voir *supra*, deuxième partie, chap. 2, pp. 373 et sq.

19- Document 157, Editorial Note, non daté, fin 1963.

20- Télégramme n° 1123 de l'ambassadeur Ferguson en date du 21 février 1964, Archives du Département d'État.

21- Télégramme du 18 janvier 1965.

22- Les archives déclassifiées du Département d'État n'en parlent pas.

23- Télégramme de Dean Rusk du 12 juin 1965.

24- Note du 25 janvier 1966.

25- Note du 19 juillet 1966.

26- Message de Lyndon Johnson à Hassan II, daté du 12 août 1966.

27- Il cite l'exemple de l'augmentation de la production alimentaire qui ne suit pas celle de la population.

28- Télégramme signé de Dean Rusk en date du 1er mars 1968.

29- Télégramme daté du 17 février 1969.

30- Mémorandum de Henry Kissinger au président Nixon daté du 7 octobre 1969.

31- Télégramme de William Rogers daté du 10 février 1970.

32- Ici, un passage non déclassifié.

33- Télégramme de Harold Saunders à Henry Kissinger du 8 juin 1970.

34- Référendum sur des révisions constitutionnelles le 24 juillet, et élections législatives les 21 et 28 août.

35- La menace a porté, puisque le *oui* a recueilli 98,7 % des suffrages exprimés avec une participation électorale de 93,1 % des inscrits.

36- Préparé par le Bureau de renseignement et de recherche du Département d'État, le 14 juillet 1970.

37- Bureau de renseignement et de recherche du Département d'État, 3 novembre 1970.

38- Télégramme de Harold Saunders en date du 30 novembre 1970.

39- Note du Département d'État du 27 mars 1971.

40- Selon le Département d'État, la véritable raison du report de la visite royale est un scandale de corruption impliquant plusieurs ministres.

41- Note du 15 juillet 1971.

42- Télégramme de Stuart Rockwell daté du 23 juillet 1971.

43- *Ibid*.

44- Télégramme daté du 19 août 1971.

45- *The Persian Sphinx : Amir Abbas Hoveyda and the Riddle of the Iranian Revolution*, Mage, 2009. Dans ce livre, l'auteur prétend que les deux attentats fomentés contre Hassan avaient beaucoup angoissé le chah, qui était convaincu que les Américains étaient impliqués. Alam, ministre de la Cour, lui avait dit : « Le fait que Stuart Rockwell, "ce fils de chienne", ait été en poste à Rabat lors des tentatives de coup d'État confirmait clairement la conspiration américaine. »

46- Le 25 novembre 2000, *Le Journal hebdomadaire* publie une lettre manuscrite du *fqih* Basri envoyée en 1974 à Abderrahmane Youssoufi, dans laquelle il apparaît que la gauche marocaine était prête à s'allier avec Oufkir pour renverser Hassan II. Voir également, *supra*, le chapitre Hassan II et la France, p. 344.

47- Hassan II a choisi un Français, Raymond Sasia, pour assurer, après Shkirat, sa sécurité et celle de la famille royale. Voir le chap. Hassan II et la France.

48- Note d'évaluation de la situation au Maroc datée du 14 septembre 1972.

49- Mémorandum de conversation signé William Rogers, daté du 12 octobre 1972.

50- NSSM 160 (National Security Study Memorandum).

51- Ici, passage non déclassifié.

52- Après un parcours à pied de 300 kilomètres, l'apôtre de la non-violence arrive le 6 avril au bord de l'océan Indien, s'avance dans l'eau et recueille dans ses mains un peu de… sel. Par ce geste symbolique, Gandhi encourage ses compatriotes à violer le monopole d'État sur la distribution du sel, monopole qui oblige tous les consommateurs indiens, y compris les plus pauvres, à payer un impôt sur le sel, et leur interdit d'en récolter eux-mêmes. Sur la plage, des dizaines de milliers de personnes imitent le Mahatma et remplissent des récipients d'eau salée. L'exemple se répand dans tout le pays. Cédant aux injonctions de Gandhi, qui passe neuf mois en prison, les Britanniques libèrent les personnes arrêtées et accordent aux Indiens le droit de collecter eux-mêmes le sel.

53- Olivier Orban, l'éditeur, nous a dit que Jacques Alain était décédé, mais n'a pas voulu nous livrer sa véritable identité. *Le Roi* est devenu introuvable, et deux universitaires marocains nous ont affirmé que le tirage fut rapidement « éclusé » par les services marocains, à la demande du Palais, en raison d'un contenu peu flatteur pour le monarque.

54- Ces informations sont tirées d'un article du *Journal hebdomadaire* de novembre 2009, qui a été le premier à rendre public ce document intitulé « Les plans du Maroc pour envahir le Sahara espagnol ». Daté du 3 octobre 1975, celui-ci a été « déclassifié » le 14 novembre 2000 par l'administration américaine. Il précède de treize jours le discours de Hassan II annonçant un projet de marche pacifique destinée à annexer le Sahara alors occupé par l'Espagne.

55- *Thirty years of conflict. How the US and Morocco seized the Spanish Sahara.*

56- Le 16 octobre 1975, la Cour internationale de justice rend son avis : elle reconnaît que le territoire du Sahara occidental n'était pas *terra nullius* avant la colonisation par l'Espagne, et qu'il avait des liens juridiques d'allégeance avec le Maroc et l'ensemble mauritanien. Cependant, elle ne constate aucun lien de souveraineté territoriale. Elle conclut que ces liens ne sont pas de nature à entraver « l'application du principe d'autodétermination grâce à l'expression libre et authentique de la volonté des populations du territoire ».

57- *Le Maroc et l'Occident : 1800-1974*, Karthala, Paris, 1976.

58- D’août 1980 à juillet 1982, le Maroc a érigé une « ceinture de sécurité » de 2 700 km de long pour empêcher le Polisario de pénétrer au Sahara occidental.

59- « Appointment in Oujda », *Foreign Affairs*, été 1985.

60- Le lieutenant Touil a bénéficié, à partir de 1983, d’un régime spécial dont ont plus ou moins profité ses camarades.

61- Dans son best-seller, *Tazmamart, cellule 10,* Ahmed Marzouki, un des survivants, en parle très bien.

62- Martin Indyk, secrétaire d’État adjoint pour le Proche-Orient sous la présidence Clinton, est aujourd’hui vice-président en charge de la politique étrangère à la Brookings Institution.

Chapitre IV

Hassan II, les Juifs et Israël

Assistant du secrétaire d'État, en charge du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord sous la présidence de Bill Clinton, Martin Indyk est amené à rencontrer fréquemment Hassan II dans les dernières années de sa vie. Dans un entretien accordé dix ans après la mort du roi, l'ancien ministre américain livre une anecdote révélatrice :

« "Vous savez, monsieur Indyk, j'ai des sentiments particuliers envers les Juifs, car, bébé, on m'a séparé de ma mère biologique et, de ce fait, elle ne m'a pas donné l'affection maternelle nécessaire. Ma nounou juive m'a élevé et m'a donné cette affection, et c'est pourquoi je suis si attaché à la communauté juive." Voilà tout ce qu'il me dit. Étrange ! Cela faisait des années que je venais le voir comme représentant du président Clinton, de l'Amérique, et lui me voyait en tant que Juif ! Il me semblait qu'il avait confiance en moi comme il avait confiance en sa nounou. Il y avait une sorte de transfert d'affection. Il avait confiance en moi pour faire de mon mieux pour le Maroc[1]… »

Une nounou et des maîtresses juives

Recevant Shimon Peres le 18 mars 1981 dans son palais de Marrakech, Hassan lui avait tenu des propos similaires : « Je suis heureux de vous rencontrer. Je tiens à vous dire que j'ai un sentiment particulier pour les Juifs. Ma nourrice était juive et mon père m'a appris que cela portait malheur de faire mal aux Juifs. Dieu ne le permet pas[2]. »

Curieusement, ses hagiographes – Abdelwahab Benmansour, l'historiographe officiel, et Issa Babana el Alaoui – ne disent mot de cette « nounou ». Hassan II lui-même n'évoque dans ses mémoires que deux gouvernantes françaises. Il semble réserver cette « révélation » à des personnalités juives, qui n'en ont parlé que plusieurs années après sa mort.

Peu importent, du reste, les motifs de la discrétion du souverain disparu. Son

existence était très compartimentée, et les confidences qu'il pouvait faire étaient souvent soigneusement calculées. Ce qui, en revanche, ne fait aucun doute, c'est que la communauté juive marocaine et, plus généralement, le monde juif ont beaucoup compté dans la vie de Hassan II. Il le confirme d'ailleurs en février 1994 dans un entretien accordé à la revue *Middle East Insight*[3] :

« J'ai grandi, avant même de m'être imprégné de ma religion et d'avoir appris l'histoire de mon pays, dans un environnement où les Marocains de confession juive fréquentaient quotidiennement le Palais. C'étaient des diplomates, des érudits, des médecins, des infirmiers, des marchands, etc. Le lien entre le Palais et l'extérieur était assuré par des Marocains juifs. J'ai grandi dans cet environnement. Je me suis habitué depuis mon enfance à voir musulmans et juifs assis ensemble et traitant ensemble (…). Ils étaient parmi nous et partageaient notre vie quotidienne, notre vie familiale. »

Avant d'entrer dans le vif du sujet, évoquons ce qu'il y eut de plus anecdotique dans la relation de Hassan avec la communauté juive : ses maîtresses. De la fin des années quarante jusqu'à l'exil en 1953, Hassan mène une vie de fêtard qui n'échappe ni à l'administration du Protectorat ni à ses compatriotes.

« Collabo » notoire des Français qui en ont fait un des *khalifas* – responsables de l'administration – de Casablanca après la Seconde Guerre mondiale, Moulay Hafid Alaoui, personnage brutal et sans scrupule, joue les « rabatteurs » pour le prince, selon un témoin de l'époque. Du fait de ses fonctions, il n'éprouve aucune difficulté à convaincre des jeunes femmes de la communauté juive de se joindre aux nombreuses fêtes organisées par la jeunesse dorée de la grande ville. L'héritier du trône apprécie particulièrement leur compagnie. Pour « services rendus », Hassan saura « renvoyer l'ascenseur » en récupérant dans son équipe un Moulay Hafid que Mohammed V venait de destituer de ses fonctions de gouverneur de Marrakech sous la pression de Mehdi Ben Barka[4].

De retour d'exil, l'héritier du trône n'a rien perdu de son attirance pour les jeunes femmes juives : « Nul n'ignorait sa liaison suivie pendant des années avec une artiste juive connue, interrompue du jour au lendemain à la mort de Mohammed V », écrit Agnès Bensimon[5].

En 2005, le quotidien israélien *Yediot Aharonot*, qui ne passe pas pour un journal à scandales, évoque le cas d'une Israélienne de cinquante-trois ans, Hedva Selaa, ancienne soldate de Tsahal, réceptionniste dans un hôtel à Eilat, qui prétend être la fille naturelle de Hassan II. Sous le titre « Le roi et moi », Hedva

– Selaa est le nom de son mari – pose avec une photo du souverain disparu, le cliché étant supposé mettre en évidence leur ressemblance. L'article de *Yediot* raconte l'idylle qu'aurait connue Anita Benzaquen, la mère de Hedva, en 1952, avec Moulay Hassan, alors âgé de vingt-trois ans. Deux enfants seraient nés des amours illégitimes du prince et d'Anita, nièce de Léon Benzaquen, figure de la communauté juive marocaine et futur ministre des PTT. Si Jacky, l'aîné, refuse toujours de parler à la presse, Hedva, la cadette, a décidé de « tout révéler », huit ans après le décès de sa mère Anita en 1997. Une mère que Hedva n'hésite pas à qualifier de femme frivole, multipliant les aventures. À *Yediot*, Hedva déclare qu'« un test ADN n'est pas envisageable », et regrette que son frère ait brûlé toutes les archives de leur mère après sa mort.

Même si son récit s'appuie sur des recoupements familiaux troublants, Hedva n'a aucune preuve tangible à avancer. Ne réclamant rien, elle affirme que son seul désir est de « rencontrer son demi-frère, le roi Mohammed VI ». Un responsable marocain contacté se borne à répondre à *Yediot*, après vingt-quatre heures de réflexion, que « le Maroc ne donnera aucune réponse officielle à ce récit[6] ».

Les enjeux

Pour le jeune État d'Israël, les quelque 230 000 Juifs marocains encore présents sur place au moment de l'indépendance du royaume – la France coloniale en a déjà laissé partir plus de 100 000, depuis la création de l'État juif en 1948 jusqu'en 1956 – constituent un enjeu considérable. Du côté de Tel-Aviv, les Juifs d'Afrique du Nord, après l'extermination de tant de Juifs européens et l'établissement de régimes communistes fermés, deviennent même une priorité. Pour les organisations sionistes, il est impératif de peupler le plus rapidement possible un État qui comptait à peine un million de Juifs au début des années cinquante. « C'est pour cette raison, écrit l'historien israélien Yigal Bin-Nun, que plusieurs organismes juifs internationaux, ainsi que diverses institutions israéliennes, s'acharnèrent à faire évacuer coûte que coûte les Juifs du Maroc. »

Afin de convaincre les dirigeants marocains de laisser partir les Juifs, les Israéliens envoient au Maroc des dizaines d'émissaires et alertent plus ou moins discrètement l'opinion publique mondiale sur le sort de la communauté juive, privée de passeports pour l'étranger. Considéré aussi bien par les organisations juives internationales que par le judaïsme local comme un droit fondamental, le

droit à la liberté de circulation est fermement revendiqué.

D'autres arguments plus ou moins convaincants sont également avancés par les émissaires juifs. On attire ainsi l'attention des autorités marocaines sur le fait que, sur les quelque 160 000 Juifs encore présents au Maroc en 1960, 60 000 « ne subviennent à leurs besoins que grâce à l'aide humanitaire du Joint judéo-américain ». Ces mêmes émissaires font aussi miroiter aux responsables marocains les débouchés offerts par le départ des Juifs aux jeunes musulmans compétents. Enfin, évoquant les éventuelles réactions du monde arabe, ils rappellent – pour ne citer qu'eux – que l'Égypte et l'Irak, pourtant en guerre avec Israël, ont laissé sortir leurs Juifs.

Hassan et le judaïsme

Une nounou et des maîtresses juives ont peut-être contribué à donner à Hassan des dispositions pour écouter avec attention, avant et durant son long règne, le point de vue de ses nombreux interlocuteurs juifs, notamment israéliens, mais elles n'expliquent que très partiellement son implication dans les affaires de la communauté juive marocaine et, plus encore, dans le conflit israélo-arabe.

Outre les relations affectives qu'il a pu avoir, Hassan, avant même l'exil à Madagascar, a eu l'occasion de faire du commerce avec des amis juifs dont il a pu apprécier le dynamisme. Il sait aussi que les biens de la famille royale sont en partie gérés par des Juifs, marocains ou non, en qui son père et lui ont toute confiance.

Par ailleurs, juste après l'indépendance, les visites de dirigeants d'organisations juives internationales – Congrès juif mondial (CJM), Alliance israélite universelle (AIU), Agence juive, qui songent déjà à faire venir en Israël les Juifs marocains – lui ont fait prendre progressivement conscience du poids du judaïsme et d'Israël. Il pense agir au mieux pour le développement économique du Maroc en collaborant avec l'État hébreu, qui lui ouvrira, croit-il, les portes de l'Occident – ce dont il a tant besoin. Il s'illusionne là sans doute un peu, même si Tel-Aviv rendra bien des services au royaume. Comme le note l'historien Yigal Bin-Nun, à la fin des années cinquante, « l'État hébreu représentait pour nombre de politiciens, de manière exagérée, un miracle social, culturel et militaire qu'il était de bon ton d'admirer, tout comme aujourd'hui il est politiquement correct de l'accabler de tous les crimes ».

Hassan a d’autres raisons de s’intéresser au monde juif. Collaborateur de son père depuis l’adolescence, il a toujours manifesté un goût prononcé pour les relations internationales. À trente ans, son carnet d’adresses est extrêmement fourni. La création d’Israël et le drame des Palestiniens ont eu des répercussions considérables dans le monde arabe, dont le Maroc fait partie. La communauté juive, protégée par Mohammed V durant la Seconde Guerre mondiale, a eu à souffrir de cette situation, et les agissements des agents du Mossad ne contribuent pas à apaiser les tensions.

En bon héritier du trône, féru d’histoire – celle de la dynastie alaouite comme celle du monde –, Hassan s’intéresse depuis longtemps au conflit israélo-arabe. Dans *La Mémoire d’un roi*, il raconte qu’en 1958 ou 1959, au cours d’un dîner à Beyrouth avec des intellectuels libanais, il a eu le « malheur » de dire : « “Mais enfin, les Arabes ne sauront jamais régler ce problème ! Moi, si j’étais eux, je reconnaîtrais Israël et je l’intégrerais dans la Ligue arabe.” Mon Dieu, quel tollé ! J’ai ajouté : “Naturellement, car de toute façon c’est un État qui ne peut pas disparaître.” »

Du judaïsme et des Juifs, Hassan a une vision beaucoup plus moderne que son père. Mohammed V considère ses sujets juifs comme ses « protégés » ; les voir partir constitue donc pour lui un échec personnel. Pour sa part, Hassan s’inquiète de la réputation de son pays dans l’opinion publique mondiale. Il aimerait offrir l’image d’un Maroc moderne et ouvert au progrès. Mais, paradoxalement, avant même qu’il monte sur le trône, sa pratique du pouvoir, qui repose largement sur la tradition et l’absolutisme, lui aliène beaucoup de Marocains et inquiète ses interlocuteurs israéliens, qui mettront un certain temps avant de miser sur sa personne.

Comme beaucoup de Marocains, Hassan est également convaincu que le départ des Juifs, après celui des Français, risque de porter un rude coup à l’économie du royaume et au bon fonctionnement de la société. Dans le commerce, dans la santé publique, dans l’administration, les Juifs sont nombreux et influents. À maintes reprises, Hassan évoque avec les émissaires israéliens les conséquences économiques de leur départ. Habileté de sa part ?

La froide lucidité du prince

Sans doute, oui, dans une certaine mesure, si l’on en croit le rapport remis à Golda Meir par Alexandre Easterman, un des dirigeants du Congrès juif mondial

(CJM), frappé par la froide lucidité de l'héritier du trône lors d'une rencontre décisive en août 1960 : « Soyons réalistes, lui dit Hassan, l'expérience nous a appris que, dans le processus de développement de pays venant d'accéder à l'indépendance, la classe défavorisée de la population, désenchantée par les difficultés, s'attaque d'abord aux étrangers, ensuite elle s'en prend aux minorités religieuses. »

Pour Yigal Bin-Nun, les propos de Hassan sont « surprenants non seulement par leur perspicacité, mais aussi par leur troublante sincérité ». En dépit de multiples déclarations depuis l'indépendance appelant à l'intégration juive dans la société marocaine, le fils de Mohammed V, tournant en dérision les partisans de cette intégration, confesse qu'il n'y croit guère. À ses yeux, les Juifs marocains sont « inévitablement des candidats potentiels » à quitter le royaume et n'ont pas, « en tant que minorité religieuse, d'avenir dans la société marocaine après l'indépendance ».

Ainsi, tout en ressentant pour ses compatriotes juifs « beaucoup de sympathie, de bienveillance et d'estime », Hassan indique avec une brutale franchise qu'il n'a « aucune possibilité de défendre convenablement les Juifs », et qu'ils risquent de « devenir un fardeau plus qu'un avantage pour son pays ».

Cependant, si le prince héritier perçoit surtout les inconvénients que pourrait entraîner le maintien forcé d'une communauté juive montrée du doigt par la population musulmane et, de toute façon, bien décidée à partir, il comprend très vite, en revanche, les avantages qu'une collaboration avec Israël pourrait lui procurer.

Mais, si désireux soit-il de coopérer avec l'État juif, il ne peut pas faire abstraction du monde arabe. À Alexandre Easterman, il fait clairement comprendre que les pays arabes n'ont pas d'autre issue que d'en appeler à l'unité et à la solidarité islamiques, et que le Maroc ne peut en aucun cas renier ses « frères ». S'il optait publiquement pour une politique favorable à l'émigration juive, l'opposition n'hésiterait pas à l'attaquer en tant qu'ami d'Israël, rendant du même coup suspecte la monarchie marocaine.

En attendant, le prince multiplie les propos apaisants : « L'État d'Israël est un fait accompli, une réalité. Personne ne peut nier son existence. En outre, ce pays est loin de nous et n'a pas de contact direct avec le Maroc. Néanmoins, les pays arabes du Moyen-Orient sont nos frères, et nous ne pouvons pas les négliger. Je suis contraint d'œuvrer en conséquence. »

Comme son père, Hassan est obligé de prendre en compte le point de vue

d’une opposition très remontée contre l’« entité sioniste » et qui n’a pas renoncé à rogner les pouvoirs d’une monarchie parfois sévèrement critiquée. Allal el-Fassi, qui incarne l’aile traditionaliste de l’Istiqlal, très présente dans le royaume, exprime sans doute le mieux cette hostilité : « Nous savons pertinemment, écrit-il, que ces émigrants n’appartiennent pas aux couches défavorisées, mais plutôt à la classe moyenne, et qu’ils emportent avec eux l’argent perçu après la liquidation de leurs biens. Ce qui signifie qu’en fait nous fournissons à Israël des centaines de sionistes riches et bien portants pour la colonisation de territoires arabes et pour combattre nos frères musulmans (…). Il y a une limite à notre indulgence. Les droits qui sont octroyés à nos frères juifs les assujettissent à des devoirs de fidélité envers la patrie et ses habitants (…). La propagande sioniste trahit les Juifs et nous trahit aussi. Je m’adresse au ministre de l’Intérieur et l’adjure de gommer ce déshonneur qui porte atteinte à l’âme du Maroc, et qu’il ne pourvoie pas en passeports collectifs ceux qui convoitent l’émigration en Israël[7]. »

Premiers contacts

Pour les Israéliens, uniquement préoccupés par l’émigration vers l’État hébreu dans les meilleures conditions possible de la très importante communauté juive marocaine, il faut à tout prix conserver deux fers au feu : la monarchie, plutôt bien disposée à l’égard du judaïsme, et l’opposition de gauche, conduite par des personnalités prestigieuses comme Mehdi Ben Barka et Abderrahim Bouabid, dénuées de préjugés à l’égard des Juifs et qui pourraient, à terme, représenter une alternative si la monarchie ne parvenait pas à s’imposer. Les contacts répétés avec Ben Barka ne s’expliquent pas autrement. Tandis que l’écrivain André Chouraqui s’occupe de la gauche marocaine et surtout de son célèbre leader, d’autres émissaires israéliens prennent langue avec le Palais et, accessoirement, avec ses partisans. Petit à petit, la « carte » Ben Barka sera abandonnée tandis que Moulay Hassan – qui monte sur le trône en février 1961 – prendra de plus en plus d’importance.

Selon l’historien israélien Yigal Bin-Nun, qui a beaucoup travaillé sur l’émigration des Juifs marocains vers Israël – lui-même est d’origine marocaine – et, par voie de conséquence, sur les relations secrètes entre le royaume et l’État juif, deux personnalités seulement, parmi toutes celles qui ont été pressenties, ont « réussi à établir des liens d’amitié personnelle avec les dirigeants marocains » : Jo Golan, conseiller politique de Nahum Goldmann, et l’écrivain

juif algérien André Nathan Chouraqui, délégué principal de l'Alliance israélite universelle (AIU).

Chouraqui commence à se rendre au Maroc en 1949 pour contrôler les écoles de l'AIU. Sur instructions du ministère israélien des Affaires étrangères, il noue des contacts et parfois même se lie d'amitié avec un certain nombre de personnalités marocaines. En février 1959, affirme Bin-Nun, sa hiérarchie lui demande de convaincre le ministre des Finances, Abderrahim Bouabid, et le président de l'Assemblée consultative, Mehdi Ben Barka, de « désigner une personnalité marocaine pour effectuer un voyage non officiel en Israël ». Le 17 février, Chouraqui rencontre séparément Ben Barka et Bouabid. Le premier, selon Bin-Nun, s'intéresse particulièrement « aux réussites israéliennes dans le domaine de l'assistance économique et technique aux pays afro-asiatiques ». Ben Barka aurait également répondu favorablement à la proposition d'envoyer une délégation marocaine en Israël s'il n'y avait pas eu « les problèmes de politique interne qui tourmentaient le Maroc (…). Mais, à cause de ces problèmes, il ne pouvait se permettre de fournir de nouveaux arguments à ses adversaires politiques ».

Ben Barka, l'« ami des Juifs »

En attendant qu'une telle visite soit possible, Ben Barka, qu'on appelle *sa'eb lihud* (l'ami des Juifs), se déclare prêt à envoyer une délégation officielle de Juifs marocains, membres de l'Istiqlal, en visite en Israël, et qui, dès leur retour, feront un rapport sur leurs entretiens. Le mois de juillet est retenu, de même que le chef de la délégation : Marc Sabbah, fervent partisan de l'intégration des Juifs dans la société marocaine.

Abderrahim Bouabid, lui, se montre nettement moins « enthousiaste ». Il se borne à formuler l'espoir que ces voyages pourront un jour se réaliser…

André Chouraqui rencontre également le ministre de la Justice Ahmed Bahnini et l'ancien Premier ministre Si Bekkaï. Tous deux lui expriment leurs sympathies pour les Juifs.

Le 18 novembre 1959, Chouraqui est invité à Paris à l'hôtel Crillon par Abdellatif Benjelloun, ambassadeur du Maroc. Ben Barka assiste à cette réception. Il vient de rentrer d'Égypte et confie à l'émissaire d'Israël que Nasser est beaucoup plus « préoccupé par l'économie de son pays que par Israël ».

En janvier 1960, Chouraqui est à nouveau à Rabat, où Ben Barka, peu avant d'être obligé de quitter le Maroc pour raisons de sécurité, le reçoit à son domicile. Selon Bin-Nun, il esquisse devant son hôte « un brillant panorama de la situation politique au Maroc » et essaie de « justifier les intentions du gouvernement sur les problèmes des passeports et des relations postales[8] en se référant aux pressions de la Ligue arabe »…

Chouraqui s'entretient également avec Bouabid des difficultés des Juifs, et ce dernier lui promet d'en parler au roi dès son retour de l'étranger.

Pour ne pas donner l'impression qu'il favorise les politiciens de la gauche marocaine, Chouraqui décide d'équilibrer ses visites en s'entretenant avec des proches du Palais comme Si Bekkaï ou Mahjoubi Ahardane, chef du Mouvement populaire.

À la mi-janvier 1960, Ben Barka s'installe à Paris pour environ deux ans et demi, avant de revenir au Maroc à la veille des élections législatives du 16 mai 1962. C'est dans la capitale française qu'il multiplie, selon Bin-Nun, les rencontres avec des Israéliens. Entre mars et octobre 1960, « diplomates, émissaires et politiciens israéliens entretiennent de nombreux contacts confidentiels avec le leader de gauche, alors que, parallèlement, s'amorcent les premières approches avec son rival, le prince héritier ».

« La moindre erreur, souligne Bin-Nun, risquait de faire s'écrouler le réseau de contacts élaboré avec beaucoup d'incertitudes et de méfiances. Certains conseillaient un renforcement des rapports avec Ben Barka. D'autres préféraient miser plutôt sur Moulay Hassan. Néanmoins, tous les intéressés comprenaient qu'on ne pouvait commettre l'erreur de ne point prévoir une éventuelle prise de pouvoir au Maroc de la gauche marocaine dirigée par Ben Barka. »

Le ministère israélien des Affaires étrangères, qui se méfie des pratiques du Mossad et des risques qu'elles font courir au pays, ne voit pas d'un très bon œil les contacts avec Ben Barka. Selon Bin-Nun, « le gouvernement israélien n'était pas enthousiaste à l'idée de s'ingérer dans les problèmes internes d'un pays étranger. Cependant, ce qui le préoccupait par-dessus tout, c'étaient les pourparlers qu'entretenaient déjà leurs envoyés avec le prince héritier depuis le début de l'année. Leur but était d'arriver à un accord politique de grande envergure avec son père, Mohammed V, sur le départ des Juifs. D'après Hassan, le roi nourrissait envers les Juifs des dispositions bien plus favorables que n'importe quel groupe de politiciens [de la gauche] (…). En outre, les Israéliens étaient quelque peu gênés d'entretenir des contacts avec un exilé politique et ne

pouvaient pas prévoir les répercussions qu'auraient ces contacts au Maroc même. Ils craignaient aussi la réaction du gouvernement français à ces relations avec la gauche marocaine ».

Pour Bin-Nun, les réserves israéliennes de plus en plus fortes à l'égard de Ben Barka sont « liées aux pourparlers d'août 1960 entre Easterman et le prince héritier, pourparlers qui évoluaient lentement vers un accord global sur l'évacuation des Juifs du Maroc ». Le ministère israélien recommande même aux diplomates de l'ambassade de se comporter avec Chouraqui « avec une certaine dose de prudence ».

Dans une lettre à Walter Eitan, Mordechai Gazit, chef de cabinet de Golda Meir, émet lui aussi de vives réserves sur l'utilité d'entretenir des relations avec le leader de la gauche marocaine : « Ben Barka, dit-il, est un individu ambigu avec qui il nous serait incommode de traiter. Jusqu'à présent, il ne nous a procuré aucun bénéfice. D'autant plus que des contacts trop étroits avec lui risquent de nuire à d'autres contacts au Maroc. Prenons par exemple la récente visite de Bensalem Guessous en Israël : il s'agit d'un proche du prince héritier qui nous est au moins aussi indispensable que Ben Barka. Guessous s'est d'ailleurs exprimé de manière négative au sujet de Ben Barka. »

Toujours en 1960, lors d'un entretien entre Isser Harel, chef du Mossad, et Yaël Vered, diplomate à l'ambassade d'Israël à Paris, Harel se dit déçu par Ben Barka. À son avis, aucun avantage ne sera retiré des contacts avec lui. De plus, si Moulay Hassan en était informé, il refuserait de rencontrer le représentant du Mossad, ce qui risquerait de mettre en danger les Juifs du Maroc. De son côté, Vered croit pouvoir affirmer que si Ben Barka accédait un jour au pouvoir, il se révélerait plus exigeant envers les Juifs que le roi ou son fils.

Un autre historien israélien, Michael Laskier, laisse entendre que le Mossad, en révélant aux services secrets marocains le contenu de ses entretiens avec Ben Barka, peut avoir contribué à l'élimination de ce dernier. Si l'on en croit les historiens israéliens, Ben Barka, très remonté contre Hassan, escomptait en effet un soutien politique et une assistance financière, voire militaire, d'Israël pour parvenir au pouvoir. On peut imaginer la fureur de Hassan, littéralement obsédé, selon divers recoupements, par la figure envahissante de son ancien professeur de mathématiques qui lui faisait tant d'ombre[9]…

Famille et amis de Ben Barka choqués

Inutile de dire que certaines affirmations de Yigal Bin-Nun ont suscité de vives réactions de la part de la famille ou des amis de Ben Barka :

« S'appuyant sur des comptes rendus de personnes ayant rencontré mon père au titre de leurs relations antérieures au Maroc, mais agissant en fait (et clandestinement) pour le compte du gouvernement israélien, il [Bin-Nun] veut que le public en tire la conclusion que Mehdi Ben Barka aurait été un agent du Mossad », écrit Bachir, son fils aîné, qui ne voit dans ces révélations qu'une « grossière manipulation calomnieuse ».

Brahim Ouchelh, représentant de l'USFP en France, se montre lui aussi très critique, mais admet avec une ironie grinçante que tout ici n'est pas que mensonges. Il remercie d'abord Yigal Bin-Nun d'avoir « fourni des clarifications supplémentaires sur le rôle du Mossad dans la déportation (*sic*) d'une grande partie de la communauté juive marocaine en utilisant des méthodes peu avouables : la corruption et la mise en danger de la vie de personnes ayant, hélas, entraîné la mort de dizaines de candidats à l'exode ». Il le remercie également d'avoir mis en évidence « le rôle primordial qu'a joué le Mossad dans la constitution de l'appareil répressif dirigé par Oufkir, puis Dlimi, en formant ses cadres à diverses méthodes d'interrogatoire, d'écoute et autres techniques de répression ». En ce qui concerne les relations de Ben Barka et d'Israël, Ouchelh estime que Bin-Nun n'ayant pas « dévoilé ses sources », celles-ci sont « par conséquent invérifiables (…). Le fait d'affirmer que ces racontars émanent des services du Mossad, ajoute-t-il, ne peut que susciter une légitime prudence. Quant au fait d'affirmer que Ben Barka était "salarié du Mossad et du SDEC", cela ne peut que susciter, chez ceux qui connaissent l'homme, la géopolitique et l'histoire de l'époque, que des interrogations sur l'objectif poursuivi[10] ».

Quoi que l'on pense de la fiabilité des sources de Yigal Bin-Nun, il paraît en tout cas logique qu'Israël, qui n'aspire qu'à faire sortir les Juifs marocains de leur pays, ait cherché à la fois à conserver des rapports corrects avec la monarchie et à ménager l'avenir en maintenant des contacts plus ou moins suivis ou étroits avec la figure la plus emblématique de l'opposition marocaine.

Par ailleurs, preuve que la stabilité de la monarchie et l'image du roi et, plus encore, celle de son fils aîné, Hassan, posent problème à l'époque, Yigal Bin-Nun, sans autres précisions, écrit que depuis septembre 1959 les Israéliens ont été informés d'entretiens secrets et « pour le moins surprenants » de Ben Barka avec le prince Moulay Abdallah, frère du prince héritier. L'objet de ces pourparlers était d'envisager l'avenir du Maroc et celui du prince lui-même si la gauche venait à destituer le roi et accédait au pouvoir. Un an après, le roi

Mohammed V aurait sommé le prince Abdallah de ne pas se mêler de politique et de ne plus contacter aucune personnalité de cette mouvance.

Toujours selon le Mossad, le but recherché par Abdallah était de se proposer comme alternative en cas de soulèvement contre le roi et son héritier, et de prise du pouvoir par la gauche.

Hassan incontournable

Ben Barka intéressant davantage le Mossad que le ministère israélien des Affaires étrangères, qui s'en méfie, Israël se tourne tout naturellement vers celui que beaucoup considèrent déjà comme l'homme fort du Maroc, en raison du caractère indécis de son père, handicapé en outre par une santé fragile. Vice-président du Conseil dans le gouvernement que préside Mohammed V depuis le 27 mai 1960, Hassan se mêle de tout, au grand dam de certains ministres comme celui de l'Intérieur, Si Bekkaï.

Les Israéliens n'ont cure de ces discordes, mais comprennent rapidement où se trouve le pouvoir. Depuis l'indépendance du Maroc, la plupart des Juifs qui ont quitté le royaume – une cinquantaine de milliers – l'ont fait clandestinement avec l'aide de la Misgeret, un réseau implanté par le Mossad au Maroc à partir de l'été 1955 pour protéger puis évacuer les Juifs vers Israël. Ses responsables étaient israéliens. Vu la multiplication des incidents et les pressions internationales exercées sur Rabat, Israël souhaite conclure un accord en bonne et due forme avec le royaume. Hassan sera son interlocuteur naturel.

Les Israéliens sont d'autant mieux disposés à son égard qu'il est à l'origine de la chute du cabinet Ibrahim, auquel les Juifs marocains reprochent d'avoir entériné la création de l'Union postale arabe et l'arrêt, du jour au lendemain, des relations postales avec Israël ; de 150 000 à 200 000 Juifs du Maroc se sont trouvés brutalement dans l'incapacité de correspondre avec plus de 100 000 Israéliens originaires de ce pays.

Robert Assaraf indique que le délégué du Congrès juif mondial, Alexandre Easterman, « au cours d'une de ses discrètes visites au Maroc (…), rappela aux autorités que, même entre pays belligérants, les relations postales n'étaient jamais totalement rompues, la Croix-Rouge internationale se chargeant généralement de son acheminement[11] ». Même si le Mossad peut assez rapidement organiser un service postal entre Israël et le Maroc, *via* la France, le

mal est fait et conforte les Juifs marocains dans leur volonté de partir. C’est dire combien la mise à l’écart du gouvernement d’Abdallah Ibrahim et son remplacement par un gouvernement dirigé par Mohammed V et son fils sont bien accueillis par la communauté.

Dès les premiers mois de 1959, les dirigeants des organisations juives internationales, qu’ils soient israéliens ou non, songent à approcher le prince héritier Hassan, leurs tentatives pour être reçus par Abdallah Ibrahim ou des membres de son gouvernement ayant échoué. Sur les conseils de personnalités de la communauté juive marocaine, ils estiment que la voie la plus efficace pour la résolution du problème de l’émigration est d’exercer une influence directe sur le roi par l’intermédiaire de son fils. Ces dirigeants, affirme sans détour Yigal Bin-Nun, connaissent « la sensibilité du prince héritier aux arguments financiers ». Reste cependant à trouver un intermédiaire qui puisse s’en entretenir avec Hassan lors de ses déplacements à l’étranger.

Aux yeux des Israéliens, le sujet est si important qu’une réunion regroupant de grosses pointures du Congrès juif mondial, de l’Agence juive, du ministère israélien des Affaires étrangères et du Mossad se tient à Paris le 17 juin 1959. Tous les participants sont persuadés que, pour sortir de l’impasse, une rencontre avec Mohammed V s’impose lors de son prochain séjour en Suisse. Parallèlement est proposée une rencontre avec Hassan, qui exerce « une influence considérable sur son père ». Mais il est évident pour tous qu’un contact de ce genre n’est envisageable que s’il repose sur « une base solide », c’est-à-dire sur une compensation financière. Apparemment bien informés sur le train de vie du prince et son goût de l’argent, les participants signalent que Hassan croule sous les dettes. Pourtant, une fois n’est pas coutume, ni le CJM ni les Israéliens ne parviennent à mettre sur pied de telles rencontres.

Tandis qu’Alexandre Easterman accumule les visites au Maroc pour faire pression sur les dirigeants du royaume, les réunions se multiplient en Israël pour réévaluer régulièrement la situation au Maroc. De plus en plus s’impose la solution diplomatique, au détriment des opérations d’évacuation clandestines, qui posent trop de problèmes.

En attendant de pouvoir concrétiser une rencontre avec Moulay Hassan, interlocuteur incontournable du côté marocain, de l’avis des principaux responsables israéliens et juifs, le Mossad, avec son réalisme habituel, songe à mettre à profit les soucis financiers de Mohammed V dont il a eu connaissance. Selon ses informations, le roi fait sortir de l’argent du Maroc, car il a des difficultés à « assumer ses engagements financiers » en tant qu’associé dans

plusieurs entreprises en Suisse et en Italie. Fin 1959, début 1960, Éphraïm Ronel, chef de la Misgeret, fait remarquer à sa hiérarchie que la famille royale marocaine a besoin de déposer des fonds hors du royaume pour le cas où la monarchie serait renversée ; il suggère alors d'envoyer un médiateur auprès du prince héritier[12]. Les Israéliens proposent finalement qu'Eran Laor, trésorier de l'Agence juive en Europe, s'adresse, en tant que représentant d'Israël, à l'avocat André Weil qui s'occupe des affaires financières du roi. Le *deal* est simple : on aide financièrement le monarque et, en échange, il modifie les conditions de départ des Juifs marocains d'une manière qui leur soit favorable.

Alexandre Easterman chez Moulay Hassan

Entre-temps, au mois d'avril 1960, Hassan a envoyé en Israël un de ses fidèles, Bensalem Guessous, futur ministre des Travaux publics avant de devenir « patron des patrons ». Il s'agit, pour lui, de sonder les Israéliens sur leurs intentions concernant l'avenir de la communauté juive marocaine. Cette visite[13] n'est certainement pas étrangère au fait qu'Alexandre Easterman, sur instructions du ministère israélien des Affaires étrangères, en vienne finalement à rencontrer Moulay Hassan.

La rencontre a lieu le 1er août 1960 près de Rabat, chez un ami du prince. Hassan a posé comme condition préalable une discrétion absolue. Dès le départ, il souligne que « si cela ne tenait qu'à lui, Israël entrerait dans la Ligue arabe », ainsi qu'il l'avait déjà dit, on l'a vu, à des intellectuels libanais. Quatre sujets, selon Yigal Bin-Nun, figurent au menu : la méfiance du prince envers certains dirigeants juifs proches de la gauche, les problèmes économiques et politiques du Maroc, le conflit israélo-arabe, le droit des Juifs à la libre circulation.

Curieusement, Hassan se félicite d'abord du « renouveau religieux » chez les Juifs marocains. Cette observation, contraire à la réalité de l'époque, témoigne plutôt de l'inquiétude de la monarchie de voir de nombreux jeunes intellectuels juifs adhérer aux idées de gauche et d'extrême gauche. « Le prince, note Bin-Nun, craignait que ce courant gauchiste n'entraînât les jeunes Juifs laïques, ce qui eût grossi la menace contre le pouvoir de la dynastie alaouite : “Nous n'acceptons pas que de jeunes Juifs soient impliqués dans une action communiste. Le communisme est le plus grand péril contre nous. Comment un Juif peut-il être communiste ou avoir des affinités avec le communisme ?”»

Là encore, volontairement ou non, Hassan en rajoute, l'immense majorité de

la communauté soutenant le Palais. Le prince n'a que quelques noms en tête, comme celui de Meyer Toledano, l'homme de confiance de Ben Barka. Selon Easterman, Hassan se montre « venimeux » à son endroit : « C'est un opportuniste, c'est un homme sans Dieu, un homme dépourvu de religion, dépourvu de croyance, dépourvu d'honneur, il me répugne et je le dédaigne. » À cette occasion, le prince avoue que des dirigeants juifs membres de conseils de la communauté ont été déchus de leurs fonctions à cause de leurs sympathies pour la gauche.

Hassan n'hésite pas non plus à critiquer durement l'ancien ministre Léon Benzaquen, qu'il décrit comme « un individu dépourvu d'initiative et de force morale ».

De cet entretien, dont il remet un rapport à Golda Meir le 6 septembre, Easterman retient que Hassan redoute de voir les Juifs marocains quitter en masse le royaume si les portes de l'émigration leur sont ouvertes. Un grave problème économique se poserait dans la foulée.

Une nouvelle fois, l'héritier du trône répète à Easterman que si cela ne dépendait que du Maroc, il aurait proposé l'adhésion d'Israël à la Ligue arabe – vision politique « bien peu conventionnelle » pour l'époque, selon ses interlocuteurs juifs !

Toujours soucieux de son image, Moulay Hassan demande à Easterman d'intervenir auprès des organisations juives américaines pour qu'elles évitent de manifester contre lui lors de son prochain déplacement à New York en tant que chef de la délégation marocaine aux Nations-Unies.

À la suite de cet entretien, au cours duquel il donne des assurances quant à l'octroi de passeports aux Juifs, Hassan désigne l'homme d'affaires Sam Benazeraf, membre du PDI[14], pour coordonner les prochaines rencontres.

Néanmoins, dans le rapport qu'il fait parvenir à Golda Meir quelques semaines plus tard, Easterman ne se montre pas vraiment optimiste. Nous sommes en 1960 : la situation économique est mauvaise, le climat politique délétère. Le moins qu'on puisse dire est que la famille royale peine à s'imposer. Seule consolation : l'accueil chaleureux du prince…

Hassan, qui sait qu'Easterman porte la double casquette Congrès juif mondial/ministère israélien des Affaires étrangères, ne se fait pas trop d'illusions non plus sur la capacité ou la volonté d'Israël de l'aider à se rapprocher de l'Occident. Ainsi, il lui déclare ironiquement : « Vous prétendez que vous êtes

prêts à m'aider, mais je suis assez lucide pour savoir que vous ne pouvez pas le faire. Vous pouvez m'aider aussi longtemps que je n'ai pas besoin de vous. Mais quand je voudrai quelque chose de précis, vous ne pourrez pas me l'accorder. Voici un exemple : si je sollicite un soutien dans mes relations avec la France, Israël répondra : “Ça, non !”, et vous ne ferez rien. »

Quels que soient les arrière-pensées et les doutes des uns et des autres, la rencontre a indéniablement des effets positifs pour la communauté juive marocaine : le nombre de passeports délivrés s'accroît considérablement ; et les autorités et la police se montrent plus indulgentes.

Pour la diplomatie israélienne, il faut profiter de cette embellie et œuvrer à la conclusion d'un accord global sur l'émigration des Juifs marocains, par le biais notamment d'une transaction financière avec Hassan. Un tel accord comblerait par ailleurs les vœux du président du Congrès juif mondial, Nahum Goldmann, opposé à l'émigration clandestine.

Les petits « cadeaux » d'Israël

Au début de l'automne 1960, le ministère israélien des Affaires étrangères recrute Marcel Franco, important homme d'affaires juif d'origine turque qui commerce avec le Maroc. Franco est chargé de prendre contact avec Hassan à New York pendant que se tient l'Assemblée générale de l'ONU. Lors de leur rencontre, Franco fait savoir au prince qu'en échange d'une « politique souple » à l'égard des Juifs marocains, Israël et la communauté juive américaine « pourraient user de leur influence pour assurer de substantiels investissements américains au Maroc[15] ».

L'attitude positive de Hassan vis-à-vis d'Israël s'explique aussi par un autre petit « cadeau » offert par les agents du Mossad à leurs homologues marocains à la fin de 1959. En décembre de cette année-là, les autorités marocaines arrêtent plusieurs membres de l'UNFP, les accusant d'avoir contacté des officiers subalternes en vue d'assassiner le prince héritier. Selon Michael Laskier, le Mossad, qui a infiltré l'UNFP, a informé les responsables marocains.

Un homme, Isser Harel, chef du Mossad, refuse cependant de se laisser gagner par l'euphorie générale et n'accorde qu'un crédit limité aux propos encourageants de Hassan. Harel ne manque pas une occasion de faire planer le doute sur les intentions des dirigeants marocains, et entend en conséquence

poursuivre les opérations d'évacuation clandestine. En septembre 1960, le Mossad acquiert ainsi le bateau *Pisces*, qui commence à évacuer clandestinement des Juifs marocains.

Outre les risques qu'elles font peser sur les candidats à l'émigration vers Israël, les provocations du Mossad réveillent l'hostilité de nombreux Marocains à l'encontre de leurs compatriotes juifs. Elles mettent aussi dans l'embarras le gouvernement marocain et son vice-président, le prince Hassan. C'est sans doute le but recherché par Harel, puisqu'une campagne antimarocaine se déclenche dans le monde occidental.

Mais la chance abandonne le Mossad. Le 11 janvier 1961, c'est le drame : le navire, qui en est à sa treizième expédition, est pris dans une tempête ; il y a 45 morts. L'émotion est considérable, et le Maroc attaqué de toutes parts. Ministre de l'Information, Moulay Ahmed Alaoui, apparenté à la famille royale et proche de Moulay Hassan, réagit vivement : « La place du Juif marocain, déclare-t-il dans une conférence de presse, est au Maroc et non pas à celle d'un Arabe de Palestine. Les départs vers Israël constituent un acte de trahison et de désertion. On n'a pas le droit d'abandonner son pays, on doit s'y attacher, car les destinées sont communes et les deux communautés ont toujours vécu dans un esprit de cohabitation (…). S'il y a des agitateurs sionistes qui entretiennent la haine, ils doivent supporter les conséquences de leur campagne. »

Al-Fajr, quotidien pro-gouvernemental, va encore plus loin : « Nous avons accordé aux Juifs du Maroc l'égalité des droits, bien qu'ils n'aient pas fait les mêmes sacrifices que nous dans le combat pour l'indépendance. Bien au contraire : avec la complicité des autorités françaises, ils avaient créé des institutions sionistes et propagé sa propagande. Ils se sont infiltrés dans l'administration, y occupant des postes importants, ce qui leur a permis d'avoir accès à des secrets d'État et de les révéler. Au lieu de s'intégrer à la lutte nationale, les organisations juives sont devenues des officines d'espionnage et de sabotage mettant en péril la sécurité du pays[16]… »

Au lendemain du drame du *Pisces*, intervenu quelques jours après une visite triomphale de Nasser, les dirigeants de la communauté juive au Maroc demandent audience au vice-président du Conseil, le prince Hassan. Il les reçoit sans délai, le 13 janvier, en présence du ministre de l'Intérieur, Si Bekkaï, qui n'a jamais caché ses sympathies pour la communauté. David Amar, secrétaire général du Conseil des communautés, le grand rabbin Shalom Messas et le docteur Benzaquen, ancien ministre, gênés aux entournures, n'évoquent pas l'affaire du *Pisces*, de crainte qu'il ne leur soit reproché de jouer double jeu. En

revanche, Hassan admet volontiers que les forces de l'ordre se sont mal comportées à l'égard de nombreux membres de la communauté à Casablanca, pendant et après le séjour de Nasser. Il assure que son père les condamne formellement et que de tels incidents ne se reproduiront plus. De fait, des policiers sont limogés, d'autres mutés.

Le 18 février, quelques jours avant de mourir, Mohammed V, en dépit de son mauvais état de santé, tient à son tour à recevoir les dirigeants de la communauté pour les rassurer. Il accède à pratiquement toutes leurs demandes et affirme qu'ils ont le droit de quitter le Maroc quand ils le souhaitent pour aller là où ils veulent – exception faite d'Israël.

Dans une interview au *New York Times*, Si Bekkaï, ministre de l'Intérieur, confirme les bonnes dispositions du pouvoir, mettant simplement en garde ceux qui, malgré tout, se rendraient en Israël : ceux-là subiraient les conséquences de leurs actes, perdraient leur citoyenneté marocaine et leurs biens au Maroc. En fait, le gouvernement veut avant tout désamorcer les critiques de l'opposition aussi bien de droite que de gauche17.

La disparition aussi brutale qu'inattendue de Mohammed V affecte sans aucun doute profondément la communauté juive, qui n'a pas oublié l'attitude courageuse et digne du monarque à son égard, même si le sultan fut contraint de contresigner les décrets antijuifs de Vichy. Mais il faut bien reconnaître que la création du Groupe de Casablanca et le rapprochement du royaume avec les pays africains « radicaux », à commencer par l'Égypte de Nasser, inquiétaient la majeure partie de la communauté. Même si celle-ci pouvait comprendre le souci du souverain disparu de réagir à la politique française en Afrique, elle s'étonnait de ce flirt avec des pays hostiles à l'Occident et à Israël. Elle savait aussi que le prince héritier avait émis les plus grandes réserves sur la constitution de ce groupe.

Hassan II aux commandes

Ainsi, l'accession au pouvoir de Hassan est accueillie avec une profonde satisfaction par la très grande majorité des Juifs du Maroc. Inconditionnel ou presque de Hassan II, Robert Assaraf résume bien le sentiment général : « Comme pour se rassurer devant l'inconnu, la communauté crut ferme en la rumeur qui déjà s'enflait dans les ruelles des *mellahs* : Mohammed V était apparu en rêve à son fils pour lui faire une dernière recommandation : “Garde

bien les Juifs, ils sont sous ta protection !” La légende n’eut pas de difficultés à s’imposer puisque, effectivement, le fils devait suivre à la lettre le testament paternel, comme il est écrit dans le livre des Psaumes si cher aux Juifs de ce pays : “La gloire des parents, leurs enfants ; la gloire des enfants, leurs parents.” »

En ce début d’année 1961, Alex Gatmon, chef du Mossad au Maroc, arrivé l’année précédente dans le royaume avec son épouse – le couple se faisant passer pour une riche famille protestante –, cherche à entrer en contact avec l’entourage du nouveau roi. Gatmon en parle à Benazeraf, qui s’en ouvre à son camarade du PDI, Abdelkader Benjelloun, ministre du Travail, lequel connaît bien la situation des Juifs marocains pour avoir, comme avocat, défendu plusieurs émigrants clandestins[18].

Des négociations s’ouvrent à Genève dans le plus grand secret, en mai 1961, entre Benjelloun et Gatmon, qui se présente toujours comme un citoyen britannique. En juin 1961, Benjelloun apporte à ses interlocuteurs l’accord de principe de Hassan II pour le départ organisé de 50 000 Juifs, moyennant quatre conditions :

• Une discrétion absolue. Les départs devaient se faire par les ports et les aéroports en dehors des heures normales de travail ;

• Les départs devaient se faire officiellement vers le Canada, l’Amérique et l’Europe, en aucun cas vers Israël. L’organisation des départs serait confiée à une association n’ayant officiellement aucun lien avec Israël ;

• Un dédommagement financier devait couvrir les « frais exceptionnels » de l’administration marocaine pour de tels départs ;

• Jusqu’à la conclusion définitive d’un accord, toute activité clandestine devait cesser.

Les discussions relatives aux modalités pratiques traînent plusieurs mois jusqu’à ce que soit conclu un accord dit de « compromis », en août 1961, aux termes duquel une somme de 50 dollars sera versée pour chaque départ.

Néanmoins, les Israéliens restent sur leurs gardes, craignant un piège. Ils exigent de rencontrer Hassan II pour s’assurer qu’il est parfaitement informé et que « l’argent ira bien là où il doit aller ». Ils demandent à Raphael Spanien, un des responsables de la Hebrew Immigration Associated Society (HIAS) – spécialisée depuis longtemps dans l’émigration juive vers l’Amérique, et qui a

été désignée pour servir de couverture officielle –, de s'entretenir à cette fin avec Hassan II. Une fois les vérifications faites, une première somme de 500 000 dollars est versée à Genève à un émissaire agréé du roi.

Signalons au passage que, selon Agnès Bensimon, Israël, dans sa campagne en faveur des Juifs marocains, peut compter à cette époque sur le soutien du général de Gaulle, averti au dernier moment par le Mossad que l'OAS préparait un attentat contre lui[19]…

Selon Robert Assaraf, Hassan II fait « entériner par ses ministres l'accord passé avec la HIAS en soulignant les avantages diplomatiques – les États-Unis étant favorables à cet accord – et économiques – notamment des livraisons de blé – qu'en retirerait le Maroc ». Le secret est évidemment très bien gardé, deux ministres seulement, Abdelkader Benjelloun et Ahmed Réda Guédira, ayant été associés à tous les stades de la négociation.

Si Robert Assaraf omet pudiquement de préciser le nom du principal bénéficiaire de l'opération, Agnès Bensimon n'a pas les mêmes scrupules. « N'étant pas le moindre des intérêts de Hassan II », écrit-elle, l'aspect financier est le premier point à être abordé dans les négociations. Nahum Goldmann, président du CJM, et Lévi Eshkol, ministre israélien des Finances, étaient opposés à de tels versements, mais David Ben Gourion, Premier ministre, force la main à son grand argentier. Deux grosses valises, ajoute Agnès Bensimon, sont remises à l'émissaire du roi dans un luxueux hôtel de Genève. Pendant toute la durée de l'« opération Yakhin[20] », les Israéliens effectuent régulièrement les versements de fonds en Suisse. Hassan II s'en tient aux 50 dollars par tête, enfants compris. En 1964, plus de 100 000 Juifs ont ainsi pu quitter le Maroc. Toutefois, selon Agnès Bensimon, Éphraïm Ronel, chef de la Misgeret et l'un des responsables de l'« opération Yakhin », reconnut « avoir triché sur le nombre exact des émigrants et réalisé ainsi de substantielles économies[21] ».

Hassan II, précise Agnès Bensimon, ne fut pas le seul bénéficiaire. Ahmed Réda Guédira toucha 50 000 dollars, qui lui permirent de relancer *Les Phares*, le journal dans lequel il développait ses idées. Le frère du roi, Moulay Abdallah, surnommé « Son Altesse 51 % », possédait des parts dans une « agence de voyages de Casablanca qui détenait le monopole des billets délivrés aux émigrants sur les lignes aériennes et navales par lesquelles ils transitaient. Il percevait tout naturellement sa commission sur chaque “client”[22] ».

Comme on pouvait s'y attendre, le secret total ne put être gardé bien longtemps. Des indiscrétions de la presse internationale entraînent de vives

réactions de l'opposition marocaine. *At-Tahrir*, organe de l'UNFP, accuse le gouvernement, à la mi-décembre 1961, de « trahison de la solidarité avec le monde arabe et de la cause palestinienne ». Dans les rues commence à circuler, en arabe dialectal, une affirmation peu flatteuse : « *Hassan baa Lihoud bzraa !* » (Hassan a vendu les Juifs pour du blé[23] !)

Le roi veille cependant au grain et n'hésite pas à rappeler à l'ordre les contestataires. En août 1962, alors ministre des Affaires islamiques, Allal el-Fassi, profondément irrité par les agissements des organisations juives, opère une marche arrière remarquée : « Qui dit Marocain, dit musulman. Le Juif marocain n'est qu'un *dhimmi* (protégé). Désormais, nul étranger ne pourra acquérir la nationalité marocaine s'il n'embrasse d'abord l'islam. » Devant le tollé provoqué par ses propos, et à la suite des très vifs reproches du roi, Allal el-Fassi rectifie le tir : « Cette discrimination, déclare-t-il à *La Voix des communautés*, organe officiel du judaïsme marocain, n'a jamais existé et n'existera jamais au Maroc. C'est contraire à la nature et à la mentalité du peuple marocain. Le monde musulman est maintenant orienté vers la théorie de la citoyenneté moderne, avec l'intégration totale des éléments qui composent la communauté nationale[24]. »

En dépit de dérapages plus ou moins sérieux, accompagnés de fortes tensions entre les autorités marocaines et les organisations juives, le départ des Juifs marocains se poursuit. Selon Robert Assaraf, sur les 164 000 Juifs que comptait encore le pays en 1960, 102 157 émigrent entre 1961 et 1964, lors du plus grand exode de leur histoire millénaire[25].

Les dernières vagues de départ

À partir de 1965 et après des années de tensions, la communauté des quelque 60 000 Juifs restés au Maroc n'aspire plus, comme le souligne Assaraf, qu'à « connaître le sort des peuples heureux », et à ne se heurter à aucun obstacle entravant sa stabilité. Malheureusement pour elle, il ne s'agit là que d'un vœu pieux. Dès mars 1965, les émeutes de Casablanca, où vivent plus de la moitié des Juifs du royaume, et la terrible répression qui s'ensuit, l'inquiètent au plus haut degré.

Fin octobre de la même année, l'affaire Ben Barka, à laquelle les services israéliens sont plus ou moins mêlés[26], n'a pas de répercussions directes sur la communauté, mais elle ne contribue en rien à la rassurer en dépit de divers

signes de sympathie que lui envoie le pouvoir.

En revanche, le conflit de juin 1967 bouleverse totalement la donne. « Dans un pays condamné au silence par l'état d'exception en vigueur depuis le 7 juin 1965, relève Assaraf, la nouvelle guerre entre Israël et les États arabes, et, davantage encore, son issue catastrophique pour le prestige du panarabisme, servent d'exutoire à l'opposition. Celle-ci profita de la confusion soigneusement entretenue entre Juifs et sionistes pour s'en prendre au gouvernement. Pour une fois sur la même longueur d'ondes, la droite traditionnelle, incarnée par l'Istisqlal, et la gauche représentée par l'UNFP rivalisèrent d'ardeur dans leurs attaques contre la petite communauté juive, sur laquelle se déversèrent toutes les frustrations[27]. »

Si les mesures très strictes prises par le ministre de l'Intérieur, Oufkir, connu pour ses bonnes relations avec la communauté, permettent d'éviter un bain de sang parmi les Juifs du royaume, le pouvoir ne peut faire grand-chose contre les appels au boycott des commerces juifs et la campagne d'intimidation et d'insultes qui se développe à travers le pays. Il ne réagit vraiment qu'au moment où le roi est mis en cause par Mahjoub Benseddik, secrétaire général de l'Union marocaine du travail : « L'UMT, écrit Benseddik, dénonce énergiquement l'appui constant et inconditionnel apporté par le gouvernement à des provocateurs sionistes (…). Une telle attitude du gouvernement, dans les circonstances tragiques que traverse actuellement le monde arabe, constitue un défi au peuple marocain et est susceptible d'engendrer de graves conséquences au sein de la classe ouvrière, qui ressent avec indignation le poids écrasant de l'impérialisme sur le pays et la domination du sionisme sur les centres névralgiques de l'appareil d'État marocain. »

Benseddik est aussitôt arrêté et condamné à dix-huit mois de prison ferme. Hassan II intervient alors pour dénoncer « les esprits criminels qui, derrière les slogans de l'arabisme et de l'islam, visent avant tout des intérêts particuliers ». Affirmant qu'il n'a de leçons à recevoir de personne en matière de solidarité, il ajoute : « Le Maroc a rempli tous ses devoirs envers l'arabisme et l'islam, et il n'y a aucune raison de perturber la vie du pays en relation avec les événements du Proche-Orient[28]. » Hassan demande encore aux Marocains « de ne pas confondre les Juifs marocains loyaux à leur pays et les Israéliens agresseurs, et de cesser en conséquence leur boycott économique contre les Juifs ayant choisi de rester ».

Mais, même si le calme revient et si le boycott cesse, le mal est fait : 10 000 Juifs quittent encore le pays en quelques mois, la grande majorité se dirigeant

vers la France et le Canada, et non plus vers Israël.

Les deux tentatives de coup d'État de 1971 et 1972 conduisent à nouveau la grande majorité des Juifs restés sur place à s'interroger sur la pérennité d'une monarchie qui semble être seule garante de leur sécurité. Puis la guerre d'octobre 1973 porte un coup fatal à une communauté réduite désormais à quelques milliers de personnes.

Pour les historiens israéliens – du côté marocain, c'est le silence total, les archives marocaines étant à peu près inaccessibles, et les principaux protagonistes étant décédés ou restant muets –, les négociations sur l'émigration des Juifs marocains ont permis de jeter les bases d'une coopération suivie et approfondie entre Israël et le Maroc : dans le domaine de la sécurité, bien sûr, mais aussi dans le secteur agricole.

Ces relations deviennent substantielles à partir de février 1963. En effet, à cette date, Yaakov Karoz, numéro deux du Mossad, s'entretient pour la première fois avec Mohammed Oufkir, nouveau chef des services de sécurité marocains, avenue Victor-Hugo, à Paris. Quelques semaines plus tard, le patron du Mossad, Meir Amit, atterrit à Marrakech pour rencontrer le jeune roi Hassan II. « Ainsi commence une longue histoire de coopération fructueuse entre le Maroc et Israël, entretenue et développée par Oufkir et son adjoint Ahmed Dlimi. Elle a pour but d'aider le Maroc à consolider son indépendance dans divers domaines économiques et militaires », écrit Yigal Bin-Nun.

Cette coopération, on va le voir, se développe dans les années soixante-dix et quatre-vingt, Hassan II s'impliquant alors de plus en plus dans le dossier proche-oriental.

Hassan II et le conflit israélo-arabe

Si la « montée » (*aliya*) des Juifs marocains vers la « Terre promise » a occupé une partie importante de son temps, Hassan II n'a pas oublié pour autant le Proche-Orient. En janvier 1964, il atterrit au Caire et remet à ses hôtes égyptiens cinq officiers capturés près de Bou Arfa, en octobre 1963, alors qu'ils étaient venus apporter une assistance militaire à l'Algérie durant la guerre des Sables.

Hassan II ne se contente pas d'infliger cette petite humiliation à son vieux rival Nasser, mais il en profite également pour appeler, du Caire, les pays arabes à adopter « une attitude réaliste » à l'égard du conflit israélo-palestinien. Il

propose ainsi la création d'une commission sur la Palestine pour « trouver une solution au conflit autrement que par la voie des armes ». « Depuis, écrit Agnès Bensimon qui rapporte l'épisode, Hassan s'est toujours montré modéré[29] ». Si l'on en croit cet auteur, le Maroc, dès cette époque, donne l'exemple, puisque, dans les tout premiers jours de 1964, Oufkir se trouve à Tel-Aviv en compagnie de Dlimi : « Début 1964, Mossad et Sûreté générale marocaine se passaient d'intermédiaires et négociaient directement ce qu'ils avaient à négocier. Le Mossad contribua à perfectionner les services de renseignement dirigés par Oufkir et à les tenir informés des plans des adversaires du régime (…). Dans le long conflit qui allait opposer le royaume chérifien à l'Espagne, la Mauritanie, l'Algérie et enfin la Libye, l'antenne du Mossad à Rabat ne se contenta pas de transmettre des renseignements militaires. Israël vendit même au Maroc des armes et du matériel de transport de troupes. Des experts militaires furent également envoyés[30]. »

Sahara occidental et judaïsme marocain

Curieusement, le Sahara occidental, passé sous contrôle marocain au début de 1976 après le départ des Espagnols, contribue à rapprocher le royaume des communautés juives marocaines dispersées à travers le monde. Isolé sur le plan diplomatique en raison d'une campagne habilement menée par l'Algérie, Rabat ne peut négliger aucun soutien. Au moment même où le Maroc récupère la « province spoliée », le Premier ministre Ahmed Osman annonce en Jordanie, à quelques encablures d'Israël, que les Juifs marocains vivant à l'étranger, même privés de passeport en cours de validité, pourront rentrer au pays s'ils le souhaitent. Pour Robert Assaraf, Rabat ne cherchait pas par là à faire revenir physiquement les Juifs – nul ne le voulait –, mais entendait « ouvrir une nouvelle page, celle des retrouvailles, et replacer le "fait juif" comme un élément constitutif et légitime de l'histoire et de la culture marocaines. Il s'agissait de cesser de l'ignorer et de lui redonner la place qui était la sienne[31] ».

La presse marocaine, y compris celle de l'Istiqlal, emboîte le pas et célèbre la fraternité judéo-arabe retrouvée… En mai 1976, une délégation de rabbins américains est invitée par le gouvernement afin de promouvoir la visite de sites juifs par des groupes juifs.

C'est également à cette époque qu'est créée l'association Identité et Dialogue ; elle entend lever l'hypothèque de la relation avec Israël, qui

empoisonne depuis l'indépendance les relations entre juifs et musulmans. Ses initiateurs entendent que soit reconnu aux Juifs marocains le droit de maintenir des liens religieux, familiaux et culturels avec l'État d'Israël[32].

Pendant que l'État marocain et ses Juifs normalisent leurs relations, la guerre se poursuit entre le Front Polisario et l'armée marocaine, qui subit quelques sévères revers. Un changement de stratégie s'impose : il faut à la fois améliorer la défense passive et doter les FAR d'un armement moderne. Israël, avec son expertise, participe à la construction du fameux mur érigé au Sahara pour empêcher les combattants sahraouis de pénétrer sur le territoire.

De son côté, Hassan II, récoltant les fruits de sa politique d'apaisement, dépêche en novembre 1979 une délégation du judaïsme marocain « afin de plaider la cause nationale auprès des milieux juifs américains, de différentes personnalités et des membres influents du Congrès, ainsi qu'auprès des responsables de l'administration démocrate[33] ».

Lors de ce déplacement, auquel il participe, Robert Assaraf raconte que le CJM exprime « sa satisfaction pour la protection apportée par le roi Hassan II et son défunt père Mohammed V aux droits religieux et politiques des Juifs marocains, et pour le récent soutien de Sa Majesté Hassan II au désir des Juifs marocains de devenir partie intégrante de la communauté juive mondiale ».

Profitant de ce climat favorable, la délégation marocaine, appuyée par quelques-unes des personnalités juives américaines les plus influentes, fait passer à l'administration Carter un message parfaitement clair, à défaut de correspondre à la réalité. Si le Maroc est en effet encore loin d'être « un pays moderne où s'instaure un véritable régime de démocratie et de libertés publiques et individuelles », comme l'affirme le texte, il a en revanche de bonnes raisons d'évoquer « les tentatives de déstabilisation de l'Algérie et de la Libye » auxquelles il est exposé.

Cependant, pour obtenir les livraisons d'armes souhaitées, un dernier obstacle doit être levé : il faut convaincre Stephen Solarz – « seul politicien juif idéologiquement engagé dans le camp des partisans de l'Algérie et du Polisario » – de ne pas faire de zèle. Ce représentant de New York est en effet persuadé que la fourniture d'armes offensives au Maroc compromettrait toute chance de solution négociée. Après avoir passé une partie de la nuit à argumenter – en présence de son principal soutien financier, Steve Shalom, dont l'épouse est d'origine marocaine ! –, la délégation obtient de Solarz qu'il fasse profil bas… Jimmy Carter n'a plus qu'à donner son aval.

L’appui apporté par le judaïsme américain, *via* la communauté marocaine, au roi Hassan II dans le dossier saharien, peut aussi s’expliquer par la vision qu’a le monarque du conflit israélo-arabe, et par les initiatives qu’il a prises dans la seconde moitié des années soixante-dix. Avant même de monter sur le trône, Hassan, on l’a vu, ne croit pas que cette question éminemment complexe puisse être réglée par la force. Lors du sommet arabe de Casablanca, en 1965, il prend la parole, agacé par les tergiversations de ses hôtes : « Il n’existe pas deux solutions : ou bien on négocie une cohabitation paisible, et je ne vous cache pas que c’est l’option qui aurait ma préférence, ou bien nous profitons du fait qu’il n’existe pas encore une trop grande différence technologique en faveur d’Israël, et nous fonçons. Si nous ne voulons pas négocier une cohabitation, ce n’est pas la peine de perdre notre temps, allons-y à cent millions, même armés de gourdins[34] ! »

Hassan n’est pas entendu. Deux ans plus tard, c’est la débâcle. Les armées arabes sont défaites en quelques jours. Le roi ne mâche pas ses mots. Dans un discours radiotélévisé, il rejette toute la responsabilité sur Nasser : « Quelle erreur ! Il ne fallait pas menacer Israël sans l’attaquer, il fallait le menacer le matin et l’attaquer le soir, ou encore la boucler en attendant d’être mieux préparé. »

Pour Hassan II, « ce fut un véritable cataclysme », et la perte de Jérusalem, « un choc terrible ». Selon lui, « les Arabes ont été les victimes de ce qui est une de leurs plus grandes qualités, mais aussi leur principal défaut : le verbe ! »

Dans ses mémoires, il dit n’avoir « rien perçu » et avoir été mis devant le fait accompli au moment où éclate la guerre d’octobre 1973. Il affirme également avoir interdit aux officiers commandant le contingent marocain qu’il avait envoyé « six mois avant le début des hostilités » de le « prévenir de quoi que ce soit. Même si vous êtes placés en état d’alerte ».

La version du commandant Mahjoub Tobji est sensiblement différente. Outre le fait que les troupes marocaines ne sont arrivées en Syrie que trois mois avant le déclenchement de la guerre – et non pas six –, Tobji affirme que Hassan II en a toujours voulu au général Sefrioui, qui commandait les troupes marocaines, de ne pas l’avoir mis dans le secret. À Sefrioui qui, en présence de Tobji, se justifie devant le roi à son retour de Syrie en disant qu’il se méfiait de ses moyens de transmission et craignait d’être intercepté par les Israéliens, Hassan rétorque « qu’il aurait dû prendre l’avion pour l’informer[35] ».

Coquetterie d’un monarque vexé de n’avoir été informé de l’heure H ni par

Anouar el-Sadate, ni par Hafez el-Assad, ni par le commandant du contingent marocain, et qui entend réécrire l'Histoire à sa manière ? Ce n'est ni la première ni la dernière fois que Hassan prend de telles libertés avec la vérité…

Pour Victor Malka, qui s'appuie sur une confidence d'un proche de Hassan II, c'est après ce conflit, vécu par la communauté internationale comme un demi-succès ou une défaite honorable, que le souverain marocain décide de s'impliquer pour de bon dans la recherche d'une solution diplomatique : « C'est en décembre 1973, à la veille de recevoir le secrétaire d'État américain Henry Kissinger, que le roi Hassan II a conçu sa nouvelle politique à l'égard des Juifs dans le monde. Il voulait dépasser les contingences pour atteindre à l'Histoire. Les idées essentielles du souverain peuvent se résumer ainsi : la paix au Proche-Orient est fatale. Autour d'un tapis vert, on parviendra à régler les problèmes politiques, mais si on ne réalise pas "une démobilisation passionnelle", le mécanisme grincera. De là les différents appels et déclarations du roi. Il a voulu inaugurer un langage nouveau qui pèsera sur la solution future[36]… »

Pendant une dizaine d'années, dans une confidentialité presque totale, Hassan II multiplie ainsi les rencontres et discussions avec diverses personnalités israéliennes.

Yitzhak Rabin ouvre le bal

Yitzhak Rabin, qui, une petite vingtaine d'années plus tard, sera assassiné par un extrémiste juif opposé au processus de paix initié par le Premier ministre israélien, ouvre le bal. Le 9 octobre 1976, il est reçu en secret à Rabat par le roi. Celui-ci tente de convaincre son hôte qu'Israël doit ouvrir des discussions avec le président syrien Assad. En vain. Pour le souverain, il est important d'éloigner les Arabes de l'URSS qui, à ses yeux, représente une menace pour les régimes arabes modérés.

Hassan ne se décourage pas. En février 1977, il invite un vieil habitué du Maroc, André Chouraqui, maire adjoint de Jérusalem. Le souverain souhaite s'entretenir avec lui d'un livre, *Lettre à un ami arabe*, qu'il a publié huit ans plus tôt. Chouraqui, qui, à l'époque, finit de publier les vingt-six volumes de la première version de sa *Bible hébraïque et le Nouveau Testament*, et qui publiera en 1990 une traduction du Coran, fait partie de ces intellectuels, comme Louis Massignon, qui fascinent Hassan en raison de leur proximité avec l'islam. Selon l'historien israélien Michael Laskier, cette rencontre est à l'origine de celle qui

aura lieu quelques mois plus tard avec Moshe Dayan, ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement de Menahem Begin.

La même année, en juin 1977, Hassan II organise à Casablanca une rencontre entre militaires égyptiens et israéliens. Là encore, ces entretiens marquent le début de pourparlers qui conduiront à la paix entre Égyptiens et Israéliens.

Selon Robert Assaraf, Anouar el-Sadate, déjà convaincu de la nécessité de conclure un accord de paix avec Israël, donne son accord à une nouvelle rencontre, à Ifrane, entre son vice-Premier ministre, Hassan Touhami, et le chancelier autrichien d'origine juive, Bruno Kreisky, puis à une autre rencontre entre Touhami et Moshe Dayan, le 16 septembre 1977. À cette occasion, Hassan II reçoit les deux hommes, auxquels il explique que seul un sommet entre Menahem Begin et Anouar el-Sadate pourrait contribuer à régler le problème de l'évacuation des territoires occupés par Israël.

S'il était favorable à une rencontre au sommet, Hassan II ne pensait certainement pas à Jérusalem comme lieu de rendez-vous. Il y était même sans doute opposé, comme il le laisse entendre dans ses mémoires :

« Je tiens à dire une chose avec la plus grande fermeté et sincérité : le président Sadate n'a mis personne au courant de sa volonté d'aller à Jérusalem. Je vais même plus loin : s'il me l'avait fait savoir, peut-être lui aurais-je demandé de surseoir à sa décision. Ce qui ne m'a pas empêché de considérer que c'était un geste de grand courage et, par mes déclarations, je crois que j'ai été le seul à le soutenir publiquement. En agissant ainsi, je pariais sur le génie inventif des Israéliens, sur leur capacité à saisir l'occasion. Or, ce jour-là, à Jérusalem, le génie israélien était absent. Il suffit d'écouter le discours de Sadate, puis la réponse de Begin[37]. »

Tout en approuvant sur le fond l'attitude du président égyptien, Hassan n'en regrette pas moins sa désinvolture à l'égard du reste du monde arabe, qu'il n'a à aucun moment songé à informer, encore moins à impliquer d'une manière ou d'une autre dans ses démarches, alors que leurs conséquences les concernent tous. Lorsque Sadate rentre de Camp David et fait escale à Rabat, le roi lui réserve un accueil glacial :

« Je n'ai pas condamné la démarche du président Sadate, mais j'ai condamné sa façon de faire, explique-t-il au journal saoudien *al-Jazira*. Moi, à sa place, j'aurais demandé un sommet urgent et exceptionnel de la Ligue arabe, et j'aurais exposé à mes amis, mes collègues chefs d'État, que je n'avais pas le droit de garder mon pays sous occupation étrangère, que les sommets précédents avaient

interdit toute action unilatérale pour la recherche de la paix. Je leur aurais demandé de me délier de cette obligation et leur aurais annoncé que, qu'ils le veuillent ou non, j'allais entamer des pourparlers. »

Ses critiques ou ses réserves à l'égard de Sadate n'empêchent pas le monarque de faciliter de nouvelles rencontres entre Israéliens et Égyptiens. Début décembre 1977, peu après la visite historique du leader égyptien à Jérusalem, Moshe Dayan et Hassan Touhami sont à nouveau au Maroc.

L'année suivante, en juillet 1978, c'est au tour de Shimon Peres, leader de l'opposition israélienne, de fouler le sol marocain pour la première fois. Le roi lui dit qu'Israël doit reconnaître l'OLP, Yasser Arafat étant à ses yeux le seul interlocuteur possible. « Dès cette époque, note justement Robert Assaraf, Hassan II affirmait avec force que c'était en reconnaissant Yasser Arafat qu'Israël pourrait modifier l'ensemble de ses relations avec le monde arabe[38]. »

Shimon Peres revient plusieurs fois au Maroc. Juste avant les élections générales de 1981 en Israël, il sollicite une entrevue avec le souverain, qui lui déclare dans son palais de Marrakech où il le reçoit secrètement : « Le rêve de ma vie, c'est de faire la paix entre Israël et la Palestine, et de régler le problème de Jérusalem[39]. S'il y a la paix, le Moyen-Orient sera une oasis de paix et de prospérité, une zone de développement et un exemple pour le monde entier. »

À Peres qui espère sans doute un coup de pouce de Hassan II pour récupérer les voix des Israéliens d'origine marocaine, généralement peu attirés par la gauche, il assure qu'il fera « tout » pour l'aider : « Bien entendu, cela passe par l'établissement d'une entité palestinienne, d'un véritable État de Palestine (…). Je suis prêt à mettre mon titre politique et religieux au profit de cette paix, si nécessaire. »

L'onction royale n'est pas suffisante, et Peres est battu par Begin qui, un an plus tard, laisse Ariel Sharon envahir le Liban. Fiasco total !

Trois mois plus tard, le 9 septembre 1982, Hassan II réunit à Fès un sommet arabe au cours duquel il propose un règlement du conflit avec Israël reprenant les grandes lignes du plan du roi Fahd, avec lequel il entretient de bonnes relations, et qu'il a inspiré en partie. Pour la première fois, le monde arabe adopte un projet de paix qui prend en considération les réalités et les aspirations essentielles dans cette région du monde. Le projet en huit points reconnaît implicitement le droit d'Israël à l'existence (point 7) et demande la création d'un État palestinien indépendant. L'OLP est confirmée, au lendemain de l'évacuation de Beyrouth, dans son rôle de « représentant unique et légitime » du peuple

palestinien.

Israël n’ayant pas été nommément cité, Begin, Sharon et Shamir rejettent le plan sans autre forme de procès.

Bien décidé à poursuivre ses efforts en faveur de la paix, Hassan II autorise la tenue à Rabat, en juin 1984, d’une conférence internationale regroupant des Juifs marocains venus du monde entier, dont une quarantaine d’Israël, ainsi que des personnalités juives – grands rabbins, etc. – venues d’Europe et d’Amérique. Si Damas rompt ses relations avec Rabat en raison de la présence de ressortissants israéliens, le prestige de Hassan II en sort renforcé auprès du judaïsme mondial. « En Israël même, écrit Robert Assaraf, cette rencontre constitua un véritable choc. L’image des originaires du Maroc y était jusque-là plutôt péjorative, et les principaux responsables des médias israéliens avaient une vision tronquée du monde arabe, faute de pouvoir s’y déplacer librement[40]. »

En juillet 1986, alors qu’il est Premier ministre depuis deux ans et qu’il s’apprête à passer la main à Yitzhak Shamir avec lequel il a été contraint de former un gouvernement de coalition, Shimon Peres se rend au Maroc. Il voudrait dénoncer les accords passés avec Shamir afin de pouvoir entamer des négociations avec l’OLP, mais, pour cela, il a besoin d’un « joker diplomatique » – selon l’expression de Robert Assaraf – susceptible de lui rallier l’opinion publique israélienne et de la convaincre que la paix est à portée de main. D’où l’idée d’aller au Maroc.

Le 22 juillet 1986, Peres atterrit à Fès. Il est accompagné de deux conseillers, Rafi Edery et Ouri Savir. Les trois hommes sont accueillis par Ahmed Réda Guédira, proche conseiller du roi, et prennent la route d’Ifrane. Le roi indique à Peres qu’il ne pourra pas donner de contenu politique à cette rencontre si Israël ne reconnaît pas l’OLP, comme il le suggère depuis longtemps. « Prudent, trop prudent (…), Peres, note Robert Assaraf, ne saisit pas la chance historique qui lui est offerte. »

Hassan II ne cache pas sa déception. Il l’exprime publiquement, plus tard, en l’enveloppant néanmoins dans une de ces formules ampoulées qu’il affectionne, mais qui laisse ouvertes les portes de la négociation : « J’ai été déçu dans ce sens que ma déception était une déception de Sémite. Nous autres Sémites, arabes ou juifs, quand nous venons chez quelqu’un, nous apportons un cadeau. Je pensais que le Premier ministre Shimon Peres allait m’apporter un cadeau. Il ne m’a pas apporté ce que je souhaitais, mais, à la longue, je me suis rendu compte qu’il m’avait apporté quelque chose d’important, à savoir sa conviction inébranlable

qu’il fallait la paix[41]. »

Hassan II multiplie par la suite les initiatives pour faciliter les rencontres secrètes qui se déroulent à Oslo entre Palestiniens et Israéliens dans la foulée de la conférence de Madrid de 1991.

Hommage de Yitzhak Rabin au roi

À son retour de Washington où, le 13 septembre 1993, il a signé avec Yasser Arafat et Bill Clinton une Déclaration de principes instaurant un mode de négociation pour régler la question palestinienne, Yitzhak Rabin fait escale le 14 septembre à Rabat pour rendre hommage à l’action du roi. Yasser Arafat et Shimon Peres, de leur côté, exprimeront publiquement leur reconnaissance à Hassan II pour ses efforts et sa médiation.

Tout cela ne va pas sans quelques malentendus tels qu’on frise même l’incident diplomatique, tant il est vrai que, chez Hassan, le naturel revient souvent au galop… Dans ses mémoires[42], Martin Indyk, alors assistant du secrétaire d’État Warren Christopher, raconte que, quatre mois après la poignée de main historique entre Rabin et Arafat, en présence de Bill Clinton, lui-même et Dennis Ross ont convaincu Christopher de faire escale à Rabat en raison notamment du rôle joué par Hassan II dans le rapprochement entre les régimes arabes et Tel-Aviv. Après les accords d’Oslo, les Américains veulent aussi montrer au monde que, grâce à eux, la dynamique de paix n’est pas confinée aux seuls Palestiniens et Israéliens. Ils souhaitent également s’entendre avec les Marocains sur l’annonce par Christopher, lors de son arrêt à Rabat, de réalisations modestes mais concrètes sur le chemin de la normalisation entre pays arabes et Israël : ainsi l’intention du Maroc d’établir une ligne aérienne entre Casablanca et Tel-Aviv, de même que des liaisons téléphoniques et postales directes.

Dès son départ du Caire, la délégation américaine est informée que Hassan II la recevra à dîner dans l’enceinte de son palais, à Rabat. Petit problème : Christopher, exténué par une tournée épuisante, décline fermement l’invitation. Touché dans son honneur par ce refus, le roi fait attendre la délégation une demi-heure à l’aéroport avant de la recevoir d’une manière pour le moins cavalière. Hassan II est en tenue d’intérieur ; il porte un smoking de velours noir et des pantoufles assorties, griffées en or à l’emblème royal. « Cet accoutrement, relate Indyk, dégoûta le secrétaire d’État car non seulement il ne respectait pas le

protocole, mais il étalait de façon ostentatoire les goûts de luxe et l'opulence du monarque. »

Toujours selon Indyk, Christopher, qui n'aimait pas les despotes et n'avait que mépris pour l'argent facile, n'avait aucune envie de s'ennuyer derechef au cours « d'un repas interminable avec un autre potentat arabe ». Indyk décrit aussi le comportement des quelques personnalités marocaines présentes – les deux fils, les ministres Filali et Basri, le conseiller Azoulay – qui, « les uns après les autres, courbent l'échine en s'aplatissant littéralement devant le roi, embrassant sa main tandis que lui-même les renvoie d'un geste dédaigneux ».

À Christopher qui, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, déclare au souverain qu'il est heureux de se trouver au Maroc, Hassan jette un regard acéré, puis souffle dans sa direction la fumée de sa cigarette de luxe roulée à la main.

Hassan termine l'entretien par une dernière incorrection en indiquant qu'il n'y aura aucun communiqué, puisque ce n'est pas aux Américains – qui n'ont rien demandé – de rendre publiques, au Maroc, des décisions qui relèvent du royaume.

Dennis Ross et Martin Indyk se sentent obligés de présenter leurs excuses à Christopher tandis qu'ils se dirigent vers la limousine du secrétaire d'État. Celui-ci leur répond par une boutade : « Ainsi font les rois » (*That's what kings do*).

Les États-Unis ne tiennent pas rigueur à Hassan de sa grossièreté à l'égard du secrétaire d'État, et les présidents Clinton et Eltsine choisissent le Maroc pour accueillir la Conférence économique internationale sur le Proche-Orient et l'Afrique du Nord qui a lieu du 30 octobre au 1er novembre 1994 à Casablanca.

À la fin des années quatre-vingt et pendant les années quatre-vingt-dix, quelques hauts fonctionnaires marocains triés sur le volet effectuent des voyages secrets en Israël. Ils prennent généralement un vol El Al à partir de Paris. Durant leur séjour, ils rencontrent des responsables du ministère des Affaires étrangères et des membres de la communauté juive marocaine. « Nous étions chargés de faire passer des messages dans les deux sens », nous indique l'un d'eux qui a requis l'anonymat. Un exemple parmi d'autres : « Nous avons fait très rapidement savoir aux Israéliens, à propos de leur projet de mur de protection, que la position du Maroc était très claire : le monde entier a applaudi à la chute du mur de Berlin, ce n'est pas pour applaudir à la construction d'un autre mur. »

Le même haut fonctionnaire précise que les Marocains dépêchés en Israël étaient toujours musulmans, « car Hassan II ne s'est jamais servi de ses sujets

juifs pour s’adresser aux Israéliens. Il a toujours rejeté les suggestions en ce sens (…). Hassan II, poursuit-il, était resté très attaché à cette communauté, qui le lui rendait bien. Il y avait une sorte de consensus tacite : on ne conservait que les bons souvenirs. Les Juifs marocains se sont toujours bien gardés de dire qu’ils avaient été vendus, ou qu’on avait acheté leur départ. Le roi tenait à cette communauté et l’a utilisée… Le fait que des hauts fonctionnaires comme moi viennent de temps à autre passer une semaine en Israël était très apprécié. C’était un signal fort bien accueilli.

« Il m’est aussi arrivé de contribuer à régler des problèmes de succession ou d’essayer de trouver une solution pour des Israélites qui avaient été dépouillés de tout. Des bijoutiers, par exemple, ont parfois été spoliés. En 1967, la fracture était énorme ! Les Marocains émigrés en Israël m’ont beaucoup parlé de leurs conditions de vie. Ils se plaignaient souvent d’avoir été victimes de la propagande des agences sionistes, mais aussi des Juifs venus d’Europe de l’Est, qui contrôlaient tout. Il m’est arrivé également de rencontrer des Palestiniens. Nous en informions Hassan II, qui voyait avant tout l’intérêt de son pays. »

Un Juif marocain pour la communication du royaume

Enfant, adolescent, prince héritier ou monarque, Hassan a croisé en permanence les multiples chemins du judaïsme et des Juifs. Son intérêt pour leur histoire si tourmentée ne s’est jamais démenti et il a entretenu avec nombre d’entre eux – politiques, intellectuels, médecins – des relations souvent chaleureuses et parfois confiantes. Nul n’est donc vraiment surpris quand il décide, au début des années quatre-vingt-dix, de prendre André Azoulay, Juif marocain originaire d’Essaouira, pour s’occuper d’une communication qui est entièrement à repenser après les ravages du livre de Gilles Perrault, *Notre ami le roi*. Pour être tout à fait précis, ce sont surtout les amis d’Azoulay qui ne cachent pas leur étonnement de voir cet ancien communiste, cofondateur de l’association Identité et Dialogue, se mettre au service d’un homme dont le bilan, en matière de droits de l’homme, est plus que médiocre, pour ne pas dire affligeant.

Mais, comme le souligne Robert Assaraf, qui est à l’origine de ce choix, « d’une part, André Azoulay est un ancien journaliste et un expert en communication, voire en propagande populaire… D’autre part, André Azoulay aime le Maroc et Hassan II. Il saura faire oublier son passé de gauche (communiste, puis socialiste) au Maroc ou en France, pour s’attacher à défendre

l'image de marque du roi[43] ».

Dans un premier temps, Azoulay est chargé d'organiser la communication du roi qui effectue à la fin de 1990 un voyage aux États-Unis à l'occasion de l'Assemblée générale de l'ONU. Tout se passe fort bien, Azoulay étant bien introduit auprès des responsables, souvent juifs, de la presse américaine.

Après ce succès, Azoulay demande à être « régularisé » et est nommé « conseiller pour les affaires économiques et financières ». En réalité, toujours selon Assaraf qui l'aide à régler cette question, il doit organiser, dans le cadre du cabinet royal, un « service de communication et de relations publiques » avec l'étranger, principalement les États-Unis, l'Espagne et la France.

Très vite, Assaraf déchante. Les rapports entre Ahmed Réda Guédira, dont Assaraf est très proche, et Azoulay se détériorent : « Dès cette époque, soit peu de temps après son entrée en fonction, je compris qu'André Azoulay avait une regrettable tendance à s'arranger avec la réalité et à vouloir monopoliser le contrôle de la communication et de l'information (…). Persuadé d'avoir toujours raison, il balayait les objections qu'on pouvait lui faire en répétant aux uns et aux autres une formule qui devint son sobriquet : *Gualia sidna* (Sa Majesté m'a dit)[44]. »

En dépit du peu de sympathie qu'il éprouve désormais pour Azoulay, Assaraf, à la demande pressante de ce dernier qui dit agir « sur instructions du roi », choisit une dizaine de jeunes Marocains musulmans qu'il convie à participer à une Conférence économique à Jérusalem. Tous acceptent. Azoulay rejoint le groupe et se présente comme le chef de la délégation marocaine. Durant le séjour des Marocains en Israël, le conseiller du roi enjoint à Assaraf de rencontrer le patron des patrons israéliens afin qu'il organise à son tour un voyage au Maroc des principaux patrons israéliens. À la veille du départ de ceux-ci, prévu pour le 20 février 1994, Azoulay informe Assaraf que le roi a « mal réagi » à l'annonce de la venue de cette délégation, qu'il faut donc en revoir le programme à la baisse et préserver une certaine « confidentialité ».

Ce qu'Azoulay se garde bien de dire, c'est qu'il a laissé croire à Hassan II qu'il était étranger à cette visite, due à « une initiative malheureuse » d'Assaraf. Colère du roi, qui dit à un ami de Robert, intervenu en sa faveur : « Tu tireras les oreilles d'Assaraf, qui a de la chance que je l'aime bien et que j'aie confiance en lui. Il n'avait pas le droit d'initier quoi que ce soit sans mon accord préalable avec des Israéliens. Donc, je compte sur toi pour lui tirer les oreilles afin qu'il ne recommence pas… »

Au-delà du « rôle peu reluisant » d'Azoulay[45], *dixit* Assaraf, ce qu'il faut retenir de cette affaire, c'est bien sûr le contrôle que le souverain entend continuer à exercer sur les relations du royaume avec Israël à cette époque, mais aussi et surtout l'étonnante évolution de ces relations. Assaraf est en effet convaincu que si l'« expert en communication » ne s'était pas lancé dans « des variations personnelles dont il aurait pu prévoir qu'elles ne seraient pas du goût du roi », les deux déplacements évoqués ci-dessus auraient pu, au lendemain de la signature des accords d'Oslo, constituer un point de départ positif pour les relations maroco-israéliennes. À condition, bien sûr, d'informer le souverain ou de lui laisser prendre la décision…

En octobre 1994, Hassan II autorise l'ouverture d'un bureau de liaison d'Israël au Maroc, dont le chef, David Dadoun, est d'origine marocaine. Si tout se passe bien pendant une bonne année, l'assassinat de Yitzhak Rabin, fin 1995, puis la défaite de Shimon Peres et la victoire de la droite en Israël, en novembre 1996, mettent un terme aux espoirs de paix. Premier ministre jusqu'en mai 1999, Benyamin Netanyahou est opposé à la création d'un État palestinien ; il multiplie les implantations juives et accélère la judaïsation de Jérusalem. Encore fragiles, les relations avec le Maroc se refroidissent. C'est pourtant en 2000, sous la primature d'Ehud Barak, un travailliste presque aussi intransigeant que Netanyahou, que Rabat décide de suspendre le fonctionnement du bureau de liaison d'Israël et de renvoyer son représentant.

Hassan II est mort l'année précédente, épuisé physiquement, sans doute très amer devant l'incapacité des Israéliens à aller de l'avant. Depuis un voyage aux États-Unis, à l'automne 1995, où il a dû être soigné pour une sérieuse affection pulmonaire, il a pris ses distances avec la gestion quotidienne des affaires publiques pour mieux préparer sa succession. Il ne voit pratiquement plus personne et communique essentiellement par notes. Début 1997, il s'entretient une dernière fois à Témara avec Shimon Peres, qui vient de passer une semaine à Marrakech avec son petit-fils pour oublier son revers électoral.

En avril 1999, après avoir obtenu l'autorisation – de nombreux délégués devaient venir d'Israël – et le soutien du roi, l'Union mondiale du judaïsme marocain tient son premier congrès et sa première assemblée générale à Marrakech.

Le gouvernement Netanyahou manque de culture politique…

Au terme d'une séance de travail avec les représentants des partis politiques israéliens, Hassan II prononce quelques mots :

« Nos discussions ont porté sur l'avenir de cette région que Dieu a dotée d'immenses ressources que se partage l'ensemble de ses habitants. Ces ressources sont aussi limitées si nous ne faisons pas preuve d'un savoir-faire pour les exploiter au profit de nos peuples. Les superficies des terres agricoles y sont réduites, l'eau y est rare, et les populations nombreuses. Mais si les efforts se conjuguent et les volontés s'unissent, j'ai la conviction que cette région – terre des Prophètes et des Messagers – deviendra, par la grâce de Dieu, un paradis. La paix ne peut être instaurée en un jour. C'est une œuvre qui exige patience, actions à entreprendre, endurance et foi. Je suis convaincu que la communauté juive d'origine marocaine établie en Israël suivra toujours la voie menant vers la paix et la fraternité… »

Hassan II ne peut néanmoins s'empêcher de contrer le cabinet israélien de l'époque, dirigé par Netanyahou. Il explique qu'il lui est impossible, « dans l'immédiat, de reprendre ses efforts de médiation », car il estime que « les hommes de l'actuel gouvernement manquent de culture politique ».

Hassan, qui va mourir trois mois plus tard, conclut en affirmant garder la porte ouverte à une éventuelle relance des négociations sous patronage marocain après les élections du mois de mai 1999[46].

Aux obsèques de Hassan II, la délégation israélienne comprend le chef de l'État, Ezer Weizmann, le Premier ministre, Ehud Barak, et cinq ministres. C'est dire l'importance qu'il a revêtue aux yeux de l'establishment israélien, même si, c'est le moins qu'on puisse dire, les efforts du souverain pour rapprocher Arabes et Israéliens, musulmans, juifs et chrétiens, ont été bien mal payés de retour par l'État hébreu.

1- Interview au *Journal hebdomadaire*, le 3 octobre 2009.

2- Cité in Robert Assaraf, *Une certaine histoire des Juifs du Maroc*, Jean-Claude Gawsewitch éditeur, Paris, 2005, p. 763.

3- Magazine américain aujourd'hui disparu. Interview reprise in R. Assaraf, p. 760, *op. cit.*

4- Les relations de Hassan avec Moulay Hafid étaient étranges. Homme de confiance du roi et exécuteur de ses basses œuvres, aussi impitoyable que lui, Moulay Hafid s'est ainsi demandé si Hassan II n'avait pas joué un rôle dans la mort suspecte de son fils, Moulay Abdesslam, à Mohammadia. Selon un bon connaisseur du sérail, le roi en voulait en effet à ce dernier d'avoir fait de bonnes études aux États-Unis et d'avoir échappé ainsi à son contrôle. Il reprochait aussi à son sinistre parent de prendre parfois des initiatives qui pouvaient l'embarrasser.

5- *Hassan II et les Juifs. Histoire d'une émigration secrète*, Seuil, Paris, 1991, p. 161.

6- Supplément de *Yediot Aharonot* du 19 août 2005.

7- *Al-Alam*, 29 août 1956.

8- Celles-ci ont été rompues avec Israël.

9- Michael Laskier évoque une rencontre à Paris, le 28 mars 1960, entre un des chefs du Mossad au Maroc, Karoz, et Ben Barka, au cours de laquelle ce dernier formula un certain nombre de demandes.

10- Consultable sur Internet : http://yigbin.canalblog.com/tag/Articles.

11- *Op. cit.*, p. 683.

12- « Israel and Morocco : from secret links to open channels », par Michael Laskier, professeur à l'université Bar Ilan, in *Middle East Review of International Affairs*, 2000.

13- Selon Yigal Bin-Nun, il arrive le 24 avril 1960, reste quatre jours et rencontre Golda Meir. Il rentre « enthousiaste » et remet un rapport à Moulay Hassan. À cette époque, une visite de Mahjoubi Ahardane, proche du Palais, est également prévue.

14- Parti démocratique pour l'indépendance, fondé par Hassan el Ouazzani.

15- Article cité de Michael Laskier.

16- Cité par R. Assaraf, *op. cit.*, p. 694.

17- *Ibid.*, p. 701.

18- *Ibid.*, p. 714.

19- A. Bensimon, *Hassan II et les Juifs*, *op. cit.*, p. 161.

20- On distingue généralement trois périodes dans l'émigration des Juifs marocains : la première, sous le Protectorat ; la deuxième, de début 1957 à novembre 1961, organisée par la Misgeret (supervisée par le Mossad) ; la troisième, ou « opération Yakhin », où l'émigration s'effectua en accord avec les autorités marocaines à l'aide de passeports collectifs, de fin 1961 à 1964.

21- A. Bensimon, *op. cit.*, pp. 164 et sq.

22- *Ibid.*

23- R. Assaraf, *op. cit.*, p. 716.

24- *Ibid.*, p. 720.

25- *Ibid.*, p. 728.

26- Voir *supra*, deuxième partie, chap. 1, p. 339.

27- R. Assaraf, *op. cit.*, p. 734.

28- *Ibid.*, p. 738.

29- A. Bensimon, *op. cit.*, p. 194.

30- *Ibid.*, pp. 195 et 202.

31- R. Assaraf, *op. cit.*, p. 752.

32- *Ibid.*, p. 753.

33- *Ibid.*, p. 756.

34- *La Mémoire d'un roi*, *op. cit.*, pp. 246 et 247.

35- *Les Officiers de Sa Majesté*, *op. cit.*, p. 47.

36- *La Mémoire brisée des Juifs du Maroc*, Éditions Entente, Paris, 1978.

37- *Op. cit.*, pp. 269 et 270.

38- R. Assaraf, *op. cit.*, p. 762.

39- Depuis mai 1979, Hassan II préside également le comité al-Qods, créé quatre ans plus tôt par l'Organisation de la Conférence islamique pour veiller notamment au respect par Israël des lieux saints musulmans de Jérusalem (*al-Qods*, en arabe).

40- *Op. cit.*, p. 766.

41- Déclaration au Club de la presse d'Europe 1, le 12 avril 1987.

42- *Innocent Abroad : An Intimate Account of American Peace Diplomacy in the Middle East*, Simon and Schuster, New York, 2009.

43- *Op. cit.*, p. 773.

44- Ibid., p. 774.

45- André Azoulay n'a pas donné suite à nos demandes d'entretien faites par téléphone et par mail.

46- Voir R. Assaraf, *op. cit.*, pp. 790 et sq.

Troisième partie

Passions et caprices d’un autocrate

« *La tyrannie d’un prince ne met pas un État plus près de sa ruine que l’indifférence pour le bien public n’y met une république.* »

Montesquieu

Juriste de formation, plus gros propriétaire terrien du royaume et commandeur des croyants, Hassan II, démentant Victor Hugo selon qui « toutes les passions s'éloignent avec l'âge », a manifesté toute sa vie une étonnante prédilection pour les textes constitutionnels, les barrages et la gestion de l'espace religieux. Sans doute pensait-il que l'image et la stabilité de son régime passaient par une organisation rigoureuse de la vie politique, économique, sociale et religieuse des Marocaines et des Marocains, ses sujets. Néanmoins, prudent à l'excès, le roi n'a pris aucun risque en ces domaines. Il s'est appuyé sur une Constitution régulièrement revisitée et taillée sur mesure. Par le biais de grands propriétaires largement favorisés par l'irrigation, il a gardé le contrôle d'un monde rural pourtant délaissé. Enfin, même s'il n'a pu empêcher l'émergence de courants islamistes, il a su les contenir, n'hésitant pas à les contrer en apportant, par exemple, un soutien discret aux organisations féminines, évitant ainsi les drames vécus par trop de ses pairs arabes.

Chapitre premier

Constitution et pouvoirs illimités

« *Je ne suis à la tête de cette nation que parce que la Constitution de l'État me convient.* »

Napoléon Bonaparte

« *Une Constitution doit être comme un vêtement qui, pour être bien fait, ne doit aller qu'à un seul homme.* »

Napoléon III

En mars 1986, un journaliste demande à Hassan II quelles sont les deux décisions – la plus réjouissante et la plus pénible – qu'il ait été conduit à prendre dans sa vie de roi. Réponse : « Il s'agit de deux décisions réjouissantes : la première, c'est quand nous avons décidé de doter notre pays d'une Constitution ; car je suis de nature démocrate. La seconde, c'est quand j'ai ordonné l'arrêt de la Marche verte, je dis bien l'arrêt et non le départ, car, en fait, le succès en a été assuré le jour de l'arrêt, et non celui du départ. »

Quelques années plus tard, invité par Éric Laurent à évoquer les enseignements qu'il a tirés de son expérience de chef de gouvernement en 1960, Hassan n'hésite pas à parler de « points forts » : « J'ai pu fortifier mes connaissances juridiques, notamment en droit constitutionnel. Je ne prendrais pas mon stylo pour rédiger de bout en bout une Constitution, mais il me suffit de la lire deux fois pour savoir si elle est bonne et déceler ses faiblesses (…). J'ai su quel est le poids réel du stylo entre les mains du Premier ministre. Si le stylo est employé de façon inopportune, ça peut mener loin. C'est d'ailleurs une des raisons qui m'ont poussé à faire une Constitution. Je me suis dit : Tu ne pourras pas toujours surveiller ton Premier ministre, mais s'ils sont deux cents ou trois cents à le surveiller, au moins, il ne risque pas de faire trop de bêtises. En fait, cette expérience m'a montré le pouvoir que pourrait détenir un Premier ministre non contrôlé[1]. »

En réalité, dès juillet 1957, dans une conférence donnée à Rabat, Moulay Hassan estime qu'une « société organisée », c'est d'abord « un État disposant

d’une Constitution et de structures et rouages gouvernementaux ». Une fois sur le trône, l’élaboration d’une Loi fondamentale aura donc été pour lui la priorité des priorités[2].

Au milieu des années soixante-dix, dans *Le Défi*, il avait déjà consacré huit pages à l’« esprit de la Constitution ». Il évoque d’abord la situation qu’il trouve en montant sur le trône : « À l’intérieur du pays, nous dûmes faire face à une conjuration de clans en apparence antagonistes, mais qui s’entendaient en secret. Cette alliance du passé le plus archaïque et de l’utopie la plus délirante ne devait pas m’empêcher de faire passer dans les actes la volonté du Père du peuple. Instaurer au Maroc, comme il l’avait souhaité, “un régime démocratique et une monarchie constitutionnelle”, tel était notre but. Il fallait cependant raison garder (…). Le peuple marocain sortait d’une longue nuit et la volonté de Mohammed V était que la Constitution lui permît non seulement de survivre, mais de vivre, de se développer, de prospérer en paix. »

« Constitutionnelle et démocratique, notre monarchie est aussi sociale », n’hésite pas à écrire Hassan alors qu’il vient à peine de se remettre de deux tentatives de coup d’État qui ont montré à quel point son peuple appréciait sa manière de gouverner[3]…

Chaque fois que son « cher peuple » est invité à s’exprimer par référendum sur une modification constitutionnelle, si mineure soit-elle, Hassan n’a pas de mots assez forts pour le préparer à l’événement, puis pour saluer celui-ci. Les exemples abondent :

En mai 1980, il décide d’amender l’article 21 qui dispose que le roi est mineur jusqu’à dix-huit ans accomplis, et que, durant sa minorité, un Conseil de régence exerce les pouvoirs et les droits constitutionnels qui lui reviendront. La révision projetée prévoit d’abaisser à seize ans la majorité du roi et de modifier la composition du Conseil. L’événement fait l’objet d’au moins trois interventions de Hassan II qui, sans craindre le ridicule, affirme qu’il fait « vibrer d’une façon toute particulière » les Marocains. Pourquoi donc ? Parce qu’ils sentent bien que leur rôle est devenu « celui d’une véritable Assemblée constituante ».

Le peuple ayant voté « avec enthousiasme » pour que l’héritier « ne soit plus oisif jusqu’à dix-huit ans », il eût été dommage de s’arrêter en si bon chemin. Fier de ce « vendredi référendaire » qui a donné « un contenu moderne à la tradition, vieille de quatorze siècles, des liens unissant le peuple marocain à son roi », Hassan II demande une semaine plus tard aux Marocains d’exprimer leur opinion, toujours par référendum, sur l’harmonisation de la durée des mandats

des députés élus au suffrage universel et des autres. Même si l'on voit mal pour quelles raisons le peuple se serait opposé à une telle initiative, on peut néanmoins imaginer son bonheur d'avoir enfin l'occasion de « connaître le fonctionnement de la machine qui le gouverne ».

Parfois, sa susceptibilité exacerbée conduit Hassan II à répondre d'une manière qui en dit long sur l'idée qu'il se fait des rapports entre pouvoirs exécutif et législatif. À un journaliste néerlandais qui lui demande s'il est prêt à modifier la Constitution pour accorder davantage de pouvoirs au Parlement, il répond sèchement : « N'étant pas Marocain, ni parlementaire marocain, je ne vois pas pourquoi vous allez supposer que le Parlement va vouloir que je lui donne plus de pouvoirs. C'est une question domestique qui ne regarde que les Marocains et, en conséquence, je ne répondrai pas à votre question[4]. »

En décembre 1988, il reçoit les membres du bureau de la Chambre des représentants. « Nul besoin de vous rappeler, leur confie-t-il, que, pour nous, les institutions constitutionnelles figurent peut-être au premier rang des œuvres modestes que le Très-Haut a voulu que nous entreprenions et réussissions ensemble. »

Un an plus tard, le 6 décembre 1989, s'adressant aux membres de la Chambre constitutionnelle de la Cour suprême, alors que les Marocains se prononcent par référendum sur la prorogation de deux ans du mandat des députés, il se montre lyrique : « En me rendant au bureau de vote pour exprimer ma voix, j'ai lu sur les visages des gens, des fonctionnaires qui m'ont accueilli, beaucoup de vigueur et d'enthousiasme. Mieux : j'ai lu quelque chose que l'on ne peut traduire en un seul mot, puisque leurs visages étaient rayonnants de joie, de splendeur et de jovialité, en raison de la nature de la question posée… »

Comment ne pas comprendre en effet la liesse qui s'est emparée des sujets de Sa Majesté à l'idée de voir prolongé le mandat de représentants du peuple aussi remarquables !

S'armer juridiquement

Au-delà de cet amour immodéré pour les textes constitutionnels, Hassan II a bien sûr de multiples raisons objectives de vouloir élaborer une Loi fondamentale.

Outre la nécessité d'« organiser la société », il lui faut d'abord résister aux

dirigeants de l'Istiqlal et de l'UNFP, dont il ne supporte ni le prestige ni l'arrogance. Pour cela, il lui faut s'armer matériellement – ce qu'il a pu faire grâce à l'armée et à la police sous les ordres de proches comme Oufkir ou Laghzaoui –, mais aussi juridiquement par le biais d'une Constitution.

De fait, en raison de leur aura due à leur passé de résistants et de l'ascendant qu'ils exerçaient sur Mohammed V, les responsables de l'Istiqlal et de l'UNFP faisaient et défaisaient les carrières et décidaient souvent au plus haut niveau de l'État. Il leur était même arrivé d'humilier Mohammed V devant son fils en plein Conseil des ministres. Une fois sur le trône, Hassan est déterminé à les affaiblir, soit en les intégrant à un jeu politique dont il entend fixer les règles, soit en réprimant les fortes têtes comme Mehdi Ben Barka ou le *fqih* Basri.

La promulgation de la Constitution de 1962, de l'avis général la plus « démocratique » de toutes celles qu'a connues le royaume, n'a d'autre but que de réduire le poids des deux grands partis issus du Mouvement national, le Mouvement populaire berbériste et campagnard fondé en 1958 par Ahardane et Khatib ayant été incapable, pour sa part, de s'imposer comme un véritable contrepoids.

S'il est de tempérament très autoritaire, Hassan est également réaliste. Conscient du poids des notables de l'Istiqlal et de l'UNFP qui se prévalent de leur légitimité de patriotes anticolonialistes pour dominer l'institution monarchique et la scène politique, il opte pour une stratégie visant à offrir quelque chose qui puisse retenir l'attention d'au moins une fraction de ceux qu'on appelait les dirigeants du Mouvement national : c'est la Constitution de 1962, rédigée par Maurice Duverger sous l'œil attentif de Hassan et de son ami Guédira.

Pari réussi, puisque l'UNFP et l'Istiqlal participent aux élections de 1963 et constituent une « opposition institutionnelle » qui confère une certaine dynamique démocratique au jeu politique imaginé par Hassan II.

Il ne faut pas oublier non plus que Hassan II veut également consacrer le multipartisme dans les textes à une époque où la tentation du parti unique agite nombre de régimes arabes et africains. Sur ce plan, il a été bien aidé par la scission de l'Istiqlal et la création de l'UNFP.

Mais, de même qu'une hirondelle ne fait pas le printemps, une Constitution ne fait pas un État constitutionnel ni une démocratie. Georges Burdeau, qui enseigna à d'innombrables étudiants en droit marocains, l'a dit explicitement : il faut bien distinguer entre un État constitutionnel et un État *ayant* une

Constitution. Le Maroc a eu sa première Constitution en 1962, mais n'a jamais été un État constitutionnel.

Avec le recul, il est clair que Hassan II n'avait pas la moindre intention de stimuler ou faciliter les ambitions politiques de son opposition. La scène politique qu'il élabore est en trompe-l'œil. La Constitution qu'il octroie ne l'empêche pas de retraditionaliser le royaume au lieu de le moderniser, comme l'espéraient depuis longtemps beaucoup de Marocains. « Les réformes, souvent hautement symboliques, écrit Abdallah Laroui, induites par la présence des étrangers, furent effacées l'une après l'autre (…). L'ère de la modernisation des esprits était terminée. Archivistes et historiographes se plongèrent dans les vieux documents, poursuivant un mouvement inauguré par les nationalistes eux-mêmes, mais à des fins opposées, pour ressusciter le protocole ancien, décrit en détail par maints ambassadeurs et voyageurs européens. Par petites touches fut reconstitué "le Maroc qui fut", tant de fois exhibé par l'administration coloniale pour mieux mettre en valeur son œuvre réformatrice[5]. »

Cette reconstitution du *makhzen* se poursuit au cours des années suivantes : « Prenons une à une les grandes décisions qui marquèrent le régime après 1965, note encore Laroui. Sans pouvoir affirmer qu'elles entraient toutes dans le cadre d'un plan préconçu, on peut néanmoins voir qu'elles obéissaient à la même logique, celle du régime du Protectorat tel qu'il fut établi par Lyautey. On y constate le même rôle organisateur dévolu à l'armée, la même sympathie pour les coutumes ancestrales, le même respect affiché pour l'islam populaire, la même préférence pour les Marocains prétendument authentiques, la même méfiance à l'égard des citadins considérés comme des intrus, la même antipathie pour le panarabisme et le "wahhabisme", le même encouragement au quiétisme apolitique, la même indulgence à l'égard de l'affairisme[6]… »

Rien de surprenant, dans ces conditions, à ce que, dès son arrivée au pouvoir, Hassan II cherche à restaurer la *bey'a*, cette allégeance qui procède de la *chari'a* et lie tous les Marocains à leur roi. Mais, en 1961, quand Hassan II demande l'investiture par allégeance des oulémas, le contexte politique incertain de l'époque ne permet pas de faire de cette cérémonie « un acte instituant[7] ». Pour le politologue Mohamed Tozy, « l'allégeance est passée presque inaperçue et la continuité avec Mohammed V s'est appuyée principalement sur l'héritage nationaliste ». Seule la Constitution, rédigée une année plus tard par le jeune roi, fait alors office de référence en la matière.

Ce n'est qu'en 1979, à l'occasion de la récupération par le royaume de la province d'Oued Eddahab, au Sahara occidental, alors que Hassan n'a déjà plus

d'opposants véritables, qu'une cérémonie extraordinaire fixe le contenu et les modalités pratiques d'un nouveau contrat. Théoriquement, le souverain peut être déposé. Hassan II en convient implicitement dans *La Mémoire d'un roi* : « On a vu des cas, dit-il, où le lien d'allégeance a été récusé par les populations qui ont considéré que le roi n'avait pas défendu suffisamment la foi ou les droits de ses concitoyens, ou encore qu'il avait abandonné des parties du territoire. »

Hassan II se garde bien, cependant, de répondre à la question essentielle : qui doit déterminer si le souverain a failli à sa mission, et comment doit-on procéder ?

En réalité, la *bey'a* rétablie par Hassan lui sert d'abord d'alibi pour asseoir un peu plus sa légitimité et son autorité. Plus qu'un pacte ou un contrat, la *bey'a* conçue par le défunt roi est un blanc-seing. Depuis 1979, l'allégeance, réaffirmée chaque année pompeusement à l'occasion de la fête du trône, est donc le premier référent juridique du pouvoir au Maroc. C'est d'elle qu'émane pour l'essentiel l'autorité royale. L'acte d'allégeance, en principe, n'est pas unilatéral. En contrepartie de l'allégeance de ses sujets, le roi est tenu d'assurer l'ordre public, la sécurité des individus et de la nation. Il faut donc comprendre la *bey'a* comme un contrat. Mais si l'on examine attentivement son contenu, un constat saute aux yeux : les obligations des sujets sont détaillées – loyauté à l'autorité, serment de fidélité et d'obéissance, etc. – et largement justifiées par différentes sources coraniques et *hadiths*. Quant aux obligations du monarque, elles sont inexistantes. Elles sont dans le meilleur des cas implicites, imprécises, et, de toute manière, non consenties. La Communauté n'a en effet aucun rôle direct dans la définition des clauses de la *bey'a*.

On peut évidemment se demander pourquoi le souverain marocain, à compter de Hassan II, s'appuie sur un texte d'allégeance qui se situe totalement en dehors du droit positif, alors que la Constitution marocaine est claire en ce qui concerne les règles de succession.

Le journal *Tel Quel* rappelle cependant que Hassan II a recouru à plusieurs reprises au référendum prévu par l'article 69 de la Constitution. C'était pour lui, dit le journal, « un plébiscite au sens gaullien », un moyen de conforter sa légitimité à une époque, il est vrai, où « les résultats des urnes pouvaient encore être gonflés, voire complètement falsifiés ».

Pour sa part, Mohammed VI, qui n'a jamais recouru au référendum, n'a fait aucune allusion à la Constitution lors de son investiture. Comme le souligne *Tel Quel*, « pourquoi, en effet, faire référence à un texte qui peut certes légitimer le

nouveau roi, mais qui contient aussi une notion très dangereuse, celle d'un référendum plébiscitaire qui, raisonnement poussé à l'extrême, pourrait devenir une *bey'a* moderne, ancrée dans le droit positif ? »

Le fameux article 19

« Le roi, commandeur des croyants, représentant suprême de la nation, symbole de son unité, garant de la pérennité et de la continuité de l'État, veille au respect de l'islam et de la Constitution. Il est le protecteur des droits et libertés des citoyens, groupes sociaux et collectivités. Il garantit l'indépendance de la nation et l'intégrité territoriale du royaume dans ses frontières authentiques », indique l'article 19 de la Constitution. Qualifié de « supra-Constitution » par les uns, de « Constitution implicite » par les autres, cet article autorise toutes sortes d'interprétations et permet au monarque de faire à peu près ce qu'il veut.

Abdellatif Mennouni, constitutionnaliste, est même allé jusqu'à écrire que la Loi fondamentale du Maroc « ne mentionnerait qu'une partie des prérogatives du roi ; les autres seraient découvertes par le souverain et exercées conformément aux exigences politiques et à la nature des circonstances ».

« En clair, ainsi que le relève *Tel Quel*, seul le roi a latitude d'interpréter les possibilités et les limites offertes à son propre pouvoir par l'article 19 (…). Le “super-article” 19 est donc, sans ambiguïté aucune, un instrument de l'absolutisme. »

Dès le début des années soixante, Ahmed Réda Guédira, conseiller et ami du roi, donne le ton. En 1963, rejetant les prétentions de la gauche à une Constituante, il écrit : « La Constituante est détentrice du pouvoir suprême et, au Maroc, seul le roi a ce pouvoir. Pourquoi ? En raison de la sacralité du “commandeur des croyants”. »

Sur ce plan, on ne peut reprocher à Hassan II de n'avoir pas joué franc-jeu. « La séparation des pouvoirs ne concerne en aucun cas l'autorité suprême », déclare-t-il dans un discours, le 13 août 1978. Tant pis pour sa formation de juriste à Bordeaux, tant pis pour Montesquieu et *L'Esprit des lois* !

Si Hassan II s'est montré si soucieux de disposer d'une Constitution régulièrement revisitée par ses soins, c'est en raison de son caractère universel et rationnel qui lui permet d'adhérer à ce qui est en vigueur au-delà du monde

arabo-musulman. Il lui faut constamment peaufiner l'image d'un royaume où la modernité ne cesse de se conjuguer à la tradition.

Ainsi, destiné à donner le change au monde occidental, le Parlement, aux yeux de Hassan II, n'est pas composé de représentants du peuple, n'incarne pas la souveraineté populaire, mais compte quelques centaines de personnes supposées exprimer des avis ou des opinions qui n'engagent en rien le monarque. De même, dans le système hassanien, le gouvernement est d'abord une instance consultative dotée de compétences techniques. Les ministres servent avant tout à préparer les décisions du roi, à transmettre ses ordres et à contrôler leur exécution par les autorités subordonnées. Ministres, magistrats, hauts fonctionnaires, tous nommés par *dahir*, détiennent leur pouvoir par délégation du roi. Naturellement, les décisions royales sont supérieures à toutes les normes juridiques produites par l'État. En outre, selon la jurisprudence marocaine, toute déclaration du souverain « a valeur et force de loi, fût-ce par radiodiffusion ou dans la presse, sans qu'il soit nécessaire qu'elle soit publiée au *Bulletin officiel* ou dans toute autre publication[8] ».

« Le génie de Hassan II, et ce qui fait la différence entre le Maroc et des dictatures bananières, estime *Tel Quel*, c'est que cet absolutisme est légal, borné par des textes dont la légitimité est d'autant mieux verrouillée qu'elle relève soit du suffrage universel – la Constitution –, soit du droit divin – la *bey'a* et la commanderie des croyants. Déconstruire tout cela ne peut se faire, au risque de se répéter, que par le rapport de forces. Sous Hassan II, après la Marche verte, celui-ci a toujours été en faveur du monarque. » Dans un tel système où l'intégralité des pouvoirs est concentrée entre les mains du roi et où aucun contrôle ni alternance n'est permis, on peut seulement « espérer que le despote demeure éclairé », note justement Fouad Abdelmoumni[9].

Économiste et universitaire, Driss Benali exprime une opinion comparable : « Les règles du jeu établies par la Constitution ne sont pas respectées. Les ministères de souveraineté, les commissions, les fonds parallèles, tout cela dessaisit le gouvernement de ses prérogatives. Le fait que le roi règne et gouverne sans que ses responsabilités soient délimitées crée une confusion au sommet de l'État et le surexpose[10]. »

On voit que, face à un courant aussi puissant animé par Hassan II, la Constitution ne présentait guère d'utilité, si ce n'est de servir d'alibi à un jeune monarque obsédé par son image et celle de son royaume. « Il avait une forme d'admiration pour tout ce qui est juridique. Il a été formé à Bordeaux. Il admirait Duverger. Il était imprégné de juridisme français. Si l'on respecte de façon

pointilleuse les formes juridiques, on peut dire que la monarchie marocaine a des pouvoirs considérables, mais pas illimités », souligne Omar Brouksy, professeur de droit constitutionnel[11].

Un an après l'élection du premier Parlement marocain, le jeu politique et institutionnel commence d'ailleurs à montrer ses limites. Le Front pour la défense des institutions constitutionnelles (FDIC), parti politique bricolé par Ahmed Guédira en s'appuyant notamment sur le Mouvement populaire (MP), se révèle incapable de maintenir la fragile majorité obtenue au lendemain des élections. Les mésententes se multiplient, les divergences s'approfondissent. Dès mars 1965, Hassan II constate que le blocage institutionnel est inévitable, que le jeu politique n'a plus de sens. Il constate également que, face aux dirigeants de l'UNFP et de l'Istiqlal, expérimentés et aguerris à la politique, les notables du FDIC ne font pas le poids. Comme la Constitution l'y autorise, il décide de reprendre la main et proclame en juin l'état d'exception, mettant fin du même coup, unilatéralement, à la seule véritable expérience parlementaire prometteuse qu'a connue le Maroc.

Le choc est profond. Proche de la famille royale, monarchiste convaincu, Abdelkrim Khatib exprime vivement son opposition à cette mesure[12].

Hassan II mettra longtemps à pardonner cette incartade à cet homme qui fut pourtant l'un de ses plus fidèles soutiens. Premier Marocain nommé interne des hôpitaux de Paris, Khatib reprit son métier de chirurgien à Casablanca avant de rentrer en grâce au début des années quatre-vingt-dix[13].

À la décharge du monarque, il faut rappeler que l'état d'exception intervient moins de trois mois après les très graves événements de mars 1965 qui ont fait près de mille morts. La réaction du Parlement n'est pas jugée à la hauteur par Hassan.

Les cinq années de « réflexion » que s'accorde le roi ne contribuent guère à modifier la Constitution de 1970, bien au contraire. La nouvelle mouture renforce la monarchie et limite le domaine de la loi, donc les pouvoirs du Parlement. Si l'on en croit ses confidences à Jean Daniel auquel, avec son tact habituel, il a réservé la primeur de la nouvelle[14], les modifications que le roi entend apporter à la Loi fondamentale répondront à son désir de disposer d'« une opposition constructive ». « J'ai besoin, dit-il, d'être contrôlé par des hommes qui m'indiquent que je peux faire parfois fausse route. J'ai besoin d'un Parlement associé à la construction d'un nouveau Maroc ! »

« Le roi redevenait un monarque absolu »

Dans le nouveau texte constitutionnel, l'innovation la plus importante est sans doute la réduction du Parlement, qui passe de deux Chambres à une seule. Dans la Chambre unique, 90 membres seulement sur 240 sont élus au suffrage universel. C'est dire que Sa Majesté entend ne prendre aucun risque. Par la suite, même si le nombre d'élus au suffrage universel augmentera, le ministère de l'Intérieur veillera soigneusement à ce qu'aucune majorité hostile ou tout simplement libre d'attaches ne puisse se dégager. Cela restera une constante durant tout le règne hassanien.

Toute une série d'autres mesures – pouvoirs du Premier ministre réduits, prérogatives nouvelles attribuées au monarque, révision constitutionnelle relevant de la seule initiative royale, sans débat préalable, etc. – confortent l'omnipotence du souverain. En déclarant d'une heureuse formule « que la Constitution de 1970, on peut le dire, cristallisait, figeait l'état d'exception (…), et que le roi redevenait un monarque absolu », Driss Basri, pourtant fidèle parmi les fidèles de Hassan II, reconnaissait, avec trente-cinq ans de retard, la futilité de l'argumentaire exposé par son maître !

De son côté, l'UNFP parle à juste titre de « constitutionnalisation de l'état d'exception ».

Comme tant de constitutionnalistes français, si complaisants avec le pouvoir marocain, le professeur Jacques Robert, sans illusions sur les arrière-pensées royales, s'en tire par une pirouette et propose un éclairage que les faits, malheureusement, n'ont cessé de démentir : « Le vrai problème, écrit-il, est-il de juger un régime en le comparant aux types les plus évolués ou, plutôt, de se demander quelles formes politiques conviennent le mieux à un pays comme le Maroc qui n'est ni l'Angleterre ni la France ? (…) Une démocratie réelle ne peut-elle point être établie dans un pays comme le Maroc par des voies en partie différentes de celles pratiquées en Occident ? Qu'y a-t-il dans la nouvelle Constitution marocaine ? Le roi ! Et si, dans ses profondeurs, c'était bien cela que voulait la nation15 ? »

En réalité, les Marocains ne s'y trompent pas. Les explications alambiquées du souverain ne convainquent personne, et Hassan se retrouve plus isolé que jamais. À l'exception du Mouvement populaire d'Ahardane – qui a déjà approuvé l'état d'exception, à la différence de son ami Khatib –, tous les partis politiques boycottent les élections d'août 1970.

Les modifications ou les réformes constitutionnelles qu'il engage en 1970, 1972, 1992 ou 1996 ne changent strictement rien à la manière de gouverner de Hassan, ni à son exercice de plus en plus solitaire du pouvoir.

Aussi attaché à la Constitution qu'à la prunelle de ses yeux, du moins quand cela l'arrange, Hassan II est capable de colères froides lorsque certains parlementaires ne respectent plus les règles du jeu établies par ses soins. En 1981, plusieurs députés de l'USFP, dont les relations avec le pouvoir sont à l'époque mauvaises, indiquent au président de la Chambre qu'ils ont décidé de ne plus siéger au-delà de juin 1981, puisque leur parti conteste l'application à la législature d'alors l'allongement du mandat parlementaire approuvé par un référendum de mai 1980. Que n'ont-ils pas envisagé là ! Dans une conférence de presse16, Hassan II, déjà très remonté contre les parlementaires socialistes, déclare : « Si ceux-ci se retiraient du Parlement, ils se couvriraient de ridicule (…). On est au Parlement pour porter la parole de ceux qui vous ont mandaté. Alors, à partir du moment où on se retire du seul édifice créé par la loi, par la parole, par le référendum, le seul édifice qui dise la loi, qui vive dans la loi et qui édicte la loi, à partir de ce moment-là la loi se doit de méconnaître ceux-là mêmes qui méconnaissent son sanctuaire (…). On pourrait même aller jusqu'au bout de la logique et fermer leurs bureaux et leurs partis. »

En réalité, les quinze députés USFP ne présentent individuellement leur démission du Parlement qu'au lendemain du 21 septembre, après la condamnation à un an de prison et l'incarcération de leur chef, Abderrahim Bouabid, et de ses deux camarades, Mohammed el-Yazghi et Mohammed Lahbabi. Fureur de Hassan II, qui fait immédiatement savoir qu'il a l'intention d'entretenir les représentants du peuple du thème de la légitimité, et de leur préciser « où elle commence et finit, et quelles en sont les implications morales et politiques » :

« De ce sujet que nous considérons comme extrêmement grave, plus grave pour nous que la perte du Sahara ou l'abandon de Sebta et Melilla, nous allons vous parler ainsi qu'à notre cher peuple : il s'agit du dédain dont on vient de faire preuve à l'égard des suffrages de la majorité populaire, et de l'ignorance de la volonté de la collectivité, la collectivité de l'*oumma* islamique (…). Quelles sont les conséquences de cette attitude ? Tout d'abord, cette attitude est contraire à la Constitution et constitue un geste d'hostilité à l'endroit de la communauté musulmane. Elle nous met, en notre qualité de souverain de ce pays, de commandeur des croyants, de garant intellectuel et moral de l'intégrité du territoire national et du fonctionnement normal des institutions constitutionnelles

(…), dans l’obligation d’assurer coûte que coûte la bonne marche de nos institutions et de rechercher les moyens de mettre un terme à des agissements d’une telle désinvolture, d’une telle légèreté… »

La suite est encore plus extravagante :

« Nous sommes personnellement très sensible au caractère honteux que revêt la position prise par des Marocains qui auront été les premiers à avoir posé ce problème d’ordre constitutionnel, qui ne s’est jamais présenté nulle part à l’Est, à l’Ouest, en Afrique, en Europe, en Amérique. Le destin aura ainsi voulu que notre pays soit le premier à offrir pour les études de droit constitutionnel cet exemple qui traduit en définitive le mépris et la désinvolture avec lesquels un groupe s’est permis de traiter l’ensemble de la communauté et de considérer l’avis de l’ensemble des musulmans. Si nous passons sous silence cette affaire, cela voudra dire que nous acceptons d’ouvrir la voie à l’anarchie, laissant ainsi toute latitude aux Marocains de se prévaloir des lois qui leur sont favorables et de rejeter les dispositions qui ne leur conviennent pas. Or cela est très grave et risque de frayer la voie à la sédition qui, selon le Coran, est pire que le meurtre… »

On passera sur l’appel un tantinet grotesque lancé ensuite par Hassan aux socialistes du monde entier, invités à se pencher sur l’« épreuve » que constitue, pour le Maroc et son roi, le comportement de cette variété de socialistes « égarés, désinvoltes et mystificateurs ».

Quelle explication trouver à pareil délire ? Cette poussée de fièvre, intervenant après des années de transgression de la Loi fondamentale par les plus hautes autorités du royaume, est aussi ridicule qu’insupportable. On ne peut truquer à longueur d’années les élections, créer des partis bidons, pourchasser l’opposition, la liquider parfois, et, tout à coup, piquer une grosse colère parce que quelques députés de gauche se rebiffent ! On retrouve là l’enfant gâté auquel on passait tous ses caprices et qui, devenu roi, continue de temps à autre à prendre son pays pour un terrain de jeu, et ses sujets pour des pions.

Grand amateur de référendums, Hassan II tue le temps en conviant encore son « cher peuple » à se prononcer, le 15 septembre 1995, sur un amendement à la Constitution prévoyant l’adoption par la Chambre des représentants de la loi de finances à la session de printemps au lieu de celle d’automne. Le Maroc, explique le roi, se doit d’« inclure les revenus agricoles » dans son budget au moment où sont arrêtées les prévisions, « afin d’éviter de sombrer dans le pessimisme ou, *a contrario*, de pécher par excès d’optimisme ». Le *oui*

l’emporte avec 99,6 % des suffrages.

Un an plus tard, le 13 septembre 1996, 99,56 % de Marocains, presque aussi enthousiastes que pour la loi de finances, disent *oui* à la création d’une seconde Chambre à laquelle le roi songeait depuis quelque temps. Déjà, le 20 août 1995, Hassan II avait annoncé la couleur en invitant ses sujets à « bien réfléchir dès à présent (…) à un référendum d’une très grande importance qui touchera le fond même de la Constitution et du système représentatif marocains ». Le peuple, ajoute-t-il, sera invité à « approuver un amendement constitutionnel instaurant le système bicaméral. Nous aurons une Chambre des représentants et une sorte de Sénat, une autre Chambre dont nous choisirons le nom le moment venu ». Pour Hassan II, « la deuxième Chambre donnera à la décentralisation sa véritable signification (…). Nous verrons, dit-il, les régions émettre leurs points de vue, rectifier les erreurs, formuler leurs aspirations. Une saine émulation s’instaurera alors entre les deux Chambres ».

Dans un entretien avec l’auteur, quelques années plus tard, Driss Basri mettra les points sur les *i* sur les intentions réelles du monarque. Selon lui, Hassan II, recevant les représentants des partis nationaux (la *Koutla*), leur dit : « Vous voulez avoir une Chambre élue au suffrage direct ? D’accord, prenez-la. Mais moi, j’ai besoin d’un équilibre, je veux prendre en compte les gens qui travaillent, ceux qui construisent le Maroc, les forces vives, réelles de la nation, et qui représentent une véritable stabilité. Et si vous le voulez bien, je vais faire une deuxième Chambre. »

D’une méfiance presque maladive, Hassan entend ne prendre aucun risque. Toute la classe politique issue du Mouvement national se souvient qu’en 1994 il a refusé un processus de transition auquel il tenait beaucoup parce que M’hammed Boucetta, chef de l’Istiqlal, qu’il comptait porter à la tête du gouvernement, ne voulait pas de Driss Basri comme ministre de l’Intérieur !

En réalité, cette ultime réforme constitutionnelle est un leurre de plus. Chacun se rend compte en effet que les membres de la deuxième Chambre conservent autant de pouvoirs que ceux qui étaient les leurs quand ils faisaient partie du tiers du Parlement élu au suffrage indirect. Prudent à l’extrême, Hassan II a imaginé un garde-fou au cas – fort improbable, vu les pratiques du ministère de l’Intérieur – où la première Chambre lui serait hostile.

Il y a également, chez Hassan II, la volonté de voir à tout prix les institutions fonctionner, et peu importe de quelle manière ! Une société doit être organisée, disait-il, redoutant par-dessus tout le vide institutionnel au cas où il disparaîtrait

ou serait empêché d'exercer le pouvoir. Les modifications constitutionnelles intervenues sur un mode solennel en faveur de son fils ne s'expliquent pas autrement.

1- *La Mémoire d'un roi*, *op. cit.*, p. 51.

2- 1er juillet 1957 sur le thème : « Aspirations nationales et internationales du Maroc et de sa jeunesse ».

3- *Le Défi*, *op. cit.*, pp. 79 et sq.

4- Conférence de presse à Marrakech, le 7 mars 1986.

5- *Op. cit.*, p. 23.

6- *Ibid.*, p. 65.

7- In *Monarchie et islam politique au Maroc*, *op. cit*.

8- En 1960, la cour d'appel de Rabat interdit le parti communiste marocain, « attendu que S.M. le roi Mohammed V a à plusieurs reprises proclamé que toute idéologie qui se réclamait du matérialisme était contraire aux préceptes religieux dont il est le gardien spirituel ».

9- Consultant international, spécialiste du micro-crédit et militant des droits de l'homme. Cité par *Tel Quel*, 2005.

10- *Ibid.*

11- Entretien avec l'auteur.

12- Voir première partie, chap. 6, p. 228.

13- À la demande du Palais, il laisse des islamistes modérés prendre le contrôle du petit parti créé par lui en 1967, le MPD, qui devient en 1997 Parti de la justice et du développement (PJD).

14- Hassan II, au grand dam des journalistes locaux, n'a jamais accordé d'interview à un organe de presse marocain.

15- « La Constitution marocaine du 31 juillet 1970 », *Maghreb-Machrek*, novembre 1970, p. 38.

16- En date du 1er juin 1981. *Discours et interviews*, *op. cit.*, t. VII, p. 100.

Chapitre II

La politique des barrages

« *Ce programme va permettre d'atteindre l'objectif que nous avions fixé en 1968 et qui paraissait alors à certains utopique : celui d'un million d'hectares de superficie irriguée.* »

Hassan II[1]

Si Hassan II a toute sa vie accordé aux textes constitutionnels une importance qui échappe à l'entendement, compte tenu du sort qu'il a réservé à la classe politique et, plus généralement, aux libertés fondamentales, il s'est montré en revanche beaucoup plus cohérent dans sa politique d'édification des barrages, qui, du début à la fin de son long règne, est restée au centre de ses préoccupations. À Éric Laurent qui lui demande si, après plus de trente années de règne, il y a des réalités au Maroc qui lui paraissent « désormais irréversibles », Hassan répond : « Oui, d'abord le fait d'avoir orienté les Marocains vers l'agriculture intensive et la construction de barrages[2]. »

Dans *Le Registre du génie hassanien et de son œuvre bénéfique*, les discours royaux prononcés à l'occasion de l'inauguration de grands ou moyens barrages sont évidemment beaucoup plus nombreux que ceux liés aux diverses Constitutions : plusieurs dizaines, contre quatre ou cinq réformes constitutionnelles… Ils permettaient au souverain de rappeler l'intérêt considérable qu'il attachait à cette politique. Prenons le tome IV du *Registre*, qui va de 1970 à 1973 : on y trouve six discours à l'occasion de l'inauguration des barrages de Moulay Youssef (23 octobre 1970), Hassan Eddakhil (29 mars 1971), Bou Regreg (8 juin 1971), El-Mansour ed-Dahbi (12 mai 1972), Idriss Ier (15 juillet 1973) et Youssef Ben Tachefine (24 juillet 1973).

Lors de l'inauguration du barrage de Moulay Youssef, le souverain, emporté par son enthousiasme ou déjà brouillé avec les chiffres, est conduit à « constater avec satisfaction que l'actuel revenu annuel de l'agriculteur[3] va désormais être multiplié par 10 », sans compter les autres répercussions… Au passage, le roi remercie le chah d'Iran et l'émir du Koweït, sans l'aide desquels ce barrage

n’aurait pu voir le jour.

Les riverains du barrage Hassan Eddakhil sont moins chanceux. Dans son discours, le monarque note que « cet ouvrage hydraulique permettra de multiplier par 2,5 le revenu actuel de chaque personne. Quiconque gagnait par exemple 225 dirhams verra ses ressources passer à plus de 550 dirhams ». Par la suite, le roi évitera les chiffres et évoquera plutôt des « conquêtes » destinées à « vaincre la faim et faire disparaître la misère ».

De telles inaugurations sont si importantes à ses yeux qu’il aime souvent y convier des personnalités de premier plan. Ainsi, en ce « jour mémorable » du 15 juillet 1973, lors de l’inauguration du barrage Idriss Ier, le président ivoirien Félix Houphouët-Boigny est aux côtés de Hassan. Neuf jours plus tard, profitant d’une accalmie dans les relations mouvementées entre Alger et Rabat, c’est Houari Boumediene, le président algérien, qu’accompagne Mokhtar Ould Dahdah, le président mauritanien, « deux frères très chers », invités d’un souverain radieux.

Jeune roi, le sujet lui semble si important qu’il n’hésite pas à demander à Abdelwahab Doukkali, qui commence à s’imposer comme un des plus grands chanteurs arabes, de s’impliquer. Doukkali se met au travail et l’on peut bientôt entendre sur les ondes marocaines *Un million d’hectares irrigués !*, refrain que l’artiste s’est bien gardé de maintenir dans son *best of…*

Une dizaine d’années plus tard, au milieu des années soixante-dix, dans *Le Défi*, Hassan rappelle qu’en quarante-trois ans de Protectorat, douze barrages seulement avaient été édifiés, qui ne permettaient même pas d’irriguer 50 000 hectares. Quatre ans après l’indépendance, ce chiffre a été doublé, et en 1975, se félicite le roi, les surfaces irriguées couvraient environ 400 000 hectares.

Hassan II précise qu’à cette même date vingt-deux grands barrages sont en fonctionnement, et dix-sept autres en construction ou en projet, ce qui permettra d’atteindre l’objectif qu’il avait fixé en 1968 et qui « paraissait alors à certains utopique : celui d’un million d’hectares de superficie irriguée[4] ».

L’intérêt du roi pour les barrages ne s’est jamais démenti. En 1984, en vue d’assurer un accès équilibré à l’eau sur l’ensemble du pays, il lance un programme de construction de petits et moyens barrages. Un certain nombre d’ouvrages sont ainsi érigés dans les zones dépourvues de nappes d’eau souterraines, afin de répondre à des besoins locaux en eau potable, d’irrigation, ou pour protéger les personnes ainsi que les biens publics et privés contre les inondations.

Mais son penchant pour les grands barrages reprend vite le dessus et, le 10 octobre 1986, il décide d'en construire un par an jusqu'en l'an 2000.

En février 2010, Ahmed Mohammed Ali, président de la Banque islamique de développement (BID), rend un vibrant hommage au Maroc « pour les progrès enregistrés dans le domaine de la planification des ressources en eau, depuis que feu Hassan II a édifié les fondements généraux de la politique des barrages en 1967, et pour les grandes réalisations qui en ont découlé, permettant au Maroc de surmonter les cataclysmes climatiques successifs et d'élever le niveau de vie de ses citoyens ».

Certes, il ne faut pas attendre du président de la BID des critiques déplacées de la politique marocaine de l'eau, et encore moins du souverain disparu. Mais ses propos reflètent bien l'opinion générale, à savoir que, sans la politique initiée par Hassan, les nombreuses années de sécheresse qu'a connues le Maroc auraient eu des conséquences beaucoup plus graves. Les critiques de certains experts, nous le verrons, portent surtout sur l'inégalité de traitement réservé aux gros propriétaires terriens, outrageusement favorisés, et aux petits paysans, dans l'ensemble lésés ou oubliés.

On estime en général qu'au cours des vingt dernières années du règne de Hassan II, le pays a connu une douzaine d'années de sécheresse, dont cinq consécutives : de 1980 à 1984. Il manquait alors entre 40 et 50 % du potentiel des ressources en eaux naturelles du Maroc, évalué à 22 milliards de mètres cubes par an, la moitié de ces ressources étant concentrées dans les bassins du Nord et le Sebou, soit à peine 7 % du territoire national[5].

En dépit de ces multiples difficultés, le Maroc dispose aujourd'hui de 128 barrages – 92 à la mort de Hassan II – d'une capacité de retenue totale de 17 milliards de mètres cubes, auxquels il faut ajouter 74 petits barrages et 83 barrages collinaires d'une capacité de 400 millions de mètres cubes. En milieu rural, toujours à la mort de Hassan II, le taux d'accès à l'eau potable était à peine de 25 %. Il atteignait 83 % en 2009.

Partisans et adversaires

Si nul ne nie aujourd'hui l'implication de Hassan II dans la politique des barrages et certains de ses effets bénéfiques, cette politique a ses partisans et ses adversaires.

Pour Hassan Chami, chef d'entreprise et ancien « patron des patrons », « on ne peut pas nier aujourd'hui que si le Maroc souffre moins que d'autres des problèmes d'eau, c'est grâce à la politique des barrages (…). Les barrages, ajoute-t-il, étaient un acte fondateur de Hassan II. J'en sais quelque chose, puisque j'étais directeur de l'Hydraulique pendant un certain temps. L'initiateur et celui qui suivait cette politique au jour le jour, c'était lui. Celui qui a créé la taxe sur le sucre pour construire des barrages destinés à irriguer les terres à canne à sucre, c'est lui. Moi, je vous raconte ce que j'ai vécu[6] ».

Cette opinion est également partagée par l'ancien Premier ministre Ahmed Laraki, qui a pourtant pris ses distances avec le règne du monarque. Invité à dresser le « bilan de la politique de feu Hassan II », il répond : « La politique des barrages a été un des points les plus importants à mettre à son crédit. C'est pour cela que j'ai dit que Hassan II était un visionnaire. Bien sûr, ce sont surtout les nantis qui en ont profité le plus. Mais cela a créé une dynamique de travail et une amélioration de la production qui a profité à tous les Marocains (…). En revanche, dans le domaine de l'éducation, c'est l'échec total. Il y a eu de la démagogie[7]… »

Un autre ancien Premier ministre, Abdellatif Filali, a estimé que « dans le domaine intérieur, ce seront les meilleures réalisations de son règne (…). Même pendant les pires années de sécheresse, le Maroc, grâce aux barrages, a pu irriguer efficacement ses terres et réduire son déficit agricole, malgré l'attitude longtemps hostile de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (…). Nous avons encore énormément de retard, nuance cependant Filali, et surtout besoin d'une réforme agraire ». Il regrette ainsi que « l'État ait repris après l'indépendance les belles terres de colonisation des Français en les répartissant entre des sociétés publiques qui les ont exploitées trop souvent au seul bénéfice de ceux qui étaient en place, sans redistribution équitable[8] ».

Si beaucoup de Marocains sont convaincus, comme Hassan Chami, Ahmed Laraki et Abdellatif Filali, que la politique des barrages a eu des effets positifs pour le pays, nombre d'experts émettent toutefois de sérieuses réserves et pensent que de graves dérives sont intervenues à partir des années quatre-vingt.

Ingénieur agronome, premier directeur général de l'Office national d'irrigation (ONI) créé à la fin de 1960, Mohammed Tahiri veut à l'époque valoriser en premier lieu les barrages déjà construits, et engager une politique favorable aux petits paysans marocains. Cette orientation agace le pouvoir : « Comment pouvais-je agir, dit-il, alors que Guédira et Hassan II s'opposaient à

mes idées ? J'avais créé la Maison des paysans, maison des syndicats de producteurs. Pour chaque tonne livrée à l'usine, ils versaient dix dirhams à leur syndicat. Il s'agissait d'avoir une structure face à l'État ou à l'usine. Mais le régime s'est senti menacé par ce type de paysannerie. »

En ce début des années soixante, l'absence de politique de l'eau irrite profondément Tahiri : « Une politique de l'eau, dit-il, c'est choisir entre irriguer vingt hectares de céréales ou un hectare d'orangers. Quel est le meilleur usage de l'eau ? Dans quelle mesure peut-on assurer pour un certain pourcentage l'alimentation du pays ? Voilà une politique d'État. Les barrages, c'est pareil. C'est une question d'argent. Qui les construit, au profit de qui ? C'est la question qu'il faut se poser. Pour les barrages, on a longtemps dit : Bouygues est Dieu, et Hassan II est son prophète[9] ! »

Professeur à l'Institut national agronomique de Rabat, Najib Akesbi est lui aussi sévère : « Il ne faut pas oublier que la politique des barrages a accaparé pendant longtemps l'essentiel des ressources publiques, pratiquement les deux tiers des ressources budgétaires. Cela a concentré des ressources considérables. Il ne faut pas oublier non plus que les espaces de la grande hydraulique représentent seulement 10 % de la surface agricole utile et que l'on s'est donc focalisé sur des espaces somme toute très limités. On met ainsi en place les éléments de la différenciation dans la société en décidant de privilégier des espaces par rapport à d'autres, ou des cultures par rapport à d'autres. Et on décide bien évidemment de privilégier des catégories d'agriculteurs par rapport à d'autres catégories. Gardons à l'esprit que des fortunes se sont ainsi constituées sur la base de ces choix. »

Comme Mohammed Tahiri qui dénonce les comportements spéculatifs dès le début des années soixante – « le profit à court terme, c'est comme la corruption » –, Najib Akesbi déplore que l'intérêt général ait été perdu de vue : « Prenons la décision d'implanter un barrage dans une région. Vous savez que le simple fait d'annoncer cela va faire monter considérablement le prix des terrains : de un à cent ! Mais quand vous, vous le savez avant tout le monde, on est dans le délit d'initié ! Il y a donc eu de nombreuses sources d'enrichissement dans une logique purement spéculative et rentière. Des responsables se sont enrichis, mais ont aussi enrichi dans leur sillage une minorité dans chaque région privilégiée (…). Sans parler de la bureaucratie et des lobbies comme celui de l'hydraulique, qui profitent du système. »

« Le délire néolibéral »

Pour Najib Akesbi, qui reconnaît que la politique des barrages, qu'on soit d'accord ou non avec elle, était « assez cohérente » jusqu'au début des années quatre-vingt, c'est à cette époque l'avènement des politiques d'ajustement structurel (PAS), imposées par les institutions financières internationales, qui a semé le désordre :

« Jusque-là, l'État était le maître d'œuvre, finançait les projets et, en contrepartie, décidait de ce qui allait être produit. L'État déterminait les plans d'assolement et fixait les prix. Arrivent alors les PAS, avec leur délire néolibéral ! On remet en cause cette dimension-là. C'est donc le désengagement de l'État, la déréglementation, la dérégulation. De sorte que l'État continue à investir dans les barrages, mais sans se donner les moyens d'atteindre des objectifs en termes de production, d'équipement, etc. Résultat : des situations assez ubuesques de gaspillages considérables de ressources que l'on connaît encore aujourd'hui. L'État étant contraint de se désengager, les Offices régionaux qui géraient la mise en valeur agricole des neuf périmètres irrigués (grande hydraulique), et qui étaient un peu le bras séculier de l'État, se retrouvent privés de la plupart de leurs fonctions – encadrement, assolement, équipement en canalisations, etc. – pour ne plus être que des vendeurs d'eau. Un immense gâchis au nom de la libéralisation et d'une prétendue rationalisation par le marché ! »

Pour Akesbi, à travers la politique des barrages, qui était « sa politique », Hassan II visait d'abord à prendre le contrôle politique du monde rural et le contrôle économique de l'agriculture en tant que source d'enrichissement. « Ce qui est incroyable, souligne-t-il, c'est qu'un demi-siècle plus tard, personne n'ose remettre en cause cette politique. Parce que c'est la politique de Sa Majesté Hassan II ! Dans les sphères officielles, il y a une sorte de tabou qui frappe même les esprits les plus éclairés, les plus ouverts, qui pourtant, dans une discussion comme celle que nous avons, peuvent parfaitement convenir avec vous de toutes les tares de la politique des barrages. Celle-ci, pour Hassan II, était un socle majeur[10]. »

Le professeur Akesbi pointe du doigt une autre conséquence de cette politique volontariste : « C'était aussi pour lui un moyen d'apparaître. Les grandes apparitions, à l'occasion de l'inauguration d'un barrage, constituaient des moments forts de son règne (…). Le roi imagine sans doute que l'administration va prendre le relais et gérer la suite. Malheureusement, trop souvent, on aménage

les cuvettes des barrages, mais les moyens financiers ne sont plus là pour mettre en place les canalisations et irriguer… D’où un gâchis économique et financier énorme qui a fait qu’à un certain moment on est arrivé jusqu’à 220 000 hectares irrigables mais non irrigués, parce que non équipés ! Vous avez beau investir ce que vous voulez dans la cuvette, tant que l’eau n’est pas arrivée à la plante pour donner de la production, l’investissement est totalement improductif. »

Les experts agronomes marocains distinguent par ailleurs deux modèles en matière d’irrigation : la grande hydraulique et la petite et moyenne hydraulique (PMH). Chacun a ses avantages et ses inconvénients. Selon eux, il faut voir quel modèle diffuse le plus de progrès parmi la population. Ce qui est certain, c’est qu’avec la PMH, pour un même budget de 100, un espace de dix à quinze fois plus large qu’avec la grande hydraulique est concerné. Les bénéficiaires sont donc beaucoup plus nombreux. C’est le choix de société de Hassan II, très favorable à une minorité de grands propriétaires, que regrettent nombre de spécialistes pour qui les petits paysans ont été les grands oubliés du régime hassanien.

Un autre spécialiste, ingénieur agronome, dénonce, lui, le « système » : « Ce n’est pas une question de compétences. C’est un système. À chaque projet de barrage correspond un budget qui est une source d’enrichissement. Il faut mettre de l’argent dans les délais nécessaires, tirer la rente qui est là-dessous, et après moi le déluge ! (…) Je force à peine le trait, même s’il y a eu des exceptions ici ou là. C’est comme si vous couriez un marathon et que vous arrêtiez votre effort après 90 % de la course ! Vous n’avez rien fait. Il faut terminer les 10 % et rentrer dans l’investissement productif, et non pas se lancer dans des projets qu’on ne termine pas[11]. »

Le même ingénieur estime que la capacité de stockage des barrages annoncée par les autorités relève de la « farce » : « Il faut retirer de 20 à 30 % en raison de l’envasement qui, chaque année, s’aggrave… »

Pour Najib Akesbi, « la politique des barrages avait deux objectifs : d’abord l’autosuffisance alimentaire, c’est-à-dire produire dans des conditions intensives du sucre, du lait, des céréales, des oléagineux, etc. Et puis développer des cultures commerciales, fruits et légumes, primeurs. Eh bien, on s’aperçoit qu’on n’est jamais arrivé à l’autosuffisance, même si, au cours des quinze premières années, de gros progrès avaient été faits. Un grand bond jusqu’en 1975, puis plus grand-chose… La production de lait est la seule à avoir bien marché. Mais le reste n’a pas suivi. Nous sommes devenus de gros importateurs. Même là où nous nous sommes bien développés – primeurs, etc. –, c’est le marché qui pose

problème. À cause du protectionnisme européen !… Pour moi, l'économie est d'abord une question d'affectation des ressources. Pendant une trentaine d'années, nous n'avons consacré que 10 % du budget de l'agriculture au monde rural. Résultat : quand Hassan II, en 1995, parle de “crise cardiaque”, que la Banque mondiale parle des “deux Maroc” et dresse un tableau noir du monde rural, on feint alors d'ouvrir les yeux alors que tout cela était parfaitement prévisible ».

Une minorité de privilégiés non imposés

De nombreux Marocains, économistes et autres, reprochent par ailleurs à Hassan II d'avoir supprimé l'impôt agricole pour de très longues années, même s'ils comprennent qu'à la suite de plusieurs sécheresses consécutives il ait pu prendre des mesures en faveur des agriculteurs. Avec la sécheresse, l'impôt agricole est d'abord suspendu pour un an, puis deux. En 1984, Hassan II exonère le monde rural jusqu'à l'an 2000. En 1990, en inaugurant un barrage, il annonce qu'il a décidé de proroger l'exonération jusqu'en 2020. Pas de *dahir*, pas de texte écrit : seulement un discours.

En 1999, au moment de l'examen de la loi de finances 2000, le gouvernement conduit par un Premier ministre de gauche a une occasion historique de laisser appliquer le droit commun qui prévoit l'imposition de l'agriculture. Mais les lobbies s'activent et rappellent que le souverain disparu avait promis une exonération jusqu'en 2020. Tandis que certains, au gouvernement, trouvent ce délai excessif, soulignant qu'il n'y a d'ailleurs aucun texte de loi le stipulant, d'autres en sont encore à prétendre qu'un discours de Sa Majesté compte plus qu'un texte de loi ! On a donc coupé la poire en deux, et on a retenu 2010[12] !

En 1956, on dénombrait environ un million d'hectares de terres de colonisation. En 1963, 300 000 hectares sont récupérés, qui vont alimenter la réforme agraire, laquelle va s'étendre sur une bonne dizaine d'années et profiter à quelque 25 000 exploitants sur un total d'un million et demi. De cette réserve dont il a le contrôle, Hassan II fait une utilisation politicienne. Régulièrement, il apparaît à la télévision pour annoncer la distribution de 5 000 hectares ici, 10 000 ailleurs. Il se sert de ces bonnes terres pour récupérer et gérer politiquement le monde rural, distribuer de gauche et de droite des parcelles à la petite et moyenne paysannerie.

Lorsque intervient la récupération officielle des terres de colonisation en 1972,

soit seize ans après l'indépendance, ce qui est très long, de 300 à 350 000 hectares sont affectés à deux sociétés d'État, la SODEA et la SOGETA. Le reste, entre 300 et 400 000 hectares, est vendu par les colons à des Marocains lors de cessions illicites. Toute la nomenklatura a profité de ces belles terres en diverses régions. C'est devenu le secteur moderne de l'agriculture. Au fond, les quelques milliers de colons du temps du Protectorat ont été remplacés par autant ou presque de riches propriétaires à la tête d'exploitations souvent bien gérées. Pendant ce temps, la masse paysanne, illettrée, a continué à vivre misérablement ou à aller gonfler les bidonvilles des grandes villes13.

Quant à la SODEA et à la SOGETA, leurs responsables n'ont jamais eu le sentiment d'être à la tête d'une entreprise qu'on leur demande de faire fructifier : « Nous étions seulement, nous a dit l'un d'eux, les gardiens d'un patrimoine qui pouvait à tout moment, sur simple coup de fil du Palais, et sans jamais de traces écrites, donner des terres à X ou Y. Cela a fonctionné ainsi pendant vingt ans. Quand on a liquidé les deux sociétés, on s'est rendu compte qu'il ne restait plus que 80 000 hectares ! Tout le monde s'est servi : d'abord les militaires, parce qu'après les deux coups d'État le roi avait besoin de les neutraliser ("Ne faites pas de politique, faites de l'argent…"). Quand il fallait gratifier, faire taire ou acheter, c'était une ferme. Nombre de responsables politiques, à droite comme à gauche, en ont eu leur part !

« Selon divers recoupements, les terres que s'est attribuées Hassan dépassent largement les 10 000 hectares, ce qui est énorme, car nous ne sommes ni au Brésil ni en Argentine. Peut-être même ce chiffre est-il sous-estimé. Mais il y a une telle opacité qu'on ne peut rien confirmer. »

L'impératif sécuritaire

Tentant de dresser le bilan du règne de Hassan II en agriculture, Najib Akesbi parle d'abord de « disparité, ce qui est inévitable dès lors qu'on décide de concentrer les ressources disponibles sur des espaces limités. En termes de choix sociaux, le régime a évidemment privilégié certains espaces, certains groupes contre d'autres. On ne peut très honnêtement dire que seuls les riches ont été privilégiés, parce qu'en vérité tout dépend aussi des périmètres retenus. Par exemple, dans le Gharb, le Souss, la Moulouya, il est arrivé que de petites catégories de paysans aient pu aussi profiter de l'irrigation. La vraie question qu'il faut se poser est : que sont devenus 90 % des paysans, c'est-à-dire

l'immense majorité ? Le prix à payer a été terrible pour eux : ils n'ont pas été scolarisés durant tout son règne. Ce fut une faute politique majeure qu'on va encore payer très longtemps. Si le monde rural avait été scolarisé à partir des années soixante, le Maroc aurait un tout autre visage aujourd'hui. Nous avons un décalage de trente à quarante ans, dans le meilleur des cas. À mes yeux, Hassan II, vis-à-vis du monde rural, a eu une politique déterminée avant tout par l'impératif sécuritaire. Pour tout ce qui concernait le monde rural, le déterminant n'était pas le développement, mais la sécurité, l'essentiel étant que l'ordre et le calme règnent en ce milieu ».

Toujours selon Akesbi, « l'amélioration des conditions des ruraux a commencé avant le gouvernement d'Abderrahmane Youssoufi, chef de l'USFP. C'est en 1995, après un fameux rapport de la Banque mondiale, que les autorités marocaines, le roi en tête, ont réalisé que l'impératif de sécurité devenait en lui-même subversif. Étouffer le développement revenait à cultiver l'insécurité. Il ne servait à rien de continuer à imposer coûte que coûte une chape de plomb, car à tout moment elle pouvait sauter. S'il y a une constante, chez Hassan II, dans ses choix politiques, c'est d'abord la sécurité, ensuite éventuellement le développement ».

Nombre d'agriculteurs petits et moyens, qui vivent dans des zones irriguées par les barrages, font aussi remarquer que l'eau de ceux-ci leur coûte trop cher, et ils ne l'utilisent pas lors des années fastes, d'ailleurs de plus en plus rares. Malheureusement, ils se tournent alors vers la nappe phréatique qui, elle, est à l'abri aussi bien de l'évaporation que de possibles déperditions. Sur divers sites Internet ou blogs, des ingénieurs marocains en hydraulique évoquent de plus en plus souvent à la fois la faiblesse des précipitations dans certaines régions et l'épuisement des nappes. D'où le développement des projets de dessalement d'eau de mer en vue d'irriguer des terres.

Hassan II, bon communicateur

Si judicieuses que soient les critiques adressées à la politique des barrages, si regrettables qu'aient pu être les dérives intervenues au début des années quatre-vingt sous la pression des institutions internationales, Hassan II n'en est pas moins parvenu, au Maroc comme à l'étranger, à convaincre un certain nombre de personnalités de la pertinence de ses choix en matière de gestion de l'eau. En mars 2000 a ainsi été créé le Grand Prix mondial Hassan II pour l'eau, à

l'initiative conjointe du Maroc et du Conseil mondial de l'eau. Il s'agissait de rendre hommage aux actions du roi disparu en faveur de la coopération internationale et de la préservation des ressources en eau. Ce prix, qui a été remis pour la première fois à Kyoto en 2003, lors du troisième Forum mondial de l'eau, est attribué à une personne, à un groupe de personnes, à une institution ou organisation auteur d'une importante contribution dans les domaines du développement et de l'utilisation des ressources en eau. Il témoigne une fois de plus des talents de communicateur de Hassan II qui, à défaut d'en avoir fait profiter des millions de petits paysans marocains, a laissé le souvenir d'un bon gestionnaire des ressources de son royaume !

1- *Le Défi*, *op. cit.*, p. 104.

2- *La Mémoire d'un roi*, *op. cit.*, p. 211.

3- Le roi parle des paysans vivant près du barrage situé à quelques dizaines de kilomètres de Marrakech.

4- *Le Défi*, *op. cit.*, p. 104.

5- Avec 731 mètres cubes par personne et par an, le Maroc est en situation de stress hydrique, dont le seuil est fixé à 1 000 mètres cubes par personne et par an. En 2008, les Marocains ont consommé 13,7 milliards de mètres cubes d'eau. 90 % de cette eau va à l'irrigation des cultures, et 2 % à la boisson humaine, soit l'eau potable. Près de 30 % de l'eau potable est perdue, le rendement du réseau d'adduction étant inférieur à 70 % dans la plupart des villes. 600 millions de mètres cubes d'eaux usées domestiques, rejetées sans épuration (moins de 15 % de ces eaux usées sont traitées), polluent également la nature. Autre sérieux problème : la pollution des nappes phréatiques, par ailleurs surexploitées, par les pesticides et les nitrates utilisés en agriculture. Actuellement, le déficit entre l'offre et la demande est de 2 milliards de mètres cubes.

6- Entretien avec l'auteur.

7- Interview à *La Gazette du Maroc*, juillet 2008.

8- A. Filali, *op. cit*., pp. 80 et sq.

9- Entretien avec l'auteur.

10- Entretien avec l'auteur.

11- Entretien avec l'auteur d'un ingénieur en activité ayant requis l'anonymat.

12- Notons qu'en août 2008 Mohammed VI, au détour d'une phrase, décide de prolonger l'exonération jusqu'en 2014 sans prévenir personne. Mesure qui sert ses intérêts, puisqu'il est propriétaire de 12 000 hectares de très bonnes terres !

13- Depuis la mort de Hassan II, des efforts importants ont enfin été consentis par les gouvernements Youssoufi et surtout Jettou en faveur du monde rural : électrification, eau courante, enseignement…

Chapitre III

Hassan II et le champ religieux

Quelles qu'aient pu être les tensions plus ou moins passagères qui ont affecté ses relations avec la France et les États-Unis, nous avons pu mesurer la proximité de Hassan avec le monde occidental, en particulier avec ces deux pays. Ses goûts de luxe, qu'il s'agisse de sa collection impressionnante – plusieurs centaines – de belles voitures ou du confort très moderne de ses innombrables demeures, sa passion pour le golf, son penchant pour le Jack Daniel's et les cigarettes américaines auxquels seule la maladie l'a fait renoncer à la fin de sa vie, ses costumes italiens, l'intérêt qu'il portait à certains programmes de télévisions occidentales ou aux cinémas américain et européen, tout semble montrer une façon de vivre occidentalisée à l'extrême, en tout cas peu soumise aux règles strictes de l'islam. C'est une image qu'il aimait d'ailleurs à donner de lui aux Occidentaux et, on l'a vu, ce qu'il confie à Éric Laurent qui l'interroge sur le livre de Gilles Perrault, *Notre ami le roi*, est à ce titre révélateur : il y a eu, dit-il, « manipulation » des éditions Gallimard ; « les Français m'aiment bien, ils m'ont vu [sur la couverture du livre] en smoking, je suis élégant. Ils ont acheté le livre pour cela. Pour eux, c'était l'histoire d'un roi sympa[1] ! »

La réalité est pourtant bien différente. À maintes reprises, Hassan rappelle à ses interlocuteurs qu'il a toujours considéré son pays « comme un trait d'union entre les cultures et les civilisations, en particulier entre l'Islam et l'Occident. La géographie – composante incontournable de l'histoire – nous a placés à l'intersection de deux mers, au carrefour de deux continents, au point de rapprochement maximum entre l'Europe et l'Afrique. Comme État, le Maroc a plus de douze siècles d'histoire. Fondé par des descendants du Prophète, il est resté, Dieu soit loué, une forteresse de la foi islamique authentique : les souverains marocains ont su veiller à une orthodoxie très ancrée, ennemie des extrémismes et des fanatismes, dépourvue d'esprit sectaire, sans complaisance pour le charlatanisme et l'imposture. Comme monarchie constitutionnelle, démocratique et sociale, le Maroc est toujours resté attaché à l'islam orthodoxe, sunnite, libéral et tolérant, conformément à nos valeurs et aux symboles de notre

personnalité civilisationnelle et de notre identité politique[2] ».

Au-delà de propos creux – dans quelle mesure la monarchie marocaine est-elle « constitutionnelle, démocratique et sociale » ? –, Hassan II a réussi à mettre sur pied une étrange formule institutionnelle qui lui a permis, dans la dernière partie de son règne, de gouverner sans partage. Dans une étude de l'hebdomadaire *Tel Quel*, son directeur, Ahmed Réda Benchemsi, résume bien la situation : « À la fin de son règne, le défunt roi était au faîte de sa puissance institutionnelle. Tous les textes relatifs au pouvoir mêlaient et mêlent encore les référentiels sacrés et profanes dans une mixture qui n'a d'autre objet que de faire du pouvoir royal un pouvoir absolu. Pierre d'angle : l'amalgame fondateur entre pouvoirs temporel et spirituel. Tout le génie de Hassan II a été de les amalgamer jusqu'à l'osmose. En se posant en chef simultané des deux cercles de pouvoir, il a fait de toute décision royale une décision sacrée par définition, puisqu'elle émane de lui. Peu importe le domaine d'application de cette décision, qui peut être aussi temporel que possible, voire trivial : la volonté du roi a statut d'ordre divin[3]. »

À l'appui de son propos, Benchemsi cite un message royal émis lors d'un colloque, en 1994, dans lequel Hassan II évoque un *hadith* du Prophète : « Celui qui m'obéit, obéit à Dieu, et celui qui me désobéit, désobéit à Dieu. » On peut difficilement être plus clair…

Cependant, si Hassan a utilisé – jusqu'à épuisement, et avec une interprétation très personnelle – le filon religieux à des fins politiques internes, il est aussi parvenu, dans le même temps et avec talent, à donner l'image d'un Maroc « libéral et tolérant » sur le plan religieux. Manipulateur habile, il n'a cessé, sa vie durant, de rappeler les valeurs de l'islam : « Il n'y a pas de bien-vivre ni de bien-être sans démocratie, sans paix sociale, sans effort constant pour l'édification d'une économie saine. C'est ce que veut l'islam », souligne-t-il une nouvelle fois devant Éric Laurent, quelques mois avant de décéder[4].

Il faut une bonne dose d'aplomb pour se prévaloir de telles valeurs à la fin d'un règne marqué par de très fortes inégalités sociales, par l'absolutisme et par la corruption ! Peu connu, *Le Génie de la modération* est à maints égards un livre digne d'intérêt. Il met d'abord en évidence, de la part de Hassan II, une connaissance remarquable, frisant l'érudition, de l'islam et de ses textes les plus importants. Petit, Hassan n'a pas seulement été bastonné par des *fqihs* brutaux qui l'ont conduit, à coups de trique, à mémoriser le Coran, il a su par la suite prendre du recul, écouter des penseurs musulmans, dialoguer avec des universitaires non musulmans comme Louis Massignon ou André Chouraqui, et

se forger progressivement sa propre opinion. Démarche tout à fait exceptionnelle parmi les dirigeants arabes et musulmans.

La rhétorique et la réalité

Mais, plus encore que la qualité de la réflexion du monarque, ce qui frappe, dans ce livre, c'est le divorce entre le discours de Hassan II, bien articulé et souvent convaincant, et la réalité de son régime, du moins jusqu'au début des années quatre-vingt-dix. Prenons quelques exemples.

À Éric Laurent qui lui demande de justifier « tout ce qui a été dit à propos de certains prisonniers marocains » – allusion très claire aux détenus du bagne de Tazmamart[5] –, Hassan II répond avoir été « surpris par les conditions intolérables de certains lieux de détention ». « Sitôt que j'ai appris leur existence, ajoute-t-il, j'ai donné l'ordre de les raser et de sanctionner les excès de zèle. Pour l'islam, celui auquel on applique une sanction légale ne perd ni ses droits ni sa dignité. Même des putschistes qui ont massacré sauvagement des dizaines d'innocents doivent être traités selon les dispositions prévues par la loi et dans les formes qu'elle a édictées[6]. »

À qui Hassan voulait-il faire croire qu'il *découvrait* les « conditions intolérables » de certains centres de détention ? Survivant de Tazmamart, Ahmed Marzouki a raconté avec force détails comment, en 1984, l'ambassadeur des États-Unis au Maroc, alerté par l'épouse américaine du lieutenant M'barek Touil, lui-même incarcéré dans le terrible bagne, réussit à faire sortir le malheureux pour s'entretenir avec lui. Effaré par l'état général du jeune officier, en dépit des efforts des autorités pour le requinquer, le diplomate américain exigea qu'il fût traité humainement. Hassan II ne pouvait évidemment ignorer cette rencontre et était le seul à pouvoir donner une suite favorable à la requête du représentant des États-Unis…

D'autres affirmations du souverain laissent tout aussi songeur : « Chaque fois qu'il y a eu quelque chose qui ressemble à de la corruption, l'État a laissé la justice faire son devoir (…). Le service public exige transparence et honnêteté. Faute de quoi, n'importe quel fol aventurier peut prétendre purifier une société corrompue à condition qu'il exerce le pouvoir ! (…) De même, j'ai confiance dans la justice et dans les juges marocains. J'ai moi-même éprouvé, et à mes dépens, à quel point l'égalité des justiciables devant le juge est respectée[7]. Il faut que l'autorité exprime toujours les soucis de l'État de droit et ne dépasse jamais

ses limites (…). Nous sommes tous égaux devant Dieu et devons l'être devant la loi[8]. »

Comment ne pas être d'accord avec ces professions de foi ? Mais aussi comment oublier que c'est le même Hassan qui suggérait aux officiers supérieurs, en 1972, au lendemain de la seconde tentative de coup d'État, « de faire des affaires et de ne pas faire de politique » ; que c'est lui qui, des décennies durant, distribua des rentes de situation à d'innombrables responsables du royaume : licences de pêche, licences de transport, carrières de sable, fermes, terres irriguées ou non, etc. ?

À une trentaine d'années de distance, le roi se contredit également. En 1965, à la suite des émeutes du mois de mars, rapporte le politologue Mohammed Tozy, « Hassan II, fort d'une tradition malikite, avait soutenu (…) que "la prévention de la *fitna* [le désordre ou l'anarchie] justifierait le sacrifice des deux tiers de la communauté des croyants[9]" ». Or, à Éric Laurent qui lui demande à la fin de sa vie s'il est vrai que le malikisme « permet de sacrifier une partie de la population pour le salut des autres, le tiers pour sauver les deux tiers », Hassan II répond : « Pas du tout ! Les ennemis de l'imam Malik lui ont attribué cette idée. À tort ! Mais l'accusation remonte à l'imam al-Juwaïni. Ce grand fondamentaliste a vécu au v[e] siècle de l'Hégire ; il s'était laissé entraîner, par esprit polémique, à affirmer cette thèse sans l'étayer d'aucune preuve. Or, si l'imputation était fondée, elle n'aurait guère échappé à l'attention de tous les savants pendant les quelque trois siècles et demi qui séparent l'œuvre d'al-Juwaïni. De plus, Malik interdisait de sacrifier un non-musulman pour le salut de qui que ce soit[10] ! »

Éric Laurent, auquel je demandais comment Hassan II pouvait développer un discours sur l'islam aussi peu conforme à sa pratique du pouvoir, m'a répondu sans détour : « Quand je l'interrogeais sur la corruption, la pauvreté ou les droits de l'homme, il n'était pas très à l'aise. Il mentait et savait très bien que je savais qu'il mentait ! »

Le souverain pouvait-il faire autrement ? Éric Laurent jette un éclairage intéressant sur la personnalité de Hassan II, « sans illusions » sur son entourage, mais que l'intendance ou le suivi des dossiers ennuyaient prodigieusement. Le journaliste parle même, pour ce qui est des dernières années, de « laxisme absolu » dans certains secteurs : « Les gens de la Cour me disaient que Hassan n'était pas un tyran avec les membres de son entourage. Il leur laissait même trop la bride sur le cou. Ils faisaient tout et n'importe quoi. Selon moi, Hassan II ne contrôlait pas les choses, il ne contrôlait rien. Je n'ai pas été dans le secret de ses cabinets, mais on voyait très bien qu'il y régnait un laxisme absolu[11] ! »

Le désastre de l’enseignement religieux

Un exemple édifiant illustre de façon caricaturale le total manque d’intérêt du roi pour l’intendance : c’est la réforme de l’enseignement religieux. Le discours tenu par le souverain, qu’on pourrait qualifier de conservateur éclairé, n’a en effet, à la fin de son règne, plus rien à voir avec une réalité marocaine tout simplement consternante. À la fin des années soixante-dix, Hassan, excédé par le poids de la gauche dans les universités et les lycées, décide de s’attaquer à l’enseignement de la sociologie et de la philosophie, deux matières qui, à ses yeux, corrompent la jeunesse étudiante. « La jeunesse scolarisée allait devenir la cible privilégiée d’une action d’islamisation menée par le pouvoir pour faire face aux idées de gauche », explique à l’hebdomadaire *Tel Quel* le sociologue Mohammed Layadi[12].

En octobre 1977, Hassan II s’arrange pour nommer ministre de l’Éducation nationale un de ses proches, Ezzedine Laraki. Le roi a confiance en ce professeur de médecine docile, membre de l’Istiqlal, pour « ne pas politiser », selon les propres termes de Laraki, cet important ministère. En réalité, il s’agit surtout de le « dépolitiser ». En 1979, le ministre démantèle les départements de philosophie et crée alors la filière « sciences islamiques » avec le soutien de sa formation, très soucieuse d’accorder toute sa place à l’islam afin de renforcer l’identité nationale. « Une erreur, car il n’y avait aucune incompatibilité entre les deux branches », reconnaîtra beaucoup plus tard Mohammed Benbachir Hassani, à l’époque chargé de l’instauration des études islamiques dans les universités marocaines.

Autre faute admise par Ezzedine Laraki : la filière a été ouverte « à tout le monde ». Il en rejette néanmoins la responsabilité sur les doyens[13]… Les sciences islamiques prennent en effet une importance considérable. Non seulement de très nombreux étudiants s’inscrivent dans cette discipline, mais l’État décide d’augmenter les horaires et les coefficients qui lui sont affectés, de la rendre obligatoire, de la généraliser à tous les niveaux de la scolarité, de la doter de manuels et d’encadrement spécifiques, et de confier cela à un corps enseignant « spécialisé ».

Un objectif précis, indique Mohammed Layadi, est assigné à l’éducation islamique lors de sa mise en place : combattre les idéologies dites « importées » et préparer de « bons citoyens musulmans ». Les manuels scolaires deviennent

ainsi des textes d’endoctrinement et de propagande. Les élèves qui passent le baccalauréat entre 1981 et 1994, au plus fort des années hassaniennes, ont droit à « un manuel d’éducation islamique littéralement dédié à la croisade de l’État contre les mouvements de gauche », souligne *Tel Quel*. Le texte, « qui ressemble plus à un tract politique qu’à un outil d’apprentissage et de formation scolaire, renvoie dos à dos le capitalisme, le communisme, le sionisme et la laïcité, présentés comme autant d’idéologies hostiles à l’islam. La séparation entre la sphère politique et la sphère religieuse est présentée comme un facteur d’athéisme et une doctrine foncièrement antinomique avec l’esprit de l’islam. La laïcité est rejetée et le texte explique que si l’Europe avait été musulmane, “la laïcité n’aurait pas pu y naître et s’y développer” ».

Dans un autre registre, les manuels d’éducation islamique de cette période dérivent souvent vers l’antisémitisme, confondant sionisme et judaïsme. Des textes plus que douteux, comme *Les Protocoles des sages de Sion*, sont cités pour étayer l’idée de l’existence d’un complot juif mondial visant à nuire à l’islam.

Tout cela est d’autant plus « incroyable » que de telles « idées » sont, comme on l’a vu, totalement étrangères à Hassan II, et qu’elles sont enseignées dans un pays présenté comme un modèle de tolérance et de symbiose entre les cultures et les religions.

Parmi les manuels utilisés alors dans les écoles marocaines figurent des textes rédigés par des radicaux islamistes comme l’Égyptien Sayed Qotb. « On a souvent reproché à la jeunesse, dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, d’être à l’écoute des idéologies obscurantistes, mais on oublie de préciser qu’on l’y a sciemment poussée », constate encore Mohammed Layadi. Sans oublier le fait que de nombreux enseignants étaient de purs produits de la mouvance islamiste, fascinant fréquemment des étudiants désarmés intellectuellement, incapables de prendre un peu de recul par rapport aux discours de leurs maîtres souvent transformés, selon le mot de Layadi, en « assistants sociaux ».

D’après *Tel Quel*, il aura fallu attendre 1996 et un article paru dans *L’Événement du Jeudi* sur les appels à la haine et à la violence contenus dans les manuels scolaires marocains pour que les autorités réagissent. Rachid Belmokhtar, ministre de l’Éducation nationale à l’époque, diligente une enquête qui confirme les dires de l’hebdomadaire français. Le Palais s’empare enfin du dossier et crée une commission informelle pour revoir le contenu des manuels d’éducation islamique. Un an avant la mort de Hassan II, le royaume engage une réforme des manuels d’éducation islamique. Il accélère même la cadence avec la

Charte nationale de l'éducation et de la formation, adoptée en 1999. Mais le mal est fait. Comme l'observe l'écrivain et essayiste Driss Ksikes, l'ancien ministre de l'Éducation Ezzedine Laraki, en appliquant sans discernement les consignes royales, a largement contribué à créer « un nouveau profil d'étudiants rabâcheurs et sans imagination ». À cela s'ajoute l'islamisation des esprits qui a conduit des étudiants de plus en plus nombreux à parler « de maths islamiques, d'économie islamique, de médecine du Ramadan, etc. ». Le plus grave, comme le souligne à l'époque Ahmed Réda Benchemsi, directeur de *Tel Quel*, ce sont ces générations de Marocains « privées du privilège de penser », et « ces tonnes de matière grise définitivement perdues ».

Le témoignage d'Aziz Binebine, survivant du bagne de Tazmamart, est également éloquent. Au journal *Tel Quel* qui lui demande comment il a « retrouvé la rue » après plus de dix-huit ans, de 1973 à 1991, passés au fond d'un cachot innommable, il répond : « La première chose qui m'a frappé, c'était la manière avec laquelle les Marocains s'habillaient. Elle avait beaucoup changé… Et puis je n'ai pas retrouvé la soif de culture, l'intelligence et la conscience politique qui caractérisaient les jeunes de mon temps. C'était peut-être dû aux changements catastrophiques qui avaient affecté entre-temps le secteur de l'enseignement. »

Hassan II ne voulait sans doute pas se débarrasser de la gauche et des gauchistes pour les remplacer par des islamistes repliés sur leurs certitudes et hostiles au monde extérieur. Les tristes idées transmises pendant une bonne vingtaine d'années par un corps professoral mal formé n'avaient pas grand-chose à voir avec la séduisante rhétorique délivrée par le souverain à ses interlocuteurs occidentaux, ou lors des longs entretiens qu'il accorda à Éric Laurent dans les deux livres élaborés ensemble. Mais, de même que Hassan a de tout temps minimisé la corruption – « moins importante qu'on ne le pense », disait-il souvent –, et qu'il a fermé les yeux sur la misère ou la pauvreté de la majorité de ses sujets, de même n'a-t-il prêté que peu d'attention aux dérives de l'éducation islamique. Comment, par exemple, ce monarque si ouvert au christianisme et au judaïsme a-t-il pu tolérer que circulent dans les écoles du royaume des manuels intolérants envers chrétiens et juifs souvent réduits à l'état de « croisés » ou de « sionistes » ? Une fois de plus, il aura fallu que des mises en garde viennent d'Europe pour que le Palais accepte de revoir entièrement – et bien tardivement – sa copie.

Hassan II et Jean-Paul II

Encore prince héritier, Hassan, on l'a vu, a déjà l'ambition de faire du Maroc un pont entre l'Europe et l'Afrique, ou plus précisément entre monde musulman et monde chrétien.

Dans *La Mémoire d'un roi*, il consacre une bonne dizaine de pages à cette question, dont trois ou quatre, remarquables, à Jean-Paul II, qui lui a fait forte impression : « C'est un homme à la personnalité marquante au sens littéral du terme, car elle vous marque vraiment. Il me donne l'impression d'être à la fois terre à terre et en même temps entre ciel et terre. Il est un mélange de spiritualité et de concret. On le voit d'ailleurs quand, chaque fois qu'il descend d'avion et qu'il foule une terre, il l'embrasse. Est-ce le réflexe d'un Polonais dont le pays a été plusieurs fois, au cours des siècles, occupé ? Veut-il montrer par là que Dieu est partout, et que la terre appartient avant tout à Dieu ? Je ne sais pas… »

Curieusement, Hassan II, obsédé par le protocole comme il fut toute sa vie, tient à évoquer « quelques petits problèmes ». À Éric Laurent qui lui demande « comment s'est déroulée l'entrevue », il répond : « Les responsables du Saint-Siège tenaient absolument à ce que je commence par une audience avec le secrétaire d'État, Mgr Casaroli. Ils me disaient : "Vous savez, tous les chefs d'État font ainsi. Si vous ne vous y conformez pas, ça créera un précédent." Je leur ai répondu : "Mais justement, il n'y a pas de précédent, c'est la première fois qu'un chef d'État musulman, descendant du Prophète et émir des croyants, se rend au Vatican. Je suis venu voir le pape, et non Mgr Casaroli, qui pourra nous rejoindre après." »

Cette mise au point effectuée, Hassan n'hésite pas, lui, à faire « voler en éclats le protocole » en pénétrant dans la salle de réception du pape non pas avec six ou sept membres de son entourage, « comme il avait été décidé », mais avec vingt-cinq personnes dont un certain nombre de gouvernantes et femmes de chambre, françaises et espagnoles, « qui souhaitaient à tout prix rencontrer le pape ». Ce dernier, heureusement moins à cheval que lui sur l'étiquette, fait preuve d'une « extraordinaire gentillesse »…

Les deux hommes vont être amenés à se revoir à plusieurs reprises. Entre la première et la deuxième rencontre, le roi note avec plaisir que les connaissances du souverain pontife en matière de religion musulmane se sont « beaucoup étoffées ». Le pape a approfondi les dossiers qu'ils avaient abordés, il a lu des livres et « cherché des références sur l'islam ».

Mais le moment le plus fort de la relation entre le roi et le pape a lieu le

19 août 1985 au moment où Jean-Paul II, qui vient d'effectuer un long périple en Afrique, atterrit au Maroc à l'invitation de Hassan.

Si c'est en Turquie, six ans plus tôt, en novembre 1979, que Jean-Paul II a jeté les bases du dialogue entre chrétiens et musulmans, c'est certainement à Casablanca qu'il reçoit l'accueil le plus chaleureux en terre d'islam. Après un entretien avec le roi dans son palais de Casablanca, le pape s'adresse à 80 000 jeunes musulmans dans le stade Mohammed-V de la capitale économique du royaume. « Il a été ovationné. Ainsi, le chef des infidèles a pu recevoir et honorer comme il le fallait le chef des mécréants », note un Hassan II comblé.

Ce dialogue chaleureux avec le chef de l'Église catholique, « un pape pas comme les autres », n'empêche pas le roi du Maroc de se montrer assez dur envers le catholicisme : « J'estime que le catholicisme a failli, je ne parle pas sur le plan du culte, ça ne me regarde pas, mais au niveau de l'éducation. Il n'a pas pris position assez ouvertement contre certains dépassements, certaines outrances dans l'organisation de la société (…), notamment dans celui, vital pour toute société, de la cellule familiale. Je sais que l'Église n'a pas de pouvoir temporel dans les pays laïcs, mais j'estime qu'elle n'a pas assez prêché ce que sont les liens du mariage. Accepter que des enfants naissent, vivent avec leur père et leur mère en sachant que ceux-ci ne sont pas mariés, que l'Église le tolère, je ne dis pas que c'est immoral, mais c'est amoral. Les Écritures affirment : “Tes père et mère honoreras.” On n'honore pas des gens que rien n'unit, qui n'ont pas échangé de serment. Comment voulez-vous que l'enfant puisse grandir autrement que sur des patins à roulettes ? À tout moment, il risque de glisser. Voilà pourquoi j'ai employé le mot *faillite*. »

Le monarque conservateur refait ici surface, manifestement préoccupé par l'attirance exercée par l'Occident sur ses sujets. Par chance, ceux-ci peuvent compter sur l'islam pour les protéger : « Cette société occidentale, dit-il, se montre extrêmement conquérante ou du moins pénétrante. Bien entendu, il n'est pas question d'imposer une censure qui, à la fois, serait la pire des choses et se révélerait impossible. Actuellement, avec les satellites, tout le monde peut choisir son programme. Si seulement vous vouliez garder votre virus, ce ne serait pas grave pour nous, mais, là, il faut fournir aux individus les anticorps nécessaires pour se défendre. Notez, c'est moins dangereux pour une société musulmane, parce que nous restons tenus, dans notre vie quotidienne, à pratiquer notre religion[14]… »

Dans les derniers mois de sa vie, Hassan II se veut apaisant : « On ne peut être musulman responsable sans respecter la conviction de l'autre. C'est un élément

fondamental de la religion islamique. La loi islamique permet de combattre ceux qui troublent la cohabitation, la société, les bons rapports entre les hommes. Elle oblige à se défendre. Des trois religions révélées, c'est l'islam qui se montre le plus attaché à l'ordre public… »

Et, pour qu'il n'y ait aucune ambiguïté sur son ouverture au christianisme, le souverain précise qu'« on ne peut pas être musulman sans croire à Jésus », qui, selon le Coran, « a prêché la vérité ».

1- Entretien de l'auteur avec Éric Laurent.

2- *Le Génie de la modération*, publié chez Plon à titre posthume, Paris, 2000, pp. 42-43.

3- *Tel Quel*, 2004.

4- *Le Génie de la modération*, *op. cit.*, p. 53.

5- Voir première partie, chap. 7, pp. 262 et sq.

6- *Le Génie de la modération*, *op. cit*..

7- On ne voit pas bien à quoi le roi fait allusion. À moins qu'il ne s'agisse de son assignation à comparaître, en mars 1959, devant le tribunal de la Seine pour n'avoir pas réglé, lui-même et son amie Etchika Choureau, une somme d'un peu plus de 40 millions de francs de l'époque due à un homme d'affaires, Armand Langnas ? Mais, en l'occurrence, il s'agissait d'un tribunal français et une solution à l'amiable fut discrètement trouvée…

8- *Le Génie de la modération*, *op. cit.*, p. 271.

9- *Monarchie et islam politique au Maroc*, *op. cit.*, p. 32.

10- *Le Génie de la modération, op. cit*., p. 284.

11- Entretien avec l'auteur.

12- *Tel Quel*, 2005.

13- Entretien avec l'auteur.

14- *La Mémoire d'un roi, op. cit.,* p. 239.

Chapitre IV

Hassan II et les Marocaines

« Majesté, où en est pour vous le statut de la femme ?
– Elle est citoyenne à part entière, et je m’en réjouis particulièrement. »

Hassan II[1]

Dans *Majesté, je dois beaucoup à votre père…*[2], le journaliste Jean-Pierre Tuquoi, citant Raymond Sasia, ancien responsable de la sécurité de Hassan II et de ses proches, évoque la difficulté de gérer les déplacements du harem royal, une quarantaine de femmes : « La tâche est peu banale. Les femmes débarquent par dizaines. Elles sont accueillies discrètement dans la zone militaire de l’aéroport du Bourget, en banlieue parisienne, avant d’être acheminées par petits groupes vers le domicile du roi. Il ne faut surtout pas attirer l’attention des journalistes. Parfois, le soir, une autorisation royale tombe, qui leur permet d’aller se baguenauder sur les Champs-Élysées, toujours en petits groupes et sous la protection d’un policier. Sasia invoque la presse et ses *paparazzi* pour justifier la présence de l’escorte. En réalité, ce qu’il redoute sans le dire, c’est qu’une concubine profite de l’occasion pour s’enfuir. On imagine le scandale si l’une d’elles avait joué les filles de l’air et avait raconté sa vie. »

Dans *La Prisonnière*[3], Malika Oufkir, « trop jeune, trop ignorante » pour en mesurer la cruauté et le caractère anachronique, évoque en détail le harem de Hassan II et le temps considérable qu’il lui consacrait :

« Je connaissais bien toutes ces femmes, j’étais admise dans leur intimité, je partageais leurs confidences (…). Les concubines de Hassan II étaient de très jeunes filles choisies pour leur beauté, qui venaient de toutes les régions du pays. Les plus âgées n’avaient pas dix-sept ans. Elles étaient gauches, maladroites, incertaines, elles ne savaient pas se tenir (…). Tout de suite elles furent prises en main par les anciennes, qui leur enseignèrent la vie au palais, le protocole, les traditions, les habitudes. Elles les préparaient à leur vie de femme, car la sexualité d’une concubine n’est pas celle du commun des mortelles. Des secrets jalousement gardés se transmettaient de harem en harem (…). Après leur

formation, on les mariait par trois ou quatre au roi dans son palais de Fès, au cours de cérémonies somptueuses (…). Le roi était heureux… »

Ces concubines suivent partout Hassan. Chacune a sa spécialité : le bain, le shampooing, le massage des mains, l'habillement, les parfums, etc. Toutes cherchent à attirer son attention. Le comble du bonheur est de récupérer un bout de coton sur lequel Sa Majesté a versé quelques gouttes d'une huile essentielle avant de frotter délicatement l'arrière de ses oreilles !

Deux ou trois fois l'an, à l'occasion de fêtes religieuses importantes, ces « citoyennes à part entière », si elles ont été punies ou répudiées, ont « le droit de lui demander grâce en se jetant à ses pieds ». Parfois, le monarque est sans pitié. Si l'on en croit les témoignages de familiers des palais et les versions propagées par le harem, quelques concubines, pour s'être rebellées, auraient été enfermées au fond du palais de Fès et n'auraient jamais reparu. Droit de vie et de mort du seigneur !

« Le roi, précise Malika Oufkir, se mêlait des plus petits détails de leurs tenues. Il décidait des modèles des caftans de cérémonie, des coloris, des matières, des ceintures (…). La tradition voulait qu'elles soient toujours vêtues de caftans à l'intérieur du palais. À l'extérieur, à la plage, au golf, au tennis, à cheval, elles arboraient des tenues européennes à la dernière mode. On faisait venir les tissus d'Italie ou d'Europe, et le roi les choisissait aussi. »

Sauf exceptions rarissimes, elles ne sortaient du palais qu'en compagnie du roi. Même si, selon Malika Oufkir, leur « régime carcéral s'est adouci durant les dernières années du règne », on comprend que Hassan II se soit bien gardé d'évoquer ces scènes moyenâgeuses, préférant offrir à la presse *people* l'image d'un père de famille moderne[4].

Ce rapide rappel des mœurs qui prévalaient au palais sous le règne hassanien explique le scepticisme des associations de défense des droits des femmes quant à l'inclination du souverain à faire progresser leur cause. Hassan II entend pourtant être au centre du débat et à l'origine des solutions à apporter.

Notons au passage cette observation intéressante du docteur François Cléret qui, pour avoir fréquenté presque quotidiennement pendant quatorze ans Hassan, parle d'un « homme très intelligent avec une âme un peu féminine » : « Il se laissait facilement attendrir par les femmes, ajoute-t-il, même quand elles avaient péché contre lui. Dans sa façon de se venger, il aimait les armes féminines comme le poison, ou bien, si j'en crois ma propre expérience, tenter de faire mourir dans la richesse, au milieu des bijoux[5] ! »

Un Code de statut personnel bâclé

Bien évidemment, les militantes féministes marocaines ou les modernistes n'ont pas attendu 1993 pour exprimer leurs revendications. Dès 1947, l'association Akhawat as-Safa (Les Sœurs de la Pureté), liée au PDI de Mohammed el-Ouazzani, adopte une véritable charte de réforme de la condition de la femme. Ces militantes ont pour modèle Lalla Aïcha, sœur de Hassan. Elles dénoncent notamment la polygamie et le mariage précoce. Mais leurs souhaits ne sont pas exaucés, au lendemain de l'indépendance, dans le Code de statut personnel, la fameuse *moudawana* dont le corpus juridique – cinq *dahirs* – est élaboré entre novembre 1957 et avril 1958. Quinze jours et trois séances de travail ont suffi à dix oulémas pour rédiger un texte bâclé auquel, apparemment, Moulay Hassan, une fois n'est pas coutume, n'aurait pas été associé, même s'il ne l'aurait sans doute pas désavoué. Pour l'islamologue Mohammed Layadi, la majorité des oulémas se focalise alors sur la réhabilitation de la *charia* et sur l'affirmation de sa suprématie au détriment du droit positif et de la coutume berbère.

Quoi qu'il en soit, Hassan, fondamentalement conservateur, se contentera de ce texte plus qu'insuffisant pendant trente-cinq ans, non sans souffler de temps en temps le chaud et le froid.

Lors du congrès constitutif de l'Union des femmes marocaines, le 6 mai 1969, il s'inscrit en faux contre les ultra-conservateurs, tout en adoptant une attitude traditionnelle : « Nous ne vous cacherons pas que lorsque nous avons décidé d'encourager la constitution d'une Union des femmes, nous avons constaté auprès de nombre de personnes des appréhensions quant à l'éventualité de voir la femme prendre trop d'importance. Nous tenons à préciser ici que dans un ménage uni il n'y a pas, à vrai dire, de conjoint supérieur à l'autre. Certes, le Coran dit que l'homme est le maître de la femme, mais à ce verset il y a lieu d'accoler ce *hadith* du Prophète : “Les femmes et les hommes ont les mêmes responsabilités.” L'exégèse du verset conduit à établir qu'il appartient à l'homme de travailler durement, avec acharnement, de fournir un gros effort et de trouver en contrepartie, auprès de la femme, le repos et la quiétude qui compensent le labeur quotidien accompli soit en gérant les affaires de l'État, soit en subvenant aux besoins des siens. »

L'ouverture d'esprit du monarque a néanmoins ses limites. En décembre 1989,

il se félicite ainsi que le Maroc n'ait pas eu de femmes dirigeantes : « Tous nos mariages ont été morganatiques et je pense que toutes les dynasties qui se sont succédé ont fait là un choix judicieux. Dieu nous a évité les régences féminines, qui n'ont pas toujours été très heureuses de par le monde[6]. »

C'est en 1993 que Hassan II prend la décision de réformer le droit de la famille. Le climat général s'y prête après l'introduction, en 1992, du concept de droits de l'homme dans le préambule de la Constitution et compte tenu du désir du souverain d'aboutir à une véritable alternance.

Le 29 septembre 1992, le roi reçoit des représentantes de diverses organisations féminines, auxquelles il déclare d'abord qu'il ne permettra pas au droit de la famille islamique d'être l'objet d'une lutte politique qui diviserait la nation et la conduirait à une situation proche de celle que connaît alors l'Algérie voisine. Hassan met aussi l'accent sur le fait que, en tant que commandeur des croyants, il est de son devoir et de sa responsabilité de trouver des solutions qui s'inscrivent dans un cadre islamique. Le 13 octobre, il crée une commission de vingt et une personnes – vingt hommes et une femme : on n'est jamais trop prudent ! – en vue de préparer un projet de révision de la *moudawana*. Et, le 1er mai 1993, le souverain présente le projet de réforme aux représentantes des associations féminines.

Hassan donne alors l'ordre à la commission et aux associations féminines de parvenir à un accord, faute de quoi il interviendra personnellement. Il n'en a nul besoin, et la *moudawana* revisitée – mais aussi quelques articles du Code civil et du Code de procédure civile – est promulguée par décret le 10 septembre 1993.

Il faut noter que le Parlement, dissous à l'époque, n'a pas eu, dans l'attente de nouvelles élections, son mot à dire, et que la réforme de la *moudawana* a été entièrement élaborée sous la supervision du roi, exactement comme en 1957-1958, puisqu'il n'y avait pas alors de Parlement.

Nous ne nous étendrons pas sur les détails d'une réforme peut-être moins limitée qu'il n'y paraît. Selon Emanuela Dalmasso, sociologue italienne, en laissant introduire pour la première fois une règle qui prévoit qu'en cas de divorce, si la garde des enfants ne peut être confiée à la mère, elle le sera au père, Hassan II a laissé s'opérer « un changement radical ». En effet, rappelle-t-elle, la garde des enfants revenait auparavant à la grand-mère paternelle, dont le poids était – et demeure encore – considérable dans la société marocaine. Aux yeux de la sociologue, cette nouvelle disposition est d'autant plus importante que, compte tenu de la responsabilité dévolue au père, l'éducation des enfants

devient une « affaire masculine » et non plus essentiellement féminine. On peut aussi remarquer que les modifications intervenues, même si elles sont limitées, présentent au moins l'intérêt de lever un tabou en montrant que le texte de 1957-1958 n'était pas intouchable[7]…

En prenant bien soin de ne pas rompre avec la jurisprudence malékite, en n'apportant que des modifications mineures sur des questions aussi importantes que la polygamie ou la répudiation, Hassan II reste dans la ligne fixée trente-cinq ans plus tôt, et évite de sérieux remous au sein du royaume. Selon Léon Buskens[8], le pouvoir marocain s'efforce seulement de protéger les plus faibles, femmes et enfants, contre les abus des plus forts, les hommes. Ce faisant, il mécontente les modernistes pour qui la nouvelle *moudawana* ne s'est pas vraiment adaptée à la réalité sociale et complique la vie des familles plus qu'elle ne la simplifie.

Les islamistes ne sont pas plus satisfaits. Le sociologue Mohammed Tozy cite le cas d'une organisation islamiste – Jama'at al islah oua at-tajdid (Groupe de la réforme et du renouveau) – qui estime que la campagne de l'Union pour l'action féminine en vue de rassembler un million de signatures en faveur d'une réforme de la *moudawana* constitue une véritable menace pour la survie de l'islam au Maroc ! Une forme de *jihad* est préconisée pour lutter contre cette menace, et une *fatwa* est même lancée. L'Organisation marocaine des droits de l'homme (OMDH) réplique en parlant de « terrorisme intellectuel ».

En réformant prudemment la *moudawana* en 1993, Hassan II accomplit surtout un geste symbolique par lequel il entend montrer sa volonté de moderniser le droit familial et son ouverture aux idées modernes, tout en évitant de braquer les islamistes et les éléments les plus conservateurs du royaume. « Le droit familial, écrit Léon Buskens, joue un rôle important dans la tentative du roi de légitimer son pouvoir en termes islamiques[9]. » Vu la sensibilité de ce sujet dans le pays, sa marge de manœuvre est étroite. Il a la tâche délicate de trouver un juste équilibre entre tradition et modernité, entre le fondamentalisme islamique et le libéralisme de type occidental. Il lui est impossible, en fait, de satisfaire toutes les parties, tout changement véritable risquant de mettre en péril l'équilibre du royaume.

Par ailleurs, pour Buskens, la manière dont les réformes ont été suscitées véhicule un message politique fort. En prenant sans la moindre ambiguïté la direction des opérations, le roi affirme une nouvelle fois sa position de dirigeant absolutiste. Lors de diverses cérémonies ou dans ses discours, il assume son rôle traditionnel de patriarche national. Aux représentantes des associations

féminines, il dit « mes filles ». Il réaffirme que, en tant que commandeur des croyants, il est le seul à pouvoir trancher de toutes les questions qui relèvent de l'islam. L'attention qu'il prête aux requêtes et aux opinions des militantes féministes doit être perçue comme « une faveur royale ».

Mais ces mises au point pesantes ne suffisent pas à convaincre tout le monde, et ce modèle autoritaire est sérieusement contesté. Les plus optimistes se consolent en parlant de « pas important » vers la création d'une société civile.

Une occasion manquée

En mars 1998, un nouveau gouvernement dirigé par le socialiste Abderrahmane Youssoufi prend ses fonctions. En août de la même année, Saïd Saadi, membre du PPS et secrétaire d'État aux Affaires sociales et familiales, exprime sa volonté d'améliorer la condition des femmes dans la société marocaine[10]. Il n'hésite pas à dire que les modifications de 1993 apportées à la *moudawana* ont été beaucoup trop limitées, et se déclare lui-même partisan d'une vision progressiste de l'islam par le biais de l'*ijtihad* (effort de réflexion). Il évoque les cas de la Tunisie et de la Syrie comme des exemples à suivre.

Neuf mois plus tard, le 19 mars 1999, le gouvernement présente un projet de Plan d'action national pour l'intégration de la femme au développement. Les auteurs du plan se réfèrent à plusieurs résolutions de l'ONU adoptées à la suite de la Conférence des femmes tenue à Pékin en 1995. Très ambitieux, ce plan touche à tous les domaines et, pour ce qui est de la *moudawana*, prend très nettement ses distances avec la jurisprudence malékite. Il propose par exemple d'abolir la répudiation et de la remplacer par un divorce judiciaire. Mais, si réformistes que puissent être leurs idées, les auteurs du plan se situent clairement dans un cadre islamique en ce qui concerne la famille. On pourrait en revanche parler d'effondrement de la filiation patrilinéaire si le plan était adopté.

Comme en 1993, le plan est perçu par certains comme une grave menace pour l'islam marocain et pour l'ordre social, tandis que d'autres estiment qu'une nouvelle législation ne ferait qu'entériner les changements sociaux intervenus. Comme on pouvait s'y attendre, l'un des plus critiques envers le plan est Abdelkébir Alaoui M'daghri, indéboulonnable ministre des Affaires islamiques de Hassan II. Lors de la formation du gouvernement Youssoufi, le roi avait insisté sur l'importance de ce ministère qu'il jugeait essentiel pour superviser la vie religieuse au sein du royaume. Il était également patent que ce ministère

devait rester sous son contrôle. Hassan compte d’autant plus sur lui que le titulaire du poste a pour mission principale, avec le ministre de l’Intérieur, Driss Basri, de contrôler, voire contrecarrer, l’essor des mouvements islamistes susceptibles de mettre en cause la légitimité religieuse de la monarchie.

Très rapidement, le ministre juge le projet de plan contraire à la *charia*, la loi islamique. Il charge une commission d’oulémas de rédiger un rapport sur le projet. Cette commission estime que seuls les oulémas sont compétents pour interpréter la *charia* et que les « experts » – avocats, médecins, psychologues – ne peuvent au mieux qu’enrichir la discussion. Selon leur rapport, le plan n’a d’autre but que d’imiter l’Occident et ses valeurs, et conduira donc à importer les problèmes de ces sociétés décadentes…

Toujours selon la commission, les véritables problèmes du droit familial au Maroc sont dus à l’ignorance et à l’absence de moralité de la population, et ces problèmes peuvent être résolus par de simples mesures en accord avec la *charia*. Les femmes, disent encore les oulémas, sont trop émotives pour prendre des décisions et doivent être guidées par les hommes.

La réaction des modernistes est très vive. Ils accusent le ministre d’avoir influencé la commission. Ce qu’il nie, tout en reprochant aux auteurs du plan de ne pas avoir consulté d’oulémas. Le ministre invite également les associations de femmes à retrouver leur véritable identité islamique et à renoncer aux idées occidentales corrompues en dialoguant avec les oulémas.

Début juillet 1999, soit moins de trois semaines avant la mort de Hassan II, le ministre vient exposer son point de vue à la télévision. Il défend les oulémas de la commission qu’il a créée et conclut son intervention en déclarant que c’est au roi, commandeur des croyants, de prononcer les ultimes arbitrages.

Presque en même temps, la Ligue des oulémas, furieuse de ne pas avoir été consultée par le gouvernement, critique violemment le plan, « en contradiction totale avec la *charia*, le Coran et la Sunna [tradition] ». Les modernistes, selon eux, sont des hérétiques, et leurs propositions constituent une menace pour la famille et l’ordre social, pouvant même conduire à la prostitution !

Les « modernistes » et les associations de défense des droits des femmes réagissent à ces oukases, rappellent la tradition de tolérance du malékisme, mettent en évidence les valeurs universelles et estiment que les propos des oulémas peuvent déboucher sur l’anarchie ou la guerre civile.

Le 20 juillet 1999, quarante et une associations créent un réseau destiné à

soutenir le projet gouvernemental, et dénoncent l'attitude du ministre.

Épuisé par la maladie qui l'emporte quelques jours plus tard, Hassan II reste muet. Le gouvernement Youssoufi, qui avait une occasion historique de changer la société, désavouera un peu plus tard le sympathique et courageux secrétaire d'État Saadi. C'est finalement Mohammed VI qui reprendra le flambeau allumé avec précaution par son père pour en faire, après moult péripéties, la mesure phare de la première partie de son règne.

1- *Le Génie de la modération, op. cit.,* p. 278.

2- Albin Michel, Paris, 2006.

3- Malika Oufkir, Michèle Fitoussi, Grasset, Paris, 1999, et Livre de Poche.

4- L'une des premières décisions de Mohammed VI a été de mettre discrètement un terme à ces pratiques d'un autre âge.

5- Entretien avec l'auteur. Voir troisième partie, chap. 6, pp. 622 et 623.

6- Interview à Antenne 2, le 17 décembre 1989.

7- Entretien avec l'auteur. Emanuela Dalmasso travaille notamment sur les codes de la famille au Maghreb.

8- *In* « Recent debates on family law reform in Morocco ». Universités de Leyden et d'Utrecht.

9- *Ibid.*

10- *L'Économiste*, 13 août 1998.

Chapitre V

L'honnête homme et le potentat

Ce qui frappe l'observateur scrupuleux de la carrière politique de Hassan II, c'est la remarquable cohérence de sa démarche. Fasciné dès l'adolescence par le pouvoir, il sait rapidement imposer sa vision et ses choix à un père indécis et de santé précaire. Sa suffisance, son arrogance, son inhumanité en maintes circonstances, toutes caractéristiques qui, de surcroît, tranchent avec la personnalité respectée de son géniteur, auraient dû l'éloigner assez vite de la scène politique. La chance, une chance inouïe lui permet de sortir vivant de plusieurs tentatives d'assassinat dirigées contre lui. Mais il a fallu à Hassan beaucoup plus que la *baraka* pour réduire progressivement ses opposants à la portion congrue et devenir un monarque aussi absolu qu'incontesté. Un culot phénoménal n'excluant pas une certaine prudence, la certitude d'être le meilleur, quelques convictions qui n'ont jamais varié et une brillante intelligence en font un manipulateur de premier ordre, comme le notent à maintes reprises nombre de diplomates, notamment américains et français.

Longtemps chef d'un petit parti d'extrême gauche après avoir été un patriote intransigeant, un opposant irréductible contraint de longues années à l'exil avant d'être amnistié, Mohammed Bensaïd Aït Idder, quoique très peu connu hors du Maroc, est sans doute un des hommes que Hassan II, à défaut de le craindre, a le plus détesté. Un examen attentif – sans être exhaustif – de leurs relations permet de mieux appréhender le gouffre qui sépare deux personnalités très attachées à leur pays, mais qui ont toujours eu une vision radicalement différente de la manière de le servir. Certains penseront qu'il est vain de vouloir mettre en perspective deux hommes aussi dissemblables, dont l'un, le roi, selon son neveu Moulay Hicham, était « prodigieusement agacé par l'autre. Outre sa droiture, Aït Idder incarnait la combativité politique, en somme tout ce que le Mouvement national représentait à son apogée. Pour mon oncle, qui s'était imposé à ce dernier, avoir encore affaire après trente ans de règne à ce monsieur était très irritant ».

Ce n'est pas notre avis. Aït Idder, qui n'exerce plus de responsabilités

politiques directes depuis quelques années, estimant qu’il faut passer la main aux jeunes, habite un modeste appartement à une demi-heure en voiture du centre de Casablanca. À elle seule, l’histoire de ce logement social, intégré dans une sorte de coopérative conçue par ses amis politiques et lui-même, en dit long sur la manière dont le régime hassanien était capable de traiter ses opposants, sur sa mauvaise foi et sa mesquinerie : Aït Idder n’a pu l’occuper qu’après une dizaine d’années de retard, en raison des « tracas » de l’administration. Fataliste, peu attaché aux biens de ce monde, il en sourit encore. Ce qui le préoccupe, ce n’est pas son sort, c’est le fait que le peuple marocain dans son ensemble « continue à payer le prix des erreurs de Hassan II ».

Parmi une classe politique largement dénigrée, Aït Idder, même si ses « troupes » sont réduites au Parlement ou dans les municipalités, est l’un des rares responsables sur lesquels n’a jamais plané le moindre soupçon d’enrichissement ou de corruption. Il est aussi l’un des très rares à n’avoir jamais été « récupéré » par Hassan II et son régime, en dépit des multiples coups tordus auxquels il a été exposé.

Des relations conflictuelles

Le vieil homme n’a pas oublié ses rencontres successives, presque toujours conflictuelles, avec le fils aîné de Mohammed V :

« Mes relations avec Hassan II ont commencé pendant la période coloniale. J’étais étudiant à l’université Ben Youssef à Marrakech, une année après *fqih* Basri. Nous avons eu un conflit avec Thami el Glaoui, le pacha de Marrakech, à propos d’une grève de solidarité avec les étudiants de la Qaraouiyine de Fès. Le Glaoui a fait emprisonner les étudiants et nous avons été fouettés : deux cents coups chacun. On nous a fait boire une curieuse mixture qui nous a donné plein d’aphtes. Suite à cela, une délégation d’étudiants est allée voir le sultan Ben Youssef. Le prince Hassan a souhaité nous voir à l’Ermitage, un quartier de Rabat-ville. J’avais vingt-trois ans. Il nous a tenu le langage suivant : “Vous êtes des étudiants en théologie et je vais vous dire : les grands de ce monde exploitent les opportunités, utiles ou non.” Il nous a donné l’exemple du Prophète, qui aurait pu assouvir sa haine à l’égard des notables qui voulaient le faire partir de La Mecque. Au lieu de les fuir, le Prophète s’est allié à eux. Il nous a rappelé l’histoire d’Abou Soufiane, le patriarche de La Mecque[1]. »

Ce plaidoyer en faveur du Glaoui, de la part de Hassan, peut se comprendre.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le célèbre pacha entretient toujours des relations convenables avec la famille impériale, qu'il n'a pas encore trahie. Mais, dix années plus tard, après l'indépendance du royaume, le prince n'a plus aucun scrupule à s'entourer d'anciens « collabos » des Français et de notables ayant fait acte d'allégeance au sultan fantoche Ben Arafa. Définitivement compromis aux yeux de leurs compatriotes, ces renégats n'ont d'autre alternative que de servir inconditionnellement le roi et son fils…

Mohammed Bensaïd Aït Idder ne voit pas la situation du même œil : « À l'époque, dit-il, j'étais membre du Parti de l'Istiqlal, auquel j'avais adhéré en 1946. Je suivais les orientations du Parti. Le sultan était le symbole du nationalisme, il était donc du côté du peuple et méritait respect et déférence. Personnellement, je n'avais pas de vénération, mais du respect pour le nationalisme qu'il incarnait.

« Après ma rencontre avec le prince, ma première impression générale était qu'il avait une autre culture que le sultan. Mon sentiment à son égard était plutôt diffus, parce que mes camarades et moi n'étions pas outillés pour bien dissocier les deux cultures, islamique et occidentale. Ce qui nous a le plus intéressés, c'était sa connaissance de la culture islamique. Car notre culture, en ce temps-là, était la culture salafiste de l'Istiqlal, en dépit des efforts d'Abdallah Ibrahim pour nous ouvrir à une culture moderniste[2]. La plupart de ceux qui étaient affiliés à l'Istiqlal n'avaient pas encore assimilé la culture moderne. Leur handicap, c'était qu'ils ne connaissaient que l'arabe. »

Pour Aït Idder, c'est le pardon accordé au Glaoui qui l'a éloigné de la famille royale : « Le bras droit de la colonisation, c'était cet homme, et lui accorder le pardon n'était pas facile à accepter. D'autant plus que le respect dont jouissait le sultan venait de ses prises de position politiques exprimées notamment dans le discours de Tanger, qui allaient totalement à l'encontre des positions du Glaoui. »

Éditorialiste renommé, militant des droits de l'homme, Khalid Jamaï fait observer que le *makhzen* n'a jamais voulu recruter des nationalistes ou des fils de nationalistes. De même, un certain nombre de dirigeants actuels de partis marocains sont des fils d'anciens collaborateurs des Français, à commencer par l'actuel Premier ministre, Abbas el-Fassi.

En 1956, contrairement à la branche Nord de l'Armée de libération nationale qui accepte, le 29 mai, de rejoindre les FAR, la branche Sud, dont Aït Idder est l'un des chefs, décide de poursuivre le combat contre les forces coloniales

espagnoles et françaises présentes au Sahara occidental et en Mauritanie, revendiqués par le Maroc. Aït Idder, qui a déjà vu d'un mauvais œil les concessions faites à La Celle-Saint-Cloud à la puissance coloniale par les représentants du Maroc, déplore que l'essentiel de l'encadrement de la nouvelle armée marocaine soit formé d'officiers issus de l'armée française : « Une autre conscience, dit-il, a commencé ainsi à se développer à l'égard de l'institution royale. »

Pour Aït Idder, « ni Mohammed V ni Moulay Hassan ne considéraient que l'ALN avait un rôle important à jouer dans la construction de l'État », mais le roi était « plus accueillant, plus respectueux » que le fils, « plus direct et ne cachant pas son mépris pour certains résistants qui voyaient en lui un allié de l'Occident, de l'étranger, lui reprochant notamment son amitié pour Guédira, un agent de la France ».

Loin de prendre à son compte les réserves des résistants du Sud, Hassan, soucieux de bâtir au plus vite une armée efficace et loyale au Palais, ne lésine pas sur les moyens et accumule les provocations : des instructeurs français forment la jeune armée marocaine alors même que Paris est engagé dans le conflit algérien, et nombre de conservateurs ou d'ex-« collabos » rejoignent le *makhzen* tandis que les nationalistes sont tenus à l'écart : « Dans le secteur économique, les nationalistes étaient présents, mais il y avait une lutte féroce dans les domaines de l'Intérieur et de la Sécurité (…). Nous estimions l'indépendance tronquée, et qu'il ne fallait pas abdiquer. Ce fut une époque pleine de tensions, de coups durs derrière lesquels il y avait le prince… », souligne Aït Idder.

Le refus de ce dernier et de ses compagnons de déposer les armes et d'obéir à Hassan, chef des FAR, ainsi que leur volonté de libérer les régions situées au sud du Maroc, encore sous domination coloniale, conduisent le prince héritier, dans un premier temps, à tenter de se débarrasser de ces militants incontrôlables, à commencer par Ben Hammou, leur chef militaire, et Aït Idder, leur chef politique. Des membres de la tribu des Zemmour sont arrêtés à Goulimine au dernier moment, alors qu'ils s'apprêtaient à assassiner les deux hommes. L'Armée de libération du Sud (ALS) poursuit alors son avancée dans tout le Sahara espagnol et jusqu'en Mauritanie, où elle se heurte aux bataillons sénégalais de l'armée française. La riposte, brutale, dans une expédition franco-espagnole baptisée opération Écouvillon, en février 1958, porte un coup presque fatal à l'ALS[3].

De fait, pour le prince héritier et ses proches qui ont fermé les yeux et même,

selon plusieurs responsables de l'ALN, coupé vivres et munitions aux combattants marocains et sahraouis, l'opération Écouvillon est tout bénéfice : « Le Palais, garant d'une indépendance acquise de haute lutte, n'y trouve rien à redire : l'affaire affaiblit l'ALS, renforce les FAR et l'appareil sécuritaire du régime. Les ex-tuteurs coloniaux continuent à assumer leur rôle de protecteurs du trône », note justement Mehdi Bennouna4.

« La déception était totale à tous les niveaux », souligne de son côté Mohammed Bensaïd Aït Idder, pour qui « la monarchie a cherché à dissoudre l'ALN, liquidant ainsi de fiers combattants et abandonnant l'Algérie voisine aux mains de la France ».

Hassan est d'autant plus favorable à l'opération Écouvillon qu'il n'a aucune envie d'ajouter à ses soucis un conflit frontal avec Madrid et Paris. Cerise sur le gâteau : l'élimination de l'ALN-Sud inflige également un revers sérieux à Ben Barka, qui en est proche.

Sans illusions sur Hassan, Aït Idder, évoquant une autre rencontre avec le prince, un peu plus tard, n'en reconnaît pas moins que celui-ci pouvait avoir la repartie facile : « C'était en 1958, juste avant la chute du gouvernement Balafrej. Il y avait des informations selon lesquelles la France et l'Espagne allaient attaquer l'ALS. Comme responsable politique, j'ai présenté un rapport au prince. “L'armée royale, a-t-il répondu, doit prendre ses responsabilités et nous allons envoyer trois bataillons à Tiznit et Goulimine.” En pleine réunion, Ben Hammou, le chef militaire, est alors intervenu avec son franc-parler habituel et a dit : “*Smit sidi*, ne m'envoie pas tes traîtres !” Moulay Hassan a répondu très intelligemment : “Ces gens-là, s'ils n'ont pas joué un rôle dans la libération du pays, c'est le moment pour eux de le faire !” »

Sauvé par Hassan…

Quand survient la catastrophe d'Agadir au début de 1960, les FAR sont donc la seule force armée à compter désormais au Maroc. Hassan est omniprésent dans la ville martyre. « Le tremblement de terre sera exploité de manière intelligente par le prince héritier pour asseoir la légitimité des FAR », souligne l'historien Mustapha Bouaziz, proche d'Aït Idder. En impliquant l'armée dans une mission humanitaire de portée nationale, Hassan lui permet en effet de redorer son blason après la terrible répression qu'elle a fait subir, l'année précédente, aux Rifains. C'est également l'occasion de réduire le rôle du Premier

ministre Abdallah Ibrahim, qui sera d’ailleurs remercié trois mois plus tard.

Pour la petite histoire, notons qu’Aït Idder est arrêté sur ordre de Hassan à son domicile d’Agadir, sa ville natale, la veille du séisme : « Je lui dois sans doute la vie, puisque ma maison a été entièrement détruite », nous dit-il en riant.

En 1960, il est inculpé pour un complot fictif, puis, lors de la tentative de putsch de juillet 1963, il est condamné à mort pour avoir « comploté contre la monarchie ». Entré dans la clandestinité après avoir échappé à plusieurs tentatives d’assassinat ou de kidnapping, il se réfugiera en décembre 1962 en Algérie, puis en France, où il survivra une quinzaine d’années en travaillant notamment comme plongeur et cuisinier dans divers restaurants. Il restera toutefois en contact avec l’opposition radicale.

En ce début des années soixante, alors qu’il vit encore clandestinement au Maroc, il a un accident sur une voie de chemin de fer. Il est porteur de faux papiers et accompagne des résistants. Le pacha d’Ouezzane le récupère, pratiquement « mort », à la morgue. Il est néanmoins opéré et s’en sort. Une trentaine d’années plus tard, il sera hospitalisé et soigné, avec l’accord de Hassan II, à l’hôpital militaire de Rabat, où on lui extraira une tige d’acier de 30 centimètres de long qu’il avait fichée dans la jambe… « Driss Basri, en venant me transmettre les souhaits de Hassan II, me dit : “On t’a enlevé ton radicalisme, on peut maintenant négocier !” », rapporte-t-il en s’esclaffant. Intrigué, le roi lui demandera un peu plus tard, à Ifrane, lors d’une réunion avec les partis de l’opposition destinée à préparer l’alternance, pourquoi il avait gardé trente ans durant cette tige d’acier. « Je lui ai répondu que je l’avais oubliée… »

Comment compromettre Aït Idder et son parti

Rentré en mars 1981 après avoir été amnistié, Mohammed Bensaïd, qui n’a renoncé à aucune de ses idées, réunit autour de lui les militants du « Mouvement 23 Mars » – en souvenir des émeutes sanglantes de mars 1965 – pour fonder, en 1983, l’Organisation de l’action démocratique et populaire (OADP), parti politique dont il restera le chef jusqu’à sa fusion, en 2002, avec trois autres petits partis de gauche pour créer le mouvement de la Gauche socialiste unifiée (GSU). Élu député en septembre 1984 dans le Souss, sa région d’origine, il se fait courageusement remarquer en interpellant, en 1989, les ministres de l’Intérieur et de la Justice sur le sort des détenus de Tazmamart, sujet tabou que personne n’ose évoquer. Son indépendance d’esprit au sein de la *Koutla*, qui regroupe les

partis d'opposition, agace aussi bien le roi que ses partenaires de l'USFP et de l'Istiqlal. Le refus de l'OADP de cautionner la Constitution de 1996 exaspère Hassan II.

Cependant, dès la fondation de l'OADP, le pouvoir met tout en œuvre pour compromettre la nouvelle formation. Historien, ami d'Aït Idder, Mustapha Bouaziz donne une bonne idée des méthodes du pouvoir à l'époque :

« C'est en 1984 que Hassan II a tenté pour la première fois de soudoyer l'OADP. Il n'y avait pas encore de loi sur le financement des partis. Driss Basri a convoqué Bensaïd au ministère de l'Intérieur, au nom du roi. Bensaïd y est allé avec un de ses camarades, car il n'allait jamais seul à ce genre de rendez-vous. "Le parti, ce n'est pas moi", avait-il coutume de dire. Il y avait là le chambellan du roi avec une valise pleine d'argent. "Le roi, dit-il, vous donne sa bénédiction, à vous et à vos jeunes." La somme était néanmoins minime par rapport à ce qui allait aux autres partis.

« Bensaïd a aussitôt convoqué le Comité central et posé la question : "Qu'est-ce qu'on fait de cette valise ?" Il respectait tous les points de vue. Il y a eu débat. Il y avait ceux qui disaient : "Si on refuse, c'est un affront direct au monarque." Finalement, le choix a été d'accepter, de le dire à tous les militants et de demander que le financement des partis fasse l'objet d'une loi, et soit donc légal. Un éditorial d'*Anoual*, l'organe de l'OADP, a été consacré à cette affaire.

« Lors des élections suivantes, le financement est passé dans le budget du Palais : 20 milliards de centimes prélevés sur ce budget, soit 200 millions de dirhams. Ce "cadeau" royal était distribué par le ministère de l'Intérieur aux partis ainsi qu'à la presse. C'est seulement avec l'alternance qu'il y a eu une loi et que c'est devenu légal : un budget pour les partis, un autre pour la presse, et cela passait par le Premier ministre… »

La prudence de Mohammed Bensaïd Aït Idder, puis sa réaction peuvent faire sourire les ressortissants de vieux pays démocratiques. Sous le règne de Hassan II, un tel comportement est pourtant exemplaire. Il permet aussi bien d'éviter un choc frontal avec la monarchie, toujours prête à dénoncer les crimes de lèse-majesté sous les prétextes les plus futiles, que d'écarter les accusations de manipulation en jouant à fond la carte de la transparence.

Une bonne dizaine d'années plus tard, la *Koutla*, en dépit d'élections législatives truquées en 1993, accepte une nouvelle fois de négocier avec le roi. Divisée, profondément perturbée par la récente disparition de son chef, Abderrahim Bouabid, l'USFP finit par se rallier à la proposition du souverain

d'un nouveau référendum sur la Constitution. Le parti socialiste entraîne derrière lui l'Istiqlal et le PPS (communiste makhzénien). La modeste OADP est encore la seule formation à faire cavalier seul et à rejeter la nouvelle Constitution[5]. Aït Idder s'en est expliqué à plusieurs reprises : « Nous disions et nous disons toujours que les règles du jeu politique définies dans la Constitution de 1996, à laquelle nous nous sommes opposés, ne permettent pas aux institutions parlementaires et gouvernementales, à la base de toute démocratie digne de ce nom, de jouer un rôle significatif. Cette conviction, nous l'avons défendue devant feu Hassan II dès 1993, et nous l'avons réitérée à notre camarade Abderrahmane Youssoufi en 1997, mais il a passé outre nos conseils. »

Même si l'OADP est un petit parti, Hassan est furieux. Il en veut à ses dirigeants d'avoir mis en lumière le reniement de la *Koutla*, qui militait depuis longtemps pour une Constitution réellement démocratique, et qui admet désormais la prééminence de la monarchie et sa consécration en tant que force politique dominante.

Le prix à payer

Ne supportant pas les têtes qui dépassent, le monarque fait immédiatement payer au parti le prix de son indépendance. Non seulement l'OADP ne peut faire entendre sa voix pendant la campagne du référendum qui aboutit à un plébiscite en faveur du *oui*, mais Driss Basri orchestre rapidement une scission qui conduit à la création du Parti socialiste démocratique (PSD), lequel participera deux années plus tard au gouvernement d'alternance avant de se fondre dans l'USFP en 2006.

En parfait exécutant des basses œuvres royales, Driss Basri s'en est expliqué avec sa brutale condescendance coutumière : « Tout le monde dans la *Koutla* était prêt à voter *oui*, sauf Bensaïd, le chef de l'OADP. Je l'ai donc fait venir dans ma villa de Bouznika, avec l'accord de Hassan II. Bensaïd, je le connais depuis longtemps, et son parti, c'est moi qui l'ai fabriqué ! (…) Donc, il arrive à la maison et je lui demande de ne pas sortir de la *Koutla*. Mais Bensaïd, ce n'est pas un homme politique moderne, c'est un patriote, certes, un résistant, un symbole, mais les nuances politiques et constitutionnelles lui échappent. Bref, il ne m'a pas écouté, et pourtant il n'ignorait pas qu'une fraction importante de son parti était favorable au *oui* [6]. »

Selon Bensaïd, Basri fut encore plus direct : « Dites oui, et j'arrête la scission

du parti… »

Pour être complet, à deux des transfuges, Aïssa Ouardighi et Abdallah Saaf, Basri prête même ces propos : « Ce garçon-là [Bensaïd] ne pige rien, il va nous empêcher d'accéder à des postes institutionnels et nous entraîner dans un cul-de-sac dont on ne pourra plus sortir. »

Tout est dit en quelques phrases sur la « modernité politique » selon le régime hassanien. Les principes défendus par le chef de l'OADP sont jugés ringards, et son incapacité à saisir les « nuances politiques et constitutionnelles » aura pour principale conséquence de l'« empêcher d'accéder à des postes institutionnels ».

Même s'il consent à approuver en 1998 le programme politique du gouvernement Youssoufi, Mohammed Bensaïd n'a jamais changé d'avis sur le fond : « À vrai dire, déclare-t-il en mai 2002, nous avons toujours été contre le principe d'une alternance non issue des urnes (…). Aujourd'hui, nous sommes déçus face à l'échec de ce gouvernement à honorer ses engagements. Où est l'apurement du passif de quarante ans de despotisme politique et de mauvaise gestion économique ? Où sont les grands chantiers de la réforme, celle de la justice et celle de l'enseignement ? Où sont la moralisation de la vie publique et la lutte contre la corruption ? »

Selon lui, « l'échec d'Abderrahmane Youssoufi était prévisible, parce qu'il avait accepté d'assumer les fonctions de Premier ministre dans un cadre institutionnel défavorable. Dans l'exercice de ses fonctions, il a également fait preuve d'un grand manque d'audace : il n'a jamais brandi sa démission, comme il aurait dû le faire, chaque fois que la mise en œuvre de son programme était contrariée (…). La réforme constitutionnelle s'impose. Les pouvoirs du chef de l'État doivent être partagés avec le Parlement et le gouvernement, afin que nous puissions instaurer une monarchie parlementaire, conformément aux normes universellement reconnues[7] ».

Bensaïd, qui est aussi l'une des très rares personnalités marocaines à n'avoir jamais voulu baiser la main du monarque, reconnaît néanmoins son envergure : « Hassan II était un grand homme d'État, avec des compétences et des aptitudes qui lui ont permis de passer à travers les grandes étapes qu'a connues le Maroc. Ce n'était pas du tout facile, mais il y est arrivé. Il a même réussi quelques coups de maître, comme la construction des barrages ou, sur le plan international, son intervention dans le conflit israélo-arabe. Cependant, il a mené ce pays sur une voie peu judicieuse, tant dans le domaine politique qu'économique et social. »

Le vieux militant n'aime pas comparer le père et le fils (l'actuel roi), « le

contexte n’étant pas du tout le même ». « Mais je dirai, ajoute-t-il, qu’il y a un écart d’expérience considérable entre les deux. Je rappelle que Hassan II a commencé très jeune à s’impliquer dans la vie politique marocaine. D’ailleurs, il détenait le vrai pouvoir avant qu’il n’accède au trône. Et il a dû batailler et user très souvent de la force pour le sauvegarder. De son temps, les élections étaient totalement truquées, les opposants jetés en prison ou poussés vers l’exil. Mohammed VI, quant à lui, n’a même pas neuf ans de pouvoir au compteur. Il faut donc lui laisser le temps d’acquérir l’expérience de son père8. »

1- En l’an 8 de l’Hégire (630), Mahomet décide d’en finir avec La Mecque. Il réunit une armée de dix mille hommes et se dirige vers la cité impie. Abou Soufiane, patriarche de La Mecque, après avoir longtemps hésité, se rallie à lui.

2- Formé également à Ben Youssef, où il chapeautait la cellule d’étudiants de cette université théologique qui dispensait une culture traditionnelle, Abdallah Ibrahim a ensuite poursuivi des études de lettres à Paris. Quant à Bensaïd, qui ne parlait que l’arabe et le berbère, ses premières lectures d’ouvrages non islamiques furent les romans égyptiens de Taha Hussein et de Naguib Mahfouz.

3- Voir première partie, chap. 4, p. 170.

4- *Héros sans gloire. Échec d’une révolution,* Éditions Tarik, Casablanca, 2002.

5- Abdellatif Mansour, de *Maroc Hebdo*, a eu une belle formule pour commenter le passage de Bensaïd, en 2002, dans une émission renommée de télévision en présence des autres chefs de la *Koutla* : « Il semblait leur dire ce soir-là : on a toujours besoin de plus petit que soi, y compris pour le rappel des grands principes. »

6- Entretien avec l’auteur.

7- Interview à *Maroc Hebdo International*, 17-23 mai 2002.

8- Interview à *Tel Quel*, mai 2008.

Chapitre VI

Les caprices de Sa Majesté

Depuis sa disparition en juillet 1999, les révélations plus ou moins sérieuses et les témoignages plus ou moins fiables se sont multipliés sur Hassan II. Hormis Driss Basri, inamovible ministre de l'Intérieur du monarque disparu, qui est mort en août 2007 à Paris en restant aussi fidèle que discret, bon nombre de personnalités marocaines ont pris leurs distances, anonymement ou non, avec un homme qu'elles avaient courtisé sans vergogne. Elles ont ainsi contribué à modifier l'image d'un roi vénéré par une partie de son peuple, honni par une autre, craint par tous ou presque. Dans cette masse considérable d'informations, quelques livres ont retenu l'attention du public : ceux d'anciens survivants du bagne de Tazmamart comme les frères Bourequat ou Ahmed Marzouki, ceux de la famille du général Oufkir, sa veuve Fatima et deux de ses enfants, Malika et Raouf, ou ceux d'anciens proches comme Abdelhadi Boutaleb et Abdellatif Filali. D'anciens ambassadeurs occidentaux à Rabat ou des journalistes marocains ou européens se sont mis à parler ou à écrire des livres souvent bien documentés. Aujourd'hui encore, pour ne pas dire de plus en plus, tout numéro de revue consacré à Hassan II connaît un succès remarquable, comme si les Marocains, oubliant les « années de plomb » et une vie quotidienne ardue, avaient la nostalgie d'une époque où la voix du royaume était écoutée, à défaut d'être toujours entendue.

Dans le présent chapitre, nous n'avons pas l'intention de nous attarder outre mesure sur la vie privée et les centres d'intérêt du roi défunt, déjà évoqués ici ou là tout au long de ce livre. Quelques-uns des auteurs mentionnés ci-dessus et la presse marocaine indépendante ont bien fait ce travail nécessaire qui, du reste, a souvent conduit à donner une image positive ou sympathique de Hassan : bon musicien, bon cavalier, excellent danseur, etc. Nous voudrions plutôt mettre en lumière un certain nombre de comportements méconnus ou peu connus du fils aîné de Mohammed V, qui peuvent aider à mieux cerner cette personnalité complexe.

Le docteur Cléret, témoin incontournable

Le docteur François Cléret, qui l'a pratiqué presque quotidiennement pendant quatorze ans, de 1953 à 1967, est un témoin incontournable. Très lié à Mohammed V, le médecin français est une des personnes les mieux informées de la vie tumultueuse qu'a menée Hassan jusqu'en 1971, date à laquelle les deux hommes ont cessé de se voir.

En mars 1961, le docteur constate qu'il faut très peu de temps au jeune souverain pour mettre de l'ordre dans la famille royale : il fait comprendre à son frère Moulay Abdallah que son intérêt est « de continuer à mener une vie pleine d'insouciance » ; il neutralise ses sœurs en les mariant dans la même journée à des notables choisis par lui. Pour échapper à l'aînée, un ministre doit même précipitamment convoler avec sa cuisinière… Il autorise sa mère, Lalla 'Abla, Oum Sidi, à sortir du harem. Faveur exceptionnelle ! Pour quelles raisons ? Pour quels services rendus ? Elle s'installe dans une superbe propriété à Dar es Salam, près de Rabat. Rien n'est trop beau pour elle. A-t-elle mal aux dents ? Une Caravelle de Royal Air Maroc est mise à sa disposition pour se rendre à Paris, où elle est soignée par un dentiste renommé du boulevard Haussmann.

Une farce de mauvais goût

Peu de temps après avoir pris le pouvoir, Hassan se rend à Fès, la capitale spirituelle, afin de sacraliser son intronisation. C'est l'occasion de grandes festivités. Après celui des hommes vient le jour consacré aux réjouissances réservées aux femmes, toujours en présence du roi. Les épouses des ministres, des dignitaires du royaume, des ambassadeurs des pays arabes, des notables de haut rang partagent les joyeuses agapes avec les membres de la famille royale. À la fin du repas, on amène le gâteau du roi, une monumentale pâtisserie. Bientôt toutes ces femmes sont prises de malaises, vomissent, s'agitent, se convulsent dans ce que François Cléret qualifie de « manifestations de délire onirique ». « Ce furent, se souvient le vieux médecin, deux journées épouvantables. Les épouses des ambassadeurs arabes étaient compromises… Le gâteau était drogué. Sous l'effet du hachisch, des dizaines de femmes faisaient tressauter leurs seins tout en se tapant sur le bas-ventre ! Je me débattais seul au milieu de deux cents femmes ! Il a fallu qu'avec mon chauffeur nous dévalisions le plus discrètement possible les pharmacies de Fès pour récupérer un antidote à base d'atropine et tous les contrepoisons disponibles. C'est Hassan II qui était à l'origine de cette

malheureuse initiative, et il ne pensait pas que cette grosse farce prendrait une telle ampleur. Je commençais à découvrir le nouveau roi[1]. »

Passionné de médecine et obsédé par sa santé

L'issue consternante de cette bouffonnerie n'empêche pas Hassan de conserver un faible pour Fès, sa ville préférée. Il aime descendre dans le palais où son aïeul Hassan Ier, qu'il admire, venait se délasser après chacune de ses interminables tournées à travers le royaume.

Passionné depuis toujours par toutes les formes de médecine, le jeune roi souhaite à cette époque faire de Moulay Yacoub, renommé depuis l'Antiquité romaine pour sa source sulfureuse, un centre thermal. Fès, qui n'est pas loin, et toute la région en profiteront. Il charge François Cléret de le réaliser. Deux pavillons sont bientôt édifiés, l'un pour le traitement des affections respiratoires, l'autre réservé aux maladies de la peau. L'inauguration a lieu au printemps 1962 en présence du souverain.

En ce début de règne, Cléret jouit toujours de la confiance de Hassan, même si ce dernier regrette que l'ami de son père soit au courant de beaucoup trop de secrets de famille. « Dès le premier jour, note le médecin, il m'a installé dans son intimité. Je devais être le premier qu'il voulait voir à son réveil. Je l'informais des événements de la nuit en l'accompagnant à son bain. Je faisais le point sur la santé de ses enfants. C'est à regret qu'il me laissait vaquer à mes occupations professionnelles, toujours prêt à décrocher le téléphone. »

Régulièrement entouré de spécialistes marocains ou étrangers, Hassan est obsédé par sa santé. Dans un entretien accordé à la revue italienne *Class* en 1987, il affirme même avoir étudié la médecine « durant ses deux années et demie d'exil à Madagascar, mais sans suivre de cours réguliers, puisqu'en ce temps-là il n'y avait pas de faculté de médecine sur l'île. Un médecin qui serait en même temps juriste serait un homme particulièrement brillant. Malheureusement, je n'ai pu le réaliser[2] ».

Il lui arrive fréquemment d'appeler François Cléret aux quatre coins du palais « pour des motifs futiles : prise de la tension artérielle, avis sur un problème de santé, exposé sur une période d'histoire d'un pays, et cela au milieu d'une assemblée de ministres ou de personnalités étrangères étonnées mais respectueuses ».

Le soir – on n’est jamais trop prudent –, le docteur est invité à rejoindre le souverain dans son harem où, assis sur un tapis, celui-ci se détend au milieu de quelques favorites. Il est souvent convié à un repas avec ses intimes, parfois avec ses courtisans. « Sachant que tout se colporte, tout se sait, il voulait que, dans tout le royaume, tout le monde, partisan ou adversaire, ami ou ennemi, sache que le confident de son père acceptait d’être son fidèle serviteur », estime Cléret. Mais la présence d’un médecin étranger, de surcroît français et militaire, dans l’intimité de la famille royale irrite nombre de courtisans, qui montent le souverain contre lui. Hassan en est gêné. Il propose à Cléret de se convertir à l’islam et de prendre la nationalité marocaine. Incroyant, le docteur n’a aucune envie « de se plier au rituel de la Cour, d’obéir sans discuter, de s’approcher en rampant sur le sol comme un ver, et de devenir l’esclave inconditionnel du représentant de Dieu, le commandeur des croyants. C’était trop me demander ! »

Les prétentions du roi à jouer les Esculape agacent aussi Cléret. Une cousine de la mère du roi, souffrant de douleurs abdominales, est « examinée » par Hassan, qui conclut à une appendicite aiguë. Il convoque le docteur et le met en demeure de l’opérer. « J’eus beaucoup de mal à lui épargner cette intervention inutile. Tout se calma d’ailleurs avec un antibiotique. Le roi fut néanmoins très affecté par ma réaction et m’ignora pendant plusieurs jours. »

Ce n’était pas la première fois que le souverain imposait un traitement à l’un de ses proches. Déjà, son cousin Moulay Ali s’étant plaint d’une douleur à la jambe, Hassan avait « diagnostiqué » une fracture de la cuisse et contraint un chirurgien marocain à immobiliser le malheureux dans un plâtre monumental pendant un mois !

François Cléret a également été le témoin privilégié de la naissance des deux premiers enfants de Hassan II. Très exigeant sur le plan médical, ce dernier fait alors appel à ce qui se fait de mieux dans la profession… Dans le courant de l’année 1962, raconte Cléret, un professeur de gynécologie d’un hôpital parisien, bien en vue dans le monde des artistes, est pressenti pour superviser la première grossesse de Latifa, l’épouse du roi, dont les débuts furent difficiles. Un désaccord naît cependant entre ce professeur et Cléret à propos de la date de la conception. Cette question n’était pas négligeable, dans la mesure où le souverain devait se rendre à Rome et où la coutume exige que les enfants royaux, surtout les garçons, naissent au Maroc. « Je conseillai donc à Hassan II de laisser à Rabat son épouse, que je jugeais arrivée à terme. Pour sa part, le professeur parisien assura le roi qu’il n’attendait l’heureuse issue que pour le mois suivant. Nous partîmes donc pour Rome.

« Les cérémonies officielles et le séjour terminés, le souverain décida de s’en retourner, laissant Latifa à ses caprices : visiter avec ses dames de compagnie les magasins de la capitale italienne. Inquiet, je courus m’entretenir avec le meilleur accoucheur de Rome, le professeur Marziale, et lui confiai la garde de la future mère. »

À peine de retour à Rabat, Cléret est récupéré à la plage par une voiture de police qui le conduit auprès du roi, lequel vient d’être averti de l’apparition des premières douleurs. Un avion à réaction militaire, déjà prêt, l’attend. Quelques heures plus tard, Cléret arrive à la clinique au moment même où Latifa accouche. Le téléphone retentit sitôt après. Le roi est au bout du fil à Rabat : « En réponse, je lui fais entendre le premier cri de la princesse que je tenais par le pied, tête en bas, devant l’écouteur. Après une nuit de veille auprès de la mère et de l’enfant dans une chambre dépouillée de ses ornements religieux, je vois arriver avec soulagement, le lendemain, Hassan II entouré de ses ministres… »

Hassan II vivement contrarié

L’année suivante, en 1963, survient une deuxième grossesse, à peine moins difficile. Le gynécologue parisien qui s’était embrouillé dans les dates de la première conception est écarté et remplacé par le professeur italien Marziale, lui aussi gynécologue des plus grandes artistes de cinéma.

Tout heureux de voir un garçon agrandir, le 12 août, la petite famille royale, François Cléret, qui continue à vénérer le souvenir de Mohammed V, propose de manière déplacée, et devant un large public acquis à cette idée, qu’on lui donne le prénom de Mohammed, celui de son grand-père. Hassan II, qui déteste qu’on lui force la main, réagit mal et manifeste vivement sa contrariété par un long et inquiétant silence. Puis il s’en va sans proférer un mot.

« J’avais gaffé, reconnaît le docteur Cléret, mais je tenais mon petit prince Mohammed. Je pense que, pour cette raison, l’enfant me fut abandonné pendant ses deux premières années. Aidé de deux nurses espagnoles dévouées et compétentes, je surveillai sa croissance. Il était très éveillé, très vif. Une fin de nuit, il échappa des mains de celle qui le langeait, tomba et se blessa au bras droit. Appelé, je constatai une fracture de l’humérus, qu’avec l’aide du chirurgien nous réduisîmes et fixâmes dans un plâtre pour trois semaines. Devant ce type de lésion et l’heureuse issue évidente de cet accident, j’avais jugé bon de

laisser le roi, surmené, continuer à se reposer, et ne l’avertis qu’à son réveil. Je dus subir sa colère, bien méritée en définitive. Mais ce qui est grave, c’est qu’il prit cette marque d’affectueuse attention pour la manifestation d’une autorité excessive. »

Le docteur Cléret sera encore amené à s’occuper de la santé de Hassan, peu avant son départ définitif du royaume dans des conditions rocambolesques, en 1967 :

« Une quinzaine de jours avant de quitter le Maroc, Hassan II m’a convoqué. Il éprouvait une douleur au niveau du thorax. Je l’ai ausculté. C’était le début des recherches sur l’infarctus. J’appelle D***, jeune cardiologue qui était dans le service de Jean Lenègre, à Boucicaut, et détaché à Avicenne, à Rabat. Dans l’électrocardiogramme, je décèle quelque chose d’anormal, une petite inversion de l’onde T. D***, lui, ne voit rien. Je dis à Hassan II : “Je crois que vous faites un début d’infarctus.” Hassan II me dit qu’il veut voir le cardiologue. Pour D***, très ambitieux, c’était l’occasion de prendre ma place. Lequel de nous deux avait raison ? À ce moment-là, le roi s’est retiré à Dar es Salam, sa belle villa près de Rabat. Il a donné des ordres pour que je dorme dans une petite chambre à côté de la sienne. Un domestique m’a dit que D*** était entré dans ma chambre, l’avait fouillée et avait pris connaissance de la partie du dossier médical du roi qui ne le concernait pas. Cette “visite” l’a conduit à modifier son point de vue. L’onde T s’étant accentuée, j’ai suggéré au roi d’essayer un traitement à base d’héparine, un anticoagulant que je testais, en liaison avec un laboratoire français. “Si vous permettez, Majesté, je vais essayer des échantillons sur vous.” Hassan II s’est senti mieux, mais D*** s’est attribué le mérite de l’amélioration. Hassan l’a cru. C’est là que j’ai commencé à perdre pied. D*** est devenu son vrai médecin, avec le docteur Benyaïch, petit-fils du grand chambellan, qui l’avait introduit dans l’intimité du Palais. Hassan, qui aimait la musique, écoutait avec plaisir les sérénades chantées et rythmées à la guitare, que ce médecin maniait avec virtuosité[3]. »

Toujours selon le docteur Cléret, Hassan II avait une peur terrible de mourir, surtout de maladie. Un jour qu’il se trouvait à Lausanne avec le roi, celui-ci lui demanda de l’accompagner chez un Suisse qui lui avait fait croire qu’il rajeunissait les gens par le biais de lavements et de micro-organismes. « C’était un escroc, et j’ai eu bien de la peine à en convaincre le souverain[4]… »

Hyperréaliste et fort intéressé par les découvertes scientifiques, Hassan se comporte pourtant de façon peu rationnelle en certaines circonstances. Rencontrant le roi Hussein de Jordanie peu après la seconde tentative de coup

d'État, il lui confie, selon une amie du souverain jordanien, qu'il est désormais conseillé par une sorte de voyant qui lui évite de se retrouver dans des situations périlleuses. Entre autres recommandations, le spirite lui a ainsi ordonné de ne jamais prendre l'avion le mardi…

L'histoire du nouveau palais d'Agadir qu'il a fait construire, l'ancien étant trop proche de l'aéroport, a beaucoup fait jaser, même si la presse nationale s'est évidemment abstenue d'en parler de son vivant. Persuadé que la demeure était hantée, Hassan II n'y a jamais mis les pieds ! Pour exorciser les *jounouns* (les mauvais esprits), il a cependant fait venir les *fouqahas* (théologiens musulmans) les plus réputés, qui ont fait asperger d'eau bénite chaque mètre carré du palais par des dizaines de domestiques et vaporiser des tonnes de santal. Des dizaines de moutons y ont aussi été égorgés. Rien n'y a fait !

Si l'on en croit Mustapha Akhmiss, spécialiste de la question, Hassan II était resté fidèle à la tradition : « Les rois du Maroc ont toujours cru, respecté et eu recours aux services des *fqihs*, savants et sorciers. »

Dans un long article sur la sorcellerie, l'hebdomadaire *Tel Quel* a évoqué la « légendaire proximité » du *fqih* Lhaj Lahbib avec Hassan II, pour lequel il avait notamment fabriqué un fameux chapelet dont le souverain ne se séparait jamais. À sa mort, en signe de reconnaissance, Hassan a fait ériger une coupole au-dessus de sa tombe, devenue lieu de recueillement, à Tanalt, à 200 kilomètres au sud d'Agadir. C'est un de ses disciples qui a précisément dirigé l'opération d'exorcisme du palais d'Agadir.

Toujours selon *Tel Quel*, citant un proche du sérail, la « puissance du savoir occulte » de ce disciple a été définitivement reconnue en 1987, lorsqu'une rencontre fut organisée entre Hassan II et le président algérien Chadli Benjedid au poste de Zouj Bghal : « Le Haj a aspergé la tente qui devait les accueillir d'une mixture qu'il avait concoctée et qui était destinée à amadouer Benjedid. Dès lors, les relations entre les deux leaders maghrébins se sont réchauffées. Et Benjedid est même devenu pro-marocain ! »

Magie et sorcellerie ne concernent pas seulement la monarchie ou la classe politique. De nombreux Marocains y font appel, y compris des chefs d'entreprise. Selon un professeur d'économie, « la magie reste l'auxiliaire privilégié d'une gestion marquée par un certain féodalisme. Sevrés de rêves et de mythes, trahis par le progrès, plongés dans une mondialisation déconcertante qui va trop vite et se complique, ces patrons ont recours à la magie comme exutoire, avant de s'embarquer vers des horizons financiers incertains ».

Des comportements imprévisibles

« Sa Majesté Hassan II était un personnage extrêmement complexe, souligne le docteur Cléret. Par certains aspects, c'était un homme courtois, aimable, toujours souriant, à la repartie facile, porteur d'un formidable potentiel de charme et de persuasion. » Ainsi n'a-t-il pas oublié le jour où le roi lui remit un télégramme le priant de se rendre en France, à Carpentras, auprès de son père mourant. Hassan II avait déjà tout organisé, ce qui permit au médecin d'être présent au chevet de l'agonisant pour ses derniers instants. Au cimetière, le consul du Maroc l'attendait, porteur d'une couronne offerte par le souverain.

« Robuste, rompu à tous les sports, excellent cavalier, poursuit Cléret, Hassan savait aussi apprécier la poésie et tout ce qui est beau. Il était d'une grande bonté avec les gens qu'il avait longuement choisis et auxquels il s'était habitué. Mais gare à eux s'ils le décevaient ! Il était alors sans pitié.

« D'un autre côté, c'était un hyper-doué en politique, au sang-froid impressionnant, surveillant sans cesse son environnement et le percevant avec une étonnante lucidité. Rien ne lui échappait. Habile à manier le pouvoir, acceptant mal l'échec, il cherchait toujours à surpasser l'adversaire. D'un orgueil insensé, pathologique même, il ne tolérait pas la présence d'un interlocuteur qui pût rivaliser d'intelligence avec lui. Son obsession à déceler partout des complots, obsession entretenue par certains courtisans, l'amenait même à faire disparaître définitivement ce rival. L'affaire Ben Barka en est l'illustration.

« Son signe astral, selon l'astrologie chinoise, était le serpent, dont l'étrange particularité de changer de peau aux différents stades de sa croissance symbolise la capacité de renaître avec une vigueur nouvelle après toutes situations périlleuses[5]. »

Un jour, le roi, de très mauvaise humeur, débarque à la clinique du palais avec une servante au ventre anormalement volumineux. Le docteur Cléret découvre une grossesse déjà avancée. Hassan II s'en va sans un mot en traînant la jeune femme par la main.

Quelque temps plus tard, il réapparaît, tirant la parturiente tordue par les premières douleurs. Il tient à assister à l'accouchement. La délivrance à peine achevée, faisant fi des protestations du médecin français, il emmène la mère et l'enfant, suivi par deux serviteurs noirs.

« Le lendemain, raconte Cléret, je suis atterré en découvrant que la terre de la pelouse jouxtant la clinique a été retournée. J'apprends rapidement que le bébé y est enterré, et que la mère, après une longue agonie, est morte de faim, enfermée dans des latrines installées sur le toit-terrasse du harem du palais de Rabat dont la porte avait été clouée. Quant au père, les femmes du harem m'assurèrent qu'il avait été emmuré vivant dans la muraille du palais de Marrakech ! Hassan n'avait pas supporté cette entorse aux bonnes mœurs.

« C'étaient là, commente le médecin, les comportements imprévisibles du roi, capable des plus grandes bontés comme des plus excessives cruautés. D'une susceptibilité quasi maladive, il surveillait sans cesse son environnement. Mais ses réactions, pourtant réfléchies, étaient souvent déformées par des pulsions mal maîtrisées. Il fallait toujours être sur ses gardes quand le roi vous manifestait sa sollicitude. Cette affectivité particulière, il la devait, d'une part, à sa taille, qu'il jugeait petite, à son physique trapu, qui le faisait tellement différent de son père et de son frère, à l'élégance naturelle et à l'allure très européenne, et, d'autre part, à l'éducation particulière qui l'avait marqué dès l'enfance. Dès le premier âge, entouré d'une cour d'enfants de notables qui lui servaient de souffre-douleur et de serviteurs toujours prêts à se prosterner avec servilité, il ne se trouvait personne qui osât lui indiquer les limites du bien et du mal. Au Collège royal, les professeurs français et marocains, par courtisanerie ou par peur, se voyaient contraints de le faire passer pour un élève parfait, le soustrayant ainsi aux châtiments corporels de son père. L'habitude du mensonge, de la dissimulation, toujours payante, avait façonné sa personnalité. Les effets des menaces qu'il proférait lui permettaient d'évaluer son pouvoir de fils de roi et l'affermissaient dans son orgueil démesuré et méprisant. Ce fut là une enfance de prince, bien différente de celle qu'avait connue son père. »

Passionné d'histoire, Hassan II éprouve de l'admiration pour certains rois de France. Si Philippe IV le Bel a retenu son attention, il a un faible pour Louis XI, dont il apprécie l'intelligence politique mêlée de fourberie : selon François Cléret, « il l'imagine, caché derrière une porte, se délectant de la longue agonie de son père Charles VII. Il a retenu ces fameuses cages de fer dissimulées dans une cave où Louis XI enfermait ses conseillers et ennemis, les plongeant ainsi dans la nuit et le silence. C'est sans doute inspiré par cela que Hassan fit construire la prison de Tazmamart où disparurent de nombreux gêneurs ou bavards ».

Pour Cléret, les étouffantes règles protocolaires instaurées par Hassan II s'expliquent en partie par « son orgueil démesuré ». Il entendait ainsi « briser les

bonnes volontés et réduire davantage ses sujets à l’état d’esclaves, pour mieux les amener à l’adorer à l’égal d’un dieu. Ben Barka résumait bien la situation en disant de lui : “Tu baises la main, tu baisses la tête, et tu es riche !” »

Enfermé dans la chambre forte du roi

L’anecdote qui suit montre à quel point les relations du docteur Cléret avec Hassan II ont pu parfois prendre un tour inquiétant :

« Un matin, en se levant, au prétexte que j’étais son seul homme de confiance, le roi me demanda de mettre de l’ordre dans sa réserve de bijoux et de dresser l’inventaire de ses innombrables actions et devises, amoncelées en désordre dans une cave bétonnée creusée sous la chambre de sa villa princière du Souissi. Je ne pouvais qu’accepter. Je le suivis dans les sous-sols jusqu’à une porte blindée, vraie porte de coffre-fort, qu’il ferma dès que j’eus pénétré dans une vaste pièce violemment éclairée. Je l’entendis tirer les verrous. Je commençai alors ce fastidieux travail, que je terminai dans l’après-midi.

« Un grand silence… et le roi qui ne venait toujours pas ! J’inspectai les lieux. Je constatai que j’étais sous terre, sans toilettes, sans eau, sans téléphone, sans nourriture. Je commençai à m’inquiéter. J’étais seul, prisonnier dans un espace au volume d’air réduit. Il me fallait économiser l’oxygène. Dans un renfoncement non visible de l’entrée, je m’allongeai sur un imposant matelas de billets, de devises, de titres posés à même le sol. Le temps commençait à paraître long. Je respirais difficilement.

« Je me mis à réfléchir. Et s’il lui venait à l’esprit de m’oublier ?… Je pensais que c’était là un bon moyen de se débarrasser d’un gêneur.

« Ce n’est que très tard dans la nuit finissante que j’entendis la porte s’ouvrir lentement et vis le roi regarder dans tous les coins avant de se diriger vers le fond de la cave, à ma recherche. J’en profitai pour me faufiler prestement au-dehors. Le roi me rejoignit et, avec un regard fuyant et un sourire gêné, me demanda de l’excuser pour son oubli.

« Fallait-il prendre cet incident pour une farce ou une mise en garde ? J’eus quand même la désagréable impression que je revenais de loin[6]. »

Un entourage peu recommandable

Tout en découvrant l'inquiétante personnalité du nouveau souverain, François Cléret apprend aussi à mieux connaître une partie de son entourage, le moins fréquentable, lors du premier voyage officiel effectué par Hassan II en septembre 1961 à Belgrade, à l'invitation du maréchal Tito, à l'occasion d'un sommet des pays non alignés.

Selon Cléret, « cette "cour de l'ombre" était organisée en trois groupes distincts, aux missions bien précises. L'un était chargé de surveiller les membres de la famille royale, les ministres, les militaires, mais aussi le personnel des services de police, de sûreté ou de renseignement. Tout le monde espionnait tout le monde. Un autre groupe était spécialisé dans les exécutions sommaires, opérées dans la plus grande discrétion. C'était le plus souvent le banal accident de la circulation. Fatalité !… Le dernier groupe avait pour mission de faire rentrer de l'argent, beaucoup d'argent, par tous les moyens. L'exercice du pouvoir nécessite beaucoup d'or pour faire taire les consciences ou museler parfois définitivement les réfractaires. On voyait se monter d'invraisemblables trafics en tous genres. La drogue promettait d'être fructueuse : c'est alors que de vastes terres récupérées dans le Rif réquisitionné furent plantées de hachisch, destiné à la consommation intérieure, mais aussi à un ample trafic international. L'influence de ces truands débordait chez les voisins. Ils étaient relayés en France par les Boucheseiche et autres truands ».

Un intellectuel traditionnel

Se piquant de solides connaissances médicales, Hassan aimait aussi faire étalage de sa culture littéraire dont personne, au demeurant, n'osait contester l'étendue, ainsi que le montre l'anecdote suivante :

Venu interviewer le roi, Jean Daniel, directeur du *Nouvel Observateur*, entend celui-ci énoncer : « Comme le dit La Bruyère, le style, c'est l'homme. » Jean Daniel ne souffle mot, mais, une fois l'entretien terminé et le roi parti, il le réécoute en compagnie d'Ahmed Réda Guédira. Il lui signale alors que ce n'est pas La Bruyère, mais Buffon qui est l'auteur de cette maxime. Guédira lui répond en riant : « Si le roi l'a dit, impossible de changer… Débrouillez-vous avec Driss Basri ! » Puis Guédira s'en va et laisse Jean Daniel en compagnie de Basri :

« Alors, monsieur le Ministre, que fait-on ?

– Rien du tout. Appelez-moi quand vous serez rentré à Paris, et on verra.

– Mais, monsieur le Ministre, ce n'est pas parce que je serai rentré à Paris que La Bruyère sera devenu l'auteur du mot ! »

Jean Daniel arrive à Paris et rappelle, comme convenu, Driss Basri, qui lui dit : « Écoutez, cher ami, vous qui connaissez bien La Bruyère, vous ne pourriez pas me trouver dans son œuvre une petite phrase qui ressemble à celle de Buffon ? »

« Voilà, conclut Daniel, à quel degré de courtisanerie on en était arrivé[7]. »

Hassan II était sans nul doute intéressé par les choses de l'esprit. Il aimait à s'entourer d'érudits, d'historiens, de théologiens, et ne craignait pas d'être confronté à l'intelligence d'un certain type d'esprit. Cependant, pour Adil Hajji, animateur d'une émission culturelle sur la chaîne de télévision 2M, Hassan II, « du fait de sa fonction qui le conduisait à défendre la tradition, voyait l'intellectuel avant tout comme un intellectuel traditionnel. La notion d'intellectuel au sens moderne devait probablement le fasciner et l'intéresser, mais, en tant que roi et gardien de la tradition, l'intellectuel, dans son esprit, était celui qui connaissait les textes, les sources scripturaires, le Coran, qui connaissait l'histoire, la langue. L'intellectuel, à ses yeux, n'était pas un intellectuel critique, mais d'abord un lettré qui avait l'art de la conversation, qui avait une culture assez encyclopédique, qui s'effaçait derrière son savoir et qui n'avait donc que très peu à voir avec la conception occidentale de l'intellectuel ».

Toujours selon Adil Hajji, si les sciences humaines n'intéressaient pas Hassan II, s'il y était même hostile, c'était en raison de son éducation traditionnelle : « Le présupposé constitutif des sciences humaines, souligne-t-il, c'est qu'il est possible d'objectiver l'homme en tant qu'élément de la nature, et de poser en face de lui un observateur qui l'examine avec impartialité et neutralité. Or, pour Hassan II, il n'était pas question qu'on se comporte ainsi envers lui, qu'on le désacralise. En même temps, il se méfiait de tout un volet de la pensée moderne, car celle-ci est par définition mouvante, incertaine, éphémère. Une critique déconstruit un travail antérieur, une autre critique montre les limites de ce qu'ont fait les prédécesseurs. Tout cela, en tant qu'homme traditionnel, devait lui déplaire fortement (…). Je pense aussi qu'en raison de sa formation traditionnelle, il éprouvait une certaine humilité par rapport au savoir. On ne peut pas ne pas être humble quand on est un homme traditionnel, c'est-à-dire celui qui n'en finit pas de conquérir ou d'apprivoiser le domaine du passé.

De ce point de vue, il était plutôt humble, à l'écoute de ces hommes vénérables qui avaient fait leurs études à la Qaraouiyine, qui connaissaient la théologie. Toutefois, en bannissant la philosophie qui, à ses yeux, était le terreau même de la contestation, il n'a pas vu le danger inverse, qui est d'empêcher les gens de penser par eux-mêmes. Et, finalement, en leur refusant la possibilité de s'éduquer en apprenant à penser par eux-mêmes, eh bien, il en a fait des proies faciles pour les intégristes, les fanatiques. »

Peu d'humour

L'humour n'est pas le trait dominant de la personnalité hassanienne, même si les courtisans qui l'entourent ne manquent pas une occasion de s'esclaffer à la moindre saillie du « patron ».

Son manque d'humour a peut-être même provoqué des drames. En tout cas, François Cléret est persuadé d'en avoir évité un : « Une année, à la fin du mois de ramadan, le roi avait invité sa cour dans sa villa du Souissi. Etchika Choureau, qu'il revoyait régulièrement, était présente, et avait ramené de Paris Marc, un gay très drôle et très intelligent. On sert une tête de veau : “Ah, dit Marc, cela me rappelle quelqu'un !”, et il se tourne vers Hassan. Celui-ci prend très mal cette plaisanterie quelque peu déplacée. Il a l'air furieux et fait un petit signe de tête, comme il lui arrivait souvent. Quatre gardes du corps se jettent alors sur le malheureux et s'apprêtent à le défenestrer. J'ai regardé le roi avec beaucoup de sévérité. Je suis convaincu que j'ai sauvé la vie du type. Antiquaire de son métier, Marc m'a fait cadeau par la suite de deux belles lampes… »

Parfois, cependant, Hassan peut raconter une fable ou une histoire qui, sans être désopilante, est amusante et instructive. À quelques-uns de ses sujets qui l'interrogeaient, lui, l'inconditionnel du bilinguisme, sur la langue que les Marocains devaient maîtriser – l'arabe, le berbère ou une autre –, on lui prête cette réponse :

« Un jour, un rat convoqua ses enfants encore trop jeunes pour connaître la vie et ses dures réalités. “Le chat est notre ennemi, leur dit le père rat d'un air grave. Vous devez donc savoir que le chat, qui représente un danger pour vous, est reconnaissable parce qu'il miaule. Vous voilà avertis, mes enfants : faites donc le meilleur usage de ce précieux conseil !…” Ce que firent les petits rats. Le chat, sans cesse bredouille, voyant qu'il était incapable d'attraper les petits rats, eut alors l'idée géniale d'aboyer au lieu de miauler. Et chaque fois qu'il attrapait un

petit rat qui ne comprenait pas ce qui lui arrivait, il lui disait : “C’est ton père qui est responsable de ta capture, parce qu’il ne t’a appris qu’une seule langue !” »

Dernier hommage à Mohammed V, et fuite de François Cléret

Avant de quitter le Maroc, l’ami et confident de Mohammed V entend « perpétuer le souvenir du grand disparu par l’édification d’un mausolée digne de son immense personne et de son œuvre (…). J’avais fait, ajoute-t-il, la connaissance d’un architecte vietnamien talentueux, Vo Toan, et l’avais invité à étudier l’architecture arabe. Je le mis au courant de mon projet de mausolée, et c’est dans l’enthousiasme que nous conçûmes, nous inspirant des monuments funéraires asiatiques comme celui de l’empereur Gialong, un ensemble comportant tombeau, lieu de prières et musée consacré au défunt.

« Un matin, au réveil du roi, je présentai la maquette du mausolée que je voyais déjà édifié sur le terre-plein de la tour Hassan. Il me regarda un moment avec suspicion, se demandant ce que je pouvais avoir derrière la tête. Puis il accepta le projet, qu’il prit à son compte. Il réunit les capitaux, chargea des travaux Abdelkrim, le maître maçon réputé pour son savoir dans la construction des mosquées et palais. Le roi tenait à apporter sa touche personnelle dans le choix des matériaux et des motifs de la décoration. L’œuvre commémorative fut menée avec diligence. »

De plus en plus isolé, en butte à l’hostilité des courtisans, en froid avec le roi, François Cléret remarque qu’il commence à perdre la vue. Il se sent très fatigué et intellectuellement diminué. Un matin à l’aube, il perd conscience. Affolée, Josette, son épouse, l’installe sur la banquette arrière de leur voiture et file vers Tanger et l’Europe. Son mari lui a répété depuis quelque temps qu’il craignait pour ses jours.

À l’embarcadère, à la vue de leurs passeports, la police les arrête et les met à l’écart sous bonne garde. Josette alerte les autorités du royaume. C’est seulement au moment où le bateau pour l’Espagne s’apprête à lever l’ancre que le couple est autorisé à embarquer. Quarante ans plus tard, le docteur est convaincu qu’il doit d’être en vie à Oufkir, qu’il avait connu en Indochine. Personne, en effet, n’avait osé réveiller le roi, et seul le ministre de l’Intérieur – Oufkir – avait pu donner au couple l’autorisation de partir. Hassan II lui avait d’ailleurs dit à plusieurs reprises : «Vous connaissez trop de secrets pour pouvoir songer à quitter un jour le Maroc ! »

Arrivé en France, Cléret est soigné par les professeurs Morax et Wolfromm. Il apprend que son affection oculaire et ses graves malaises sont dus à une tentative d'empoisonnement par un produit végétal neurotrope à action lente. Hassan avait-il voulu se débarrasser de l'ami de son père, de cet homme qui en savait trop ?

Quelques années plus tard, à l'occasion de son quarante-deuxième anniversaire qui se termine dans un bain de sang à Skhirat, Hassan II invite le docteur Cléret. Arrivé quelques jours avant la réception, le médecin est convié à partager le petit déjeuner du souverain. Mais il n'a pas oublié la tentative d'empoisonnement dont il a été l'objet, et ne montre aucun appétit : « Il y avait une table normale et une table basse avec un pouf pour invité. Deux bols et la *harira*. Je prends et fais semblant de goûter. Le roi n'est pas dupe, et me demande pourquoi je ne mange pas. Je m'en sors péniblement et bafouille : “Le fait de vous regarder en si bonne santé me coupe l'appétit !” »

Pour des raisons qui lui échappent, compte tenu de leurs relations passées, si particulières, Hassan II lui propose de revenir à Rabat et de devenir le médecin de son fils aîné. François Cléret, qui, à Paris, s'est spécialisé en anesthésie et a un travail qui le passionne, n'a aucune envie de renoncer à sa nouvelle vie. Il oppose une fin de non-recevoir au souverain. Celui-ci ne lui pardonnera pas et ne l'invitera plus jamais.

Moulay Hicham, l'incommode neveu

Si le docteur Cléret est l'un des hommes qui ont le mieux connu Hassan dans sa jeunesse tumultueuse, alors qu'il secondait encore son père avant de monter sur le trône à trente-deux ans, Moulay Hicham, son neveu, est l'un de ceux qui l'ont le plus pratiqué dans la force de l'âge.

Fils aîné de Moulay Abdallah, Hicham a été profondément marqué par les relations compliquées et souvent conflictuelles de son oncle avec son père et sa mère, mais aussi par ses rapports personnels avec le monarque, qui ne se sont vraiment apaisés qu'à la fin de la vie de celui-ci. Très « famille », Hassan II, à la fois attentionné et extrêmement directif, voire insupportable, en a fait voir de toutes les couleurs à son jeune frère et à sa belle-sœur Lamia Solh, fille de l'ancien Premier ministre libanais Riad el-Solh[8]. Mohammed V ayant donné son accord au mariage de son cadet avec Lamia, Hassan ne peut s'opposer à cette

union qui intervient quelques mois après la disparition du « père de l'indépendance ». Il vit néanmoins très mal cette histoire d'amour : « C'est une erreur de prendre pour épouse une Libanaise et d'hériter des problèmes du Liban », confie-t-il à ses proches.

Dès lors, Lamia va souffrir de la personnalité envahissante de son beau-frère monarque, qui se montrera souvent odieux avec elle. Témoin de ces rapports exécrables au cours des premières années du mariage, le docteur Cléret se souvient d'avoir vu sortir Lamia en pleurs du palais d'Ifrane où, quelques mois après son intronisation, Hassan était allé se reposer : « Le roi venait de lui passer un savon. J'ai essayé de la consoler. Elle a pleuré sur mon épaule et m'a dit : “Quel salaud !” Puis elle est partie. (…) Abdallah était gentil, très amoureux, mais cela laissait de marbre son aîné. »

Les rapports entre les deux frères ont toujours été complexes. Les moments de forte tension étaient nombreux. « Mon père, se souvient Moulay Hicham, en souffrait. Il subissait les pressions de son aîné et ne m'en parlait pas. C'est mon oncle le roi qui se justifiait et rejetait sur ma mère la responsabilité de cette situation. “Dans ce pays, me disait-il, il n'y a de place que pour un chef, et ta mère a amené des normes orientales qui ne sont pas d'usage au Maroc.” Il lui a quand même concédé le rôle de représentant personnel. Cela ne voulait pas dire grand-chose… La souffrance silencieuse de mon père me chagrinait. Ne pas résister à Hassan II signifiait être détruit par lui. Je pourrais être très long, si je voulais parler de gens qui ont été détruits de cette façon[9]… »

L'« amour inimaginable » d'Abdallah pour Hassan

Les relations de son père avec son oncle n'ont cessé d'interpeller Hicham, selon qui, à la fin de sa vie, Hassan II en parlait beaucoup. Il expliquait sa dureté à l'égard de son frère « par la culture de la dynastie alaouite selon laquelle le pouvoir ne peut se partager, où tout est axé sur un personnage central, le roi. Il disait aussi que mon père avait commis des maladresses (…). Ma mère lui en a énormément voulu, car il a été au-delà de ce qu'on peut imaginer. Je peux même vous dire que, n'eût été son appartenance à la famille royale, elle aurait témoigné à l'IER (Instance Équité et Réconciliation[10]). Elle ne pouvait comprendre comment un homme pouvait systématiquement détruire son frère pour que celui-ci ne lui porte pas ombrage[11] ».

Alors que beaucoup de gens pensent que Hassan II est responsable de la mort

de son frère, Moulay Hicham, s'appuyant sur des études démontrant que certains cancers sont liés au stress, estime que c'est de cela que son père a pu mourir. « Mon oncle, ajoute-t-il[12], l'a en tout cas fait sombrer dans la boisson. Comme Abderrahim Bouabid. Mon père ne m'en parlait pas, il était trop fier. C'était un sujet tabou et, dans notre culture, on n'en parle pas. Surtout pas avec ses enfants. J'avais dix-neuf ans à sa mort. J'ai vu ça durant toute ma jeunesse. Ma mère a également eu droit aux insultes, mais, avec elle, c'était difficile, parce qu'elle lui répliquait. Leurs altercations ont parfois débouché sur de véritables drames. Autant elle était séduite par Mohammed V qui avait un visage angélique, qui était un homme traditionnel, autant elle a découvert chez son fils aîné un homme qui pouvait se montrer méprisant et méprisable. Toute sa vie, elle lui a dit : "Heureusement que c'est ton père, et pas toi, qui m'a demandée en mariage[13] !"

« Mon père montrait un amour inimaginable pour son frère. C'était du masochisme. Après les cris de colère et les insultes, il ne cherchait qu'une chose : c'était d'être aimé et respecté par son frère. Mon père n'a cherché que cela toute sa vie. C'est fou, c'est terrible, ce n'est pas le syndrome de Stockholm, mais celui de l'enfant abusé. Il a perdu son père, lequel fut remplacé par Hassan II parce qu'il était roi. Mon père ne cherchait qu'une chose : grandir à ses yeux. Mais plus il cherchait, plus son aîné le piétinait. Mon frère et ma sœur étaient trop jeunes, mais moi je voyais tout cela : c'était très, très dur. J'ai aussi assisté aux ravages de l'alcool, parce que je savais que l'alcool était une échappatoire à cela. En groupe, tout le monde pouvait parler, mais, dès que mon père levait la tête, Hassan lui disait : "*Skout, enta*" (Toi, tais-toi !). J'ai assisté à cela…

Rien ne lui échappait

« Hassan II, poursuit le prince Hicham, était très homme de famille en ce sens qu'il voulait être le patron et tout savoir. Il faisait cela avec autorité. Pas toujours avec amour et affection, mais avec diligence et attention. Très régalien. Rien ne lui échappait. Par exemple, petit, j'avais les pieds plats et mettais des semelles orthopédiques. Eh bien, Hassan II examinait régulièrement mes voûtes plantaires… Il n'y a pas un bulletin scolaire que je ne lui aie montré. Cependant, à partir du milieu des années soixante-dix, j'avais alors une dizaine d'années, il est devenu jupitérien, très distant. Peut-être peut-on alors parler de culte de la personnalité, lié au succès de la Marche verte ? Avant cette date, il réunissait régulièrement la famille. Je devais le voir presque chaque week-end. Une fois

par mois, il emmenait toute la famille, en fin de semaine, à Ifrane, Bouznika ou ailleurs. La Marche verte a été un tournant considérable. Pendant quinze ans, il avait couru pour être le digne successeur de son père, et là, tout à coup, avec cette Marche, il s'affirme ! »

Le cursus scolaire et universitaire de Moulay Hicham a beaucoup irrité Hassan II : « Je ne suis resté qu'une année au Collège royal. Grâce au soutien de ma grand-mère, j'ai pu aller ensuite à l'École américaine, jusqu'au baccalauréat. Ce furent les meilleures années de ma vie. »

Collège royal ou non, le traitement est le même pour lui et son cousin, Sidi Mohammed, le futur Mohammed VI : de cinq à quatorze ans, ils se font régulièrement bastonner par le roi, qui n'est pas dupe de la complaisance de certains serviteurs. « Un jour, raconte Moulay Hicham, Hassan II s'est rendu compte que les serviteurs étaient gentils avec son fils aîné et moi-même. Il leur a dit : "Ce ne sont pas des cris de douleur, c'est une mise en scène, du cinéma ! Je vais vous montrer." Et il s'est mis à cogner : vingt coups de fouet ! C'était à Bouznika… Avec le recul, cela m'a aguerri ! » reconnaît en riant Moulay Hicham.

Directif et autoritaire, le roi s'est souvent montré méchant avec son neveu. Après la mort de son frère Moulay Abdallah, Hassan II exige que le fils aîné de ce dernier, alors étudiant aux États-Unis, rentre au Maroc. Le jeune homme refuse. Le souverain lui coupe les vivres. Moulay Hicham proteste énergiquement et le roi lui promet de régler le problème rapidement. Effectivement, il le rappelle un peu plus tard et l'invite à se rendre à New York chez David Rockefeller, ami de la famille royale marocaine, qui lui remettra une lettre. En arrivant dans les bureaux du milliardaire, Hicham trouve un homme passablement gêné qui lui tend une enveloppe dans laquelle se trouve un chèque. Rockefeller murmure : « Je n'y suis pour rien, je suis désolé ! » Le montant du chèque était de un cent américain…

Plus tard, alors que son neveu Hicham est à Princeton, Hassan se rend deux fois par an à Washington. Ronald Reagan, pour qui il a de la sympathie, est président. « Dans ce genre de déplacement, il transportait avec lui le Palais royal ! On avait là la quintessence de Hassan II, note le prince. Il m'avait à l'œil. Ce qui l'embêtait, c'était que je gagnais de l'assurance et découvrais d'autres horizons que le Palais. Cela l'irritait terriblement : "Tais-toi ! me criait-il. À quoi cela te sert-il ? Profites-en, car, après, tu retourneras voir les singes à Ifrane !" Là encore, ma grand-mère m'a beaucoup soutenu…

« Avant mon départ pour les États-Unis, mon oncle m’a dit : “Tu vas souffrir d’avoir voulu être indépendant. J’ai essayé de t’en dissuader, mais tu as fait ce choix.” En fait, il se moquait de moi, il a tout fait pour me faire rentrer dans le moule : “Bon, c’est ton choix, mais sache que les Marocains sont toujours du côté du plus fort et ne respectent que la force. Si tu es en mauvais termes avec moi, tu en pâtiras !” (…) Au reste, il avait absolument raison, mais je ne regrette rien et je bénis le Ciel tous les matins au moment de mon réveil. C’est le choix le plus intelligent, à tout point de vue, que d’être autonome, d’avoir une vie centrée sur d’autres référentiels, d’autres préoccupations…

« Ces années-là ont été de loin les plus difficiles. Il voulait casser ma trajectoire et je ne me laissais pas faire. Ses relations avec son fils aîné n’étaient pas meilleures. Il nous surveillait, se tenait constamment embusqué. Nous étions régulièrement convoqués, la nuit, y compris jusqu’à cinq heures du matin. Je trouvais Sidi Mohammed qui attendait devant la porte, convoqué pour autre chose. Le roi disait : “Je t’interdis de faire ceci, de faire cela.” Il nous marquait à la culotte. Il nous taclait brutalement, mais, avec lui, il n’y avait ni arbitre ni arbitrage. Il a vraiment tout fait, y compris en recourant à l’intimidation. Puis, quand je lui ai montré que je serais obéissant, mais pas totalement soumis, il a voulu encore plus, toujours plus ! Il allait jusqu’au bout, comme un couteau dans du beurre mou. Par la suite, il a changé de tactique. Au début des années quatre-vingt-dix, il y a eu une sorte de pacte de non-agression sur le mode tacite. À l’époque, avec Sidi Mohammed, on se serrait les coudes : défense oblige !

« L’autre grand drame, dans nos relations, a été ma première conférence, en 1994, à l’Institut du Moyen-Orient, à Washington. Là, il a compris que c’était irréversible. Il ne m’a pas engueulé, se contentant de dire qu’il était très déçu. “Tu es un recours constitutionnel”, a-t-il essayé de me faire croire… Il réalisait brusquement que mon envol de 1985 n’avait pu être interrompu. Il se sentait trahi. “Que dois-je dire ? me demandait-il. Que tu me représentes, ou que tu me défies ? Comment puis-je avoir de l’autorité sur mes sujets alors que je n’en ai pas sur ma propre famille ?” C’était une situation pénible pour nous deux et une période mouvementée. »

Avant que les relations ne finissent par s’apaiser entre l’oncle et le neveu, il y eut d’autres motifs de friction. Ainsi, c’était Hassan II qui choisissait les prénoms de toute la famille royale ; or, en hommage à sa grand-mère maternelle, Moulay Hicham décide de prénommer sa fille aînée Faizah, mettant son oncle devant le fait accompli. Furieux, le jour du baptême de la petite fille – baptême auquel il ne vint pas –, le roi fit rendre publique une liste préparée par Driss

Basri de prénoms interdits, dont Faizah. Seul Faouzia est désormais autorisé au Maroc…

Éric Laurent confirme lui aussi le côté « famille » de Hassan : « Il me parlait de ses enfants, mais beaucoup plus de ses petits-enfants. C'était une sorte de pose, il jouait au grand-père. Quel était le degré de véracité, je n'en sais rien. Il sautait la case intermédiaire, celle des enfants. Il est possible, en effet, qu'il ait eu les mêmes rapports avec ses enfants que Mohammed V avec les siens : souvent tendus[14]. »

La fin tragique d'un bouffon

L'histoire d'Abdelkader Berrada, un des comiques les plus doués de sa génération – celle de la fin du règne de Mohammed V et des débuts de celui de Hassan II –, est aussi révélatrice des pratiques de la monarchie marocaine et de son plus illustre représentant, Hassan II.

Considéré comme un grand humoriste dans la veine d'un Raymond Devos version maghrébine, jouant avec les mots, multipliant les traits d'esprit contre les gens qui se prennent trop au sérieux, faisant rire aux dépens des imbéciles, Abdelkader devint, à son corps défendant, un des « bouffons » du Palais, c'est-à-dire un de ces hommes taillables et corvéables à merci auxquels Mohammed V, mais surtout Hassan II recouraient pour agrémenter leurs soirées. Il ne vivait pas au Palais, mais à Casablanca dans un appartement mis à sa disposition par le Palais. Il se rendait aux convocations de Mohammed V, puis de Hassan II, à n'importe quel moment. Parfois, une voiture venait le chercher en pleine nuit pour le conduire à Rabat. Il fallait qu'il soit toujours disponible. Aucune excuse n'était tolérée. À Rabat, une villa du *méchouar* était mise à sa disposition avec un personnel complet auquel, sous Hassan II, il n'avait pas le droit de parler, sauf pour lui donner des ordres. Il lui était surtout interdit de le faire rire, ce dont le brave homme ne se privait pourtant pas… d'autant plus qu'il lui arrivait d'attendre là jusqu'à deux semaines, notamment avec Hassan II.

Un jour, dans un petit discours tenu devant sa cour, Mohammed V annonce que le Maroc et l'Inde viennent de se reconnaître mutuellement et qu'il lui faut envoyer un représentant à Delhi. Il ajoute qu'en signe de reconnaissance envers Abdelkader Berrada, il a décidé de le choisir comme ambassadeur en Inde. L'assistance applaudit à tout rompre, mais Abdelkader reste coi et baisse la tête, manifestement contrarié. S'en apercevant, le roi l'interpelle : « Comment, tu n'es

pas content, alors que je t’ai choisi comme mon représentant en Inde ? » Abdelkader répond : « Majesté, je croyais que vous m’aimiez. » Le roi proteste, lui réaffirmant son affection qui l’a précisément conduit à le nommer en Inde. Abdelkader Berrada réplique aussitôt : « Majesté, si vous m’aimiez vraiment, ce n’est pas comme ambassadeur que vous devriez m’envoyer en Inde, mais comme vache ! »

Le roi et l’assistance éclatent de rire. Mohammed V comprend qu’à travers ce bon mot le malheureux Abdelkader fait savoir qu’il n’a aucune envie de partir en Inde ou ailleurs, et qu’il rêve d’une vie parfaitement tranquille, comme celle d’une vache en Inde. Compréhensif, le roi l’autorise à rentrer chez lui sans rien changer à ses habitudes.

Hassan, lui, n’a pas le caractère bonhomme de son père. Les séances pouvaient durer plusieurs jours et plusieurs nuits. Elles étaient souvent harassantes. Le roi était entouré de ses intimes, dont son musicien de prédilection, le célèbre Ahmed el Bidaoui, oncle d’Abdelkader Berrada15. Ce dernier devait faire le comique, se moquer sur ordre de tel ou tel homme politique. Généralement, un commissaire divisionnaire venait le chercher. De temps à autre, Oufkir en personne se déplaçait. L’artiste supportait de plus en plus mal ces conditions, qu’il jugeait à la fois humiliantes et incompatibles avec une vie de famille normale. D’après l’un de ses neveux, le Palais, pour Abdelkader Berrada, c’était le paradis de Loth16 : « “Le matin, disait-il, je vois des hommes et, le soir, ils deviennent des femmes. J’ai deux yeux et je vois : si je reste ici, je vais devenir comme eux !” Mon oncle a de plus en plus détesté l’entourage du monarque.

« Une fois, le roi buvait. Il a fait venir un gros comique marrakchi qu’il a obligé à boire. Mon oncle l’a surpris en train d’uriner dans son pantalon : il avait tellement peur qu’il n’avait pas osé lui demander d’aller aux toilettes.

« Une autre fois, le roi l’a emmené au golf. Puis il s’est mis à jouer. Mon oncle est resté à attendre au café jusqu’à onze heures du soir, soit près de douze heures. Sa Majesté l’avait oublié17… »

Un jour, Hassan II, après avoir exploité de longues années la verve d’Abdelkader, le prie de le rejoindre près de la grande piscine du palais de Rabat. Les deux hommes marchent lentement côte à côte. Hassan se tourne vers l’humoriste et lui dit : « Abdelkader, je t’apprécie beaucoup, demande-moi ce que tu veux. » Abdelkader s’inquiète de savoir s’il peut vraiment demander ce qu’il veut. Le roi le rassure. Alors il commet l’irréparable, un véritable crime de

lèse-majesté : « Majesté, au nom de Dieu et de tout ce qui vous est cher, je vous demande de me laisser rentrer dans ma famille. » Pour seule réponse, le roi le pousse sur-le-champ dans la piscine. Abdelkader Berrada, qui ne sait pas nager, s'affole. Il fait un accident vasculaire cérébral. Il est resté hémiplégique pendant dix ans, cloîtré chez lui, avant de mourir. Au bout de quelques mois, il a pu remarcher très péniblement et parler avec difficulté, les traits déformés. Il n'a raconté à personne ce qui lui était arrivé, sauf à son fils aîné. Mais d'autres témoins de la scène, dont Ahmed el Bidaoui, qui s'étaient précipités pour le sortir de la piscine, ont fini par parler.

Hassan II n'a jamais demandé des nouvelles d'Abdelkader Berrada, même si le Palais a continué d'envoyer des provisions – farine, sucre, huile, etc. – à sa famille. Pour celle-ci et pour ses amis, la leçon à tirer de cette tragique histoire, c'est la différence entre Mohammed V, humain et compréhensif, et Hassan II, démesurément orgueilleux et cruel.

Quand il était en colère, se souvient encore un ancien ministre, témoin bien involontaire d'une scène de famille, il pouvait se laisser aller à tous les excès verbaux : « Je commence à en avoir marre de toi, a-t-il crié à l'un de ses proches. Je peux me débarrasser de toi, t'enterrer ! Les Marocains, de toute façon, je les écrase, je les enterre, je pourrais faire la même chose avec toi ! »

Les faits du prince

Les faits du prince, toute sa vie Hassan II les a multipliés, y compris avec ses collaborateurs les plus proches qu'il n'hésitait pas à remettre à leur place, souvent de façon humiliante. À la fin des années soixante-dix, la situation économique s'aggravant en raison du coût de la guerre au Sahara, Hassan supprime la direction du cabinet royal et institue quatre postes de conseillers, attribués à Ahmed Bensouda, Ahmed Réda Guédira, Driss Slaoui et Abdelhadi Boutaleb. Ce dernier, qui, à la fin de sa vie – il est mort en 2010 –, a pris nettement ses distances avec le souverain disparu, allant même jusqu'à évoquer sa « méchanceté », a fourni des indications intéressantes sur la manière dont Hassan II concevait le rôle de ses proches collaborateurs :

« Je ne choisis un conseiller que parmi ceux qui ont occupé de hautes fonctions ministérielles et y ont réussi, et parmi ceux qui bénéficient de la formation politique d'un homme d'État, déclare Hassan au quatuor. Les conseillers sont des collaborateurs dévoués qui me sont proches et me tiennent

compagnie. Je ne les choisis donc que parmi ceux qui me connaissent et connaissent mes habitudes, ceux que je peux sans gêne recevoir jusque dans ma chambre à coucher, quand je suis encore au lit (…). Votre mission, souligne encore le roi, est de suivre le travail des ministres et d'être un trait d'union entre moi et eux. Vous devez voir tout ce que les ministres envoient au cabinet royal avant de me le transmettre, accompagné de vos observations et de vos propositions, à la lumière de quoi je prendrai des décisions[18]. »

« En fait, précise Abdelhadi Boutaleb, le roi tenait compte quelquefois de l'avis des conseillers, mais ne les consultait pas systématiquement et ne retenait pas toujours leurs avis. » Si ceux-ci ne lui convenaient pas, il les écartait et n'en voulait pas à leurs auteurs, « sauf dans les dernières années de sa vie (…). En effet, note l'ancien conseiller, à cause de la maladie qui allait lui être fatale, il a commencé à se vexer dès que quelqu'un le contrariait ».

En réalité, Sa Majesté n'a pas attendu d'être diminuée par la maladie pour sanctionner les comportements qui lui déplaisaient. À la fin des années soixante-dix, Boutaleb est écarté du gouvernement, qu'il avait rejoint en 1978 comme ministre d'État à l'Information, pour avoir cru pouvoir affirmer que le roi n'appliquerait pas, en 1980, l'obligation du sacrifice du mouton, afin d'épargner de précieuses devises par ces temps de sécheresse. Furieux, Hassan le désavoue et lui rappelle qu'en qualité de commandeur des croyants, il est là pour « veiller à l'observance par le Maroc de toutes les obligations imposées par Dieu aux musulmans ».

Une pièce de théâtre retransmise par la télévision à peu près à cette époque fâche encore davantage le monarque : on y découvre une famille modeste qui cherche à tout prix à accomplir le sacrifice de l'Aïd. Hassan y voit une nouvelle provocation de son ministre de l'Information, en charge de la télévision. Il le lui signifie sèchement par téléphone. Quelques minutes plus tard, précise Boutaleb, l'électricité est coupée et les téléspectateurs privés du même coup du dénouement de la pièce… L'acteur principal de cette pièce, Hamadi Amor, lui, est tout simplement enlevé par la police, qui le fait disparaître – jusqu'à ce que Hassan II, alerté par son ministre, le fasse libérer et lui fasse remettre un peu d'argent pour « atténuer son chagrin »…

En mai 1985, des millions de Marocains, les yeux rivés sur leur écran de télévision, attendent la fin du film à suspense, *In the Dead of Night.* Brutalement, le film s'arrête et la chaîne nationale rediffuse un match de foot transmis dans l'après-midi. Sa Majesté n'avait pu le visionner, en raison d'un calendrier chargé[19]…

En décembre de la même année, la télévision nationale diffuse une interview du docteur Mehdi Benaboud qui évoque son itinéraire personnel, notamment ses rencontres avec Mohammed V. Dans le feu de la discussion, le vieux monsieur s'oublie et ose dire : « Quand Mohammed V nous a proposé de le suivre dans le combat pour l'indépendance, nous avons douté de sa sincérité. » Driss Basri, ministre de l'Intérieur, est hors de lui. L'émission est immédiatement interrompue et le directeur des programmes embarqué vers une destination inconnue. Il disparaît durant trois jours ! Ravi de cette initiative, Hassan II retire le portefeuille de l'Information à Abdellatif Filali, que Basri déteste, et le confie à ce dernier. Comme le souligne *Tel Quel*, « c'est le début d'une grande (et folle) aventure »…

Outre des journaux télévisés indigents à la gloire du roi, Basri multiplie en effet les initiatives douteuses pour complaire au monarque. Le tournoi de golf Hassan II – le roi adore ce sport – est désormais retransmis en direct sur la chaîne nationale. Comme l'écrit *Tel Quel*, cela donnait lieu à des situations cocasses : « Les journalistes sportifs étaient complètement perdus pour commenter une compétition qu'ils découvraient pour la plupart, les téléspectateurs ne comprenaient pas un mot de ce qui se disait et s'ennuyaient ferme à regarder des gens mûrs, *a priori* riches, agiter leurs clubs sur des étendues de verdure. » Qu'importe : pour Basri, l'enjeu est ailleurs. Sa Majesté aime le golf, elle peut apprécier la retransmission en direct d'un trophée qui porte son nom… Dévoué, Si Driss veille personnellement sur l'organisation de la compétition. Il décide dans la foulée d'élever la discipline au rang de sport populaire en ouvrant au public les portes du prestigieux Royal Golf Dar Essalam.

Hassan II aime d'ailleurs tellement le golf qu'une partie des affaires de l'État est gérée sur les parcours, comme l'a raconté le docteur Dubois-Roquebert, conquis par cette méthode de travail :

« Sa Majesté – note le médecin français avant de disparaître tragiquement à Skhirat – a imaginé une pratique assez révolutionnaire, qu'elle utilise avec profit. Elle a compris que la machine humaine n'est pas adaptée pour supporter la tension continue à laquelle, de plus en plus, sont soumis ceux qui, de par leurs fonctions, sont destinés à porter les lourdes responsabilités d'un chef. Pour se détendre contre ces surmenages qui ont pour cadre habituellement l'atmosphère enfumée d'un bureau, Sa Majesté a choisi d'utiliser le terrain de golf comme cabinet de travail où elle accomplit non pas toute, évidemment, mais une bonne partie de sa tâche quotidienne. C'est là, en effet, qu'elle convoque ses proches

collaborateurs, ses ministres, les hauts fonctionnaires et souvent ses visiteurs. Ceux-ci n'ont pas à connaître l'ennui de l'attente dans une antichambre. Ils ont la possibilité de s'entretenir les uns avec les autres et sont également intéressés par le spectacle qu'ils ont sous les yeux (…). Le roi pense avec juste raison que ces heures consacrées au travail en même temps qu'au sport sont devenues indispensables à son équilibre intellectuel et physique, et qu'elles améliorent le rendement de son activité[20]. »

Lors d'un voyage aux États-Unis à la fin des années soixante-dix, Hassan II doit rencontrer à une heure précise la presse américaine dans le cadre de la célèbre émission *Meet the Press* de la chaîne NBC. Comme presque toujours, Sa Majesté est en retard. Avec toutes les précautions et circonvolutions possibles, l'ambassadeur du Maroc à Washington s'approche du roi et, avec déférence, lui rappelle que les journalistes américains sont très ponctuels et que, si Sa Majesté arrivait en retard, elle risquerait de se retrouver dans une salle de conférence à peu près vide. Que n'a-t-il dit ! Colère du souverain : « Qui es-tu pour me parler de cette façon ? » Consternée par tant de suffisance, la délégation marocaine se tait. Le ministre des Affaires étrangères de l'époque est prié de rappeler sur-le-champ au Maroc le malheureux diplomate…

Quelques rares personnes – on ne parle pas de ses opposants – osent cependant faire prévaloir de temps à autre leur point de vue. Mohammed Kabbaj, le pilote de Hassan II lors de l'attaque de son Boeing en 1972, était l'un des rares à lui répondre. Un jour, à l'occasion d'un sommet arabe réuni à Fès, Hassan veut céder la priorité à l'appareil qui transporte Cheikh Zayed, des Émirats arabes unis. « Non, répond Kabbaj, très à cheval sur les procédures d'atterrissage, il n'en est pas question : c'est à lui d'attendre. »

« J'aime ceux qui me résistent, mais je n'aime pas ceux qui veulent m'abattre », disait volontiers Hassan, selon Mohammed Chafiq, militant de la cause amazigh et principal animateur du *Manifeste berbère*[21]. Connu pour son franc-parler, ce dernier se moque volontiers de l'esprit de courtisanerie qui a envahi les palais royaux. « Un jour, raconte-t-il, alors que j'étais convoqué par le roi, un serviteur très angoissé me dit : “Dépêchez-vous, vite, vite, Sa Majesté vous attend !” Je lui ai répondu : “Sa Majesté vous a-t-elle dit que je devais courir ?” »

Cependant, d'une manière générale, Hassan II n'aime pas les « bons conseils », en particulier ceux qui critiquent implicitement sa façon d'élever ses enfants. Un enseignant qui s'était ainsi permis de lui suggérer de faire preuve de davantage d'autorité vis-à-vis de son fils aîné Sidi Mohammed, et d'être

également davantage présent, a été tout simplement écarté par Driss Basri, auquel le roi a dit : « Virez-moi ce monsieur, je ne veux pas d'un Freud pour mon fils ! »

Des conseillers de qualité

Qu'ils se soient ou non violemment heurtés à certains des conseillers de Hassan II, les politiciens marocains, comme toute l'élite marocaine, leur reconnaissent néanmoins des qualités certaines qui, selon eux, font cruellement défaut aux « jeunes gens » qui entourent l'actuel souverain. Mort il y a quelques années, Ahmed Bensouda, Fassi pur jus, était un véritable spécialiste du Proche-Orient. Ancien ambassadeur au Liban, il avait su se constituer un remarquable réseau qui couvrait la plupart des capitales arabes. Hassan II a beaucoup profité de ses lumières. Inconditionnel du roi, et ayant parfaitement assimilé les règles très particulières du *makhzen*, il était amené, comme d'autres conseillers, à distribuer régulièrement des « enveloppes » aux membres des délégations officielles marocaines. Leur montant pouvait s'élever à plusieurs milliers de dollars. Selon les explications fournies par Bensouda à un journaliste parti avec une délégation à Alger : « Le roi vous donne cet argent pour que vous vous comportiez comme si vous étiez, chacun d'entre vous, des rois du Maroc… »

Honni par les nationalistes qui le considéraient comme un agent des Français, Ahmed Réda Guédira, à défaut d'être un ami, a sans doute été le plus proche collaborateur de Hassan II. Sa vive intelligence, son absence d'illusions sur le genre humain, ses bonnes relations avec le monde juif et Israël, ont été précieuses pour le souverain.

Abdelfettah Frej, secrétaire particulier de Hassan, s'est retiré en Allemagne, pays d'origine de son épouse, après avoir été sévèrement réprimandé par Mohammed VI devant qui il avait « osé » évoquer « ce qui se faisait » du temps de son père… La discrétion avec laquelle il s'occupait des affaires de son maître tranche avec le comportement parfois tapageur de l'entourage du successeur de Hassan II. Ces remarques sont également valables pour Abdelhadi Boutaleb et Driss Slaoui.

Selon l'historien Abdallah Laroui, le roi, quels que fussent ses interlocuteurs, ne se laissait pas imposer un sujet de conversation : « Hassan II savait écouter, mais il précisait au préalable ce qu'il était disposé à entendre. Il ne se laissait jamais entretenir d'un sujet qui lui était indifférent. »

Étrange existence que celle de ce monarque redouté par l'immense majorité de ses sujets et qui, au terme d'un règne aussi long qu'agité, se retrouve bien seul. Si l'on en croit ses derniers interlocuteurs, tout le monde ou presque l'aurait déçu. Plus rien alors ne l'amuse, à commencer par cette crainte révérentielle, cette fameuse *hiba* qu'il a suscitée toute sa vie et qui était, d'une certaine manière, le prix à payer pour être ou rester dans la proximité du monarque. Jusque dans les détails les plus anodins du protocole, tout est fait pour imposer et préserver la sacralité de sa personne ; le roi, tel un être surhumain, doit être redouté et admiré. Les humiliations et la sévérité qui entretiennent l'effroi ont pour objectif d'« inoculer la *hiba* dans les esprits », explique l'historien Mohammed Ennaji, particulièrement bien placé pour en parler, lui qui enseigne aujourd'hui au Collège royal après avoir donné des cours aux enfants des proches collaborateurs de Driss Basri[22].

Comment ne pas constater que les rapports que Hassan a entretenus avec son fils ont été aussi mauvais que ceux qu'il entretenait avec son propre père ? Encore qu'il se soit sans doute montré beaucoup plus rude avec le futur Mohammed VI que Mohammed V ne l'avait été avec lui…

Solitaire et lucide

« La maladie, relève Moulay Hicham[23], l'obligeait à procéder un peu à une forme d'introspection. Il se faisait un procès à lui-même, convenait qu'il s'était mal entouré et qu'il aurait pu éviter beaucoup d'erreurs. Il est devenu las et hagard. Croyant, il entrevoyait déjà l'au-delà, mais n'essayait pas de corriger le tir. Il était trop tard. À la fin, il ne voyait presque plus personne.

« Les deux dernières années, je le voyais, moi, à peu près quand je voulais, plus qu'avant à la limite. Une fois tous les deux mois. C'était triste. Je ne parlerais pas d'affection ni de tendresse, mais de respect mutuel. Il ne mettait pas les formes. Il était trop tard pour rattraper le coup avec notre famille, parce qu'il avait commis beaucoup d'erreurs avec mon père et avec moi. Il ne cherchait pas à se faire pardonner, mais à normaliser nos relations. Il lui arrivait donc d'être très honnête, très ouvert dans nos discussions… On parlait aussi de choses banales, de football, de chasse, de choses qui essayaient de le dépayser un peu, de lui faire oublier sa souffrance, parce qu'il souffrait. Il était épuisé. On parlait beaucoup de chevaux, car on était tous les deux mordus de chevaux. Il était aussi replié sur lui-même, car il avait le sentiment d'avoir échoué sur certains plans,

ou de ne pas avoir réalisé ce qu'il avait souhaité faire. Sans le dire, il faisait son procès sans complaisance, reconnaissant ses fautes, ses carences. Il se jugeait de manière très dure. J'ai ressenti cela. Tout le monde l'avait déçu : ses conseillers, tout le monde, ses amis… À la fin, il ne portait plus de jugement de valeur sur les gens. Il balayait tout d'un revers de main. En revanche, plus jeune, il avait la dent dure et le mépris facile. »

Du fait de sa condition de monarque tout-puissant, les rapports avec son entourage non familial étaient faussés, si l'on en croit Moulay Hicham :

« Mon oncle, dit-il, respectait les compétences des gens, mais ne pouvait avoir de respect pour leur caractère, puisqu'ils lui étaient complètement inféodés, en tant que courtisans mettant précisément à son service leurs compétences. Il y avait, bien sûr, une autre catégorie de gens avec qui il ne pouvait avoir de relations professionnelles ; il avait du respect pour certains de ceux-ci qui lui résistaient, mais il ne le montrait jamais. »

Abderrahim Bouabid est sans doute l'homme politique marocain qui a le plus compté aux yeux de Hassan II. Cependant, selon Moulay Hicham, son oncle « n'était pas en négociation avec lui. Ce n'est pas comme l'alternance de la fin des années quatre-vingt-dix, qui a représenté une échéance réelle. Avec Bouabid, ils s'observaient en chiens de faïence. Ils pouvaient discuter ponctuellement sur le Sahara ou sur une date d'élection, mais pas plus. En fait, Hassan II ne croyait qu'aux rapports de force ».

À l'auteur qui lui demande comment Hassan II, qui prétendait être un bon musulman, a pu enfreindre à ce point les préceptes de l'islam, Moulay Hicham répond :

« Le roi était croyant mais sa relation avec Dieu était tout aussi complexe que celle qu'il entretenait avec les hommes. Tout était tellement excessif, chez lui ! C'est un homme qui ne s'est jamais imposé de retenue. Sur rien. D'abord dans sa manière de vivre. Il aimait les plaisirs de la vie. Ainsi, il a longtemps été un gros fumeur, de Marlboro light, et il a eu beaucoup de difficultés à arrêter. En même temps, il surveillait les calories qu'il ingurgitait et faisait neuf trous de golf par jour. Vous savez, le pouvoir absolu, ça use !

« Il a gouverné comme il a voulu. Avec les hommes, avec les femmes, avec les chefs d'État, dans ses relations avec les pays étrangers, il n'en faisait qu'à sa tête. Je pense par exemple au fait de faire attendre la reine Élisabeth deux heures, parce qu'il avait décidé d'arriver à une heure précise : il faut le faire ! Je ne peux pas fournir d'explication, je ne suis pas psychologue. Cependant, à la fin de sa

vie, j’ai la conviction qu’il a réalisé qu’il avait été excessif et qu’il était peut-être passé à côté d’un grand chef-d’œuvre à cause de ses excès. Et tantôt il en a voulu aux hommes d’avoir cédé, mais ce n’étaient que des humains, et tantôt il s’en est voulu à lui de ne pas avoir fait preuve d’abnégation, de grands sacrifices, pour ne pas se comporter de cette façon. C’est ce que je ressentais fortement.

« À la fin de sa vie, il m’a demandé de faire une ou deux choses pour lui. De jouer les émissaires auprès de quelques personnes. Ce que j’ai refusé, car je ne voulais pas d’histoires avec ses enfants. Pour moi, c’était d’abord des retrouvailles avec lui, je voulais qu’il sache définitivement qu’il n’y avait pas de rancœur, dans ma famille, concernant la manière dont il avait traité mon père. Je voulais qu’il sente qu’à travers moi toute ma famille, mon père outre-tombe et ma mère lui pardonnaient. Quant à moi, je voulais qu’il sente que je lui étais reconnaissant non seulement d’avoir pris la succession de mon père, à tout point de vue, mais aussi de tout ce qu’il m’avait appris. Je voulais lever toute ambiguïté et qu’il parte apaisé. Je voulais aussi ne pas faire d’ombre à son fils. J’avais pris les marques de mon indépendance vis-à-vis de la monarchie officielle. J’évoluais déjà dans un autre univers. »

Une dernière satisfaction

Neuf mois avant de mourir, le juriste Hassan II a une dernière satisfaction, celle de voir, le 20 octobre 1998, la chambre criminelle de la Cour de cassation rejeter un pourvoi du journal *Le Monde* et approuver la cour d’appel qui avait considéré que le grand quotidien français l’avait diffamé en mettant en doute la sincérité de sa volonté d’éradiquer le trafic de drogue sévissant dans son pays. *Le Monde* s’était appuyé sur une enquête de l’Observatoire géopolitique de la drogue (OGD) présentant le Maroc comme le premier exportateur mondial de hachisch, et mettant en cause la responsabilité directe du pouvoir marocain et de membres de la famille royale.

Le roi s’en sortait bien, car, si l’on en croit l’OGD, faute d’alternative proposée par le pouvoir, le Rif n’avait rien trouvé de mieux que le kif pour satisfaire les besoins de sa population. Éradiquée au temps d’Abdelkrim el-Khattabi, cette culture avait repris sous le Protectorat, une fois le célèbre chef rifain battu et exilé. Après l’indépendance, les surfaces cultivées n’avaient cessé de croître, passant de 25 000 à 75 000 hectares sous le règne de Hassan II. Elles ont d’autant plus augmenté que le souverain s’est totalement désintéressé d’une

région qui s'est souvent révoltée contre la monarchie et a fourni, en 1971 et 1972, quelques-uns des principaux conjurés.

En 1996, Béatrice Hibou, chercheur au CERI, n'hésite pas à confirmer et écrire que, loin de n'être que le lot de consolation des petits, « trafic de drogue et contrebande sont devenus le nouvel Eldorado économique de puissants et riches personnages ».

Le Monde est donc déclaré coupable d'offense envers un chef d'État étranger ; son directeur et l'auteur de l'article sont condamnés chacun à payer une amende de 5 000 francs et à verser au roi Hassan II un franc à titre de dommages-intérêts. Mais, surtout, les autorités françaises s'arrangent pour que cessent les pressions exercées sur le royaume. Curieusement, l'OGD disparaît en 1999 après avoir perdu la majeure partie des subventions qui le faisaient vivre. À l'évidence, sa revue, qui ne parlait d'ailleurs plus du Maroc depuis 1997, gênait certains intérêts…

Le Monde aura finalement obtenu satisfaction, en juin 2002, devant la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), vers laquelle le journal s'était tourné. À l'unanimité de ses sept juges, manifestement moins timorés que les magistrats français, la Cour a alors estimé que la condamnation de la justice française violait l'article 10 de la Convention européenne.

L'aplomb, pour ne pas parler de « sacré culot », dont a souvent fait preuve avec bonheur Hassan II, l'a conduit à multiplier les déclarations surprenantes, voire provocantes. Tout au long de ce livre, nous avons ainsi évoqué la corruption qui a gangrené le royaume pendant tout son règne. Le souverain lui-même l'a encouragée en fermant les yeux sur des dérapages inévitables, selon lui, compte tenu de la nature humaine. Il est même allé, on l'a vu, jusqu'à inciter les officiers supérieurs du pays à « faire des affaires » plutôt que de la politique… C'est dire combien on a pu être surpris quand on l'a entendu déclarer, dès mai 1961, quelques mois après être monté sur le trône : « Nous mettrons fin énergiquement à la corruption et nous châtierons les coupables ! » « Notre rôle consiste à châtier impitoyablement le favoritisme et la corruption sous toutes ses formes, afin que l'élan enthousiaste de la jeunesse et les efforts continus qui lui sont demandés trouvent toute leur raison », affirme-t-il encore trois ans plus tard, lors de la fête de la Jeunesse[24].

En juillet 1970, à l'occasion du dix-septième anniversaire de l'intronisation du roi et alors qu'une bonne partie des élites du royaume ne supporte plus sa manière de régner ni sa façon de vivre, Sa Majesté se laisse aller à dire : « Le

Maroc pourrait progresser à pas de géant s'il n'était atteint de ce fléau dont la contagion a effectivement atteint de très nombreux échelons de la hiérarchie administrative. Faute de probité, la corruption s'est répandu quasiment sans limites… » Une dizaine d'années plus tard, le constat est toujours aussi désastreux. Interrogé sur ce qu'il fait pour lutter contre la corruption, Hassan répond avec une franchise brutale : « Il ne sert à personne de vivre repu dans le milieu des affaires. On ne digère pas bien. Ça ne passe pas bien ! Dans aucun pays de notre standing, les différences sociales sont aussi marquées qu'ici. Je n'ai pas manqué de le souligner. La disparité qui prévaut dans les traitements, c'est vraiment de la provocation ! D'autant plus que ceux qui bénéficient de traitements exorbitants sont les pires ingrats que le monde ait créés (…). Tous les nantis de toutes les sociétés sont des gens repus et ingrats, mais les miens, alors, c'est pire, parce qu'ils sont dans un pays sous-développé. Si encore ils étaient repus à l'échelle de notre standing, mais ils le sont à l'échelle de l'Allemagne, de la France25 ! »

L'habile manipulateur est plus que jamais présent. Hassan II évite la langue de bois de nombre de ses pairs qui nient avec humeur la réalité. Ce souci de l'affronter sans détour plaît à certains : Sa Majesté, disent-ils, ne manque pas de courage ; elle en profite également pour rappeler aux « nantis » qu'ils lui doivent tout et qu'à tout moment leur bonne fortune peut cesser. Mais, s'il peut donner de temps à autre un coup de pied dans la fourmilière, le système est déjà beaucoup plus fort que le monarque, et ses véhémentes protestations trompent d'autant moins que son propre train de vie est parfaitement indécent.

« Un jour, raconte Éric Laurent, j'ai assisté à une partie de chasse en sa compagnie. Ce n'était pas une chasse, mais une véritable boucherie : on lui rabattait les sangliers qui arrivaient devant lui, et pan ! pan ! pan ! Tout à coup, un sanglier arrive seul. Hassan II le braque, s'apprête à tirer et, soudainement, relève le canon de son fusil, regarde le sanglier et fait : pfftt, pfftt, et l'animal s'en va… Quelques instants plus tard, il vient près de moi et me dit :

“Vous savez, Éric, je voudrais parfois être quelqu'un dont on ne se rappelle pas, je vous assure que je me sentirais beaucoup mieux !

– Ah bon ?

– Oui, parce qu'il y a quand même une qualité que j'ai héritée de mon père : je sais me contenter de peu !”

« Cette réflexion m'a marqué. Elle était stupéfiante, compte tenu du contexte, de l'énormité des moyens déployés pour cette partie de chasse. Mais, en même

temps, je suis sûr qu'il y avait une part de vérité dans ces propos. C'est un vieux fantasme propre aux gens arrivés au pouvoir que celui de devenir anonyme26… »

1- Entretien avec l'auteur.

2- Le docteur Cléret ne se souvient absolument pas d'avoir vu le prince Hassan plongé dans des manuels de médecine à Antsirabé, même s'il lui posait effectivement de nombreuses questions…

3- Le docteur Benyaïch mourra à Skhirat lors du coup d'État de 1971, tandis que D*** réussit à s'enfuir à travers les dunes, et ne remit jamais plus les pieds au Maroc. François Cléret, qui le croise à son hôtel avant son départ, lui glisse, ironique : « Vous avez bien couru ! Vous voyez qu'il est parfois dangereux d'être le médecin du roi… »

4- Entretien avec l'auteur.

5- Entretien avec l'auteur.

6- Entretien avec l'auteur.

7- Jean Daniel pouvait lui aussi se montrer plutôt complaisant avec Sa Majesté. Invité en décembre 1989 par Antenne 2 en même temps que le roi, il déclare en effet : « Nous étions quelques-uns à vous prévoir quelques années de règne, à notre confusion et maintenant à notre joie. Cela démontre une immense stabilité. »

8- Issu d'une grande famille libanaise sunnite, cofondateur du Liban moderne, Riad el-Solh, nationaliste arabe respecté, est mort assassiné à Amman en 1952.

9- Entretien avec l'auteur.

10- Commission créée en avril 2004 par Mohammed VI pour rechercher la vérité sur les « années de plomb ».

11- Entretien avec l'auteur.

12- *Ibid*.

13- Mohammed V, après s'être soigneusement renseigné sur la famille Solh, s'était rendu à Beyrouth afin de demander la main de Lamia pour son fils cadet.

14- Entretien avec l'auteur.

15- Mort en 1991, El-Bidaoui est considéré comme l'initiateur de la musique moderne marocaine, qu'il a débarrassée de ses pesantes influences moyen-orientales. Il a d'ailleurs dirigé l'Orchestre royal de musique moderne, se montrant très exigeant sur la qualité des interprétations et sur le choix des chansons. Mais, en dépit de son immense talent, il fonctionnait comme un bouffon et devait se plier entièrement aux desiderata du monarque. Il a fini par se lasser et a pris ses distances avec le roi. Quand il est décédé, personne du Palais ne s'est manifesté. Le conseiller Bensouda est venu dire à sa famille que c'était à elle de présenter ses condoléances au souverain…

16- Dans ses efforts maladroits pour remplir ses obligations à l'égard de ses invités, Loth est prêt à livrer ses filles à la violence des hommes de Sodome, le paradis choisi par Loth (Genèse, 19 : 30-38).

17- Entretien avec l'auteur.

18- In *Un demi-siècle dans les arcanes de la politique*, *op. cit.*, pp. 278 sq.

19- Rapporté par Stephen O. Hughes, *Le Maroc de Hassan II*, *op. cit.*, p. 150.

20- Très lié à Mohammed V et à Hassan II, le docteur Dubois-Roquebert a laissé un livre de souvenirs sur ses relations avec la famille royale : *Mohammed V, Hassan II tels que je les ai connus*, Éditions Tarik, Casablanca, 2003.

21- Texte fondateur de la cause amazigh, rendu public en 2000.

22- *Le Sujet et le mamelouk*, Mille et une nuits, Paris, 2007.

23- Entretien avec l’auteur.

24- Le 9 juillet 1964.

25- Interview à la télévision française, le 23 mai 1979.

26- Entretien avec l’auteur.

Conclusion

« Tout pouvoir est triste. »

Alain[1]

Dix ans après sa mort, nous avons interrogé l'un des hommes qui ont le mieux connu Hassan II dans les dernières années de sa vie, en particulier durant l'année qui a précédé sa disparition. Le témoignage d'Éric Laurent, qui rencontrait alors régulièrement le roi pour la rédaction du *Génie de la modération* – d'ailleurs publié à titre posthume –, est d'autant plus intéressant que Hassan II, épuisé, n'était plus en représentation et n'avait du reste aucune raison de l'être devant un interlocuteur dont il n'attendait rien, sinon qu'il transmette fidèlement ses dernières réflexions sur l'islam.

« En termes d'image, dix ans après sa mort, j'ai deux sentiments, souligne Éric Laurent : d'abord une immense solitude, une solitude totale et, le temps passant, même si je l'ai connu sur une période relativement réduite, de 1993 à sa mort, un immense ennui. Un ennui qui était pesant. Ennui envers la vie, envers les gens : il ne voyait presque plus personne. C'en était fascinant. Il était retiré dans une espèce de solitude totale, parlant peu, de moins en moins. Au fil des ans, il avait perdu tous ses amis, tous ceux qui avaient été ses repères. Tous ceux qui avaient été des proches ou qui l'avaient cru, car ils ne l'avaient jamais été vraiment… C'était son fameux adage : “Un roi n'a pas d'amis.” Solitude et ennui. Voilà. »

Pour Éric Laurent, il faut distinguer, dans les dernières années de la vie du monarque, deux périodes. La première a été celle qui a conduit à l'alternance, jusqu'au gouvernement Youssoufi en 1998 : « À mon avis, il s'y était pris un peu tardivement pour rendre les choses irréversibles et laisser à son successeur une situation où la monarchie serait assurée d'une certaine pérennité, avec des institutions stables. » Mais, ce point acquis, très affaibli, « il a lâché prise, engagé désormais dans une sorte de course contre la montre. Il y avait chez lui une formidable lassitude du pouvoir. Il en avait fait le tour. Il en avait usé et abusé. C'était cela, son privilège. Je pense également qu'il y avait autre chose : il s'était entouré de gens dont la plupart l'avaient extrêmement déçu. Il m'a d'ailleurs dit et redit qu'il s'était beaucoup trompé sur les gens. “Un de mes grands regrets, c'est de m'être trompé à ce point sur un certain nombre de personnes. J'ai manqué fréquemment de psychologie.” Il m'a dit cela, à la fin.

« Il était sans doute aussi responsable, car, il faut bien le dire, tous les gens

qui étaient autour de lui étaient d'une servilité sans nom. Personne ne lui parlait. Les gens ne faisaient qu'acquiescer, qu'approuver, qu'abonder dans son sens. Il n'avait plus d'interlocuteur, il n'avait plus personne à qui parler. Les gens étaient des courtisans ou des corrompus, tous intéressés, bien sûr, par les prébendes et le reste. Il faut bien dire que son entourage était ravagé par la corruption. Ce qui m'a frappé au Maroc, c'est que ce pays m'a semblé comme une espèce de mine à ciel ouvert dans laquelle tout le monde piochait, à tous les niveaux. La Cour était un mélange de faux confidents et de vrais affairistes. Les exemples de corruption active et passive de l'entourage, de conseillers, de ministres, de hauts fonctionnaires, étaient relayés, dupliqués à tous les niveaux, y compris celui des petits fonctionnaires. Ce pays était réellement mis en coupe réglée.

« Jusqu'à la fin de sa vie, il a détesté l'intendance. Même pour *Le Génie de la modération*, qui n'exigeait pas un effort surhumain, il rechignait. Il est arrivé un soir, maussade : “Écoutez, Éric, je vais vous dire : je crois que je vais me syndiquer, parce que je n'ai jamais eu de contraintes comme celle-ci depuis que j'ai été au Collège royal.” Je lui ai répondu : “Majesté, pour se syndiquer, il faut être au moins deux !” Il a ri. Pour lui, le livre n'était pas vraiment une contrainte, parce qu'il avait de bonnes raisons de le faire, mais il ne s'était peut-être pas rendu compte que la régularité des entretiens et le peu de contraintes que cela impliquait, c'était déjà trop pour lui.

« Toute sa vie, il a agi selon son bon vouloir. Avec des obligations, bien sûr, qui étaient inhérentes à sa fonction. À partir d'un certain moment, quand on a tout à portée de main, l'envie s'émousse, et l'ennui gagne.

« Dans les dernières années, les livres ont occupé pour lui une place considérable. Un soir, à Fès, il m'appelle. On m'introduit au palais dans un tout petit bureau mal éclairé, sommairement meublé. Il était en train de feuilleter le dernier numéro de *L'Express* et me dit : “Éric, écoutez, je suis en train de feuilleter la liste des meilleures ventes – c'est vrai qu'il lisait beaucoup –, et il y a un livre qui m'intéresserait beaucoup : *Le Département du diable*, de Fedorovski.” Dans ce livre, Fedorovski raconte que Staline avait créé un département spécial pour traquer les pratiques surnaturelles dans un régime laïc. “Vous savez, pour moi, la lecture, c'est vraiment important, c'est mon principal refuge.” J'ai pensé qu'il en rajoutait un peu, mais je l'ai revu quinze jours plus tard, toujours à Fès. Il m'a reçu vers une heure du matin dans une grande salle du palais. Il était seul et j'avais apporté avec moi une pile de livres à son intention. “C'est vraiment très gentil, me dit-il. Vous savez, à partir de huit ou neuf heures du soir, les livres sont mes seuls compagnons.”

« Nos entretiens sur l'islam dans le cadre du *Génie de la modération* étaient de nature tout à fait différente. Il était malade. Ces discussions étaient un

véritable refuge pour lui. On sentait qu'il éprouvait de la jubilation à s'entendre fonctionner et raisonner. Parfois même brillamment. Il avait une connaissance extraordinaire, une formidable maîtrise du sujet.

« C'était une véritable intelligence, mais, malheureusement, assez stérilisée par l'exercice du pouvoir. Il a eu envie d'être roi, il l'a été, et puis, à partir d'un certain moment, il s'est lassé. Il avait un rapport au monde et aux êtres complexe. Nous sommes tous complexes et ambivalents. Pourquoi y aurait-il échappé ? Sauf que, chez lui, cela était poussé au paroxysme, parce que sa fonction lui permettait d'agir ainsi. Je vais même vous dire quelque chose de surprenant : il y avait parfois, dans son comportement, quelque chose de presque enfantin, comme si, quelque part, il avait été contraint de devenir roi, de tenir son rang, de faire comme s'il était un tyran… Mais, en même temps, comme les enfants, il avait une très rapide propension à l'ennui. C'est enfantin. Comme l'est d'ailleurs la cruauté.

« Comme il voulait toujours être en forme, être au *top* avant nos entretiens, il passait son temps à se décommander, et moi à attendre. Un jour, cependant, alors que nous étions sur le point de terminer le livre sur l'islam, il arrive et je le trouve vraiment très fatigué, marchant avec difficulté. On sentait que la douleur était chez lui très présente, et lui-même assez absent. Après vingt, vingt-cinq minutes de travail, en pleine nuit, à Rabat, je le vois repartir. Les serviteurs étaient assez gênés, presque paralysés. Ils n'osaient trop s'approcher de lui de peur de l'offenser. Puis il est remonté vers ses appartements, cramponné à la rampe de l'escalier, seul, vêtu d'une djellaba, chaussé de babouches. Chaque marche était pour lui une épreuve. À un moment donné, il a dû sentir que je l'observais. Il s'est retourné et m'a jeté un regard, d'abord de surprise, puis, quand il m'a mieux vu, un regard noir qui voulait vraiment dire : “Dégagez !” Mais il ne m'a pas dit un mot et a disparu.

« Lors de la dernière fête du Trône, la cérémonie habituelle où chacun vient se prosterner devant lui avait été réduite au minimum, en raison de son état de fatigue. Le prince héritier était assis à ses côtés. Au terme de la cérémonie, Hassan II s'est levé sans saluer personne et s'est dirigé seul vers ses appartements. Au même moment, la masse des courtisans qui, pendant des dizaines d'années, avaient vécu grâce à lui et aux faveurs qu'il leur accordait, se sont précipités sur le prince héritier comme des mouches sur un pot de miel. Tout le monde avait compris : “Le roi est mort, vive le roi !” C'était officieusement, *de facto*, une passation de pouvoir. C'était fascinant. Comme Hassan était intelligent, je crois qu'il l'avait compris et voulu. Il s'effaçait[2]… »

Le 23 juillet 1999, au moment où il s'éteint, les Marocains n'imaginent pas une seconde à quel point la fin de vie de leur souverain a pu être amère et

difficile. Ils sont des millions à le pleurer. Les autres, dont certains auraient mille raisons de se réjouir de la fin d'un règne sous lequel ils ont beaucoup souffert, se taisent. À l'étranger, hormis quelques organisations de droits de l'homme et de bons connaisseurs du pays qui savent à quoi s'en tenir, les réactions et commentaires sont nombreux et, dans l'ensemble, favorables. Les dirigeants occidentaux, qui en général connaissent superficiellement le Maroc, savent gré à son chef disparu d'avoir tenu à distance la « peste » islamiste, d'avoir multiplié les efforts pour rapprocher Arabes et Israéliens, et d'avoir assuré la stabilité du royaume.

Qu'il n'y ait pas de contre-pouvoirs au terme d'un si long règne, que Hassan II ait combattu de façon systématique les intellectuels, que plus de la moitié de son peuple soit encore analphabète, et que la corruption gangrène son régime, laisse à peu près indifférent le reste du monde. Il laisse un trône solide et tous les espoirs semblent permis avec son fils.

Même parmi ceux qui connaissent bien le royaume, l'indulgence est de rigueur. Sans doute en accord avec Raymond Aron pour qui « le choix, en politique, n'est pas entre le bien et le mal, mais entre le préférable et le détestable », Jean Daniel, directeur du *Nouvel Observateur*, est assez représentatif de ces soutiens critiques. Tiraillé entre son aversion pour le despote et sa fascination pour le « visionnaire », il dit avoir été « stupéfié par l'acuité de ses visions internationales », qui l'ont progressivement conduit à modifier en profondeur son jugement :

« Il était réputé pour faire partie de ces individus qui avaient le droit d'indiquer de la main la jeune vierge à peine nubile qu'ils désirent et qui est enlevée de la médina pour être portée au palais. On disait qu'il pratiquait cette coutume. » Surmontant ses réserves, Daniel se rend à Rabat au début des années soixante-dix : « J'ai alors trouvé un homme dont on m'avait dit tout le mal qu'il fallait et qui, sur les problèmes du Proche-Orient, montrait à mes yeux au moins autant de courage que Bourguiba. Avec un désir de lui faire concurrence… (…) À ce moment-là, je suis surpris de voir un homme qui, quelles que soient ses tares, quelles que soient sa légende fâcheuse, son image détériorée, la comparaison avec son père dont il est toujours la victime (…), malgré tout cela, je vois un homme qui pense à l'avenir, à l'avenir du Maroc, à l'avenir du monde[3]. »

Jean Daniel rend également hommage à la « clairvoyance » de Hassan dans sa gestion des affaires religieuses : « Hassan II est le premier à m'avoir dit quelque chose qui paraît aujourd'hui naturel à tous dans le monde arabe et dans le monde entier : seul l'islam peut vaincre l'islamisme. » Hassan II, conclut Daniel, devait « puiser en lui des ressources insoupçonnées et déconcertantes

d’adaptation (…), surprendre par son art consommé de diviser, séduire et corrompre. Ce roi n’est pas devenu un despote sanguinaire qui ne rêve que de destruction et de terreur. C’est un monarque parfois éclairé et toujours autoritaire, dont le grand alibi est constitué par la conception qu’il juge utile de se faire de la société marocaine. En un mot, il a décidé que cette société était trop tribale, trop féodale et trop communautaire (et il en approuvait trop le patriarcat) pour la transformer d’un seul coup en une démocratie parlementaire et représentative qui lui ôterait tout pouvoir ».

Tout en saluant la « stabilité » du royaume et son amitié pour la France, un ancien ambassadeur à Rabat, Philippe Cuvillier, déplore « son manque total de conscience sociale qui fait qu’il n’a pas redistribué la richesse nationale comme il aurait dû[4] ».

Opinion partagée par le neveu du roi, Moulay Hicham, pour qui il y a « deux aspects : le positif, à savoir l’unification du pays et la stabilité du régime, et le négatif, à savoir les droits de l’homme et les disparités sociales ».

Si elle n’est pas une particularité marocaine, la corruption est une des caractéristiques du règne hassanien. Nous avons vu qu’il en était parfaitement conscient. Proche de la famille royale, Abdelkrim Khatib l’explique sans détour : « Il n’y avait qu’une chose que Hassan II n’acceptait pas, c’était qu’on se mette en travers de son pouvoir. Il s’est servi de l’argent pour rendre dépendants beaucoup de leaders qui pouvaient être achetés. Pour lui, l’argent était un élément de pouvoir. Il tenait les gens comme cela[5]. »

Cependant, le principal constat qui peut être fait, au terme du règne de Hassan II, c’est l’échec de l’instauration d’une véritable monarchie parlementaire fondée sur la souveraineté du peuple, la séparation des pouvoirs, un gouvernement issu des urnes et du pouvoir exécutif, le roi restant l’arbitre. À sa mort, trente millions de Marocains baignaient ainsi dans la « démocratie hassanienne », système à mi-chemin de l’absolutisme et de l’autoritarisme. Bâti sur le clientélisme et la corruption, avec des apparences de multipartisme, des ministères dits de souveraineté et des conseillers royaux incontournables, ce système condamnait le gouvernement à l’impuissance, souvent à l’inefficacité et, en définitive, pour l’essentiel, à expédier les affaires courantes.

Marvine Howe est sans aucun doute l’une des personnes qui ont le mieux connu Hassan au moment où il n’était encore que prince héritier et dans les premières années de son règne. Déjà, après l’indépendance, elle note une grande différence entre le père et le fils dans la façon de travailler avec les partis politiques : « Mohammed V a été un conciliateur œuvrant pour l’unité du royaume, tandis que, dès le début, Hassan s’est méfié des nationalistes et a tout fait pour affaiblir leurs partis. Il se prévalait de la démocratie, alors qu’il n’en

voulait pas. Mohammed V était sûr de lui-même, de ses liens avec son peuple et avec les formations politiques, alors que le prince constatait la chute des monarchies arabes et se méfiait de toutes les forces politiques. “Je ne terminerai pas comme le roi d’Irak ou le bey de Tunis !” m’a-t-il dit.

« Après la mort de son père, Hassan a complètement changé. Il voyait des ennemis ou des rivaux partout. Il croyait beaucoup au principe *diviser pour régner*. C’était clair dans les relations tendues qu’il entretenait avec les partis nationaux et dans ses efforts pour fabriquer ses propres formations de béni-oui-oui.

« Même avec les Algériens, il ne bougeait pas. Il prétendait appuyer les *frères* du FLN, mais, concrètement, ne faisait rien, disant carrément qu’il ne pouvait rien faire parce qu’il avait besoin de la France et de l’armée française.

« Il était incapable de déléguer et a vidé de sens la première Constitution de façade démocratique en ne donnant pas de pouvoirs réels à l’Assemblée.

« Il ne pouvait supporter les critiques. Il contrôlait la presse nationale et a essayé de faire de même avec la presse étrangère. Quand j’ai rapporté ses agissements contre les syndicats et les partis politiques dans mes articles du *New York Times*, comme le faisaient d’ailleurs les autres journalistes étrangers, Hassan a appelé l’ambassadeur des États-Unis, en 1962, et lui a demandé de me rappeler ! L’ambassadeur lui a expliqué que cela ne se faisait pas, mais il m’a quand même conseillé de partir, parce que le Palais pouvait rendre mon *job* impossible. Alors je suis partie au Portugal, où j’ai installé un bureau pour le *New York Times* et pour *Time*.

« Dès le début de son règne, Hassan II a été affecté d’une paranoïa qui n’a cessé de croître au fil des ans et, plus encore, à chaque coup d’État manqué. Il a été jaloux de Ben Barka et de sa renommée dans le tiers monde et, en même temps, il le considérait comme un agent de l’Algérie.

« La Marche verte a été pour lui un triomphe. C’est alors qu’il a pu refaire l’unité nationale qui avait disparu après l’indépendance… »

Marvine Howe attribue le « changement dramatique » intervenu chez Hassan, « jeune homme moderne, ouvert d’esprit, nationaliste », devenu « monarque féodal, manipulateur et répressif, à cette paranoïa qui l’a rongé et qui l’a rendu capable d’agir souvent avec cruauté ». Elle estime néanmoins que Hassan II a été « un grand roi pour son pays, mais pas pour son peuple qui souffre toujours de l’absolutisme d’un régime corrompu[6] ».

Paranoïaque : le mot est lâché. Rappelons que parmi les traits caractéristiques d’une personnalité paranoïaque figurent la surestimation pathologique de soi, l’extrême méfiance à l’égard des autres, une susceptibilité démesurée et la fausseté du jugement. Nous laisserons aux historiens le soin de

déterminer quelle fut exactement la vraie nature du souverain disparu. Ce dernier leur a d'ailleurs donné du grain à moudre en répétant à plusieurs reprises que « tout homme avait son double », et que nous étions tous « des schizophrènes[7] ». Nous avons vu que, dès l'adolescence, il y avait peu de place pour le doute chez le prince héritier. Par la suite, il a souvent montré une susceptibilité à fleur de peau qui l'a parfois conduit à commettre de terribles injustices. On peut en revanche mieux comprendre son extrême méfiance à l'égard des autres, sujets ou non, proches ou non. On n'échappe pas à une dizaine de complots – selon un décompte effectué par un hebdomadaire marocain – sans en être profondément marqué. Par ailleurs, si Hassan II en personne a reconnu s'être fréquemment trompé dans le choix de ses collaborateurs, ses erreurs de jugement sont discutables. Après tout, il est mort dans son lit après un règne de trente-huit ans au cours duquel il a mis au pas tous ses opposants et conforté l'institution monarchique…

Nous avons vu aussi, au fil des chapitres, que le souverain avait souvent été clairvoyant et avait développé une politique extérieure intelligente : favorable au monde occidental sans s'aliéner publiquement le monde socialiste jusqu'à la chute de l'URSS, ayant, à quelques exceptions près, l'oreille du monde arabo-musulman comme celle d'Israël.

En politique intérieure, le choix du multipartisme et le refus du parti unique, même si nous en avons vu les limites, se sont révélés judicieux. C'est pourtant dans ce domaine que le bilan de Hassan II est le plus critiqué.

Professeur à l'Institut agronomique de Rabat, Najib Akesbi conteste même l'argument selon lequel, en consolidant la monarchie, Hassan a préservé le pays : « Je refuse ce raisonnement. C'est l'argument du FMI. Qu'a-t-il préservé ? Qui peut dire ce que le Maroc serait devenu s'il n'y avait pas eu Hassan II ? Qu'est-ce qui autorise certains à dire que, s'il n'avait pas été là, c'eût été le chaos ? Quel mécanisme intellectuel permet de dire cela ? Ce n'est pas sérieux.

« Je peux prendre le contre-pied et rêver de bien mieux. *Grosso modo*, sur cinquante ans, nous avons eu 1 % de croissance annuelle, alors que l'Espagne, sur la même période, a fait entre 3 et 4 % ! Ce qui est sérieux, c'est de dresser à froid un bilan. Nous étions en droit d'aspirer à un développement autrement plus important, et nous ne l'avons pas connu, à cause notamment des choix de Hassan II qui se sont révélés catastrophiques et dont nous payons encore le prix. Pour moi, l'un des crimes du régime est de ne pas avoir généralisé l'éducation des Marocains, comme cela fut le cas en Tunisie. Les citadins n'ont pas été plus choyés. »

Cependant, pour Najib Akesbi, Hassan II n'est pas seul responsable. Tout le monde l'est, car « l'indépendance du Maroc s'est faite dans le cadre d'un

compromis entre la monarchie et le mouvement national. Or, ce dernier a lui aussi commis des fautes très graves en acceptant de réduire le beau projet d'indépendance au retour d'un monarque[8] ! »

Avocat d'innombrables détenus politiques, infatigable militant des droits humains, Abderrahim Berrada n'est guère plus tendre, tout en admettant que des améliorations sont intervenues à la fin du règne : « Dire le contraire ne serait pas honnête. Depuis le livre de Gilles Perrault, le Maroc de Hassan II a commencé à changer. Il s'est ouvert. Cela s'explique, d'un côté, par la pression de l'opinion publique internationale, et notamment le travail de sape fait par le livre de Perrault, et, de l'autre, par tout le travail accompli durant des années par tous ceux qui ont dénoncé l'oppression, et notamment les organisations internationales comme Amnesty.

« Un second facteur n'est pas à négliger : la santé de Hassan II. Elle a commencé à décliner au milieu des années quatre-vingt-dix. Nous savions qu'il était gravement malade et, par conséquent, le combat a cessé faute de combattants. Mais il n'a pas voulu pour autant l'ouverture.

« En fait, beaucoup de gens ont toujours été du côté de l'ordre, avantage apporté par ce régime. Ces gens-là ont préféré l'ordre à la liberté et au mouvement. La preuve a néanmoins été faite qu'avec une très forte volonté de lutter, on peut arriver à des résultats. Bien que le régime de Hassan II ait été très efficace dans sa violence, il a été obligé de composer avec la réalité, avec les changements intervenus de par le monde. Le Maroc n'aurait pas ce visage de petite ouverture sans ces luttes… »

Abderrahim Berrada s'intéresse particulièrement au fonctionnement de la justice. Quand on lui demande pour quelles raisons Hassan II, bon juriste, s'est montré aussi laxiste en ce domaine, fermant les yeux sur les dérives du système judiciaire marocain, il répond : « Je ne pense pas me tromper en disant que Hassan II a *voulu* que la justice soit de ce niveau catastrophique. C'est parce qu'une justice de haut niveau est une justice qui prend conscience de sa valeur et de sa dignité, et des juges qui sont conscients de leur valeur et de leur dignité finissent par être indépendants. Or il ne fallait pas, du temps de Hassan II, qu'un juge quelconque soit pris en flagrant délit d'indépendance. Il fallait au contraire qu'il manifeste sa soumission, sa servitude. Hassan II a voulu que la justice soit de ce très bas niveau car, si elle avait pris conscience de sa valeur, elle aurait représenté un contre-pouvoir. Comme elle l'est, d'ailleurs, dans tous les États de droit, les démocraties. On pourrait en dire autant de l'enseignement…

« En réalité, Hassan II s'intéressait très peu au fonctionnement des institutions, des services publics, donc de la justice. Ce qui l'intéressait, c'était que les juges soient aux ordres lorsqu'ils devaient l'être, c'est-à-dire quand le

pouvoir politique était concerné. Dans ces cas précis, il savait que les juges avaient jugé comme il voulait qu'ils jugent. La justice au quotidien, concernant les Marocains, ne l'intéressait pas. C'est seulement quelques années avant sa mort qu'il a commencé à donner l'impression qu'il s'intéressait aux problèmes de justice, parce que la Banque mondiale avait rédigé des rapports alarmistes sur la justice marocaine. Or Hassan II accordait beaucoup d'importance aux instances internationales, puisque son image était alors en cause[9]. »

Contrairement aux personnes citées plus haut, Hind Arroub, jeune politologue qui poursuit ses études en Californie, n'a pas eu à souffrir directement des dérives du régime hassanien. Avec l'exigence de la jeunesse qui rêve d'un Maroc moderne et ouvert, elle étudie depuis longtemps le *makhzen*, cette structure administrative qui, autrefois, collectait l'impôt et assurait la sécurité, et qui est aujourd'hui, selon elle, « un mode de gouvernement archaïque ». « Traditionaliste par définition, ajoute-t-elle, le *makhzen*, dont le chef est le monarque, s'adapte mais ne change pas, ne se nourrissant de modernité que pour mieux préserver son noyau dur. » À ses yeux, le *makhzen* est également « un concept aussi fuyant que vaste, un système corrompu, réactionnaire et répressif ». Si le Maroc veut accéder à la modernité, il n'y a pas d'autre alternative que de le supprimer, ce qui signifie d'abord « éliminer la terreur et la peur de la tête des gens, pour pouvoir affronter le système politique. C'est la révolution ! »

« La culture *makhzénienne*, que Hassan II a ressuscitée et poussée à son paroxysme, s'exprime de façon particulièrement nette dans les efforts de la monarchie pour établir des rapports de clientélisme avec ses serviteurs ou ses sujets. Les fêtes liées au monarque – fête du Trône, anniversaires, etc. – et les déplacements sont l'occasion de réaffirmer ce lien entre le *pasteur* et le *troupeau*. C'est la culture de l'obéissance absolue. Comme le calife, le roi est l'ombre de Dieu sur terre. »

Hind Arroub aime à s'appuyer sur des cas concrets. Pour montrer à quel point les esprits se sont *makhzénisés*, elle rappelle d'abord le dicton populaire : « Il faut se méfier de trois choses : le feu, l'eau et le *makhzen* ! » Puis elle cite quelques exemples du comportement *makhzénien* de Hassan II :

En 1984, alors que la révolte gronde dans le Nord, à Nador et dans le Rif, il traite les populations locales d'*al-aoubache*, « apaches » en arabe, c'est-à-dire de bande de sauvages. Puis il intervient à la radiotélévision en déclarant qu'aujourd'hui « la *siba* (l'anarchie), c'est fini ! » Symboliquement, cela signifiait : « J'ai le droit de vous insulter[10]. »

Dans un autre discours radiotélévisé, à l'occasion de troubles en 1981, il affirme à voix forte : « Affame ton chien, il te suivra » (*Joua Kalbak, ytbak*).

Manière de gouverner très spéciale que de traiter son peuple de chien, comme le pasteur frappe sa chèvre ou sa brebis pour qu'elle rentre dans le rang…

Hind Arroub reproche également à Hassan II la façon dont l'histoire a été enseignée sous son règne. « Dans *Le Défi*, dit-elle, Hassan II écrit que la monarchie a créé l'histoire du Maroc, et qu'il est difficile de comprendre notre pays sans connaître l'histoire de nos rois. Dans nos livres d'histoire, on ne parle que de l'histoire des rois et des palais, mais pas de l'histoire du peuple marocain. Il y a là une falsification de l'histoire, une tendance à ne parler que d'une glorieuse histoire. »

Toujours dans *Le Défi*, Hassan II n'hésite pas à écrire qu'au Maroc « les communautés les plus indépendantes avaient compris d'instinct, de très bonne heure, la nécessité d'un pouvoir central. L'apparition d'un prince descendant du Prophète fut pour elles providentielle »…

Le roi remet cela à l'occasion du xive siècle de l'Hégire – en 1982 – en déclarant : « Dans Sa grande clémence, Dieu a décidé de mettre en place en terre d'islam des rois qui veillent sur la religion, et le Maghreb islamique a eu le privilège de connaître une alternance de rois chérifiens descendant du Prophète avec, en tête de liste de ces rois, nos ancêtres alaouites. »

Ainsi, relève Hind Arroub, « dans le champ politique marocain défini par Hassan II, la règle est simple : ou tu adhères, ou tu es hors jeu. Ce n'est pas un système ouvert, avec des acteurs qui peuvent modifier les règles. Ainsi, il n'y a jamais eu de programme socialiste sous le gouvernement Youssoufi, mais seulement la politique du Palais ». Selon elle, « il faut changer radicalement la Constitution afin que le roi ne soit plus le seul à décider de tout. Cela n'a aucun sens qu'un seul homme conçoive le devenir du pays. C'est à la fois *irrationnel* et inhumain[11] ».

Hormis dans la mouvance islamiste et la gauche non parlementaire, et pour des raisons qui ne sont pas toujours identiques, peu de Marocains adhèrent à ces idées. C'est que non seulement Hassan II a réussi à conforter l'institution monarchique, mais il n'a pu le faire qu'en affaiblissant toutes les autres institutions, et en corrompant nombre d'hommes qui auraient dû incarner les principaux contre-pouvoirs : syndicats, parlementaires d'opposition, magistrats, journalistes, etc.

Dans un petit livre publié à compte d'auteur et passé à peu près inaperçu, *L'UMT, le rêve et la réalité*, un vieux militant syndicaliste de l'Union marocaine du travail, Hassan Bazwi, raconte comment il a découvert petit à petit les magouilles, les combines et les détournements colossaux opérés par Mahjoub Benseddik, leader de l'UMT que, pendant très longtemps, il s'est refusé à soupçonner. Mais, en 1985, il découvre que Benseddik a fait disparaître cent

mille dollars, destinés à la Fédération nationale de l'enseignement, « dans le dédale inextricable de ses comptes en banque ». Après cinquante-cinq ans d'un règne sans partage à la tête de l'UMT[12], Benseddik, décédé en septembre 2010, se serait trouvé, selon Bazwi, à la tête de huit villas construites à Anfa, l'un des plus beaux quartiers de Casablanca. Il est également propriétaire d'une superbe ferme près de Berrechid. Pour sa part, sa fille Leïla s'est distinguée en 2009 en fonçant avec sa Jaguar sur plusieurs des ouvriers de sa société qui protestaient pour n'avoir pas été payés. Elle a été condamnée à six mois de prison avec sursis pour détention de hachisch…

Mahjoub Benseddik, sa fille et ses proches – en particulier son bras droit, Mohammed Abderrazzak, écarté en 2005 pour faits de corruption massive – sont tout à fait représentatifs de la société hassanienne, motivée par l'argent et le lucre. Selon Hassan Bazwi, Benseddik disait souvent qu'il fallait « faire la part des choses », et qu'une organisation syndicale ne devait pas « être une confrérie de gens purs, qu'elle devait avoir elle aussi ses bandits, ses gangsters, ses corrompus[13] ».

Nous avons également beaucoup parlé de la santé de Sa Majesté, de sa passion pour la médecine et de la place considérable qu'occupaient les médecins, spécialistes ou non, dans sa vie quotidienne. En revanche, Hassan II a montré beaucoup moins d'intérêt pour la santé publique, la santé de son « cher peuple », devenue au fil des années un privilège et non un droit, comme les Marocains auraient pu le souhaiter. Comme dans le secteur de l'agriculture, note Amina Balafrej – pédiatre qui, envers et contre tout, continue à travailler dans le secteur public –, le Plan d'ajustement structurel (PAS) des années quatre-vingt imposé par les institutions financières internationales a eu de très graves conséquences budgétaires : réduction drastique des personnels, diminution des moyens, démobilisation. Déplorant que la santé publique soit devenue « une variable d'ajustement », Amina Balafrej est cependant convaincue que la médecine n'est pas seulement une question de moyens, mais aussi une affaire d'idéologie : « Comment, par exemple, l'étudiant en médecine perçoit-il le malade pauvre ? » Selon elle, « un système de santé est un reflet de la société. Il en va de la santé comme de l'éducation. Les Marocains ne se vivent pas comme des ayants droit. L'idéologie dominante, en ce qui concerne la citoyenneté, c'est la condescendance ! »

Pour clore ce livre, il nous est apparu intéressant d'évoquer le point de vue d'Abdallah Laroui, que beaucoup considèrent comme l'intellectuel le plus brillant du royaume. Rallié à Hassan II, qui le fascinait, l'historien, qui n'a jamais caché la vigueur de son patriotisme, multiplie observations et anecdotes dans un livre aussi passionnant que discutable publié en 2005[14].

Chaque fois qu'il rencontrait Hassan II en tête à tête, Laroui raconte qu'il se posait toujours la même question : « Est-ce lui qui a créé le système sous lequel nous vivons (…) mais que nous finissons par accepter, ou bien est-ce le Maroc de toujours, s'il est vrai qu'il existe (…), qui l'a produit et dont il a été autant que nous tous une victime consentante ? »

Pour Laroui, Hassan II, contrairement à la gauche qui ne s'est pas interrogée – ou, en tout cas, pas suffisamment – sur le rôle de la tradition, de l'islam et de la monarchie dans la politique locale, a su « s'identifier à la réalité marocaine, aidé en cela par sa position, par son intérêt, par ses convictions profondes ». Tout en soulignant que « le destin a joué un grand rôle dans la vie de Hassan II » et en regrettant qu'il ait manqué, le temps passant, « à une certaine éthique », Laroui se montre souvent indulgent et trouve maintes circonstances atténuantes à ce monarque qui « viendra prendre naturellement sa place dans la suite des grands souverains marocains ».

Ainsi, sans nier « les disparités sociales, le conservatisme culturel, le maintien des hiérarchies, l'apologie de l'égoïsme et de l'esprit de soumission, l'indulgence à l'égard de l'asservissement de la femme et de l'exploitation des enfants », Laroui se demande « quelle en a été la part voulue, et la part subie ». Il souligne également les « contraintes », notamment géographiques, historiques et culturelles, qui se sont imposées à Hassan, lui compliquant sérieusement la tâche et rendant inopérante toute comparaison avec l'Algérie ou la Tunisie.

L'historien dénonce enfin l'« indécence » et la « mauvaise foi » de certains Français qui jugent les performances du régime hassanien sans la moindre perspective historique. Il estime ainsi que « refuser de tenir compte de ce qu'il [Hassan II] a reçu en héritage, au sens le plus large du terme, c'est lui faire porter la responsabilité de son action et de celle des autres, y compris celle du Protectorat ». « La part de responsabilité de la société, dans mon analyse, dit-il, c'est justement ce qu'il a reçu en héritage. » Selon lui, « dire que rien ne saurait être pire que le régime de Hassan II est une grave erreur ». Pour Laroui, Hassan II était « généreux, magnanime, sauf lorsque l'intérêt de l'État était en jeu, et il était surtout patient (…). On ne pourrait expliquer autrement ses succès sur les plans intérieur autant qu'international ».

La démarche de Laroui est discutable en ce qu'elle tend à exonérer Hassan II des lourdes fautes qu'il a commises, puisque « ce n'est pas lui qui créa les conditions de son absolutisme »… À juste titre, un autre historien marocain, Maati Monjib, déplore que Laroui, tout en défendant globalement la politique de Hassan II, « fasse preuve d'un implacable manque de sensibilité aux violations les plus graves des droits de la personne (…). Laroui, ajoute Monjib, veut ignorer que Hassan II était conscient de l'évolution de l'attitude de ses

adversaires et de leur disposition à collaborer, mais qu'il y avait un obstacle majeur qui empêchait que cette prise de conscience ne se traduisît en acte politique : l'autocratie du monarque et sa sainte horreur de tout semblant de partage du pouvoir15 ».

Abdallah Laroui, qui s'était enthousiasmé lors de la Marche verte et appréciait le rôle joué par Hassan II sur la scène internationale, a sans doute, comme son modèle en politique, peu de goût pour l'intendance. Dénonçant « ceux qui mélangent à tout propos jugement historique et condamnation morale », il est convaincu qu'« en histoire, la grandeur va rarement sans la tragédie ». Peu importent les « détails » d'un règne pesant ; seul compte ce que retiendront les générations futures : la grandeur du royaume sous Hassan. Au fond, l'historien fait sienne la remarque de Fédor Dostoïevski : « La politique, c'est l'amour de la patrie, et rien de plus. »

1- *Propos*, II.

2- Entretien avec l'auteur.

3- Entretien avec l'auteur en 2005.

4- *Ibid.*

5- Entretien avec l'auteur en 2005.

6- Entretien avec l'auteur.

7- Interview à la télévision canadienne et dans ses entretiens avec Éric Laurent.

8- Entretien avec l'auteur.

9- Entretien avec l'auteur.

10- Avant le Protectorat, on divisait le Maroc entre le bled *makhzen* (pays sous l'autorité du sultan) et le bled *siba* (pays d'anarchie, vivant sous l'autorité des tribus rebelles). Certains Marocains regrettent que le colonialisme français ait rendu toute sa force au *makhzen*.

11- Entretien avec l'auteur.

12- Record digne du *Guiness Book* !

13- *Op. cit.*, p. 7.

14- *Le Maroc et Hassan II, témoignage*, *op. cit.*, pp. 208 et 238.

15- *In* « Un savant fasciné par le prince ». Disponible sur Internet.

Petit glossaire des termes arabes

Adil, *pluriel* adoul : *notaire musulman.*

Alim, *pluriel* ouléma : *savant en sciences islamiques.*

Bled makhzen : *partie du territoire marocain qui, avant le Protectorat, reconnaissait l'autorité du sultan et payait les impôts.*

Bled siba : *littéralement, pays de la dissidence. Partie du Maroc qui refusait de se soumettre à l'administration du sultan.*

Cadi : *juge religieux.*

Caïd : *poste important dans la hiérarchie administrative.*

Charia : *droit religieux musulman.*

Cheikh, *pluriel* chouyoukh : *aujourd'hui, adjoint du caïd.*

Cherif, *pluriel* chorfa : *descendant réel ou supposé du Prophète.*

Chleuh : *Berbère du sud du Maroc.*

Dahir : *décret signé du roi, ayant force de loi.*

Douar : *petit village.*

Fatwa : *jugement légal, avis religieux.*

Fellah : *paysan.*

Fqih : *maître d'école coranique ou lettré.*

Habous (ministère des) : *les biens affectés à une fondation religieuse.*

Hadith : *propos attribué au Prophète.*

Jemaa : *assemblée locale des habitants d'un douar ou d'une collectivité.*

Jihad : *guerre sainte, mais aussi effort. Bourguiba justifiait le non-jeûne pendant le Ramadan au nom de la guerre* (jihad) *à mener contre le sous-développement.*

Makhzen : *régime de gouvernance spécifique au Maroc. Au départ, il s'agit*

du grenier où l'on stocke le fruit de l'impôt. Désigne aujourd'hui l'appareil d'État. Avec une connotation négative : brutal et corrompu, souvent inefficace.

Moudawana : *code de statut personnel.*

Oumma : *Communauté musulmane.*

Souk : *marché rural.*

Bibliographie

Assaraf Robert, *Une certaine histoire des Juifs du Maroc*, Éditions Jean-Claude Gawsevitch, Paris, 2005.

Bazwi Hassan, *L'UMT, le rêve et la réalité*, Rabat, 1993.

Belouchi Belkassem, *Portraits d'hommes politiques du Maroc*, Éditions Afrique-Orient, Casablanca, 2002.

Ben Barka Mehdi, *Écrits politiques, 1957-1965*, Syllepse, Paris, 1999.

Bendourou Omar, *Le Régime politique marocain*, Éditions Dar al Qalam, Rabat, 2000.

Bennouna Mehdi, *Héros sans gloire. Échec d'une révolution, 1963-1973*, Tarik Éditions, Casablanca, 2002.

Bensaïd Aït Idder Mohammed, *Safhat min malhamat jeich at-tahrir bi al janoub al maghribi (Chroniques du massacre de l'Armée de libération dans le Sud marocain)*, Éditions E.C., Casablanca, 2001.

Bourequat Ali, *Dix-huit ans de solitude*, Michel Lafon, Paris, 1993.

Bourequat Midhat René, *Mort vivant*, Pygmalion, Paris, 2000.

Boutaleb Abdelhadi, *Un demi-siècle dans les arcanes de la politique*, Éditions az-Zamane, Rabat, 2002.

Cléret François, *Le Cheval du roi*, Les Presses du Midi, Toulon, 2000.

Dalle Ignace, *Le Règne de Hassan II. Une espérance brisée*, Maisonneuve et Larose et Tarik, Paris et Casablanca, 2001.

–, *Les Trois Rois*, Fayard, Paris, 2005.

Daoud Zakya et Monjib Maati, *Ben Barka : une vie, une mort*, Michalon, Paris, 2000.

De Gaulle et le Maroc, sous la direction de Mustapha Sehimi, préface de Michel Jobert, Publisud/Sochepress, Paris, 1990.

Dubois-Roquebert Henri, *Mohammed V, Hassan II tels que je les ai connus*, Tarik Éditions, Casablanca, 2003.

El-Alaoui Issa Babana, *La Dimension d'un roi. Hassan II*, Souffles et Fabert, Paris, 1999.

Filali Abdellatif, *Le Maroc et le monde arabe*, Scali, Paris, 2008.

Foccart Jacques, *Tous les soirs avec de Gaulle. Journal de l'Élysée, 1965-1967*, Fayard/Jeune Afrique, Paris, 1996.

Hammoudi Abdallah, *Maîtres et disciples. Genèse et fondements des pouvoirs autoritaires dans les sociétés arabes*, Maisonneuve et Larose et Toubkal, Paris et Casablanca, 2001.

Hassan II, *Le Génie de la modération*, Plon, Paris, 2000.

–, *Le Défi*, Albin Michel, Paris, 1976.

–, *La Mémoire d'un roi (entretiens avec Éric Laurent)*, Plon, Paris, 1993.

–, *Discours et interviews*, 19 volumes publiés par le ministère de l'Information.

Hughes Stephen O., *Le Maroc de Hassan II*, Éditions Bouregreg, Rabat, 2003.

Jamaï Khalid, *1973. Présumés coupables*, Tarik Éditions, Casablanca, 2004.

Kenbib Mohammed, *Juifs et musulmans au Maroc, 1859-1948*, Publications de l'Université Mohammed V, Rabat, 1994.

Lacouture Jean et Simone, *Le Maroc à l'épreuve*, Seuil, Paris, 1958.

Lacouture Jean, *Cinq hommes et la France*, Seuil, Paris, 1961.

Laroui Abdallah, *Les Origines sociales et culturelles du nationalisme marocain, 1830-1912*, La Découverte, 1977.

–, *Le Maroc et Hassan II, un témoignage*, Presses Inter Universitaires (Québec) et Centre culturel arabe, Rabat, 2005.

Layadi Fatiha et Rerhaye Narjis, *Maroc, chronique d'une démocratie en devenir*, Eddif, Casablanca, 1998.

Leveau Rémi, *Le Fellah, défenseur du trône*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1985.

Leveau Rémi et Hammoudi Abdallah (sous la direction de), *Monarchies arabes, transitions et dérives dysnatiques*, Les Études de la Documentation

française, Paris, 2002.

Lugan Bernard, *Histoire du Maroc, des origines à nos jours*, Perrin, Paris, 2000.

Marzouki Ahmed, *Tazmamart, cellule 10*, Éditions Paris-Méditerranée, Tarik Éditions et Folio Gallimard, Paris et Rabat, 2001.

Monjib Maati, *La Monarchie marocaine et la lutte pour le pouvoir. De l'indépendance à l'état d'exception*, L'Harmattan, Paris, 1992.

Nataf Félix, *L'Indépendance du Maroc, témoignage d'action*, Plon, Paris, 1975.

Ockrent Christine et Marenches Alexandre de, *Dans le secret des princes*, Stock, Paris, 1986.

Oufkir Fatema, *Les Jardins du roi*, Michel Lafon, Paris, 2000.

Oufkir Malika et Fitoussi Michèle, *La Prisonnière*, Grasset, Paris, 1999.

Oufkir Raouf, *Les Invités. Vingt ans dans les prisons du roi*, Flammarion, Paris, 2003.

Parker Richard B., *North Africa, Regional Tensions and Strategic Concerns*, Praeger, New York, 1987.

Perrault Gilles, *Notre ami le roi*, Gallimard, Paris, 1990.

Rollinde Marguerite, *Le Mouvement marocain des droits de l'homme*, Karthala, Paris, 2002.

Saaf Abdallah, *La Transition au Maroc – l'invitation*, Eddif, Casablanca, 2001.

Santucci Jean-Claude, *Chroniques politiques marocaines (1971-1982)*, Éditions du CNRS, Paris, 1985.

Serfaty Abraham et Daure Christine, *La Mémoire de l'autre*, Tarik Éditions, Casablanca, 2002.

Stora Benjamin, *Algérie, Maroc : histoires parallèles, destins croisés*, Maisonneuve et Larose et Tarik, Paris et Casablanca, 2002.

Tobji Mahjoub, *Les Officiers de Sa Majesté*, Fayard, Paris, 2006.

Tozy Mohammed, *Monarchie et islam politique au Maroc*, Presses de la

Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1999.

Tuquoi Jean-Pierre, *Le Dernier Roi, crépuscule d'une dynastie*, Grasset, Paris, 2001.

Tuquoi Jean-Pierre, *Majesté, je dois beaucoup à votre père*, Albin Michel, Paris, 2006.

Vermeren Pierre, *Le Maroc en transition*, La Découverte, Paris, 2001.

Verschave François-Xavier, *Noir Chirac*, Les Arènes, Paris, 2002.

Waterbury John, *Le Commandeur des croyants*, PUF, Paris, 1995.

Yazghi (el) Mohammed, *Dhakirat Mounadel (Mémoires d'un militant)*, Manchourat az-zaman, Casablanca, 2002.

Journaux et revues consultés : *Maghreb-Machrek*, *Jeune Afrique*, *Le Journal hebdomadaire*, *Tel Quel*, *Demain*, *Maroc Hebdo*, *L'Opinion*, *Libération*, *Le Matin du Sahara*, *Le Monde*, *Le Figaro*, *Le Monde diplomatique*…

Index des noms de personnes

333 334 335 336 337 338 339 340 341 342 343 344 345 346 347 348 349 350
351 352 353 354 355 356 357 358 359 360 361 362 363 364 365 366 367 368
369 370 371 372 373 374 375 376 377 378 379 380 381 382 383 384 385 386
387 388 389 390 391 392 393 394 395 396 397 398 399 400 401 402 403 404
405 406 407 408 409 410 411 412 413 414 415 416 417 418 419 420 421 422
423 424 425 426 427 428 429 430 431 432 433 434 435 436 437 438 439 440
441 442 443 444 445 446 447 448 449 450 451 452 453 454 455 456 457 458
459 460 461 462 463 464 465 466 467 468 469 470 471 472 473 474 475 476
477 478 479 480 481 482 483 484 485 486 487 488 489 490 491 492 493 494
495 496 497 498 499 500 501 502 503 504 505 506 507 508 509 510 511 512
513 514 515 516 517 518 519 520 521 522 523 524 525 526 527 528 529 530
531 532 533 534 535 536 537 538 539 540 541 542 543 544 545 546 547 548
549 550 551 552 553 554 555 556 557 558 559 560 561 562 563 564 565 566
567 568 569 570 571 572 573 574 575 576 577 578 579 580 581 582 583 584
585 586 587 588 589 590 591 592 593 594 595 596 597 598 599 600 601 602
603 604 605 606 607 608 609 610 611 612 613 614 615 616 617 618 619 620
621 622 623 624 625 626 627 628 629 630 631 632 633 634 635 636 637 638
639 640 641 642 643 644 645 646 647 648 649 650 651 652 653 654 655 656
657 658 659 660 661 662 663 664 665 666 667 668 669 670 671 672 673 674
675 676 677 678 679 680 681 682 683 684 685 686 687 688 689 690 691 692
693 694 695 696 697 698 699 700 701 702 703 704 705 706 707 708 709 710
711 712 713 714 715 716 717 718 719 720 721 722 723 724 725 726 727 728
729 730 731 732 733 734 735 736 737 738 739 740 741 742 743 744 745 746
747 748 749 750 751 752 753 754 755 756 757 758 759 760 761 762 763 764
765 766 767 768 769 770 771 772 773 774 775 776 777 778 779 780 781 782
783 784 785 786 787 788 789 790 791 792 793 794 795 796 797 798 799 800
801 802 803 804 805 806 807 808 809 810 811 812 813 814 815 816 817 818
819 820 821 822 823 824 825 826 827 828 829 830 831 832 833 834 835 836
837 838 839 840 841 842 843 844 845 846 847 848 849 850 851 852 853 854
855 856 857 858 859 860 861 862 863 864 865 866 867 868 869 870 871 872
873 874 875 876 877 878 879 880 881 882 883 884 885 886 887 888 889 890
891 892 893 894 895 896 897 898 899 900 901 902 903 904 905 906 907 908
909 910 911 912 913 914 915 916 917 918 919 920 921 922 923 924 925 926
927 928 929 930 931 932 933 934 935 936 937 938 939 940 941 942 943 944
945 946 947 948 949 950 951 952 953 954 955 956 957 958 959 960 961 962
963 964 965 966 967 968 969 970 971 972 973 974 975 976 977 978 979 980
981 982 983 984 985 986 987 988 989 990 991 992 993 994 995 996 997 998
999 1000 1001 1002 1003 1004 1005 1006 1007 1008 1009 1010 1011 1012
1013 1014 1015 1016 1017 1018 1019 1020 1021 1022 1023 1024 1025 1026

1027 1028 1029 1030 1031 1032 1033 1034 1035 1036 1037 1038 1039 1040
1041 1042 1043 1044 1045 1046 1047 1048 1049 1050 1051 1052 1053 1054
1055 1056 1057 1058 1059 1060 1061 1062 1063 1064 1065 1066 1067 1068
1069 1070 1071 1072 1073 1074 1075 1076 1077 1078 1079 1080 1081 1082
1083 1084 1085 1086 1087 1088 1089 1090 1091 1092 1093 1094 1095 1096
1097 1098 1099 1100 1101 1102 1103 1104 1105 1106 1107 1108 1109 1110
1111 1112 1113 1114 1115 1116 1117 1118 1119 1120 1121 1122 1123 1124
1125 1126 1127 1128 1129 1130 1131 1132 1133 1134 1135 1136 1137 1138
1139 1140 1141 1142 1143 1144 1145 1146 1147 1148 1149 1150 1151 1152
1153 1154 1155 1156 1157 1158 1159 1160 1161 1162 1163 1164 1165 1166
1167 1168 1169 1170 1171 1172 1173 1174 1175 1176 1177 1178 1179 1180
1181 1182 1183 1184 1185 1186 1187 1188 1189 1190 1191 1192 1193 1194
1195 1196 1197 1198 1199 1200 1201 1202 1203 1204 1205 1206 1207 1208
1209 1210 1211 1212 1213 1214 1215 1216 1217 1218 1219 1220 1221 1222
1223 1224 1225 1226 1227 1228 1229 1230 1231 1232 1233 1234 1235 1236
1237 1238 1239 1240 1241 1242 1243 1244 1245 1246 1247 1248 1249 1250
1251 1252 1253 1254 1255 1256 1257 1258 1259 1260 1261 1262 1263 1264
1265 1266 1267 1268 1269 1270 1271 1272 1273 1274 1275 1276 1277 1278
1279 1280 1281 1282 1283 1284 1285 1286 1287 1288 1289 1290 1291 1292
1293 1294 1295 1296 1297 1298 1299 1300 1301 1302 1303 1304 1305 1306
1307 1308 1309 1310 1311 1312 1313 1314 1315 1316 1317 1318 1319 1320
1321 1322 1323 1324 1325 1326 1327 1328 1329 1330 1331 1332 1333 1334
1335 1336 1337 1338 1339 1340 1341 1342 1343 1344 1345 1346 1347 1348
1349 1350 1351 1352 1353 1354 1355 1356 1357 1358 1359 1360 1361 1362
1363 1364 1365 1366 1367 1368 1369 1370 1371 1372 1373 1374 1375 1376
1377 1378 1379 1380 1381 1382 1383 1384 1385 1386 1387 1388 1389 1390
1391 1392 1393 1394 1395 1396 1397 1398 1399 1400 1401 1402 1403 1404
1405 1406 1407 1408 1409 1410 1411 1412 1413 1414 1415 1416 1417 1418
1419 1420 1421 1422 1423 1424 1425 1426 1427 1428 1429 1430 1431 1432
1433 1434 1435 1436 1437 1438 1439 1440 1441 1442 1443 1444 1445 1446
1447 1448 1449 1450 1451 1452 1453 1454 1455 1456 1457 1458 1459 1460
1461 1462 1463 1464 1465 1466 1467 1468 1469 1470 1471 1472 1473 1474
1475 1476 1477 1478 1479 1480 1481 1482 1483 1484 1485 1486 1487 1488
1489 1490 1491 1492 1493 1494 1495 1496 1497 1498 1499 1500 1501 1502
1503 1504 1505 1506 1507 1508 1509 1510 1511 1512 1513 1514 1515 1516
1517 1518 1519 1520 1521 1522 1523 1524 1525 1526 1527 1528 1529 1530
1531 1532 1533 1534 1535 1536 1537 1538 1539 1540 1541 1542 1543 1544
1545 1546 1547 1548 1549 1550 1551 1552 1553 1554 1555 1556 1557 1558
1559 1560 1561 1562 1563 1564 1565 1566 1567 1568 1569 1570 1571 1572